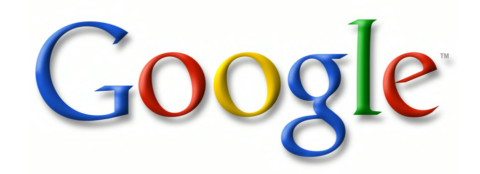




HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

Imprimerie H. Toinon et Cie, à Saint-Germain.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR

J. MICHELET

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

2

TOME DEUXIÈME

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C[ie], ÉDITEURS
A BRUXELLES, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1869

1876, Jan. 19.
Minot Fund.

LIVRE IV

JUILLET 1790 — JUILLET 1791

CHAPITRE PREMIER

POURQUOI LA RELIGION NOUVELLE NE PUT SE FORMULER. OBSTACLES INTÉRIEURS

Accord des rois contre la Révolution, 27 juillet 1790. — Obstacles intérieurs. Divisions de la France. — Nulle grande révolution n'avait cependant moins coûté. Fécondité religieuse du moment de 90. Forces inventives de la France. Séve généreuse qui était dans le peuple. — Réaction d'égoïsme et de peur, d'irritation et de haine. — La révolution entravée produit ses résultats politiques, mais ne peut encore atteindre les résultats religieux et sociaux qui l'auraient fondée solidement.

La nuit même de la fête, du 13 au 14 juillet, lorsque toute la population, dans l'abandon de l'enthousiasme et de la confiance, n'avait plus qu'une pensée, on profita de ce moment pour faire sortir de l'Abbaye l'homme du dernier complot, l'agent des émigrés, Bonne de Savardin, qui voulait les mettre dans Lyon, et dont on craignait les aveux.

En même temps, M. de Flachslanden, homme de confiance de la Reine auprès du comte d'Artois, était envoyé par lui pour recevoir et complimenter à Nice, Froment, échappé de Nîmes.

Le 27, l'Assemblée apprit que le Roi accordait aux Autrichiens le passage sur terre de France, pour aller écraser la révolution de Belgique.

Le même jour, date mémorable, le 27 juillet 1790, l'Europe fit son premier accord contre la Révolution, contre celle de Brabant d'abord. Les préliminaires du traité furent signés à Reichembach. L'Angleterre, la Prusse et la Hollande abandonnèrent à la vengeance de l'Autriche la Belgique qu'ils avaient soulevée, encouragée, qui n'espérait qu'en eux, qui s'obstina plus tard encore et jusqu'à sa dernière heure, à attendre d'eux son salut.

Le même mois, M. Pitt, sûr du concert européen, ne fit pas difficulté de dire en plein Parlement qu'il approuvait mot pour mot la diatribe de Burke contre la Révolution, contre la France; livre infâme, insensé de rage, plein de calomnies, de basses insultes, de bouffonneries injurieuses, où il compare les Français aux galériens rompant la chaîne, foule aux pieds la Déclaration des droits de l'homme, la déchire et crache dessus.

Dures, pénibles découvertes ! Ceux que nous croyons amis, sont nos plus cruels ennemis !

Il est grand temps que nous sortions de nos illusions philanthropiques, de nos sympathies crédules. La Révolution ne peut, sous peine de périr, rester dans l'âge d'innocence.

La vérité, dure ou non, il faut la voir face à face. Il nous faut l'envisager d'un ferme regard, au dehors et au dedans. J'ai suivi la pauvre France, candide et crédule encore, dans l'entraînement trop facile de son cœur, dans ses aveuglements volontaires, involontaires. Je dois faire, comme elle fit, en présence de ces dangers imprévus, fouiller plus profondément la réalité, sonder à la fois le péril et les ressources de la résistance.

Le péril, il serait peu à craindre, si la France n'était divisée. Il faut le dire, l'union fut sincère au sublime moment que j'ai eu le bonheur de peindre; elle fut vraie, mais passagère; mais bientôt la division et de classes et d'opinions avait reparu.

Le 18 juillet, déjà, quatre jours après la fête, si heureusement passée, lorsqu'on avait tant sujet de se confier au peuple, lorsqu'il eût fallu en maintenir, en fortifier l'union, en présence du danger, Chapelier (quel changement, pour le président du 4 août!) Chapelier propose d'exiger l'uniforme de la garde nationale, c'est-à-dire de la limiter à la classe riche ou aisée, c'est-à-dire de préparer le désarmement des pauvres!... La proposition, il faut le dire, à l'honneur de ce temps, fut mal vue et mal reçue des riches même (sauf la bourgeoisie de Paris et les gens de Lafayette). Barbaroux la blâma à Marseille. La riche Bordeaux la repoussa, et protesta que pour se reconnaître, on pouvait se contenter d'un ruban.

Ces germes de division dans la garde nationale, les défiances qui s'élèvent contre les municipalités, doivent multiplier, fortifier les associations volontaires. La fédération n'a pas suffi, l'institution des nouveaux pouvoirs n'a pas suffi; il faut une force extra-légale. Contre la vaste conspiration qui se prépare, il faut une conspiration. Vienne celle des Jacobins, et qu'elle enveloppe la France.

Deux mille quatre cents sociétés dans autant de villes ou villages, s'y rattachent en moins de deux ans. Grande et terrible machine qui donne à la Révolution une incalculable force, qui seule peut la sauver, dans la ruine des pouvoirs publics; mais aussi, elle en modifie profondément le caractère, elle en change, en altère la primitive inspiration.

Cette inspiration fut toute de confiance et de bienveil-

lance. Candeur et crédulité, c'est le caractère du premier âge révolutionnaire, qui a passé sans retour... Touchante histoire qu'on ne relira jamais sans larmes... Il s'y mêle un sourire amer : Quoi ! nous étions donc si jeunes, tellement faciles à tromper ! quoi ! dupes à ce point !... N'importe ! qu'on en rie, si l'on veut, nous ne nous repentirons jamais d'avoir été cette nation confiante et clémente.

J'ai lu bien des histoires de révolutions, et je puis affirmer ce qu'avouait un royaliste en 1791, c'est que *jamais grande révolution n'avait coûté moins de sang, moins de larmes*. Les désordres, inséparables d'un tel bouleversement, ont été grossis à plaisir, complaisamment exagérés, d'après les récits passionnés que nos ennemis recevaient, sollicitaient de tous ceux qui avaient souffert.

En réalité, une seule classe, le clergé, pouvait, avec quelque apparence, se dire spoliée. Et pourtant, il résultait de cette spoliation, que la masse du clergé, affamée sous l'ancien régime au profit de quelques prélats, avait enfin de quoi vivre.

Les nobles avaient perdu leurs droits féodaux ; mais dans beaucoup de provinces, spécialement en Languedoc, ils gagnaient bien plus comme propriétaires à ne plus payer la dîme, qu'ils ne perdaient comme seigneurs en droits féodaux.

Pour n'avoir plus les honneurs gothiques et ridicules des fiefs, devenus un non-sens, ils n'étaient pas descendus. Presque partout, avec une déférence aveugle, on leur avait donné les vrais honneurs du citoyen, dont la plupart n'étaient guère dignes, les premières places des municipalités, les grades de la garde nationale.

Confiance excessive, imprudente. Mais ce jeune monde,

en présence des perspectives infinies que lui ouvrait l'avenir, marchandait peu avec le passé. Il lui demandait seulement de le laisser aller et vivre. La foi, l'espoir étaient immenses. Ces millions d'hommes, hier serfs, aujourd'hui hommes et citoyens, évoqués en un même jour, d'un coup, de la mort à la vie, nouveau-nés de la Révolution, arrivaient avec une plénitude inouïe de force, de bonne volonté, de confiance, croyant volontiers l'incroyable. Eux-mêmes, qu'étaient-ils? Un miracle. Nés vers avril 89, hommes au 14 juillet, hommes armés surgis du sillon, tous, aujourd'hui ou demain, hommes publics, magistrats (treize cent mille magistrats!)... et tout à l'heure propriétaires, le paysan touchant presque son rêve, son paradis, la propriété!... La terre, triste et stérile hier, sous les vieilles mains des prêtres, passant aux mains chaudes et fortes de ce jeune laboureur... Espoir, amour, année bénie! Au milieu des fédérations, allait se multipliant la fédération naturelle, le mariage; serment civique, serment d'hymen, se faisaient ensemble à l'autel. Les mariages, chose inouïe, furent plus nombreux d'un cinquième en cette belle année d'espérance.

Ah! ce grand mouvement des cœurs promettait encore autre chose, une bien autre fécondité. Fécond en hommes, fécond en lois, ce mariage moral des âmes et des volontés faisait attendre un dogme nouveau, une toute jeune et puissante idée, sociale et religieuse. Rien qu'à voir le champ de la Fédération, tout le monde aurait juré que de ce moment sublime, de tant de vœux purs et sincères, de tant de larmes mêlées, à la chaleur concentrée de tant de flammes en une flamme, il allait surgir un Dieu.

Tous le voyaient, tous le sentaient. Les hommes les moins amis de la Révolution tressaillirent à ce moment, ils sentirent qu'une grande chose advenait. Nos sauvages paysans du Maine et des marches de Bretagne, qu'un fanatisme perfide allait tourner contre nous, vinrent eux-mêmes

alors, émus, attendris, s'unir à nos fédérations, et baiser l'autel du Dieu inconnu.

Rare moment où peut naître un monde, heure choisie, divine!... Et qui dira comment une autre peut revenir? qui se chargera d'expliquer ce mystère profond qui fait naître un homme, un peuple, un Dieu nouveau?

La conception! l'instant unique, rapide et terrible!... Si rapide, et si préparé! Il y faut le concours de tant de forces diverses, qui du fond des âges, de la variété infinie des existences, viennent ensemble, pour ce seul instant.

Un fait a été remarqué, c'est que la France, comme une femme qui se prépare à un grand enfantement, avait, outre la génération révolutionnaire, sacrifiée à l'action, une autre génération en réserve, plus féconde et plus inventive, celle des hommes qui eurent vingt ans, ou un peu plus, en 90. — Il y avait eu là un flot incroyable de puissance et de génie; deux années (1768-1769) avaient produit tout à la fois Bonaparte, Hoche, Marceau et Joubert, Cuvier et Chateaubriand, les deux Fourrier. — Saint-Martin, Saint-Simon, de Maistre, Bonald et madame de Staël, naissent un peu avant, ainsi que Méhul, Lesueur et les Chénier. Un peu après, Geoffroy Saint-Hilaire, Bichat, Ampère, Sénancour[1].

Quelle couronne pour la France de la fédération que ces hommes de vingt ans, que personne ne connaît encore!... Qui ne serait terrifié en lui voyant briller au front

[1] Si l'on cherche la cause de cette étonnante éruption de génie, on pourra dire sans doute que ces hommes trouvèrent dans la Révolution l'excitation la plus puissante, une liberté d'esprit toute nouvelle, etc. Mais, selon moi, il y a primitivement une autre cause. Ces enfants admirables furent conçus, produits au moment où le siècle, moralement relevé par le génie de Rousseau, ressaisit l'espoir et la foi. A cette aube matinale d'une religion nouvelle, les femmes s'éveillèrent. Il en résulta une génération plus qu'humaine.

ces diamants magiques qui étincellent dans l'ombre?...

Nul doute que, dans cette foule immense, elle n'en ait eu bien d'autres que ceux-là. Eux seuls grandirent, vécurent. Mais la chaleur vitale du merveilleux orage n'avait pas fait seulement, croyez-le bien, éclore ces quelques hommes. Des millions en naquirent, pleins de la flamme du ciel... Le dirai-je même? La magnanimité, la bonté héroïque qui fut dans tout un peuple à ce moment sacré, faisait attendre, des génies qui en sortirent, une autre inspiration. Si vous mettez à part quelques-uns, peu nombreux, qui furent des héros de bonté, vous trouverez que les autres, hommes d'action, d'invention et de calcul, dominés par l'ascendant des sciences physiques et mécaniques, poussèrent violemment aux résultats; une force immense, mais trop souvent aride, fut concentrée dans leur tête puissante. Aucun d'eux n'eut ce flot du cœur, cette source d'eaux vives où s'abreuvent les nations.

Ah! qu'il y avait bien plus dans le peuple de la Fédération, qu'en Cuvier, Fourrier, Bonaparte!

Il y avait en ce peuple l'âme immense de la Révolution, sous ses deux formes et ses deux âges.

Au premier âge, qui fut une réparation aux longues injures du genre humain, un élan de justice, la Révolution formula en lois la philosophie du dix-huitième siècle.

Au second âge, qui viendra tôt ou tard, elle sortira des formules, trouvera sa foi religieuse (où toute loi politique se fonde), et dans cette liberté divine que donne seule l'excellence du cœur, elle portera un fruit inconnu de bonté, de fraternité.

Voilà l'infini moral qui couvait dans ce peuple (et qu'est-ce auprès que tout génie mortel?), quand, le 14 juillet, à midi, il leva la main.

Ce jour-là, tout était possible. Toute division avait cessé; il n'y avait ni noblesse, ni bourgeoisie, ni peuple. L'ave-

nir fut présent... C'est-à-dire, plus de temps... Un éclair de l'éternité.

Il ne tenait à rien, ce semble, que l'âge social et religieux de la Révolution, qui recule encore devant nous, ne se réalisât. Si l'héroïque bonté de ce moment eût pu se soutenir, le genre humain gagnait un siècle ou davantage; il se trouvait avoir, d'un bond, franchi un monde de douleurs...

Un tel état dure-t-il? était-il bien possible que les barrières sociales, abaissées ce jour-là, fussent laissées à terre, que la confiance subsistât entre les hommes de classes, d'intérêts, d'opinions diverses?

Difficile à coup sûr, moins difficile pourtant qu'à nulle époque de l'histoire du monde.

Des instincts magnanimes avaient éclaté dans toutes les classes, qui simplifiaient tout. Des nœuds insolubles avant et après, se résolvaient alors d'eux-mêmes.

Telle défiance, raisonnable peut-être au début de la Révolution, l'était peu à un tel moment. L'impossible d'octobre se trouvait possible en juillet. Par exemple, on avait pu craindre en octobre 89 que la masse des électeurs de campagne ne servît l'aristocratie; cette crainte ne pouvait subsister en juillet 90 : presque partout le paysan suivait, autant que les populations urbaines, l'élan de la Révolution.

Le prolétariat des villes, qui fait l'énorme obstacle d'aujourd'hui, existait à peine alors, sauf à Paris et quelques grandes villes, où les affamés venaient se concentrer. Il ne faut placer en ce temps, ni voir trente ans avant leur naissance, les millions d'ouvriers nés depuis 1815.

Donc, en réalité, l'obstacle était minime entre la bourgeoisie et le peuple. La première pouvait, devait sans crainte, se jeter dans les bras de l'autre.

Cette bourgeoisie, imbue de Voltaire et Rousseau, était plus amie de l'humanité, plus désintéressée et généreuse

que celle qu'a faite l'industrialisme, mais elle était timide; les mœurs, les caractères, formés sous ce déplorable ancien régime, étaient nécessairement faibles. La bourgeoisie trembla devant la Révolution qu'elle avait faite, elle recula devant son œuvre. La peur l'égara, la perdit, bien plus encore que l'intérêt.

Il ne fallait pas sottement se laisser prendre au vertige des foules, ne pas s'effrayer, reculer devant cet océan qu'on avait soulevé. Il fallait s'y plonger. L'illusion d'effroi disparaissait alors. Un océan de loin, des lames dangereuses, une vague grondante; de près, des hommes et des amis, des frères qui vous tendaient les bras.

On ne sait pas combien à cette époque subsistaient dans le peuple d'anciennes habitudes de déférence, de croyance, de confiance facile aux classes cultivées. Il voyait parmi elles, à ce premier moment, ses orateurs, ses avocats, tous les champions de sa cause. Il avançait vers elles, d'un grand cœur... Mais elle reculèrent.

Ne généralisons pas, toutefois, légèrement. Une partie infiniment nombreuse de la bourgeoisie, loin de reculer comme l'autre, loin d'opposer à la Révolution une malveillante inertie, s'y donna, s'y précipita d'un même mouvement que le peuple. Nos patriotiques Assemblées de la Législative, de la Convention (Montagnards, Girondins, n'importe, sans distinction de parti) appartenaient *entièrement* à la classe bourgeoise. Ajoutez-y encore les sociétés patriotiques dans leurs commencements, spécialement les Jacobins ; ceux de Paris, dont nous avons les listes, ne paraissent pas avoir admis un seul homme des classes illettrées avant 93. Cette masse de bourgeoisie révolutionnaire, gens de lettres, journalistes, artistes, avocats, médecins, prêtres, etc., s'accrut immensément des bourgeois qui acquirent des biens nationaux.

Mais quoiqu'une partie si considérable de la bourgeoisie entrât dans la Révolution, par dévouement ou par in-

térêt, la primitive inspiration révolutionnaire fut modifiée sensiblement en eux par les nécessités de la grande lutte qu'ils eurent à soutenir, par la furieuse âpreté du combat, par l'irritation des obstacles, l'ulcération des inimitiés.

En sorte que, pendant qu'une partie de la bourgeoisie fut corrompue par l'égoïsme et *la peur*, l'autre fut effarouchée par *la haine*, et comme dénaturée, transportée hors de tout sentiment humain. — Le peuple, violent sans doute et furieux, mais n'étant point systématiquement haineux, sortit bien moins de la nature.

Deux faiblesses : *la haine et la peur.*

Il fallait (chose rare, difficile, impossible peut-être dans ces terribles circonstances), il fallait rester fort, afin de rester bon.

Tous avaient aimé certainement le 14 juillet. Il eût fallu aimer le lendemain.

Il eût fallu que la partie timide de la bourgeoisie se souvînt mieux de ses pensées humaines, de ses vœux philanthropiques; qu'elle persistât au jour du péril, qu'effrayée ou non, elle fît comme on fait en mer, qu'elle se remît à Dieu, qu'elle jurât de suivre la foi nouvelle en tous les genres de sacrifices qu'elle imposerait pour sauver le peuple.

Il eût fallu encore que la partie hardie, révolutionnaire de la bourgeoisie, au milieu du danger, en plein combat, gardât son cœur plus haut, qu'elle ne se laissât point ébranler, rabaisser de son sublime élan aux bas-fonds de la haine.

Ah! qu'il est difficile, aux plus forts même qui combattent, de dominer leur combat d'un cœur ferme et serein, de combattre du bras, et de garder en eux l'héroïsme de paix!

La Révolution fit beaucoup, mais si elle eût pu tenir, un moment du moins, à cette hauteur, que n'eût-elle pas fait!

D'abord, elle eût duré. Elle n'aurait pas eu la triste

chute de 1800, où les âmes stérilisées, ou de peur ou de haine, devinrent pour longtemps infécondes.

Et puis, elle n'eût pas été écrite seulement, mais appliquée. Des abstractions politiques elle fût descendue aux réalités sociales.

Le sentiment de bonté courageuse qui fut son point de départ et son premier élan, ne serait pas resté flottant à l'état de vague sentiment, de généralités. Il aurait été à la fois s'étendant et se précisant, voulant entrer partout, pénétrant les lois de détail, allant jusqu'aux mœurs même et jusqu'aux actions les plus libres, circulant dans les ramifications les plus lointaines de la vie.

Parti de la pensée et revenant à elle après avoir traversé la sphère de l'action, ce sentiment sympathique d'amour des hommes amenait de lui-même la rénovation religieuse.

Quand l'âme humaine suit ainsi sa nature, quand elle reste bienveillante, quand, absente de son égoïsme, elle va cherchant sérieusement le remède aux douleurs des hommes, alors par delà la loi et les mœurs, là où toute puissance finit, l'imagination et la sympathie ne finissent pas; l'âme les suit et veut encore le bien, elle descend en elle, elle devient profonde...

Ceci est tout autre chose que la profondeur de l'esprit et l'invention scientifique. C'est une profondeur de tendresse et de volonté bien autrement féconde, qui donne un fruit vivant... Étrange incubation, d'autant plus divine qu'elle est plus naturelle! D'une douce chaleur, sans effort et sans art, parfois du cœur des simples, éclôt le nouveau génie, la consolation nouvelle qu'attend le monde. Sous quelle forme? Diverse selon les lieux, les temps : que cette âme tendre et puissante réside dans un individu, qu'elle s'étende dans un peuple, qu'elle soit un homme, une parole vivante, un livre, une parole écrite, il n'importe, elle est toujours Dieu.

CHAPITRE II

(SUITE). — OBSTACLES EXTÉRIEURS. — DEUX SORTES D'HYPOCRISIE : HYPOCRISIE D'AUTORITÉ, LE PRÊTRE

Le prêtre emploie contre la Révolution le confessionnal et la presse. — Pamphlets des catholiques en 1790. — Stérilisés depuis plusieurs siècles, ils ne pouvaient étouffer la Révolution. — Leur impuissance depuis 1800. — La Révolution doit rendre aux âmes l'aliment religieux.

J'ai dit l'obstacle intérieur, la peur, la haine ; mais l'obstacle extérieur précède, et peut-être sans lui, l'autre n'existait point.

Non, l'obstacle intérieur ne fut ni le premier ni le principal. Il eût été impuissant, annulé et neutralisé dans l'immensité du mouvement héroïque qui amenait la vie nouvelle.

Une fatalité hostile exista au dehors, qui arrêta l'enfantement de la France.

Qui accuser? à qui renvoyer le crime de cet enfantement entravé? quels sont ceux qui, voyant la France en travail, ont trouvé les mauvaises paroles de l'avortement, ceux qui ont pu, les maudits, mettre la main sur elle, la contraindre à l'action, la forcer de prendre l'épée et de marcher au combat?

Ah ! tout être n'est-il donc pas sacré dans ces moments?

une femme, une société qui enfante, n'a-t-elle pas droit au respect, aux vœux du genre humain?

Maudit qui, surprenant un Newton dans l'enfantement du génie, empêche une idée de naître! Maudit qui, trouvant la femme au moment douloureux où la nature entière conjure avec elle, prie et pleure pour elle, empêche un homme de naître! Maudit trois fois, mille fois, celui qui, voyant ce prodigieux spectacle d'un peuple à l'état héroïque, magnanime, désintéressé, essaye d'entraver, d'étouffer ce miracle, d'où naissait un monde!

Comment les nations vinrent-elles à s'accorder, à s'armer contre l'intérêt des nations? Sombre et ténébreux mystère!

Déjà on avait vu un pareil miracle du diable dans nos guerres de religion; je parle de la grande œuvre jésuitique qui, en moins d'un demi-siècle, fit de la lumière une nuit, cette affreuse nuit de meurtres qu'on appelle la guerre de Trente ans. Mais enfin, il y fallut un demi-siècle et l'éducation des jésuites; il fallut former, élever une génération exprès, dresser un monde nouveau à l'erreur et au mensonge. Ce ne furent point les mêmes hommes qui passèrent du blanc au noir, qui virent d'abord la lumière, puis jurèrent qu'elle était la nuit.

Ici le tour est plus fort. Il suffit de quelques années.

Ce succès rapide fut dû à deux choses :

1° Un emploi habile, immense de la grande machine moderne, la Presse, l'instrument de la liberté tourné contre la liberté. L'accélération terrible que cette machine prit au dix-huitième siècle, cette rapidité foudroyante, qui vous lance feuille sur feuille, sans laisser le temps de penser, d'examiner, de se reconnaître, elle fut au profit du mensonge.

2° Le mensonge fut bien mieux approprié aux imbécillités diverses, sortant de deux officines, préparé par deux ouvriers, par deux procédés différents : l'ancien, le

nouveau, la fabrique catholique et despotique, la fabrique anglaise, soi-disant constitutionnelle.

C'est là ce qui différencie profondément le monde moderne, et balance tous ses progrès. C'est d'avoir deux hypocrisies; le moyen âge n'en eut qu'une, nous, nous en possédons deux : hypocrisie d'autorité, hypocrisie de liberté, d'un seul mot : *le Prêtre*, *l'Anglais*, les deux formes de Tartufe.

Le prêtre agit principalement sur les femmes et le paysan, l'Anglais sur les classes bourgeoises.

Ici un mot du prêtre, pour expliquer seulement ce que nous avons dit ailleurs.

La vieille fabrique de mensonge recommence en 89 par tous les moyens à la fois. D'une part, comme autrefois, la diffusion secrète par le confessionnal, le mystère entre prêtre et femme, la publicité à voix basse, les demi-mots à l'oreille. D'autre part, une presse frénétique, qui peut risquer bien plus que l'autre, parce que, remettant ses feuilles en dessous à des mains sûres, aux simples et crédules personnes toutes persuadées d'avance, elle sait parfaitement qu'elle n'a nul contrôle à craindre. Ces brochures sont des poignards; nous en avons entre les mains qui, pour la violence et l'odeur de sang, égalent ou passent Marat.

Quiconque veut voir jusqu'où peut aller la parole humaine dans l'audace du mensonge, n'a qu'à lire le pamphlet que l'homme de Nîmes, Froment, lança de l'émigration, au mois d'août 90. Là, se développe à son aise, en pleine sécurité, tout un long roman : Comment la république calviniste, fondée au seizième siècle, édifiée peu à peu, triomphe en 89; comment l'Assemblée nationale a donné commission aux protestants du Midi d'égorger tous les catholiques, pour diviser le royaume en républiques fédératives, etc., etc.

Cette brochure atroce, répandue dans Paris, jetée là

nuit sous les portes, semée aux cafés, aux églises, eut ici peu d'action. Elle en eut une, et grande, dans les campagnes. Mille autres la suivirent. Variées selon les tendances différentes du Midi ou de l'Ouest, colportées par de bons ecclésiastiques, de loyaux gentilshommes, des femmes tendres et dévotes, elles commencèrent le grand travail d'obscurcissement, d'erreur, de stupidité fanatique qui, suivi consciencieusement pendant deux années, nous a donné la Vendée, la guerre des chouans ; de là, par contre, l'affreuse contraction de la France, qu'on appelle la *Terreur*.

Nos transfuges, d'autre part, allaient inspirer, dicter aux Anglais leurs arguments contre nous. C'est Calonne, c'est Necker, c'est Dumouriez, les gens à qui la France a confié ses affaires, qui usent de cette connaissance, qui écrivent contre la France des livres profondément anglais.

Ces trois n'ont pas cependant la grande responsabilité. Calonne était trop méprisé pour être cru, les deux autres trop haïs.

L'homme qui agit incontestablement avec plus d'efficacité contre la Révolution, qui nuisit le plus à la France, qui rassura le plus l'Angleterre sur la légitimité de sa haine, fut un Irlandais (d'origine), Lally-Tollendal.

C'est de lui qu'un autre Irlandais, Burke, reçut le texte tout fait, de lui qu'il partit, et portant la haine et l'insulte à la seconde puissance, donna le ton à l'Europe. Ces deux hommes parlèrent ; tout le reste répéta.

Qu'on ne dise pas que je leur donne une responsabilité exagérée, qu'avec leur brillante faconde sans idées, avec la légèreté de leur caractère, ils n'avaient pas en eux de quoi changer ainsi l'Europe. Je répondrai que de tels hommes n'en font que de meilleurs acteurs, parce qu'ils jouent au sérieux, parce que leur vide intérieur leur permet d'autant mieux d'adopter, de pousser vivement

comme leurs, toutes les idées des autres. Nous avons vu dernièrement un homme tout semblable, O'Connell, tout aussi bruyant, et tout aussi vide, prononcer au profit de l'Angleterre, au dommage de l'Irlande, le mot qui pouvait ôter à cette pauvre Irlande son futur salut peut-être, la sympathie de la France, réclamer pour les Irlandais le carnage de Waterloo.

L'éloquent, le bon, le sensible, le pleureur Lally, qui n'écrivit qu'avec des larmes, et vécut le mouchoir à la main, était entré dans la vie d'une manière fort romanesque ; il resta homme de roman. C'était un fils de l'amour, que le malheureux général Lally faisait élever avec mystère sous le simple nom de Trophime. Il apprit dans un même jour le nom de son père, de sa mère, et que son père allait périr. Sa jeunesse, glorieusement consacrée à la réhabilitation d'un père, eut l'intérêt de tout le monde, la bénédiction de Voltaire mourant. Membre des États-Généraux, Lally contribua à rallier au Tiers la minorité de la noblesse. Mais dès lors, il l'avoue, ce grand mouvement de la Révolution lui inspirait une sorte de terreur et de vertige. Dès son premier pas elle s'écartait singulièrement du double idéal qu'il s'était fait. Ce pauvre Lally, le plus inconséquent à coup sûr des hommes sensibles, rêvait à la fois deux choses fort dissemblables, la constitution anglaise et le gouvernement paternel. Dans deux occasions très-graves, il nuisit, voulant servir, à son Roi qu'il adorait. J'ai parlé du 23 juillet, où son éloquence étourdie gâta une occasion fort précieuse pour le Roi de se rallier le peuple. En novembre, autre occasion, et Lally la gâte encore ; Mirabeau voulait servir le Roi, et tendait au ministère ; Lally, avec son tact habituel, prend ce moment pour lancer un livre contre Mirabeau.

Il s'était alors retiré à Lausanne. La terrible scène d'octobre avait trop profondément blessé sa faible et vive ima-

gination. Mounier, menacé, et réellement en péril, quitta en même temps l'Assemblée.

Le départ de ces deux hommes nous fit un mal immense en Europe. Mounier y était considéré comme la raison, la Minerve de la Révolution. Il l'avait devancée en Dauphiné, et lui avait servi d'organe dans son acte le plus grave, le serment du Jeu de Paume. Et Lally, le bon, le sensible Lally, adopté de tous les cœurs, cher aux femmes, cher aux familles pour la défense d'un père, Lally, l'orateur à la fois royaliste et populaire, qui avait donné l'espoir d'achever la Révolution par le Roi, le voilà qui dit au monde qu'elle est perdue sans retour, que la royauté est perdue et la liberté perdue... Le Roi est captif de l'Assemblée, l'Assemblée du peuple. Il adopte, ce Français, le mot de l'ennemi de la France, le mot de Pitt : « Les Français auront seulement traversé la liberté. » Dérision sur la France ! L'Angleterre est désormais le seul idéal du monde. La balance des trois pouvoirs, voilà toute la politique. Lally proclame ce dogme, « avec Lycurgue et Blackstone. »

Fond ridicule, belle forme, éloquente, passionnée, langue excellente, de la bonne tradition, abondance et plénitude, un flot du cœur... Et tout cela, pour accuser la patrie, la déshonorer, s'il pouvait, tuer sa mère... Oui, le même homme qui consacra une moitié de sa vie à réhabiliter son père, donne le reste à l'œuvre impie, parricide, de tuer sa mère, la France.

Le Mémoire adressé par Lally à ses commettants (janvier 90) offre le premier exemple de ces tableaux exagérés, que depuis l'étranger n'a cessé de faire, des violences de la Révolution. Les pages écrites là-dessus par Lally sont copiées, pour les faits, pour les mots même, par tous les écrivains qui suivent. Les soi-disant constitutionnels commencent dès lors contre la France la plus injuste des enquêtes, allant de province en province de-

mander aux seigneurs, aux prêtres : « Qu'avez-vous souffert ? » Puis, sans examen, sans contrôle, sans production de pièces, ni de témoins, ils écrivent, ils certifient. Le peuple, victime obligée et nécessaire, après avoir souffert des siècles, dans son jour de réaction, souffre encore. Ses prétendus amis enregistrent avidement tous ses méfaits, vrais ou faux ; ils reçoivent contre lui les témoins les plus suspects ; contre lui, ils croient tout.

Lally marche le premier, il est le maître du chœur ; par lui, commence ce grand concert de pleureurs, qui pleurent tous contre la France... Pleureurs du Roi, de la noblesse, qui gardez la pitié pour eux, qui n'accordez rien aux millions d'hommes qui souffrirent, périrent aussi, dites-nous donc quel rang, quel blason il faut avoir pour qu'on vous trouve sensibles... Nous avions cru, nous autres, que pour mériter les larmes des hommes, être homme, c'était assez.

Ainsi, l'on a mis en branle contre le seul peuple qui voulait le bonheur du genre humain ce grand mouvement de pitié. La pitié est devenue une machine de guerre, une machine meurtrière. Et le monde a été cruel, à mesure qu'il était sensible. Lally et les autres pleureurs ont fomenté contre nous la croisade des peuples et des rois ; elle a jeté la France, acculée entre tous, dans la nécessité homicide de la Terreur. — Pitié exterminatrice ! elle a coûté la vie à des millions d'hommes. Cette cataracte de larmes qu'ils eurent dans les yeux a fait couler dans la guerre des torrents de sang.

Qu'on juge avec quelle délectation intérieure, quel sourire de complaisance, l'Angleterre apprit des Français, des meilleurs, des plus sensibles, *des vrais amis de la liberté*, que la France était un pays indigne de la liberté, un peuple étourdi, violent, qui, par faiblesse de tête, tournait aisément au crime. Enfants brutaux, malfaisants, qui gâtent et brisent ce qu'ils touchent... Ils bri-

seraient le monde vraiment, si la sage Angleterre n'était là pour les châtier.

La partie n'était pas égale dans ce procès devant le monde, entre la Révolution et ses accusateurs anglo-français. Eux, ils montraient des désordres trop visibles. Et la Révolution montrait ce qu'on ne voyait pas encore, la persévérante trahison de ses ennemis, l'entente cordiale, intime, des Tuileries, de l'émigration, de l'étranger, l'accord des traîtres du dedans, du dehors. On niait, on jurait, on prenait le ciel à témoin. Soupçonner ainsi, calomnier, ah ! quelle injustice !... Ces innocents qui protestaient sont venus en 1815 dire bien haut qu'ils étaient coupables, se vanter et tendre la main.

Oui, nous pouvons aujourd'hui, sur leur témoignage même, affirmer avec sûreté : Les Necker, les Lally, furent des simples, des niais, quand ils garantirent ce que le temps a si violemment démenti... Des niais, mais dans cette niaiserie, il y avait corruption ; ces têtes faibles et vaniteuses avaient été tournées par leurs désappointements, corrompues par les caresses, les flatteries, la funeste amitié des ennemis de la France.

La France révolutionnaire, qu'on a crue si violente, fut patiente, en vérité. Partout dans Paris, rue Saint-Jacques, rue de la Harpe, on imprimait, on étalait les livres des traîtres, d'un Calonne, par exemple, admirablement exécutés aux frais de la cour, le livre furieux, immonde de Burke, aussi violent que ceux de Marat, et si l'on songe aux résultats, bien autrement homicide !

Ce livre, si furieux, que l'auteur oublie à chaque page ce qu'il vient de dire dans l'autre, s'enferrant lui-même à l'aveugle dans ses propres raisonnements, me rappelle à tout moment la fin de Mirabeau-Tonneau, qui mourut de sa violence, se jetant les yeux fermés sur l'épée d'un officier qu'il forçait de se mettre en garde.

L'excès de la fureur qui souffre de n'en pouvoir dire

assez, jette à chaque instant l'auteur dans ces basses bouffonneries qui avilissent le bouffon : « Nous n'avons pas été, nous autres Anglais, vidés, recousus, empaillés, comme les oiseaux d'un musée, de paille ou chiffons, de sales rognures de papier qu'ils appellent les Droits de l'homme. » Et ailleurs : « L'Assemblée constituante se compose de procureurs de village. Ils ne pouvaient manquer de faire une constitution litigieuse, qui donne nombre de bons coups à faire... »

J'ai cherché avec une simplicité dont j'ai honte maintenant, s'il y avait quelque doctrine. Rien qu'injure et contradiction. Il dit dans la même page : « Le gouvernement est une œuvre de sagesse *humaine.* » Et quelques lignes plus bas : « Il faut que l'homme soit borné par quelque chose *hors de l'homme.* » Quelle donc? un ange, un dieu, un pape? Revenez donc alors aux merveilleux gouvernements du moyen âge, aux politiques de miracle.

Le plus amusant dans Burke, c'est son éloge des moines. Il ne tarit pas là-dessus. Élève de Saint-Omer, converti pour arriver, il semble se rappeler (un peu tard) ses bons maîtres les jésuites. La protestante Angleterre a le cœur attendri pour eux, par sa haine contre nous. La Révolution a du bon, puisqu'elle rapproche et met d'accord de si anciens ennemis. M. Pitt irait à la messe. Tous ensemble, Anglais et moines, se mettent à l'unisson, dès qu'il s'agit de dire pour la France les vêpres sanglantes, et chantent au même lutrin.

Pitt avoua le livre de Burke. Il voulut créer une brèche éternelle entre les deux peuples, élargir, creuser le détroit.

La haine des Anglais pour la France avait été jusque-là un sentiment instinctif, capricieux, variable. Elle fut dès lors l'objet d'une culture systématique qui réussit à merveille. Elle grandit, elle fleurit.

Le fonds était bien préparé. Sismondi (nullement défa-

vorable aux Anglais et qui s'est marié chez eux) fait cette remarque très-juste sur leur histoire au dix-huitième siècle. Ils étaient d'autant plus belliqueux qu'ils ne faisaient jamais la guerre. Ils ne la faisaient du moins ni par eux-mêmes, ni chez eux. Ils se croyaient inattaquables; de là, une sécurité d'égoïsme qui leur endurcissait le cœur, les rendait violents, insolents, irritables, pour tout ce qui résistait. Le châtiment de cette disposition haineuse fut le progrès de la haine, la triste facilité avec laquelle ils se laissèrent mener par leurs grands, leurs riches, à toutes les folies que la haine inspire. Les bonnes qualités de ce peuple, laborieux, sérieux, concentré, tournèrent toutes au mal. Une vertu inconnue au continent, et qui a, il faut le dire, servi souvent beaucoup leurs hommes, les Pitt, les Nelson et autres, la *doggedness*, ainsi tournée, fut une sorte de rage mue, cette fureur sans cause du boule-dogue, qui mord sans savoir ce qu'il mord et qui ne lâche jamais.

Pour moi ce triste spectacle ne m'inspire pas haine pour haine. Non, plutôt pitié !... Peuple frère, peuple qui fut celui de Newton et de Shakspeare, qui n'aurait pitié de vous voir tomber à cette crédulité basse, à cette lâche déférence pour nos ennemis communs, les aristocrates, jusqu'à prendre au mot, recevoir avec respect, confiance, tout ce que le nobleman, le gentleman, le lord, vous a dit contre des gens dont la cause était la vôtre?... Votre misérable prévention pour ceux qui vous foulent aux pieds, elle nous a fait bien du mal; vous, elle vous a perdus.

Ah ! vous ne saurez jamais ce que fut pour vous le cœur de la France !... Lorsqu'en mai 90, un de nos députés, parlant de l'Angleterre, s'avisa de dire : « Notre rivale, notre ennemie, » ce fut dans l'Assemblée un murmure universel. On faillit abandonner l'Espagne, plutôt que de se montrer défiant pour nos amis les Anglais.

Tout cela en 90, pendant que le ministère anglais et l'opposition réunis lançaient le livre de Burke.

L'effet de cette pauvre déclamation fut immense sur les Anglais. Les clubs qui s'étaient formés à Londres pour soutenir les principes de notre Révolution, furent en grande partie dissous. Le libéral lord Stanhope effaça son nom de leurs livres (novembre 90). Des publications nombreuses, habilement dirigées, multipliées à l'infini, vendues à vil prix dans le peuple, le tournèrent si bien, qu'au 14 juillet 1791, une réunion d'Anglais célébrant à Birmingham l'anniversaire de la Bastille, la populace furieuse alla saccager, briser, brûler les meubles, la maison de Priestley, son laboratoire de chimie. Il quitta ce pays ingrat, et passa en Amérique.

Voilà la fête qu'on faisait en Angleterre à l'ami de la France. Et voici, la même année, celle qu'on faisait en France aux Anglais.

En décembre 91, nos Jacobins, présidés alors par les girondins Isnard et Lasource, décidèrent que les trois drapeaux de la France, de l'Angleterre et des États-Unis seraient suspendus aux voûtes de leur salle, et les bustes de Price et de Sidney, placés à côté de ceux de Jean-Jacques, Mirabeau, Mably et Franklin.

On donna la place d'honneur à un Anglais, député des clubs de Londres. Les félicitations les plus tendres lui furent adressées, parmi les vœux de paix éternelle. Mais l'union eût semblé imparfaite si nos mères, nos femmes, les médiatrices du cœur, ne fussent venues marier les nations, et leur mettre la main dans la main. Elles apportèrent un gage touchant, leur propre travail ; elles avaient elles-mêmes et leurs filles tissu pour l'Anglais trois drapeaux, le bonnet de la liberté, la cocarde tricolore. Tout cela, mis ensemble dans une arche d'alliance, avec la Constitution, la nouvelle carte de France, des fruits de la terre de France, des épis de blé.

CHAPITRE III

MASSACRE DE NANCY (31 AOUT 1790)

Le Prêtre et l'Anglais ont été la tentation de la France. — Entente des royalistes et des constitutionnels. Le Roi de la bourgeoisie, M. de Lafayette, un Anglo-Américain. — Agitation de l'armée. — Irritation des officiers et des soldats. — Persécution du régiment Vaudois de Châteauvieux. — Lafayette, sûr de l'Assemblée et des Jacobins, s'entend avec Bouillé, l'autorise à frapper un coup. — On provoque les soldats (26 août 90). — Bouillé marche sur Nancy, refuse toute condition, et donne lieu au combat (31 août). — Massacre des Vaudois abandonnés. Le reste supplicié ou envoyé aux galères. Le Roi et l'Assemblée remercient Bouillé. — Loustalot en meurt (septembre).

L'obstacle général dans notre Révolution, comme dans toutes les autres, fut l'égoïsme et la peur. Mais l'obstacle spécial qui caractérise historiquement la nôtre, c'est la haine persévérante dont l'ont poursuivie par toute la terre le Prêtre et l'Anglais.

Haine funeste dans la guerre, plus fatale dans la paix, meurtrière dans l'amitié. Nous le sentons aujourd'hui.

Ils ont été pour nous, non la persécution seulement, mais, ce qui est plus destructif, la tentation.

A la foule simple et crédule, à la femme, au paysan, le prêtre a donné l'opium du moyen âge, plein de trouble et de mauvais songes. Le bourgeois a bu l'opium anglais, avec tous ses ingrédients d'égoïsme, bien-être, confortable, liberté sans sacrifice; une liberté qui résulterait d'un

équilibre mécanique, sans que l'âme y fût pour rien, la monarchie sans vertu, comme l'explique Montesquieu; *garantir* sans améliorer, *garantir* surtout l'égoïsme.

Voilà la tentation.

Quant à la persécution, c'est cette histoire tout entière qui doit la conter. Elle commence par une éruption de pamphlets, des deux côtés du détroit, par les faussetés imprimées. Elle continuera tout à l'heure par une émission, non moins effroyable, de faussetés d'un autre genre, fausses monnaies, faux assignats. Nul mystère. La grande manufacture est publique à Birmingham.

Cette nuée de mensonges, de calomnies, d'absurdes accusations, comme une armée d'insectes immondes que le vent pousse en été, eut ce résultat; d'abord d'attacher des millions de mouches piquantes aux flancs de la Révolution, pour la rendre furieuse et folle; puis d'obscurcir la lumière, de cacher si bien le jour, que plusieurs qu'on avait crus clairvoyants tâtonnaient en plein midi.

Les faibles qui jusque-là allaient d'élan, de sentiment, sans principes, perdirent la voie et se mirent à demander: Où sommes-nous? où allons-nous? Le boutiquier commença à douter d'une révolution qui faisait émigrer les acheteurs. Le bourgeois routinier, casanier, forcé à toute minute de quitter la case, au roulement du tambour, était excédé, irrité, « voulait en finir. » Tout à fait semblable en cela à Louis XVI, il eût sacrifié un intérêt, un trône, s'il eût fallu, plutôt que ses habitudes.

Cet état d'irritation, ce besoin de repos, de paix à tout prix, mena très-loin la bourgeoisie, et M. de Lafayette, le roi de la bourgeoisie, jusqu'à une méprise sanglante qui eut sur la suite des événements une nfluence incalculable.

On ne quitte pas aisément ses idées, ses préjugés, ses habitudes de caste. M. de Lafayette, soulevé quelque temps au-dessus de lui-même par le mouvement de la

Révolution, redevenait peu à peu le marquis de Lafayette. Il voulait plaire à la Reine, et la ramener ; il voulait complaire aussi, on ne peut guère en douter, à madame de Lafayette, femme excellente, mais dévote, livrée comme telle aux idées rétrogrades, et qui fit toujours dire la messe dans sa chapelle par un prêtre non assermenté. A ces influences intimes de la famille ajoutez sa parenté tout aristocratique, son cousin M. de Bouillé, ses amis, tous grands seigneurs, enfin, son état-major, mêlé de noblesse et d'aristocratie bourgeoise. Sous une apparence ferme et froide, il n'en était pas moins gagné, changé à la longue, par cet entourage contre-révolutionnaire. Une meilleure tête n'y eût pas tenu. La fédération du champ de Mars mit le comble à l'enivrement. Une foule de ces braves gens qui avaient tant entendu parler de Lafayette dans leurs provinces, et qui avaient enfin le bonheur de le voir, donnèrent le spectacle le plus ridicule : ils l'adoraient à la lettre, lui baisaient les mains, les bottes.

Rien de plus sensible qu'un dieu, de plus irritable ; et la situation elle-même était éminemment irritante. Elle était pleine de contrastes, d'alternatives violentes. Le dieu était obligé, dans les hasards de l'émeute, de se faire commissaire de police, gendarme au besoin : une fois il lui arriva, n'obtenant nulle obéissance, d'arrêter un homme de sa main, et de le mener en prison.

La grande et souveraine autorité qui eût encouragé Lafayette et l'eût soutenu dans ces épreuves, était celle de Washington. Elle lui manqua entièrement. Washington était, comme on sait, le chef du parti qui voulait fortifier en Amérique l'unité du gouvernement. Le chef du parti contraire, Jefferson, avait fort encouragé l'élan de notre révolution. Washington, malgré son extrême discrétion, ne cachait pas à Lafayette son désir qu'il pût enrayer. Les Américains, sauvés par la France, et craignant d'être menés par elle trop loin contre les Anglais,

avaient trouvé prudent de concentrer leur reconnaissance sur des individus, Lafayette, Louis XVI. Peu comprirent notre situation, beaucoup furent du parti du Roi contre la France. Une chose d'ailleurs les refroidit, à quoi nous n'avions point songé, mais qui blessait leur commerce, une décision de l'Assemblée sur les tabacs et les huiles.

Les Américains, si fermes contre l'Angleterre en toute affaire d'intérêts, sont faibles et partiaux pour elle dans les questions d'idées. La littérature anglaise est toujours leur littérature. La cruelle guerre de presse que nous faisaient les Anglais influa sur les Américains, et par eux sur Lafayette. Du moins ils ne le soutinrent pas dans ses primitives aspirations républicaines. Il ajourna ce haut idéal, et se rabattit, au moins provisoirement, aux idées anglaises, à un certain éclectisme bâtard anglo-américain. Lui-même, Américain d'idées, était Anglais de culture, un peu même de figure et d'aspect.

Pour ce provisoire anglais, pour ce système de royauté démocratique ou *démocratie royale*, qui, disait-il, n'était bon que pour une vingtaine d'années, il fit une chose décisive, qui parut arrêter la révolution, et qui la précipita.

Reprenons les précédents.

Dès l'hiver de 90, l'armée fut travaillée de deux côtés à la fois, d'un côté par les sociétés patriotiques, de l'autre par la cour, par les officiers qui essayèrent, comme on a vu, de persuader aux soldats, qu'ils avaient été insultés dans l'Assemblée nationale.

En février, l'Assemblée augmenta la solde de quelques deniers. En mai, le soldat n'avait rien reçu encore de cette augmentation ; elle devint entièrement insignifiante, étant employée presque entièrement à une imperceptible augmentation des rations de pain.

Long retard et résultat nul. Les soldats se crurent volés. Dès longtemps, ils accusaient l'indélicatesse des

officiers, qui ne rendaient aucun compte des caisses des régiments. Ce qui est sûr, c'est que les officiers étaient tout au moins des comptables très-négligents, très-distraits, ennemis des écritures, nullement calculateurs. Dans les dernières années surtout, dans la langueur universelle de la vieille administration, la comptabilité militaire semble n'avoir plus existé. Pour citer un régiment, M. du Châtelet, colonel du régiment du Roi, étant à la fois comptable et inspecteur, ne comptait ni n'inspectait.

« Les soldats, dit M. de Bouillé, formèrent des comités, choisirent des députés, qui réclamèrent auprès de leurs supérieurs, d'abord avec assez de modération, des retenues qui avaient été faites... *Leurs réclamations étaient justes*, on y fit droit. » Il ajoute qu'alors, ils en firent d'injustes et d'*exorbitantes*. Qu'en sait-il? avec une comptabilité tellement irrégulière, qui pouvait faire le calcul?

Brest et Nancy furent le théâtre principal de cette étrange dispute, où l'officier, le noble, le gentilhomme, était accusé comme escroc.

Les officiers récriminèrent violemment, cruellement. Forts de leur position de chefs, et de leur supériorité dans l'escrime, ils n'épargnèrent aucune insolence au soldat, au bourgeois, ami du soldat. Ils ne se battaient pas contre le soldat; mais ils lui lançaient des maîtres d'armes, des spadassins payés, qui, sûrs de leurs coups, le mettaient en demeure ou de se livrer à une mort certaine, ou de reculer, de saigner du nez, de devenir ridicule. On en trouva un à Metz, qui, déguisé par les officiers, payé par eux à tant par tête, s'en allait le soir, tantôt en garde national, tantôt en bourgeois, insulter, blesser ou tuer. Et qui refusait de passer par cette épée infaillible, était le lendemain matin proclamé, moqué au quartier, un sujet de passe-temps et de gorge chaude.

Les soldats finirent par saisir le drôle, le reconnaître,

lui faire nommer les officiers qui lui prêtaient des habits. On ne lui fit pas de mal, on le chassa seulement avec un bonnet de papier, et son nom : Iscariote.

Les officiers découverts passèrent la frontière, et entrèrent, comme tant d'autres, dans les corps que l'Autriche dirigeait vers le Brabant.

Ainsi s'opérait la division naturelle : le soldat se rapprochait du peuple, l'officier de l'étranger.

Les fédérations furent une occasion nouvelle où la division éclata. Les officiers n'y parurent pas.

Ils se démasquèrent encore quand on exigea le serment. Imposé par l'Assemblée, retardé, prêté à contre-cœur, par plusieurs avec une légèreté dérisoire, il ne fit qu'ajouter le mépris à la haine que le soldat avait pour ses chefs. Ils en restèrent avilis.

Voilà l'état de l'armée, sa guerre intérieure. Et la guerre extérieure est proche. La nouvelle éclate en juillet que le Roi accorde passage aux Autrichiens qui vont étouffer la révolution des Pays-Bas. Le passage? ou le séjour?... qui sait s'ils ne cesseront pas, si le beau-frère Léopold ne logera pas fraternellement à Mézières ou à Givet?... La population des Ardennes, ne se fiant nullement à une armée si divisée, à Bouillé qui la commandait, voulut se défendre elle-même. Trente mille gardes nationaux s'ébranlèrent; ils marchaient aux Autrichiens, lorsqu'on sut que l'Assemblée nationale avait refusé le passage.

Les officiers, au contraire, ne cachaient nullement devant les soldats la joie que leur inspirait l'armée étrangère. Quelqu'un demandant si réellement les Autrichiens arrivaient : « Oui, dit un officier, ils viennent, et c'est pour vous châtier. »

Cependant les duels continuaient, augmentaient, et d'une manière effrayante. On les employait, comme à Lille, à l'épuration de l'armée. On profitait des disputes, des vaines rivalités qui s'élèvent entre les corps, souvent sans

qu'on sache pourquoi. A Nancy, ils allaient se battre 1,500 contre 1,500; un soldat se jeta entre eux, les força de s'expliquer, leur fit remettre l'épée au fourreau.

On donnait des congés en foule (à l'approche de l'ennemi !); beaucoup de soldats étaient renvoyés, et d'une manière infamante, avec des cartouches jaunes.

Les choses en étaient là, lorsque le régiment du Roi, qui était à Nancy avec deux autres (Mestre-de-camp et Châteauvieux, un régiment suisse), s'avisa de demander ses comptes aux officiers, et se fit payer par eux. Cela tenta Châteauvieux. Le 5 août, il envoya deux soldats au régiment du Roi, pour demander des renseignements sur l'examen des comptes. Ces pauvres Suisses se croyaient Français, voulaient faire comme les Français ; on leur rappela cruellement qu'ils étaient Suisses. Leurs officiers, aux termes des capitulations, étaient leurs juges suprêmes, à la vie et à la mort. Officiers, juges, seigneurs et maîtres, les uns, patriciens des villes souveraines de Berne et Fribourg; les autres, seigneurs féodaux de Vaud et autres pays sujets qui rendaient à leurs vassaux ce qu'ils recevaient en mépris de Berne. La démarche de leurs soldats leur parut trois fois coupable; soldats, sujets et vassaux, ils ne pouvaient jamais être assez cruellement punis. Les deux envoyés furent en pleine parade fouettés honteusement, passés par les courroies. Les officiers français regardaient et admiraient; ils complimentèrent les officiers suisses pour leur inhumanité.

Ils n'avaient pas calculé comment l'armée prendrait la chose. L'émotion fut violente. Les Français sentirent tous les coups qui frappaient les Suisses.

Ce régiment de Châteauvieux était et méritait d'être cher à l'armée, à la France. C'est lui qui, le 14 juillet 89, campé au champ de Mars, lorsque les Parisiens allèrent prendre des armes aux Invalides, déclara que jamais il ne tirerait sur le peuple. Son refus, évidemment, paralysa Besenval,

laissa Paris libre et maître de marcher sur la Bastille.

Il ne faut pas s'en étonner. Les Suisses de Châteauvieux n'étaient pas de la Suisse allemande, mais des hommes du pays de Vaud, des campagnes de Lausanne et de Genève. Quoi de plus Français au monde ?

Hommes de Vaud, hommes de Genève et de Savoie, nous vous avions donné Calvin, vous nous avez donné Rousseau. Que ceci soit entre nous un sceau d'alliance éternelle. Vous vous êtes déclarés nos frères au premier matin de notre premier jour, au moment vraiment redoutable où personne ne pouvait prévoir la victoire de la liberté.

Les Français allèrent prendre les deux Suisses battus le matin, les vêtirent de leurs habits, les coiffèrent de leurs bonnets, les promenèrent par la ville, et forcèrent les officiers suisses à leur compter à chacun cent louis d'indemnité.

La révolte ne fut d'abord qu'une explosion de bon cœur, d'équité, de patriotisme; mais, le premier pas franchi, les officiers ayant été une fois menacés, contraints de payer, d'autres violences suivirent.

Les officiers, au lieu de laisser les caisses des régiments au quartier où elles devaient être d'après les règlements, les avaient placées chez le trésorier, et disaient outrageusement qu'ils les feraient garder par la maréchaussée, comme contre des voleurs. Les soldats, par représailles, dirent qu'ils craignaient que les officiers n'emportassent la caisse en passant à l'ennemi. Ils la remirent au quartier. Elle était à peu près vide. Nouveau sujet d'accusation. Les soldats se firent donner, à compte sur ce qu'on leur devait, des sommes avec lesquelles les Français régalèrent les Suisses, et les Suisses les Français, puis les pauvres de la ville.

Ces orgies militaires n'entraînèrent nul désordre grave, si nous en croyons le témoignage des gardes nationaux

de Nancy à l'Assemblée. Cependant elles avaient quelque chose d'alarmant. La situation demandait évidemment un prompt remède.

Ni l'Assemblée, ni Lafayette, ne comprirent ce qu'il y avait à faire.

Ce qu'il eût fallu voir d'abord, c'est que les règles ordinaires n'étaient nullement applicables. L'armée n'était pas une armée. Il y avait là deux peuples en face, deux peuples ennemis, les nobles et les non-nobles. Ces derniers, les non-nobles, les soldats, avaient vaincu par la Révolution ; c'est pour eux qu'elle s'était faite. Croire que les vainqueurs continueraient d'obéir aux vaincus, qui les insultaient d'ailleurs, c'était une chose insensée. Beaucoup d'officiers avaient déjà passé à l'ennemi ; ceux qui restaient avaient différé, décliné le serment civique. Il était réellement douteux que l'armée pût obéir sans péril aux amis de l'ennemi.

Une seule chose était raisonnable, praticable, celle que conseillait Mirabeau : dissoudre l'armée, la recomposer. La guerre n'était pas assez imminente pour qu'on n'eût le temps de faire cette opération. L'obstacle, le grave obstacle, c'est que les puissants de l'époque, Mirabeau lui-même, Lafayette, les Lameth, tous ces révolutionnaires gentilshommes, n'auraient guère nommé officiers que des gentilshommes. Le préjugé, la tradition, étaient trop forts en faveur de ceux-ci : on n'attribuait aucun esprit militaire aux classes inférieures ; on ne devinait nullement la foule de vrais nobles qui se trouvaient dans le peuple.

Ce fut Lafayette qui, par son ami, le député Emmery, poussa l'Assemblée aux mesures fausses et violentes qu'elle prit contre l'armée, se faisant partie, et non juge, — partie, au profit de qui? de la contre-révolution.

Le 6 août, Lafayette fit proposer par Emmery, décréter par l'Assemblée, que, pour vérifier les comptes tenus par les officiers, le Roi nommerait des inspecteurs *choisis*

parmi les officiers, qu'on n'infligerait aux soldats de congés infamants qu'après un jugement selon les formes anciennes, c'est-à-dire *porté par les officiers*. Le soldat avait son recours au Roi, c'est-à-dire au ministre (officier lui-même), ou bien à l'Assemblée nationale, qui apparemment allait quitter ses travaux immenses pour se faire juge des soldats.

Ce décret n'était qu'une arme qu'on se ménageait. On avait hâte de *frapper un coup*. Rendu le 6, il fut sanctionné le 7 par le Roi. Le 8, M. de Lafayette écrivit à M. de Bouillé, qui devait *frapper le coup*. C'est le mot même dont il se sert, qu'il répète plusieurs fois[1].

M. de Lafayette n'était nullement sanguinaire. Ce n'est pas son caractère qu'on attaque ici, mais bien son intelligence.

Il s'imaginait que ce coup, violent, mais nécessaire, allait pour jamais rétablir l'ordre. L'ordre rétabli permettrait enfin de faire agir et fonctionner la belle machine constitutionnelle, la *démocratie royale*, qu'il regardait comme son œuvre, aimait et défendait avec l'amour-propre d'auteur.

Et ce premier acte, si utile au gouvernement constitutionnel, allait être accompli par l'ennemi de la constitution, M. de Bouillé, qui avait différé tant qu'il avait pu de lui prêter serment, et qui lui gardait rancune, — par un homme personnellement irrité contre les soldats qui tout récemment n'avaient tenu compte de ses ordres, et l'avaient forcé de payer une partie de ce qu'on leur devait. Était-ce bien là l'homme calme, impartial, désintéressé, à qui l'on pouvait confier une mission de rigueur? n'était-il pas à craindre qu'elle ne fût l'occasion d'une vengeance personnelle?

[1] *Mémoires de Lafayette*, lettre du 18 août 90, t. III, p. 135. — Je regrette que les historiens français et suisses aient généralement ou omis ou défiguré l'affaire de Châteauvieux.

M. de Bouillé dit lui-même qu'il avait un plan secret : Laisser se désorganiser la plus grande partie de l'armée, tenir à part, et sous une main ferme, quelques corps, surtout étrangers. Il est clair qu'avec ces derniers on pourrait accabler les autres.

Pour employer un tel homme en toute sûreté, sans se compromettre, Lafayette s'adressa directement aux Jacobins. Il effraya leurs chefs du péril d'une vaste insurrection militaire. Chose curieuse ! les députés Jacobins, dont les émissaires n'avaient pas peu contribué à soulever le soldat, n'en votèrent pas moins contre lui à l'Assemblée nationale. Tous les décrets répressifs furent votés *à l'unanimité*.

La cour fut tellement enhardie, qu'elle ne craignit pas de confier à Bouillé le commandement des troupes sur toute la frontière de l'Est, depuis la Suisse jusqu'à la Sambre. Ces troupes, il est vrai, n'étaient guère sûres. Il ne pouvait bien compter que sur vingt bataillons d'infanterie (allemands ou suisses) ; mais il avait beaucoup de cavalerie, vingt-sept escadrons de hussards allemands, et trente-trois escadrons de cavalerie française. De plus, ordre à tous les corps administratifs de l'aider de toute façon, de l'appuyer, spécialement par la garde nationale. M. de Lafayette, pour mieux assurer la chose, écrivit *fraternellement* à ces gardes nationales, et leur envoya deux de ses aides de camp ; l'un se fit aide de camp de Bouillé ; l'autre travailla d'une part à endormir la garnison de Nancy, d'autre part à rassembler les gardes nationales qu'on voulait mener contre elle.

Bouillé, qui nous explique lui-même son plan de campagne, laisse entrevoir beaucoup de choses lorsqu'il avoue : « Qu'il voulait, par Montmédy, s'assurer une communition avec Luxembourg et l'étranger. »

Dans sa lettre du 8 août, Lafayette disait à Bouillé que pour inspecteur des comptes on enverrait à Nancy un

officier, M. de Malseigne, qu'on faisait venir tout exprès de Besançon. C'était un choix fort menaçant. Malseigne passait pour être le « premier crâne de l'armée, » un homme fort brave, de première force pour l'escrime, très-fougueux, très-provoquant. Étrange vérificateur! il y avait bien à croire qu'il solderait en coups d'épée. Notez qu'on l'envoyait seul, comme pour signifier un défi.

Cependant, les soldats avaient écrit à l'Assemblée nationale; la lettre fut interceptée. Ils envoyèrent quelques-uns des leurs pour en porter une seconde, et Lafayette fit arrêter et la lettre et les porteurs, dès qu'ils arrivèrent à Paris.

Au contraire, on présenta à l'Assemblée, on lui lut l'accusation portée contre les soldats par la municipalité de Nancy, toute dévouée aux officiers. Emmery soutint hardiment que l'affaire de Châteauvieux (du 5 et 6 août) avait eu lieu *après qu'on eut proclamé* le décret de l'Assemblée qu'elle avait rendu le 6. Cette affaire, exposée ainsi, sans faire mention de sa date, semblait une violation du décret, non violé, puisqu'il était inconnu à Nancy, et qu'il fut fait à Paris le même jour. De même, on présenta aussi comme violant le décret du 6, une insurrection des soldats de Metz qui avait eu lieu plusieurs jours avant le 6.

Au moyen de cette exposition artificieuse et mensongère, on tira de l'Assemblée un décret passionné, indigné, qui avait déjà le caractère d'une condamnation des soldats; ils devaient, d'après ce décret, déclarer aux chefs leur erreur et leur repentir, même par écrit, s'ils l'exigeaient, c'est-à-dire remettre à leur adverse partie des preuves écrites contre eux. Décrété à l'unanimité; nulle observation: « Tout presse, tout brûle, dit Emmery; il y a péril dans le plus léger retard. »

Le 26, Malseigne arrive à Nancy, armé du décret.

L'ordre y était rétabli; Malseigne trouble, irrite, embrouille. Au lieu de vérifier, il commence par injurier. Au lieu de s'établir pacifiquement à l'Hôtel de Ville, il s'en va au quartier des Suisses, et refuse de leur faire droit pour ce qu'ils réclamaient des chefs. «Jugez-nous,» lui criaient-ils. Il veut sortir, on l'en empêche. Alors il recule trois pas, tire l'épée, blesse plusieurs hommes. L'épée casse; il en saisit une autre, et sort, sans trop se presser, à travers cette foule furieuse, qui pourtant respecte ses jours.

On avait ce qu'on voulait, une belle provocation, tout ce qui pouvait paraître une violation, un mépris des décrets de l'Assemblée. Les Suisses étaient compromis de la manière la plus terrible. Bouillé, pour leur donner lieu d'aggraver leur faute, leur fit ordonner de sortir de Nancy; sortir, c'était se livrer, non à Bouillé seulement, mais à leurs chefs, à leurs juges, ou plutôt à leurs bourreaux; ils savaient parfaitement les supplices effroyables que leur gardaient leurs officiers; ils ne sortirent point de la ville.

Bouillé n'avait plus qu'à agir. Il choisit, rassembla trois mille hommes d'infanterie, quatorze cents cavaliers, tous ou presque tous allemands. Pour donner un air un peu plus national à cette armée d'étrangers, les aides de camp de Lafayette couraient la campagne et tâchaient d'entraîner les gardes nationaux. Ils en amenèrent sept cents, aristocrates ou Fayettistes, qui suivirent Bouillé, et se montrèrent très-violents, très-furieux. Mais la masse des gardes nationaux, environ deux mille, ne se laissèrent pas tromper; ils comprirent parfaitement que le côté de Bouillé ne pouvait pas être celui de la Révolution; ils se jetèrent dans Nancy.

Les carabiniers de Lunéville, où s'était réfugié Malseigne, ne se soucièrent pas non plus de participer à l'exécution sanglante que l'on préparait. Eux-mêmes, ils

livrèrent Malseigne à leurs camarades; ce foudre de guerre fit son entrée à Nancy en pantoufles, robe de chambre et bonnet de nuit.

Bouillé tint une conduite étrange. Il écrit à l'Assemblée qu'il la prie de lui envoyer deux députés, qui puissent l'aider à arranger les choses. Et le même jour, sans attendre, il part pour les arranger lui-même à coups de canon.

Le 31 août, le jour même où le massacre se fit, on lisait à l'Assemblée cette lettre pacifique. Emmery et Lafayette essayaient de faire décréter : « Que l'Assemblée approuve ce que Bouillé fait et fera. » Une députation de la garde nationale de Nancy se trouva là heureusement pour protester, et Barnave proposa, fit adopter une proclamation ferme et paternelle, où l'Assemblée promettait de juger impartialement... Juger ! c'était un peu tard !... l'une des parties n'était plus.

Bouillé, parti de Metz le 28, le 29 de Toul, était le 31 fort près de Nancy. Trois députations de la ville, à onze heures, à trois, à quatre, vinrent au-devant de lui, et lui demandèrent ses conditions. Les députés étaient des soldats et des gardes nationaux (Bouillé dit de la populace, parce qu'ils n'avaient pas d'uniformes); ils avaient mis à leur tête des municipaux, tout tremblants, qui, arrivés près de Bouillé, ne voulurent pas retourner, et restèrent avec lui, l'autorisant encore par leur présence, par la crainte qu'ils témoignaient de revenir à Nancy. Les conditions du général étaient de n'en faire aucune, d'exiger d'abord que les régiments sortissent, remissent leur otage Malseigne, et *livrassent* chacun quatre des leurs, qui seraient jugés par l'Assemblée. Leur faire choisir, trahir, livrer eux-mêmes quelques-uns de leurs camarades, cela était dur, déshonorant pour les Français, mais horrible pour les Suisses, qui savaient parfaitement qu'ils n'iraient jamais au jugement de l'Assemblée, qu'en

vertu des capitulations leurs chefs les réclameraient pour être pendus, roués vifs, ou mourir sous le bâton.

Les deux régiments français (du Roi et Mestre-de-camp) se soumirent, rendirent Malseigne, commencèrent à sortir de la ville. Resta le pauvre Châteauvieux, dans son petit nombre, deux bataillons seulement; quelques-uns des nôtres pourtant rougirent de l'abandonner; beaucoup de vaillants gardes nationaux de la banlieue de Nancy vinrent aussi, par un instinct généreux, se ranger auprès des Suisses, et voulurent partager leur sort. Tous ensemble ils occupèrent la porte de Stainville, la seule qui fût fortifiée.

Si Bouillé eût voulu épargner le sang, il n'avait qu'une chose à faire : s'arrêter un peu à distance, attendre que les régiments français fussent sortis, puis faire entrer quelques troupes par les autres portes, et placer ainsi les Suisses entre deux feux ; il les aurait eus sans combat.

Mais alors, où était la gloire? où était *le coup imposant* que la cour et Lafayette avaient attendu de Bouillé?

Celui-ci raconte lui-même deux choses qui sont contre lui : d'abord, qu'il avança jusqu'à trente pas de la porte, c'est-à-dire qu'il mit en face, en contact, des ennemis, des rivaux, des Suisses et des Suisses, qui ne pouvaient manquer de s'injurier, se provoquer, se renvoyer le nom de traîtres. Deuxièmement, il quitta la tête de la colonne pour parler à des députés qu'il eût pu fort bien faire venir; son absence eut l'effet naturel qu'on devait attendre : on s'injuria, on cria, enfin on tira.

Ceux de Nancy disent que tout commença par les hussards de Bouillé; Bouillé accuse les soldats de Châteauvieux. On a peine à comprendre pourtant comment ceux-ci, en si grand danger, s'avisèrent de provoquer. Ils voulaient tirer le canon; un jeune officier breton, Désilles, aussi hardi qu'obstiné, s'asseoit sur la lumière même, renversé de là, il embrasse le canon, grave incident qui

permettait aux gens de Bouillé d'avancer; on ne put l'arracher du canon qu'à grands coups de baïonnettes.

Bouillé accourt, se rend maître de la porte, lance ses hussards dans la ville, à travers une fusillade très-nourrie qui partait de toutes les fenêtres. Ce n'était pas évidemment Châteauvieux seul qui tirait, ni seulement les gardes nationaux de la banlieue, mais la plus grande partie de la population pauvre s'était déclarée pour les Suisses. Cependant les officiers des deux régiments français suivirent l'exemple de Désilles, et avec plus de bonheur; ils parvinrent à retenir les troupes dans les casernes. Dès lors Bouillé ne pouvait manquer de venir à bout de la ville.

Le soir, l'ordre était rétabli, les régiments français partis, les Suisses de Châteauvieux moitié tués, moitié prisonniers. Ceux qui ne se rendirent pas de suite furent trouvés les jours suivants, égorgés. Trois jours après, on en prit encore un, qu'on coupa en morceaux dans le marché ; dix mille témoins l'ont pu voir.

Après le massacre, la ville eut un spectacle plus affreux encore, un supplice immense. Les officiers suisses ne se contentèrent pas de décimer ce qui restait de leurs soldats, il y eût eu trop peu de victimes : ils en firent pendre vingt et un. Cette atrocité dura tout un jour; et, pour couronner la fête, le vingt-deuxième fut roué.

L'ignoble, l'infâme pour nous, c'est que ces Nérons ayant condamné encore cinquante Suisses aux galères (probablement tout ce qui restait en vie), nous reçûmes ces galériens; nous eûmes la noble mission de les mener et de les garder à Brest. Ces gens, qui n'avaient pas voulu tirer sur nous le 14 juillet, eurent pour récompense nationale de traîner le boulet en France.

Le même jour, 31 août, nous l'avons dit, l'Assemblée avait fait la promesse pacifique d'une justice impartiale. Antérieurement elle avait voté deux commissaires pacifi-

cateurs. Bouillé, qui les demandait, ne les avait pas attendus; il avait vidé le procès par l'extermination de l'une des deux parties. L'Assemblée apparemment va désapprouver Bouillé!

Au contraire... L'Assemblée, sur la proposition de Mirabeau, remercie solennellement Bouillé, et approuve sa conduite; on vote des récompenses aux gardes nationaux qui l'ont suivi, aux morts des honneurs funèbres dans le champ de Mars, des pensions à leurs familles.

Louis XVI ne montra point dans cette occasion l'horreur du sang qui lui était ordinaire. Le vif désir qu'il avait de voir l'ordre rétabli fit qu'il eut, de *cette affligeante mais nécessaire affaire, une extrême satisfaction.* Il remercia Bouillé de sa bonne conduite, et l'engagea *à continuer.* « Cette lettre, dit Bouillé, peint la bonté, la sensibilité de son cœur. »

« Ah! dit l'éloquent Loustalot, ce n'est pas là le mot d'Auguste, quand, au récit du sang versé, il se battait la tête aux murs, et disait : Varus, rends-moi mes légions! »

La douleur des patriotes fut grande pour cet événement. Loustalot n'y résista pas. Ce jeune homme, qui, sorti à peine du barreau de Bordeaux, était devenu en deux ans le premier des journalistes, le plus populaire à coup sûr (puisque ses *Révolutions de Paris* se tirèrent quelquefois à 200,000 exemplaires), Loustalot prouva qu'il était le plus sincère aussi de tous, celui qui portait le plus vivement la liberté au cœur, vivait d'elle, mourait de sa mort. Ce coup lui parut ajourner pour longtemps, pour toujours, l'espérance de la patrie. Il écrivit sa dernière feuille, pleine d'éloquence et de douleur, une douleur mâle, sans larmes, mais d'autant plus âpre, de celles auxquelles on ne survit pas. Quelques jours après le massacre, il mourut, à l'âge de vingt-huit ans.

CHAPITRE IV

LES JACOBINS

Danger de la France. — L'affaire de Nancy rend la garde nationale suspecte. Nouveaux troubles du Midi. Fédération contre-révolutionnaire de Jalès. Le Roi consulte le pape; il proteste auprès du roi d'Espagne (6 octobre 1790). Accord de l'Europe contre la Révolution. L'Europe tire une force morale de l'intérêt qu'inspire Louis XVI. — Nécessité d'une grande association de surveillance. Origine des Jacobins, 1789. Exemple d'une fédération jacobine. Quelles classes recrutaient les Jacobins. Avaient-ils un *Credo* précis? En quoi modifiaient-ils l'ancien esprit français? Ils formaient un corps de surveillants et accusateurs, une inquisition contre une inquisition. — La société de Paris est d'abord une réunion de députés (oct. 89). Elle prépare les lois et organise une police révolutionnaire. La Révolution reprend l'offensive (sept. 90). Fuite de Necker. Terreur des nobles duellistes. Les Jacobins lui opposent la terreur du peuple. L'hôtel Castries saccagé (13 novembre 1790)

Le massacre de Nancy est une ère vraiment funeste, d'où l'on pourrait dater les premiers commencements des divisions sociales, qui plus tard, développées avec l'industrialisme, sont devenues de nos jours l'embarras réel de la France, le secret de sa faiblesse, l'espoir de ses ennemis.

L'aristocratie européenne, son grand agent, l'Angleterre, doivent ici remercier leur bonne fortune. La Révolution aura comme un bras lié, un seul bras pour lutter contre elles.

Ce petit combat de Nancy eut les effets d'une grande victoire morale. Il rendit suspectes d'aristocratie les deux forces que venait de créer la Révolution, ses propres municipalités révolutionnaires, sa garde nationale.

On dit, on répéta, on crut, et plusieurs disent encore, que la garde nationale avait combattu pour Bouillé. Et cependant on a vu qu'avec les lettres de Lafayette, avec tous les efforts de ses aides de camp envoyés exprès de Paris, Bouillé ne put ramasser, sur une route assez longue, que sept cents gardes nationaux, des nobles très-probablement, leurs fermiers, gardes-chasses, etc. Mais les vrais gardes nationaux, les paysans propriétaires de la banlieue de Nancy, fournissant à eux seuls deux mille hommes, prirent parti pour les soldats, et, malgré l'abandon des deux régiments français, tirèrent sur Bouillé.

Naguère, à la nouvelle que les Autrichiens avaient obtenu le passage, trente mille gardes nationaux s'étaient mis en mouvement.

Chose bizarre. Ce furent surtout les amis de la Révolution, qui accréditèrent ce bruit, que la garde nationale avait pris parti pour Bouillé. Leur haine pour Lafayette, pour l'aristocratie bourgeoise qui tendait à se fortifier dans la garde nationale de Paris, leur fit écrire, imprimer, répandre ce que la Contre-Révolution voulait faire croire à l'Europe.

La conclusion fut pour l'Europe, qu'il fallait bien que cette révolution française fût vraiment une chose exécrable pour que les deux forces qu'elle avait créées, les municipalités, la garde nationale, se tournassent déjà contre elle.

Lafayette armant Bouillé, l'autorité révolutionnaire ne pouvant rétablir l'ordre qu'avec l'épée de la Contre-Révolution! quoi de plus propre à persuader que celle-ci avait la vraie force, qu'elle était le vrai parti social? Le Roi, les prêtres, les nobles, se confirment dans la con-

viction qu'ils ont de la légitimité de leur cause. Ils s'entendent et se rapprochent; divisés et impuissants dans la période précédente, ils vont se ralliant dans celle-ci, se fortifiant les uns par les autres.

Les compagnies qu'on croyait mortes relèvent bravement la tête. Le parlement de Toulouse casse les procédures d'une municipalité contre ceux qui foulaient aux pieds la cocarde tricolore. La cour des aides donne gain de cause à ceux qui refusaient des payements en assignats. Les percepteurs n'en veulent point. Les fermiers généraux défendent à leurs gens de les recevoir. Repousser la monnaie de la Révolution, c'est un moyen très-simple de la prendre par famine, de lui faire faire banqueroute et la vaincre sans combat.

Mais les fanatiques veulent le combat, tout cela est trop lent pour eux. Ceux de Montauban poursuivent à coups de pierres les patrouilles d'un régiment patriote. Dans l'un des meilleurs départements, celui de l'Ardèche, les agents de l'émigration, des Froment et des Antraigues, organisent un vaste et audacieux complot pour employer les forces de la garde nationale contre elle-même, pour tourner les fédérations à la ruine de l'esprit qui les dicta. On appelle à une fête fédérative près du château de Jalès, les gardes nationaux de l'Ardèche, de l'Hérault et de la Lozère, sous prétexte de renouveler le serment civique. Cela fait, la fête finie, le comité fédératif, les maires et les officiers de gardes nationales, les députés de l'armée, montent au château de Jalès, et là, arrêtent que le comité sera permanent, qu'il restera constitué en un corps autorisé, salarié, qu'il sera le point central des gardes nationales, qu'il connaîtra des pétitions de l'armée, qu'il fera rendre les armes aux catholiques de Nîmes, etc. Et tout ceci n'était pas une petite conspiration occulte d'aristocratie. Il y avait une base de fanatisme populaire. Des gardes nationales avaient au chapeau la croix des Confré-

ries du Midi, des bataillons entiers portaient la croix pour bannière. Un certain abbé Labastide, général de ces croisés, ayant cinq gardes du corps pour aides de camp, caracolait sur un cheval blanc, appelant ces paysans à marcher sur Nîmes, à aller délivrer leurs frères captifs, martyrs pour la foi.

L'Assemblée nationale, avertie et alarmée, lança un décret pour dissoudre cette assemblée de Jalès, décret si peu efficace, qu'elle durait encore au printemps.

L'idée qui se répandait, s'affermissait dans les esprits, qu'une grande partie de la garde nationale était favorable à la Contre-Révolution, dut contribuer plus qu'aucune autre chose à faire sortir le Roi de ses irrésolutions, et lui faire faire en octobre deux démarches décisives. Il se trouvait à cette époque irrévocablement fixé sur la question religieuse, celle qui lui tenait le plus au cœur. En juillet, il avait consulté l'évêque de Clermont pour savoir s'il pouvait, sans mettre son âme en péril, sanctionner la constitution du clergé. À la fin d'août, il avait adressé la même question au pape. Quoique le pape n'ait fait aucune réponse ostensible, craignant d'irriter l'Assemblée et de lui faire précipiter la réunion d'Avignon, on ne peut douter qu'il n'ait en septembre fait savoir au Roi sa vive improbation des actes de l'Assemblée. Le 6 octobre, Louis XVI envoya au roi d'Espagne, son parent, sa protestation contre tout ce qu'il pourrait être contraint de sanctionner. Il adopta dès lors l'idée de fuite qu'il avait toujours repoussée, non pas d'une fuite pacifique à Rouen, qu'avait conseillée Mirabeau, mais d'une fuite belliqueuse dans l'Est, pour revenir à main armée. Ce projet, celui qu'avait toujours recommandé Breteuil, l'homme de l'Autriche, l'homme de Marie-Antoinette, fut reproduit en octobre par l'évêque de Pamiers, qui le fit agréer du Roi, obtint plein pouvoir pour Breteuil de traiter avec les puissances étrangères, et

fut renvoyé de Paris pour s'entendre avec Bouillé.

Ces négociations, commencées par l'évêque, furent continuées par M. de Fersen, un Suédois, très-personnellement, très-tendrement attaché à la Reine depuis longues années, qui revint exprès de Suède, et lui fut très-dévoué.

L'Espagne, l'Empereur, la Suisse, répondirent favorablement, promirent des secours.

L'Espagne et l'Angleterre, qui semblaient près de faire la guerre, traitèrent le 27 octobre. L'Autriche ne tarda pas à s'arranger avec les Turcs, la Russie avec la Suède. De sorte qu'en quelques mois l'Europe se trouva réunie d'un côté, et la Révolution était toute seule de l'autre.

Allons avec ordre et méthode. C'est assez de tuer une révolution par an. Celle de Br bant, cette année. Celle de France à l'année prochaine.

Beau spectacle! L'Europe contre le Brabant, le monde uni, marchant en guerre, la terre tremblant sous les armées... et pour écraser une mouche. Et encore avec toutes ces forces, les braves employaient de surcroît les armes de la perfidie. Les Autrichiens, pas Lamarck, ami, agent de la Reine, avaient divisé les Belges, amusant leurs *progressistes*, leur donnant espoir de progrès, leur montrant un monde d'or dans le cœur du philanthrope et sensible Léopold. Le jour où Léopold fut sûr de l'Angleterre et de la Prusse, il se moqua d'eux.

Voilà ce qui serait arrivé chez nous aux Mirabeau, aux Lafayette, à ceux qui soutenaient le Roi par intérêt, ou par un dévouement de bon cœur et de pitié. Chose grave, et qui faisait le danger le plus profond peut-être de la situation, c'est que la royauté si cruellement oppressive en Europe, si brutalement tyrannique pour les faibles (naguère à Genève, en Hollande, maintenant à Bruxelles, à Liége), la royauté, dis-je, en même temps intéressait à Paris, elle tirait de Louis XVI et de sa famille une incal-

culable force de sympathie, de pitié. Ainsi elle allait de l'épée et du poignard, et c'est sur elle qu'on pleurait. La captivité du Roi, objet de tous les entretiens chez toutes les nations du monde, y faisait ce qu'il y a de plus rare dans nos temps modernes, de plus puissant, de plus terrible, une légende populaire ! une légende contre la France. Tout le monde parlait de Louis XVI, et personne ne parlait de la pauvre petite Liége barbarement étouffée par le beau-frère de Louis XVI. Liége, notre avant-garde du Nord, qui jadis pour nous sauver a péri deux ou trois fois, Liége, notre Pologne de Meuse... dédaigneusement écrasée entre ces colosses du Nord, sans que personne y regarde. Mais qu'est-ce donc que le cœur de l'homme, s'il faut qu'il y ait des caprices si injustes dans sa pitié ?...

De quelque côté que je regarde, je vois un immense, un redoutable filet, tendu de partout, du dehors et du dedans. Si la Révolution ne trouve une force énergiquement concentrée d'association, si elle ne se contracte pas dans un violent effort d'elle-même sur elle-même, je crois que nous périssons. Ce ne sont pas les innocentes fédérations, qui mêlaient indistinctement les amis et les ennemis dans l'aveugle élan d'une sensibilité fraternelle, ce ne sont pas elles, ne l'espérons pas, qui nous tireront d'ici.

Il faut des associations tout autrement fortes, il y faut les Jacobins.

Une organisation vaste et forte de surveillance inquiète sur l'autorité, sur ses agents, sur les prêtres et sur les nobles. Les Jacobins ne sont pas la Révolution, mais l'œil de la Révolution, l'œil pour surveiller, la voix pour accuser, le bras pour frapper.

Associations spontanées, naturelles, auxquelles on aurait tort de chercher une origine mystérieuse, ou bien des dogmes cachés. Elles sortirent de la situation même, du besoin le plus impérieux, celui du salut. Elles furent

une publique et patente conjuration contre la conspiration, en partie visible, en partie cachée, de l'aristocratie.

Il serait fort injuste pour cette grande association d'en placer l'unique origine, d'en resserrer toute l'histoire dans la société de Paris. Celle-ci, mêlée, plus qu'aucune autre, d'éléments impurs, spécialement d'Orléanisme, plus audacieuse aussi, peu scrupuleuse sur le choix des moyens, a souvent poussé ses sœurs, les sociétés de provinces, qui la suivaient docilement, dans des voies machiavéliques.

Le nom de *société mère*, que l'on emploie trop souvent, ferait croire que toutes les autres furent des colonies envoyées de la rue Saint-Honoré. La société centrale fut *mère* de ses sœurs, mais ce fut par adoption.

Celles-ci naissent d'elles-mêmes. Elles sont toutes ou presque toutes des clubs improvisés dans quelque danger public, quelque vive émotion. Des foules d'hommes alors se rassemblent. Quelques-uns persistent, et, même quand la crise est finie, continuent de se rassembler, de se communiquer leurs craintes, leurs défiances ; ils s'inquiètent, s'informent, écrivent aux villes voisines, à Paris. Ceux-ci, ce sont les Jacobins.

La situation néanmoins n'est pas toute dans la formation de ces sociétés. Leur origine tient aussi à une spécialité de caractère. Le Jacobin est une espèce originale et particulière. Beaucoup d'hommes sont nés Jacobins.

Dans l'entraînement général de la France, aux moments de sympathies faciles et crédules, où le peuple sans défiance se jeta dans les bras de ses ennemis, cette classe d'hommes, plus clairvoyante, ou moins sympathique, se tient ferme et défiante. On les voit dans les fédérations, paraître aux fêtes, se mêler à la foule, formant plutôt un corps à part, un bataillon de surveillance, qui, dans l'enthousiasme même, témoigne des périls de la situation.

Quelques-uns firent leur fédération à part, entre eux, à huis clos. Citons un exemple.

Je vois dans un acte inédit de Rouen, que le 14 juillet 1790, trois Amis de la Constitution (c'est le nom que prenaient alors les Jacobins) se réunissent chez une dame veuve, personne riche et considérable de la ville; ils prêtent dans ses mains le serment civique. On croit voir Caton et Marcie dans Lucain : « Junguntur taciti contentique auspice Bruto... » Ils envoient fièrement l'acte de leur fédération à l'Assemblée nationale, qui recevait en même temps celui de la grande fédération de Rouen, où parurent les députés de soixante villes et d'un demi-million d'hommes.

Les trois Jacobins sont un prêtre, aumônier de la conciergerie, et deux chirurgiens. L'un d'eux a amené son frère, imprimeur du Roi à Rouen. Ajoutez deux enfants, neveu et nièce de la dame, et deux femmes, peut-être de sa clientèle ou de sa maison. Tous les huit jurent dans les mains de cette Cornélie, qui, seule ensuite, fait serment.

Petite société, mais complète, ce semble. La dame (veuve d'un négociant ou armateur) représente les grandes fortunes commerciales. L'imprimeur, c'est l'industrie. Les chirurgiens, ce sont les capacités, les talents, l'expérience. Le prêtre, c'est la Révolution même; il ne sera pas longtemps prêtre : c'est lui qui écrit l'acte, le copie, le notifie à l'Assemblée nationale. Il est l'agent de l'affaire, comme la dame en est le centre. Par lui, cette société est complète, quoiqu'on n'y voie pas le personnage qui est la cheville ouvrière de toute société semblable, l'avocat, le procureur. Prêtre du Palais de Justice, de la Conciergerie, aumônier de prisonniers, confesseur de suppliciés, hier dépendant du Parlement, Jacobin aujourd'hui et se notifiant tel à l'Assemblée nationale, pour l'audace et l'activité, celui-ci vaut trois avocats.

Qu'une dame soit le centre de la petite société, il ne faut pas s'en étonner. Beaucoup de femmes entraient dans ces associations, des femmes fort sérieuses, avec toute la ferveur de leurs cœurs de femmes, une ardeur aveugle, confuse, d'affections et d'idées, l'esprit de prosélytisme, toutes les passions du moyen âge au service de la foi nouvelle. Celle dont nous parlons ici avait été sérieusement éprouvée ; c'était une dame juive qui vit se convertir toute sa famille, et resta israélite ; ayant perdu son mari, puis son enfant (par un accident affreux), elle semblait, en place de tout, adopter la Révolution. Riche et seule, elle a dû être facilement conduite par ses amis, je le suppose, à donner des gages au nouveau système, à y embarquer sa fortune par l'acquisition des biens nationaux.

Pourquoi cette petite société fait-elle sa fédération à part ? c'est que Rouen en général lui semble trop aristocrate, c'est que la grande fédération des soixante villes qui s'y réunissent, avec ses chefs, MM. d'Estouteville, d'Herbouville, de Sévrac, etc., cette fédération, mêlée de noblesse, ne lui paraît pas assez pure ; c'est qu'enfin elle s'est faite le 6 juillet, et non le 14, au jour sacré de la prise de la Bastille. Donc, au 14, ceux-ci, fièrement isolés chez eux, loin des profanes et des tièdes, fêtent la sainte journée. Ils ne veulent pas se confondre ; sous des rapports divers, ils sont une élite, comme étaient la plupart de ces premiers Jacobins, une sorte d'aristocratie, ou d'argent, ou de talent, d'énergie, en concurrence naturelle avec l'aristocratie de naissance.

Peu de peuple, à cette époque, dans les sociétés jacobines, point de pauvres[1]. Dans les villes cependant où il y avait rivalité de deux clubs, où le club aristocratique

[1] Justement par la raison que plusieurs de ces sociétés se proposaient d'aider les pauvres et faisaient contribuer leurs membres à cet effet. Elles divisaient leurs membres en économes, introducteurs, rapporteurs, lecteurs, observateurs, consolateurs, etc.

(comme il arriva parfois) usurpait le titre d'Amis de la constitution, l'autre club du même nom ne manquait pas, pour se fortifier, de se rendre plus facile sur les admissions, de recevoir parmi ses membres des petites gens, boutiquiers et petits industriels. A Lyon, et sans doute dans quelques villes manufacturières, les ouvriers assistèrent de bonne heure aux discussions des clubs.

Le vrai fonds des clubs jacobins, c'était, non pas les derniers, non pas les premiers, mais une classe distinguée, quoique secondaire, qui dès longtemps avait une guerre sourde contre ceux des premiers rangs : l'avocat, par exemple, contre le magistrat qui l'écrasait de sa morgue, le procureur, le chirurgien, voulant s'élever au niveau de l'avocat, du médecin, le prêtre contre l'évêque. Le chirurgien, dans ce siècle, avait, à force de mérite, rompu la barrière, monté presque à l'égalité. Le Châtelet entretenait une guerre contre le parlement ; il vainquit en 89, et fut un moment (qui l'eût cru?) le grand tribunal national. Le célèbre fondateur des Jacobins de Paris, Adrien Duport, était un homme du Châtelet, qui monta au parlement, mais qui, à la Révolution, reparut homme du Châtelet, brisa les parlementaires.

Tout cela ensemble faisait des Jacobins une classe d'hommes âpre, défiante, très-ardente et très-contenue, plus positive et plus habile qu'on ne l'aurait attendu de leurs théories peu précises.

Quoique les vieilles jalousies, les ambitions nouvelles, aient été un puissant aiguillon pour eux, quoique les intrigues de divers partis aient exploité ces sociétés, leur caractère en général, très-fortement exprimé dans l'exemple que nous avons cité, est originairement celui d'associations naturelles, spontanées, formées par une véritable religion patriotique, une dévotion austère à la liberté, une pureté civique, fort exigeante et tendant toujours à l'épuration.

Quel était le symbole de ces petites églises? Cette foi ardente avait-elle un *credo* bien arrêté? Non, très-vague encore, alliant, sans s'en douter, des principes contradictoires. Tous, presque tous, royalistes, à cette époque, et pourtant fort aigres pour le Roi. Tous dominés par Rousseau, par le fameux principe de la philosophie du siècle: Revenez à la nature. Et néanmoins, avec cela, plusieurs se croyaient chrétiens, se rattachaient, au moins de nom, à la vieille croyance qui condamne la nature, qui la croit gâtée, déchue.

Cette contradiction même, cette ignorance, cette foi au principe nouveau peu approfondi encore, a quelque chose de respectable. C'est la foi au dieu inconnu. Et cette foi en eux n'est pas moins active. Elle élève, fortifie les âmes. Comme leur maître Rousseau, ils élèvent leurs regards, dirigent leur émulation vers les nobles modèles antiques, vers les héros de Plutarque. S'ils n'entrent pas bien au fond du génie de l'antiquité, ils en sentent du moins l'austérité morale, la force stoïque, y puisent l'inspiration des dévouements civils; ils apprennent d'elle ce qu'elle a le mieux su, ce qu'eux-mêmes ils auront besoin, dans leurs périlleuses voies, de savoir, d'embrasser: la mort!

Chose grave à dire aussi: ils puisent là une profonde modification à l'esprit de l'ancienne France.

Cet esprit tenait à deux choses, presque impossibles à concilier avec la Révolution, avec la lutte violente qu'elle devait soutenir. D'une part, une certaine facilité de confiance et de croyance, une déférence trop grande pour les autres, une certaine fleur de politesse et de douceur, — charmantes et fatales qualités qui dans tant d'occasions ont donné prise sur nous. L'autre caractère du vieil esprit français tenait à ce qu'on appelle l'honneur, à certaines délicatesses de procédés, à certains préjugés aussi, à la facilité, par exemple, avec laquelle on admettait

qu'un homme, pour vous avoir insulté, eût droit de vous égorger, opinion qui, en théorie, part de l'estime du courage, et qui, en pratique, livre souvent les braves aux habiles.

Ces deux traits de l'ancienne France furent méprisés des Jacobins.

Adversaires des prêtres, obligés de lutter contre une vaste association dont la confession et la délation sont les premiers moyens, les Jacobins employèrent des moyens analogues, ils se déclarèrent hardiment amis de la délation ; ils la proclamèrent le premier des devoirs du citoyen. La surveillance mutuelle, la censure publique, même la délation cachée, voilà ce qu'ils enseignèrent, pratiquèrent, s'appuyant à ce sujet des plus illustres exemples de l'antiquité. La cité antique, grecque et romaine, la petite cité monastique du moyen âge, qu'on appelle couvent, abbaye, ont pour principe le devoir de perfectionner, épurer toujours, par la surveillance que tous les membres de l'association exercent les uns sur les autres. Et tel est aussi le principe que les Jacobins appliquent à la société tout entière.

Nés dans un grand danger national, au milieu d'une immense conspiration, que niaient les conspirateurs (dont ils se sont vantés depuis), les Jacobins formèrent, pour le salut de la France, une légion, un peuple d'accusateurs publics.

Mais, à la grande différence de l'inquisition du moyen âge, qui, par le confessionnal et mille moyens différents, pénétrait jusqu'au fond des âmes, l'inquisition révolutionnaire n'avait à sa disposition que des moyens extérieurs, des indices souvent incertains. De là une défiance excessive, maladive, un esprit d'autant plus soupçonneux, qu'il avait moins de certitude d'atteindre le fond. Tout alarmait, tout inquiétait, tout paraissait *suspect*.

Craintes trop naturelles dans le péril où l'on voyait la

France, la Révolution, la cause de la liberté et du genre humain ! Cette heureuse révolution, attendue mille ans, arrivée enfin hier, et déjà près de périr! Arrachée d'un coup tout à l'heure à ceux qui l'avaient embrassée, mise au fond de leur cœur, comme la meilleure part d'eux-mêmes. Ce n'était plus un bien extérieur qu'il s'agissait de leur ôter, mais leur vie... Nul n'eût survécu.

Pour faire justice aux Jacobins, il faut se replacer au moment, et dans la situation comprendre les nécessités où ils se trouvèrent.

Ils étaient en face d'une association immense, mi-partie d'idiots, et mi-partie de coquins, ce qu'on appelait, ce qu'on appelle le monde des *honnêtes* gens.

D'une part, deux délateurs : Le Roi, qui tout à l'heure dénonce son peuple à l'Europe, et le prêtre qui dénonce le peuple aux simples, aux femmes, à la Vendée.

D'autre part, l'inepte alliance de Lafayette avec Bouillé, au profit de celui-ci, et qui (avec bonne intention) irait mettre la Révolution aux mains de ses ennemis.

Qui peut dire, dans le détail, ville par ville, dans les campagnes et les villages, ce que c'était que l'association du monde des *honnêtes* gens ?

Du monde-prêtres, du monde-femmes, du monde-nobles et quasi-nobles.

Les femmes ! quelle puissance ! Avec de tels auxiliaires, qu'est-il besoin de la presse ? leur parole est un véhicule bien autrement efficace. Vraie force, d'autant plus forte qu'elle n'a rien de cassant, qu'elle cède, est élastique, fléchit pour se mieux relever. Dites-leur un mot à l'oreille, il court, il va, il agit, le jour, la nuit, le matin, au lit, au foyer, au marché, et le soir, dans la causerie, devant les portes, partout, sur l'homme, sur l'enfant, sur tous... Trois fois homme qui y résiste !

Voilà un obstacle réel, terrible pour la Révolution. Et

qu'est-ce, au prix, que l'étranger, toutes les armées de l'Europe...? Ayons pitié de nos pères.

Maintenant, qui voudrait entrer dans le détail irritant du monde noble et quasi-noble? De la pourriture antique des parlementaires, de leur ancienne police, l'obstacle le plus réel que Lafayette assure avoir trouvé dans Paris. De la clientèle basse, servile de marchands, petits rentiers, créanciers minimes, qui se rattachaient au clergé, aux nobles.

Et ces nobles se retrouvaient, par la grâce de Lafayette et des lois révolutionnaires, chefs, officiers de leurs clients dans la garde nationale.

Pour résister à tout cela, il fallait à la nouvelle association une organisation très-forte. Elle se trouva dans la société de Paris. L'originalité primitive de celle-ci fut moins dans les théories que dans le génie pratique de ses fondateurs.

Le principal fut Duport, et il resta pendant longtemps la tête même des Jacobins. « Ce que Duport a pensé, disait-on, Barnave le dit, et Lameth le fait. » Mirabeau les appelait le *triumgueusat*. A la vigueur des coups qu'ils portèrent à la royauté, on les crut républicains, on leur attribua un dessein profond, un projet bien arrêté de changer tout de fond en comble. Eux-mêmes, ils étaient flattés de cette mauvaise renommée. Ils ne la méritaient pas. Ils n'étaient qu'inconséquents. Il se trouva au jour critique qu'ils étaient partisans de la monarchie qu'ils avaient détruite.

Duport était pourtant un penseur, une tête forte, et plus complète que celle de ses collègues; homme de spéculation, il avait en même temps beaucoup d'expérience révolutionnaire, avant la révolution même. Rival de d'Esprémesnil au parlement, il avait été l'un des principaux moteurs de la résistance contre Calonne et Brienne. Il devait connaître à fond l'action secrète de la police par-

lementaire, l'organisation des émeutes de la basoche et du peuple en faveur du parlement.

Pendant les élections de 89, il commença à réunir chez lui plusieurs hommes politiques (rue du Grand-Chantier, près du Temple). Mirabeau, Sieyès, y vinrent, et n'y voulurent pas retourner. « Politique de caverne! » dit Sieyès. Le grand métaphysicien ne voulait agir que par les idées. Duport, au secours des idées, voulait appeler l'intrigue souterraine, l'agitation populaire, l'émeute, s'il le fallait.

Nouvelle réunion à Versailles. Celle-ci, dont le fond était la députation de Bretagne, s'appela le club Breton. Là, se préparait, sous l'influence de Duport, Chapelier, etc., plusieurs des mesures hardies qui sauvèrent la Révolution naissante. La minorité de la noblesse, mi-partie de grands seigneurs philanthropes et de courtisans mécontents, se mêla à ce club Breton, et y importa un esprit fort divers, fort équivoque. Des courtisans révolutionnaires, les plus intrigants, les plus audacieux, étaient les frères Lameth, jeunes colonels, d'une famille très-favorisée de la cour, mais point satisfaite.

Nobles d'Artois, ils avaient été élus en Franche-Comté. Et ce fut un député de cette dernière province, très-probablement leur homme, qui, en octobre 89, quand l'Assemblée fut à Paris, loua un local aux Jacobins pour réunir les députés. Les moines louèrent leur réfectoire pour deux cents francs, et pour deux cents francs le mobilier, tables, chaises. Plus tard, le local ne suffisant pas, le club se fit prêter la bibliothèque et enfin l'église. Les tombeaux des anciens moines, l'école ensevelie de Saint-Thomas, les confrères de Jacques Clément, se trouvèrent ainsi les muets témoins et les confidents des intrigues révolutionnaires.

Outre les membres du club Breton, beaucoup de députés qui n'étaient jamais venus à Paris, qui n'étaient pas

fort rassurés après les scènes d'octobre, et se croyaient comme perdus dans cet océan de peuple, s'étaient logés rue Saint-Honoré, près les uns des autres, pour se retrouver au besoin. Ils étaient là à la porte de l'Assemblée, qui siégeait alors au Manége, à l'endroit où se croisent les rues de Rivoli et de Castiglione. Il leur était commode de se réunir presque en face, au couvent des Jacobins.

Il y eut cent députés le premier jour, puis deux cents, puis quatre cents. Ils prirent le titre d'Amis de la constitution. Dans la réalité, ils la firent. Elle fut entièrement préparée par eux; ces quatre cents, plus liés entre eux, plus disciplinés, plus exacts d'ailleurs que les autres députés, furent maîtres de l'Assemblée. Ils y apportèrent toutes faites et les lois, et les élections; eux seuls nommaient les présidents, secrétaires, etc. Ils masquèrent quelque temps cette toute-puissance en prenant parfois le président dans d'autres rangs que les leurs.

L'hiver de 89, toute la France vint à Paris. Beaucoup d'hommes considérables voulaient entrer aux Jacobins. Ils admirent d'abord quelques écrivains distingués; le premier fut Condorcet; puis d'autres personnes connues, qui devaient être présentées, recommandées par six membres. On n'entrait qu'avec des cartes, qui étaient soigneusement examinées à la porte par deux membres qu'on y plaçait.

Le club des Jacobins ne pouvait se borner longtemps à être une officine de lois, un laboratoire pour les préparer. Il devint de bonne heure un grand comité de police révolutionnaire.

La situation le voulait ainsi. Que servait de faire la constitution, si la cour, par un coup habile, renversait cet échafaudage péniblement élevé? On a vu qu'au bruit du complot de Brest, qui, disait-on, allait être livré aux Anglais, Duport (le 27 juillet 1789) avait fait créer par l'As-

semblée le comité des recherches. Le comité n'avait point d'agents, que ceux même du gouvernement qu'il avait à surveiller. Ces agents qui lui manquaient, ils se trouvèrent aux Jacobins. Lafayette, qui apprit à ses dépens à connaître leur organisation, dit que le centre en était une réunion de dix hommes qu'eux-mêmes appelaient le *sabbat*, qui prenaient tous les jours l'ordre des Lameth; chacun des dix le transmettait à dix autres de bataillons et sections différentes, de sorte que toutes les sections recevaient en même temps la même dénonciation contre les autorités, la même proposition d'émeute, etc.

Lafayette avait pour lui le comité des recherches de la ville, et beaucoup de gens dévoués dans la garde nationale. Ces deux polices se croisaient entre elles, et avec celle de la cour. Celle des Jacobins, agissant dans le sens du mouvement populaire, du flot qui montait, trouvait autant de facilité que les autres rencontraient d'obstacles. Elle s'étendit partout, s'organisa dans chaque ville en face des municipalités, opposa à chaque corps civil et militaire une société de surveillance et de dénonciation.

Nous avons parlé du *Club* de 89 que Lafayette et Sieyès essayèrent d'abord d'opposer aux Jacobins. Ce club conciliateur qui croyait marier la monarchie et la Révolution, n'eût abouti, s'il eût réussi, qu'à détruire la Révolution. Aujourd'hui que tant de choses alors secrètes sont en pleine lumière, nous pouvons prononcer hardiment que, sans la plus forte, la plus énergique action, la Révolution périssait. Si elle ne redevenait agressive, elle était perdue. L'imprudente association de Bouillé et de Lafayette lui avait porté le coup le plus grave. C'est par les Jacobins qu'elle reprit l'offensive.

Le 2 septembre, on apprit à Paris la nouvelle de Nancy, et le même jour, peu d'heures après, quarante mille hommes remplissaient les Tuileries, assiégeaient l'Assem-

blée, criant : Le renvoi des ministres ! La tête des ministres ! Les ministres à la lanterne !

L'effet de la nouvelle fut amorti, l'émotion dominée par l'émotion, la terreur par la terreur.

La rapidité singulière avec laquelle fut arrangée cette émeute, prouve à la fois l'état inflammable où le peuple se trouvait, et la vigoureuse organisation de la société jacobine qui pouvait, au moment même où elle donnait le signal, réaliser l'action.

Et M. de Lafayette, avec ses trente et quelques mille hommes de garde nationale, avec sa police militaire et municipale, avec les ressources de l'Hôtel de Ville, avec celles de la cour, un moment rapprochée de lui pour *frapper le coup* de Nancy, Lafayette, dis-je, avec tant de ressources diverses, ne pouvait rien à cela.

Le ministre contre lequel on lançait d'abord le peuple, était celui qui dans ce moment agissait le moins, Necker, ministre des finances. Tout ce qu'il faisait, c'était d'écrire. Il venait de faire paraître un mémoire contre les assignats. On envoya quelques bandes crier contre lui, menacer. Lafayette qui frappait si fort à Nancy, n'osa frapper à Paris, et conseilla à Necker de se mettre en sûreté. Sur la proposition d'un député jacobin, l'Assemblée décréta qu'elle dirigerait elle-même le Trésor public. Grave décision, l'un des coups les plus violents qu'on pût porter à la royauté.

Voilà donc les deux partis, jacobin, constitutionnel, qui tous les deux emploient la force, la violence, la terreur. Lafayette frappe par Bouillé, les Jacobins par l'émeute. Terreur de Nancy, terreur de Paris.

A combien de siècles sommes-nous de la fédération de juillet?... Qui le croirait? à deux mois. Cette belle lumière de paix, où donc est-elle déjà ? L'éclatant soleil de juillet s'enténèbre tout à coup. Nous entrons dans un temps sombre, de complots, de violences. Dès septembre,

tout devient obscur. La presse ardente, inquiète, marche à tâtons, on le sent. Elle cligne, elle cherche, elle ne voit pas, elle devine. L'inquisition des Jacobins qui commence, donne de faibles et fausses lueurs, qui tout à la fois éclairent, obscurcissent, comme ces lumières fumeuses dans la grande nef où ils s'assemblent, au couvent de la rue Saint-Honoré.

Une seule chose était claire, dans cette obscurite, c'était l'insolence des nobles. Ils avaient pris partout l'attitude du défi, de la provocation. Partout, ils insultaient les patriotes, les gens les plus paisibles, la garde nationale. Parfois le peuple s'en mêlait et il en résultait des scènes très-sanglantes. Pour ne citer qu'un exemple, à Cahors, deux frères gentilshommes trouvèrent plaisant d'insulter un garde national qui avait chanté *Ça ira*. On voulut les arrêter ; ils blessèrent, tuèrent ce qui se présenta, puis se jetèrent dans leur maison, et de là, fortifiés, ayant plusieurs fusils chargés, tirèrent sur la foule et tuèrent un grand nombre d'hommes. On mit le feu à la maison pour terminer ce carnage.

Dans l'Assemblée même, au sanctuaire des lois, on n'entendait qu'insultes et défis des gentilshommes, M. d'Ambly menaçait Mirabeau de la canne. Un autre alla jusqu'à dire : « Que ne tombons-nous sur ces gueux l'épée à la main ? »

Un quidam, envoyé par eux, suivit deux jours entiers Charles de Lameth pour le forcer de se battre. Lameth, très-brave et très-adroit, refusa obstinément de l'honorer d'un coup d'épée. Le troisième jour, comme rien ne pouvait lasser sa patience, tout le côté droit en masse l'accusa de lâcheté. Le jeune duc de Castries l'insulta ; ils sortirent ; Lameth fut blessé. De là grande fureur du peuple. On répandit que l'épée de Castries était empoisonnée, que Lameth allait en mourir. Les Jacobins crurent l'occasion bonne pour effrayer les duellistes. Leurs agents poussè-

rent la foule à l'hôtel Castries; il n'y eut ni meurtre, ni vol, mais tous les meubles furent brisés, jetés dans la rue. Tout cela tranquillement, méthodiquement; les briseurs mirent une sentinelle au portrait du Roi qui seul fut respecté. Lafayette vint, regarda, ne put rien faire; la plupart des gardes nationaux étaient indignés eux-mêmes de la blessure de Lameth, et trouvaient qu'après tout, les briseurs n'avaient pas tort (13 novembre 1790).

Dès ce jour, cette terreur des duellistes qui peu à peu rendait l'ascendant à la noblesse, fit place à une autre terreur, celle des vengeances du peuple. La supériorité individuelle que les nobles avaient par l'escrime, disparut devant la foule. Ils avaient essayé de faire des questions d'honneur de toute question de parti. Ils abusaient de l'adresse. On leur opposa le nombre. Les révolutionnaires les plus braves, ceux qui l'ont prouvé depuis sur tous les champs de bataille, refusèrent de donner aux spadassins l'avantage facile des combats individuels.

CHAPITRE V

LUTTE DES PRINCIPES, DANS L'ASSEMBLÉE ET AUX JACOBINS

Paris vers la fin de 1790. — Cercle social, Bouche de fer. — Le Club de 89. — Le Club des Jacobins. — Robespierre aux Jacobins. Origine de Robespierre. Robespierre orphelin à dix ans; boursier du clergé. Ses essais littéraires. Juge criminel à Arras; sa démission. Il plaide contre l'évêque. Robespierre aux États-Généraux. Au 5 octobre, il appuie Maillard. Conspiration pour le rendre ridicule. Sa solitude et sa pauvreté. Il rompt avec les Lameth. — Marche incertaine ou rétrograde de l'Assemblée. Elle avait restreint le nombre des citoyens *actifs*. — Conduite double des Lameth et des Jacobins d'alors. Ils confient leur journal à un orléaniste (novembre). — Probité de Robespierre. Sa politique. En 1790, il s'appuie sur les seules grandes associations qui existent alors en France : les Jacobins et les Prêtres.

Vers la fin de 90, il y eut un moment de halte apparente, peu ou point de mouvement. Rien qu'un grand nombre de voitures qui encombraient les barrières, les routes couvertes d'émigrés. En revanche, beaucoup d'étrangers venaient voir le grand spectacle, observer Paris.

Halte inquiète, sans repos. On s'étonnait, on s'effrayait presque de n'avoir pas d'événements. L'ardent Camille se désole de n'avoir rien à conter ; il se marie dans l'entr'acte et notifie cet événement au monde.

Point de mouvements, en pleine guerre (comme on se sentait déjà), cela n'était pas naturel. En réalité, il y avait deux événements immenses.

Premièrement, le Roi dénonçait la France aux rois.

Deuxièmement, contre la conspiration ecclésiastique-aristocratique s'organisait fortement la conjuration jacobine.

Le trait saillant de l'époque, c'est la multiplication des clubs, l'immense fermentation de Paris spécialement, telle qu'à tout coin de rue s'improvisent des assemblées. Le brillant et monotone Paris de la paix ne donne guère d'idée de celui d'alors. Replongeons-nous un moment dans ce Paris, agité, bruyant, violent, sale et sombre, mais vivant, plein de passions débordantes.

Nous devons bien cet égard au premier théâtre de la Révolution, de faire la première visite au Palais-Royal. Je vous y mène tout droit; j'écarte devant vous cette foule agitée, ces groupes bruyants, ces nuées de femmes vouées aux libertés de la nature. Je traverse les étroites Galeries de bois, encombrées, étouffées, et par ce passage obscur où nous descendons quinze marches, je vous mets au milieu du Cirque.

On prêche! qui s'y serait attendu, dans ce lieu, dans cette réunion, si mondaine, mêlée de jolies femmes équivoques?... Au premier coup d'œil, on dirait d'un sermon au milieu des filles... Mais, non, l'assemblée est plus grave, je reconnais nombre de gens de lettres, d'académiciens; au pied de la tribune, je vois M. de Condorcet.

L'orateur, est-ce bien un prêtre? De robe, oui; belle figure de quarante ans environ, parole ardente, sèche parfois et violente, nulle onction, l'air audacieux, un peu chimérique. Prédicateur, poëte ou prophète, n'importe, c'est l'abbé Fauchet. Ce saint Paul parle entre deux Thécla, l'une qui ne le quitte point, qui, bon gré, mal gré, le suit au club, à l'autel, tant est grande sa ferveur; l'autre dame, une Hollandaise, de bon cœur et de noble esprit, c'est madame Palm Aelder, l'orateur des femmes, qui prêche leur émancipation. Elles y travaillent active-

ment. Mademoiselle Kéralio publie un journal. Tout à l'heure, madame Roland sera ministre et davantage.

Je m'étonne peu que ce prophète, si bien entouré de femmes, parle éloquemment de l'amour; l'amour revient à chaque instant dans ses brûlantes paroles. Heureusement, je comprends, c'est l'amour du genre humain. Que veut-il? il semble exposer quelque mystère inconnu qu'il confie à trois mille personnes. Il parle au nom de la Nature, et néanmoins se croit chrétien. Il marie bizarrement, sous forme franc-maçonnique, Bacon et Jésus. Tantôt en avant de la Révolution, tantôt rétrograde, un jour il prêche Lafayette, un autre jour il dépasse les démocrates, et fonde la société humaine sur le devoir de *« donner à chacun de ses membres la suffisante vie. »* Plusieurs, dans sa doctrine obscure, croient voir la loi agraire.

Son journal, celui du *Cercle social*, *pour la fédération des amis de la vérité*, s'appelle la *Bouche de fer*, titre menaçant, effrayant. Cette bouche toujours ouverte (rue de l'Ancienne-Comédie et près du café Procope) reçoit nuit et jour les renseignements anonymes, les accusations qu'on veut y jeter. Elles y entrent; mais rassurez-vous, la plupart y restent. La *Bouche de fer* ne mord pas[1].

Sortons. Dans la crise où nous sommes, il faut veiller, il faut pourvoir. Il y a ici trop de théories, trop de femmes et trop de rêves. L'air n'est pas sain ici pour nous. L'amour, la paix, choses excellentes, sans doute, mais quoi? la guerre a commencé. Peut-on faire embrasser les hommes, les principes opposés, avant de les concilier?... Au-dessus du Cirque d'ailleurs, pour augmenter mes défiances, je vois planer le *Club* suspect *de* 89, dans ces brillants appartements qui resplendissent de lumières,

[1] Ce journal, parmi son fatras de faux mysticisme et de franc-maçonnerie, contient beaucoup de choses éloquentes et bizarres. Il mériterait peut-être d'être réimprimé, comme curiosité historique.

au premier étage du Palais-Royal, le club de Lafayette, Bailly, Mirabeau, Sieyès, de ceux qui voudraient enrayer avant d'avoir des garanties. De moment en moment, ces idoles populaires paraissent sur le balcon, saluent royalement la foule. Le nerf de ce club opulent est un bon restaurateur.

J'aime mieux, à la jaune lueur des réverbères qui de loin en loin percent le brouillard de la rue Saint-Honoré, j'aime mieux suivre le flot noir de la foule qui va toute dans le même sens, jusqu'à cette petite porte du couvent des Jacobins. C'est là que tous les matins, les ouvriers de l'émeute viennent prendre l'ordre des Lameth, ou recevoir de Laclos l'argent du duc d'Orléans. A cette heure, le club est ouvert. Entrons avec précaution, le lieu est mal éclairé... Grande réunion pourtant, vraiment sérieuse, imposante. Ici, de tous les points de la France, vient retentir l'opinion ; ici, pleuvent des départements les nouvelles vraies ou fausses, les accusations justes ou non. D'ici, partent les réponses. C'est ici le Grand Orient, le centre des sociétés, ici la grande Franc-Maçonnerie, non chez cet innocent Fauchet, qui n'en a que la vaine forme.

Oui, cette nef ténébreuse n'en est que plus solennelle. Regardez, si vous pouvez voir, ce grand nombre de députés; ils ont été jusqu'à quatre cents; aujourd'hui, ce que vous voyez, deux cents environ, toujours les principaux meneurs, Duport, Lameth, et cette présomptueuse figure, provoquante et le nez au vent, le jeune et brillant avocat Barnave. Pour suppléer les députés absents, la société a admis près de mille membres, tous actifs, tous distingués.

Ici, nul homme du peuple. Les ouvriers viennent, mais à d'autres heures, dans une autre salle, au-dessous de celle-ci. On a fondé, pour leur instruction, une Société fraternelle, où on leur explique la constitution. Une so-

ciété de femmes du peuple commence aussi à se réunir dans cette salle inférieure[1].

Les Jacobins sont une réunion distinguée, lettrée. La littérature française est ici en majorité. Laharpe, Chénier, Chambfort, Andrieux, Sédaine, tant d'autres; et les artistes abondent, David, Vernet, Larive, et, la Révolution au théâtre, le jeune romain Talma. Aux portes, pour viser les cartes et reconnaître les membres, deux censeurs-portiers, Laïs le chanteur, et ce beau jeune homme, le digne élève de madame de Genlis, le fils du duc d'Orléans.

L'homme noir qui est au bureau, qui sourit d'un air si sombre, c'est l'agent même du prince, le trop célèbre auteur des *Liaisons dangereuses*. Grand contraste ! A la tribune, parle M. de Robespierre.

Un honnête homme celui-là, qui ne sort pas des principes. Homme de mœurs, homme de talent. Sa voix faible et un peu aigre, sa maigre et triste figure, son invariable habit olive (habit unique, sec et sévèrement brossé), tout cela témoigne assez que les principes n'enrichissent pas fort leur homme. Peu écouté à l'Assemblée nationale, il prime, primera toujours davantage aux Jacobins. Il est la société même, rien de plus et rien de moins. Il l'exprime parfaitement, marche d'un pas avec elle, sans la devancer jamais. Nous le suivrons de très-près et très-attentivement, marquant, datant chaque degré dans sa prudente carrière, notant aussi sur son pâle visage le profond travail qu'y fera la Révolution, les rides précoces des veilles, et les sillons de la pensée. Il faut le raconter, avant de le peindre. Produit tout artificiel de la fortune et du travail, il dut peu à la nature; on ne le comprendrait pas, si l'on ne connaissait à fond les circonstances qui le firent, la grande volonté qui le fit.

[1] Marat met en contraste l'énergie de ces femmes et le bavardage de l'aristocratie jacobine, N° du 30 déc. 1790.

Peu de créatures humaines naquirent plus malheureusement. D'abord, frappé coup sur coup dans sa famille et sa fortune; puis, adopté, protégé par le haut clergé, un monde de grands seigneurs, hostile aux idées, antipathique à l'esprit du siècle que partageait le jeune homme. Il ne sortait ainsi d'un premier malheur que pour retomber dans un plus grand, la nécessité d'être ingrat.

Les Robespierre étaient de père en fils notaires à Carvin, près de Lille. L'acte le plus ancien que j'aie vu d'eux est de 1600[1]. On les croit venus de l'Irlande. Leurs aïeux peut-être au seizième siècle auront fait partie de ces nombreuses colonies irlandaises qui venaient peupler les monastères, les séminaires de la côte, et y recevaient des jésuites une forte éducation d'ergoteurs et disputeurs. C'est là qu'ont été élevés, entre autres, Burke et O'Connell.

Au dix-huitième siècle, les Robespierre cherchèrent un plus grand théâtre. Une branche resta près de Carvin; mais l'autre s'établit à Arras, grand centre ecclésiastique, politique et juridique, ville d'États provinciaux, ville de tribunaux supérieurs, où affluaient les affaires et les procès. Nulle part, la noblesse et l'Église ne pesaient plus lourdement. Il y avait spécialement deux princes ou deux rois d'Arras, l'évêque, et le puissant abbé de Saint-Waast, auquel appartenait environ le tiers de la ville. L'évêque avait conservé le droit seigneurial de nommer les juges au tribunal criminel. Aujourd'hui encore son palais immense met la moitié d'Arras dans l'ombre. Des rues à noms expressifs qui rappellent une vie de chicane, circulent humides et tristes sous les murs de ce palais, rue du Conseil, rue des Rapporteurs, etc. C'est dans cette dernière, la plus sombre, la plus triste, dans une maison fort décente d'honorable bourgeoisie, que vivait, travaillait, écrivait nuit et jour un avocat au conseil d'Artois,

[1] Collection de M. Gentil, à Lille.

laborieux et honnête, qui fut père de Robespierre en 1758[1].

Il n'était riche que d'estime et de bonheur domestique; ayant eu le malheur de perdre sa femme, sa vie fut brisée. Il tomba dans une inconsolable tristesse, devint incapable d'affaires, cessa de plaider. On lui conseilla de voyager. Il partit, ne donna plus de nouvelles ; on a toujours ignoré ce qu'il était devenu.

Quatre enfants restaient abandonnés dans cette grande maison déserte. L'aîné, Maximilien, se trouva à dix ou onze ans, chef de famille, tuteur en quelque sorte de son frère et de ses deux sœurs. Son caractère changea tout à coup ; il devint ce qu'il est resté, étonnamment sérieux; son visage pouvait sourire, une sorte de faux sourire en devint même plus tard l'expression habituelle, mais son cœur ne rit plus jamais. Si jeune, il se trouva tout d'abord un père, un maître, un directeur pour la petite famille qu'il raisonnait et prêchait.

Ce petit homme, si mûr, était le meilleur élève du collége d'Arras. Pour un si excellent sujet, on obtint sans peine de l'abbé de Saint-Waast une des bourses dont il disposait au collége de Louis-le-Grand. Il arriva donc tout seul à Paris, séparé de ses frères et sœurs, sans autre recommandation qu'un chanoine de Notre-Dame, auquel il s'attacha beaucoup. Mais rien ne lui réussissait : le chanoine mourut bientôt. Et il apprit en même temps qu'une de ses sœurs était morte, la plus jeune et la plus aimée.

Dans ces grands murs sombres de Louis-le-Grand, tout noirs de l'ombre des Jésuites, dans ces cours profondes où le soleil apparaît si rarement, l'orphelin se promenait seul, peu en rapport avec les heureux, avec la jeunesse bruyante. Les autres qui avaient des parents, qui, aux

[1] Et non 1759. M. Degeorge a bien voulu m'envoyer d'Arras l'acte de naissance retrouvé récemment.

congés, respiraient l'air de la famille et du monde, sentaient moins la rude atteinte de cette triste éducation, qui ôte à l'âme sa fleur, la brûle d'un hâle aride. Elle mordit profondément sur l'âme de Robespierre.

Orphelin, boursier sans protection, il lui fallait se protéger par son mérite, ses efforts, une conduite excellente. On exige d'un boursier bien plus que d'un autre. Il est tenu de réussir. Les bonnes places, les prix, qui sont la couronne des autres, sont comme un tribut du boursier, un payement qu'il fait à ses protecteurs. Position humiliée, triste et dure, qui pourtant ne paraît pas avoir altéré beaucoup le caractère de Camille Desmoulins, autre boursier du clergé. Celui-ci était plus jeune, Danton à peu près de l'âge de Robespierre; il suivait les mêmes classes.

Sept ans, huit ans passent ainsi. Puis, le droit, comme tout le monde, l'étude du procureur. Il y réussit fort peu; quoique naturellement raisonneur et logicien, ami des abstractions, il ne pouvait se faire à la sophistique du barreau, aux subtilités de la chicane. Nourri de Rousseau, de Mably, des philosophes de l'époque, il ne descendait pas volontiers des généralités. Il lui fallut retourner à Arras, subir la vie de province. Lauréat de Louis-le-Grand, il fut bien reçu, eut quelque succès dans le monde, dans la littérature académique. L'académie des *Rosati*, qui pour prix de poésie donnait des roses, admit Robespierre. Il rimait, tout comme un autre. Il concourut pour l'éloge de Gresset, et eut l'accessit; puis pour un sujet plus grave: la réversibilité du crime, la flétrissure des parents du criminel. Tout cela faiblement écrit, d'une sentimentalité pastorale. Le jeune auteur n'en avait fait qu'une plus tendre impression sur une demoiselle du lieu[1]. La demoi-

[1] C'est d'elle, je pense, qu'il s'agit, dans la devise du premier portrait de Robespierre (collection de M. de Saint-Aubin) : très-jeune, très-mol très-fade, la rose à la main, l'autre main sur le cœur, et ce mot au bas : « Tout pour mon amie. »

selle avait juré de n'en épouser jamais d'autre. En revenant d'un voyage, il la trouva mariée.

Le clergé, naturellement fier d'un tel protégé, lui restait très-favorable. Il avait obtenu de l'abbé de Saint-Waast qu'il donnerait à son jeune frère la bourse qu'il avait eue au collége Louis-le-Grand. L'évêque le nomma membre du tribunal criminel. Mais Robespierre ayant été obligé de condamner à mort un assassin, sa sœur assure qu'il en fut trop péniblement affecté ; il donna sa démission.

De toute façon, il fit sagement, la veille de la Révolution, de laisser cet odieux métier de juge de l'ancien régime, nommé par des prêtres. Il se fit avocat. Il valait mieux certainement mettre d'accord ses opinions et sa vie, vivre de peu ou de rien, attendre. Quoique fort malaisé, on dit qu'avec un louable scrupule, il ne plaidait pas toute cause, il choisissait. L'embarras fut grave pour lui lorsque des paysans vinrent le prier de plaider pour eux contre l'évêque d'Arras. Il examina leur droit, le trouva bon ; nul autre avocat probablement à cette époque n'eût osé le soutenir contre ce roi de la ville. Robespierre qui croyait que l'avocat est un magistrat, mit les convenances, les sentiments, la reconnaissance, sous les pieds de la justice, et sans hésitation plaida contre son protecteur.

Aucun pays plus que l'Artois n'était propre à former des amis ardents de la liberté, aucun ne souffrait davantage de la tyrannie cléricale et féodale. La terre était tout entière aux seigneurs, et aux seigneurs-prêtres. Cette dérision d'États que possédait la province semblait un outrage systématique à la justice, à la raison. Le Tiers n'y était représenté que par une vingtaine de maires, à la nomination des seigneurs. Ceux-ci, les Latour-Maubourg, les D'Estournel, les Lameth, etc., tenaient l'administration fixée dans leurs mains comme un bien

héréditaire. Administration admirable et rare pour son progrès dans l'absurde. Un des Lameth en fait l'aveu. D'abord, tout possesseur de fief avait voix; puis, ils exigèrent une terre à clocher et quatre degrés de noblesse; puis il leur fallut sept degrés; la veille de la Révolution, ils ne voulaient plus se contenter à moins de dix degrés de noblesse. Il ne faut pas s'étonner si cette province éminemment rétrograde envoya aux États-Généraux un rigide partisan des idées nouvelles, si cet homme, ignorant les courbes, ne connaissant que la droite, apporta dans la Révolution une sorte d'esprit géométrique, l'équerre, le compas, le niveau.

Parti d'Arras, il retrouva Arras sur les bancs de l'Assemblée, je veux dire la haine fidèle des prélats pour leur protégé, leur transfuge, le mépris des seigneurs d'Artois pour un avocat, élevé par charité, qui venait siéger près d'eux. Cette malveillance connue ne pouvait manquer d'ajouter à la timidité du débutant, qui était extrême. Il l'avoua à Étienne Dumont, quand il montait à la tribune, il tremblait comme la feuille. Il réussit cependant. Lorsqu'en mai 89, le clergé vint perfidement prier le Tiers d'avoir pitié du pauvre peuple et de commencer ses travaux, Robespierre répondit avec une aigre véhémence, et, se sentant soutenu par l'approbation de l'Assemblée, il suivit sa passion, et fut éloquent.

Absent la nuit du 4 août, et désolé d'avoir manqué une si belle occasion, il saisit avidement la périlleuse circonstance du 5 octobre. Quand Maillard, l'orateur des femmes, vint haranguer l'Assemblée, tous étant hostiles ou muets, Robespierre se leva et par deux fois appuya Maillard.

Grave initiative, qui décidait de son sort, désignant cet homme timide comme infiniment audacieux et dangereux, montrant à ses amis surtout qu'un tel homme ne se lierait pas, ne suivrait pas docilement la discipline du

parti. Il fut, selon toute apparence, convenu alors entre les nobles jacobins, que cet ambitieux serait l'homme ridicule de l'Assemblée, celui qui amuse et doit amuser tout le monde, sans distinction de partis. Dans l'ennui des grandes assemblées, il y a toujours quelqu'un (souvent ce n'est pas le moins raisonnable) que l'on immole ainsi à l'amusement de tous. Ces moments de dérision sont ceux où l'on se rapproche, où les ennemis les plus implacables riant tous ensemble, la concorde revient un moment ; il n'y a plus qu'un ennemi.

Pour rendre un homme ridicule, il y a une chose facile, c'est que *ses amis* sourient quand il parle. Les hommes sont généralement si légers, si faciles à entraîner, si lâchements imitateurs, qu'un sourire du côté gauche, des Barnave ou des Lameth, amenait infailliblement le rire de toute l'Assemblée. Un seul homme semble n'avoir pris nulle part à ces indignités, l'homme vraiment fort, Mirabeau. Il répondit toujours sérieusement, avec égards, à ce faible adversaire, respectant en lui l'image du fanatisme, de la passion sincère, du travail persévérant. Il démêlait finement, mais avec l'indulgence et la bonté du génie, l'orgueil profond de Robespierre, la religion qu'il avait pour lui-même, pour sa personne et ses paroles. « Il ira loin, disait Mirabeau, car il croit tout ce qu'il dit. »

L'Assemblée, riche en orateurs, avait droit d'être difficile. Habituée à la figure léonine de Mirabeau, à la suffisance audacieuse de Barnave, au chaleureux Cazalès, au lutteur insolent Maury, elle trouvait pénible à voir l'indigente figure de Robespierre, sa roideur, sa timidité. Sa constante tension de muscles et de voix, l'effort monotone de son débit, son air un peu myope, donnaient une impression laborieuse, fatigante ; on s'en tirait en s'en moquant. Pour comble, on ne lui laissait pas la consolation de se voir au moins imprimé. Les journalistes, par négli-

gence, ou peut-être sur la recommandation des *amis* de Robespierre, mutilaient cruellement ses discours les plus travaillés. Ils s'obstinaient à ne pas savoir son nom, l'appelant toujours : *Un membre*, ou M. N., ou trois étoiles.

Persécuté ainsi, il n'en saisissait que plus avidement toute occasion d'élever la voix, et cette résolution invariable de parler toujours le rendait parfois vraiment ridicule. Par exemple, quand l'Américain Paul Jones vint féliciter l'Assemblée, le président ayant répondu, et tout le monde jugeant la réponse suffisante, Robespierre s'obstina à répondre aussi. Murmures, interruptions, rien n'y fit. A grand'peine, il dit quelques mots, insignifiants, inutiles, et encore, en faisant appel aux tribunes, réclamant la liberté d'opinion, criant qu'on étouffait sa voix. Maury fit rire tout le monde, en demandant l'impression du discours de M. de Robespierre.

Pour oublier ces mortifications, prodigieusement sensibles à sa vanité, Robespierre n'avait nulle ressource, ni la famille, ni le monde. Il était seul, il était pauvre. Il rapportait ses déboires dans son désert du Marais, dans son triste appartement de la triste rue de Saintonge. Froid logis, pauvre, démeublé. Il vivait petitement et fort serré de son salaire de député; encore, en envoyait-il le quart à Arras pour sa sœur ; un autre quart passait à une maîtresse qui l'aimait fort, et qui ne lui servait guère ; il lui fermait souvent sa porte, et ne la traitait pas bien[1]. Il était très-frugal, dînait à trente sols, et encore il lui restait à peine de quoi se vêtir. L'Assemblée ayant or-

[1] Je dois ce détail et plusieurs autres à l'ouvrage de M. Villiers (*Souvenirs d'un déporté*, 1802), lequel vécut la plus grande partie de l'année 1790 avec Robespierre, et souvent lui servit de secrétaire gratuitement. Du reste, j'ai suivi presque toujours les *Mémoires de Charlotte de Robespierre*, imprimés à la suite des *Œuvres de Robespierre*, par M. Laponneraye.

donné le deuil pour la mort de Franklin, ce fut un grand embarras. Robespierre emprunta un habit de tricot noir à un homme beaucoup plus grand; l'habit traînait de quatre pouces. « Nihil habet paupertas durius in se quam quod ridiculos homines facit. » (*Juvénal.*)

Il se plongea d'autant plus dans le travail. Mais il n'avait guère que les nuits, passant les journées entières, immuablement assidu aux Jacobins, à l'Assemblée; salles malsaines, étouffées, qui donnèrent à Mirabeau de graves ophthalmies, des hémorragies à Robespierre. Si j'en crois aux différences qu'on trouve entre ses portraits, son tempérament dut subir alors une assez grave altération. Sa figure, jusque-là encore assez jeune et douce, semble avoir séché. Une concentration extrême, une sorte de contraction en devient le caractère. Et il n'avait en effet rien de ce qui détend l'esprit. Son unique plaisir était de limer, polir ses discours assez purs, mais parfaitement incolores; il se défit par le travail de sa facilité vulgaire, et parvint peu à peu à écrire difficilement.

Ce qui le servit le plus, ce fut de se mettre hors de son propre parti, de se faire seul, une bonne fois, de rompre avec les Lameth, de ne point traîner la chaîne de cette équivoque amitié. Un matin que Robespierre était allé à l'hôtel Lameth, ils ne purent, ou ne voulurent le recevoir; il n'y revint plus.

Libre des hommes d'expédients, il se fit l'homme des principes.

Son rôle fut dès lors simple et fort. Il devint le grand obstacle de ceux qu'il avait quittés. Hommes d'affaires et de parti, à chaque transaction qu'ils essayaient entre les principes et les intérêts, entre le droit et les circonstances, ils rencontrèrent une borne que leur posait Robespierre, le droit abstrait, absolu. Contre leurs solutions bâtardes, anglo-françaises, soi-disant constitutionnelles, il présentait des théories, non spécialement françaises,

mais générales, universelles, d'après le *Contrat social*, l'idéal législatif de Rousseau et de Mably.

Ils intriguaient, s'agitaient, et lui, immuable. Ils se mêlaient à tout, pratiquaient, négociaient, se compromettaient de toute manière; lui, il professait seulement. Ils semblaient des procureurs, lui, un philosophe, un prêtre du droit. Il ne pouvait manquer de les user à la longue.

Témoin fidèle des principes, et toujours protestant pour eux, il s'expliqua rarement sur l'application, ne s'aventura guère sur le terrain scabreux des voies et moyens. Il dit *ce qu'on devait* faire, rarement, très-rarement, *comment on pouvait* le faire. C'est là pourtant que le politique engage le plus sa responsabilité, là que les événements viennent souvent le démentir et le convaincre d'erreur.

La prise, au reste, était facile sur une telle assemblée. Elle flottait, avançait, reculait, perdant à chaque instant de vue le principe de la Révolution, son principe à elle-même par lequel elle existait.

Ce principe, quel était-il? personne ne le formulait bien, mais chacun l'avait dans le cœur. C'était le droit, *non plus des choses* (des propriétés, des fiefs), *mais le droit des hommes*, le droit égal des âmes humaines, principe essentiellement spiritualiste, qu'on s'en aperçût ou non. Il fut suivi aux premières élections; tous, propriétaires et non propriétaires y votèrent également. La Déclaration des droits reconnut l'égalité des hommes, et tout le monde comprit que cela impliquait le droit égal des citoyens.

En octobre 89, l'Assemblée ne reconnaît le droit électoral qu'à ceux qui payeront la valeur de trois journées de travail. De six millions qu'avait donnés le suffrage universel, les électeurs sont réduits à 4 millions 298,000. L'Assemblée craignait alors deux choses opposées, la démagogie des villes et l'aristocratie des campagnes; elle

craignait de faire voter deux cent mille mendiants de Paris, sans parler des autres villes, et un million de paysans qui dépendaient des seigneurs.

Celà était spécieux en 89, beaucoup moins en 91. Les campagnes qu'on croyait serviles, s'étaient montrées au contraire généralement révolutionnaires; presque partout, les paysans avaient embrassé les légitimes espérances du nouvel ordre de choses, ils s'étaient mariés en foule, indiquant assez par là qu'ils ne séparaient pas l'idée d'ordre et de paix de celle de la liberté.

La foi était immense dans ce peuple; il fallait avoir foi en lui. On ne sait pas assez tout ce qu'il fallut de fautes et d'infidélités pour lui ôter ce sentiment. Il croyait d'abord à tout, aux idées, aux hommes, s'efforçant toujours, par une faiblesse trop naturelle, d'incarner en eux les idées; la Révolution aujourd'hui lui apparaissait dans Mirabeau, demain dans Bailly, Lafayette; des figures, même ingrates et sèches, des Lameth et des Barnave, lui inspiraient confiance. Toujours trompé, il portait ailleurs ce besoin obstiné de croire.

Les cœurs s'étaient ainsi ouverts, et l'esprit avait grandi. Il n'y eut jamais de transformation plus rapide. Circé changeait les hommes en bêtes; la Révolution avait fait précisément le contraire. Quelque peu préparés que fussent les hommes, le rapide instinct de la France avait suppléé. Une foule d'hommes ignorants comprenaient les affaires publiques.

Dire à ces masses ardentes, intelligentes, énergiques, qui avaient voté en 89, qu'elles n'avaient plus ce droit, réserver le nom de citoyens *actifs* aux électeurs, faire descendre les non-électeurs au rang de citoyens *passifs*, de citoyens non-citoyens, cela apparaissait comme une sorte de contre-révolution. Plus étrange encore était-il de dire aux électeurs ainsi réduits : Vous ne choisirez que des riches. Ils ne pouvaient nommer députés que

ceux qui payeraient au moins la valeur d'un marc d'argent (54 livres).

Les discussions qui plusieurs fois s'élevèrent à ce sujet, donnèrent lieu aux constitutionnels et aux économistes d'étaler naïvement leurs doctrines matérialistes et grossières sur le droit de la propriété. Ces derniers allèrent jusqu'à soutenir que les propriétaires seuls étaient membres de la société, *qu'elle était à eux*[1] !

La question de l'exercice des droits politiques, si grande en elle-même, l'était encore plus en ce que les 1,300,000 juges, assesseurs de juges, administrateurs, créés par l'Assemblée, ne devaient être pris que dans les citoyens *actifs*. On alla plus loin encore, on essaya de restreindre à ceux-ci la garde nationale, de désarmer ce peuple victorieux qui venait de faire la Révolution.

Cette défiance à l'égard du peuple, ce matérialisme bourgeois, qui ne voit de garantie d'ordre que dans la propriété, gagna de plus en plus l'Assemblée constituante. Il augmenta à chaque émeute. Les Sieyès, les Thouret, les Chapelier, les Rabaut de Saint-Étienne, allèrent reculant toujours, oubliant leurs précédents. Ce qui est plus étrange encore, c'est que ceux qui avaient le mot de l'émeute, et qui parfois la faisaient, Duport, Lameth et Barnave, n'étaient nullement rassurés, et votaient, comme députés, des lois pour désarmer ceux qu'ils avaient agités, comme Jacobins. La situation de ces trois hommes fut singulièrement double et bizarre dans l'année 90. Leur popularité avait été portée au comble par leur lutte contre Mirabeau dans la grande circonstance du droit de paix et de guerre. Cependant leurs opinions différaient-elles profondément,

[1] Disciples inintelligents de Quesnay et de Turgot, ils ne voyaient pas que leurs maîtres n'avaient exagéré le *droit* de la terre que pour la frapper plus sûrement du *devoir* de payer l'impôt, à une époque où elle était concentrée dans les mains des prêtres et des nobles.

essentiellement des siennes? qu'étaient-ils au fond, royalistes.

Aussi le seul homme au monde que Mirabeau ait haï, du premier au dernier jour, fut celui où il croyait le mieux voir la duplicité du parti, Alexandre de Lameth.

Si Lameth, Duport et Barnave avaient l'air de faire un seul pas du côté de Mirabeau, ils faisaient place à Robespierre qui grandissait aux Jacobins. Ils étaient fort embarrassés de leur position d'avant-garde, mais ne voulaient pas la céder. Ils louvoyèrent, hésitèrent, employèrent tout ce que l'intrigue et la ruse peuvent fournir d'expédients. Cependant la marche des choses était si rapide, que, si l'on voulait encore rendre force à la royauté, il fallait bien se hâter. Charles de Lameth était applaudi quand il reprochait au pouvoir exécutif « de faire le mort. » Le reproche était sincère; les Lameth entrevoyaient que ce pouvoir, tant affaibli par eux, les emporterait avec lui, et désiraient réellement lui rendre son activité.

Il y parut dans l'affaire de Nancy. Ils votèrent, avec Mirabeau, pour Bouillé et Lafayette, contre les soldats, que la société jacobine dont ils étaient les meneurs, n'avait pas peu contribué à exciter, soulever.

L'Assemblée, sous cette influence ouvertement ou timidement rétrograde, vota, le 6 septembre, que pendant deux ans il n'y aurait pas d'assemblées primaires, que les électeurs déjà nommés par les électeurs primaires exerceraient deux ans le pouvoir électoral.

Les Lameth n'en étaient pas à se repentir d'avoir (en haine de Mirabeau) voté le décret qui interdit le ministère aux députés. Ils ne doutaient pas que, dans les circonstances nouvelles, tout changement ne plaçât le pouvoir entre leurs mains ou celles de leurs amis. Aussi, insistèrent-ils vivement pour faire prier le Roi de renvoyer les ministres, et d'abord par l'émeute, ils vinrent à bout

de chasser Necker. L'Assemblée, contre toute attente, refusa de demander le renvoi des autres. Camus, Chapelier, les Bretons, deux cents députés de la gauche votèrent pour la négative. Il y fallut employer un grand mouvement des sections de Paris, qui demandèrent, non plus le renvoi, mais le procès des ministres. Ce vœu fut présenté à l'Assemblée par l'organe de Danton; la première apparition de cette tête de Méduse indiquait assez qu'on ne reculerait devant nul moyen de terreur.

La cour qui, à cette époque, plaçait son espoir dans l'excès des maux, et tenait à constater, devant l'Europe, que la royauté n'était plus, aurait voulu que le Roi priât l'Assemblée de choisir elle-même les ministres. Mirabeau eut vent de la chose, et s'y opposa violemment, craignant sans doute que l'Assemblée ne choisît parmi ses meneurs ordinaires, qu'elle n'abrogeât en leur faveur le décret qui interdisait le ministère aux députés.

Le triumvirat vit dès lors qu'il n'amènerait jamais la cour à lui remettre le pouvoir. Les Lameth, élevés à Versailles dans la faveur du Roi, savaient que leur ingratitude les rendait l'objet d'une haine personnelle. Ils firent une démarche très-grave qui, pour ce moment, indique leur éloignement de Louis XVI, leur rapprochement du parti d'Orléans.

Le 30 octobre, les évêques avaient publié leur *Exposition de principes*, un manifeste de résistance, qui plaçait sous une sorte de Terreur ecclésiastique tout le clergé inférieur, ami de la Révolution. Le 31, par représailles, les Jacobins décidèrent qu'un journal serait créé pour publier par extraits la correspondance de la société avec celles des départements, publication formidable qui allait amener à la lumière une masse énorme d'accusations contre les prêtres et les nobles. Un tel journal, qui devait désigner tant d'hommes à la haine du peuple (qui sait? peut-être à la mort), était, dans la réalité, une ma-

gistrature terrible ; l'homme qui devait choisir, extraire, dans ce pêle-mêle immense, les noms que l'on dévouait, allait être comme investi d'un étrange et nouveau pouvoir qu'on aurait pu appeler : dictature de délation.

Les hauts meneurs des Jacobins étaient encore, à cette époque, Duport, Barnave et Lameth. Quel fut le grave censeur, l'homme irréprochable et pur, à qui ils firent confier ce pouvoir ?... Qui le croirait ? à l'auteur des *Liaisons dangereuses*, à l'agent connu du duc d'Orléans, à Choderlos de Laclos. — C'est lui qui, dans l'ombre même du Palais-Royal, à la porte de son maître, cour des Fontaines, publiait chaque semaine ce recueil d'accusations, sous le titre peu exact de *Journal des Amis de la constitution ;* peu exact, car alors, il ne donnait nullement les débats de la société de Paris, semblait en faire un mystère ; il publiait *seulement les lettres qu'elle recevait* des sociétés de province, lettres pleines d'accusations collectives et anonymes ; à quoi Laclos ajoutait quelque article, insignifiant d'abord, puis naïvement orléaniste, de sorte que pendant sept mois (de novembre en juin), l'orléanisme courait la France sous le couvert respecté de la Société Jacobine. Cette grande machine populaire, détournée de son usage, jouait au profit de la royauté possible.



Les meneurs des Jacobins n'auraient pas fait sans doute cette étrange transaction, si les secours pécuniaires des Orléanistes ne leur eussent été indispensables dans les mouvements de Paris. La cour qui voyait tout trop tard, commença à regretter de n'avoir fait aucun pas vers ces hommes dangereux. Elle s'adressa d'abord à la vanité bien connue de Barnave (décembre 90), plus tard aux Lameth (avril 91). Elle demanda des conseils à Barnave[1].

[1] *Mémoires de Mirabeau*, VIII, 362.

Elle en demandait à Mirabeau, à Bergasse, à tout le monde, et elle trompait tout le monde, n'écoutant, comme on verra, que Breteuil, le conseiller de la fuite, de la guerre civile et de la vengeance.

Le public n'était pas dans le secret de toutes ces vilaines intrigues. Mais d'instinct, il les sentait. De quelque côté qu'il se tournât, il ne voyait rien de sûr, nul homme qui donnât confiance. Des tribunes de l'Assemblée et de celle des Jacobins, il regardait, il cherchait une figure d'honnêteté et de probité. Dans celles même de ses défenseurs, les unes ne disaient qu'intrigues, fatuité, insolence, les autres que corruption.

Une seule figure rassurait et disait : « Je suis honnête[1]. » L'habit le disait aussi, le geste le disait aussi. Les discours n'étaient que morale, intérêt du peuple, les principes, toujours les principes. L'homme n'était pas amusant, la personne était sèche et triste, aucunement populaire, mais plutôt académique, en un sens même aristocratique, par la propreté extrême, le soin, la tenue. Nulle amitié, nulle familiarité ; même les anciens camarades de collége étaient tenus à distance.

Malgré toutes ces circonstances peu propres à populariser, le peuple a tellement faim et soif du droit que l'orateur des principes, l'homme du droit absolu, l'homme qui professait la vertu, et dont la figure sérieuse et triste en semblait l'image, devint le favori du peuple. Plus il était mal vu de l'Assemblée, plus il était goûté des tribunes. Il s'adressa de plus en plus à cette seconde assemblée, qui, d'en haut, planait sur les délibérations, se croyait en réalité supérieure, et comme Peuple, comme

[1] Sa figure, qui fut toujours triste, n'avait pas à cette époque l'aspect fantasmagorique et sinistre qu'elle prit plus tard. Un beau médaillon qui subsiste (d'Houdon ou de son école, en possession de M. Lebas), indique, s'il est fidèle, l'amour du bien, la rectitude, seulement une tension forte et peut-être ambitieuse.

Souverain, réclamait le droit d'intervenir, et sifflait ses délégués.

A plus forte raison, devait-il prendre ascendant aux Jacobins. D'abord, il y était merveilleusement assidu, laborieux, toujours sur la brèche, parlant sur tout et toujours. Auprès des assemblées comme auprès des femmes, l'assiduité sera toujours le premier mérite. Beaucoup se lassèrent, s'ennuyèrent, désertèrent le club. Robespierre ennuyait parfois, mais ne s'ennuyait jamais. Les anciens partirent, Robespierre resta; d'autres vinrent en grand nombre, et ils trouvèrent Robespierre. Ceux-ci, non députés encore, ardents, impatients d'arriver aux affaires publiques, formaient déjà en quelque sorte l'Assemblée de l'avenir.

Robespierre n'avait point l'audace politique, le sentiment de la force qui fait qu'on prend autorité. Il n'avait pas davantage le haut essor spéculatif, il suivait de trop près ses maîtres, Rousseau et Mably. Il lui manquait enfin la connaissance variée des hommes et des choses, il connaissait peu l'histoire, peu le monde européen.

En revanche, il eut, entre tous, la volonté persévérante, un travail consciencieux, admirable, qui ne se démentit jamais.

De plus, au premier pas même, cet homme qu'on croyait tout principes, tout abstractions, eut une entente vraie de la situation. Il sut parfaitement (ce que ne surent ni Sieyès, ni Mirabeau) : *Où était la force*, où il fallait la chercher.

Les forts veulent faire la force, la créer d'eux-mêmes. Les politiques vont la chercher où elle est.

Il y avait deux forces en France, deux grandes associations, l'une éminemment révolutionnaire, *les Jacobins*, — l'autre qui, profitant de la Révolution, semblait lui pouvoir être aisément conciliée; je parle du *Clergé inférieur*, une masse de quatre-vingt mille prêtres.

C'était l'opinion générale. On n'examinait pas si, moralement, en toute sincérité, l'idée même du Christianisme peut être accordée avec celle de la Révolution.

Robespierre, jugeant la chose en politique, ne chercha pas dans l'approfondissement du principe nouveau une forme d'association nouvelle. Il prit ce qui existait, et crut que celui qui aurait les Jacobins et les Prêtres serait bien près d'avoir tout.

La manière très-simple et très-forte de rattacher le prêtre à la Révolution, c'était de le marier. Robespierre en fit la proposition le 30 mai 1790. Sa voix fut étouffée par deux fois. L'Assemblée entière parut unanime pour ne point entendre. La gauche, selon toute apparence, ne voulut pas laisser prendre à Robespierre cette grande initiative. Chose remarquable, et qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence jalouse des hauts meneurs jacobins, les journaux furent d'accord pour ne point imprimer [1], comme l'Assemblée l'avait été pour n'écouter point. Le retentissement n'en fut pas moins très-grand dans le clergé. Des milliers de prêtres écrivirent à Robespierre leur vive reconnaissance. Il reçut en un mois pour mille francs de lettres, et des vers en toute langue, des poëmes entiers, de 500, 700, 1,500 vers, en latin, en grec, en hébreu.

Robespierre continua de parler pour le clergé [2]. Le

[1] Perlet en parle, et quelques autres; mais on n'en trouve nulle mention dans les principaux journaux, ni dans *les Révolutions de Paris*, ni dans *les Révolutions de France et de Brabant*, ni dans *le Courrier de Provence*, ni dans *le Point du Jour*, ni dans *l'Ami du Peuple*, ni dans *le Moniteur* (ni dans l'*Histoire parlementaire*, qui suit trop docilement *le Moniteur*, ici et ailleurs, par exemple dans l'erreur volontaire du *Moniteur*, relativement à la générosité prétendue du clergé dans la nuit du 4 août. Voy. mon Ier vol., p. 216). — M. Villiers raconte que Robespierre fut sensible aux nombreux remercîments en vers qu'il reçut. Dînant avec M. Villiers, il lui dit : « On prétend qu'il n'y a plus de poëtes; vous voyez que moi, j'en sais faire. »

[2] Une seule fois il lui parut contraire, mais dans une occasion où il

16 juin 90, il demanda que l'Assemblée pourvût à la subsistance des ecclésiastiques de soixante-dix ans, qui n'avaient ni bénéfices, ni pensions. Le 16 septembre, il réclama pour certains ordres religieux, que l'Assemblée avait à tort comptés parmi les Mendiants. Bien tard encore, le 19 mars 1791, en pleine guerre ecclésiastique, lorsque le clergé inférieur, entraîné par les évêques, laissait bien peu d'espoir qu'on pût le concilier à l'esprit de la Révolution, Robespierre réclama contre les mesures de sévérité qu'on voulait prendre; il dit qu'il serait absurde de faire une loi spéciale *contre les discours factieux des prêtres*, qu'on ne pouvait sévir contre personne pour des discours.

Il s'avançait là beaucoup, donnait forte prise. Quelqu'un de la gauche lui lança ce trait : « *Passez du côté droit!* » Il sentit le coup, s'arrêta, réfléchit, devint prudent. Il se serait compromis s'il eût continué aux prêtres ce patronage, dans l'état où les choses étaient venues. Ils durent savoir cependant, et bien se tenir pour dit, que, si la Révolution s'arrêtait jamais, ils trouveraient un protecteur dans ce politique.

Les Jacobins, par leur esprit de corps qui alla toujours croissant, par leur foi ardente et sèche, par leur âpre curiosité inquisitoriale, avaient quelque chose du prêtre. Ils formèrent, en quelque sorte, un clergé révolutionnaire. Robespierre, peu à peu, est le chef de ce clergé.

Il montra, dans ce rôle, une remarquable prudence, prit peu d'initiative, exprima les Jacobins et fut leur organe, ne les devança jamais. On le voit spécialement pour la question de la royauté. L'unanimité des Cahiers envoyés aux États-Généraux faisait croire aux Jacobins

était impossible de lui être favorable, lorsqu'un député prêtre demandait que les ecclésiastiques fussent élus par les ecclésiastiques. Les excepter de la règle universelle, l'élection par le peuple, c'eût été les reconstituer comme corps.

que la France était royaliste. Donc Robespierre voulait un roi; non pas un roi *représentant* du peuple, comme le voulait Mirabeau, mais *délégué du peuple et commis* par lui, par conséquent responsable. Il admettait, comme presque tout le monde alors, cette vaine hypothèse d'un roi qu'on tiendrait à la chaîne, garrotté et muselé, qui ne mordrait pas sans doute, mais qui, serré à ce point, serait inerte à coup sûr, inutile, plutôt nuisible.

Les Jacobins étaient alors, comme le croyait Barnave, et ils ont presque toujours été relativement, même dans le mouvement le plus violent de la Révolution : une sosiété d'équilibre.

Robespierre disait en parlant du cordelier Desmoulins (et à plus forte raison, des autres Cordeliers, plus impétueux encore) : « Ils vont trop vite ; ils se casseront le col; Paris n'a pas été fait en un jour; il faut plus d'un jour pour le défaire. »

L'audace et la grande initiative fut aux Cordeliers.

CHAPITRE VI

LES CORDELIERS

Histoire révolutionnaire du couvent des Cordeliers. — Individualités énergiques du club des Cordeliers. Leur foi au peuple. Leur impuissance d'organisation. — Irritabilité de Marat. — Les Cordeliers sont jeunes encore en 1790. — Ivresse de ce moment. — Aspect intérieur du club des Cordeliers. — Camille Desmoulins contre Marat. — Théroigne aux Cordeliers. — Anacharsis Clootz. — Double esprit des Cordeliers. — L'un des portraits de Danton.

Presque en face de l'École de médecine, regardez au fond d'une cour, cette chapelle d'un style grave et fort. C'est l'antre sibyllin de la Révolution, le club des Cordeliers. Là, elle eut son délire, son trépied, son oracle. Basse, et pourtant appuyée sur des contre-forts massifs, une telle voûte doit être éternelle : elle a entendu sans s'écrouler la voix de Danton.

Aujourd'hui triste musée de chirurgie, parée de savantes horreurs, elle en cache d'autres plus choquantes. Sa partie postérieure recèle des salles obscures où, sur les marbres noirs, on dissèque les cadavres.

L'hospice voisin et la chapelle étaient originairement le réfectoire des Cordeliers et leur école fameuse, la capitale des Mystiques, où vint étudier leur rival même, le jacobin saint Thomas. Entre les deux s'élevait leur église,

immense et sombre nef pleine de marbres funéraires. Tout cela est aujourd'hui détruit. L'église souterraine, qui s'étendait au-dessous, recéla quelque temps l'imprimerie de Marat.

Bizarre fatalité des lieux ! cette enceinte appartenait à la Révolution depuis le treizième siècle, et toujours à son génie le plus excentrique. Cordeliers et Cordeliers, Mendiants et Sans-Culottes, il n'y a pas autant qu'on croirait de différence. La dispute religieuse et la dispute politique, l'école du moyen âge et le club de 90 sont opposés par la forme beaucoup plus que par l'esprit.

Qui a bâti cette chapelle? La Révolution elle-même, en l'an 1240. Elle porte ici le premier coup au monde féodal, qu'elle doit achever la nuit du 4 août.

Observez bien ces murs, qui semblent construits d'hier : n'ont-ils pas l'air d'être aussi fermes que la justice de Dieu? Et c'est en effet un grand coup de justice révolutionnaire qui les a fondés. Ce grand justicier saint Louis donna le premier exemple de punir un crime sur un haut baron, le sire de Coucy. De l'amende qu'il en tira, le roi-moine (cordelier lui-même) bâtit l'école et l'église des Cordeliers.

École révolutionnaire. C'est là que, vers 1300, retentit la dispute de l'*Évangile éternel*, et qu'on posa la question : Christ est-il passé?

Ce lieu vraiment prédestiné vit, en 1357, quand le roi et la noblesse furent battus et prisonniers, la première Convention qui sauva la France. Le Danton du quatorzième siècle, Étienne Marcel, prévôt de Paris, y fit créer par les États une quasi-république, envoya de là dans les provinces les tout-puissants députés pour organiser la réquisition ; et l'audace croissant par l'audace, il arma le peuple d'un mot, d'un mémorable décret qui confiait au peuple même la garde de la paix publique : « Si les seigneurs se font la guerre, les bonnes gens leur courront sus. »

Étrange, prodigieux retard, qu'il ait fallu encore quatre siècles pour atteindre 89 !

La foi des anciens Cordeliers, éminemment révolutionnaire, fut l'inspiration, l'illumination des simples et des pauvres. Ils firent de la pauvreté la première vertu chrétienne ; ils en poussèrent l'ambition à un degré incroyable, jusqu'à se laisser brûler plutôt que de rien changer à leur robe de Mendiants. Véritables Sans-Culottes du moyen âge pour la haine de la propriété, ils dépassèrent leurs successeurs du club des Cordeliers et toute la Révolution, sans en excepter Babeuf.

Nos Cordeliers révolutionnaires ont, comme ceux du moyen âge, une foi absolue dans l'instinct des simples ; seulement, au lieu d'illumination divine, ils l'appellent raison populaire.

Leur génie, tout à fait instinctif et spontané, tantôt inspiré, tantôt *possédé*, les sépare profondément de l'enthousiasme calculé, du sombre et froid fanatisme qui caractérise les jacobins.

Les Cordeliers, à l'époque où nous sommes, étaient une société bien plus populaire. Chez eux n'existait pas la division des Jacobins entre l'Assemblée des hommes politiques et la société fraternelle où venaient les ouvriers. Nulle trace non plus aux Cordeliers du *Sabbat* ou comité-directeur. Nulle d'un journal commun au club (sauf un essai passager). On ne peut comparer, au reste, les deux sociétés. Les Cordeliers étaient un club de Paris. Les Jacobins, une immense association qui s'étendait sur la France. Mais Paris vibrait, remuait, aux fureurs des Cordeliers. Paris une fois en branle, les révolutionnaires politiques étaient bien obligés de suivre.

L'individualité fut très-forte aux Cordeliers. Leurs journalistes, Marat, Desmoulins, Fréron, Robert, Hébert, Fabre d'Églantine, écrivent chacun pour lui. Danton, le tout-puissant parleur, ne voulut jamais écrire. En

revanche, Marat, Desmoulins, qui bégayaient ou grasseyaient, ne faisaient guère qu'écrire, parlaient rarement.

Toutefois, avec ces différences, cet instinct d'individualité, il y avait, ce semble, entre eux un lien très-fort, et comme un aimant commun. Les Cordeliers formaient une sorte de tribu ; tous demeuraient autour du club : Marat, même rue, presque en face, à la tourelle ou auprès; Desmoulins et Fréron, ensemble, rue de l'Ancienne-Comédie; Danton, passage du Commerce; Clootz, rue Jacob; Legendre, rue des Boucheries-Saint-Germain, etc.

L'honnête boucher Legendre, un des orateurs du club, est une des originalités de la Révolution. Illettré, ignorant, il n'en parlait pas moins bravement parmi les savants et les gens de lettres, sans regarder s'ils souriaient ; homme de cœur entre tous, malgré ses paroles furieuses, bon homme dans ses moments lucides. L'adieu déchirant qu'il prononça sur la tombe de Loustalot dépasse de bien loin tout ce que dirent les journalistes, sans en excepter Desmoulins.

Ce fut l'originalité des Cordeliers d'être, de rester toujours mêlés au peuple, de parler, les portes ouvertes, de communiquer sans cesse avec la foule. Tels d'entre eux qui avaient toujours vécu la vie recluse et sédentaire du savant, du littérateur, établirent leur cabinet dans la rue, travaillèrent en pleine foule, écrivirent sur une borne. Jetant les livres, ils ne lurent plus qu'au grand livre, qui, sous leurs yeux, chaque jour, s'écrivait en traits de feu.

Ils crurent au peuple, eurent foi à l'instinct du peuple. Ils mirent au service de cette foi, pour se la justifier à eux-mêmes, beaucoup d'esprit, beaucoup de cœur. Rien de plus touchant par exemple, que de voir, aux carrefours de l'Odéon et de la Comédie française, ce charmant esprit, Desmoulins, se mêlant aux maçons, aux charpen-

tiers qui philosophaient le soir, causer avec eux de théologie, justement comme eût fait Voltaire, et, ravi de leur esprit, s'écrier : « Ce sont des Athéniens ! »

Cette foi au peuple fit que les Cordeliers furent tout-puissants sur le peuple. Ils eurent les trois forces révolutionnaires, et comme les trois traits de la foudre : la parole vibrante et tonnante, la plume acérée, l'inextinguible fureur, — Danton, Desmoulins, Marat.

Ils trouvèrent là une force, mais aussi une faiblesse, l'impossibilité d'organisation. Le peuple leur parut entier dans chaque homme. Ils placèrent le droit absolu du Souverain dans une ville, une section, un simple club, un citoyen. Tout homme aurait été investi d'un *veto* contre la France. Pour mieux rendre le peuple libre, ils le soumettaient à l'individu.

Marat, tout furieux et aveugle qu'il était, semble avoir senti le danger de cet esprit anarchique. De bonne heure il proposait la dictature d'un tribun militaire, plus tard la création de trois inquisiteurs d'État. Il semblait envier l'organisation de la société jacobine. En décembre 90, il proposait d'instituer, sans doute à l'instar de cette société, une confrérie de surveillants et délateurs, pour épier, dénoncer les agents du gouvernement. Cette idée n'eut pas de suite. Marat fut à lui seul son inquisition. De toute part, on lui envoyait des délations, des plaintes, justes ou non, fondées ou non. Il croyait tout, imprimait tout.

Fabre d'Églantine a dit : « La sensibilité de Marat. » Et ce mot a étonné ceux qui confondent la sensibilité avec la bonté, ceux qui ignorent que la sensibilité exaltée peut devenir furieuse. Les femmes ont des moments de sensibilité cruelle. Marat, pour le tempérament, était femme et plus que femme, très-nerveux et très-sanguin. Son médecin, M. Bourdier, lisait son journal, et, quand

il le voyait plus sanguinaire qu'à l'ordinaire, « et tourner au rouge, » il allait saigner Marat[1].

Le passage violent, subit, de la vie d'étude au mouvement révolutionnaire, lui avait porté au cerveau et l'avait rendu comme ivre. Ses contrefacteurs, ses imitateurs qui prenaient son nom, son titre, en lui prêtant leurs opinions, ne contribuaient pas peu à augmenter sa fureur. Il ne s'en fiait à personne pour les poursuivre; lui-même, il allait à la chasse de leurs colporteurs, les guettait au coin des rues, parfois les prenait la nuit. La police, de son côté, cherchait Marat pour le prendre. Il fuyait où il pouvait. Dans sa vie pauvre, misérable, dans sa réclusion forcée, il devenait de plus en plus nerveux, irritable; parmi des mouvements violents d'indignation, de compassion pour le peuple, il soulageait sa sensibilité furieuse par des accusations atroces, des vœux de massacres, des conseils d'assassinat. Ses défiances croissant toujours, le nombre des coupables, des victimes nécessaires augmentant dans son esprit, l'Ami du peuple en serait venu à exterminer le peuple.

En présence de la nature et de la douleur, Marat devenait très-faible; il ne pouvait, dit-il, voir souffrir un insecte, mais seul, avec son écritoire, il eût anéanti le monde.

Quelques services qu'il ait rendus à la Révolution par sa vigilance inquiète, son langage meurtrier et la légèreté habituelle de ses accusations eurent une déplorable influence. Son désintéressement, son courage, donnèrent autorité à ses fureurs; il fut un funeste précepteur du peuple, lui faussa le sens, le rendit souvent faible et furieux, à l'image de Marat.

Du reste, cette créature étrange, exceptionnelle, ne

[1] C'est ce que M. Bourdier lui-même a raconté à M. Serres, notre illustre physiologiste.

peut faire juger des Cordeliers en général. Aucun d'eux, pris à part, ne fait connaître les autres. Il faut les voir réunis à leurs séances du soir, fermentant, bouillonnant ensemble au fond de leur Etna. J'essayerai de vous y conduire. Allons, que votre cœur ne se trouble pas. Donnez-moi la main.

Je veux les prendre au jour même où éclate, triomphe, chez eux, leur génie d'audace et d'anarchie, le jour où, opposant leur *veto* aux lois de l'Assemblée nationale, ils ont déclaré que « sur leur territoire » la presse est et sera indéfiniment libre, et qu'ils défendront Marat.

Saisissons-les à cette heure. Le temps va vite, ils changeront. Ils ont encore quelque chose de leur nature primitive. Qu'un an passe seulement, nous ne les reconnaîtrons plus. Regardons-les aujourd'hui. Du reste, n'espérons pas fixer définitivement les images de ces ombres, elles passent, elles coulent; nous aussi, qui suivons leur destinée, un torrent nous emporte, orageux, trouble, tout à l'heure chargé de boue et de sang.

Je veux les voir aujourd'hui. Ils sont jeunes encore en 1790, relativement, du moins, aux siècles qui vont s'entasser sur eux avant 94.

Oui, Marat même est jeune en ce moment. Avec ses quarante-cinq ans, sa longue et triste carrière, brûlé de travail, de passions, de veilles, il est jeune de vengeance et d'espoir. Ce médecin sans malade prend la France pour malade, il la saignera. Ce physicien méconnu foudroiera ses ennemis[1]. L'Ami du peuple espère venger le peuple et lui-même, tous deux maltraités, méprisés...

[1] J'approfondirai ce caractère. Je ne donne ici qu'un Marat extérieur, Marat comme cordelier, Marat en 90. Je vais, au chapitre IX, montrer comment le terroriste scientifique qui croyait tuer Newton, Franklin, Voltaire, devint le terroriste politique. Je donnerai plus tard l'exterminateur de 93.

Mais leur jour commence. Rien n'arrêtera Marat ; il fuira, se cachera, il portera de cave en cave sa plume et sa presse. Il ne verra plus le jour. Dans cette sombre existence, une femme s'obstine à le suivre, la femme de son imprimeur, qui a quitté son mari pour se faire la compagne de cet être hors la nature, hors la loi, hors le soleil. Sale, hideux, pauvre, elle le soigne ; elle préfère à tout d'être, au fond de la terre, la servante de Marat.

Généreux instinct des femmes ! C'est lui aussi qui, à ce moment, donne à Camille Desmoulins sa charmante et désirée Lucile. Il est pauvre, il est en péril, voilà pourquoi elle le veut. Les parents auraient vu volontiers leur fille prendre un nom moins compromis ; mais c'est justement le danger qui tentait Lucile. Elle lisait tous les matins ces feuilles ardentes, pleines de verve et de génie, ces feuilles satiriques, éloquentes, inspirées des hasards du jour, et pourtant marquées d'immortalité. La vie, la mort avec Camille, elle embrassa tout, elle arracha le consentement paternel, et elle-même, riant, pleurant, elle lui apprit son bonheur.

Bien d'autres firent comme Lucile. Plus l'avenir était incertain, plus l'on voyait l'horizon se charger d'orages, plus ceux qui s'aimaient avaient hâte de s'unir, d'associer leur sort, de courir les mêmes chances, de placer, jouer la vie sur une même carte, un même dé !

Moment ému, trouble, mêlé d'ivresse comme les veilles de bataille, d'un spectacle plein d'intérêt, amusant, terrible.

Tout le monde le sentait en Europe. Si beaucoup de Français partaient, beaucoup d'étrangers venaient ; ils s'associaient de cœur à toutes nos agitations, ils venaient épouser la France. Et dussent-ils y mourir, ils l'aimaient mieux que vivre ailleurs ; au moins, s'ils mouraient ici, ils étaient sûrs d'avoir vécu.

Ainsi le spirituel et cynique Allemand Anacharsis Clootz,

philosophe nomade (comme son homonyme le Scythe), qui mangeait ses cent cinquante mille livres de rente sur les grands chemins de l'Europe, s'arrêta, se fixa ici, ne put s'en détacher que par la mort. Ainsi l'Espagnol Gusman, grand d'Espagne, se fit sans-culotte, et, pour rester toujours plongé dans cette atmosphère d'émeute qui faisait sa jouissance, il s'établit dans un grenier, au fond du faubourg Saint-Antoine.

Mais à quoi donc m'arrêté-je? arrivons aux Cordeliers.

Quelle foule! pourrons-nous entrer? Citoyens, un peu de place; camarades, vous voyez bien que j'amène un étranger... Le bruit est à rendre sourd; en revanche on n'y voit guère; ces fumeuses petites lumières semblent là pour faire voir la nuit. Quel brouillard sur cette foule! l'air est dense de voix et de cris...

Le premier coup d'œil est bizarre, inattendu. Rien de plus mêlé que cette foule, hommes bien mis, ouvriers, étudiants (parmi ces derniers, remarquez Chaumette), des prêtres même, des moines; à cette époque, plusieurs des anciens Cordeliers viennent au lieu même de leur servitude, savourer la liberté. Les gens de lettres abondent. Voyez-vous l'auteur du *Philinte*, Fabre d'Églantine; cet autre, à tête noire, c'est le républicain Robert, journaliste qui vient d'épouser un journaliste, mademoiselle Kéralio. Cette figure si vulgaire, c'est le futur Père Duchesne. A côté, l'imprimeur patriote, Momoro, l'époux de la jolie femme qui deviendra un jour la Déesse de la Raison... Cette pauvre Raison, hélas! périra avec Lucile... Ah! s'ils avaient tous ici connaissance de leur sort!

Mais qu'est-ce qui préside là-bas? Ma foi, l'épouvante elle-même... Terrible figure que ce Danton! un cyclope? un dieu d'en bas?... Ce visage effroyablement brouillé de petite vérole, avec ses petits yeux obscurs, a l'air d'un ténébreux volcan... Non, ce n'est pas là un homme, c'est l'élément même du trouble; l'ivresse et le vertige y

planent, la fatalité... Sombre génie, tu me fais peur! dois-tu sauver, perdre la France?

Voyez, il a tordu sa bouche; toutes les vitres ont frémi.

« La parole est à Marat! »

Quoi! c'est là Marat? cette chose jaune, verte d'habit, ces yeux gris jaunes, si saillants!... C'est au genre batracien qu'elle appartient à coup sûr, plutôt qu'à l'espèce humaine[1]. De quel marais nous arrive cette choquante créature?

Ses yeux pourtant sont plutôt doux. Leur brillant, leur transparence, l'étrange façon dont ils errent, regardant sans regarder, feraient croire qu'il y a là un visionnaire, à la fois charlatan et dupe, s'attribuant la seconde vue, un prophète de carrefour, vaniteux, surtout crédule, croyant tout, croyant surtout ses propres mensonges, toutes les fictions involontaires auxquelles le porte sans cesse l'esprit d'exagération. Ses habitudes d'empirique lui donnent ce tour d'esprit. Le *crescendo* sera terrible; il faut qu'il trouve, ou qu'il invente, que de sa cave il puisse crier un miracle au moins par jour, qu'il mène ses abonnés tremblants de trahisons en trahisons, de découvertes en découvertes, d'épouvante en épouvante.

Il remercie l'assemblée.

Puis sa figure s'illumine. Grande, terrible trahison! nouveau complot découvert!... Voyez, comme il est heureux de frémir et de faire frémir... Voyez comme la vaniteuse et crédule créature s'est transformée!... Sa peau jaune luit de sueur.

« Lafayette a fait fabriquer dans le faubourg Saint-Antoine quinze mille tabatières qui toutes portent son portrait... Il y a là quelque chose... Je prie les bons citoyens

[1] Le seul portrait sérieux de Marat est celui de Boze. Ceux de David ont peu de ressemblance. On peut consulter aussi le plâtre pris sur le mort (quoique peut-être il ait été un peu corrigé), et le buste qui était aux Cordeliers (collection de M. le colonel Maurin).

qui pourront s'en procurer de les briser. On y trouvera, j'en suis sûr, le mot même du grand complot[1]. »

Plusieurs rient. D'autres trouvent qu'il y a lieu de s'enquérir, que la chose en vaut la peine.

Marat, se rembrunissant : « J'avais dit, il y a trois mois, qu'il y avait six cents coupables, et que six cents bouts de corde en feraient l'affaire. Quelle erreur !... Nous ne nous en tirerons pas maintenant à moins de vingt mille. »

Violents applaudissements.

Marat commençait à être une idole pour le peuple, un fétiche. Dans la foule des délations, des prédictions sinistres dont il remplissait ses feuilles, plusieurs avaient rencontré juste, et lui donnaient le renom de voyant et de prophète. Déjà trois bataillons de la garde parisienne lui avaient arrangé un petit triomphe, qui n'aboutit pas, promenant dans les rues son buste couronné de lauriers. Son autorité n'était pas arrivée au degré terrible qu'elle atteignit en 93. Desmoulins, qui ne respectait pas plus les dieux que les rois, riait parfois du dieu Marat autant que du dieu Lafayette.

Sans égard à l'enthousiasme délirant de Legendre qui, les yeux, l'oreille, la bouche démesurément ouverts, humait, admirait, croyait, sans remarquer sa fureur contre toute interruption, le hardi petit homme apostropha familièrement le prophète : « Toujours tragique, ami Marat, hypertragique, tragicotatos ! Nous pourrions te reprocher, comme les Grecs à Eschyle, d'être un peu trop ambitieux de ce surnom... Mais non, tu as une excuse ; ta vie errante aux catacombes, comme celle des premiers chré-

[1] *Ami du Peuple*, n° 319, 23 déc. 90. — La crédulité de Marat éclate partout. Au n° 320, Louis XVI pleure à chaudes larmes des sottises que lui fait faire l'Autrichienne. Au n° 321, la reine a donné tant de cocardes blanches, que le ruban blanc a enchéri de trois sous l'aune : la chose est sûre, Marat la tient d'une fille de la Bertin (marchande de modes de la reine), etc., etc.

tiens, allume ton imagination... La, dis-nous bien sérieusement, ces dix-neuf mille quatre cents têtes que tu ajoutes par forme d'amplification aux six cents de l'autre jour, sont-elles vraiment indispensables? N'en rabattras-tu pas d'une?... Il ne faut pas faire avec plus ce qu'on peut faire avec moins. — J'aurais cru que trois ou quatre têtes à panache, roulant aux pieds de la Liberté, suffiraient au dénoûment. »

Les Maratistes rugissaient. Mais un bruit se fait à la porte qui les empêche de répondre, un murmure flatteur, agréable... Une jeune dame entre et veut parler... Comment! ce n'est pas moins que mademoiselle Théroigne, la belle amazone de Liége! Voilà bien sa redingote de soie rouge, son grand sabre du 5 octobre. L'enthousiasme est au comble. « C'est la reine de Saba, s'écrie Desmoulins, qui vient visiter le Salomon des districts. »

Déjà elle a traversé toute l'Assemblée d'un pas léger de panthère, elle est montée à la tribune. Sa jolie tête inspirée, lançant des éclairs, apparaît entre les sombres figures apocalyptiques de Danton et de Marat.

« Si vous êtes vraiment des Salomons, dit Théroigne, eh bien, vous le prouverez, vous bâtirez le Temple, le temple de la liberté, le palais de l'Assemblée nationale... Et vous le bâtirez sur la place où fut la Bastille.

« Comment! tandis que le pouvoir exécutif habite le plus beau palais de l'univers, le pavillon de Flore et les colonnades du Louvre, le pouvoir législatif est encore campé sous les tentes, au Jeu de paume, aux Menus, au Manége... comme la colombe de Noé, qui n'a point où poser le pied?

« Cela ne peut rester ainsi. Il faut que les peuples, en regardant les édifices qu'habiteront les deux pouvoirs, apprennent, par la vue seule, où réside le vrai souverain. Qu'est-ce qu'un souverain sans palais, un dieu sans autel? qui reconnaîtra son culte?

« Bâtissons-le, cet autel. Et que tous y contribuent, que tous apportent leur or, leurs pierreries (moi, voici les miennes). Bâtissons le seul vrai temple. Nul autre n'est digne de Dieu que celui où fut prononcé la Déclaration des droits de l'homme. Paris, gardien de ce temple, sera moins une cité, que la patrie commune à toutes, le rendez-vous des tribus, leur Jérusalem ! »

« La Jérusalem du monde ! » s'écrient des voix enthousiastes. Une véritable ivresse avait saisi toute la foule, un ravissement extatique. Si les anciens cordeliers qui, sous les mêmes voûtes, avaient jadis donné carrière à leurs mystiques élans, étaient revenus ce soir, ils se seraient toujours crus chez eux, reconnus. Croyants et philosophes, disciples de Rousseau, de Diderot, d'Holbach, d'Helvétius, tous, malgré eux prophétisaient.

L'Allemand Anacharsis Clootz était ou se croyait athée, comme tant d'autres, en haine des maux qu'ont faits les prêtres. (*Tantum relligio potuit suadere malorum !*) Mais avec tout son cynisme et son ostentation de doute, l'homme du Rhin, le compatriote de Beethoven, vibrait puissamment à toutes les émotions de la religion nouvelle. Les plus sublimes paroles qu'inspira la grande Fédération sont une lettre de Clootz à madame de Beauharnais. Nul aussi n'en trouva de plus étrangement belles sur l'unité future du monde. Son accent, sa lenteur allemande, la sérénité souriante, la béatitude d'un fol de génie, qui se moque un peu de lui-même, mêlait l'amusement à l'enthousiasme.

« Et pourquoi donc la nature aurait-elle placé Paris à distance égale du pôle et de l'équateur, sinon pour être le berceau, le chef-lieu de la confédération générale des hommes ? Ici s'assembleront les États-Généraux du monde... Cela n'est pas si loin qu'on croit, j'ose le prédire ; que la Tour de Londres s'écroule, comme celle de Paris, et c'en est fait des tyrans. L'oriflamme des Fran-

çais ne peut flotter sur Londres et Paris, sans faire bientôt le tour du globe... Alors, il n'y aura plus ni provinces, ni armées, ni vaincus, ni vainqueurs... On ira de Paris à Pékin, comme de Bordeaux à Strasbourg; l'Océan, ponté de navires, unira ses rivages. L'orient et l'occident s'embrasseront au champ de la Fédération. Rome fut la métropole du monde par la guerre, Paris le sera par la paix... Oui, plus je réfléchis, plus je conçois la possibilité d'une nation unique, la facilité qu'aura l'assemblée universelle, séant à Paris, pour mener le char du genre humain... Émules de Vitruve, écoutez l'oracle de la raison : si le civisme échauffe votre génie, vous saurez bien nous faire un temple pour contenir tous les représentants du monde. Il n'en faut guère plus de dix mille. »

« Les hommes seront ce qu'ils doivent être, quand chacun pourra dire : Le monde est ma patrie, le monde est à moi. Alors, plus d'émigrants. La nature est une, la société est une. Les forces divisées se heurtent ; il en est des nations comme des nuages qui s'entre-foudroient nécessairement. »

« Tyrans, vos trônes vont s'écrouler sous vous. Exécutez-vous donc vous-mêmes. On vous fera grâce de la misère et de l'échafaud... Usurpateurs de la souveraineté, regardez-moi en face... Est-ce que vous ne voyez pas votre sentence écrite aux murs de l'Assemblée nationale?... Allons, n'attendez pas la fusion des sceptres et des couronnes, venez au-devant d'une révolution qui délivre les rois des embûches des rois, les peuples de la rivalité des peuples. »

« Vivat Anacharsis ! s'écria Desmoulins. Ouvrons avec lui les cataractes du ciel. Ce n'est rien que la raison ait noyé le despotisme en France; il faut qu'elle inonde le globe, que tous les trônes des rois et des lamas, arrachés de leurs fondements, nagent dans ce déluge... Quelle carrière, de Suède au Japon !... La Tour de Londres

branle... Un innombrable club de jacobins d'Irlande a eu, pour première séance, une insurrection. Au train que prennent les choses, je ne placerais pas un schelling sur les biens du clergé anglican. Quant à Pitt, c'est un homme lanterné, à moins qu'il ne prévienne par la démission de sa place la démission de sa tête, que John Bull va lui demander... On commence à pendre les inquisiteurs sur le Mançanarez ; la liberté souffle fort de la France au Midi ; c'est tout à l'heure qu'on pourra dire : Il n'y a plus de Pyrénées. »

« Clootz vient de me transporter par les cheveux comme l'ange fit au prophète Habacuc, sur les hauteurs de la politique. Je recule la barrière de la Révolution jusqu'aux extrémités du monde[1]... »

Telle est l'originalité des Cordeliers. Voltaire parmi les fanatiques ! Car c'est un vrai fils de Voltaire que cet amusant Desmoulins. On est tout surpris de le voir dans ce pandémonium. Bon sens, raison, vives saillies, dans cette bizarre assemblée, où l'on dirait qu'ensemble siégent nos prophètes des Cévennes, les illuminés du Long parlement, les quakers à tête branlante... Les Cordeliers forment à vrai dire le lien des âges ; leur génie, à la Diderot, tout ensemble sceptique et croyant, rappelle en plein dix-huitième siècle quelque chose du vieux mysticisme, où parfois brillent par éclairs des lueurs de l'avenir.

L'avenir ! mais qu'il est trouble encore ! comme il

[1] Je n'ai pas besoin de dire que j'ai tiré tout ce chapitre des journaux de Marat et de Desmoulins, en rapprochant seulement ce qui est divisé, et changeant à peine quelques mots. Desmoulins, après avoir exprimé son enthousiasme, demi-sérieux, demi-comique, pour les idées de Clootz, ajoute, pour mêler l'*utile dulci :* « J'allais poser la plume, la surdité du peuple ingrat m'avait découragé. Je reprends l'espérance, je constitue mon journal en journal permanent... Nous invitons nos chers et amés souscripteurs dont l'abonnement expire à le renouveler, non rue de Seine, mais chez nous, rue du Théâtre-Français, où nous continuerons de cultiver une branche de commerce inconnue jusqu'à ce jour, une manufacture de révolutions. »

m'apparaît sombre, mêlé, sublime et fangeux à la fois, dans la face de Danton!

J'ai sous les yeux un portrait de cette personnification terrible, trop cruellement fidèle, de notre Révolution, un portrait qu'esquissa David, puis il le laissa, effrayé, découragé, se sentant peu capable encore de peindre un pareil objet. Un élève consciencieux reprit l'œuvre, et simplement, lentement, servilement même, il peignit chaque détail, cheveu par cheveu, poil à poil, creusant une à une les marques de la petite vérole, les crevasses, montagnes et vallées de ce visage bouleversé.

L'effet est le débrouillement pénible, laborieux, d'une création vaste, trouble, impure, violente, comme quand la nature tâtonnait encore, sans pouvoir se dire au juste si elle ferait des hommes ou des monstres; moins parfaite, mais plus énergique, elle marquait d'une main terrible ses gigantesques essais.

Mais combien les plus discordantes créations de la nature sont pacifiées et d'accord, en comparaison des discordes morales que l'on entrevoit ici!... J'y entends un dialogue sourd, pressé, atroce, comme d'une lutte de soi contre soi, des mots entrecoupés, que sais-je?

Ce qui épouvante le plus, c'est qu'il n'a pas d'yeux; du moins on les voit à peine. Quoi! ce terrible aveugle sera guide des nations?... Obscurité, vertige, fatalité, ignorance absolue de l'avenir, voilà ce qu'on lit ici.

Et pourtant ce monstre est sublime. — Cette face presque sans yeux semble un volcan sans cratère, — volcan de fange ou de feu, — qui, dans sa forge fermée, roule les combats de la nature. — Quelle sera l'éruption?

C'est alors qu'un ennemi, terrifié de ses paroles, rendant hommage, dans la mort, au génie qui l'a frappé, le peindra d'un mot éternel: le Pluton de l'éloquence.

Cette figure est un cauchemar qu'on ne peut plus sou-

lever, un mauvais songe qui pèse, et l'on y revient toujours. On s'associe machinalement à cette lutte visible des principes opposés; on participe à l'effort intérieur, qui n'est pas seulement la bataille des passions, mais la bataille des idées, l'impuissance de les accorder ou de tuer l'une par l'autre. C'est un Œdipe dévoué, qui, possédé de son énigme, porte en soi, pour en être dévoré, le terrible sphinx[1].

[1] Ce portrait (collection de M. de Saint-Albin) représente, selon moi, Danton en 90, au moment où le drame se noue, Danton relativement jeune, dans une étonnante concentration de sang, de chair, de vie, de force. C'est Danton *avant*. — Un petit et merveilleux dessin de David, fait à la plume, dans une séance de nuit de la Convention, donne Danton *après*, Danton à la fin de 93, les yeux bien ouverts alors, mais si cruellement creusés! lançant la terreur, mais visiblement le cœur déchiré!... Personne ne verra ce dessin tragique sans un mouvement de douleur, sans s'écrier malgré soi: « Ah! barbare! ah! infortuné!... » — Entre ces deux solennels portraits, il y a deux croquis de David où on le voit de profil; mais c'est un tel mystère de douleur et d'horreur que je ne veux pas en parler encore. Cela viendra assez tôt.

CHAPITRE VII

IMPUISSANCE DE L'ASSEMBLÉE. — REFUS DU SERMENT (NOVEMBRE 90 — JANVIER 91)

Apparition des Jacobins futurs. — Les premiers Jacobins (Duport, Barnave, Lameth, etc.) voudraient enrayer. — Esprit rétrograde de l'Assemblée. — Mirabeau et les Lameth primés par Robespierre, aux Jacobins (21 nov. 90). Les Lameth se soutiennent par la guerre ecclésiastique. — Les prêtres provoquent la persécution. — On exige le serment des prêtres, 27 nov. 90. — Sanction forcée du Roi, 26 déc. 90. — L'Assemblée ordonne en vain le serment immédiat, 4 janvier 91. — Refus du serment dans l'Assemblée même.

Alexandre de Lameth raconte qu'au mois de juin 1790 une société patriotique l'invita à un banquet avec son frère, Duport et Barnave. Ce banquet de deux cents personnes, hommes et femmes, fut vraiment spartiate, et pour l'austérité patriotique et pour la frugalité. Les convives ayant pris place, le président se lève et prononce avec solennité le premier article de la Déclaration des droits : « Les hommes naissent et demeurent libres, etc. » L'assemblée écouta dans un religieux silence, et le recueillement dura pendant tout le repas. Une Bastille en relief était sur la table ; au dessert, les vainqueurs de la Bastille qui se trouvaient parmi les convives tirent leurs sabres, et, sans mot dire, mettent la Bastille en pièces ; il en sort un enfant, avec le bonnet de la liberté. Les

dames placent des couronnes civiques sur la tête des députés patriotes, et le dîner finit comme il avait commencé : le président, pour oraison, prononce, dans la même gravité sombre, le second article de la Déclaration des droits : « Le but de toute association, etc. »

Le président était le mathématicien Romme, alors gouverneur des princes Strogonoff. Il avait senti la liberté, où on la sent bien, en Russie, il avait bu en plein esclavage la coupe de la Révolution. Ivre et froid en même temps, ce géomètre allait appliquer inflexiblement le nouveau principe, et, par une large soustraction de chiffres humains, en dégager l'inconnue. Immuable calculateur au sommet de la Montagne, il n'en descendit qu'au 2 prairial, pour s'enfoncer son compas dans le cœur.

Les Lameth se virent avec frémissement dans un monde tout nouveau. Les nobles et élégants Jacobins de 89 aperçurent les vrais Jacobins.

Ils en conviennent eux-mêmes, cet homme de pierre qui présidait, ces textes législatifs, récités pour oraisons, le recueillement, le silence de ces fanatiques, « cela leur parut effrayant. » Ils commencèrent à sonder l'océan où ils entraient ; jusque-là, comme des enfants, ils jouaient à la surface... Que de générations révolutionnaires les séparaient de ceux-ci ! Ils les comprenaient à peine. Ils connaissaient parfaitement les agitateurs de place, les ouvriers de l'émeute, qu'ils employaient et lançaient. Ils connaissaient les journalistes violents, les bruyants aboyeurs de clubs, mais les plus bruyants n'étaient pas les plus formidables. Par delà toutes ces colères, simulées ou vraies, il y avait quelque chose de froid et terrible, ce qu'ils venaient de toucher ; ils avaient rencontré l'acier de la Révolution.

Ils eurent froid et reculèrent.

Ils voulaient du moins reculer, et ne savaient comment le faire. Ils semblaient à l'avant-garde, ils avaient l'air

de mener, tout œil était fixé sur eux. La trinité jacobine, Duport, Barnave et Lameth, était saluée comme le pilote de la Révolution, pour la mener en avant. « Ceux-ci au moins sont fermes et francs, disait-on, ce ne sont pas des Mirabeau. » Desmoulins les exalte à côté de Robespierre; Marat, le défiant Marat, n'a nul soupçon encore sur eux.

Ils devaient pourtant cette grande position à leur dextérité bien plus qu'à leur force. On ne pouvait manquer d'apercevoir leurs côtés faibles, leurs fluctuations, leur caractère équivoque.

On démêla d'abord le vide de Barnave, puis l'intrigue des Lameth. Duport fut connu le dernier.

Chose curieuse, le premier coup, un trait léger de ridicule, fut lancé d'une main nullement hostile, par cet étourdi Desmoulins, enfant terrible, qui disait toujours tout haut ce que bien d'autres pensaient, telles choses souvent qu'on était tacitement convenu de ne pas dire; le matin, lisant son journal, ses amis y voyaient parfois des mots cruellement vrais. Ici, c'était à l'occasion de la motion pour le renvoi des ministres. Desmoulins se moque de l'Assemblée, « qui garde toujours la harangue de M. Barnave pour le bouquet, puis ferme la discussion... Cette fois pourtant, ce n'était pas le cas, comme on dit, de tirer l'échelle... » L'espiègle, dans le même article, dit un mot original et juste, qui frappe, non-seulement Barnave, mais presque tous les parleurs, tous les écrivains du temps: « En général, les discours des patriotes ressemblaient trop aux cheveux de 89, *plats et sans poudre*. Où donc étais-tu, Mirabeau?... » Puis, il demande pourquoi les Lameth ont crié: Aux voix! quand Pétion et Rewbell voulaient parler, « quand l'Hercule Mirabeau, avec sa massue, allait écraser les pygmées, » etc.

Un coup plus grave fut porté quelques jours après à Barnave, dont il ne s'est point relevé. Le journaliste Brissot, un doctrinaire républicain, dont je parlerai bien-

tôt tout au long, lui lança, au sujet des hommes de couleur, dont Barnave annulait les droits, une longue et terrible lettre où il mit l'avocat à jour, suffisant, brillant et vide, plein de phrases et sans idées. Brissot, écrivain trop facile ordinairement, mais ici fort de raison, trace avec sévérité le portrait du vrai patriote, et ce portrait se trouve être l'envers de celui de Barnave. Le patriote n'est ni intrigant ni jaloux, il ne cherche point la popularité pour se faire craindre de la cour et devenir nécessaire. Le patriote n'est point l'ennemi des idées, il ne fait point de tirades contre la philosophie. Les plus grands citoyens de l'antiquité n'étaient-ils pas des philosophes stoïciens ? etc., etc.

Mais ce qui compromit le plus le parti Barnave et Lameth, c'est qu'au moment où le duel de Lameth le rendait très-populaire, ils n'hésitèrent pas à se déclarer sur la question dangereuse de la garde nationale. Jusque-là, dans les moments difficiles, ils se taisaient, votaient silencieusement avec leurs adversaires ; on avait pu le voir pour l'affaire de Nancy, où l'unanimité montra que les Lameth avaient voté comme les autres.

L'Assemblée, nous l'avons dit, avait peur du peuple; elle l'avait poussé d'abord, et maintenant elle voulait le ramener en arrière. En mai, elle avait encouragé l'armement, décrétant que nul n'était citoyen *actif*, s'il n'était garde national. En juillet, au moment où la Fédération montrait bien pourtant qu'on pouvait avoir confiance, on fit l'étrange motion d'exiger l'uniforme, ce qui était indirectement désarmer les pauvres. En novembre, une proposition plus directe fut faite par Rabaut-Saint-Étienne, celle de restreindre les gardes nationaux aux seuls citoyens *actifs*. Ces derniers étaient fort nombreux, nous l'avons vu, quatre millions. Mais, tel était l'étrange état de la France d'alors, la diversité des provinces, que dans plusieurs, dans l'Artois, par exemple, il n'y aurait presque

pas eu de citoyens actifs, ni de gardes nationaux. C'est ce que faisait valoir Robespierre avec beaucoup de force, étendant, exagérant cette observation, très-juste pour sa province [1] : « Voulez-vous donc, disait-il, qu'un citoyen soit un être rare?... » Qu'on juge des applaudissements, du trépignement des tribunes!

Le soir du 21 novembre, Robespierre soutenait cette thèse aux Jacobins. Mirabeau était président. Dans la fluctuation continuelle où le public était pour lui, tel jour le portant au ciel, et l'autre voulant l'étrangler, il avait ambitionné cette présidence pour étayer sa popularité de celle des Jacobins. On compterait plutôt les vagues de la mer que les alternatives de Mirabeau; c'était entre lui et le public un orageux amour, plein de querelles et de fureurs. Camille est admirable là-dessus, jamais froid ni indifférent; aujourd'hui, il l'appelle maîtresse adorée, et demain fille publique.

Mirabeau avait baissé pour sa proposition de remercier Bouillé. Mais il avait remonté par un terrible discours contre ceux qui avaient osé se moquer des trois couleurs, un de ces discours éternellement mémorables, qui font que cet homme-là, fût-il plus criminel encore, ne pourra jamais, quoi qu'on fasse, être arraché de la France. — Et puis, il avait baissé, en proposant d'ajourner la réunion d'Avignon, de ménager encore le pape. Mais il avait remonté par une simple apparition au théâtre, où pour la première fois on rejouait *Brutus;* sa vue fit tout oublier, réveilla l'amour, l'enthousiasme, « veteris vestigia flammæ; » on ne regardait que lui, on lui adressait mille allusions; ce fut un triomphe éclatant, mais le dernier.

Cela le 19 novembre. Le 21, présidant aux Jacobins, Mirabeau écoutait avec impatience le discours de Robes-

[1] On disait aussi une chose probablement fausse, que le faubourg Saint-Antoine n'aurait que deux cents électeurs.

pierre sur la garde nationale restreinte aux citoyens *actifs*. Il entreprit de lui ôter la parole, sous prétexte qu'il parlait contre des décrets rendus. Chose grave, périlleuse, devant une assemblée émue, toute favorable à Robespierre... « Continuez, continuez, » crie-t-on de toute la salle. Le tumulte est au comble; impossible de rien entendre, ni président, ni sonnette. Mirabeau, au lieu de se couvrir, comme président, fit une chose très-hardie, qui allait ou lui donner l'avantage, ou faire éclater sa défaite. Il monta sur le fauteuil, et comme si le décret attaqué était en lui Mirabeau, comme s'il s'agissait de le défendre et le sauver, il crie : « A moi, mes collègues!... que tous mes confrères m'entourent! » Cette périlleuse démonstration fit cruellement ressortir la solitude de Mirabeau. Trente députés vinrent à son appel. Et l'assemblée tout entière resta avec Robespierre. Desmoulins, ancien camarade de collége de celui-ci, et qui ne perd nulle occasion d'exalter son caractère, dit à cette occasion : « Mirabeau ne savait donc pas que si l'idolâtrie était permise chez un peuple libre, ce ne serait que pour la vertu. »

Grande révélation aussi du changement profond qu'avait déjà subi le club des Jacobins. Fondé par les députés et pour eux, il n'en avait plus dans son sein qu'un petit nombre qui n'y pesaient guère. Des admissions faciles, d'hommes ardents, impatients, avaient renouvelé le club; l'Assemblée y était, sans doute, mais la future Assemblée. Pour elle seule parlait Robespierre.

Charles de Lameth arrive, le bras en écharpe; on fait volontiers silence. Tout le monde était convaincu qu'il était pour Robespierre, il parla pour Mirabeau! Le vicomte de Noailles déclara que le comité avait entendu le décret autrement que Mirabeau et Lameth, dans le sens de Robespierre. Celui-ci reprit la parole, avec toute l'assemblée pour lui, le président réduit au silence... au silence, Mirabeau!

Voilà les Lameth bien malades! Fondateurs des Jacobins, ils les voient échapper. Leur popularité datait surtout du jour où ils luttèrent contre Mirabeau sur le droit de paix et de guerre; et les voilà compromis, associés à Mirabeau dans les défiances publiques. Ils vont enfoncer, se noyer, s'ils ne trouvent moyen de se séparer violemment de celui-ci, de le jeter à la mer, et si, d'autre part, leur guerre au clergé ne leur ramène l'opinion.

Il est bien juste de dire que les prêtres faisaient tout ce qu'il fallait pour mériter la persécution. Ils avaient eu l'adresse de faire reculer dans l'ombre la question des biens ecclésiastiques, de mettre en lumière, en saillie, la question du serment. Ce serment, qui ne touchait en rien la religion, ni le caractère sacerdotal, le peuple ne le connaissait pas, et il croyait volontiers que l'Assemblée imposait aux prêtres une sorte d'abjuration. Les évêques déclaraient qu'ils n'auraient aucune communication avec les ecclésiastiques qui prêteraient le serment. Les plus modérés disaient que le pape n'avait pas encore répondu, qu'ils voulaient attendre, c'est-à-dire que le jugement d'un souverain étranger déciderait s'ils pouvaient obéir à la patrie.

Le pape ne répondait pas. Pourquoi? A cause des vacances. Les congrégations des cardinaux ne s'assemblaient pas, disait-on, à cette époque de l'année. En attendant, par les curés, par les prédicateurs de tout rang et de toute robe, on travaillait à troubler le peuple, à rendre le paysan furieux, à jeter les femmes dans le désespoir. Depuis Marseille jusqu'à la Flandre, un concert immense, admirable, contre l'Assemblée. Des pamphlets incendiaires sont colportés de village en village par les curés de la Provence. A Rouen, à Condé, on prêche contre les assignats, comme invention du diable. A Chartres, à Péronne, on défend en chaire de payer l'impôt; un curé bravement se propose pour aller, à la tête du peuple,

massacrer les percepteurs. Le chapitre souverain de Saint-Waast dépêche des missionnaires pour prêcher à mort contre l'Assemblée. En Flandre, les curés établissent, d'une manière forte et solide, que les acquéreurs des biens nationaux sont infailliblement damnés, eux, leurs enfants et descendants : « Quand nous voudrions les absoudre, disaient ces furieux, est-ce que nous le pourrions?... Non, personne ne le pourrait, ni curés, ni évêques, ni cardinaux, ni le pape! Damnés, damnés à jamais! »

Une bonne partie de ces faits étaient mis au jour, répandus dans le public, par la correspondance des Jacobins et le journal de Laclos. Ils furent réunis et groupés dans un rapport que le Jacobin Voidel fit à l'Assemblée. Mirabeau appuya par un long et magnifique discours, où, sous des paroles violentes, il tendait aux voies de douceur, restreignant le serment aux prêtres qui confessaient; pour l'affaiblissement du clergé, il voulait qu'on se fiât au temps, aux extinctions, etc.

Mais l'Assemblée fut plus aigre. Elle voulait châtier. Elle exigea le serment, le serment immédiat.

Une chose étonne dans cette Assemblée, composée, pour la bonne part, d'avocats voltairiens, c'est sa croyance naïve à la sainteté, à l'efficacité de la parole humaine. Il fallait qu'il y eût encore, après toute la sophistique du dix-huitième siècle, un grand fonds de jeunesse et d'enfance dans le cœur des hommes.

Ils se figurent que, du moment où le prêtre aura juré, du jour où le Roi aura sanctionné leurs décrets, tout est fini, tout est sauvé.

Et le Roi, au contraire, honnête homme du vieux monde, s'en va mentant tout le jour. La parole qu'ils croient une difficulté si grande, un obstacle, une barrière, un lien pour l'homme, n'embarrasse en rien le Roi. De crainte qu'on ne le croie assez, il passe toute mesure. Il parle et reparle sans cesse *de la confiance qu'il mérite.* Il

s'exprime, dit-il, *ouvertement, franchement*,— il s'étonne qu'il s'élève dès doutes sur *la droiture connue de son caractère*...—(23, 26 décembre 90.)

Les plus innocents de tous, les jansénistes, ne s'arrêtent pas à cela; ils veulent du réel, du solide, un serment, — du vent, du bruit.

Donc, le 27 novembre, un décret terrible : « L'Assemblée veut, tout de bon, que les évêques, curés, vicaires, jurent la constitution, *sous huitaine*; sinon ils seront censés avoir renoncé à leur office. Le maire est tenu, huit jours après, de dénoncer le défaut de prestation de serment. Et ceux qui, le serment prêté, y manqueraient, seront cités au tribunal du district, et ceux qui, ayant refusé, s'immisceraient dans leurs anciennes fonctions, poursuivis comme perturbateurs.»

Décrété, non sanctionné !... Nouvel effroi des jansénistes, qui se sont avancés si loin. Ils veulent un résultat. Le 23 décembre, Camus demande « que la force intervienne, » la force sous forme de prière; que l'Assemblée *prie* le Roi de lui répondre d'une façon régulière sur le décret. La force? c'est ce qu'attendait le Roi[1]. Il répond immédiatement qu'il a sanctionné le décret. Il peut dire ainsi à l'Europe qu'il est forcé et captif.

Il dit à M. de Fersen : « J'aimerais mieux être roi de Metz... Mais cela finira bientôt.»

Chose remarquable, ni Robespierre, ni Marat, ni Desmoulins, n'auraient exigé le serment. Marat si intolérant, Marat qui demande qu'on brise les presses de ses ennemis, veut qu'on ménage les prêtres ; c'est, dit-il, la seule occasion où il faut user de ménagements, il s'agit de la

[1] Toutefois, il n'est pas exact de dire, comme l'a fait Hardenberg (*Mémoires d'un homme d'État*) que c'est *après* cette sanction forcée que le Roi s'adressa aux puissances. Il l'avait fait du 6 octobre au 3 décembre. Ce dernier jour, il écrit à la Prusse qu'il s'est déjà adressé à tous les souverains. Et c'est le 26 décembre seulement qu'il donna la sanction.

conscience. Desmoulins ne veut nulle autre rigueur que d'ôter l'argent de l'État à ceux qui ne jurent point obéissance à l'État. « S'ils se cramponnent dans leur chaire, ne nous exposons pas même à déchirer leur robe de lin, pour les en arracher... Cette sorte de démons, qu'on appelle pharisiens, calotins ou princes des prêtres, n'est chassée que par le jeûne : *Non ejicitur nisi per jejunium.*»

L'exigence dure et maladroite qu'on mit à demander le serment aux députés ecclésiastiques dans l'Assemblée même, fut une faute très-grave du parti qui dominait. Elle donna aux réfractaires une magnifique occasion, éclatante, solennelle, de témoigner devant le peuple pour la foi qu'ils n'avaient point. L'archevêque de Narbonne disait plus tard, sous l'Empire : « Nous nous sommes conduits en vrais gentilshommes ; car on ne peut pas dire de la plupart d'entre nous que ce fût par religion.»

Il était facile à prévoir que ces prélats, mis en demeure de céder devant la foule, de démentir solennellement leur opinion officielle, répondraient en gentilshommes. Le plus faible, ainsi poussé, deviendrait un brave. Gentilshommes ou non, c'étaient enfin des Français. Les curés les plus révolutionnaires ne purent se décider à laisser leurs évêques au moment critique ; la contrainte les choqua, le danger les tenta, la beauté solennelle d'une telle scène gagna leur imagination, et ils refusèrent.

Dès la première séance, où l'on interpella le seul évêque de Clermont, on pouvait juger de l'effet. Grégoire et Mirabeau, le jour suivant (4 janvier), tâchèrent d'adoucir. Grégoire dit que l'Assemblée n'entendait nullement toucher au spirituel, qu'elle n'exigeait même pas l'assentiment intérieur, ne forçait pas la conscience. Mirabeau alla jusqu'à dire que l'Assemblée n'exigeait pas précisément le serment, mais seulement qu'elle déclarait le refus incompatible avec telles fonctions, qu'en refusant

de jurer, on était démissionnaire. C'était ouvrir une porte. Barnave la ferma avec une aigre violence, croyant sans doute regagner beaucoup dans l'opinion; il demanda et obtint qu'on ordonnât de jurer sur l'heure.

Mesure imprudente qui devait avoir l'effet de décider le refus. Les refusants allaient avoir la gloire du désintéressement, et aussi celle du courage; car la foule assiégeait les portes, on entendait des menaces. Les deux partis s'accusent ici ; les uns disent que les Jacobins essayèrent d'enlever le serment par la terreur; les autres que les aristocrates apostèrent des aboyeurs pour constater la violence qu'on leur faisait, rendre odieux leurs ennemis, pouvoir dire, comme ils le firent en effet : Que l'Assemblée n'était pas libre.

Le président fait commencer l'appel nominal : *M. l'évêque d'Agen.*

L'évêque : Je demande la parole.

La gauche : Point de parole! Prêtez-vous le serment, oui ou non?

(Bruit au dehors.) *Un membre :* Que M. le maire aille donc faire cesser ce désordre!

M. l'évêque d'Agen : Vous avez dit que les refusants seraient déchus de leurs offices. Je ne donne aucun regret à ma place; j'en donnerais à la perte de votre estime. Je vous prie d'agréer le témoignage de la peine que je ressens de ne pouvoir prêter le serment.

(On continue l'appel.) *M. le curé Fournès :* Je dirai avec la simplicité des premiers chrétiens... Je me fais gloire et honneur de suivre mon évêque, comme Laurent suivit son pasteur.

M. le curé Leclerc : Je suis enfant de l'Église catholique...

L'appel nominal réussissant si mal, un membre fit observer qu'il n'avait pas été exigé par l'Assemblée, qu'il n'était pas sans péril, qu'on devait se contenter de deman-

der *collectivement* le serment. La demande collective n'eut pas plus de succès. L'Assemblée n'en tira d'autre avantage que de rester un quart d'heure et plus silencieuse, impuissante, et de donner à l'ennemi l'occasion de dire quelques nobles paroles qui ne pouvaient manquer, dans un pays comme la France, de faire bien des ennemis à la Révolution.

M. l'évêque de Poitiers : J'ai soixante-dix ans, j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat, où j'ai fait tout le bien que je pouvais faire. Accablé d'années et d'études, je ne veux pas déshonorer ma vieillesse ; je ne veux pas prêter un serment... (Murmures.) Je prendrai mon sort en esprit de pénitence.

Ce sort n'eut rien de funeste. Les évêques sortirent sans péril de l'Assemblée, y revinrent tant qu'ils voulurent. L'indignation de la foule n'entraîna aucun acte violent.

La séance du 4 janvier fut le triomphe des prêtres sur les avocats. Ceux-ci, dans leur maladresse, s'étaient comme affublés de la vieille robe du prêtre, de cette robe d'intolérance, fatale à qui la revêt. Les évêques gentilshommes trouvèrent dans la situation des paroles heureuses et dignes, qui pour leurs adversaires furent des coups d'épée. La plupart de ces prélats qui parlaient si bien, n'étaient pourtant que des courtisans intrigants et mal famés ; dans notre sérieux monde moderne, qui demande au prêtre vertus et lumières, ils auraient été obligés tôt ou tard de se retirer de honte. Mais la profonde politique des Camus et des Barnave avait trouvé le vrai moyen pour leur ramener le peuple, pour en faire des héros chrétiens, les sacrer par le martyre.

CHAPITRE VIII

LE PREMIER PAS DE LA TERREUR

Fureur, légèreté de Marat. Eut-il une théorie politique ou sociale? Est-il communiste? Ses journaux contiennent-ils des vues pratiques? — Précédents de Marat. Naissance, éducation. Ses premiers ouvrages, politiques, philosophiques. Marat chez le comte d'Artois. Sa Physique, ses attaques contre Newton, Franklin, etc. Il commence *l'Ami du peuple.* Ses modèles. Sa vie cachée, laborieuse. Ses prédictions. Ses rancunes pour ses ennemis personnels. Son acharnement contre Lavoisier. Les tribunaux n'osent juger Marat (janvier 1791). Pourquoi toute la Presse suivit Marat dans la violence.

L'année 1791, si tristement ouverte par la scène du 4 janvier, offre tout d'abord l'aspect d'un revirement funeste, d'un violent démenti au principe de la Révolution : la liberté foulant aux pieds les droits de la liberté, l'appel à la force.

L'appel à la force brutale, d'où part-il? chose surprenante, des hommes les plus cultivés. Ce sont des légistes, des médecins, des gens de lettres, des écrivains ; ce sont les hommes de l'esprit, qui, poussant la foule aveugle, veulent décider les choses de l'esprit par l'action matérielle.

Marat était parvenu à organiser dans Paris une sorte de guerre entre les vainqueurs de la Bastille. Hullin et d'autres, qui s'étaient enrôlés dans la garde nationale

soldée, étaient désignés par lui à la vengeance du peuple, comme « mouchards de Lafayette. » Il ne se contentait pas de donner leurs noms, il y joignait leur adresse, la rue et le numéro, pour que, sans autre recherche, on allât les égorger. Ses feuilles étaient réellement des tables de proscription où il inscrivait à la légère, sans examen, sans contrôle, tous les noms qu'on lui dictait. Des noms chers à l'humanité, depuis le 14 juillet, celui du vaillant Élie, celui de M. de La Salle, oublié par l'ingratitude du nouveau gouvernement, n'en étaient pas moins inscrits par Marat pêle-mêle avec les autres. Il avoue lui-même que dans sa précipitation, il a confondu La Salle avec l'horrible de Sade, l'infâme et sanguinaire auteur. Une autre fois, il inscrit parmi les modérés, les fayettistes, Maillard, l'homme du 5 octobre, le juge du 2 septembre.

Malgré toutes ces violences et ces légèretés criminelles, l'indignation visiblement sincère de Marat contre les abus m'intéressait à lui, je dois le dire. Ce grand nom d'Ami du peuple commandait aussi à l'histoire un sérieux examen. J'ai donc religieusement instruit le procès de cet homme étrange, lisant, la plume à la main, ses journaux, ses pamphlets, tous ses ouvrages [1]. Je savais, par beaucoup d'exemples, combien le sentiment du droit, l'indignation, la pitié pour l'opprimé, peuvent devenir des passions violentes, et parfois cruelles. Qui n'a vu cent fois les femmes, à la vue d'un enfant battu, d'un animal brutalement maltraité, s'emporter aux dernières fureurs?... Marat n'a-t-il été furieux que par sensibilité comme plusieurs semblent le croire? telle est la première question.

S'il en est ainsi, il faut dire que la sensibilité a d'é-

[1] On comprend, de reste, que, pour instruire ce procès, je n'ai cru devoir m'en rapporter à aucun des ennemis de Marat ; c'est dans ses ouvrages mêmes que j'ai puisé généralement ; c'est sur son propre témoignage que je veux le condamner ou l'absoudre.

tranges et bizarres effets. Ce n'est pas seulement un jugement sévère, une punition exemplaire, que Marat appelle sur ceux qu'il accuse; la mort ne lui suffirait pas. Son imagination est avide de supplices; il lui faudrait des bûchers, des incendies[1], des mutilations atroces: Marquez-les d'un fer chaud, coupez-leur les pouces, fendez-leur la langue[2], etc., etc.

Quel que soit l'objet de ces emportements, qu'on le suppose ou non coupable, ils n'avilissent pas moins celui qui s'y livre. Ce ne sont pas là les graves, les saintes colères d'un cœur vraiment atteint de l'amour de la justice. On croirait plutôt y voir le délire d'une femme hors d'elle-même, livrée aux fureurs hystériques, ou près de l'épilepsie.

Ce qui étonne encore plus, c'est que ces transports, qu'on voudrait expliquer par l'excès du fanatisme, ne procèdent d'aucune foi précise qu'on puisse caractériser. Tant d'indécision avec tant d'emportement, c'est un spectacle bizarre. Il court furieux... où court-il? il ne saurait bien le dire.

Si nous devons chercher les principes de Marat, ce n'est point apparemment dans les ouvrages de sa jeunesse (j'en parlerai tout à l'heure), mais dans ceux qu'il écrivit en pleine maturité, en 89 et 90; au moment où la grandeur de la situation pouvait augmenter ses forces et l'élever au-dessus de lui-même. Sans parler de *l'Ami du peuple*, commencé à cette époque, Marat publia, en 89, *la Constitution, ou projet de déclaration des droits, suivi d'un plan de constitution juste, sage et libre;* — de plus, en 90, son *Plan de législation criminelle*, dont il avait déjà donné un essai en 1780. Il offrit ce dernier ouvrage à l'Assemblée nationale.

[1] *Ami du Peuple*, n° 327, p. 3, 1er janvier 91; — n° 351, p. 8, 25 janvier 91.

[2] *Ibidem*, n° 305, p. 7, 9 déc. 90; — n° 325, p. 4, 30 déc. 90, etc., etc.

Au point de vue politique, ces ouvrages, extrêmement faibles, n'ont rien qui les distingue d'une infinité de brochures qui parurent alors. Marat y est royaliste, et décide que, dans tout grand État, la forme du gouvernement *doit être monarchique; c'est la seule qui convienne à la France* (*Constitution*, p. 17). *Le prince ne doit être recherché que dans ses ministres; sa personne sera sacrée* (p. 43). En février 91, Marat est encore royaliste.

Au point de vue social, rien, absolument rien qu'on puisse dire propre à l'auteur. On lui sait gré toutefois de l'attention particulière qu'il donne au sort des femmes, de sa sollicitude pour réprimer le libertinage, etc. Cette partie de son *Plan de législation criminelle* est excessivement développée. Il y a des observations, des vues utiles, qui font pardonner tels détails inconvenants et peu à leur place (par exemple la peinture du vieux libertin, etc., *Législation*, p. 101).

Les remèdes que l'auteur veut appliquer aux maux de la société sont peu sérieux, tels qu'on ne s'attendrait guère à les voir proposer par un homme de son âge et de son expérience, un médecin de quarante-cinq ans. Dans sa *Législation criminelle*, il demande des pénalités gothiques contre le sacrilége et le blasphème (amende honorable aux portes des églises, etc., p. 119-120), et, dans sa *Constitution*, il n'en parle pas moins légèrement du christianisme et des religions en général (p. 57).

Ces deux ouvrages n'auraient certainement attiré aucune attention, si l'auteur ne partait d'une idée qui ne peut jamais manquer d'être bien reçue, qui devait l'être singulièrement alors dans les extrêmes misères d'une capitale surchargée de cent mille indigents : *la Faiblesse ou l'incertitude du droit de propriété, le droit du pauvre à partager*, etc., etc.

Dans son projet de *Constitution* (p. 7), Marat dit en propres termes, en parlant des droits de l'homme : « Quand

un homme manque de tout, il a le droit d'arracher à un autre le superflu dont il regorge; que dis-je? *il a le droit de lui arracher le nécessaire*, et, plutôt que de périr de faim, il a droit de l'égorger et de dévorer sa chair palpitante. » — Il ajoute dans une note (p. 6) : « Quelque attentat que l'homme commette, quelque outrage qu'il fasse à ses semblables, il ne trouble pas plus l'ordre de la nature qu'un loup quand il égorge un mouton. » — Dans son livre sur *l'Homme*, publié en 1775, il avait déjà dit : « La pitié est un sentiment factice, acquis dans la société... N'entretenez jamais l'homme d'idées de bonté, de douceur, de bienfaisance, et il méconnaîtra toute sa vie jusqu'au nom de pitié... » (T. I, p. 165.)

Voilà l'état de nature, selon Marat. Terrible état ! Le droit de prendre à son sembable, non-seulement le superflu qu'il peut avoir, mais *son nécessaire*, mais sa chair, et de la manger !

On croirait, d'après ceci, que Marat est bien loin au delà de Morelly, de Babeuf, etc., qu'il va fonder ou la communauté parfaite, ou l'égalité rigoureuse des propriétés. On se tromperait. Il dit (*Constitution*, p. 12) : « Qu'une telle égalité ne saurait exister dans la société, qu'elle n'est pas même dans la nature. » On doit désirer seulement d'en approcher, autant qu'on peut. Il avoue (*Législation criminelle*, p. 19) que le partage des terres, pour être juste, n'en est pas moins *impossible*, *impraticable*.

Marat relègue dans l'état de nature, antérieur à la société, ce droit effrayant de prendre *même le nécessaire* du voisin. Dans l'état de société, reconnaît-il la propriété? Oui, ce semble, généralement. Cependant, à la page 18 de sa *Législation criminelle*, il semble la limiter *au fruit* du travail, sans l'étendre jusqu'à la terre où ce fruit est né.

Au total, comme *socialiste*, si on veut lui donner ce

nom, c'est un éclectique flottant, très-peu conséquent. Il faudrait, pour l'apprécier, faire ce que nous ne pouvons ici, l'histoire de ce vieux paradoxe, dont Marat approcha toujours, sans y tomber tout à fait, de cette doctrine qu'un de nos contemporains a formulée en trois mots : « La propriété, c'est le vol. » Doctrine négative, qui est commune à plusieurs sectes, du reste fort opposées.

Rien de plus facile que de supposer une société juste, aimante, parfaite de cœur, pure encore et abstinente (condition essentielle), qui fonderait et maintiendrait une communauté absolue de biens. Celle des biens est fort aisée, quand on a celle des cœurs. Et qui donc n'est communiste dans l'amour, dans l'amitié? On a vu une telle chose entre deux personnes au dernier siècle, entre Pechméja et Dubreuil, qui vécurent et moururent ensemble. Pechméja essaya, dans un poëme en prose (le *Télèphe*, ouvrage malheureusement faible et de peu d'intérêt), de faire partager aux autres l'attendrissante douceur qu'il trouvait à n'avoir rien en propre que son ami.

Le *Télèphe* de Pechméja n'enseigna pas la communauté plus efficacement que n'avaient fait *la Basiliade* de Morelly et son *Code de la nature*. Tous les poëmes et les systèmes qu'on peut faire sur cette doctrine supposent, comme point de départ, ce qui est la chose difficile entre toutes, ce qui serait le but suprême : l'union des volontés. Cette condition, si rare, qu'on trouve à peine en quelques âmes d'élite, un Montaigne, un La Boétie, dispenserait de tout le reste. Elle-même, elle est dispensable. Sans elle la communauté serait une lutte permanente, ou si on l'imposait par la loi, par la Terreur (ce qui ne peut durer guère), elle paralyserait toute activité humaine.

Pour revenir à Marat, il ne paraît nulle part soupçonner l'étendue de ces questions. Il les pose en tête de ses livres, comme pour attirer la foule, battre la caisse, se faire écouter. Et puis, il ne résout rien. Tout ce qu'on

voit, c'est qu'il veut une large charité sociale, surtout aux dépens des gens riches : chose raisonnable certainement, mais il faudrait mieux dire le mode d'exécution. Nul doute que ce ne soit une chose odieuse, impie, que de voir tel impôt peser sur le pauvre, épargner le riche; l'impôt ne doit porter que sur nous qui avons. Mais le politique ne doit pas, comme Marat, s'en tenir aux plaintes, aux cris, aux vœux; il doit proposer des moyens. Ce n'est pas sortir des difficultés que de s'en remettre, comme tous les utopistes de ce genre, à l'excellence présumée des fonctionnaires de l'avenir, de dire, par exemple : « Qu'on en donne la direction à quelque *homme de bien*, et qu'un magistrat *intègre* en ait l'inspection. » (Marat, *Législation criminelle*, page 26.)

Montre-t-il dans son journal, en présence des nécessités du temps, plus d'intelligence pratique? Pas davantage. On n'y trouve que des choses très-décousues et très-vagues, rien de neuf comme expédient, rien qu'on puisse appeler théorie.

Au moment où la municipalité entre en possession des couvents et autres édifices ecclésiastiques, il propose d'y établir des ateliers pour les pauvres, de mettre des ménages indigents dans les cellules, dans le lit des moines et religieuses (11, 14 juin 90). Nulle conclusion générale relativement au travail dirigé par l'État.

Lorsque la loi des patentes, la misère de Paris, les demandes d'augmentations de salaires, attirent son attention, propose-t-il quelque remède nouveau? Nul que de rétablir les apprentissages longs et rigoureux, d'exiger des preuves de capacité, de *mettre un prix honnête au travail des ouvriers, de donner aux ouvriers qui se conduiront bien pendant trois ans les moyens de s'établir;* ceux qui ne se marieront pas rembourseront au bout de dix ans.

Quels fonds assez vastes pour doter des populations si

nombreuses? Marat ne s'explique point là-dessus; seulement, dans une autre occasion, il conseille aux indigents de s'associer avec les soldats, *de se faire assigner de quoi vivre* sur les biens nationaux, *de se partager les terres et les richesses des scélérats* qui ont enfoui leur or pour les forcer par la faim à rentrer sous le joug, etc.

Je voulais avant tout examiner si Marat, en 90, lorsqu'il prend sur l'esprit du peuple une autorité si terrible, examiner, dis-je, s'il a posé une théorie générale, un principe qui fondât cette autorité. L'examen fait, je dois dire: Non. Il n'existe nulle théorie de Marat.

Je puis maintenant, à mon aise, reprendre ses précédents, chercher si, dans les ouvrages de sa jeunesse, il aurait par hasard posé ce principe d'où peut-être il a cru n'avoir qu'à tirer les conséquences.

Marat ou Mara, Sarde d'origine, était des environs de Neufchâtel, comme Rousseau de Genève. Il avait dix ans, en 1754, au moment où son glorieux compatriote lança le Discours sur l'inégalité; vingt ans, lorsque Rousseau, ayant conquis la royauté de l'opinion, la persécution et l'exil, revint chercher un asile en Suisse et se réfugia dans la principauté de Neufchâtel. L'intérêt ardent dont il fut l'objet, les yeux du monde fixés sur lui, ce phénomène d'un homme de lettres faisant oublier tous les rois, sans excepter Voltaire, l'attendrissement des femmes éplorées pour lui (on pourrait dire amoureuses), tout cela saisit Marat. Il avait une mère très-sensible, très-ardente, il le conte ainsi lui-même, qui, solitaire au fond de ce village de Suisse, vertueuse et romanesque, tourna toute son ardeur à faire un grand homme, un Rousseau. Elle fut très-bien secondée par son mari, digne ministre, savant et laborieux qui de bonne heure entassa tout ce qu'il put de sa science dans la tête de l'enfant. Cette concentration d'efforts eut pour résultat naturel d'échauffer la jeune tête outre mesure. La maladie de Rousseau, l'orgueil, y

devint vanité, mais exaltée en Marat à la dixième puissance. Il fut le singe de Rousseau.

Il faut l'entendre lui-même (dans *l'Ami du peuple* de 93) : « A cinq ans, j'aurais voulu être maître-d'école, à quinze professeur, auteur à dix-huit, génie créateur à vingt. » — Plus loin, après avoir parlé de ses travaux dans les sciences de la nature (vingt volumes, dit-il, de découvertes physiques); il ajoute froidement : « Je crois avoir *épuisé toutes les combinaisons de l'esprit humain* sur la morale, la philosophie et la politique. »

Comme Rousseau, comme la plupart des gens de son pays, il partit de bonne heure pour chercher fortune, emportant, avec son magasin mal rangé de connaissances diverses, le talent plus profitable de tirer des simples quelques remèdes empiriques; tous ces Suisses de montagne sont quelque peu botanistes, droguistes, etc. Marat se donne ordinairement le titre de docteur en médecine. Je n'ai pu vérifier s'il l'avait réellement.

Cette ressource incertaine ne fournissait pas tellement qu'à l'exemple de Rousseau, à l'exemple du héros de *la Nouvelle Héloïse*, il ne fût aussi parfois précepteur, maître de langues. Comme tel, ou comme médecin, il eut occasion de s'insinuer près des femmes; il fut quelque temps le Saint-Preux d'une Julie qu'il avait guérie. Cette Julie, une marquise délaissée de son mari qui l'avait rendue malade, fut sensible au zèle du jeune médecin, plus qu'à sa figure. Marat était fort petit, il avait le visage large, osseux, le nez épaté. Avec cela, il est vrai, d'incontestables qualités, le désintéressement, la sobriété, un travail infatigable, beaucoup d'ardeur, beaucoup trop; la vanité gâtait tout en lui.

La Suisse a toujours fourni l'Angleterre de maîtres de langues et de gouvernantes. En 1772, Marat enseignait le français à Édimbourg. Il avait alors vingt-huit ans, beaucoup acquis, lu, écrit, mais n'avait rien publié. Cette

année même s'achevait la publication des *Lettres de Junius*, ces pamphlets si retentissants et pourtant si mystérieux, dont on n'a jamais su l'auteur, qui donnèrent un coup terrible au ministère de ce temps. Les élections nouvelles étaient imminentes, l'Angleterre dans la plus vive agitation. Marat, qui avait vu la terrible émeute pour Wilkes (il en parle vingt ans après), Marat, qui admirait, enviait sans doute le triomphe du pamphlétaire, devenu tout à coup shériff et lord-maire de Londres, fit en anglais un pamphlet, qu'il rendit (comme Junius) plus piquant par l'anonyme : *les Chaînes de l'esclavage*, 1774. Ce livre, souvent inspiré de Raynal, qui venait de paraître, est, comme le dit l'auteur, une improvisation rapide; il est plein de faits, de recherches variées; le plan n'en est pas mauvais; malheureusement l'exécution est très-faible, le style fade et déclamatoire. Peu de vues, peu de portée; nul sentiment vrai de l'Angleterre ; il croit que tout le danger est du côté de la Couronne; il ignore parfaitement qu'avant tout l'Angleterre est une aristocratie.

Il venait de paraître à Londres, en 1772, un livre français qui faisait du bruit, livre posthume d'Helvétius, une sorte de continuation de son livre *de l'Esprit*; celui-ci avait pour titre : *l'Homme*. Marat ne perd point de temps. En 1773, il publie en anglais un volume en opposition, lequel, développé, délayé, jusqu'à former trois volumes, fut donné par lui, en 1775, sous le titre suivant : *de l'Homme*, ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme (Amsterdam).

Le faible et flottant éclectisme que nous avons observé dans les livres politiques et les journaux de Marat paraît singulièrement dans cet ouvrage de physiologie et de psychologie. Il semble spiritualiste, puisqu'il déclare que l'âme et le corps sont deux substances distinctes, mais l'âme n'en tire guère avantage; Marat la place entièrement

dans la dépendance du corps, déclarant que ce que nous appellerions qualités morales, intellectuelles, courage, franchise, tendresse, sagesse, raison, imagination, sagacité, etc., *ne sont pas des qualités inhérentes* à l'esprit ou au cœur, mais des manières d'exister de l'âme *qui tiennent à l'état des organes corporels* (II, 377). Contrairement aux spiritualistes, il croit que l'âme occupe un lieu : il la loge dans les méninges. Il méprise profondément le chef du spiritualisme moderne, Descartes. En psychologie, il suit Locke, et le copie sans le citer (t. II et III, *passim*). En morale, il estime et loue La Rochefoucauld (Disc. prélim., p. VII, XII). Il ne croit pas que la pitié, la justice, soient des sentiments naturels, mais acquis, factices (t. I, p. 165 et 224, note). Il assure que l'homme, dans l'état de nature, est nécessairement un être lâche. Il croit prouver « qu'il n'y a point d'âmes fortes, puisque tout homme est irrésistiblement soumis au sentiment, et l'esclave des passions » (II, 187).

Quant au lien des deux substances, il promet des expériences neuves et décisives. Il n'en donne aucune; rien que l'hypothèse vulgaire d'un certain fluide nerveux. Il nous apprend seulement que ce fluide n'est pas entièrement gélatineux, et la preuve, c'est que les liqueurs spiritueuses qui renouvellent si puisamment le fluide nerveux ne contiennent pas de gélatine (I, 56).

Tout est de la même force. On y apprend que l'homme triste aime la tristesse, et autres choses aussi nouvelles. D'autre part, l'auteur assure qu'une blessure n'est pas une sensation; que la réserve est la vertu des âmes unies à des organes tissus de fibres lâches ou compactes, etc. En général, il ne sort du banal que par l'absurde.

Si l'ouvrage méritait une critique, celle qu'on pourrait lui faire, c'est surtout son indécision. Marat n'y prend nullement l'attitude d'un courageux disciple de Rousseau contre les philosophes. Il hasarde quelques faibles attaques

contre leur vieux chef Voltaire, le mettant dans une note parmi les auteurs qui font de l'homme une énigme: « Hume, *Voltaire*, Bossuet, Racine (!), Pascal. » A cette attaque, le malicieux vieillard répondit par un article spirituel, amusant, judicieux, où sans s'expliquer sur le fond, il montre seulement l'auteur, comme il est, charlatan et ridicule; telle est la mode, dit-il : « On voit partout Arlequin qui fait la cabriole pour égayer le parterre. » (*Mélanges littéraires*, t. XLVIII, p. 234, in-8, 1784.)

Quoique Marat parle beaucoup du prodigieux succès de ses livres en Angleterre, des boîtes d'or qu'on lui envoyait, il revint très-pauvre. Et c'est alors, dit-on, qu'il fut parfois réduit à vendre ses remèdes sur les places de Paris. Cependant son dernier livre pouvait le recommander; un médecin quasi-spiritualiste ne pouvait déplaire à la cour : un livre de médecine galante (j'avais oublié tout à l'heure d'indiquer ce caractère du livre *de l'Homme*) pouvait réussir auprès des jeunes gens, à la cour du comte d'Artois. Il y a, en effet, souvent un ton galantin, des scènes équivoques ou sentimentales, aveux surpris, jouissances, etc., etc., sans compter tels avis utiles sur l'effet de l'épuisement. Marat entra dans la maison du jeune prince, d'abord par l'humble emploi de médecin de ses écuries, puis avec le titre plus relevé de médecin de ses gardes du corps.

C'est un des côtés assez tristes de l'ancien régime, peu, bien peu des hommes de lettres, des savants, qui devinrent hommes politiques, avaient pu se passer de haute protection; tous eurent besoin de patronage. Beaumarchais fut d'abord auprès de Mesdames, puis chez Duverney; Mably chez le cardinal de Tencin; Chamfort chez le prince de Condé; Rulhière chez Monsieur; Malouet chez madame Adélaïde; Laclos, chez madame de Genlis, Brissot, chez le duc d'Orléans, etc., etc.; Vergniaud fut élevé par la

protection de Turgot et de Dupaty; Robespierre par l'abbé de Saint-Waast, Desmoulins par le chapitre de Laon, etc., etc. Marat ne recourut à la protection du comte d'Artois que tard, et contraint par la misère; il fut dans sa maison douze ans.

Dans cette position nouvelle, il s'interdit toute publication politique ou philosophique, revint tout entier aux sciences. Son génie belliqueux, qui n'avait pas réussi contre Voltaire et les philosophes, s'en prit à Newton. Il ne tenta pas moins que de renverser ce dieu de l'autel, se précipita dans une foule d'expériences hâtées, passionnées, légères, croyant détruire l'*Optique* de Newton, qu'il ne comprenait même pas[1]. Se fiant peu aux savants françain, il invita Franklin à voir ses expériences. Franklin admira sa dextérité, mais ne jugea pas du fond même, et Marat, peu satisfait, se mit immédiatement à travailler contre Franklin. Il voulait ruiner sa théorie sur l'électricité; et, pour s'appuyer d'un suffrage illustre, il avait invité Volta à venir juger lui-même. Il n'eut pas son approbation.

Le physicien Charles, célèbre par le perfectionnement de l'aérostat, a raconté souvent à un de nos amis, savant très-illustre, qu'il surprit un jour Marat en flagrant délit de charlatanisme. Marat prétendait avoir trouvé de la résine qui conduisait parfaitement l'électricité. Charles tâta,

[1] Si l'on s'en rapportait au continuateur de Montucla (t. III, p. 595), on croirait que Marat ne savait même pas, en optique, ce qu'on savait avant Newton, ce que Descartes avait dit de meilleur. — Mais ce continuateur est Lalande, poursuivi par Marat, et par conséquent suspect dans son témoignage sur lui. J'ai cru devoir m'enquérir de ce que pensaient à ce sujet les plus illustres physiciens de notre époque, fort désintéressés dans cette vieille question d'histoire; ils m'ont confirmé qu'en effet Marat n'avait pas bien compris les expériences de Newton, qu'il les avait mal jugées en les reproduisant avec des circonstances entièrement différentes, que de toutes les expériences de Marat une seule méritait attention, celle des anneaux colorés que trace la lumière diffuse autour du point de contact d'une lentille de verre et d'un métal.

et sentit une aiguille cachée dans la résine, qui faisait tout le mystère.

La Révolution trouva Marat dans la maison du comte d'Artois [1], au centre des abus, des prodigalités, au milieu d'une jeune noblesse insolente, c'est-à-dire au lieu même où l'on pouvait le mieux connaître, haïr l'ancien régime. Il se trouva tout d'abord, et sans transition, lancé dans le mouvement. Il arrivait d'un voyage d'Angleterre quand eut lieu l'explosion du 14 juillet. Son imagination fut saisie de ce spectacle unique; l'ivresse lui gagna le cerveau, et ne le quitta plus. Sa vanité aussi s'était trouvée flattée d'un hasard qui lui fit jouer un rôle dans la grande journée. Si l'on en croit une note qu'il envoya aux journalistes, trois mois après le 14 juillet, Marat, se trouvant, ce jour même, dans la foule qui couvrait le Pont-Neuf, un détachement de hussards aurait poussé jusque-là, et Marat, servant d'organe à la foule, leur eût commandé de poser les armes, ce qu'ils ne jugèrent pas à propos de faire. Marat ne s'en comparait pas moins modestement à Horatius Coclès qui seul sur un pont arrête une armée.

Mécontent des journalistes, qui ne l'avaient pas loué dignement, Marat vendit (il l'assure), les draps de son lit pour commencer un journal. Il essaya de plusieurs titres, en trouva un excellent: *L'Ami du peuple, ou le Publiciste parisien, journal politique et impartial.* Malgré ce style, parfois burlesque, comme on voit, toujours faible et déclamatoire, Marat réussit. Sa recette fut de partir, non du ton habituel des brochures et journaux français, mais des gazettes que nos libellistes réfugiés faisaient en Angleterre, en Hollande, du *Gazetier cuirassé* de Morande

[1] Plusieurs personnes, encore vivantes, croient qu'il appartenait à M. de Calonne, et affirment avoir lu des brochures contre-révolutionnaires de Marat. Cependant, quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu les découvrir. — Lafayette (*Mém.*, II, 286) assure que « deux mois avant la Révolution, Marat était parti pour Londres, en clabaudant contre la démocratie. »

et autres publications effrénées. Marat, comme eux, donna toute sorte de nouvelles, de scandales, de personnalités ; il s'abstint des théories abstraites, inintelligibles au peuple, que tous les autres journalistes avaient le tort de l'obliger à lire ; il parla peu de l'extérieur, peu des départements, qui alors remplissaient entièrement le journal des Jacobins. Il s'en tint à Paris, au mouvement de Paris, aux personnes surtout, qu'il accusa, désigna avec la légèreté terrible des libellistes ses modèles ; grande différence toutefois, les scandales de Morande n'avaient de résultat que de rançonner les gens désignés, de valoir des écus à Morande ; ceux de Marat, plus désintéressés, risquaient d'envoyer les gens à la mort ; tel, nommé par lui le matin, pouvait être assommé le soir.

On s'étonne que cette violence uniforme, la même, toujours la même, cette monotonie de fureur qui rend la lecture de Marat si fatigante, aient toujours eu action, n'aient point refroidi le public. Rien de nuancé, tout extrême, excessif, toujours les mêmes mots : *infâme, scélérat, infernal ;* toujours même refrain : *la mort.* Nul autre changement que le chiffre des têtes à abattre, 600 têtes, 10,000 têtes, 20,000 têtes ; il va, s'il m'en souvient, jusqu'au chiffre, singulièrement précisé, de 270,000 têtes.

Cette uniformité même, qui semblait devoir ennuyer et blaser, servit Marat. Il eut la force, l'effet d'une même cloche, d'une cloche de mort, qui sonnerait *toujours.* Chaque matin, avant jour, les rues retentissaient du cri des colporteurs : « Voilà *l'Ami du peuple !* » Marat fournissait chaque nuit huit pages in-8° qu'on vendait le matin ; et à chaque instant il déborde, ce cadre ne lui suffit pas ; souvent, le soir, il ajoute huit pages ; seize en tout pour un numéro ; mais cela ne lui suffit pas encore, ce qu'il a commencé en gros caractères, souvent il l'achève en petits, pour concentrer plus de matière, plus d'inju-

res, plus de fureur. Les autres journalistes produisent par intervalles, se relayent, se font aider, Marat jamais. *L'Ami du peuple* est de la même main; ce n'est pas simplement un journal, c'est un homme, une personne.

Comment suffisait-il à ce travail énorme? Un mot explique tout. Il ne quittait pas sa table; il allait très-rarement à l'Assemblée, aux clubs. Sa vie était une, simple : écrire. Et puis? écrire, écrire la nuit, le jour. La police aussi de bonne heure lui rendit le service de le forcer de vivre caché, enfermé, livré tout au travail; elle doubla son activité. Elle intéressa vivement le peuple à son Ami, persécuté pour lui, fugitif, en péril? En réalité, le péril était peu de chose. La vieille police de Lenoir et Sartine n'était plus. La nouvelle, mal organisée, incertaine et timide, dans les mains de Bailly et de Lafayette, n'avait nulle action sérieuse. Sauf Favras et l'assassin du boulanger François, il n'y eut nulle punition grave en 90 ni 91. Lafayette lui-même, loin de souhaiter la dictature, hâta auprès de l'Assemblée la mise en activité des procédures nouvelles, qui achevèrent d'annuler le pouvoir judiciaire. La garde nationale soldée, qui faisait sa vraie force, était composée en partie d'anciens gardes françaises, vainqueurs de la Bastille, et qui jouaient à regret le rôle de soldats de police.

Marat vécut aisé, au jour le jour toutefois, au hasard d'une vie errante. Sa toilette bizarre exprimait son excentricité; sale habituellement, il avait parfois des recherches subites, un luxe partiel et des velléités galantes : un gilet de satin blanc, par exemple, avec un collet gras et une chemise sale. Ce retour de fortune, qui souvent adoucit les hommes, ne fit rien sur lui. Sa vie malsaine, irritante, toute renfermée, conserva sa fureur entière. Il vit toujours le monde du jour étroit, oblique de sa cave par un soupirail, livide et sombre, comme ces murs humides, comme sa face, à lui, qui semblait en prendre les

teintes. Cette vie lui plaisait à la longue, il jouissait de l'effet fantastique et sinistre qu'elle donnait à son nom. Il se sentait régner du fond de cette nuit; il jugeait de là, sans appel, le monde de la lumière, le royaume des vivants, sauvant l'un, damnant l'autre. Ses jugements s'étendaient jusqu'aux affaires privées. Celles des femmes semblent lui être spécialement recommandables. Il protége une religieuse fugitive. Il prend parti pour une dame en querelle avec son mari, et fait à ce mari d'effroyables menaces.

Une vie à part, exceptionnelle, qui ne permet pas à l'homme de contrôler ses jugements par ceux des autres hommes, rend aisément visionnaire. Marat n'était pas éloigné de se croire la seconde vue. Il prédit sans cesse, au hasard. En cela, il flatte singulièrement la disposition des esprits; les misères extrêmes les rendaient crédules, impatients de l'avenir; ils écoutaient avidement ce Mathieu Laensberg. Chose curieuse, personne ne voit qu'il se trompe à chaque instant. Cela est frappant néanmoins pour les affaires extérieures : il ne soupçonne nullement le concert de l'Europe contre la France (voy. 28 août 1790, nº 204, et autres). Pour l'intérieur, voyant tout en noir, il risque peu de se tromper. On relève avec admiration tout ce qui s'accomplit des paroles du prophète. Les journalistes eux-mêmes, peu jaloux de celui qu'ils jugent un fou sans conséquence, ne craignent pas de le relever, de s'extasier; ils l'appellent *le divin* Marat. Dans la réalité, son excessive défiance lui tient lieu parfois de pénétration. Le jour, par exemple, où Louis XVI sanctionne le décret qui exige le serment des prêtres, Marat lui adresse des paroles pleines de force et de sens. Il rappelle son éducation, ses précédents de famille, et lui demande par quelle sublime vertu il a mérité que Dieu lui accordât ce miracle de s'affranchir du passé et de devenir sincère.

Ces éclairs de bon sens sont rares. Il a bien plus souvent, parmi ses cris de fureur des accès de charlatanisme, de vanteries délirantes, qu'un fou seul peut hasarder : « Si j'étais tribun du peuple, et soutenu par quelques milliers d'hommes déterminés, je réponds que, sous six semaines, *la constitution serait parfaite*, que la machine politique marcherait au mieux, qu'aucun fripon public n'oserait la déranger, que la nation serait libre et heureuse; qu'en moins d'une année elle serait florissante et redoutable et qu'elle le serait tant que je vivrais. » (26 juillet 90, n° 173.)

L'Académie des sciences, coupable d'avoir dédaigné ce qu'il nomme ses découvertes, est poursuivie, désignée dans sa feuille, et dans un pamphlet réimprimé exprès, comme aristocrate. Des hommes paisibles, comme Laplace et Lalande, un véritable patriote, d'un grand caractère, Monge, sont signalés à la haine. Il ne les accuse pas seulement d'incivisme, mais de vol. « L'argent donné à l'Académie pour faire des expériences, ils vont le manger, dit-il, à la Rapée ou chez les filles. »

L'objet principal de cette rage envieuse, c'est naturellement le premier du temps, celui qui venait d'opérer dans la science une révolution rivale de la révolution politique, celui devant qui s'inclinaient Laplace et Lagrange. Je parle de Lavoisier. On sait que Lagrange fut tellement frappé du grandiose aspect de ce monde chimique dont Lavoisier venait d'arracher le voile, que, dix ans durant, il en oublia les mathématiques, ne pouvant plus supporter la sécheresse du calcul abstrait, lorsque s'ouvrait devant lui le sein profond de la nature.

Ce grand révolutionnaire, Lavoisier, n'eût pu faire sa révolution s'il n'eût été riche. Et c'est pour cela qu'il avait voulu être fermier général. Loin de prendre dans ces fonctions l'esprit de fiscalité, il conseilla l'abaissement de plusieurs impôts, soutenant que le revenu croîtrait, loin

de diminuer. Créé par Turgot directeur des poudres[1], il abolit l'usage vexatoire de fouiller les caves pour y prendre le salpêtre. Une chose fera juger son cœur. Au milieu de tant de travaux et de fonctions diverses, il trouvait le temps de se livrer à une longue, pénible, dégoûtante recherche, l'étude des gaz qui se dégagent des fosses d'aisance, sans autre espoir que de sauver la vie à quelques malheureux.

Voilà l'homme qu'attaqua Marat, celui qu'il appelle « un apprenti chimiste, à cent mille livres de rente. » Ses accusations persévérantes, réitérées sous plusieurs formes, préparent l'échafaud de Lavoisier. Celui-ci, qui sent si bien qu'ayant tant fait et tant à faire, sa vie est d'un prix inestimable pour le monde, ne songe nullement à fuir. Il ne devinera jamais la stupidité funeste qui peut voler une telle vie à la science, au genre humain.

Tout le chagrin de Marat, c'est qu'on ne suive pas encore la même méthode à l'égard de l'Assemblée nationale. Il assure, le 21 octobre 90, que si, de temps à autre, on promenait quelques têtes autour de l'Assemblée, la constitution eût été bientôt et faite, *et parfaite*. Mieux encore vaudrait, selon lui, si ces têtes étaient prises dans l'Assemblée même. Le 22 septembre, le 15 novembre, et dans d'autres occasions, il prie instamment le peuple d'*emplir ses poches de cailloux et de lapider*, dans la

[1] Infiniment plus connu que les autres fermiers généraux, Lavoisier concentra sur lui la haine trop naturelle du peuple pour ce corps funeste à l'État. Il avait eu la part principale dans une mesure nécessaire à l'assainissement de Paris, qui occupa tous les esprits, frappa les imaginations, l'enlèvement nocturne des corps entassés depuis tant de siècles au cimetière des Innocents. On lui attribua, sans preuve, le plan de la nouvelle muraille dont la ferme générale entoura Paris. Marat lui reproche d'avoir voulu, par cette muraille, « ôter l'air à la ville, » l'étouffer. Il l'accuse aussi d'avoir transporté les poudres de l'Arsenal dans la Bastille, la nuit du 12 au 13 juillet; le transport, je crois, eut lieu plus tôt (dès le 30 juin, la Bastille fut mise en état de défense), et il eut lieu sur un ordre du ministre, auquel le directeur des poudres ne pouvait rien opposer.

salle, les députés infidèles[1]. Il insiste, le 24 novembre, pour que *ses chers camarades courent à l'Assemblée toutes les fois que Marat, leur incorruptible ami, leur en donnera le conseil.*

Au mois d'août 1790, lorsque Marat et Camille Desmoulins furent accusés par Malouet à l'Assemblée nationale, Camille, bientôt tiré d'affaire, alla trouver Marat, et l'engagea à désavouer quelques paroles horriblement sanguinaires qui faisaient tort à la cause. Marat le lendemain conte tout dans son journal, en se moquant de Camille; loin d'avouer que ces paroles excessives lui sont venues par entraînement, il déclare qu'elles lui semblent dictées par l'humanité; c'est être humain que de verser un peu de sang pour éviter plus tard d'en répandre davantage, etc.

Il reproche la peur à Camille Desmoulins, qui pourtant avait montré beaucoup d'audace; placé dans une tribune, écoutant son accusateur, à ces mots de Malouet : « Oserait-il démentir? » il répondit tout haut : « Je l'ose. » La partie n'était pas égale entre lui, toujours au grand jour, et Marat toujours caché. Celui-ci ne se montrait que dans les rares occasions où, le ban et l'arrière-ban des fanatiques étant convoqué, il se sentait environné d'un impénétrable mur et plus sûr que dans sa cave. En janvier 91, Marat prêchait le massacre des gardes nationales soldées; il recommandait aux femmes Lafayette lui-même : « Faites-en un Abailard. » Un fayet-

[1] Dans une lettre spirituelle, où l'on se moque visiblement de Marat, on loue le projet simple et économique qu'il propose, pour rendre inutile la plus grande partie des frais qu'exige la défense nationale, pour améliorer la constitution, etc. : *lancer les gens à bonnets de laine avec quelques bouts de corde*, faire étrangler les ministres, les députés infidèles. Mais, si par erreur ces *bonnets de laine* allaient étrangler leur chef? — A quoi Marat répond, sérieusement, sans s'apercevoir de rien, qu'ils ont le tact bien trop sûr pour qu'il puisse y avoir erreur, que d'ailleurs il ne faut pas de chef, aucune organisation, etc. (N° 261, 25 octobre 90.)

tiste qui faisait le *Journal des Halles*, osa l'appeler devant les tribunaux. Il sortit de ses ténèbres, vint au Palais, comparut. La chauve-souris effraya la lumière de son aspect. Il n'avait pas grand'chose à craindre. Une armée l'environnait. L'auditoire était rempli de ses frénétiques amis, toutes les avenues, tous les passages pleins et combles d'un peuple prodigieusement exalté. Pour que la justice eût son cours, il eût fallu une bataille rangée, et il y eût eu un massacre. L'autorité craignit de ne pouvoir même protéger la vie du plaignant ; on l'empêcha de se présenter. Marat, vainqueur sans combat, se trouva avoir démontré le néant des tribunaux, de la police, de la garde nationale, de Bailly et de Lafayette.

Dès ce jour, il eut, sans conteste, une royauté de délation.

Ses transports les plus frénétiques furent sacrés, son bavardage sanguinaire, mêlé trop souvent de rapports perfides, qu'il copiait sans jugement, fut pris comme oracle. Désormais il peut aller grand train dans l'absurde. Plus il est fou, plus il est cru. C'est le fou en titre du peuple ; la foule en rit, l'écoute et l'aime, et ne croit plus que son fou.

Il marche la tête en arrière, fier, heureux, souriant dans sa plus grande fureur. Ce qu'il a poursuivi en vain toute sa vie, il l'a maintenant ; tout le monde le regarde, parle de lui, a peur de lui. La réalité dépasse tout ce qu'il a pu, dans les rêves de la vanité la plus délirante, imaginer, souhaiter. Hier, un grand citoyen ; aujourd'hui, *voyant*, prophète ; pour peu qu'il devienne plus fou, ce voyant va passer Dieu.

Il va, et toutes les concurrences de la Presse, se déchaînant sur sa trace, le suivent à l'aveugle dans les voies de la Terreur.

La Presse comptait de bons esprits, hardis, mais élevés, humains, vraiment politiques. Pourquoi suivirent-ils Marat ?

Dans la situation infiniment critique où était la France, n'ayant ni la paix ni la guerre, ayant au cœur cette royauté ennemie, cette conspiration immense des prêtres et des nobles, la force publique se trouvant justement aux mains de ceux contre qui on devait la diriger, quelle force restait à la France? Nulle autre, ce semble, au premier coup d'œil, que la Terreur populaire? Mais cette Terreur avait un effroyable résultat : en paralysant la force ennemie, écartant l'obstacle actuel, momentané, elle allait créant toujours un obstacle qui devait croître et nécessiter l'emploi d'un nouveau degré de Terreur.

Il eût fallu un grand accord de toutes les énergies du temps, tel qu'on pouvait l'espérer difficilement d'une génération si mal préparée, pour organiser un pouvoir national vraiment actif, une justice redoutée, mais juste, pour être fort sans Terreur, pour prévenir par conséquent la réaction de la Pitié, qui a tué la Révolution.

Les hommes dominants de l'époque différaient, dans le principe, bien moins qu'on ne croit. Le progrès de la lutte élargit la brèche entre eux, augmenta l'opposition. Chacun d'eux, à l'origine, aurait eu peu à sacrifier de ses idées pour s'entendre avec les autres. Ce qu'ils avaient à sacrifier surtout, et ce qu'ils ne purent jamais, c'étaient les tristes passions que l'ancien régime avait enracinées en eux : dans les uns, l'amour du plaisir, de l'argent ; dans les autres, l'aigreur et la haine.

Le plus grand obstacle, nous le répétons, fut la passion, bien plus que l'opposition des idées.

Et ce qui manqua à ces hommes, du reste si éminents, ce fut le sacrifice, l'immolation de la passion. Le cœur, si j'osais le dire, quoique grand dans plusieurs d'entre eux, le cœur et l'amour du peuple ne furent pas assez grands encore.

Voilà ce qui, les tenant isolés, sans lien, faibles, les

obligea, dans le péril, de chercher tous une force factice dans l'exagération, dans la violence; voilà ce qui mit tous les orateurs de clubs, tous les rédacteurs de journaux à la suite de celui qui, plus égaré, pouvait être sanguinaire sans hésitation ni remords. Voilà ce qui attela toute la Presse à la charrette de Marat.

Des causes personnelles, souvent bien petites, misérablement humaines, contribuaient à les faire tous violents. Ne rougissons pas d'en parler.

La profonde incertitude où se trouvait le génie le plus fort, le plus pénétrant peut-être de toute la Révolution (c'est de Danton que je parle), sa fluctuation entre les partis qui lui faisait, dit-on, recevoir de plusieurs côtés, comment pouvait-il la couvrir? sous des paroles violentes.

Son brillant ami, Camille Desmoulins, le plus grand écrivain du temps, plus pur d'argent, mais plus faible, est un artiste mobile. La concurrence de Marat, sa fixité dans la fureur, que personne ne peut égaler, jette par moments Camille dans des sorties violentes, une émulation de colère très-contraire à sa nature.

Comment l'imprimeur Prudhomme, ayant perdu Loustalot, pourra-t-il soutenir *les Révolutions de Paris?* Il faut qu'il soit plus violent.

Comment *l'Orateur du peuple*, Fréron, l'intime ami de Camille Desmoulins et de Lucile, qui loge dans la même maison, qui aime et envie Lucile, comment peut-il espérer de briller devant l'éloquent, l'amusant Camille?... Par le talent? Non, mais par l'audace, peut-être. Il sera plus violent.

Mais en voici un qui commence et qui va les passer tous. Un aboyeur des théâtres, Hébert, a l'heureuse idée de réunir dans un journal tout ce qu'il y a de bassesses, de mots ignobles, de jurons dans tous les autres journaux. La tâche est facile. On crie : « Grande colère du *Père*

Duchêne! — Il est b... en colère, ce matin, *le Père Duchêne!* » Le secret de cette éloquence, c'est d'ajouter f... de trois en trois mots.

Pauvre Marat, que feras-tu? ceci est une concurrence. Vraiment, ta fureur est fade ; elle n'est pas, comme celle d'Hébert, assaisonnée de bassesses : tu m'as l'air d'un aristocrate. Il faut t'essayer à jurer aussi (16 janvier 91). Ce n'est pas sans des efforts inouïs, et toujours renouvelés, de rage et d'outrage, que tu peux tenir l'avant-garde.

C'est un caractère du temps qui mérite d'être observé que cet entraînement mutuel. En suivant attentivement les dates, on comprendra mieux ceci ; c'est le seul moyen de saisir le mouvement qui les précipite, comme s'il y avait un prix proposé pour la violence, de suivre cette course à mort de clubs à clubs, et de journaux à journaux. Là tout cri a son écho ; la fureur pousse la fureur. Tel article produit tel article, et toujours plus violent. Malheur à qui reste derrière !... Presque toujours Marat a l'avance sur les autres. Quelquefois passe devant Fréron, son imitateur. Prudhomme, plus modéré, a pourtant des numéros furieux. Alors Marat court après. Ainsi, en décembre 90, quand Prudhomme a proposé d'organiser un bataillon de Scévolas contre les Tarquins, une troupe de tueurs de rois, Marat devient enragé, vomit mille choses sanguinaires.

Ce *crescendo* de violence n'est pas un phénomène particulier aux journaux; ils ne font généralement qu'exprimer, reproduire la violence des clubs. Ce qui fut hurlé le soir s'imprime la nuit à la hâte, se vend le matin. Les journalistes royalistes versent de même au public les flots de fiel, d'outrages et d'ironie qu'ils ont puisés le soir dans les salons aristocratiques; les réunions du pavillon de Flore, chez madame de Lamballe, celles que tiennent chez eux les grands seigneurs près d'émigrer, four-

nissent des armes à la Presse, tout aussi bien que les clubs.

L'émulation est terrible entre les deux presses. C'est un vertige de regarder ces millions de feuilles qui tourbillonnent dans les airs, se battent et se croisent. La Presse révolutionnaire, toute furieuse d'elle-même, est encore aiguillonnée par la pénétrante ironie des feuilles et pamphlets royalistes. Ceux-ci pullulent à l'infini ; ils puisent à volonté dans les vingt-cinq millions annuels de la liste civile. Montmorin avoua à Alexandre de Lameth qu'il avait en peu de temps employé sept millions à acheter des Jacobins, à corrompre des écrivains, des orateurs. Ce que coûtaient les journaux royalistes, *l'Ami du Roi*, *les Actes des Apôtres*, etc., personne ne peut le dire, pas plus qu'on ne saura jamais ce que le duc d'Orléans a pu dépenser en émeutes.

Lutte immonde, lutte sauvage, à coups de pierres, à coups d'écus. L'un assommé, l'autre avili. Le marché des âmes d'une part, et de l'autre la Terreur.

CHAPITRE IX

PREMIER PAS DE LA TERREUR. — RÉSISTANCE DE MIRABEAU

Les Jacobins persécutent les autres clubs, détruisent le Club des amis de la constitution monarchique, déc. 90-mars 91. — La majorité des Jacobins d'alors appartient aux partis Lameth et Orléans. — Le duc d'Orléans nuit à son parti (janvier 90). — Premières idées de république. Les Jacobins sont encore royalistes. Inquisition sans religion. Premiers effets de l'inquisition politique. Le départ de Mesdames soulève la question de la liberté d'émigration (février 91) Violence des Jacobins rétrogrades dans ce débat. La discussion troublée par le mouvement de Vincennes et des Tuileries (28 février 91). — Mirabeau défend la liberté d'émigrer; son danger; il est attaqué aux Jacobins; immolé par les Lameth (28 février 1791).

Pour comprendre comment le plus civilisé des peuples, le lendemain de la Fédération, lorsque les cœurs semblaient devoir être pleins d'émotions fraternelles, put entrer si brusquement dans les voies de la violence, il faudrait pouvoir sonder un océan inconnu, celui des souffrances du peuple.

Nous avons noté le dehors, les journaux, et, sous les journaux, les clubs. Mais sous cette surface sonore est le dessous, insondable, muet, l'infini de la souffrance. Souffrance croissante, aggravée moralement par l'amertume d'un si grand espoir trompé, aggravée matériellement par la disparition subite de toute ressource. Le premier résultat des violences fut de faire partir, outre les

nobles, beaucoup de gens riches ou aisés, nullement ennemis de la Révolution, mais qui avaient peur. Ce qui restait n'osait ni bouger, ni entreprendre, ni vendre, ni acheter, ni fabriquer, ni dépenser. L'argent effrayé se tenait au fond des bourses; toute spéculation, tout travail était arrêté.

Spectacle bizarre! la Révolution allait ouvrir la carrière au paysan; elle la fermait à l'ouvrier. Le premier dressait l'oreille aux décrets qui mettaient en vente les biens ecclésiastiques; le second, muet et sombre, renvoyé des ateliers, se promenait les bras croisés, errait tout le jour, écoutait les conversations des groupes animés, remplissait les clubs, les tribunes, les abords de l'Assemblée. Toute émeute, payée ou non payée, trouvait dans la rue une armée d'ouvriers aigris de misère, de travailleurs excédés d'ennui et d'inaction, trop heureux, de manière ou d'autre, de travailler au moins un jour.

Dans une telle situation, la responsabilité de la grande société politique, de celle des Jacobins, était véritablement immense. Quel rôle devait-elle prendre? Un seul : rester forte contre sa passion même, éclairer l'opinion, éviter les brutalités terroristes qui allaient créer à la Révolution d'innombrables ennemis, mais en même temps veiller de si près les contre-révolutionnaires, qu'à la moindre occasion vraiment juste, on pût les frapper.

Loin de là, elle les aida puissamment par sa maladresse. Elle les multiplia, les fortifia en les persécutant, et mettant l'intérêt de leur côté. Elle leur valut la propagande la plus énergique et la plus active. En les écrasant dans Paris, elle les étendit en France, en Europe; elle en étouffa des centaines, elle en enfanta des millions.

Les Jacobins semblent se porter pour héritiers directs des prêtres. Ils en imitent l'irritante intolérance, par laquelle le clergé a suscité tant d'hérésies. Ils suivent hardiment le vieux dogme : « Hors de nous, point de salut. »

Sauf les Cordeliers, qu'ils ménagent, dont ils parlent le moins qu'ils peuvent, ils persécutent les clubs, même révolutionnaires. Le *Cercle social*, par exemple, réunion franc-maçonnique, à qui l'on ne pouvait guère reprocher que des ridicules, club politiquement timide, mais socialement beaucoup plus avancé que les Jacobins, est durement attaqué par eux. L'orléaniste Laclos, qui, comme on a vu, publiait la correspondance des Jacobins, dénonça le *Cercle social*, et dans son journal, et au club. Le Jacobin Chabroud, qui, la veille même, avait été nommé président du Cercle, n'osa le défendre. Camille Desmoulins s'y hasarda, et fut arrêté aux premiers mots par l'improbation universelle des Jacobins. Il s'en dédommagea le lendemain, et écrivit son admirable numéro 54, immortel manifeste de la tolérance politique.

Une guerre plus violente encore fut celle que les Jacobins firent au *Club des amis de la constitution monarchique*, par lequel les constitutionnels essayaient de renouveler leur *Club des impartiaux*. Ces hommes, la plupart distingués (Clermont-Tonnerre, Malouet, Fontanes, etc.), étaient, il est vrai, suspects, moins encore pour leurs doctrines que pour la dangereuse organisation de leur club. A la grande différence du *Club de* 89 (Mirabeau, Sieyès, Lafayette, etc.), peu nombreux, cherchant peu l'action, le *Club monarchique* admettait les ouvriers, distribuait des bons de pain; ces bons n'étaient pas donnés aux mendiants, mais aux travailleurs; on ne donnait pas le pain tout à fait gratuitement. C'était là une base très-forte pour l'influence de ce club. Nul moyen d'y mettre obstacle. Les Monarchiens étaient en règle; ils avaient demandé, obtenu de la Ville l'autorisation requise, qu'on ne pouvait leur refuser; plusieurs décrets, l'un entre autres, récent, du 30 novembre, sollicités par les Jacobins eux-mêmes, dans l'intérêt de leurs sociétés de provinces, reconnaissaient aux citoyens le droit de se réunir pour conférer des affaires publiques,

bien plus, le droit des sociétés à s'affilier entre elles. Avec tout cela, les Jacobins n'hésitèrent pas à poursuivre les Monarchiens de rue en rue, et de maison en maison, effrayant par des menaces les propriétaires des salles où ils s'assemblaient. La municipalité eut la faiblesse d'accorder aux Jacobins un arrêté qui suspendit les séances des Monarchiens. Ceux-ci protestant contre cet acte éminemment illégal, on n'osa maintenir l'interdit. Alors les Jacobins eurent recours à un moyen plus indigne, une atroce calomnie. Il y avait eu récemment une collision sanglante entre les chasseurs soldés et les gens de la Villette qu'on accusait de contrebande; on répandit dans Paris que les Monarchiens avaient payé ces soldats pour assassiner le peuple. Barnave leur lança, de la tribune nationale, un mot cruellement équivoque : « qu'ils distribuaient au peuple un pain *empoisonné*. » On ne leur permit pas de réclamer, de faire expliquer ce mot. Ils s'adressèrent aux tribunaux; mais alors, armant contre eux des gens payés ou égarés, les Jacobins en finirent, à coups de pierres et de bâtons; les blessés, loin d'être plaints, furent en grand péril; on soutint effrontément, on répandit dans la foule qu'ils portaient des cocardes blanches.

Au milieu de cette lutte brutale, les Jacobins proclamèrent un principe qui dès l'origine avait été le leur, mais qu'ils n'avaient pas avoué. Ils jurent, le 24 janvier, « de défendre de leur fortune et de leur vie *quiconque dénoncerait* les conspirateurs. »

Tout ceci ferait supposer que la société avait dès lors ce fanatisme profond dont plus tard elle fit preuve. On le croirait, on se tromperait.

Beaucoup d'hommes ardents, et ceux-là devaient peu à peu se rattacher à Robespierre, y étaient entrés, il est vrai. Mais la masse appartenait à deux éléments tout autres :

1° Aux fondateurs primitifs, au parti Duport, Barnave, et Lameth. Ils tâchaient de se soutenir, en présence des nouveaux venus, par une ostentation de violence et de fanatisme. Chose triste! ils ne différaient guère des Monarchiens, qu'ils persécutaient, que par l'absence de franchise. Mais plus ils se sentaient près d'eux, plus ils déclamaient contre eux. Qu'on juge des extrémités où la fausse violence peut mener, par l'équivoque homicide du *pain empoisonné* qui échappa à Barnave.

2° Un élément moins pur encore du club des Jacobins, étaient les Orléanistes. On a vu par l'attaque de Laclos contre le *Cercle social*, l'indigne manége par lequel on cherchait la popularité dans des fureurs hypocrites. Les Orléanistes venaient de recevoir un coup très-grave, dont ils avaient bien besoin de se relever. Et de qui ce coup partait-il? qui le croirait? Du duc d'Orléans. Lui-même détruisait son parti.

Remontons un peu plus haut. Le sujet est assez important pour mériter explication.

Les Orléanistes se croyaient très-près de leur but. La plus grande partie des journalistes, gagnés ou non gagnés, travaillaient pour eux. Ils tenaient par Laclos le journal des Jacobins. Aux Cordeliers, Danton, Desmoulins leur étaient favorables, Marat même, presque toujours. Le chef de la maison d'Orléans, il est vrai, était indigne. Mais les enfants, mais les dames, madame de Genlis, madame de Montesson, étaient fréquemment mentionnées avec éloge. Le duc de Chartres plaisait, ralliait beaucoup d'esprits. Desmoulins assure que ce prince le traitait « comme un frère. »

Ce jeune homme avait été reçu membre des Jacobins, avec plus d'éclat, de cérémonie, que son âge ne l'eût fait attendre. Ce fut comme une petite fête. Le mot d'ordre fut donné pour faire valoir dans l'opinion les aimables qualités de l'élève de madame de Genlis. Desmoulins mit

en tête d'un de ses numéros une touchante gravure, représentant le jeune prince au lit des malades, à l'Hôtel-Dieu, et faisant une saignée.

Les Orléanistes marchaient bien, n'eût été le duc d'Orléans. On avait beau tâcher de le rendre ambitieux ; il était, avant tout, avare. Par là, il gâtait d'un côté ce qu'on faisait pour lui de l'autre. Le premier usage qu'il fit de sa popularité renaissante fut de tirer du comité des finances une promesse de lui payer le capital d'une somme dont sa maison recevait la rente depuis le Régent. Le Régent, qu'on ne présente que comme un prodigue, méritait ce nom à coup sûr; mais ce qui était moins connu, c'était son avidité. Ce prince voulant, sans bourse délier, faire prendre au duc de Modène sa fille (fort décriée), s'adresse au Roi, à son pupille, et fait signer à ce petit garçon de onze ans, un enfant dépendant de lui, une dot de quatre millions aux dépens du Trésor royal.

Le Trésor était à sec; dans la déplorable détresse d'une banqueroute de trois milliards et du système de Law, on ne put que payer la rente. Voilà qu'au bout de soixante-dix ans, à une époque aussi misérable, dans la pénurie extrême de janvier 91, le duc d'Orléans vient réclamer le capital; sans droit, de toute façon, car la dot n'avait été donnée à la fille qu'autant qu'elle renoncerait à tous ses droits en faveur de son frère aîné, des descendants de ce frère. Le duc d'Orléans était un de ces descendants, de ces représentants de l'aîné, à qui profitait la renonciation. Pouvait-il en même temps se faire le représentant de celle qui avait renoncé?

Le rapporteur de l'affaire était un homme irréprochable, austère, dur, le janséniste Camus. Chaque jour, il biffait, ajournait de malheureuses petites pensions de trois ou quatre cents livres; quels moyens furent employés auprès de lui, pour le rendre doux et facile, de quelle pressante et puissante obsession fut-il l'objet, on ne peut que

le deviner. Lui aura-t-on fait croire que c'était le seul moyen naturel de rembourser au prince les sommes qu'il avait généreusement dépensées au service de la liberté?... Quoi qu'il en soit, Camus propose de payer! et de payer sur-le-champ, dans l'année, en quatre termes.

Il y eut heureusement une vive indignation dans la presse. Brissot, ancien employé de la maison d'Orléans, n'en sonna pas moins le tocsin. Desmoulins, tout *frère* et ami du prince qu'il se disait, burina cette affaire honteuse en deux ou trois phrases terribles, consentant, disait-il, qu'on récompensât le duc d'Orléans, « mais sans employer des voies basses pour détourner l'argent des citoyens et *saigner le trésor public dans les souterrains* d'un comité. » Il désavoua la gravure flatteuse, et l'imputa à son éditeur.

Ce gros morceau échappa ainsi à la gloutonnerie des Orléanistes. Ce qui resta, ce fut une diminution considérable de leur crédit, leur homme enterré pour longtemps, un préjugé très-grave créé contre la royauté, tant citoyenne fût-elle. Une foule de révolutionnaires royalistes, favorables à l'institution monarchique, et dominés par la routine anglaise d'appeler les branches cadettes, en furent déroyalisés.

Robespierre a eu tort de dire : « La République s'est glissée entre les partis sans qu'on sût comment. » On connaît très-bien la porte par laquelle elle est entrée dans ce pays si monarchique, si obstinément amoureux des rois. L'histoire n'y avait rien fait; en vain Camille Desmoulins, dans son merveilleux pamphlet de juillet 89 (*la France libre*), avait prouvé de règne en règne que l'ancienne monarchie n'a presque jamais tenu ce que se promettait d'elle l'aveugle dévotion du peuple : il parlait inutilement. L'objection ne semblait pas toucher le nouvel idéal de royauté démocratique que beaucoup de gens se faisaient. Cet idéal fut tué par la royauté en herbe. Son candidat

fit penser qu'avec lui le trésor public serait une caisse sans fond.

Le principal fondateur de la République fut le duc d'Orléans.

L'initiative républicaine, prise par Camille Desmoulins, fut reprise par un autre Cordelier, Robert. Il posa de nouveau l'idée qui seule pouvait donner une simplicité franche et forte à la Révolution, l'idée de la République. Il publia sa brochure : *le Républicanisme adapté à la France*. Cette question fut peu à peu adoptée par Brissot, comme celle qui dominait la situation. Question de fond, non de forme, comme on le dit trop souvent encore. Nulle amélioration sociale n'était possible, si la question politique n'était nettement posée. A tort, Robespierre et Marat, suivant en cela, il est vrai, l'idée du grand nombre, croyaient-ils pouvoir ajourner, subordonner cette question : elle ne pouvait être résolue en dernier lieu. Continuer le mouvement en traînant un tel bagage, une royauté captive, hostile, puissante encore pour le mal, faire marcher la Révolution en lui laissant au pied cette terrible épine, c'était la blesser à coup sûr, la fausser, l'estropier, probablement la tuer.

Le rédacteur orléaniste du journal des Jacobins, Laclos, ne manqua pas d'être l'avocat de la Royauté. Le club même se déclara expressément pour l'institution monarchique. Le 25 janvier, un député d'une section prononçant aux Jacobins le mot de *républicains*, plusieurs crièrent : « Nous ne sommes pas des *républicains !* » L'Assemblée invita l'orateur à ne pas laisser subsister ce mot.

Des trois fractions des Jacobins qu'on peut désigner par trois noms, Lameth, Laclos, Robespierre, les deux premières étaient décidément royalistes, la troisième nullement contraire à l'idée de royauté.

Ainsi la guerre brutale des Jacobins contre les Monarchiens, ce mépris de l'ordre et des lois, cet avant-goût de

Terreur qu'on n'aurait nullement excusé chez des fanatiques, tout cela était appliqué par des politiques, par les meneurs de la majorité jacobine, qui y cherchaient un remède à leur popularité décroissante. C'étaient au fond des royalistes qui maltraitaient des royalistes.

L'inquisition jacobine se trouvait en vérité dans des mains peu rassurantes : son journal de délations dans celles de l'orléaniste Laclos, et son comité d'intrigues et d'émeutes sous la trinité Lameth.

Une inquisition sans religion ! sans foi arrêtée ! une inquisition exercée par des hommes d'autant plus inquiets et âpres, qu'ils sont plus suspects eux-mêmes !

Cette puissance, mal fondée, mal autorisée et mal exercée, n'en avait pas moins une action immense. Elle agissait au nom d'une société considérée comme le nerf du patriotisme même et de la Révolution ; elle agissait de toutes les forces multiples des sociétés de provinces, dociles et ferventes, ignorant généralement le foyer d'intrigues d'où leur venait le mot d'ordre.

La Révolution hier était une religion ; elle devient une police.

Cette police, que va-t-elle être? changement inattendu ! Une machine à faire des aristocrates, à multiplier les amis de la Contre-Révolution. Elle va donner à celle-ci les faibles, les neutres (un grand peuple !), les bonnes âmes ignorantes et compatissantes, etc., etc.

Une foule d'hommes inoffensifs, qui, sans idées arrêtées, tenaient d'habitudes ou de position à l'ancien régime, se trouvèrent, par l'effet des délations jacobines, dans une situation impossible, voisine du désespoir. Qu'auraient-il fait ? Renié l'opinion qu'on leur reprochait? Mais personne ne les aurait crus ; ils n'en auraient eu que la honte. Rester était difficile, partir était difficile. Pour celui qui se trouvait lié de cette sorte d'excommunication politique, rester était un supplice ; le pauvre

diable d'aristocrate (baptisé ainsi à tort ou à droit) marchait sous un regard terrible : la foule, les petits enfants suivaient l'ennemi du peuple. Il rentrait ; la maison était peu sûre, les domestiques ennemis. La peur le gagnait ; un matin il trouvait moyen de fuir. Cet homme, qui eût été neutre, faible, indifférent, si on l'eût laissé tranquille, était jeté dans la guerre, et s'il ne blessait de l'épée, il blessait de la langue, à coup sûr, de ses plaintes, de ses accusations, tout au moins du spectacle de sa misère, de la pitié qu'il inspirait.

La pitié, cet ennemi terrible, grandissait contre nous dans l'Europe, et la haine de la France et de la Révolution.

Haine au fond injuste. L'inquisition jacobine n'était nullement dans les mains du peuple. Ceux qui l'organisaient alors étaient les Jacobins bâtards issus de l'ancien régime, nobles ou bourgeois, politiques sans principes, d'un machiavélisme inconséquent, étourdi. Ils poussaient, exploitaient le peuple, chose peu difficile dans cet état d'irritabilité, défiante et crédule à la fois, où mettent les grandes misères.

Cette situation éclata, avec une extrême violence, lorsque Mesdames, tantes du Roi, voulurent émigrer (fin de février). La difficulté de suivre leur culte, de garder des prêtres de leur choix, l'épreuve imminente de Pâques, troublaient ces femmes craintives. Le Roi lui-même les engagea à partir pour Rome. Nulle loi n'y mettait obstacle. Le Roi, premier magistrat, devait rester ou abdiquer ; mais ses tantes, à coup sûr, n'étaient tenues nullement. Il n'était pas bien à craindre que cette recrue de vieilles femmes fortifiât beaucoup les troupes des émigrés. Il eût été plus noble à elles, sans doute, de s'obstiner à partager le sort de leur neveu, les misères et les dangers de la France. Mais enfin, elles voulaient partir : il fallait les laisser aller, et elles, et tous ceux qui, préoccu-

pés de dangers imaginaires ou réels, aimaient mieux leur sûreté et la vie que la patrie, ceux qui pouvaient abandonner la qualité de Français. Il fallait leur ouvrir les portes, et, si elles n'étaient assez larges, plutôt abattre les murailles.

Le peuple était très-justement alarmé d'une fuite possible du Roi, et mêlait ces deux questions absolument différentes.

Mirabeau eut connaissance du prochain départ de Mesdames, comprit le bruit, le danger qui allaient en résulter. Il pria inutilement le Roi de ne pas le permettre. Paris s'alarma, fit même prière au Roi, à l'Assemblée nationale. Nouvelle alarme pour Monsieur, qui, disait-on, voulait partir, et qui donna parole de ne pas quitter son frère ; en quoi il s'engageait peu, se promettant en effet de partir avec Louis XVI.

Cette fermentation, loin d'arrêter Mesdames, hâte leur départ. L'explosion prédite ne manque pas d'avoir lieu. Marat, Desmoulins, toute a presse crie qu'elles emportent des millions, qu'elles enlèvent le Dauphin, qu'elles partent devant le Roi pour retenir les logis. Il n'était pas difficile de deviner qu'elles auraient peine à passer. Arrêtées d'abord à Moret ; leur escorte force l'obstacle. Arrêtées à Arnay-le-Duc. Mais là, nul moyen de passer. Elles écrivent, et le Roi écrit, pour que l'Assemblée les autorise à continuer leur route.

Cette affaire, grave en elle-même, l'a été bien autrement, en ce qu'elle fut un solennel champ de bataille, où se rencontrèrent et se combattirent deux principes et deux esprits ; l'un, le principe original et naturel qui avait fait la Révolution, la *justice*, l'*équitable humanité*, — l'autre, le principe d'expédients, d'intérêt, qui s'appela le *salut public*, et qui a perdu la France.

Perdu, en ce que la jetant dans un *crescendo* de meur-

tres, qu'on ne pouvait arrêter, elle rendit la France exécrable dans l'Europe, lui créa des haines immortelles ;

Perdu, en ce que les âmes brisées, après la Terreur, de dégoût et de remords, se jetèrent à l'aveugle sous la tyrannie militaire ;

Perdu, en ce que cette tyrannie eut pour dernier résultat de mettre son ennemi à Paris et son chef à Sainte-Hélène.

Dix ans de salut public, par la main des républicains ; quinze ans de salut public, par l'épée de l'empereur... Ouvrez le livre de la dette, vous payez encore aujourd'hui pour la rançon de la France. Le territoire fut racheté, les âmes ne l'ont pas été. Je les vois serves toujours, serves de cupidité et de basses passions, serves d'idées, ne gardant de cette histoire sanglante que l'adoration de la force et de la victoire, — de la force qui fut faible, et de la victoire vaincue.

Ce qui n'a pas été vaincu, c'est le principe de la Révolution, de la justice désintéressée, l'équité *quand même*. C'est là qu'il faut revenir. Assez d'une expérience.

Les docteurs de l'*intérêt* public, du *salut* du peuple, auraient dû lui demander au moins s'il voulait être sauvé. L'individu, il est vrai, avant tout, veut vivre ; mais la masse est susceptible de sentiments bien plus hauts. Qu'auraient-ils dit, ces sauveurs, si le peuple eût répondu : « Je veux périr, et rester juste. »

Et celui qui dit ce mot, c'est celui qui ne périt point.

Mirabeau fut ici l'organe même du peuple, la voix de la Révolution. C'est, parmi toutes ses fautes, un titre impérissable pour lui. Dans cette occasion, il défendit l'équité.

Robespierre s'abstint.

Ce furent les Jacobins bâtards, Barnave, Duport et Lameth, qui posèrent, contre la justice, le droit de l'*intérêt*,

du *salut*, l'arme meurtrière, l'épée sans poignée, dont ils furent percés eux-mêmes.

Et pourquoi défendirent-ils ce droit de l'*intérêt*? Quelque sincères qu'on les croie, il faut remarquer pourtant qu'ils y avaient intérêt. C'est le moment où les Lameth venaient de se découvrir encore par une faute très-grave. Pendant que les deux aînés, Alexandre et Charles de Lameth, tenaient à Paris l'extrême point du côté gauche, l'avant-garde de l'avant-garde, leur frère Théodore, organisait, à Lons-le-Saulnier, une société rétrograde; il lui avait fait accorder, par le crédit de ses frères, l'affiliation des Jacobins, et l'avait fait retirer à la primitive société de la même ville, énergiquement patriote. Celle-ci inséra dans le journal de Brissot une adresse foudroyante pour les Lameth (2 février). Brissot soutint cette adresse, et malgré tous les efforts des Lameth, les Jacobins détrompés ôtèrent l'affiliation à la société rétrograde, la rendirent à l'autre.

Coup terrible, qui pouvait être mortel à leur popularité! et qui explique pourquoi ils se montrèrent violents, durs, pétulants, impatients, dans la discussion relative au droit d'émigrer. Ils avaient besoin, devant les tribunes, de faire montre de zèle. Ils s'agitaient sur leurs bancs, criaient, trépignaient. Ils soutinrent avec Barnave que la commune qui avait arrêté Mesdames n'était point coupable d'illégalité, *parce qu'elle avait cru agir pour l'intérêt public*. Mirabeau demandant quelle loi s'opposait au voyage, les Lameth ne répondant rien, un de leurs amis, plus franc, répondit : « Le salut du peuple. »

L'Assemblée permit néanmoins à Mesdames de continuer leur voyage. Elle chargea son comité de constitution de lui présenter le projet d'une loi sur l'émigration.

Ce projet, goûté de Merlin, le futur rédacteur de la *Loi des suspects*, était déjà, en effet, comme un premier article du code de la Terreur; il était copié de l'autre Ter-

reur, de la *Révocation de l'édit de Nantes*. La législation barbare de Louis XIV, modèle de celle-ci, commence de même par frapper l'émigré de confiscation ; puis, de peine en peine, toujours plus dure et plus absurde, elle va jusqu'à prononcer les galères contre la pitié, l'humanité, contre l'homme charitable qui a sauvé le proscrit.

Donc, il s'agissait de savoir si l'on ferait le premier pas dans les voies de Louis XIV, dans les voies de la Terreur, si la France, libre d'hier, serait fermée comme un cachot. Une discussion qui intéressait à ce point la liberté demandait d'abord une chose : que l'Assemblée fût libre et calme. Cependant, dès le matin, tout annonçait une émeute. Deux sortes de personnes y travaillaient, les maratistes, les aristocrates. Marat, par sa feuille du jour, sommait le peuple de courir à l'Assemblée, de manifester hautement, violemment son opinion, *de chasser les députés infidèles*. D'autre part, les royalistes, travaillant habilement le faubourg Saint-Antoine (c'est à eux que Lafayette attribue ce mouvement), l'avaient poussé vers Vincennes, lui faisant croire que l'on y organisait une nouvelle Bastille. C'était un moyen infaillible de faire sortir de Paris Lafayette et la garde nationale. Beaucoup de gentilshommes mandés des provinces depuis plusieurs jours, étaient entrés furtivement, un à un, dans les Tuileries, armés de poignards, d'épées et de pistolets ; selon toute vraisemblance, ils comptaient enlever le Roi. La garde nationale, revenue de Vincennes, au soir, et de mauvaise humeur, les trouva aux Tuileries, les désarma, les maltraita.

Le matin, au milieu de ces mouvements dont on ne s'expliquait pas bien les auteurs, ni la portée, l'Assemblée délibérait. Elle entendait battre la générale partout dans Paris, le bruit plus ou moins éloigné des tambours dans la rue Saint-Honoré, le bruit du peuple des tribunes, entassé, étouffé, et se contenant à peine, celui plus redou-

table encore de la foule grondante qui se pressait à la porte. Agitation, émotion, fièvre universelle, vaste et général murmure du dehors et du dedans.

Visiblement un grand duel allait avoir lieu, entre deux partis, bien plus, entre deux systèmes, deux morales. Il était curieux de savoir qui voudrait se compromettre, descendre en champ clos.

Robespierre tout d'abord se retira sur les hauteurs, dit un mot, sans plus, parla pour ne pas parler. Le rapporteur Chapelier, ayant lui-même déclaré que son projet était inconstitutionnel et demandé que l'Assemblée décidât préalablement si elle voulait une loi, Robespierre dit : « Je ne suis pas plus que M. Chapelier, partisan de la loi sur les émigrations; mais c'est par une discussion solennelle que vous devrez reconnaître l'impossibilité ou les dangers d'une telle loi. » Et puis, il resta témoin muet de cette discussion. Que Mirabeau s'y compromît, ou les ennemis de Mirabeau (Duport et Lameth), Robespierre devait toujours y trouver son avantage.

Amis, ennemis de Mirabeau, tous désiraient qu'il parlât, pour sa gloire ou pour sa perte. Dans six billets qu'il reçut, coup sur coup, en un moment, on le sommait de proclamer ses principes, et en même temps on lui montrait l'état violent de Paris. Il entendit parfaitement l'appel qu'on faisait à son courage, et pour ne tenir personne en suspens, lut une page vigoureuse, que huit ans auparavant, il avait écrite au roi de Prusse sur la liberté d'émigrer. Et il demanda que l'Assemblée déclarât *ne vouloir entendre* le projet, qu'elle passât à l'ordre du jour.

Nulle réplique de Duport, nulle des Lameth, nulle de Barnave. Profond silence. Ils laissent parler les gens en sous ordre, Rewbell, Prieur et Muguet. Rewbell établit qu'en temps de guerre, émigrer, c'est déserter. Or, c'était là justement le nœud de la situation : Était-on en temps de guerre? On pouvait dire non, ou oui. Tant que

l'état de guerre n'est pas déclaré, les lois de la paix subsistent, et la liberté pour tous d'entrer, de sortir.

On lut le projet de loi. Il confiait à trois personnes que l'Assemblée nommerait, le droit dictatorial d'autoriser la sortie ou de la défendre, sous peine de confiscation, de dégradation du titre de citoyen. L'Assemblée presque entière se souleva à cette lecture, et repoussa l'odieuse inquisition d'État que le projet lui déférait. Mirabeau saisit ce moment et parla à peu près ainsi : « L'Assemblée d'Athènes ne voulut pas même entendre le projet dont Aristide avait dit : « Il est utile, mais injuste. » Vous, vous avez entendu. Mais le frémissement qui s'est élevé, a montré que vous étiez aussi bons juges en moralité qu'Aristide. La barbarie du projet prouve qu'une loi sur l'émigration est impraticable. (Murmures). Je demande qu'on m'entende. S'il est des circonstances où des mesures de police soient indispensables, même contre les lois reçues, c'est le délit de la nécessité; mais il y a une différence immense entre une mesure de police et une loi... Je nie que le projet puisse être mis en délibération. Je déclare que je me croirais délié de tout serment de fidélité envers ceux qui auraient l'infamie de nommer une commission dictatoriale. (Applaudissements). La popularité que j'ai ambitionnée, et dont j'ai eu l'honneur... (murmures à l'extrême gauche) dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre, n'est pas un faible roseau; c'est dans la terre que je veux enfoncer ses racines sur l'imperturbable base de la raison et de la liberté. (Applaudissements). Si vous faites une loi contre les émigrants, je jure de n'y obéir jamais. »

Le projet du comité est rejeté *à l'unanimité*.

Et pourtant les Lameth avaient murmuré; l'un d'eux avait demandé la parole, et il l'avait laissé prendre à un député de son parti, qui, dans une proposition fort obscure, demanda l'ajournement.

Mirabeau persista dans l'ordre du jour pur et simple,

et voulut parler encore. Alors, un homme de la gauche : « Quelle est donc cette dictature de M. de Mirabeau? » Celui-ci, qui sentit bien que cet appel à l'envie, à la passion ordinaire des assemblées, ne manquerait pas son but, s'élança à la tribune, et, quoique le président lui refusât la parole : « Je prie, dit-il, messieurs les interrupteurs de se rappeler que j'ai toujours combattu le despotisme; je le combattrai toujours. Il ne suffit pas de compliquer deux ou trois propositions... (Murmures plusieurs fois répétés). Silence aux trente voix!... Si l'ajournement est adopté, il faut qu'il soit décrété *que d'ici là il n'y aura pas d'attroupements !* »

Et il y avait attroupement; on ne l'entendait que trop. Les trente, qui cependant avaient ce peuple pour eux, n'en furent pas moins atterrés, et ne sonnèrent mot. Mirabeau avait fait tomber d'aplomb sur leur tête la responsabilité, et ils ne répondaient pas. Le public, la foule inquiète qui remplissait les tribunes, attendait en vain. Jamais il n'y eut un coup plus fortement asséné.

La séance finit à cinq heures et demie. Mirabeau alla chez sa sœur, son intime et chère confidente, et lui dit : « J'ai prononcé mon arrêt de mort. C'est fait de moi, ils me tueront. »

Sa sœur, sa famille, depuis longtemps en jugeait de même, elle croyait sa vie en danger. Quand il sortait le soir pour aller à la campagne, son neveu, armé, le suivait de loin, malgré lui. Plusieurs fois, on avait cru son café empoisonné. Une lettre qui subsiste prouve qu'on lui dénonça, d'une manière détaillée et précise, un complot d'assassinat.

Cette fois, il avait tellement humilié ses ennemis, les avait montrés si parfaitement indignes de ce grand rôle usurpé, qu'il devait s'attendre à tout; non que Duport et les Lameth fussent gens à commander le crime, mais, dans ceux qui les entouraient, fanatiques ou intéressés, il

y avait nombre d'hommes qui n'avaient nul besoin de commandement.

Aussi, quoique Mirabeau eût la fièvre, et par-dessus, la fatigue de cette séance violente, il voulut, le soir même, l'affaire étant chaude encore, une heure après la séance, aller droit à ses ennemis, droit aux Jacobins, entrer dans cette foule hostile, en fendre les flots, et, parmi tant d'hommes furieux qui toucheraient sa poitrine, voir s'il en était quelqu'un qui, du poignard ou de la langue, osât l'attaquer.

Il était sept heures du soir, il entre... La salle était pleine. Les muets de l'Assemblée avaient recouvré la parole. Duport était à la tribune; il parut déconcerté. Au lieu d'en venir au fait, il errait, s'embarrassait dans un interminable préambule, parlant toujours de Lafayette, et pensant à Mirabeau. Il hésitait pour plusieurs causes. Bien supérieur aux Lameth, il sentait probablement que, s'il portait à Mirabeau un irréparable coup, s'il parvenait à le mettre hors des Jacobins, il pourrait bien n'avoir fait que travailler pour Robespierre. Enfin, il franchit le pas; n'ayant rien dit le matin, ne rien dire encore le soir, c'eût été tomber bien bas. « Les ennemis de la liberté, dit-il, ils ne sont pas loin de vous. » Tonnerre d'applaudissements. Tous regardent Mirabeau, plusieurs viennent insolemment lui applaudir à la face. Alors Duport retraça la séance du matin, non sans quelque ménagement, se déclarant l'admirateur de ce beau génie, mais soutenant que le peuple avait besoin avant tout d'une probité austère. Il reprocha à Mirabeau l'orgueil de *sa dictature*. Vers la fin, il parut s'attendrir encore, dans ce suprême combat, et dit ces paroles habiles, que tout le monde trouva touchantes : « Qu'il soit un bon citoyen, je cours l'embrasser ; et s'il détourne le visage, je me féliciterai de m'en être fait un ennemi, pourvu qu'il soit ami de la chose publique. »

Ainsi, il laissait la porte ouverte au repentir de Mirabeau, faisait grâce à son vainqueur, lui offrait en quelque sorte l'absolution des Jacobins.

Mirabeau ne profita pas de cette générosité. A travers les applaudissements donnés à Duport, qui pour lui sont des anathèmes, il avance d'une marche brusque, et dit : « Il y a deux sortes de dictatures, celle de l'intrigue et de l'audace, celle de la raison et du talent. Ceux qui n'ont pas établi ou gardé la première, et qui ne savent pas s'emparer de la seconde, à qui doivent-ils s'en prendre, sinon à eux-mêmes ? » Puis, leur demandant compte de leur silence du matin, il assura que sa conscience ne lui reprochait pas d'avoir soutenu une opinion qui, quatre heures durant, avait paru *celle de l'Assemblée nationale*, et que n'avait attaquée aucun des *chefs d'opinion*. — Justification irritante ; le mot *chef* sonnait très-mal à l'oreille des Jacobins. « Au reste, ajouta-t-il hardiment, mon sentiment sur l'émigration, c'est la pensée universelle des philosophes et des sages ; si l'on se trompait dans la compagnie de tant de grands hommes, il faudrait bien s'en consoler. » Les Jacobins, d'après cette insinuation, n'étaient donc pas des grands hommes ?

Les ménagements de Duport, la provocante apologie de Mirabeau, avaient fait souffrir cruellement Alexandre de Lameth. Il voyait bien d'ailleurs les Jacobins ulcérés, il sentait qu'il allait exprimer la haine de tous avec la sienne, cela le mit hors de lui-même, lui fit perdre de vue toute politique. Il regarda l'Assemblée, et il ne vit plus deux hommes, en qui était tout pourtant. Il ne vit pas près de lui Mirabeau, dont les opinions monarchiques au fond différaient peu des siennes et qu'il eût dû ménager. Il ne vit pas dans l'Assemblée la face pâle de Robespierre, qui, muet, comme le matin, attendait paisiblement qu'on eût tué Mirabeau.

Lameth, s'adressant d'abord au fonds le plus riche de

la nature humaine, l'orgueil et l'envie, répéta, envenima l'apostrophe impérieuse de Mirabeau : « Silence aux trente voix ! » Puis, s'adressant à l'esprit du corps, à la vanité spéciale des Jacobins : « Les amis du despotisme, dit-il, les amis du luxe et de l'argent, justement effrayés des progrès de cette société, illustre par toute la terre, ont juré sa perte. Or, voici le dernier complot auquel ils se sont arrêtés. Ils ont dit : « Il y a cent cinquante députés Jacobins incorruptibles ; eh bien, nous saurons les perdre; nous forgerons tant de libelles qu'on les croira des factieux. » Ah ! messieurs, si je n'avais connu ce complot; j'aurais parlé ce matin. Misérable situation des patriotes, forcés de se taire et de transiger ! Aux premiers mots que je disais, on a crié : « Factieux ! » puis, ils ont fait une émeute, puis dit au Roi : « Eh bien, Sire, voilà les Jacobins défaits ! » Quel est maintenant le centre de vos ennemis? Mirabeau, toujours Mirabeau. Voilà encore qu'il a rédigé la proclamation du département; et c'est vous qu'il y désigne comme factieux à exterminer. » Et se tournant vers Mirabeau : « Quand vous avez ainsi désigné les factieux, je me suis bien donné de garde d'objecter un mot, je vous ai laissé parler, il importait de vous connaître. S'il est quelqu'un ici qui n'ait vu ce matin vos perfidies, qu'il me démente ! — Une voix : Non. — Et qui ose avoir dit : Non ? — La même voix : Je voulais dire, monsieur de Lameth, que personne de l'Assemblée ne pourrait vous démentir. » Personne ne réclamant, Lameth tira parti habilement du mot de Mirabeau : *chefs d'opinion*. Il flatta tous les muets, et poussant la chose avec le vrai génie de Tartufe : « Distinction insolente ! c'est le malheur de la nation que tant de députés modestes ne soient pas *chefs d'opinion*, tant d'excellents citoyens !... *Le patriotisme est pour eux une religion dont il leur suffit que le ciel voie la ferveur !* Ils n'en sont pas moins précieux à la patrie ; et plût à Dieu que vous l'eussiez

aussi bien servie par vos discours qu'eux par leur silence. »

Parmi d'autres paroles, Lameth en dit une furieuse; il est rare que l'on montre de tels abîmes de haine : « Je ne suis pas de ceux qui pensent que la bonne politique veut qu'on ménage M. de Mirabeau, *qu'on ne le désespère pas...* »

Mirabeau siégeait à côté, « et il lui tombait, dit Camille Desmoulins, de grosses gouttes du visage. Il était devant le calice, dans le jardin des Olives. »

Noble et juste comparaison, sortie du cœur d'un ennemi, ennemi sans fiel, innocent, et qui, dans sa colère même, relève encore, malgré lui, celui qu'il a tant aimé.

Oui, Camille avait raison. Le grand orateur, qui, sur une question d'équité, de liberté, d'humanité, se voyait périr, n'était pas indigne, après tout, d'avoir aussi la sueur de sang, de boire le calice. Quoi qu'il ait fait, ce vicieux, ce coupable, cet infortuné grand homme, qu'il en soit purifié. D'avoir souffert pour la justice, pour le principe humain de notre Révolution, ce sera son expiation, son rachat devant l'avenir.

CHAPITRE X

MORT DE MIRABEAU (2 AVRIL 1791)

Mirabeau tué par la médiocrité. Indécision du parti bâtard qu'il combat, ineptie du parti qu'il défend. Il se croit empoisonné, hâte sa mort (mars 91). Ses derniers moments; sa mort (2 avril). Honneurs qu'on lui rend; ses funérailles (4 avril). — Jugements divers sur Mirabeau. Il n'a pas trahi la France; il y eut corruption, non trahison. — Cinquante années d'expiation suffisent à la justice nationale.

Il est bien regrettable que nous n'ayons pas la réponse de Mirabeau. Elle dut être, si nous jugeons par les résultats, le triomphe de l'adresse et de l'éloquence. Nous en avons l'extrait, probablement défiguré. On y entrevoit néanmoins que cette réponse dut contenir, parmi cent choses flatteuses et insinuantes, des mots ironiques, par exemple celui-ci : « Et comment pourrait-on me prêter l'absurde dessein de présenter les Jacobins comme des factieux, lorsque chaque jour ils réfutent si bien cette calomnie par leurs réponses, par leurs séances publiques? » Avec cela, le grand orateur se fit si habilement Jacobin, si sensible à leur opinion, qu'il lui suffit d'un moment pour tourner tous les esprits. Il avoua qu'il avait boudé les Jacobins, mais en leur rendant justice. Les applaudissements s'élevèrent. Enfin, lorsque, terminant, il dit : « Je resterai avec vous jusqu'à l'ostracisme, » il avait reconquis les cœurs.

Il sortit, et ne revint plus. Son génie était tout contraire à celui des Jacobins. Il ne subissait pas volontiers le joug de cet esprit moyen qui, n'ayant ni le besoin de talent qu'éprouve une élite, ni l'entraînement du peuple, son instinct naïf et profond, exige qu'on soit moyen, juste à la même hauteur, pas plus haut et pas plus bas, et qui tout défiant qu'il peut être, se laisse néanmoins gouverner par une tactique médiocre. La Révolution qui montait, amenait à la puissance ces médiocrités actives.

La classe moyenne, bourgeoise, dont la partie la plus inquiète s'agitait aux Jacobins, avait son avénement. Classe vraiment moyenne en tout sens, moyenne de fortune, d'esprit, de talent. Le grand talent était rare, plus rare l'invention politique, la langue fort monotone, toujours calquée sur Rousseau. Grande, immense différence avec le seizième siècle, où chacun a une langue forte, une langue sienne, qu'il fait lui-même, et dont les défauts énergiques intéressent, amusent toujours. Sauf quatre hommes de premier ordre, trois orateurs, un écrivain, tout le reste est secondaire. L'idole qui passait, Lafayette, et les idoles qui viennent, girondines et montagnardes, sont généralement médiocres. Mirabeau se voyait noyé, à la lettre, dans la médiocrité.

Le flot montait, la marée venait de la grande mer. Lui, robuste athlète, il était là sur le rivage, dans la ridicule attitude de combattre l'Océan ; le flot n'en montait pas moins ; hier l'eau jusqu'à la cheville, aujourd'hui jusqu'au genou, demain jusqu'à la ceinture... Et chaque vague de cet océan n'avait ni figure ni forme ; chaque flot qu'il prenait, serrait de sa forte main, coulait, faible, fade, incolore.

Lutte ingrate, qui n'était nullement celle des principes opposés. Mirabeau pouvait à peine définir contre quoi il combattait. Ce n'était nullement le peuple, nullement le

gouvernement populaire. Mirabeau eût gagné à la république; il eût été incontestablement le premier citoyen. Il luttait contre un parti immense et très-faible, mêlé d'apparences diverses, et qui lui-même ne voulait rien de plus qu'une apparence, un je ne sais quoi, un introuvable milieu, ni monarchie, ni république, parti métis, à deux sexes, ou plutôt sans sexe, impuissant, mais, comme les eunuques, s'agitant en proportion de son impuissance.

Le ridicule choquant de la situation, c'est que c'était ce néant, qui, au nom d'un système encore introuvé, organisait la Terreur.

Le chagrin saisit Mirabeau, le dégoût. Il commençait à entrevoir qu'il était dupe de la cour, joué par elle, mystifié. Il avait rêvé le rôle d'arbitre entre la révolution et la monarchie; il croyait prendre ascendant sur la Reine, comme homme, et homme d'État, la sauver. La Reine, qui voulait moins être sauvée que vengée, ne goûtait aucune idée raisonnable. Le moyen qu'il proposait était celui qu'elle repoussait le plus : *Être modéré et juste, avoir toujours raison;* travailler lentement, fortement l'opinion, surtout celle des départements, hâter la fin de l'Assemblée dont il n'y avait rien à attendre, en former une nouvelle, lui faire reviser la constitution (Voy. ses Mém., t. VIII).

Il voulait sauver deux choses, *la royauté et la liberté*, croyant la royauté elle-même une garantie de liberté. Dans cette double tentative, il trouvait un grand obstacle, l'incurable ineptie de la cour qu'il défendait. Le côté droit, par exemple, ayant hasardé contre les couleurs nationales une sortie insolente, imprudente au plus haut degré, Mirabeau y répondit par une foudroyante apostrophe, par les mots même que la France eût dits, si elle eût parlé; le soir, il vit arriver M. de Lamarck éperdu qui venait le gronder de la part de la Reine, se plaindre de sa violence. Il tourna le dos, et répondit avec indigna-

tion et mépris. Dans son discours sur la régence, il demanda et fit décréter que les femmes en seraient exclues.

On ne voulait point s'aider sérieusement de lui, mais seulement le compromettre, le dépopulariser. On avait, en grande partie, obtenu ce dernier point. Des trois rôles qui peuvent tenter le génie, en révolution, Richelieu, Washington, Cromwell, nul ne lui était possible. Ce qui lui restait de mieux à faire, c'était de mourir à temps.

Aussi, comme s'il eût été impatient d'en finir, il augmenta encore, dans ce mois qui fut pour lui le dernier, la furieuse dépense de vie qui lui était ordinaire. Nous le retrouvons partout, il accepte au département, dans la garde nationale, de nouvelles fonctions. A peine il quitte la tribune, versant sur tous les sujets la lumière et le talent, descendant aux spécialités qu'on eût cru lui être le plus étrangères (je pense aux discours sur les mines).

Il allait, parlait, agissait, et pourtant se sentait mourir, il se croyait empoisonné. Loin de combattre sa langueur par une vie différente, il semblait plutôt se hâter à la rencontre de la mort. Vers le 15 mars, il passa une nuit à table avec des femmes, et son état s'aggrava. Il n'avait que deux goûts prononcés, les femmes et les fleurs: encore, il faut ici s'entendre; jamais de filles publiques[1]; le plaisir, chez Mirabeau, ne fut jamais séparé de l'amour.

Le dimanche 27 mars, il se trouvait à la campagne, à sa petite maison d'Argenteuil, où il faisait beaucoup de bien. Il avait toujours été tendre aux misères des hommes et le devenait encore plus aux approches de la mort. Il fut saisi de coliques, comme il en avait eu déjà, mais ac-

[1] Étienne Dumont, ch. XIV, p. 273. — Mirabeau travaillait toujours environné de fleurs. Il avait des goûts plus délicats qu'on n'a dit. Il était assez grand mangeur, comme un homme de sa force et qui dépensait tant de vie, mais il ne faisait aucun excès de boisson; son éloquence ne sortait pas du vin, comme celle de Fox, Pitt et autres orateurs anglais.

compagnées d'angoisses inexprimables, se voyant là mourir seul, sans médecin et sans secours. Les secours vinrent, mais rien n'y fit. En cinq jours il fut emporté.

Cependant le lundi 28, la mort dans les dents et toute peinte sur son visage, il s'obstina à aller encore à l'Assemblée. L'affaire des mines s'y décidait, affaire fort importante pour son ami, M. de Lamarck, dont la fortune y était engagée. Mirabeau parla cinq fois, et tout mort qu'il était, il vainquit encore. En sortant, tout fut fini; il s'était, dans ce dernier effort, achevé pour l'amitié.

Le mardi 29, le bruit se répandit que Mirabeau était malade. Vive impression dans Paris. Tous, ses adversaires même, surent alors combien ils l'aimaient. Camille Desmoulins, qui alors lui faisait si rude guerre, sent se réveiller son cœur. Les violents rédacteurs des *Révolutions de Paris* qui, à ce moment, proposent la suppression de la royauté, disent que le Roi a envoyé pour s'informer de Mirabeau, et ajoutent : « Sachons gré à Louis XVI de n'y avoir pas été lui-même, c'eût été une diversion fâcheuse, on l'aurait idolâtré. »

Le mardi soir, la foule était déjà à la porte du malade. Le mercredi, les Jacobins lui envoyèrent une députation, et, à la tête, Barnave, dont il entendit avec plaisir un mot obligeant qui lui fut rapporté. Charles de Lameth avait refusé de se joindre à la députation.

Mirabeau craignait les obsessions des prêtres, et avait ordonné de dire au curé, s'il venait, qu'il avait vu ou devait voir son ami l'évêque d'Autun.

Personne ne fut plus grand et plus tendre, dans la mort. Il parlait de sa vie au passé, et *de lui qui avait été, et qui avait cessé d'être*. Il ne voulut de médecin que Cabanis, son ami, fut tout entier à l'amitié, à la pensée de la France. Ce qui, mourant, l'inquiétait le plus, c'était l'attitude douteuse, menaçante des Anglais, qui semblaient préparer la guerre. « Ce Pitt, disait-il, gouverne avec ce

dont il menace, plutôt qu'avec ce qu'il fait. Je lui aurais donné du chagrin si j'avais vécu. »

On lui parla de l'empressement extraordinaire du peuple à demander de ses nouvelles, du respect religieux, du silence de la foule, qui craignait de le troubler. « Ah! le peuple, dit-il, un peuple si bon, est bien digne qu'on se dévoue pour lui, qu'on fasse tout pour fonder, affermir sa liberté. Il m'était glorieux de vivre pour lui, il m'est doux de sentir que je meurs au milieu du peuple. »

Il était plein de sombres pressentiments sur le destin de la France : « J'emporte avec moi, disait-il, le deuil de la monarchie; ses débris vont être la proie des factieux. »

Un coup de canon s'étant fait entendre, il s'écria, comme en sursaut : « Sont-ce déjà les funérailles d'Achille? »

« Le 2 avril au matin, il fit ouvrir ses fenêtres, et me dit d'une voix ferme (c'est Cabanis qui parle) : « Mon ami, je mourrai aujourd'hui. Quand on en est là, il ne reste plus qu'une chose à faire, c'est de se parfumer, de se couronner de fleurs, et de s'environner de musique, afin d'entrer agréablement dans ce sommeil dont on ne se réveille plus. » Il appela son valet de chambre : « Allons, qu'on se prépare à me raser, à faire ma toilette tout entière. » Il fit pousser son lit près d'une fenêtre ouverte pour contempler sur les arbres de son petit jardin, les premiers indices de la feuillaison printanière. Le soleil brillait; il dit : « Si ce n'est pas là Dieu, c'est du moins son cousin germain... » Bientôt après, il perdit la parole; mais il répondait toujours par des signes aux marques d'amitié que nous lui donnions. Nos moindres soins le touchaient; il y souriait. Quand nous penchions notre visage sur le sien, il faisait de son côté des efforts pour nous embrasser... »

Les souffrances étant excessives, comme il ne pouvait plus parler, il écrivit ces mots : « Dormir. » Il désirait

abréger cette lutte inutile, et demandait de l'opium. Il expira vers huit heures et demie. Il venait de se tourner, en levant les yeux au ciel. Le plâtre qui a saisi son visage ainsi fixé, n'indique qu'un doux sourire, un sommeil plein de vie et d'aimables songes.

La douleur fut immense, universelle. Son secrétaire, qui l'adorait et qui plusieurs fois avait tiré l'épée pour lui, voulut se couper la gorge. Pendant la maladie, un jeune homme s'était présenté, demandant si l'on voulait essayer la transfusion du sang, offrant le sien pour rajeunir, raviver celui de Mirabeau. Le peuple fit fermer les spectacles, dispersa même par ses huées un bal qui semblait insulter à la douleur générale.

Cependant on ouvrait le corps. Des bruits sinistres avaient circulé. Un mot dit à la légère qui eût confirmé l'idée d'empoisonnement, aurait pu coûter la vie à telle personne peut-être innocente. Le fils de Mirabeau assure que la plupart des médecins qui firent l'autopsie « trouvèrent des traces indubitables de poison, » mais que, sagement, ils se turent.

Le 3 avril, le département de Paris se présenta à l'Assemblée nationale, demanda, obtint, que l'église de Sainte-Geneviève fût consacrée à la sépulture des grands hommes, et que Mirabeau y fût placé le premier. Sur le fronton devaient être inscrits ces mots : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante. » Descartes y était. Voltaire et Rousseau devaient y venir. « Beau décret! dit Camille Desmoulins. Il y a mille sectes et mille églises entre les nations, et dans une même nation, le Saint des saints pour l'un est l'abomination pour l'autre. Mais pour ce temple et ses reliques, il n'y aura pas de disputes. Cette basilique réunira tous les hommes à sa religion. »

Le 4 avril, eut lieu la pompe funèbre la plus vaste, la plus populaire, qu'il y ait eu au monde, avant celle de Napoléon, au 15 décembre 1840. Le peuple seul fit la

police et la fit admirablement. Nul accident dans cette foule de trois ou quatre cent mille hommes. Les rues, les boulevards, les fenêtres, les toits, les arbres, étaient chargés de spectateurs.

En tête du cortége, marchait Lafayette, puis, entouré royalement des douze huissiers à la chaîne, Tronchet, le président de l'Assemblée nationale, puis l'Assemblée tout entière sans distinction de partis. L'intime ami de Mirabeau, Sieyès, qui détestait les Lameth et ne leur parlait jamais, eut pourtant l'idée noble et délicate de prendre le bras de Charles de Lameth, les couvrant ainsi de l'injuste soupçon qu'on faisait peser sur eux.

Immédiatement après l'Assemblée nationale, comme une seconde assemblée, avant toutes les autorités, marchait en masse serrée le club des Jacobins. Ils s'étaient signalés par le faste de la douleur, ordonnant un deuil de huit jours, et d'anniversaire en anniversaire, un deuil éternel.

Ce convoi immense ne put arriver qu'à huit heures à l'église Saint-Eustache. Cérutti prononça l'éloge. Vingt mille gardes nationaux déchargeant à la fois leurs armes, toutes les vitres se brisèrent; on crut un moment que l'église s'écroulait sur le cercueil.

Alors, la pompe funéraire reprit son chemin, aux flambeaux. Pompe vraiment funèbre à cette heure. C'était la première fois qu'on entendait deux instruments tout-puissants, le trombone et le tamtam. « Ces notes, violemment détachées, arrachaient les entrailles et brisaient le cœur. » On arriva bien tard, dans la nuit, à Sainte-Geneviève.

L'impression du jour avait été généralement calme et solennelle, pleine d'un sentiment d'immortalité. On eût dit que l'on transférait les cendres de Voltaire, d'un homme mort depuis longtemps, d'un de ces hommes qui ne meurent jamais. Mais à mesure que le jour disparut, et

que le convoi s'enfonça dans l'ombre doublement obscure de la nuit et des rues profondes, qu'éclairaient les lueurs des torches tremblantes, les imaginations aussi entrèrent malgré elles dans le ténébreux avenir, dans les pressentiments sinistres. La mort du seul qui fût grand, mettait, dès ce jour, entre tous une formidable égalité. La Révolution allait dès lors rouler sur une pente rapide, elle allait par la voie sombre au triomphe ou au tombeau. Et dans cette voie devait à jamais lui manquer un homme, son glorieux compagnon de route, homme de grand cœur, après tout, sans fiel, sans haine, magnanime pour ses plus cruels ennemis. Il emportait avec lui quelque chose, qu'on ne savait pas bien encore, on ne le sut que trop plus tard : l'esprit de paix dans la guerre même, la bonté sous la violence, la douceur, l'humanité.

Ne laissons pas encore Mirabeau dormir dans la terre. Ce que nous venons de mettre à Sainte-Geneviève, c'est la moindre partie de lui. Restent son âme et sa mémoire, qui doivent compte à Dieu et au genre humain.

Un seul homme refusa d'assister au convoi, l'honnête et austère Pétion. Il assurait avoir lu un plan de conspiration de la main de Mirabeau.

Le grand écrivain du temps, âme naïve, jeune, ardente, qui en représente le mieux les passions, les fluctuations, je parle de Desmoulins, varie étonnamment en quelques jours dans son jugement sur Mirabeau, et finit par porter sur lui l'arrêt le plus accablant. Nul spectacle plus curieux que celui de ce violent nageur, battu, comme par la vague, de la haine à l'amitié, enfin échoué à la haine.

D'abord, dès qu'il le sait malade, il se trouble, et tout en l'attaquant encore, il laisse échapper son cœur, il rappelle les services immortels que Mirabeau rendit à la liberté : « Tous les patriotes disent, comme Darius dans Hérodote : Histiée a soulevé l'Ionie contre moi, mais His-

tiée m'a sauvé quand il a rompu le pont de l'Ister. »

Et quelques pages après :

« Mais... Mirabeau se meurt, Mirabeau est mort! *De quelle immense proie la mort vient de se saisir!* J'éprouve encore en ce moment le même choc d'idées, de sentiments, qui me fit demeurer sans mouvements et sans voix, devant cette tête pleine de systèmes, quand j'obtins qu'on me levât le voile qui la couvrait, et que j'y cherchais encore son secret. C'était un sommeil, et ce qui me frappa au delà de toute expression, telle on peint la sérénité du juste et du sage. Jamais je n'oublierai cette tête glacée, et *la situation déchirante* où sa vue me jeta... »

Huit jours après, tout est changé! Desmoulins est un ennemi. La nécessité d'éloigner les affreux soupçons qui planaient sur les Lameth jette le mobile écrivain dans une violence terrible. L'amitié lui fait trahir l'amitié!... Sublime enfant! mais sans mesure, toujours extrême en tout sens!

« Pour moi, lorsqu'on m'eut levé le drap mortuaire, à la vue d'un homme que j'avais idolâtré, j'avoue que je n'ai pas senti venir une larme, et que je l'ai regardé d'un œil aussi sec que Cicéron regardait le corps de César percé de vingt-trois coups. Je contemplais ce superbe magasin d'idées, démeublé par la mort; je souffrais de ne pouvoir donner des larmes à un homme, et qui avait un si beau génie, et qui avait rendu de si éclatants services à sa patrie, et qui voulait que je fusse son ami. Je pensais à cette réponse de Mirabeau mourant à Socrate mourant, à sa réfutation du long entretien de Socrate sur l'immortalité, par ce seul mot : *Dormir*. Je considérais son sommeil; et ne pouvant m'ôter l'idée de ses grands projets contre l'affermissement de notre liberté, et jetant les yeux sur l'ensemble de ses deux dernières années, sur le passé, et sur l'avenir; à son dernier mot, à cette profession

de matérialisme et d'athéisme, je répondais aussi par ce seul mot : *Tu meurs.* »

Non, Mirabeau ne peut mourir. Il vivra avec Desmoulins. Celui qui appelait le peuple au 12 juillet 89, celui qui le 23 juin dit la grande parole du peuple à la vieille monarchie, le premier orateur de la Révolution, et son premier écrivain, vivront toujours dans l'avenir, et rien ne les séparera.

Sacré par la Révolution, identifié avec elle, avec nous par conséquent, nous ne pouvons dégrader cet homme sans nous dégrader nous-mêmes, sans découronner la France.

Le temps qui révèle tout, n'a d'ailleurs rien révélé qui motive réellement le reproche de trahison. Le tort réel de Mirabeau fut une erreur, une grave et funeste erreur, mais alors partagée de tous à des degrés différents. Tous alors, les hommes de tous les partis, depuis Cazalès et Maury, jusqu'à Robespierre, jusqu'à Marat, croyaient que la France était royaliste, tous voulaient un Roi. Le nombre des républicains était vraiment imperceptible.

Mirabeau croyait qu'il faut un roi fort ou point de roi. L'expérience a prouvé contre les essais intermédiaires, les constitutions bâtardes, qui, par les voies de mensonges, mènent aux tyrannies hypocrites.

Le moyen qu'il propose au Roi pour se relever, c'est d'être plus révolutionnaire que l'Assemblée même.

Il n'y eut pas trahison, mais il y eut corruption.

Quel genre de corruption? l'argent? Mirabeau, il est vrai, reçut des sommes qui devaient couvrir la dépense de son immense correspondance avec les départements, une sorte de ministère qu'il organisait chez lui. Il se dit ce mot subtil, cette excuse qui n'excuse pas : qu'on ne l'avait point acheté, *qu'il était payé non vendu.*

Il y eut une autre corruption. Ceux qui ont étudié cet homme, la comprendront bien. La romanesque visite de

Saint-Cloud, au mois de mai 90, le troubla du fol espoir d'être le premier ministre d'un roi? non, mais d'une reine, une sorte d'époux politique, comme avait été Mazarin. Cette folie resta d'autant mieux dans son esprit, que cette unique et rapide apparition fut comme une sorte de songe qui ne revint plus, qu'il ne put comparer sérieusement avec la réalité. Il en garda l'illusion. Il la vit, comme il la voulait, une vraie fille de Marie-Thérèse, violente, mais magnanime, héroïque. Cette erreur fut d'ailleurs habilement cultivée, entretenue. Un homme lui fut attaché jour et nuit, M. de Lamarck, qui lui-même aimait beaucoup la Reine, beaucoup Mirabeau, et qui ne le quittant pas, fortifia toujours en lui ce rêve du génie de la Reine... Si belle, si malheureuse, si courageuse! Une seule chose lui manquait, la lumière, l'expérience, un conseil hardi et sage, une main d'homme où s'appuyer, la forte main de Mirabeau!... Telle fut la véritable corruption de celui-ci, une coupable illusion de cœur, pleine d'ambition, d'orgueil.

Maintenant, assemblons en jury les hommes irréprochables, ceux qui ont droit de juger, ceux qui se sentent purs eux-mêmes, *purs d'argent*, ce qui n'est pas rare, *purs de haine*, ce qui est rare (que de puritains qui préfèrent à l'argent la vengeance et le sang versé!...) Assemblés, interrogés, nous nous figurons qu'ils n'hésiteront pas à décider comme nous :

Y eut-il trahison?... Non.

Y eut-il corruption?... Oui.

Oui, l'accusé est coupable. — Aussi, quelque douloureuse que la chose soit à dire, il a été justement expulsé du Panthéon.

La Constituante eut raison d'y mettre l'homme intrépide qui fut le premier organe, la voix même de la liberté. — La Convention eut raison de mettre hors du temple l'homme corrompu, ambitieux, faible de cœur, qui aurait

préféré à la patrie une femme et sa propre grandeur.

Ce fut par un triste jour d'automne, dans cette tragique année de 1794, où la France avait presque achevé de s'exterminer elle-même, ce fut alors qu'ayant tué les vivants, elle se mit à tuer les morts, s'arracha du cœur son plus glorieux fils. Elle mit une joie sauvage dans cette suprême douleur. L'homme de la loi chargé de la hideuse exécution, dans un procès-verbal informe, ignorant, barbare, qui donne une idée étrange du temps, dit ces propres mots ; j'en conserve l'orthographe : « Le cortége *de la fête* s'étant arrêté sur la place du Panthéon, un des citoyens huissier de la Convention s'est avancé vers la porte d'entrée dudit Panthéon, y a fait lecture du décres qui exclus d'y celuy, les restes d'Honoré Riqueti Mirabeau, qui aussitôt ont été porté dans un cercueil de bois hors de l'enceinte dudit temple, et nous ayant été remis, nous avons fait conduire et déposer ledit cercueil dans le lieu ordinaire des sépultures... » Ce lieu n'est autre que Clamart, cimetière des suppliciés, dans le faubourg Saint-Marceau. Le corps y fut porté pendant la nuit, et inhumé, sans nul indice, vers le milieu de l'enceinte. Il y est encore aujourd'hui, en 1847, selon toute apparence. Voilà plus d'un demi-siècle que Mirabeau est là, dans la terre des suppliciés [1].

Nous ne croyons pas à la légitimité des peines éternelles. C'est assez pour ce pauvre grand homme de cinquante ans d'expiation. La France, n'en doutons pas, dès qu'elle aura des jours meilleurs, ira le chercher dans la

[1] La jeunesse studieuse qui fréquente cette enceinte, aujourd'hui consacrée aux études anatomiques, doit savoir qu'elle marche tous les jours sur le corps de Mirabeau. Il est là encore dans son cercueil de plomb. Le centre de l'enceinte n'a jamais été fouillé, mais seulement la partie latérale, le long des murs, et l'on y a trouvé, dans leurs robes noires, très-bien conservées, des prêtres tués au 2 septembre. Il serait digne de la Ville de Paris de prendre cette honorable initiative, de rendre Mirabeau au jour, de lui rendre un tombeau.

terre, il le remettra où il doit rester, dans son Panthéon, l'orateur de la Révolution aux pieds des créateurs de la Révolution, Descartes, Rousseau, Voltaire. L'exclusion fut méritée, mais le retour est juste aussi. Pourquoi lui envierions-nous cette sépulture matérielle, quand il en a une morale dans le souvenir reconnaissant, au cœur même de la France?

CHAPITRE XI

INTOLÉRANCE DES DEUX PARTIS. — PROGRÈS DE ROBESPIERRE

L'Assemblée, sur la proposition de Robespierre, décide que les députés ne seront ni ministres, ni réélus, etc. (7 avril, 16 mai 91). Robespierre succède au crédit des Lameth près des Jacobins (avril). Les Lameth conseillers de la cour (avril). Ils ne parlent ni contre la limitation de la garde nationale (28 avril), ni pour la défense des clubs (mai). Lutte de Duport et de Robespierre (17 mai). Tous deux parlent contre la peine de mort. — La lutte religieuse éclate, aux approches de Pâques (17 avril 91); le Roi communie avec éclat. Le Roi constate publiquement sa captivité (18 avril). Intolérance ecclésiastique, spécialement contre ceux qui sortent des couvents. Intolérance jacobine contre le culte des réfractaires (mai). Lettre du pape brûlée (4 mai). L'Assemblée accorde à Voltaire les honneurs du Panthéon (30 mai 91).

Le 7 avril, cinq jours après la mort de Mirabeau, Robespierre proposa et fit décréter que nul membre de l'Assemblée *ne pourrait être porté au ministère* pendant les quatre années qui suivraient la session.

Aucun député important n'osa faire d'objection. Nulle réclamation des rédacteurs ordinaires de la constitution (Thouret, Chapelier, etc.), nulle des agitateurs de la gauche (Duport, Lameth, Barnave, etc.). Ils se laissèrent enlever, sans mot dire, tout le fruit qu'ils pouvaient attendre de la mort de Mirabeau. L'entrée au pouvoir, qui semblait s'ouvrir, leur fut fermée pour toujours.

Cinq semaines après, le 16 mai, Robespierre proposa et

fit décréter que les membres de l'Assemblée actuelle *ne pourraient être élus* à la première législature.

Par deux fois l'Assemblée constituante vota par acclamation contre elle-même.

Et deux fois sur la proposition du député le moins agréable à l'Assemblée, de celui dont elle avait invariablement repoussé les motions, les amendements.

Il y a là un grand changement, qu'il faut tâcher d'expliquer.

Et d'abord, un signe bien surprenant que nous en trouvons, c'est, dès le lendemain de la mort de Mirabeau, le ton nouveau, audacieux, presque impérieux de Robespierre. Le 6 avril, il reprocha violemment au comité de constitution la présentation *à l'improviste* du projet d'organisation ministérielle (présenté depuis deux mois). Il parla « de *l'effroi* que lui inspirait l'esprit qui présidait aux délibérations. » Il finit par cette parole dogmatique : « Voici l'*instruction* essentielle que je présente à l'Assemblée. » Et l'Assemblée ne murmura point. Elle lui accorda, pour le fond de la loi, l'ajournement au lendemain ; et c'est le lendemain, 7 avril, qu'assuré probablement d'une forte majorité, il fit la proposition d'interdire le ministère aux députés pour quatre ans.

Robespierre n'était plus l'homme hésitant, timide. Il avait pris autorité. On le sentit au 16 mai, où il développa avec une gravité souvent éloquente cette thèse de morale politique, que le législateur doit se faire un devoir de rentrer dans la foule des citoyens et se dérober même à la reconnaissance. L'Assemblée, fatiguée de son comité de constitution, d'un décemvirat qui parlait toujours et légiférait toujours, sut bon gré à Robespierre d'avoir le premier exprimé une pensée juste et vraie, qu'on peut résumer ainsi : « La constitution n'est point sortie de la tête de tel ou tel orateur, *mais du sein même de l'opinion qui nous a précédés* et qui nous a soutenus. Après deux

années de travaux au-dessus des forces humaines, il ne nous reste qu'à donner à nos successeurs l'exemple de l'indifférence pour notre immense pouvoir, pour tout autre intérêt que le bien public. Allons respirer dans nos départements l'air de l'égalité. »

Et il ajouta ce mot impérieux, impatient : « Il me semble que, pour l'honneur des principes de l'Assemblée, cette motion ne doit pas être décrétée avec trop de lenteur. » Loin d'être blessée de ce mot, l'Assemblée applaudit, ordonne l'impression, veut aller aux voix. Chapelier demande en vain la parole. La proposition est votée à la presque unanimité.

Le prôneur habituel et très-zélé de Robespierre, Camille Desmoulins, dit avec raison qu'il regarde ce décret comme un coup de maître : « On pense bien qu'il ne l'a emporté ainsi de haute lutte que parce qu'il avait des intelligences dans l'amour-propre de la grande majorité, qui, ne pouvant être réélue, a saisi avidement cette occasion de niveler tous les honorables membres... Notre féal a calculé très-bien, etc. »

Ce qu'il avait calculé, et que Desmoulins ne peut dire, c'est que, pour les deux extrêmes, jacobins, aristocrates, l'ennemi commun à détruire était la constitution et les constitutionnels, pères et défenseurs naturels de cet enfant peu viable.

Mais Robespierre était un homme trop politique pour qu'on croie qu'il s'en rapportât à ce calcul de vraisemblance, à cette hypothèse fondée sur une connaissance générale de la nature humaine. Quand on le voit parler avec tant de force, d'autorité et de certitude, on ne peut douter qu'il ne fût très-positivement instruit de l'appui que sa proposition trouverait auprès du côté droit. Les prêtres pour qui récemment il s'était fort avancé, presque compromis (le 12 mars), pouvaient l'éclairer parfaitement sur la pensée de leur parti.

D'autre part, si la voix de Robespierre semble grossie tout à coup, c'est qu'elle n'est plus celle d'un homme; un grand peuple parle en lui, celui des sociétés Jacobines. La société de Paris, nous l'avons vu, fondée par des députés, et qui d'abord en compte quatre cents en octobre 89, en a au plus cent cinquante le 28 février 91, le jour où Mirabeau fut tué par les Lameth. Qui donc domine aux Jacobins? Ceux qui ne sont pas députés, qui veulent l'être, ceux qui désirent que l'Assemblée constituante ne puisse être réélue. C'est la pensée des Jacobins que Robespierre a exprimée, leur désir, leur intérêt; il est leur organe. Il parle pour eux, et devant eux, soutenu par eux; car ce sont eux que je vois là-haut remplir les tribunes. Cette assemblée *supérieure*, comme je l'ai nommée déjà, commence à peser lourdement d'en haut sur l'Assemblée constituante. Et ce n'est pas une des moindres raisons qui fait que celle-ci aspire au repos. De plus en plus, les tribunes interviennent, mêlent des paroles aux discours des orateurs, des applaudissements, des huées. Dans la question des colonies par exemple, un défenseur des colons fut sifflé outrageusement.

L'histoire intérieure de la Société jacobine est infiniment difficile à pénétrer. Leur prétendu journal, rédigé par Laclos, loin d'en être la lumière, en est l'obscurcissement. Ce qui pourtant est très-visible, c'est que des deux fractions primitives de la société, la fraction Orléaniste baisse alors, discréditée par l'avidité de son chef dans l'affaire des quatre millions, par la polémique républicaine que Brissot et autres dirigent contre elle. L'autre fraction (Duport, Barnave et Lameth) semble aussi usée, énervée; il semble qu'en blessant à mort Mirabeau, le soir du 28 février, elle ait laissé dans la plaie son dard et sa vie. En mars, agit-elle encore dans la violente émeute, où les Jacobins firent achever le club des Monarchiens à coups de pierres et de bâtons, c'est ce qu'on ne peut bien

savoir. Ce qu'on peut dire en général des triumvirs, c'est que leur mauvais renom d'intrigue et de violence, les bruits sinistres (quoique injustes) qui coururent sur eux à l'occasion de la mort de Mirabeau, auront conduit les Jacobins à suivre de préférence un homme net, pauvre, austère, de précédents inattaquables. La scène remarquable, observée de tous, à l'enterrement de Mirabeau (Lameth, au bras de Sieyès, couvert par lui contre les soupçons du peuple, un Jacobin protégé en quelque sorte devant le peuple par l'impopulaire abbé!) c'était de quoi faire réfléchir la société jacobine. Elle laissa les Lameth, se donna à Robespierre.

L'affaire des Jacobins de Lons-le-Saulnier, décidée contre les Lameth par la société de Paris, vers la fin de mars, me paraît dater leur décès. On pourrait dire presque qu'ils meurent avec Mirabeau; vainqueurs, vaincus, ils s'en vont à peu près en même temps.

Rien n'avait plus contribué à accélérer leur ruine que leur opinion illibérale sur les droits des hommes de couleur. Les Lameth avaient des habitations aux colonies, des esclaves. Barnave parla hardiment pour les planteurs. L'Assemblée, balancée entre la question trop évidente du droit et la crainte d'exciter un incendie général, rendit cet étrange décret : « Qu'elle ne délibérerait *jamais* sur l'état des personnes non nées de père et de mère libres, si elle n'en était requise par les colonies. » On était tout à fait sûr que cette réquisition ne viendrait *jamais* : c'était s'interdire de *jamais* délibérer sur l'esclavage des noirs. Les planteurs voulurent élever une statue à Barnave, comme s'il était mort déjà; cela n'était que trop vrai.

Indépendamment de ces intérêts, une influence occulte contribuait, il faut le dire, à neutraliser les Lameth.

Peu après la mort de Mirabeau, lorsque beaucoup de gens les en accusaient, un matin, de très-bonne heure, Alexandre de Lameth étant encore couché, un petit

homme sans apparence veut lui parler, est admis. C'était M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères. Le ministre s'assoit près du lit, et fait sa confession. Il dit du mal de Mirabeau (sûr moyen de plaire à Lameth), se reproche la mauvaise voie où il est entré, les grandes sommes qu'il a dépensées pour pénétrer les secrets des Jacobins. « Tous les soirs, dit-il, j'avais les lettres qu'ils avaient reçues des provinces, et je les lisais au Roi, qui souvent admirait la sagesse de vos réponses. » La conclusion de l'entretien que Lameth oublie de donner, mais qu'on sait parfaitement, c'est que Lameth succéda, sous un rapport, à Mirabeau, qu'il devint ce qu'était déjà Barnave depuis le mois de décembre, un des conseillers secrets de la cour[1].

L'Assemblée, le 28 avril, franchit un pas redouté; elle décida que les citoyens actifs pourraient seuls être gardes nationaux. Robespierre réclama. Duport et Barnave gardèrent le silence; Charles de Lameth parla sur un accessoire.

La véritable pierre de touche, la mortelle épreuve, c'était la défense des clubs, attaqués solennellement devant l'Assemblée par le département de Paris, la défense des assemblées populaires en général, communes, sections, libres associations, leur droit de faire des pétitions collectives, des adresses, leur droit d'afficher, etc. Chapelier proposa une loi qui leur ôtait ce droit; elle fut votée, en effet, non exécutée. Il déclarait que sans cette loi les clubs seraient des corporations, et de toutes les plus formidables. Robespierre et Pétion se portèrent défenseurs des clubs. Duport, Barnave et Lameth, les fondateurs des Jacobins et leurs meneurs si longtemps, n'allaient-ils pas parler aussi? Tout le monde s'y attendait... Non, silence, profond silence. Visiblement ils abdiquaient.

[1] Rien de plus vide, de moins instructif, de plus habilement nul que les *Mémoires de Barnave*, sur 91. Lameth n'y arrive pas.

Robespierre leur avait lancé un mot, qui, sans doute, contribua à leur ôter toute tentation de prendre la parole : « Je n'excite point la révolte... Si quelqu'un voulait m'accuser, je voudrais qu'il mît toutes ses actions en parallèle avec les miennes. » C'était porter le défi aux anciens perturbateurs de pouvoir parler de paix.

Dans la question de la rééligibilité (16 mai), Duport laissa voter l'Assemblée contre elle-même ; mais, le lendemain, lorsqu'on n'eut plus à s'occuper que de la rééligibilité des législatures suivantes, il sortit de son silence. Il semblait qu'il voulût épancher en une fois tout ce qu'il avait d'amertumes et de craintes de l'avenir. Ce discours, plein de choses élevées, fortes, prophétiques, a le tort le plus grave qu'un discours politique puisse avoir, il est triste et découragé. Duport y déclare : Qu'encore un pas, et le gouvernement n'est plus ; ou, s'il renaît, ce sera pour se concentrer dans le pouvoir exécutif. Les hommes ne veulent plus obéir aux anciens despotes, mais veulent s'en faire de nouveaux, dont la puissance, plus populaire, sera mille fois plus dangereuse. La liberté sera placée dans l'individualité égoïste, l'égalité dans un nivellement progressif, jusqu'au partage des terres... Déjà visiblement, on tend à changer la forme du gouvernement, sans prévoir qu'auparavant il faudra noyer dans le sang les derniers partisans du trône, etc., etc. Puis désignant spécialement Robespierre, il accuse le système adroit de certains hommes qui se contentent toujours de parler principes, hautes généralités, sans descendre aux voies et moyens, sans prendre aucune responsabilité, « car ce n'en est pas une de tenir sans interruption une chaire de droit naturel. »

Duport, dans sa longue plainte, partait d'une idée inexacte qu'il répéta par deux fois : « La Révolution est faite. » Ce seul mot détruisait tout. L'inquiétude universelle, le sentiment qu'on avait d'obstacles infinis à vaincre,

l'insuffisance des réformes, tout cela mettait dans les esprits une réfutation muette, mais forte, d'une telle assertion. Robespierre n'eut garde de saisir la prise dangereuse que donnait son adversaire, il ne donna pas dans le piége, ne dit pas qu'il fallait continuer la Révolution. Il se tint à la question. Seulement, comme s'il eût voulu rendre une idylle pour une élégie, il revint à son premier discours, aux douces idées morales « *d'un repos commandé par la raison et par la nature*, d'une retraite nécessaire pour méditer sur les principes. » Il garantit « qu'il existait dans chaque contrée de l'empire *des pères de famille* qui viendraient faire volontiers le métier de législateurs, *pour assurer à leurs enfants* des mœurs, une patrie... Les intrigants s'éloigneraient? tant mieux, *la vertu modeste* recevrait alors le prix qu'ils lui auraient enlevé. »

Cette sentimentalité, traduite en langue politique, signifiait que Robespierre, ayant saisi le levier révolutionnaire, échappé aux mains de Duport (le levier des Jacobins), ne craignait pas de se fermer l'Assemblée *officielle*, au nom des principes, pour d'autant mieux tenir la seule Assemblée *active*, *efficace*, le grand club directeur. Il y avait à parier que la prochaine législature, n'ayant plus des Mirabeau, des Duport, des Cazalès, serait faible et pâle, et que la vie, la force, seraient toutes aux Jacobins. Cette douce retraite philosophique qu'il conseillait à ses adversaires, lui il savait où la prendre, au vrai centre du mouvement.

Duport honora sa chute par un discours admirable contre la peine de mort, où il atteignit le fond même du sujet, cette profonde objection : « Une société qui se fait légalement meurtrière, n'enseigne-t-elle pas le meurtre? » Cet homme éminent, dont le nom reste attaché à l'établissement du jury en France et à toutes nos institutions judiciaires, eut, comme Mirabeau, le glorieux bonheur de

finir sur une question d'humanité. Son discours, supérieur en tout sens au petit discours académique que Robespierre prononça aussi contre la peine de mort, n'eut pourtant aucun écho. Personne ne remarqua ces paroles, où l'on n'entrevoit que trop un sombre pressentiment : « Depuis qu'un changement continuel dans les hommes a rendu presque nécessaire un changement dans les choses, faisons au moins que les scènes révolutionnaires soient le moins tragiques... *Rendons l'homme respectable à l'homme !* »

Grave parole, qui malheureusement n'avait que trop d'à-propos. L'homme, la vie de l'homme, n'étaient déjà plus respectés. Le sang coulait. La guerre religieuse commençait à éclater.

Dès la fin de 90, la résistance obstinée du clergé à la vente des biens ecclésiastiques avait mis les municipalités dans l'embarras le plus cruel. Elles répugnaient à sévir contre les personnes, s'arrêtaient devant cette force d'inertie qui leur était opposée ; d'inertie plutôt apparente, car le clergé agissait très-activement par le confessionnal et la presse, par la diffusion des libelles. Il répandait, spécialement en Bretagne, le livre atroce de Burke contre la Révolution.

Entre les municipalités timides, inactives, et le clergé insolemment rebelle, la nouvelle religion périssait vaincue. Partout, les sociétés des Amis de la constitution furent obligées de pousser les municipalités, d'accuser leur inaction, au besoin d'agir à leur place. La Révolution prenait ainsi un redoutable caractère; elle tombait tout entière entre les mains patriotiques, mais intolérantes, violentes, des sociétés jacobines.

Il faut dire, comme César : *Hoc voluerunt.*» Eux-mêmes, ils l'ont ainsi voulu.—Les prêtres ont cherché la persécution, pour décider la guerre civile.

Le fatal décret du serment immédiat, la scène du 4 jan-

vier, où les nouveaux Polyeuctes eurent à bon marché la gloire du martyre, donna partout au clergé une joie, une audace immense. Ils marchaient maintenant hauts et fiers, la Révolution allait tête basse.

L'un des premiers actes d'hostilité fut fait, comme il était juste, par un pontife édifiant, le cardinal de Rohan, le héros de l'affaire du Collier[1]. Il rentra ainsi en grâce auprès des honnêtes gens. Retiré au delà du Rhin, il anathématisa (en mars) son successeur, élu par le peuple de Strasbourg, et commença la guerre religieuse dans cette ville inflammable.

Une lettre de l'évêque d'Uzès qui chantait : *Io ! triumphe !* pour le refus du serment, tomba dans Uzès, comme une étincelle, la mit en feu. On sonna le tocsin, on se battit dans les rues.

En Bretagne, le clergé remua sans peine la sombre imagination des paysans. Dans un village, un curé leur dit la messe à trois heures, leur annonce qu'ils n'auront jamais plus de vêpres, qu'elles sont pour toujours abolies. Un autre choisit un dimanche, dit la messe de grand matin, encore en pleine nuit, prend le crucifix sur l'autel, le fait baiser aux paysans : « Allez, dit-il, vengez Dieu, allez tuer les impies. » Ces pauvres gens, égarés, marchent en armes sur Vannes ; il faut que la troupe, la garde nationale, leur ferment l'entrée de la ville, on ne peut les disperser qu'en tirant sur eux ; une douzaine restent sur la place.

Tout cela aux approches de Pâques. On attendait curieusement si *le Roi* communierait avec les amis ou les ennemis de la Révolution. On pouvait déjà le prévoir, il avait éloigné le curé de la paroisse qui était assermenté ; les Tuileries étaient pleines de prêtres non conformistes.

[1] Voy. le beau et très-complet récit de M. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II.

Ce fut entre leurs mains qu'il communia, le dimanche 17 avril, en présence de Lafayette, qui lui-même au reste donnait chez lui le même exemple, ayant dans sa chapelle un prêtre réfractaire pour dire la messe à madame de Lafayette. La communion du Roi avait cela de hardi, qu'elle se faisait en grande pompe, qu'on obligeait la garde nationale d'y assister, de porter les armes au grand aumônier, etc. Un grenadier refusa positivement de rendre cet hommage à la Contre-Révolution. Le district des Cordeliers l'en remercia le soir, et, par une affiche, « dénonça au peuple français le premier fonctionnaire public comme rebelle aux lois qu'il a jurées, autorisant la révolte. »

Cela n'était que trop exact. La cour avait besoin d'un scandale, et désirait une émeute, pour constater devant l'Europe la non-liberté du Roi. Cette émeute, projetée depuis longtemps (selon Lafayette), retardée, à ce qu'il semble, par la mort de Mirabeau, à qui l'on aurait donné un rôle dans la comédie, eut lieu aux jours solennels, aux jours les plus émus pour les cœurs religieux, à la seconde fête de Pâques, le lundi 18 avril 1791.

Tout le monde bien averti la veille, tous les journaux retentissant dès le matin du départ du Roi, la foule obstruant déjà tous les abords du palais, vers onze heures, le Roi, la Reine, la famille, les évêques, les serviteurs remplissant plusieurs voitures bien chargées, se mettent en mouvement pour partir. On ne va, dit-on, qu'à Saint-Cloud ; mais la foule serre les voitures. On sonne le tocsin à Saint-Roch. La garde nationale rivalise avec le peuple pour empêcher tout passage. L'animosité était grande contre la Reine, contre les évêques. « Sire, dit un grenadier au Roi, nous vous aimons, mais *vous seul !* » La Reine entendit des mots bien plus durs encore ; elle trépignait, pleurait.

Lafayette veut faire un passage, mais personne n'obéit.

Il court à l'Hôtel de Ville, demande le drapeau rouge. Danton, qui était là heureusement, lui fit refuser le drapeau, et peut-être empêcha un massacre; Lafayette, ignorant alors que l'intention du départ fût simulée, eût agi selon toute la rigueur de la loi. Il avait laissé Danton à l'Hôtel de Ville, il le retrouva aux Tuileries, à la tête du bataillon des Cordeliers [1], qui vint, sans être commandé.

Au bout de deux heures, on rentra, ayant suffisamment constaté ce qu'on voulait.

Lafayette, indigné d'avoir été désobéi, donna sa démission. L'immense majorité de la garde nationale le supplia, l'apaisa; la bourgeoisie ne se fiait qu'à lui pour le maintien de la paix publique.

Le Roi, le mardi 19, fit une démarche étrange qui porta au comble la crainte où l'on était de son départ. Il vint à l'improviste dans l'Assemblée, déclara qu'il persistait dans l'intention d'aller à Saint-Cloud, de prouver qu'il était libre, — ajoutant qu'il voulait maintenir la Constitution, « dont fait partie la constitution du clergé. » — Étrange contradiction avec sa communion du dimanche précédent, avec l'appui qu'il donnait aux prêtres rebelles.

Il ne faut pas croire que ces prêtres, victimes résignées, patientes, se tinssent heureux d'être ignorés. Ils agissaient de la manière la plus provocante, se montrant partout, aboyant, menaçant, empêchant les mariages, troublant la tête des filles, leur faisant croire que si elles étaient mariées par les prêtres constitutionnels, elles ne seraient que concubines, et que leurs enfants resteraient bâtards.

Les femmes étaient à la fois les victimes et les instru-

[1] Lafayette, très-subtil ici, prétend que Danton n'agissait que payé par la cour : « Il venait, dit-il, de toucher cent mille francs pour remboursement d'une charge qui en valait dix mille. » Ce qui est plus sûr, c'est que Danton, en faisant refuser le drapeau au général, lui fit éprouver une mortification, mais lui épargna un crime.

ments de cette espèce de Terreur qu'exerçaient les prêtres rebelles. Elles sont plus braves que les hommes, habituées qu'elles sont à être respectées, ménagées, et croyant au fond qu'elles ne risquent pas grand'chose. Aussi faisaient-elles audacieusement tout ce que n'osaient faire leurs prêtres. Elles allaient, venaient, portaient les nouvelles, parlaient haut et fort. Sans parler des victimes obligées de leur irritation (je parle des maris, persécutés dans leur intérieur, poussés à bout de refus, d'aigreurs, de reproches), elles étendaient leurs rigueurs à beaucoup de petites gens de leur clientèle ou de leur maison; malheur aux marchands philosophes, aux fournisseurs patriotes! les femmes fuyaient leurs boutiques; toutes les pratiques allaient aux boutiques bien pensantes.

Les églises étaient désertes. Les couvents ouvraient leurs chapelles à la foule des contre-révolutionnaires, athées hier, dévots aujourd'hui. Chose plus grave, ces couvents maintenaient audacieusement leurs clôtures, tenaient leurs portes fermées sur les reclus ou recluses qui voulaient sortir, aux termes des décrets de l'Assemblée.

Une dame de Saint-Benoît, ayant insisté pour rentrer dans sa famille, fut en butte à mille outrages. On refusa de lui laisser emporter les petits objets sans valeur pour lesquels les religieuses ont souvent beaucoup d'attache. On la mit, comme nue, à la porte. Les parents étant venus réclamer, on leur jeta, sans ouvrir, quelques hardes par la fenêtre, comme si elles contenaient la peste; on les accabla d'injures.

L'Assemblée nationale reçut une pétition de la mère d'une autre religieuse, que l'on retenait de force; la supérieure et le directeur l'empêchaient de transmettre à la municipalité la déclaration qu'elle faisait de quitter son ordre. Aux dames de Saint-Antoine, une jeune sœur converse ayant témoigné de la joie pour les décrets d'affran-

chissement, fut en butte aux outrages, aux sévices de l'abbesse, grande dame très-fanatique, et des autres religieuses qui faisaient leur cour à l'abbesse. La sœur, ayant trouvé moyen d'avertir de ses souffrances et de son danger, sortit d'une manière étrange ; elle passa la tête au tour, et un homme charitable, la tirant de là à grand'peine, parvint à faire passer le reste. Une famille la reçut dans le faubourg Saint-Antoine; une souscription fut ouverte dans les journaux pour la pauvre fugitive.

On juge que de telles histoires n'étaient pas propres à calmer le peuple, déjà si cruellement irrité de ses misères. Il souffrait infiniment, ne savait à qui s'en prendre. Tout ce qu'il voyait, c'est que la Révolution ne pouvait ni avancer, ni reculer; à chaque pas, il rencontrait une force immobile, la royauté, et derrière, une force active, l'intrigue ecclésiastique. Il ne faut pas s'étonner s'il frappa sur ces obstacles. Je ne crois pas que les Jacobins aient eu besoin de le pousser; des trois fractions jacobines, deux (Lameth et Orléans) avaient alors moins d'influence; quant à celle de Robespierre, elle était certainement violente et fanatique; toutefois son chef, personnellement, n'était point homme d'émeute, moins encore contre les prêtres que contre tout autre ennemi.

Le mouvement fut spontané, sorti naturellement de l'irritation et de la misère. Des femmes se portèrent aux couvents, et fouettèrent des religieuses.

Mais, ensuite, selon toute vraisemblance, on exploita le mouvement : on lui donna une grande scène, une occasion solennelle. C'était le plan de la cour de compromettre, autant qu'il était possible, la Révolution devant la population catholique du royaume, devant l'Europe. Les non-conformistes louèrent de la municipalité une église dans le lieu le plus passant de Paris, sur le quai des Théatins; là, ils devaient faire leurs pâques. La foule s'y porta, comme on pouvait aisément le prévoir, atten-

dit, fermenta dans cette attente, menaça ceux qui viendraient. Le défi animé et excité; deux femmes se présentèrent, furent brutalement fouettées. On attacha deux balais sur la porte de l'église. L'autorité les enleva, mais ne put disperser la foule. Sieyès réclama en vain dans l'Assemblée les droits de la liberté religieuse. Le peuple, tout entier au sentiment de ses misères, s'obstinait à n'y voir qu'une question politique; le prêtre rebelle et ses fauteurs lui apparaissaient, non sans cause, comme soufflant ici l'étincelle qui devait allumer l'Ouest, le Midi, le monde peut-être.

Avignon et le Comtat offraient déjà une atroce miniature de nos guerres civiles imminentes. La première, fortifiée de tout ce qu'il y avait d'ardents révolutionnaires à Nîmes, Arles, Orange, guerroyait contre Carpentras, le siége de l'aristocratie. Guerre barbare des deux côtés, de vieilles rancunes envenimées, de fureurs nouvelles, moins une guerre qu'une scène horriblement variée d'embûches et d'assassinats. Les lenteurs de l'Assemblée nationale y étaient pour beaucoup, on devait l'en accuser, et la fatale proposition de Mirabeau d'ajourner la décision. Elle n'arriva que le 4 mai, et, encore, ne décida rien. L'Assemblée déclarait qu'Avignon ne faisait point partie intégrante de la France, sans toutefois que la France renonçât à ses droits. — Ce qui revenait à dire : « L'Assemblée juge qu'Avignon n'appartient pas, sans nier qu'elle appartienne. »

Le même jour, 4 mai, se répand dans Paris un bref du Pape, une sorte de déclaration de guerre contre la Révolution. Il s'y répand en injures contre la constitution française, déclare nulles les élections de curés et évêques, leur défend d'administrer les sacrements. Une société patriotique, pour rendre insulte pour insulte, jugea le lendemain le Pape au Palais-Royal, et brûla son mannequin. Aux termes du même jugement, le journal bien-

aimé des prêtres, celui de l'abbé Royou, fut brûlé aussi, après avoir été préalablement mis dans le ruisseau.

Le Pape a fait du chemin depuis le quatorzième siècle. Au soufflet de Boniface VIII, le monde tressaillit d'horreur. La bulle, brûlée par Luther, l'agita profondément encore. Ici, le Pape et Royou finissent paisiblement ensemble, sans que personne y prenne garde, exécutés au ruisseau de la rue Saint-Honoré.

Autant le Pape recule, autant son adversaire avance. Cet adversaire immortel (qui n'est autre que la Raison), quelque déguisement qu'il prenne, jurisconsulte en 1300, théologien en 1500, philosophe au dernier siècle, il triomphe en 91. La France, dès qu'elle peut parler, rend grâce à Voltaire. L'Assemblée nationale décrète au glorieux libérateur de la pensée religieuse les honneurs de la victoire. Elle est gagnée, il a vaincu; qu'il triomphe maintenant, qu'il revienne dans son Paris, dans sa capitale, ce roi de l'esprit. L'exilé, le fugitif, qui n'eut point de lieu ici-bas, qui vécut entre trois royaumes, osant à peine poser l'aile, comme l'oiseau qui n'a pas de nid, qu'il vienne dormir en paix dans l'embrassement de la France.

Mort cruelle! il n'avait revu Paris, cette foule idolâtre, ce peuple qui l'avait compris, que pour s'en arracher avec plus de déchirement! Poursuivi sur son lit de mort, même après la mort banni, enlevé la nuit par les siens, le 30 mai 78, caché dans une tombe obscure, son retour est décrété le 30 mai 91. Il reviendra, mais de jour, au grand soleil de la justice, porté triomphalement sur les épaules du peuple, au temple du Panthéon.

Pour comble, il verra la chute de ceux qui le proscrivirent. Voltaire vient; prêtres et rois s'en vont. Son retour est décrété, par un remarquable à-propos, lorsque les prêtres, surmontant les indécisions de Louis XVI, ses scrupules, vont le pousser à Varennes, à la trahison, à

la honte. Comment, pour ce grand spectacle, nous passerions-nous de Voltaire? Il faut qu'il vienne voir à Paris la déroute de Tartufe. Il est le héros de la fête. Au moment où le prêtre laisse sa trame ténébreuse éclater au jour, Voltaire ne peut manquer de sortir aussi du caveau. Averti par l'audacieuse révélation de Tartufe, il se révèle en même temps, passe la tête hors du sépulcre, et dit à l'autre, avec ce rire formidable auquel croulent les temples et les trônes : « Nous sommes inséparables ; tu parais, je parais aussi. »

CHAPITRE XII

PRÉCÉDENTS DE LA FUITE DU ROI

Louis XV préoccupé du portrait de Charles Ier, Louis XVI de l'histoire de Charles Ier et de Jacques II. Louis XVI craint toutes les puissances, ne veut point quitter le royaume. L'Europe est ravie de voir la France divisée. La Russie et la Suède encouragent l'évasion. L'Autriche en donne le plan, octobre 90. Le projet eut d'abord une apparence française, puis devint tout *étranger*. Le Roi, *étranger* par sa mère; indifférent, comme chrétien, à la nationalité. Le Roi blessé dans ses nobles et ses prêtres, février-mai 91. Duplicité du Roi et de la Reine; ils trompent tout le monde. Toute la famille royale, spécialement la Reine, contribue à la perte du Roi. Préparatifs imprudents de la fuite du Roi, mars-mai 91.

Je ne puis visiter le musée du Louvre sans m'arrêter et rêver, souvent longtemps malgré moi, devant le Charles Ier de Van Dyk. Ce tableau contient à la fois l'histoire d'Angleterre et celle de France. Il a eu sur nos affaires une influence directe qu'ont rarement les œuvres d'art. Le grand peintre, à son insu, y mit le destin de deux monarchies.

L'histoire du tableau lui-même est curieuse. Il faut la prendre un peu haut, dire comment il vint en France.

Lorsque le ministère Aiguillon-Maupeou voulut décider Louis XV à briser le parlement, il y avait une opération préalable à faire, rendre au vieux roi usé la faculté de vouloir, en refaire un homme. Pour cela, il fallait fermer le sérail où il s'éteignait, lui faire accepter une maî-

tresse, le réduire à une femme; rien n'était plus difficile. Il fallait que cette maîtresse, fille folle, hardie, amusante, mît les autres à la porte; qu'elle n'eût pas trop d'esprit, ne fît pas la Pompadour; mais qu'elle eût assez d'esprit pour répéter à toute heure une leçon bien apprise.

Madame Du Barry, c'est son nom, joua son rôle à merveille. Cette singulière Égérie, lui soufflant la royauté la nuit et le jour, n'eût pas réussi pourtant avec un tel homme, si, à l'appui des paroles, elle n'eût appelé le secours des yeux, rendu sensible et visible la leçon qu'elle répétait. On acheta pour elle, en Angleterre, le tableau de Van Dyk, sous le prétexte étrange que, le page qu'on y voit s'appelant Barry, c'était pour elle un tableau de famille. Cette grande toile, digne de respect, et comme œuvre du génie, et comme monument des tragédies du destin, fut établie, chose indigne, au boudoir de cette fille, dut entendre ses éclats de rire, voir ses ébats effrontés. Elle prenait le Roi par le cou, et, lui montrant Charles Ier : « Vois-tu, La France (c'est ainsi qu'elle appelait Louis XV ?) voilà un roi à qui on a coupé le cou, parce qu'il a été faible pour son parlement. Va donc ménager le tien ! »

Dans ce petit appartement très-bas (une suite de mansardes qu'on voit encore dans les combles de Versailles), le grand tableau, vu si près, de plain-pied, face à face, eût été d'un effet pénible pour un homme moins fini de cœur, et de sens moins amortis. Nul autre que Louis XV n'eût porté, sans en souffrir, ce triste et noble regard où se voit une révolution tout entière, cet œil, plein de fatalité, qui vous entre dans les yeux.

On se rappelle que le grand maître, par une sorte de divination, a d'avance peint Charles Ier comme aux derniers jours de sa fuite; vous le voyez simple *cavalier*, en campagne contre les *têtes rondes*. Il semble que, de proche en proche, il est acculé à la mer. On la voit là solitaire, inhospitalière. Ce roi des mers, ce lord des îles, a la

mer pour ennemie; devant lui, l'Océan sauvage; derrière, l'attend l'échafaud.

Ce tableau mélancolique, placé, sous Louis XVI, aux appartements du Roi, dut le suivre à Paris avec le mobilier de Versailles. Nul autre ne pouvait faire plus d'impression sur lui; il était fort préoccupé de l'histoire d'Angleterre, et très-spécialement de celle de Charles Ier. Il lisait assidûment Hume, et autres historiens anglais, dans leur langue. Il en avait retenu ceci, que Charles Ier avait été mis à mort pour avoir fait la guerre à son peuple, et que Jacques II avait été déclaré déchu pour avoir délaissé son peuple. S'il y avait une idée arrêtée en lui, c'était de ne point s'attirer le sort ni de l'un ni de l'autre, de ne point tirer l'épée, de ne point quitter le sol de la France. Indécis dans ses paroles, lent à se résoudre, il était très-obstiné dans les idées qu'il avait conçues une fois. Nulle influence, pas même celle de la Reine, n'eût pu le tirer de là. Cette résolution de ne point agir, de ne point se compromettre, allait parfaitement d'ailleurs à son inertie naturelle. Il était fort indisposé contre les émigrés qui remuaient sur la frontière, criaient, menaçaient, faisaient blanc de leur épée, sans s'inquiéter s'ils aggravaient la position du Roi, dont ils se disaient les amis. En décembre 90, leur conseil se tenant à Turin, le prince de Condé proposait d'entrer en France et de marcher sur Lyon, « quoi qu'il pût arriver au Roi. »

Louis XVI avait de plus un autre scrupule pour faire la guerre. C'était la nécessité de s'aider de l'étranger. Il connaissait très-bien l'état de l'Europe, les vues intéressées des puissances. Il voyait l'esprit intrigant, ambitieux de la Prusse, qui, se croyant jeune, forte, très-militaire, poussait partout au trouble pour trouver quelque chose à prendre. Dès 1789, la Prusse était là, qui offrait à Louis XVI d'entrer avec cent mille hommes. D'autre part, le machiavélisme de l'Autriche ne lui était pas moins

suspect; il n'aimait pas ce Janus à deux faces : dévot, philosophe. C'était pour lui une tradition paternelle et maternelle; sa mère était de la maison de Saxe; son père, le Dauphin, crut mourir empoisonné par Choiseul, ministre lorrain, créature de Lorraine-Autriche, élevé par Marie-Thérèse, et qui maria Louis XVI à une Autrichienne. Quoique tendrement attaché à la Reine, il devenait fort défiant quand elle parlait de recourir à la protection de son frère Léopold.

La Reine n'avait nulle autre chance. Elle craignait extrêmement les émigrés. Elle n'ignorait pas qu'ils agitaient la question de déposer Louis XVI, et de nommer un régent. Elle voyait près du comte d'Artois son plus cruel ennemi, M. de Calonne, qui, de sa main, avait annoté, corrigé, le pamphlet de madame de Lamotte contre elle, dans la vilaine affaire du Collier. Elle avait à craindre plus de ce côté que de la Révolution. La Révolution n'en voulant qu'à la Reine, ne lui eût pris que la tête; mais Calonne eût pu faire faire le procès à la femme, à l'épouse, à la déshonorer peut-être juridiquement, l'enfermer.

Elle se tint, sans variation, au plan des hommes de l'Autriche, Mercy et Breteuil. Elle amusa Mirabeau, puis Lameth, Barnave, pour gagner le temps. Il en fallait pour que l'Autriche sortît de ses embarras de Brabant, de Turquie et de Hongrie. Il en fallait pour que Louis XVI, travaillé habilement par le clergé, fît céder ses scrupules de Roi aux scrupules de chrétien, de dévot. L'idée d'un devoir supérieur pouvait seule le faire manquer à ce qu'il croyait un devoir.

Le Roi, s'il l'eût voulu, pouvait fort aisément partir seul, sans suite, à cheval. C'était l'avis de Clermont-Tonnerre. Ce n'était nullement celui de la Reine. Elle ne craignait rien tant au monde que d'être un moment séparée du Roi. Peut-être aurait-il cédé aux insinuations de ses frères contre elle. Elle profita de l'émotion qu'il eut au 6

octobre, lorsqu'il crut qu'elle avait été si près de périr; pleurante, elle lui fit jurer qu'il ne partirait jamais seul, qu'ils ne s'en iraient qu'ensemble, échapperaient ou périraient ensemble. Elle ne voulait même pas qu'ils partissent, au même moment, par des routes différentes.

Louis XVI refusa, au printemps de 90, les offres qu'on fit de l'enlever. Il ne profita pas, pour fuir, du séjour à Saint-Cloud qu'il fit dans la même année; il y avait toute facilité, allant tous les jours à cheval ou en voiture, et à plusieurs lieues. Il ne voulait laisser personne, ni la Reine, ni le Dauphin, ni madame Élisabeth, ni Mesdames. La Reine ne pouvait se décider non plus à laisser telle dame confidente, telle femme qui avait ses secrets. On ne voulait partir qu'en masse, en troupe, en corps d'armée.

Dans l'été de 90, l'affaire du serment des prêtres troublant fort la conscience du Roi, on le poussa à la démarche d'écrire aux puissances et de protester. Le 6 octobre 90, il envoya une première protestation à une cour parente, à son cousin, le roi d'Espagne, celui de tous les princes dont il se défiait le moins. Puis, il écrivit à l'Empereur, à la Russie, à la Suède; en dernier lieu, le 3 décembre, il s'adressa à la puissance qui lui était la plus suspecte, ayant voulu tout d'abord se mêler des affaires de France; je parle de la Prusse. Il demandait à tous « un congrès européen, appuyé d'une force armée, » sans expliquer s'il voulait que cette force fût active contre la Révolution (Hardenberg, I, 103).

Les rois n'avaient généralement point de hâte. Le Nord branlait. La révolution de Pologne était imminente; elle éclata au printemps (3 mai), et prépara un nouveau démembrement. Les autres États destinés à être absorbés tôt ou tard, la Turquie, la Suède, étaient ajournés. Mais déjà Liége et le Brabant venaient d'être dévorés. Le tour de la France arrivait, dès qu'elle serait assez mûre. « Les rois, dit Camille Desmoulins, ayant goûté du sang des

peuples, ne s'arrêteront pas aisément. On sait que les chevaux de Diomède, ayant une fois mangé de la chair humaine, ne voulurent plus rien autre chose. »

Seulement, il fallait que la France devînt mûre et tendre, avant d'y mettre la dent, qu'elle s'affaiblît, se mortifiât par la guerre civile. On l'y encourageait fort. La grande Catherine écrivait à la Reine, pour l'animer à la résistance, cette parole qui vise au sublime : « Les rois doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par les aboiements des chiens. » Imitation burlesque de Lefranc de Pompignan, ici d'autant plus ridicule que, pour suivre la comparaison, la lune se trouvait très-réellement arrêtée.

Pour la tirer de cette éclipse, l'excellente Catherine animait toute l'Europe, agissait énergiquement de la plume et de la langue. Si elle pouvait, en effet, par la délivrance du Roi, déchaîner la guerre civile, puis mettre tous les rois aux prises sur le cadavre de la France, combien lui serait-il facile, assise dans son charnier du Nord, de boire le sang de la Pologne, d'en sucer les os?...

Quand l'évasion fut tentée, ce fut le ministre de Russie qui se chargea de faire donner à la Reine un passe-port de dame russe. Catherine n'envoyait nul secours; mais elle trouvait très-bon que Gustave III, le petit roi de Suède (qu'elle venait de battre, et maintenant son ami), roi d'esprit inquiet, romanesque, aventureux, cherchât son aventure à Aix, à la porte de la France. Là, sous prétexte des eaux, il devait attendre la belle Reine fuyant avec son époux, offrir son invincible épée, et, sans intérêt, enseigner au bon Louis XVI comment on refait les trônes.

L'Autriche, en possession, depuis Choiseul, depuis le mariage de Louis XVI, de l'alliance française, avait un intérêt bien plus direct à l'évasion du Roi. Seulement, pour que la jalouse Prusse et la jalouse Angleterre laissassent

octobre, lorsqu'il crut qu'elle avait été si près de périr; pleurante, elle lui fit jurer qu'il ne partirait jamais seul, qu'ils ne s'en iraient qu'ensemble, échapperaient ou périraient ensemble. Elle ne voulait même pas qu'ils partissent, au même moment, par des routes différentes.

Louis XVI refusa, au printemps de 90, les offres qu'on fit de l'enlever. Il ne profita pas, pour fuir, du séjour à Saint-Cloud qu'il fit dans la même année; il y avait toute facilité, allant tous les jours à cheval ou en voiture, et à plusieurs lieues. Il ne voulait laisser personne, ni la Reine, ni le Dauphin, ni madame Élisabeth, ni Mesdames. La Reine ne pouvait se décider non plus à laisser telle dame confidente, telle femme qui avait ses secrets. On ne voulait partir qu'en masse, en troupe, en corps d'armée.

Dans l'été de 90, l'affaire du serment des prêtres troublant fort la conscience du Roi, on le poussa à la démarche d'écrire aux puissances et de protester. Le 6 octobre 90, il envoya une première protestation à une cour parente, à son cousin, le roi d'Espagne, celui de tous les princes dont il se défiait le moins. Puis, il écrivit à l'Empereur, à la Russie, à la Suède; en dernier lieu, le 3 décembre, il s'adressa à la puissance qui lui était la plus suspecte, ayant voulu tout d'abord se mêler des affaires de France; je parle de la Prusse. Il demandait à tous « un congrès européen, appuyé d'une force armée, » sans expliquer s'il voulait que cette force fût active contre la Révolution (Hardenberg, I, 103).

Les rois n'avaient généralement point de hâte. Le Nord branlait. La révolution de Pologne était imminente; elle éclata au printemps (3 mai), et prépara un nouveau démembrement. Les autres États destinés à être absorbés tôt ou tard, la Turquie, la Suède, étaient ajournés. Mais déjà Liége et le Brabant venaient d'être dévorés. Le tour de la France arrivait, dès qu'elle serait assez mûre. « Les rois, dit Camille Desmoulins, ayant goûté du sang des

peuples, ne s'arrêteront pas aisément. On sait que les chevaux de Diomède, ayant une fois mangé de la chair humaine, ne voulurent plus rien autre chose. »

Seulement, il fallait que la France devînt mûre et tendre, avant d'y mettre la dent, qu'elle s'affaiblît, se mortifiât par la guerre civile. On l'y encourageait fort. La grande Catherine écrivait à la Reine, pour l'animer à la résistance, cette parole qui vise au sublime : « Les rois doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par les aboiements des chiens. » Imitation burlesque de Lefranc de Pompignan, ici d'autant plus ridicule que, pour suivre la comparaison, la lune se trouvait très-réellement arrêtée.

Pour la tirer de cette éclipse, l'excellente Catherine animait toute l'Europe, agissait énergiquement de la plume et de la langue. Si elle pouvait, en effet, par la délivrance du Roi, déchaîner la guerre civile, puis mettre tous les rois aux prises sur le cadavre de la France, combien lui serait-il facile, assise dans son charnier du Nord, de boire le sang de la Pologne, d'en sucer les os?...

Quand l'évasion fut tentée, ce fut le ministre de Russie qui se chargea de faire donner à la Reine un passe-port de dame russe. Catherine n'envoyait nul secours; mais elle trouvait très-bon que Gustave III, le petit roi de Suède (qu'elle venait de battre, et maintenant son ami), roi d'esprit inquiet, romanesque, aventureux, cherchât son aventure à Aix, à la porte de la France. Là, sous prétexte des eaux, il devait attendre la belle Reine fuyant avec son époux, offrir son invincible épée, et, sans intérêt, enseigner au bon Louis XVI comment on refait les trônes.

L'Autriche, en possession, depuis Choiseul, depuis le mariage de Louis XVI, de l'alliance française, avait un intérêt bien plus direct à l'évasion du Roi. Seulement, pour que la jalouse Prusse et la jalouse Angleterre laissassent

intervenir, il fallait non-seulement que Louis XVI se remît positivement à l'Autriche, mais qu'un grand parti se déclarant pour lui, un puissant noyau royaliste se formant à l'est, l'Autriche fût, comme malgré elle, obligée, sommée par la France. *La guerre civile commencée*, c'était la condition expresse que notre fidèle allié mettait à l'intervention.

Dès octobre 90, les conseillers de la Reine, les deux hommes de l'Autriche, Mercy et Breteuil, insistèrent pour l'évasion. Breteuil envoya de Suisse un évêque avec son plan, conforme à celui que Léopold envoya plus tard; mais ni la Reine, ni l'évêque ne crurent prudent de parler au Roi les premiers du plan autrichien. La Reine le lui fit présenter par un homme à elle, intimement lié avec elle dans ses beaux jours, et resté très-dévoué, un officier suédois, M. de Fersen. Pour ne point effrayer le Roi, on lui parlait simplement de se réfugier auprès de M. de Bouillé, au sein des régiments fidèles qui venaient de montrer tant de vigueur à Nancy, dans la proximité de la frontière autrichienne, à portée des secours de son beau-frère Léopold. Le Roi écouta, fut muet.

La Reine survint alors, appuya, pressa, obtint à la longue (23 octobre 90) un pouvoir général de traiter avec l'étranger, pouvoir donné par le Roi à Breteuil, l'homme de la Reine; l'*étranger*, dès lors, ne devait plus être l'Europe, mais spécialement l'Autriche. M. de Bouillé, averti, conseillait au Roi de se rendre de préférence à Besançon, à portée du secours des Suisses, assuré par les capitulations, et d'ailleurs moins compromettant que celui d'aucune puissance. Ce n'était pas là le compte des conseillers autrichiens. On insista pour Montmédy, à deux lieues des terres d'Autriche.

Pour s'entendre définitivement, M. de Bouillé envoya en décembre l'un de ses fils, Louis de Bouillé, qui, conduit par l'évêque, entremetteur primitif de cette affaire,

alla de nuit s'aboucher avec Fersen dans une maison fort retirée du faubourg Saint-Honoré. Le jeune Bouillé était bien jeune, n'ayant que vingt et un ans ; Fersen était infiniment dévoué, mais distrait, oublieux, ce semble, on en jugera tout à l'heure. Ce furent pourtant ces deux personnes qui eurent en main et réglèrent le destin de la monarchie.

M. de Bouillé, connaissant la cour, et sachant qu'on pourrait fort bien le désavouer, si la chose tournait mal, avait exigé du Roi qu'il écrivît une lettre détaillée pour l'autoriser, laquelle passerait sous les yeux de son fils qui en tirerait copie. Chose grave, chose périlleuse. Le Roi écrivait et signait un mot qui, deux ans après, devait le mener à la mort : « Il faut s'assurer, avant tout, des *secours* de l'étranger. »

En octobre, le Roi, dans la première approbation qu'il donnait au projet, disait seulement qu'il comptait sur les *dispositions favorables* de l'Empereur et de l'Espagne. En décembre, il veut leurs *secours*.

Le projet d'abord avait eu une apparence française. Le succès de M. de Bouillé à Nancy avait donné l'espoir qu'un grand parti, et dans l'armée et dans la garde nationale, se prononcerait pour le Roi, que la France serait divisée : il suffisait alors à M. de Bouillé que l'Autrichien fît une démonstration *extérieure*, seulement pour donner prétexte de réunir des régiments à mesure; un fait se déclara qui changeait la face des choses, l'unanimité de la France.

L'affaire devint tout étrangère. M. de Bouillé avoue qu'il avait besoin de troupes allemandes *pour contenir* le peu qui lui restait de Français. *Il exigeait*, dit son fils, le secours des étrangers. A Paris, l'évasion fut tramée chez un Portugais, dirigée par un Suédois ; la voiture qui y servit fut cachée chez un Anglais.

Ainsi, dans ses moindres détails, comme dans ses cir-

constances les plus importantes, l'affaire apparaît, et fut une conspiration étrangère, l'étranger déjà au cœur du royaume, nous faisant la guerre par le Roi. Et le Roi même, la Reine, qu'étaient-ils? Étrangers tous deux par leurs mères : lui, né Bourbon-*Saxon;* elle, née Lorraine-*Autriche.*

Les souverains en général, en qui les peuples cherchent les gardiens de leur nationalité, se trouvent ainsi, par leurs parentés et mariages, moins nationaux qu'européens, ayant souvent à l'étranger leurs relations les plus chères, leurs amitiés, leurs amours. Il est peu de rois, qui, en bataille contre un roi, ne se trouvent avoir en face un cousin, neveu, beau-frère, etc. Ces rapports qui, en justice, obligent les hommes à se récuser, ne sont-ils pas des causes de suspicion légitime dans cette suprême justice des nations qui se plaide en diplomatie, ou se tranche par l'épée?

L'homme sous lequel la marine française s'était relevée contre l'Angleterre n'était certes pas un roi *étranger* de sentiment; *il l'était de race.* L'Allemand était son parent, l'Espagnol était son parent. S'il avait quelque scrupule d'appeler l'Autriche, il le combattait par l'idée qu'il appelait en même temps le roi d'Espagne, son cousin.

Il était encore *étranger*, par un sentiment extérieur (supérieur à ses yeux), à toute nationalité : *étranger de religion.* Pour le chrétien, la patrie est une chose secondaire. Sa vraie, sa grande patrie, est l'Église, dont tout royaume est province. Le Roi *très-chrétien*, oint par les prêtres au sacre de Reims, lié par le serment du sacre, et n'en étant point délié, jugeait nul tout autre serment. Quoiqu'il connût très-bien les prêtres et ne les eût pas toujours écoutés, ici il les consulta ; l'évêque de Clermont le confirma dans l'idée que l'atteinte aux biens ecclésiastiques était sacrilége (mars 90?), le pape dans l'horreur

que lui inspirait la constitution civile du clergé (sept. 90). L'évêque de Pamiers lui apporta le plan d'évasion (octobre); et la nécessité où il fut de sanctionner le décret du serment des prêtres (26 décembre) leva en lui tous scrupules. Le chrétien tua le roi, le Français.

Sa faible et trouble conscience se repaissait de deux idées, celles dont nous avons parlé au commencement de ce chapitre : 1° il croyait ne pas imiter Jacques II, ne pas quitter le royaume; 2° ne pas imiter Charles Ier, ne point faire la guerre à son peuple. — Ces deux points évités, ceux que l'histoire d'Angleterre lui avait mis dans l'esprit, il ne craignait rien au monde, se reposant tacitement sur la vieille superstition qui a enhardi les rois à tant de démarches coupables : « Que m'arriverait-il, après tout? je suis l'oint de Dieu. »

Il écrivit dans la lettre qu'exigeait Bouillé qu'à aucun prix, il ne voulait mettre le pied hors du royaume (pas même pour y rentrer à l'instant par une autre frontière), qu'il tenait absolument à n'en point sortir.

Les rois ont une religion spéciale; ils sont dévots à la royauté. Leur personne est une hostie, leur palais est le saint des saints, leurs serviteurs et domestiques ont un caractère sacré et quasi sacerdotal. Louis XVI fut sensiblement blessé dans cette religion par la scène qui eut lieu aux Tuileries, le 28 février au soir. Lafayette, à la tête de la garde nationale, venait de comprimer l'émeute de Vincennes, et restait convaincu qu'elle était l'œuvre du château. Il revient aux Tuileries, et les trouve pleines de gentilshommes armés, qui sont là, sans pouvoir expliquer la cause de leur rassemblement. La garde nationale, émue encore et de très-mauvaise humeur, ne montra pas pour ces nobles seigneurs les égards que des gens de leur sorte se croyaient en droit d'attendre. On leur ôta leurs épées, leurs pistolets, leurs poignards, on les baptisa d'un nom qui reviendra plus d'une fois dans la

Révolution, *chevaliers du poignard;* désarmés, sortant un à un, parmi les huées, quelques-uns d'entre eux reçurent de la brutalité des bourgeois armés quelques corrections fraternelles.

Louis XVI, le cœur bien gros pour ce défaut de respect, fut infiniment plus sensible encore à l'expulsion des prêtres non assermentés qui, au printemps, durent quitter leurs églises. Il en reçut un grand nombre dans les maisons royales, dans les Tuileries. Il ne connaissait rien aux intrigues du clergé, ne voyait point en lui ce qu'il était, l'organisateur de la guerre civile ; il oubliait entièrement la question politique, réduisait tout à celle de la tolérance religieuse. Chose remarquable, des politiques même, des philosophes, nullement chrétiens, Sieyès, Raynal, en jugeaient ainsi ; leurs réclamations pour les prêtres durent confirmer Louis XVI dans son opposition au mouvement révolutionnaire. Lui, qui avait accordé la tolérance aux protestants, comment n'en jouissait-il pas au sein de son propre palais?... Il se crut libre de tout serment, dégagé de tout devoir. Contre la Révolution, il crut voir la raison et Dieu.

Qu'il le voulût ou non, d'ailleurs, la Contre-Révolution n'allait-elle pas s'opérer? Son frère, le comte d'Artois, était alors à Mantoue, auprès de l'empereur Léopold, avec les ambassadeurs d'Angleterre et de Prusse (mai 91). C'était, en réalité, un congrès où l'on traitait les affaires de France. Si le Roi n'agissait pas, on allait agir sans lui. Il ne tenait pas grande place dans le plan du comte d'Artois; ce plan belliqueux, arrangé par son factotum Calonne, supposait que cinq armées, de cinq nations différentes, entraient en France en même temps. Nul obstacle : le jeune prince, sans autre retard que les harangues obligées aux portes des villes, menait gaiement toute l'Europe souper à Paris. Il était, dans cette Iliade, l'Agamemnon, le roi des rois, il faisait grâce et justice, régnait... Et le

Roi? Il n'en aurait que plus de temps pour la messe et pour la chasse. Et la Reine? Renvoyée en Autriche ou au couvent.

Léopold, à ce roman, répondait par un roman, qu'au 1er juillet, sans faute, les armées seraient exactes au rendez-vous sur la frontière. Seulement, il témoignait répugnance pour les faire entrer en France. Quand même il eût eu réellement l'idée de faire quelque chose, sa sœur l'en aurait empêché ; elle lui écrivait, de Paris, de n'avoir pas la moindre confiance dans Calonne. Et en même temps, le Roi et la Reine faisaient dire au comte d'Artois qu'ils se fiaient à Calonne, et l'autorisaient à traiter pour eux[1].

Toutes les démarches du Roi et de la Reine, à cette époque, sont doubles, contradictoires.

Ainsi, ils font faire à Lafayette (par le jeune Bouillé, son cousin) des offres illimitées, s'il veut aider au rétablissement du pouvoir royal (décembre ou janvier). Et, presque en même temps, ils assurent au comte d'Artois qu'ils connaissent Lafayette « pour un scélérat et un factieux fanatique en qui on ne peut avoir aucune confiance » (mars 91).

Ainsi, au moment même où le Roi, par sa tentative de sortir des Tuileries (18 avril), vient de constater, devant l'Europe, sa non-liberté, il approuve une lettre que fort étourdiment ont rédigée les Lameth, dans laquelle on lui fait dire qu'il est parfaitement libre (23 avril). Montmorin représenta en vain l'invraisemblance de la chose. Le Roi insista. Le ministre dut communiquer à l'Assemblée cette pièce unique, où il notifiait aux cours étrangères

[1] Voy. les lettres de Léopold et de la Reine, publiées dans la *Revue rétrospective*, en 1833, t. I et II de la seconde série (d'après les originaux, aux *Archives du royaume*) : « Nous vous réitérons la demande de huit ou dix mille hommes, etc. » (1er juin 91.) Voy. aussi les lettres de la Reine, publiées par Arneth, d'après les *Archives de Vienne*.

les sentiments révolutionnaires de Louis XVI. Dans cette lettre ridicule, le Roi, parlant de lui-même en style jacobin, disait qu'il n'était que le premier fonctionnaire public, qu'il était libre, et librement avait adopté la constitution, *qu'elle faisait son bonheur*, etc. Ce langage tout nouveau, où chacun sentait le mensonge, cette voix fausse qui détonnait, firent au Roi un tort incroyable; ce qu'on avait encore d'attachement pour lui ne résista pas au mépris qu'inspirait sa duplicité.

Tout le monde jugeait qu'en même temps il écrivait un démenti. Et cela était exact. Le Roi trompait Montmorin, qui trompait Lameth (comme auparavant Mirabeau) ; il fit dire en Prusse, en Autriche, que toute démarche, toute parole en faveur de la constitution devait être prise en sens opposé, et que *oui* voulait dire *non*.

Le Roi avait reçu une éducation royale de M. de la Vauguyon, le chef du parti jésuite; son honnêteté naturelle avait repris le dessus dans les circonstances ordinaires; mais, dans cette crise où la religion et la royauté se trouvaient en jeu, le jésuite reparut. Trop dévot pour avoir le moindre scrupule d'honneur chevaleresque, et croyant que celui qui trompe pour le bien ne peut trop tromper, il dépassait la mesure et ne trompait pas du tout.

L'Autriche ne semble pas avoir cru plus que la France à la bonne foi de Louis XVI. Et peut-être, en effet, restait-il assez bon Français pour vouloir tromper l'Autriche en profitant de ses secours. Il lui demandait seulement une dizaine de mille hommes, force insignifiante, et d'ailleurs fort balancée par une armée espagnole, par les vingt-cinq mille Suisses que les capitulations les obligeaient de fournir sur la réquisition du Roi. Aussi, les Autrichiens ne se pressaient nullement; ils attendaient, alléguaient les oppositions de la Prusse et de l'Angleterre; il ne leur convenait point de venir ainsi gratis, et seulement pour la montre, comme figurants de comédie, pour enhardir, rallier les royalis-

tes, pour créer au Roi une force; ils lui demandaient, au contraire, de prouver qu'il en avait une, « de commencer *la guerre civile.* » Pour les décider à prendre sur eux le poids d'une telle affaire, il fallait les intéresser; si le Roi eût offert l'Alsace, quelques places au moins, son beau-frère, le sensible Léopold, aurait, malgré ses embarras, agi plus efficacement.

Telle était la situation de ce triste Louis XVI, et ce qui fait qu'on en a pitié, quoiqu'il trompât tout le monde. Il n'avait rien de sûr, ni au dehors, ni au dedans, ni dans sa famille même. Il ne trouva en elle qu'égoïsme. Loin qu'elle lui fût un soutien, elle contribua singulièrement à sa perte.

Ses tantes y contribuèrent, ayant hâte de partir avant lui, soulevant ainsi la terrible discussion du droit d'émigrer, diminuant d'autant pour le Roi les chances de l'évasion.

Monsieur y contribua. Il donna lieu au Roi de craindre qu'il ne partît seul, ce qui eût été pour Louis XVI un danger réel. Monsieur était fort suspect. Il avait essayé d'enlever le Roi par Favras, sans avoir son consentement. Beaucoup parlaient de le faire régent, lieutenant général, roi provisoire, dans la captivité du Roi.

Mais personne ne contribua plus directement que la Reine à la perte de Louis XVI.

Craignant à l'excès la séparation, se tenant au Roi, se serrant à lui, voulant partir ensemble et avec tous les siens, elle lui rendit la fuite presque impossible.

Une préoccupation excessive de la sûreté de la Reine fit que M. de Mercy, ambassadeur d'Autriche, exigea, contre le bon sens, contre l'avis de M. de Bouillé, qu'une suite de détachements serait échelonnée sur la route qu'elle devait parcourir; précaution très-propre à inquiéter, avertir, ameuter les populations, très-insuffisante pour contenir les masses d'un peuple armé, très-inutile

pour le Roi, qui, personnellement, n'était point du tout haï. On a vu plus haut, naïvement exprimée par un journal, l'opinion réelle du peuple : « Que Louis XVI pleurait à chaudes larmes des sottises que lui faisait faire l'Autrichienne. » Même reconnu, il eût passé; peu de gens auraient eu le cœur de mettre la main sur lui. Mais la vue seule de la Reine réveillait toutes les craintes, faisait sentir, même aux royalistes, le danger de la laisser conduire ainsi le roi de France aux armées de l'étranger.

La Reine influa encore d'une manière très-funeste sur l'exécution du projet en choisissant pour agents, non les plus capables, mais les plus dévoués à sa personne, ou les clients de sa famille, son fidèle, M. de Fersen, son secrétaire Goguelat, qu'elle avait employé pour des missions fort secrètes près d'Esterhazy et autres; enfin, le jeune Choiseul, d'une famille chère à l'Autriche, jeune homme aimable, plein de cœur, d'une très-grande fortune, qui se faisait une fête de recevoir la Reine royalement dans sa Lorraine, plus propre à la bien recevoir qu'à la sauver ou la conduire. M. de Bouillé voulut évidemment plaire à la Reine en confiant à ce jeune homme un des rôles les plus importants dans l'affaire de l'évasion.

Ce voyage de Varennes fut un miracle d'imprudence [1]. Il suffit de bien poser ce que le bon sens voulait, puis de prendre le contraire; en suivant cette méthode, si tous les Mémoires périssaient, on retrouverait l'histoire.

D'abord, deux ou trois mois d'avance, la Reine, comme pour avertir du départ, fait commander un trousseau, pour elle, pour ses enfants. Puis, elle fait commander un magnifique nécessaire de voyage, semblable à celui

[1] Monsieur, tout au contraire, fut sauvé très-habilement. Madame de Balbi, femme d'esprit (sa maîtresse, s'il eût pu en avoir une), le décida à se confier à un jeune Gascon, d'Avaray, qui l'emmena dans un mauvais cabriolet. Il passa seul, et Madame par une autre route. (Voy. *Relation d'un voyage à Coblentz*, 1823.)

qu'elle avait déjà, meuble compliqué qui contenait tout ce qu'on eût désiré pour un voyage autour du globe. Puis, au lieu de prendre une voiture ordinaire peu apparente, elle chargea Fersen de faire construire une vaste et capace berline, où l'on puisse, devant et derrière, ajuster, échafauder malles, vaches, boîtes, tout ce qui fait regarder une voiture sur une route. Ce n'est pas tout, la voiture sera suivie d'une autre où l'on emmènera les femmes. Devant, derrière, galoperont trois gardes du corps en courriers, vestes neuves d'un jaune éclatant, propres à attirer les yeux, à faire croire, tout au moins par la couleur, que ce sont des gens du prince de Condé, du général des émigrés!... Ces hommes apparemment sont des hommes bien préparés; non, ils n'ont jamais fait la route. Ces gardes apparemment sont des hommes déterminés, armés jusqu'aux dents; ils n'ont que de petits couteaux de chasse. Le Roi les avait avertis qu'ils trouveraient des armes dans la voiture. Mais Fersen, l'homme de la Reine, craignant sans doute pour elle les dangers d'une résistance armée, a justement oublié les armes.

Tout cela, c'est le ridicule de l'imprévoyance. Mais voici le triste, l'ignoble. Le Roi se laisse habiller en valet; il s'affuble d'un habit gris et d'une petite perruque. C'est le valet de chambre Durand. Ce détail humiliant est dans le naïf récit de madame d'Angoulême; on le trouve aussi constaté dans le passe-port donné à la Reine, et à madame de Tourzel, comme dame russe, baronne de Korff. Ainsi, chose inconvenante, qui elle seule révélait tout, cette dame est si intime avec son valet de chambre, qu'elle le met dans sa voiture, en face d'elle, et genoux contre genoux.

Pitoyable métamorphose! Que le voilà bien caché! et qui le reconnaîtrait!... disons mieux, maintenant, qui voudra le reconnaître? La France? Non, à coup sûr. Si elle le voit ainsi, elle détournera les yeux.

« Vous mettrez, dit Louis XVI, dans la caisse de la voiture l'habit rouge brodé d'or que je portais à Cherbourg... » Ce qu'il cache ainsi dans les coffres aurait été sa défense. L'habit du jour où le roi de France apparut contre l'Angleterre au milieu de sa marine valait mieux pour le sacrer que la sainte ampoule de Reims. Qui eût osé l'arrêter, si, écartant ses vêtements, il eût montré cet habit?... Il aurait dû le garder, ou plutôt garder le cœur français, comme il l'eut alors.

CHAPITRE XIII

FUITE DU ROI A VARENNES (20-21 JUIN 1791)

Le Roi, en partant, livrait ses amis à la mort. Confiance et crédulité de Lafayette et Bailly. Imprudences du départ (20 juin 91). Le Roi devait passer sur terre autrichienne. Danger de la France. Vengeances probables; Théroigne déjà arrêtée. La France veille sur elle-même; la route se surveille. Le Roi poursuivi, 21 juin 91; retardé à l'entrée de Varennes, arrêté. Les habitants des campagnes affluent à Varennes. Indignation du peuple. Décret de l'Assemblée qui rappelle le Roi à Paris.

Ce qui afflige encore, entre autres choses, dans ce voyage de Varennes, ce qui diminue l'idée qu'on voudrait se faire de la bonté de Louis XVI, c'est la facilité avec laquelle il sacrifiait, en partant, livrait à la mort des hommes qui lui étaient sincèrement attachés.

Lafayette se trouvait, par la force des circonstances, gardien involontaire du Roi, responsable de sa personne devant la nation; il avait montré de bien des manières, et parfois en compromettant la Révolution elle-même, qu'il désirait par-dessus toute chose le rétablissement de l'autorité royale, comme garantie d'ordre et de paix. Républicain d'idée, de théorie, il n'en avait pas moins sacrifié à la monarchie, sa grande passion, sa faiblesse, la popularité. Il y avait à parier qu'au premier éclat du départ du Roi, Lafayette serait mis en pièces.

Et que deviendrait le ministre Montmorin, aimable et

faible caractère, crédule aux paroles du Roi, qui, le 1er juin, pour répondre aux journaux, écrivait à l'Assemblée qu'il attestait « sur sa responsabilité, *sur sa tête* et sur son honneur, » que jamais le Roi n'avait songé à quitter la France?

Qu'allait surtout devenir l'infortuné Laporte, intendant de la maison du Roi, et son ami personnel, à qui, sans le consulter, il laissait en partant la charge terrible d'apporter à l'Assemblée sa protestation?... Le premier coup de la fureur publique devait tomber sur ce malheureux, messager involontaire d'une déclaration de guerre du Roi à son peuple; Laporte infailliblement, dans cette guerre, tombait la première victime; il en était le premier mort; il pouvait commander sa bière et préparer son linceul.

Lafayette, averti de plusieurs côtés, voulut n'en croire que le Roi même; il l'alla trouver, lui demanda ce qui en était réellement. Louis XVI répondit si nettement, si simplement, avec une telle bonhomie, que Lafayette s'en alla complètement rassuré. Ce fut uniquement pour satisfaire l'inquiétude du public qu'il doubla les postes. Bailly poussa plus loin la chevalerie, et fort au delà de ce que lui permettait le devoir; averti positivement par une femme de la Reine, qui voyait les préparatifs, il eut la coupable faiblesse de remettre à la Reine cette dénonciation, que l'honneur du moins lui faisait un devoir de tenir secrète.

Le Roi, la Reine, avaient fait dire qu'ils assisteraient le dimanche suivant, jour de la Fête-Dieu, à la procession paroissiale du clergé constitutionnel. Madame Élisabeth y témoignait de la répugnance. Le 19 (veille du départ), la Reine, parlant à Montmorin, qui venait de voir la sœur du Roi, disait au ministre : « Elle m'afflige; j'ai fait tout au monde pour la décider; il me semble qu'elle pourrait faire à son frère le sacrifice de son opinion. »

Le Roi tarda jusqu'au 20 juin, pour attendre que la femme qui avait dénoncé sortît de service, et aussi pour toucher encore un trimestre de la liste civile; il le dit ainsi lui-même. Enfin, c'était le 15 juin seulement que les Autrichiens devaient avoir occupé les passages à deux lieues de Montmédy. Les retards successifs qui avaient eu lieu, les mouvements de troupes commandées, décommandées, n'étaient pas sans inconvénient. Choiseul dit au Roi, de la part de M. de Bouillé, que s'il ne partait le 20, dans la nuit, lui Choiseul relèverait tous les postes échelonnés sur la route, et passerait, avec Bouillé, sur terre autrichienne.

Le 20 juin, avant minuit, toute la famille royale, déguisée, sortie par une porte non gardée, était dans le Carrousel.

Un militaire fort résolu, désigné par M. de Bouillé, devait monter dans la voiture, répondre, s'il était besoin, et conduire toute l'affaire. Mais madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France, soutint le privilége de sa charge : en vertu du serment qu'elle avait prêté, elle avait le devoir, *le droit* de ne point quitter les enfants; ce mot de serment fit une grande impression sur Louis XVI. Il était d'ailleurs inouï, dans les fastes de l'étiquette, que les enfants de France voyageassent sans gouvernante. Le militaire ne monta pas, et la gouvernante monta : au lieu d'un homme capable, on eut une femme inutile. L'expédition n'eut point de chef, personne pour la diriger; elle alla, sans tête, au hasard.

Le romanesque de l'aventure, malgré toutes les craintes, amusa la Reine. Elle s'arrêta longtemps à voir déguiser ses enfants; elle fit l'incroyable imprudence de sortir, pour les voir partir, dans la place du Carrousel, extrêmement éclairée. Ils montèrent dans un fiacre, dont le cocher était Fersen; pour mieux dépayser ceux qui pourraient suivre, il fit quelques tours dans les rues, revint,

attendit encore une heure au Carrousel ; enfin arriva madame Élisabeth, puis le Roi, puis, plus tard, la Reine, conduite par un garde du corps ; celui-ci, connaissant mal Paris, lui avait fait passer le pont, l'avait menée rue du Bac. Revenue dans le Carrousel, elle vit, avec haine, avec joie, passer Lafayette en voiture, qui revenait des Tuileries, ayant manqué le coucher du Roi. On dit que, dans le bonheur enfantin d'avoir attrapé son geôlier, elle toucha la roue d'une badine qu'elle tenait à la main, comme les femmes en portaient alors. La chose est difficile à croire ; la voiture allait grand train, elle était entourée de plusieurs laquais à cheval, portant des flambeaux. Le garde du corps affirme, au contraire, que cette lumière lui fit peur, et qu'elle quitta son bras pour fuir d'un autre côté.

Le cocher Fersen, menant dans son fiacre un dépôt si précieux, et ne connaissant guère mieux son Paris que les gardes du corps, alla jusqu'au faubourg Saint-Honoré pour gagner la barrière Clichy, où la berline attendait chez un Anglais, M. de Crawford. De là, il gagna la Villette. Pour se débarrasser du fiacre où suivaient les gardes du corps, il le versa dans un fossé. De là, il mena à Bondy. Là, il fallait bien se séparer ; il baisa les mains au Roi, à la Reine, la quittant reconnaissante, pour ne jamais la revoir, au moment où il venait, pour cette religion de sa jeunesse, de risquer sa vie.

Une imprudence, parmi tant d'autres qui signalèrent ce voyage, avait été de faire partir les femmes de chambre très-longtemps avant la famille royale, en sorte qu'elles arrivèrent six heures d'avance à Bondy. Le postillon qui les mena y était resté, de sorte qu'il vit avec ébahissement un homme habillé en cocher de fiacre, qui montait seul dans une belle voiture attelé de quatre chevaux.

Les voilà partis, bien tard, mais ils vont grand train ; un garde, à cheval à la portière, un autre assis sur le

siége, un troisième, M. de Valory, courant en avant pour commander les chevaux, donnant magnifiquement un écu pour boire à chaque postillon, ce que donnait le Roi seul. Un trait rompu arrêta quelques moments ; le Roi aussi retarda un peu en voulant faire une montée à pied. Nulle difficulté du reste ; trente lieues et plus, où l'on n'avait placé aucun détachement de troupes, se trouvèrent ainsi parcourues. La Reine, avant Châlons, disait à M. de Valory : « François, tout va bien, nous serions arrêtés déjà, si nous devions l'être. »

Tout va bien ?... pour la France ? ou bien pour l'Autriche ?... — Car enfin, où va le Roi ?

Il l'a dit hier soir à M. de Valory : « Demain je vais coucher à l'abbaye d'Orval, » hors de France, *sur terre autrichienne.*

M. de Bouillé dit le contraire ; mais lui-même, il montre aussi, il établit parfaitement que le Roi n'ayant plus aucune sécurité à attendre dans le royaume, avait dû changer d'avis, tomber enfin, malgré lui, dans le filet autrichien. Le peu de troupes que gardait Bouillé était si peu dans sa main, qu'ayant fait quelques lieues au-devant du Roi, il crut devoir retourner pour être au milieu de ses soldats, les veiller, les maintenir.

Le projet, qui semblait français en octobre, et même encore en décembre, ne l'est plus en juin, lorsque M. de Bouillé a vu son commandement limité, ses régiments suisses éloignés, ses régiments français gagnés, lorsqu'il garde à peine quelque cavalerie allemande. Le Roi le sait, et ne peut plus écouter ses répugnances pour passer sur terre d'Autriche.

Le plan primitif de Bouillé était plus dangereux peut-être encore. Si le Roi sortait de France, il se dénationalisait lui-même, apparaissait Autrichien, il était jugé : c'était un étranger ; la France, sans hésitation, lui faisait la guerre. Mais Bouillé voulait la faire de ce côté de la

frontière, en France, et à peine en France, pas même dans une forteresse, dans un camp près Montmédy, un camp de cavalerie, mobile, allant ou venant ; là il était et en même temps n'était pas dans le royaume. La position militaire où on le plaçait, bonne contre les Autrichiens, « est meilleure encore, dit Bouillé, contre les Français. » Le Roi, parmi ces cavaliers, derrière ces batteries volantes, adossé à l'ennemi, pouvant se retirer chez lui, ou lui ouvrir nos provinces, aurait parlé nettement ; il aurait dit par exemple : « Vous n'avez point une armée, vos officiers ont émigré, vos cadres sont désorganisés, vos magasins vides : j'ai laissé depuis vingt-cinq ans tomber en ruine vos fortifications sur toute la frontière autrichienne ; vous êtes ouverts et sans défense... Eh bien, l'Autrichien arrive ; d'autre part, l'Espagnol, le Suisse ; vous voilà pris de trois côtés. Rendez-vous, restituez le pouvoir à votre maître. » Tel eût pu être le rôle du Roi, devenu le noyau de la guerre civile, le portier de la guerre étrangère, pouvant à son aise ouvrir ou fermer. On eût peut-être jeté quelques mots de constitution, pour annuler la résistance, pour que la vieille Assemblée pût endormir le pays, et le livrer décemment.

Liége et le Brabant disaient assez ce qu'on pouvait attendre de ces paroles de prince. L'évêque de Liége, rentré avec des mots paternels et des soldats autrichiens, avait fait durement appliquer aux patriotes les vieilles procédures barbares, la torture et la question. Notre émigration n'attendait pas le retour pour faire circuler en France des listes de proscription. La Reine serait-elle clémente? oublierait-elle aisément son humiliation d'octobre, quand elle parut au balcon, pleurant devant le peuple? Il n'y avait pas d'apparence. La femme qu'on accusait le plus d'avoir mené les femmes à Versailles, Théroigne, ayant été à Liége, fut suivie depuis Paris, désignée, livrée à la police liégeoise, à la police autrichienne

(mai 91), qui, *comme régicide*, la mena au fond de l'Autriche, dans les prisons du frère de Marie-Antoinette. Sans nul doute, il y eût eu une cruelle réaction, dans le goût de 1816 ; à cette dernière époque, à l'époque des cours prévôtales, M. de Valory, ce garde du corps, ce courrier du Roi dans le voyage de Varennes, fut prévôt du département du Doubs.

Dans l'après-midi, vers quatre ou cinq heures, dit Madame d'Angoulême (dans le simple et naïf récit qu'a donné Weber), « on passa la grande ville de Châlons-sur-Marne. Là, on fut reconnu tout à fait. Beaucoup de monde louait Dieu de voir le Roi, et faisait des vœux pour sa fuite. »

Tout le monde ne louait pas Dieu. Il y avait une grande fermentation dans la campagne. Pour expliquer la présence des détachements sur la route on avait eu l'idée malheureuse de dire qu'un trésor allait passer, qu'ils étaient là pour l'escorter. Dans un moment où l'on accusait la Reine de faire passer de l'argent en Autriche, c'était irriter les esprits, tout au moins éveiller l'attention.

Choiseul occupait le premier poste, trois lieues plus loin que Châlons ; il avait quarante hussards, avec lesquels, dit Bouillé, il devait assurer le passage du Roi, fermer après lui la route à tout voyageur. Si le Roi était arrêté à Châlons, il devait l'en dégager par la force. Ceci ne se comprend guère ; ce n'est pas avec quarante cavaliers qu'on vient à bout d'une telle ville ; combien moins si toutes les campagnes d'alentour se mettaient de la partie !

En effet, le paysan s'ennuyait de voir ces hussards sur la route ; il venait en foule, et les regardait. On y venait de Châlons même ; on se moquait du trésor ; tout le monde comprenait très-bien de quel trésor il s'agissait. Le tocsin commençait à sonner dans ces villages. La position de

Choiseul n'était pas tenable. Il calcula, par le retard de quatre ou cinq heures, que la partie était manquée, que le Roi n'avait pu partir ; fût-il parti, rester sur cette route, augmenter l'inquiétude de tout ce peuple assemblé, c'était empêcher le passage ; les hussards une fois éloignés, ces gens se dispersaient, le chemin devenait libre. Choiseul se décida à quitter le poste. Le secrétaire de la Reine, Goguelat, officier d'état-major, qui était là avec lui, et qui avait été employé à préparer tout sur la route, avertit Choiseul d'éviter Sainte-Menehould, où il y avait de la fermentation. Ils prirent un guide et entreprirent de passer par les bois, s'engagèrent dans des routes affreuses, n'arrivèrent qu'au matin à Varennes. Choiseul eût dû faire suivre la grand'route par Goguelat ou quelque autre, afin que si le Roi passait, on le guidât, on avertît les autres détachements; loin de là, il envoya un valet de chambre de la Reine, serviteur dévoué, mais léger, de peu de tête (et qui, par l'émotion, n'avait plus même ce peu); il le dépêcha pour dire aux détachements, sur la route, qu'il n'y avait plus d'espoir, qu'il ne restait qu'à se rallier près de M. de Bouillé. Choiseul s'en allait tout droit hors de France, il partait pour Luxembourg.

Le Roi arriva au moment où il venait de s'éloigner. Point de Choiseul, point de Goguelat, point de troupes. « Il vit un abîme ouvert. » Cependant, la route est tranquille ; on arrive à Sainte-Menehould; dans son inquiétude, il regarde, met la tête à la portière. Le commandant du détachement, qui ne l'avait pas fait monter à cheval, veut s'excuser, vient le chapeau à la main; chacun reconnaît le Roi. La municipalité, déjà assemblée, fait défendre aux dragons de monter à cheval. Leurs dispositions étaient trop incertaines, pour qu'on essayât, malgré eux, de retenir la voiture; mais un homme s'offre de la suivre, d'essayer de la faire arrêter plus loin ; la municipalité l'autorise expressément. Cet homme, un ancien dragon,

Drouet, fils du maître de poste, partit, en effet, surveillé, suivi de près par un cavalier qui comprit son intention, qui l'eût tué peut-être ; il se jeta dans la traverse, s'enfonça dans les bois ; nul moyen de le poursuivre.

Il manqua cependant le Roi à Clermont ; cette ville, non moins agitée que Sainte-Menehould, et neutralisant de même la troupe par ses menaces, laissa pourtant passer la voiture. Jamais Drouet ne l'eût atteinte, si, d'elle-même, elle ne se fût arrêtée une demi-heure au plus, à la porte de Varennes, ne trouvant point de relais.

Là se place une des fautes capitales de l'expédition. Goguelat, officier d'état-major, ingénieur et topographe, s'était chargé d'assurer, de vérifier tous les détails, de placer les relais aux points où il n'y avait pas de maison de poste; c'était lui qui avait donné tout le plan au Roi, qui lui avait fait, refait sa leçon. Louis XVI, qui avait une excellente mémoire, la répéta mot pour mot au courrier de Valory; il lui dit qu'il trouverait des chevaux et un détachement *avant* la ville de Varennes. Or, Goguelat les mit *après*, et il oublia de prévenir le Roi de ce changement au plan convenu.

Le courrier, M. de Valory, qui galopait en avant, aurait fini par trouver le relais, si, comme il était raisonnable, il eût pris une heure, au moins une demi-heure d'avance; mais il aimait mieux profiter d'une si rare occasion ; il trottait à la portière, obtenait ainsi quelques mots des augustes voyageurs; tard, bien tard, il mettait son cheval au galop, et avertissait le relais. Ce fut bien aux autres postes; mais à Varennes, cela perdit tout.

Il passa une demi-heure à chercher dans les ténèbres, à frapper aux portes, faire lever les gens endormis. Le relais, pendant ce temps, était, de l'autre côté, tenu prêt par deux jeunes gens, l'un fils de M. de Bouillé ; ils avaient l'ordre de ne bouger, pour ne donner aucun éveil; ils l'exécutèrent trop bien. L'un d'eux eût pu cependant,

sans danger, aller voir à l'entrée de la ville si la voiture arrivait, la guider; la présence d'un seul homme sur la route, quand même on eût pu la remarquer à cette heure, dans cette nuit noire, n'aurait eu rien certainement qui fît faire attention.

L'histoire de ce moment tragique où le Roi fut arrêté est et sera toujours imparfaitement connue. Les principaux historiens du voyage de Varennes n'ont rien su que par ouï-dire. MM. de Bouillé père et fils n'étaient point là ; MM. de Choiseul et de Goguelat n'arrivèrent qu'une heure ou deux après le moment fatal, M. Deslons plus tard encore. Tout se réduirait à deux mots (un de Drouet, un de Madame d'Angoulême), si M. de Valory, le garde du corps qui allait en courrier, n'eût plus tard, sous la Restauration, recueilli ses souvenirs. Son récit, un peu confus, mais fort circonstancié, porte un caractère de naïveté passionnée qui éloigne toute idée de doute; le temps, on le sent bien, n'a eu ici sur la mémoire aucune puissance d'oubli. Toute l'existence effacée du vieillard s'est concentrée dans ce fait terrible ; les périls, l'exil, tous les malheurs personnels ont glissé sur lui; sa vie fut toute en cette heure, rien avant et rien après.

Quand on arriva à onze heures et demie du soir à la hauteur de Varennes, la fatigue l'avait emporté, tout dormait dans la voiture. Elle s'arrêta brusquement et tous s'éveillèrent. Le relais n'apparaissait pas; point de nouvelles du courrier qui devait le commander.

Celui-ci (M. de Valory) le cherchait depuis longtemps; il avait d'abord appelé, sondé le bois des deux côtés de la route, appelé encore en vain. Il ne lui restait alors qu'à entrer dans la ville, frapper aux portes, s'informer. N'apprenant rien, il revenait désolé vers la voiture; mais cette voiture déjà et ceux qu'elle contenait avaient reçu un coup terrible, un mot, une sommation, qui les fit dresser en sursaut: « *Au nom de la nation !...* »

Un homme à cheval accourt par derrière au grand galop, s'arrête droit devant eux, et, dans les ténèbres, crie: « De par la nation, arrête, postillon ! tu mènes le Roi ! »

Tout resta stupéfié. Les gardes du corps n'avaient ni armes à feu, ni l'idée de s'en servir. L'homme passa, poussa son cheval à la descente et dans la ville. Deux mi-minutes après on commença à voir des hommes sortir avec des lumières, s'agiter et se parler, peu d'abord, puis davantage ; les allants et venants augmentent, la petite ville s'éclaire... Tout cela en deux minutes... puis le tambour bat.

La Reine, pour s'informer aussi, était entrée, conduite par l'un de ses gardes, chez un ancien serviteur de la maison de Condé, dont la maison se trouvait sur la pente qui mène à Varennes. On l'attend ; quand elle remonte, les gardes réunis contraignent par promesses et menaces les postillons, fort ébranlés, à traverser la ville, passer rapidement le pont qui la divise, la tour du pont, la porte basse et la voûte qui se trouvent sous la tour : nulle autre chance de salut. On venait d'apprendre que le commandant des hussards qui devait attendre à Varennes, sur la nouvelle de l'arrivée du Roi, au bruit de tout ce mouvement, s'était sauvé au galop ; les hussards étaient dispersés, les uns couchés, les autres ivres. Ce commandant était un Allemand de dix-sept ou dix-huit ans ; il n'était prévenu de rien ; il apprit la chose tout à coup et perdit la tête.

Drouet et Guillaume, un camarade qui l'avait suivi, mirent singulièrement à profit ces quelques minutes. Jeter leurs chevaux dans une écurie qui se trouva ouverte, avertir l'aubergiste pour qu'il avertît les autres, courir au pont, le barrer avec une voiture de meubles et d'autres voitures, ce fut l'affaire d'un instant. De là, ils courent chez le maire, le commandant de la garde nationale ; ils n'ont rassemblé que huit hommes, n'importe, ils vont

à la voiture; elle n'était encore qu'au bas de la côte. Le commandant et le procureur de la commune demandent les passe-ports... « *La Reine :* Messieurs, nous sommes pressés... — Mais enfin qui êtes-vous? — *Madame de Tourzel :* C'est la baronne de Korff. » Cependant le procureur de la commune entre, la lanterne à la main, à demi dans la voiture, et en tourne la lumière vers le visage du Roi.

On donne alors le passe-port. Deux gardes le portent à l'auberge. On le lit tout haut, devant les municipaux et tous ceux qui se trouvent là. « Le passe-port est bon, disent-ils, *puisqu'il est signé du Roi.* — Mais, dit Drouet, l'est-il de l'*Assemblée nationale?* — Il était signé des membres d'*un comité* de l'assemblée. — Mais l'est-il du *Président?* » Ainsi, la question fondamentale du droit de la France, le nœud de la constitution, fut examiné, tranché dans une auberge de Champagne, d'une manière décisive, sans appel et sans recours. Les autorités de Varennes, le procureur de la commune, un bon épicier, M. Sauce, hésitaient fort à prendre une si haute responsabilité.

Mais Drouet et d'autres insistent. Ils retournent à la voiture : « Mesdames, si vous êtes étrangères, comment avez-vous assez d'influence pour qu'à Sainte-Menehould on veuille vous faire escorter de cinquante dragons, d'autant encore à Clermont? et pourquoi encore, à Varennes, un détachement de hussards est-il là à vous attendre?... Veuillez descendre, et venir vous expliquer à la municipalité. »

Les voyageurs ne bougeaient pas. Les municipaux n'annonçaient nulle envie de les forcer à descendre. Les bourgeois arrivaient lentement; la plupart, au bruit des tambours, se renfonçaient dans leur lit. Il fallut leur parler plus haut. Drouet et les patriotes coururent au clocher, et de toutes leurs puissances, sonnèrent furieusement le tocsin. Toute la banlieue l'entendait... Est-ce le feu?

est-ce l'ennemi? Les paysans courent, s'appellent, s'arment, prennent ce qu'ils ont, fusils, fourches, faux.

Le procureur de la commune, M. Sauce, l'épicier, se trouvait fort compromis, qu'il agît, qu'il n'agît point. Il avait une maîtresse femme, qui, dans ce moment critique, le dirigea probablement. Mener le Roi à l'Hôtel-de-Ville, c'était porter atteinte au respect de la royauté; le laisser dans sa voiture, c'était se perdre du côté des patriotes. Il prit le juste milieu, mena le Roi dans sa boutique.

Il se présenta à la voiture, chapeau bas : « Le conseil municipal délibère sur les moyens de permettre aux voyageurs de passer outre; mais le bruit s'est ici répandu que c'est notre Roi et sa famille que nous avons l'honneur de posséder dans nos murs... J'ai l'honneur de les supplier de me permettre de leur offrir ma maison, comme lieu de sûreté pour leurs personnes, en attendant le résultat de sa délibération. L'affluence du monde dans les rues s'augmente par celle des habitants des campagnes voisines qu'attire notre tocsin : car, malgré nous, il sonne depuis un quart d'heure, et peut-être Votre Majesté se verrait-elle exposée à des avanies que nous ne pourrions prévenir et qui nous accableraient de chagrin. »

Il n'y avait pas à contredire ce que disait le bonhomme. Le tocsin ne s'entendait que trop. Nul secours. Les gardes du corps avaient inutilement essayé de déménager les meubles et voitures qui encombraient le passage étroit du pont. Des menaces de mort s'entendaient près de la voiture; plusieurs, armés de fusils, faisaient mine de la mettre en joue. On descendit, on entra dans la boutique de Sauce, les trois dames, les deux enfants, et Durand, le valet de chambre. On conteste à celui-ci sa qualité de valet. Il insiste, soutient son nom de Durand. Tout le monde secoue la tête : « Eh bien, oui, je suis le Roi; voici la Reine et mes enfants. Nous vous conjurons de

nous traiter avec les égards que les Français ont toujours eus pour leurs rois. » Louis XVI n'était pas parleur, il n'en dit pas davantage. Malheureusement son habit, son triste déguisement, parlait peu pour lui. Ce laquais, en petite perruque, ne rappelait guère le Roi. Le contraste terrible de ce rang, de cet habit, pouvait inspirer la pitié, plus que le respect. Plusieurs se mirent à pleurer.

Cependant le bruit du tocsin augmentait d'une manière extraordinaire. C'étaient les cloches des villages, qui, mises en branle par celles qui sonnaient de Varennes, sonnaient à leur tour le tocsin. Toute la campagne ténébreuse était en émoi; du clocher, on aurait pu voir courir des petites lumières qui s'attiraient, se cherchaient ; une grande nuée d'orage se concentrait de toute part ; une nuée d'hommes armés, pleins d'agitation, de trouble.

« Quoi ! c'est le Roi qui se sauve ! le Roi passe à l'ennemi ! il trahit la nation !... » Ce mot, terrible de lui-même, sonne plus terrible encore à l'oreille des hommes de la frontière, qui ont l'ennemi si près, et toutes les calamités, les misères de l'invasion... Aussi les premiers qui entrent à Varennes, et qui entendent ce mot, ne sont plus maîtres d'eux-mêmes.

Un père livrer ses enfants !... Nos paysans de France n'avaient guère encore d'autre notion politique que celle du gouvernement paternel; c'était moins l'esprit révolutionnaire qui les rendait furieux que l'idée horrible, impie, des enfants livrés par un père, de la confiance trompée !

Ils entrent, ces hommes rudes, dans la boutique de Sauce : « Quoi ! c'est là le Roi ! la Reine !... Pas plus que cela !... » Il n'est pas d'imprécations qu'on ne leur jette à la face.

Cependant, une députation arrive de la Commune, Sauce en tête, soumis et respectueux : « Puisqu'il n'est

plus douteux pour les habitants de Varennes qu'ils ont réellement le bonheur de posséder leur Roi, ils viennent prendre ses ordres. — Mes ordres, messieurs? dit le Roi. Faites que mes voitures soient attelées et que je puisse partir. »

MM. de Choiseul et Goguelat arrivèrent enfin avec leurs hussards; puis, presque seul, M. de Damas, commandant du poste de Sainte-Menehould, que ses dragons avaient abandonné. Ce n'était pas sans peine que ces messieurs avaient pénétré dans la ville : on le leur défendait au nom de la municipalité, on tira même sur eux. Ils parvinrent à la maison de Sauce. Ils montèrent, par un escalier tournant, au premier étage, et, dans une première chambre, trouvèrent force paysans, deux entre autres armés de fourches, qui leur dirent : « On ne passe pas! » Ils passèrent. Dans la seconde était la famille royale. Coup d'œil étrange! le Dauphin dormant sur un lit tout défait, les gardes du corps sur des chaises, ainsi que les femmes de chambre; la gouvernante, Madame et Madame Élisabeth sur des bancs près de la fenêtre, le Roi et la Reine debout, ils causaient avec M. Sauce. Sur une table étaient des verres, du pain et du vin.

Le Roi : « Eh bien, messieurs, quand partons-nous? » *Goguelat :* « Sire, quand il plaira à Votre Majesté. » *Choiseul :* « Donnez vos ordres, Sire. J'ai ici quarante hussards; mais il n'y a pas de temps à perdre : dans une heure ils seront gagnés. »

Il disait vrai. Ces hussards étaient encore dans la première surprise où la grande nouvelle les avait jetés; ils disaient entre eux en se regardant : « *Der Kœnig! die Kœniginn!* (Le Roi! la Reine!) » Mais, tout Allemands qu'ils étaient, ils ne pouvaient pas ne pas voir l'unanimité des Français. Ils l'avaient bien éprouvée, même dans la route écartée qu'ils venaient de parcourir avec M. de Choiseul. Il avoue que, de village en village, le tocsin

sonnait sur lui; qu'il fut obligé plusieurs fois de se faire jour le sabre à la main; que les paysans en vinrent jusqu'à lui enlever quatre hussards qui faisaient son arrière-garde : il lui fallut faire une charge pour les dégager. Ces Allemands, qui se voyaient seuls au milieu d'un si grand peuple, qui se sentaient, après tout, payés, nourris par la France, ne pouvaient pas aisément se décider à sabrer des gens qui venaient amicalement leur donner des poignées de main et boire avec eux.

Dans ce moment critique, où chaque minute avait une importance infinie, avant que le Roi eût pu répondre à Choiseul, entre à grand bruit la municipalité, les officiers de la garde nationale. Plusieurs se jettent à genoux : « Au nom de Dieu, Sire, ne nous abandonnez pas; ne quittez pas le royaume. » Le Roi tâcha de les calmer : « Ce n'est pas mon intention, messieurs; je ne quitte point la France. Les outrages qu'on m'a faits me forçaient de quitter Paris. Je ne vais qu'à Montmédy; je vous invite à m'y suivre... Faites seulement, je vous prie, que mes voitures soient attelées. »

Ils sortirent. C'était alors la dernière minute qui restait à Louis XVI. Choiseul, Goguelat, attendaient ses ordres. Il était deux heures du matin. Il y avait autour de la maison une foule confuse, mal armée, mal organisée; la plupart sans armes à feu. Ceux même qui en avaient n'auraient pas tiré sur le Roi (Drouet, peut-être, excepté), encore moins sur les enfants. La Reine seule eût pu courir un danger réel. C'est à elle que Choiseul et Goguelat s'adressèrent. Ils lui demandèrent si elle voulait monter à cheval et partir avec le Roi; le Roi tiendrait le Dauphin. Le pont n'était pas praticable; mais Goguelat connaissait les gués de la petite rivière : entourés de trente ou quarante hussards, ils étaient certains de passer. Une fois de l'autre côté, nul danger; ceux de Varennes n'avaient pas de cavaliers pour les suivre.

Cette hasardeuse chevauchée avait pourtant, il faut le dire, de quoi effrayer une femme, même brave et résolue. La Reine leur répondit : « Je ne veux rien prendre sur moi; *c'est le Roi qui s'est décidé à cette démarche*, c'est à lui d'ordonner; mon devoir est de le suivre... Après tout, M. de Bouillé ne peut tarder d'arriver (Goguelat, 29). »

« En effet, reprit le Roi, pouvez-vous bien me répondre que, dans cette bagarre, un coup de fusil ne tuera pas la Reine, ou ma sœur ou mes enfants?... Raisonnons froidement d'ailleurs. La municipalité ne refuse pas de me laisser passer; elle demande seulement que j'attende le point du jour. Le jeune Bouillé est parti, vers minuit, pour avertir son père à Stenay. Il y a huit lieues, c'est deux ou trois heures. M. de Bouillé ne peut pas manquer de nous arriver au matin; sans danger, sans violence, nous partironsen sûreté. »

Pendant ce temps, les hussards buvaient avec le peuple, buvaient « à la Nation! » Il était bientôt trois heures. Les municipaux reviennent encore, mais avec ces brèves paroles, d'une signification terrible : « Le peuple s'opposant absolument à ce que le Roi se remette en route, on a résolu de dépêcher un courrier à l'Assemblée nationale, pour savoir ses intentions. »

M. de Goguelat était sorti pour juger la situation. Drouet s'avance vers lui, et lui dit : « Vous voulez enlever le Roi, mais vous ne l'aurez que mort! » — La voiture était entourée d'un groupe de gens armés; Goguelat approche, avec quelques hussards; le major de la garde nationale, qui les commandait : « Si vous faites un pas, je vous tue. » Goguelat pousse son cheval sur lui, et reçoit deux coups de feu, deux blessures assez légères; une des balles, s'étant aplatie sur la clavicule, lui fit lâcher les rênes, perdre l'équilibre, tomber de cheval. Il put se relever pourtant, mais les hussards furent dès lors du côté du peuple. On leur avait fait remarquer aux extrémités

de la rue des petits canons qui les menaçaient; ils se crurent entre deux feux; ces canons, vieille ferraille, n'étaient point chargés, et ne pouvaient l'être.

Goguelat, blessé, sans se plaindre, rentra dans la chambre de la famille royale. Elle présentait un spectacle navrant, tout ensemble ignoble et tragique. L'effroi de cette situation désespérée avait brisé le Roi, la Reine, affaibli même visiblement leur esprit. Ils priaient l'épicier Sauce, sa femme, comme si ces pauvres gens avaient pu rien faire à la chose. La Reine, assise sur un banc, entre deux caisses de chandelles, essayait de réveiller le bon cœur de l'épicière : « Madame, lui disait-elle, n'avez-vous donc pas des enfants, un mari, une famille? » — A quoi, l'autre répondait simplement, sans longs discours : « Je voudrais vous être utile. Mais, dame! vous pensez au Roi, moi je pense à M. Sauce. Chaque femme pour son mari... » La Reine se détourna, furieuse, versant des larmes de rage, s'étonnant que cette femme, qui ne pouvait la sauver, refusât de se perdre avec elle, de lui sacrifier son mari et sa famille.

Le Roi semblait hors de sens. L'officier qui commandait le premier poste après Varennes, M. Deslons, ayant obtenu de pénétrer jusqu'à lui, et lui disant que M. de Bouillé, averti, allait sans nul doute arriver à son secours, le Roi parut ne pas l'entendre. Il répéta la même chose jusqu'à trois fois, et voyant qu'elle n'arrivait pas jusqu'à son intelligence : « Je prie, dit-il, Votre Majesté, de me donner ses ordres pour M. de Bouillé. — Je n'ai plus d'ordre à donner, monsieur, dit-il; je suis prisonnier. Dites-lui que je le prie de faire ce qu'il pourra pour moi. »

Beaucoup de gens, en effet, craignaient fort qu'il n'arrivât, voulaient éloigner le Roi; des cris s'élevaient : « A Paris! » On l'engagea, pour calmer la foule, à se montrer à la fenêtre. Le jour, déjà venu, et clair, illumi-

nait la triste scène. Le Roi, en valet, au balcon, sans poudre, dans cette ignoble petite perruque défrisée, pâle et gras, grosses lèvres pâles, muet, l'œil terne, n'exprimant aucune idée... La surprise fut extrême pour ces milliers d'hommes qui se trouvaient là ; d'abord, un silence profond indiqua le combat de pensées et de sentiments qui se faisait dans les esprits. Puis la pitié déborda, les larmes, le vrai cœur de la France... et avec une telle force, que parmi ces hommes furieux, plusieurs crièrent : « Vive le Roi ! »

La vieille grand'mère de Sauce, ayant obtenu d'entrer, eut le cœur navré en voyant les deux enfants qui dormaient ensemble, innocemment, sur le lit de la famille ; elle tomba à genoux, et sanglotant demanda la permission de leur baiser leurs mains ; elle les bénit, et se retira en pleurs.

Scène cruelle, en vérité, à crever les cœurs les plus durs, les plus ennemis. Oui, un Liégeois même eût pleuré. Liége, captive de Léopold, barbarement traitée par les soldats autrichiens, eût pleuré sur Louis XVI.

Telle était la situation, étrange et bizarre : la Révolution, captive des rois en Europe, tient les rois captifs en France.

Que dis-je, situation étrange? Non, la compensation est juste.

Faibles esprits que nous sommes ! ce qui surprenait le plus dans la scène de Varennes était le plus naturel ; ce qui semblait un changement, un renversement inouï, était un retour à la vérité.

Ce déguisement qui choquait, rapprochait Louis XVI de la condition privée, pour laquelle il était fait. A consulter son aptitude, il était propre à devenir, non valet sans doute (il était lettré, cultivé), mais serviteur d'une grande maison, précepteur ou intendant, dispensé, comme serviteur, de toute initiative ; il eût été un économe exact et

intègre, un précepteur assez instruit, très-moral, très-consciencieux, toutefois dans la mesure où un dévot le peut être. L'habit de serviteur était son habit réel; il avait été déguisé jusque-là sous les insignes menteurs de la royauté.

Mais pendant que nous songeons, le temps va; déjà le soleil est bien haut à l'horizon. Dix mille hommes remplissent Varennes. La petite chambre où est la famille royale, quoique regardant le jardin, tremble à cette grande voix confuse qui s'élève de la rue. La porte s'ouvre. Un homme entre, un officier de la garde nationale de Paris, figure sombre, toute défaite, fatiguée, mais exaltée, cheveux sans frisure ni poudre, l'habit décolleté. Il ne dit que des mots entrecoupés : *Sire*, dit-il, *vous savez... tout Paris s'égorge... Nos femmes, nos enfants sont peut-être massacrés; vous n'irez pas plus loin... sire... L'intérêt de l'État... Oui, sire, nos femmes, nos enfants!!...* A ces mots, la Reine lui prit la main avec un mouvement énergique, lui montrant M. le Dauphin et Madame qui, épuisés de fatigue, étaient assoupis sur le lit de M. Sauce : *Ne suis-je pas mère aussi?* lui dit-elle. — *Enfin que voulez-vous?* lui dit le Roi. — *Sire, un décret de l'Assemblée... — Où est-il? — Mon camarade le tient.* La porte s'ouvrit, nous vîmes M. de Romeuf appuyé contre la fenêtre de la première chambre, dans le plus grand désordre, le visage couvert de larmes, et tenant un papier à la main; il s'avança les yeux baissés. *Quoi! Monsieur, c'est vous! Ah! je ne l'aurais jamais cru!...* lui dit la Reine. Le Roi lui arracha le décret avec force, le lut et dit : *Il n'y a plus de Roi en France.* La Reine le parcourt, le Roi le reprend, le relit encore, et le pose sur le lit où étaient les enfants. La Reine avec impétuosité le rejette du lit en disant : *Je ne veux pas qu'il souille mes enfants.* Il s'éleva alors un murmure général parmi les municipaux et les habitants présents, comme si l'on venait

de profaner la chose la plus sainte. « Je me hâtai de ramasser le décret et le posai sur la table. » (Choiseul.)

Que faisait M. de Bouillé? Comment n'arrivait-il pas? Averti successivement par son fils, par le petit officier des hussards de Varennes, puis par les messagers pressants de Deslons, de Choiseul, comment ne franchissait-il pas rapidement ce court espace de huit lieues?

Comment? il le dit lui-même, et prouve parfaitement qu'il ne pouvait rien. Il était si peu sûr de ce qu'il avait de troupes, il se voyait environné de tant de villes *mauvaises* (c'est lui-même qui parle ainsi), menacé de Verdun, de Metz, de Stenay, de tous côtés, qu'ayant été quelque peu au-devant du Roi, il revint bien vite pour s'assurer du soldat, craignant de moment en moment d'être abandonné. Et il garda près de lui son officier le plus sûr, son fils aîné, Louis de Bouillé. Et à eux deux, ayant à enlever le *meilleur* régiment de l'armée, le seul à vrai dire qui restât, c'était Royal-*Allemand*, ils ne purent le faire armer, qu'en deux ou trois heures de nuit, de cette nuit terrible dont chaque minute peut-être décidait d'un siècle. Ce régiment, chauffé à blanc de leurs paroles brûlantes, *gorgé*, payé à tant de louis par homme, franchit les huit lieues d'un galop rapide à travers un pays soulevé, seul dans cette campagne grouillante de gens armés, vraiment en terre ennemie, en grand doute de retour... Ils rencontrent un des leurs : « Eh bien? — Le roi est parti de Varennes. » Bouillé enfonça son casque, jura, mit l'éperon sanglant dans les flancs de son cheval. En un moment, l'homme vit tout disparaître comme un ouragan...

Enfin, ils touchent à Varennes. Nul passage. Des barricades sur la route. Ils trouvent un gué, le passent. Au delà, c'est un canal. Ils cherchaient à le passer. De nouvelles informations les en dispensèrent. Ils avaient perdu tout espoir de jamais rejoindre le Roi. Les Allemands commençaient à dire que leurs chevaux n'en pouvaient

plus. La garnison de Verdun marchait en force sur eux.

Le jeune Louis de Bouillé, racontant cette heure dernière où son père volait, l'épée nue, à la poursuite du grand otage, dit avec un mouvement audacieux et juvénile : « Nous nous enfoncions avec cette petite troupe dans la France armée contre nous... »

Oui, c'était bien vraiment la France. — Et ces Allemands qui couraient, et Bouillé qui les conduisait, et le Roi qu'on emmenait, qu'était-ce donc?... C'était la révolte.

LIVRE V

JUIN — SEPTEMBRE 1791

CHAPITRE PREMIER

IMPRESSION DE LA FUITE DU ROI (21-25 JUIN 1791)

État de la presse et des clubs. — *La Bouche-de-fer* se déclare pour la République. — Paris regrettait-il le Roi? — Impression des départements. — Il n'était pas impossible d'établir la République. — Surprise de Lafayette. Ordre d'arrêter *ceux qui enlèvent* le Roi. — Il n'y eut nul désordre à Paris. — Protestation du Roi. — Robespierre, Brissot et les Roland, chez Pétion. — Discours de Robespierre aux Jacobins. Discours de Danton contre Lafayette. — L'Assemblée veut mettre le Roi hors de cause. — Elle lui donne une garde qui réponde de sa personne.

Si, parmi les *Français*, il se trouvait un traître
Qui regrettât les rois et qui voulût un maître,
Que le perfide meure au milieu des tourments.
Que sa cendre coupable, abandonnée aux vents..., etc.

Ces vers du *Brutus* de Voltaire se lisaient, le 21 juin 91, en tête d'une affiche des Cordeliers, signée de leur président, le boucher Legendre. Ils y déclaraient qu'ils avaient tous juré de poignarder les tyrans qui oseraient attaquer le territoire, la liberté ou la constitution.

Il semble, au reste, que les Cordeliers n'étaient pas bien d'accord sur les mesures à prendre dans cette crise.

Le seul expédient que proposent dans leurs journaux Marat et Fréron, c'est précisément un tyran, un bon tyran, dictateur ou tribun militaire. « Il faut choisir, dit le premier, le citoyen qui a montré le plus de lumières, de zèle et de fidélité. » Cela était assez clair, pour quiconque connaissait l'homme; Marat proposait Marat. Fréron n'ose indiquer personne; seulement, il trouve occasion de rappeler le nom de Danton, jusqu'ici fort secondaire, et veut qu'il soit maire de Paris.

Ni Pétion, ni Robespierre, ni Danton, ni Brissot, ne se prononcèrent sur la forme de gouvernement. Au premier mot de république, les Jacobins s'indignèrent. Robespierre exprimait leur pensée, lorsque, le 13 juillet, il disait encore : « Je ne suis ni républicain, ni monarchiste. »

Le seul journal qui se décida tout d'abord pour la république, avec netteté et courage, ce fut *la Bouche-de-fer*[1]. Des deux rédacteurs, Fauchet, récemment nommé

[1] *La Bouche-de-fer* était ouverte rue du Théâtre-Français (Ancienne-Comédie, et Odéon), et non rue Richelieu, comme nous l'avons dit par erreur au deuxième volume de la première édition. Les Cordeliers étaient à deux pas, rue de l'École-de-Médecine; la principale Société fraternelle d'ouvriers, qui dépendait des Cordeliers, se réunissait rue des Boucheries. Legendre, Danton, Marat, Camille Desmoulins, Fréron, demeuraient tout près. — Si je faisais ici l'histoire de Paris, j'insisterais spécialement sur l'aspect de ce quartier, sur le rôle de cette redoutable section du Théâtre-Français, qui, dans tous les mouvements, agit seule et d'elle-même, comme une république à part. Je lis, le 21 juin, dans les Registres de la Ville : « La section et le comité permanent du Théâtre-Français ordonne au bataillon de Saint-André-des-Arts de ne recevoir d'ordre que du comité permanent, et de *faire arrêter tout aide de camp* qui se présenterait sur le territoire de la section. Signé : Boucher et Momoro. »— Le conseil municipal déclara cet arrêté nul, inconstitutionnel, et en écrivit au commandant général de la garde nationale, pour qu'il agît au besoin. La section, voyant que Paris ne suivait pas son mouvement, répondit plus modestement au conseil municipal : « Qu'elle n'avait pris cet arrêté que pour le salut public, qui était la suprême loi... mais que les ordres de la municipalité seraient respectés. Signé : Sergent et Momoro. » (*Archives de la Seine, Conseil général de la commune, registre* 19.)

évêque du Calvados, était dans son évêché. Ce fut l'autre, plus franc, plus hardi, le jeune Bonneville, qui prit cette grande initiative, dans les numéros du 21 et du 23 juin. Il y avait juste deux ans que le même Bonneville, le 6 juin 89, dans l'assemblée des électeurs, avait le premier fait appel aux armes.

Bonneville, homme de grand cœur, franc-maçon mystique, trop souvent dans les nuages, prenait, dans les questions graves, dans les crises périlleuses, beaucoup de lucidité. Il soutenait contre Fauchet, son ami, que la Révolution ne pouvait prendre pour base religieuse un replâtrage philosophique du christianisme[1]. Sur la question de la royauté, il vit aussi fort nettement que l'institution était finie, et il repoussa les formes bâtardes sous lesquelles les intrigants hypocrites essayaient de la ramener. « On a effacé du serment, dit-il, le mot infâme de roi... Plus de rois, plus de mangeurs d'hommes! On changeait souvent le nom, jusqu'ici, et l'on gardait tou-

[1] Nous trouvons ce curieux détail sur Bonneville dans les Lettres de madame Roland à Bancal. — Ce fol admirable était plein de sens dans les grandes circonstances. Il ne se trompe ici ni sur la situation générale, ni sur les petites nuances. Seul alors, il juge très-bien Lafayette et Barnave, avec sévérité, avec équité et modération, précisément comme les jugera la postérité. — Bonneville n'a point de notice, que je sache, dans aucun dictionnaire biographique. Il était petit-neveu de Racine, et l'a souvent imité, copié même (par droit de famille, dit-il), dans son poëme mystique qu'il appelle une tragédie : *L'année MDCCLXXXIX, ou les Tribuns du peuple.* Il y a quelques beaux vers. — M. Tissot, professeur de philosophie, raconte, dans un fort bel article d'un journal de province, qu'il vit encore Bonneville à Paris en 1824. « Il traînait ses derniers jours au fond d'une arrière-boutique (rue des Grés, 14), où il avait été recueilli par une vieille marchande de bouquins, presque aussi pauvre que lui, et qui était restée son admiratrice enthousiaste. Elle cachait son dévouement, avec cette exquise pudeur dans le bien... Pour la rassurer, il fallait la certitude d'une communauté de sentiments et de culte. Oh! alors, elle était heureuse de parler de M. Bonneville, de raconter sa vie, d'offrir, avec un certain mystère, un recueil de poésies nationales... Cette année même, Bonneville, qui n'était déjà presque plus de ce monde, finit par le quitter tout à fait; il ne tarda pas à être suivi par sa bienfaitrice, dont je vois encore les larmes tomber sur sa robe de deuil. »

sonnait sur lui; qu'il fut obligé plusieurs fois de se faire jour le sabre à la main; que les paysans en vinrent jusqu'à lui enlever quatre hussards qui faisaient son arrière-garde : il lui fallut faire une charge pour les dégager. Ces Allemands, qui se voyaient seuls au milieu d'un si grand peuple, qui se sentaient, après tout, payés, nourris par la France, ne pouvaient pas aisément se décider à sabrer des gens qui venaient amicalement leur donner des poignées de main et boire avec eux.

Dans ce moment critique, où chaque minute avait une importance infinie, avant que le Roi eût pu répondre à Choiseul, entre à grand bruit la municipalité, les officiers de la garde nationale. Plusieurs se jettent à genoux : « Au nom de Dieu, Sire, ne nous abandonnez pas; ne quittez pas le royaume. » Le Roi tâcha de les calmer : « Ce n'est pas mon intention, messieurs; je ne quitte point la France. Les outrages qu'on m'a faits me forçaient de quitter Paris. Je ne vais qu'à Montmédy; je vous invite à m'y suivre... Faites seulement, je vous prie, que mes voitures soient attelées. »

Ils sortirent. C'était alors la dernière minute qui restait à Louis XVI. Choiseul, Goguelat, attendaient ses ordres. Il était deux heures du matin. Il y avait autour de la maison une foule confuse, mal armée, mal organisée; la plupart sans armes à feu. Ceux même qui en avaient n'auraient pas tiré sur le Roi (Drouet, peut-être, excepté), encore moins sur les enfants. La Reine seule eût pu courir un danger réel. C'est à elle que Choiseul et Goguelat s'adressèrent. Ils lui demandèrent si elle voulait monter à cheval et partir avec le Roi; le Roi tiendrait le Dauphin. Le pont n'était pas praticable; mais Goguelat connaissait les gués de la petite rivière : entourés de trente ou quarante hussards, ils étaient certains de passer. Une fois de l'autre côté, nul danger; ceux de Varennes n'avaient pas de cavaliers pour les suivre.

Cette hasardeuse chevauchée avait pourtant, il faut le dire, de quoi effrayer une femme, même brave et résolue. La Reine leur répondit : « Je ne veux rien prendre sur moi; *c'est le Roi qui s'est décidé à cette démarche*, c'est à lui d'ordonner; mon devoir est de le suivre... Après tout, M. de Bouillé ne peut tarder d'arriver (Goguelat, 29). »

« En effet, reprit le Roi, pouvez-vous bien me répondre que, dans cette bagarre, un coup de fusil ne tuera pas la Reine, ou ma sœur ou mes enfants?... Raisonnons froidement d'ailleurs. La municipalité ne refuse pas de me laisser passer; elle demande seulement que j'attende le point du jour. Le jeune Bouillé est parti, vers minuit, pour avertir son père à Stenay. Il y a huit lieues, c'est deux ou trois heures. M. de Bouillé ne peut pas manquer de nous arriver au matin; sans danger, sans violence, nous partironsen sûreté. »

Pendant ce temps, les hussards buvaient avec le peuple, buvaient « à la Nation! » Il était bientôt trois heures. Les municipaux reviennent encore, mais avec ces brèves paroles, d'une signification terrible : « Le peuple s'opposant absolument à ce que le Roi se remette en route, on a résolu de dépêcher un courrier à l'Assemblée nationale, pour savoir ses intentions. »

M. de Goguelat était sorti pour juger la situation. Drouet s'avance vers lui, et lui dit : « Vous voulez enlever le Roi, mais vous ne l'aurez que mort! » — La voiture était entourée d'un groupe de gens armés; Goguelat approche, avec quelques hussards; le major de la garde nationale, qui les commandait : « Si vous faites un pas, je vous tue. » Goguelat pousse son cheval sur lui, et reçoit deux coups de feu, deux blessures assez légères; une des balles, s'étant aplatie sur la clavicule, lui fit lâcher les rênes, pendre l'équilibre, tomber de cheval. Il put se relever pourtant, mais les hussards furent dès lors du côté du peuple. On leur avait fait remarquer aux extrémités

la salle de l'Assemblée. « Notre roi est là-dedans, disait-on; « Louis XVI peut aller où il voudra... » Si le président de l'Assemblée eût mis aux voix dans la Grève, aux Tuileries, au palais d'Orléans, le gouvernement républicain, la France ne serait plus une monarchie. »

« Le nom de la république, écrit madame Roland dans une lettre du 22 juin, l'indignation contre Louis XVI, la haine des rois, s'exhalent ici de partout. »

Des témoins aussi passionnés peuvent paraître suspects. Mais je trouve à peu près les mêmes choses dans la bouche d'un étranger, d'un froid observateur, peu favorable à la France, peu à la Révolution; je parle du Génevois Dumont, pensionné de l'Angleterre : « Ce peuple sembla inspiré d'une sagesse supérieure. Voilà notre grand embarras parti, disait-il gaiement. » Et encore : « Si le roi nous a quittés, la nation reste; il peut y avoir une nation sans roi, mais non un roi sans nation. »

Ce qui est fort significatif, c'est que trois maisons du chapitre de Notre-Dame, vendues le 21 juin, furent portées à un prix très-élevé, et gagnèrent environ un tiers au delà de l'estimation.

Voilà pour Paris. Quelle fut l'impression des départements? On le verra tout à l'heure, quand nous raconterons le retour de Varennes. Il suffit de dire ici que, dans l'Est et le Nord, en se rapprochant des frontières, dans ces pays où Louis XVI eût amené l'ennemi, l'indignation fut généralement plus violente qu'à Paris même. La moisson était sur pied, et le paysan furieux du danger qu'elle avait couru. Dans le Midi, plusieurs villes, Bordeaux en tête, montrèrent un élan admirable. Quatre mille dames de Bordeaux, toutes mères, jurèrent de mourir, avec leurs époux, pour la nation et la loi. La Gironde écrivit : « Nous sommes quatre-vingt mille, tout prêts à marcher. » Dans l'Ouest, les villes, peu assurées des campagnes, eurent de grandes alarmes. On supposa que le Roi n'avait

pas fait une telle démarche, sans avoir laissé derrière lui des embûches inconnues. Dumouriez, qui alors commandait à Nantes, décrit l'émotion de cette ville à la grande nouvelle, qu'on reçut de nuit. Il y avait quatre à cinq mille personnes en chemise sur la place, qui avaient l'air consterné. « La nation n'en reste pas moins, » dit-il, et il écrivit à l'Assemblée qu'il marchait à son secours. Les Nantais se rassurèrent si bien, que la nouvelle contraire, celle du retour de Louis XVI, produisit plutôt sur eux une sensation fâcheuse.

En rapprochant tous ces détails, nous n'hésitons pas à dire, contre l'opinion commune, que si, le 21 juin, l'Assemblée, saisissant le moment de l'indignation générale, eût proclamé la déchéance du Roi, eût avoué et franchement nommé le gouvernement qui, de fait, existait déjà, le gouvernement républicain, Paris aurait applaudi; et Paris eût été suivi sans difficulté de tout l'Est et tout le Nord, des villes du Midi, de l'Ouest, et là même obéi des campagnes. La résistance n'était pas prête encore; il fallut un an ou deux, toutes les intrigues des prêtres, le long martyre de Louis XVI surtout, pour décider l'éruption de la Vendée.

Telle était l'opinion d'un homme passionné, il est vrai, mais doué de hautes lumières pour éclairer sa passion, d'un très-ferme jugement et d'une grande liberté d'esprit. Condorcet disait que ce moment était précisément celui où la République était possible et pouvait se faire à meilleur marché : « Le Roi, en ce moment-ci, ne tient plus à rien; n'attendons pas qu'on lui ait rendu assez de puissance pour que sa chute exige un effort; cet effort sera terrible si la république se fait par révolution, par soulèvement du peuple; si elle se fait à présent avec une assemblée toute-puissante, le passage ne sera pas difficile. » (Condorcet, dans Ét. Dumont, p. 125.)

L'objection principale, celle qu'on faisait et qu'on fait

toujours, c'était : « Il n'est pas encore temps, nous ne sommes pas mûrs encore, *nos mœurs ne sont pas républicaines...* » Vérité trop vraie ; il est clair qu'il doit toujours en être ainsi en sortant de la monarchie. La monarchie n'a garde de former à la république : ses lois, ses institutions n'ont pas apparemment le but de préparer beaucoup les mœurs au gouvernement contraire; d'où il suit qu'il serait toujours trop tôt pour essayer la république; on resterait embarrassé à jamais dans ce cercle vicieux : « La législation et l'éducation républicaines peuvent seules former les hommes à la république, mais la république elle-même est préalablement nécessaire pour vouloir et décréter ces lois et cette éducation. » — Pour qu'un peuple sorte de ce cercle, il faut que, par un acte vigoureux de sa volonté, par une énergique transformation de sa moralité politique, il se fasse vraiment digne d'être enfin majeur, digne de sortir d'enfance, de prendre la robe virile, et que, pour ne pas retomber, pour rester à la hauteur de ce moment héroïque, il se donne les lois et l'éducation qui peuvent seules le perpétuer.

Autre objection : « En supposant que la république fût déjà possible, était-elle juste à cette époque ? n'eût-elle pas été imposée par une minorité à la majorité royaliste, imposée par force et contre le droit ? La nation était-elle généralement républicaine ? — Si l'on exige que la nation eût l'idée et la volonté nette et précise de la république, non, elle ne l'avait pas. L'idée, la volonté nationale, à ce moment, dans l'indignation qu'inspira la désertion du Roi, fut, pour parler avec précision, *antiroyaliste;* elle fut *républicaine*, en prenant la république comme simple négation de la monarchie. La minorité éclairée, en profitant de ce moment, en fondant par les institutions une république positive, eût confirmé la masse dans la tendance antiroyaliste qui se déclarait alors ; elle n'eût point opprimé la masse, elle lui eût traduit sa propre

pensée, formulé ses instincts obscurs, eût rendu fixe et permanent le sentiment si juste qu'elle avait à ce moment de la fin de la royauté.

Les politiques attendirent, hésitèrent, et le moment fut manqué. Un sentiment non moins naturel reprit force, au retour du Roi, la pitié pour son malheur. On ne pouvait le refaire comme roi; on le restaura, comme homme, dans l'intérêt et la sympathie, en le ramenant captif, humilié, infortuné. Tel fut l'entraînement des âmes généreuses et tendres; elles ne virent plus, à travers les larmes, le roi double et faux, elles virent un homme résigné, et elles s'en firent un saint : la réalité s'obscurcit pour elles derrière la douloureuse légende qu'elles trouvaient dans leur cœur navré. Qui eut tort? La France innocente, et non plus le roi coupable.

Oh! qui eût suivi la courageuse inspiration qui dicta *la France libre* à Camille Desmoulins, en 1789, il aurait sauvé la France!... Dans cet immortel petit livre, rayonnant de jeunesse et d'espoir, avec tout le soleil du 14 juillet, la prêtrise et la royauté ne sont plus traitées comme choses vivantes, mais pour ce qu'elles sont, deux néants, deux ombres (et qui s'amuserait alors à frapper dessus?...), deux ombres qui vont se cacher, qui s'enfoncent au couchant. Et à l'horizon se lève la réalité de la république, en qui sont désormais la vie, la substance.

On avait le bonheur de voir le Roi partir, mais ce n'était pas assez; il fallait lui donner des chevaux, pour aller plus vite; et lui donner encore, de peur qu'il ne revînt les chercher, tout ce qu'il avait de courtisans et de prêtres, leur ouvrir les portes bien grandes.

A sa place, allaient entrer dans Paris les vrais rois de la république, les rois de la pensée, ceux par qui la France avait conquis l'Europe; je parle de Voltaire, de Rousseau: Voltaire, parti de son tombeau, était en marche vers

Paris, où il entra en triomphe le 11 juillet. Que l'entrée eût été plus belle, si l'on n'eût eu la maladresse d'y ramener le fatal automate de l'ancien régime, le roi des prêtres et des dévots !

Il faut pourtant raconter par quelles pitoyables machines la vieille idole fut relevée de terre. Routine, habitude, faiblesse, facile entraînement de cœur ; par-dessus, l'intrigue, qui l'exploite et qui s'en moque, voilà le fonds de l'histoire.

Les intrigants de nuances diverses qui travaillaient pour la cour sous le masque constitutionnel se trouvaient désappointés; elle les avait joués eux-mêmes. Il s'agissait maintenant pour eux de savoir avec quel parti de l'Assemblée le Roi, devenu libre, voudrait bien négocier. Un de ces personnages équivoques, Dandré, député de Provence, sorte de Figaro politique, qui (selon Weber) recevait trois mille francs par mois pour jouer les deux partis, sut des premiers l'évasion, et alla chez Lafayette. Il était près de sept heures, et l'on devait croire que les fugitifs avaient gagné beaucoup de terrain. Lafayette dormait du sommeil du juste, de ce profond sommeil historique qu'on lui a tant reproché pour le 6 octobre. « Bah ! dit-il, c'est impossible ! » En effet, il avait laissé son aide de camp, Gouvion, la veille, à minuit, dormant le dos appuyé à la porte de la Reine.

Lafayette avait reçu beaucoup d'avertissements; mais ce qui le rassurait, ainsi que Bailly, ainsi que Montmorin, et Brissac, commandant du château et ami personnel du Roi, c'était la confiance qu'ils avaient tous dans la sensibilité de Louis XVI. Ils juraient sur leur tête que le Roi ne partirait pas, se figurant en effet qu'il ne voudrait pas les mettre en danger.

Les premières personnes que Lafayette, descendant précipitamment, trouve dans la rue, c'est Bailly et Beau-

harnais : celui-ci était président de l'Assemblée; Bailly, le nez, le visage longs et jaunes, plus encore qu'à l'ordinaire. Personne ne devait en effet s'accuser plus que Bailly. Il avait livré à la Reine ces dénonciations écrites dont on a parlé, de sorte que, sachant précisément les avis qu'on avait contre elle, elle chercha, et trouva une issue moins surveillée. Bailly, fils du garde des tableaux du Roi, protégé par lui, héréditairement attaché à la maison royale, se montra meilleur domestique que magistrat et citoyen, se fiant de tout à la Reine, croyant la lier d'honneur et de sensibilité, s'imaginant qu'elle hésiterait à perdre par sa fuite le faible et dévoué serviteur qui lui immolait son devoir,

Bailly pouvait se croire perdu si le Roi n'était rejoint : « Quel malheur, dit-il, qu'à cette-heure l'Assemblée ne soit pas réunie encore ! » Le président appuya. Tous deux montrèrent à Lafayette le Roi ralliant les émigrés, amenant les Autrichiens, la guerre civile, la guerre étrangère : « Eh bien, dit Lafayette, pensez-vous que le salut public exige le retour du Roi? — Oui. — J'en prends la responsabilité. » Il écrivit un billet portant « que les ennemis de la patrie *ayant enlevé le Roi*, il était ordonné aux gardes nationaux de les arrêter. »

Lafayette n'eût guère pu refuser, sans confirmer l'opinion, générale au premier moment, qu'il était de connivence, qu'il avait favorisé l'évasion. Il crut, au reste, qu'à cette heure le Roi ne pouvait être rejoint. Son aide de camp, Romeuf, qui sans doute avait sa pensée, partit, mais d'abord courut sur une route tout autre que celle du Roi; il fut rejoint, remis dans le chemin par l'autre envoyé, Baillon, qui le força d'accélérer sa route vers Varennes. Il n'avait nulle volonté d'arriver, et comptait bien courir en vain; c'est ce qu'il dit lui-même à MM. de Choiseul et de Damas.

Le mot d'*enlèvement*, écrit d'abord dans cet ordre de

Lafayette, fut avidement saisi par les Barnave et les Lameth, par les constitutionnels en général, pour innocenter le Roi et sauver la royauté. Ils se précipitèrent, tête baissée, par cette porte qu'on leur ouvrait. Ce mot fut employé par Regnault de Saint-Jean-d'Angely, qui fit décréter par l'Assemblée qu'on poursuivrait ceux qui *enlevaient* le Roi. On adopta le mot, qui semblait tout un système, et l'on adopta l'auteur; je parle de Lafayette. Il venait s'excuser à l'Assemblée; Barnave et Lameth, ses anciens ennemis, s'empressèrent d'aller au-devant et de le justifier; bien plus, ils réclamèrent pour lui, accusé et suspect, la plus haute confiance, le firent charger d'exécuter les mesures qui seraient ordonnées. Ils s'emparèrent ainsi de lui, l'entraînèrent, le lièrent. Ce fut alors, comme toujours, l'invariable destinée de cet excellent républicain d'être mystifié par les royalistes.

Les constitutionnels, entrant dans ce travail impossible de refaire la royauté, allaient se trouver justement en contradiction avec eux-mêmes. Il n'y avait pas trois mois que dans une discussion mémorable, soutenue par Thouret avec un caractère de force et de grandeur qui n'appartient qu'à la raison, l'Assemblée avait décidé que la royauté était une fonction publique, qu'elle avait des obligations, et qu'une sanction pénale devait consacrer ces obligations. Thouret, suivant inexorablement la droite ligne logique, en avait fini avec les rois dieux, *les rois messies*, comme il dit lui-même. La ténébreuse doctrine de l'incarnation royale, prolongée au delà de toute probabilité, par delà les temps barbares, en plein âge de lumière, avait péri ce jour-là (28 mars 1791).

L'Assemblée avait décrété : « Si le Roi sort du royaume, il sera censé avoir abdiqué la royauté. » Elle voulait maintenant éluder son propre décret. Les meneurs, qui s'étaient récemment rapprochés de la cour, ne pouvaient, quoique abandonnés par elle, se décider à changer leurs plans, à

briser leurs espérances. Déjà consultés par la Reine, et sans doute mortifiés de voir qu'elle s'était jouée d'eux, ils pensaient qu'après tout, s'ils ramenaient, sauvaient l'infidèle, elle serait trop heureuse de se remettre à discrétion, n'ayant plus nul autre espoir. D'autre part, les Thouret, les Chapelier, les pères de la Constitution, pleins d'inquiétudes paternelles et d'amour-propre d'auteur, craignaient tout mouvement violent qui aurait troublé la santé d'un enfant si délicat; il leur fallait, à tout prix, le retour, le rétablissement du Roi, pour soigner paisiblement, éduquer, mener à bien cette chère constitution.

La bonne attitude du peuple facilitait singulièrement la tâche de l'Assemblée. On aurait pu s'attendre à de grands désordres. La Reine avait déployé, pour tromper l'opinion, un luxe de duplicité qui devait ajouter beaucoup à l'irritation. Elle avait dit qu'elle voulait fournir de ses écuries les quatre chevaux blancs pour la pompe de Voltaire. Elle avait fait avertir qu'elle serait, avec le Roi, à la procession de la Fête-Dieu. L'avant-veille, on avait fait voir dans Paris le Dauphin allant à Saint-Cloud; et la veille même, au soir, la Reine, allant le promener au parc de Monceaux, avait suivi les boulevards, gracieuse, parée de roses, le bel enfant sur ses genoux; elle souriait à la foule, et jouissait en esprit de son départ tout préparé.

Le peuple, quelque irrité qu'il fût, se montra plus dédaigneux que violent. Tout le désordre se borna à casser les bustes du Roi; puis une promenade de curiosité inoffensive, que les femmes firent aux Tuileries, sans bruit ni dégât. Elles ôtèrent le portrait du Roi de la place d'honneur, et le suspendirent à la porte. Elles visitèrent le cabinet du Dauphin, et le respectèrent; beaucoup moins celui de la Reine : une femme y vendit des cerises. Elles regardèrent fort ses livres, supposant que c'étaient tous livres de libertinage. Une fille qu'on coiffait d'un

bonnet de Marie-Antoinette le jeta bien loin, disant qu'il la salirait, qu'elle était honnête fille.

Cependant l'Assemblée mandait les ministres, s'emparait du sceau, changeait le serment, ordonnait la levée de trois cent mille gardes nationaux, payés quinze sols par jour. Ces mesures furent interrompues par la lecture d'une pièce étrange, qu'on apporta. C'était une protestation du Roi, annulant tout ce qu'il avait fait et sanctionné depuis deux ans, dénonçant l'Assemblée, la nation. Il certifiait ainsi que, pendant tout ce temps, il avait été le plus faux des hommes; moins encore pour avoir signé, que pour avoir si souvent approuvé, loué de vive voix, souvent sans nécessité, ce qu'il désavouait aujourd'hui. Tout cela, dans une forme aussi triste que le fond, lourde, plate et sotte, mêlant aux choses les plus graves des choses ou basses ou futiles. Il s'appesantissait sur sa pauvreté (avec une liste civile de vingt-cinq millions), sur le séjour des Tuileries, « où, loin de trouver les commodités auxquelles il était accoutumé, il n'a pas même rencontré les agréments que se procurent les personnes aisées. » Pour comble, il parlait et reparlait de sa femme, avec la fâcherie d'un mari trompé, qui proteste qu'il est content, et n'en veut qu'aux mauvais plaisants. Ceci à l'adresse des émigrés et des princes, bien plus que de l'Assemblée. La Reine, en partant, se faisait donner contre eux, contre les conseils dont ils allaient assiéger le Roi, une sorte de certificat ; son mari la proclamait une *épouse fidèle, qui venait de mettre le comble à sa bonne conduite.* Il se disait indigné de ce qu'en octobre on avait parlé *de la mettre au couvent*, etc. L'étrange pièce avait été, la veille, communiquée au capital ennemi de la Reine, à Monsieur, pour qu'il corrigeât, approuvât, et se mît ainsi hors d'état de pouvoir attaquer plus tard.

Le ton général de cet acte était accusateur, menaçant

pour l'Assemblée. Les royalistes ne cachaient pas leur joie. Un de leurs journaux, ce jour même du 21 juin, avait osé imprimer : « Tous ceux qui pourront être compris dans l'amnistie du prince de Condé pourront se faire enregistrer dans notre bureau d'ici au mois d'août. Nous aurons 1,500 registres, pour la commodité du public ; nous n'en excepterons que cent cinquante individus. »

Beaucoup de gens supposaient, d'après cet excès d'audace, qu'apparemment les royalistes avaient dans Paris. ou bien près, des forces considérables. Les imaginations voyageaient rapidement sur ce texte ; aucune n'allait plus vite, en telles occasions, que celle de Robespierre. La séance ayant été suspendue de trois heures et demie jusqu'à cinq, il passa ce temps chez Pétion, qui demeurait tout près, au faubourg Saint-Honoré, et là, déchargea son âme, exprima librement tout son rêve de terreur. L'Assemblée était complice de la cour, complice de Lafayette ; ils allaient faire une Saint-Barthélemi des patriotes, des meilleurs citoyens, de ceux qu'on craignait le plus. Pour lui il sentait bien qu'il était perdu, qu'il ne vivrait pas vingt-quatre heures...

Le croyait-il ? Pas tout à fait. La chose était trop peu vraisemblable. Ce moment de la Révolution n'était nullement sanguinaire ; Lafayette ne l'était pas, ni les hommes influents d'alors. L'eussent-ils été, il était facile, dans l'état de désorganisation où était la police, de se cacher dans Paris. Robespierre avait peur sans doute, mais il exagérait sa peur. Pétion l'écoutait assez froidement. Les deux hommes différaient trop pour agir beaucoup l'un sur l'autre. Robespierre, nerveux, sec et pâle, et plus pâle encore ce jour-là. Pétion, grand, gros, rose et blond, phlegmatique et apathique. Il interprétait les choses d'une façon toute contraire, selon son tempérament : « L'événement est plutôt heureux, disait-il ; maintenant on connaît le Roi. » Le journaliste Brissot, qui était

venu chercher des nouvelles, parla aussi dans ce sens : « Soyez sûr, dit-il avec son air imaginatif et crédule, que Lafayette aura favorisé l'évasion du Roi pour nous donner la république. Je vais outre *le Patriote* écrire dans un nouveau journal, *le Républicain.* » Robespierre, se rongeant les ongles, demandait, en tâchant de rire : « Qu'est-ce que la république ? »

La république elle-même, en réponse à cette question, on eût pu le croire ainsi, entra dans la chambre. Je parle de madame Roland, qui survint en ce moment avec son mari. Elle entra, jeune, vive et forte, illuminant la petite chambre de sérénité et d'espoir. Elle paraissait avoir trente ans, et elle en avait trente-six. Sous ses beaux et abondants cheveux bruns, un teint virginal de fille, d'une transparence singulière, où courait, à la moindre émotion, un sang riche et pur. De beaux yeux parlants, le nez un peu gros du bout et peu distingué. La bouche assez grande, fraîche, jeune, aimable, sérieuse pourtant dans le sourire même, raisonneuse, éloquente, même avant d'avoir parlé.

Les Roland venaient du pont Neuf et purent dire à leurs amis l'affiche des Cordeliers. L'initiative hardie que ceux-ci prenaient rendit cœur à Robespierre. Les voyant planter si loin en avant le drapeau de la Révolution, il pensa que les Jacobins suivraient, dans la voie qui leur était propre, la défiance et l'accusation. Déjà, à l'Assemblée, dans la séance du matin, il avait jeté un mot dans ce sens.

Il ne dit rien du tout dans la séance du soir, attendit, et observa. Entre neuf et dix heures, il vit que Barnave et les Lameth, déjà sûrs de Lafayette, qu'ils avaient en quelque sorte surpris le matin, entraînaient de plus Sieyès et l'ancien club de 89. Tous ensemble, une grande masse, deux cents députés environ, ils se mettaient en mouvement ; tous, en corps d'armée, ils allaient se rendre aux

Jacobins, où depuis longtemps on ne les voyait plus guère; ils allaient les étonner de cette image inattendue d'union et de concorde, et sans doute, d'un premier élan, enlever la société. Il n'y avait pas un moment à perdre, Robespierre court aux Jacobins.

Si son discours fut celui que lui prête son ami Camille[1], c'était une vaste dénonciation de tous et de toutes choses assez adroitement tissue de faits, d'hypothèses; il accusait non-seulement le Roi et le ministère, et Bailly, et Lafayette, non-seulement les comités, mais l'Assemblée tout entière. Cette accusation, à ce point générale et indistincte, ce sombre poëme, éclos d'une imagination effrayée, semblait bien difficile à accepter sans réserve. Robespierre entra alors dans un sujet tout personnel, son propre péril, fut ému et éloquent; il s'attendrit sur lui-même; l'émotion gagna l'auditoire. Alors, pour enfoncer le coup, il ajouta cette parole : « Qu'au reste, il était prêt à tout; que si, dans les commencements, n'ayant encore pour témoins que Dieu et sa conscience, il avait fait d'avance le sacrifice de sa vie, aujourd'hui qu'il avait sa récompense dans le cœur de ses concitoyens, la mort ne serait pour lui qu'un bienfait. »

A ce trait touchant, une voix s'élève, un jeune homme crie en sanglotant : « Nous mourrons tous avec toi!... » Cette sensibilité naïve eut plus d'effet que le discours; ce fut une explosion de cris, de pleurs, de serments : les uns, debout, s'engagèrent à défendre Robespierre; les autres tirèrent l'épée, se jetèrent à genoux, et jurèrent qu'ils soutiendraient la devise de la société : *Vivre libre ou mourir*. Madame Roland, qui était présente, dit que la scène fut vraiment surprenante et pathétique.

Le jeune homme était le camarade, l'ami d'enfance de

[1] Camille Desmoulins, qui écrit plusieurs jours après, mêle deux discours de Robespierre. Il lui prête ses idées, son style, le fait parler contre les prêtres, ce qu'il ne faisait guère, etc.

Robespierre, Desmoulins,
heures auparavant, dans u
rait la main de Lafayette.

Avec tout cela, on perd
situation, et l'ennemi allai
néral de Robespierre, l'
qui avait suivi, n'avança
s'en aperçut à temps, il
mita; il sentit que, pou
coup, et frapper sur La

Chose bizarre à dir
fayette. Il était dang
ture républicaine,
publique; — dan
des royalistes, ét
par eux; — du
que le Roi ven
fayette serait
attendant qu
entre-roi, f
Lafayette
seul honr
même
encor

D
I

assemblée peut-être, Danton était le seul qui dût craindre de l'attaquer.

Lafayette connaissait Danton ; il savait que, trop docile aux exemples du maître, aux leçons de Mirabeau, il était en rapport avec la Cour. Il n'avait pas vendu sa parole, qui évidemment ne cessa jamais d'être libre ; mais ce qui est plus vraisemblable, c'est qu'il s'était engagé, comme *bravo* de l'émeute, pour une protection personnelle contre les tentatives d'assassinat, une protection analogue à celle des brigands d'Italie. Qu'avait-il reçu ? on l'ignore ; la seule chose qui semble établie (sur un témoignage croyable, quoique celui d'un ennemi), c'est qu'il venait de rendre sa charge d'avocat au Conseil, et qu'il avait reçu du ministère bien plus qu'elle ne valait. Ce secret était entre Danton, Montmorin et Lafayette ; celui-ci avait sur lui cette prise ; il pouvait l'arrêter court entre deux périodes, lui lancer ce trait mortel.

Ce danger n'arrêta pas Danton ; il vit du premier coup d'œil que Lafayette n'oserait ; que, ne pouvant blesser Danton sans blesser aussi le ministre Montmorin, il ne dirait rien du tout.

« Monsieur le président, crie-t-il, les traîtres vont arriver. Qu'on dresse deux échafauds ; je demande à monter sur l'un, s'il n'ont mérité de monter sur l'autre ! »

Et à ce moment, ils entrent. La masse était imposante. En tête, Alexandre de Lameth donnant le bras à Lafayette, signe parlant de la réconciliation, toute la gauche de l'Assemblée marchant sous un même drapeau. Puis l'homme de 89, homme déjà antique, le père et le prophète, tout au moins le parrain, de la Révolution, Sieyès, l'air abstrait, plein de pensées ; et à côté, pour contraste, l'avocat des avocats, Barnave, le nez au vent. Puis les grands hommes d'affaires de l'Assemblée, ses rédacteurs habituels, ses organes presque officiels, Chapelier et autres, tout le comité de constitution.

En face de ces grandes forces, Danton prit tout d'abord une surprenante offensive. Il accusa Lafayette d'avoir attenté à sa moralité politique, essayé de le corrompre? non précisément, mais de l'amortir, d'attiédir son patriotisme, de le gagner aux deux chambres, « au système du prêtre Sieyès: » Puis, il lui demanda brusquement pourquoi, dans un même jour, ayant arrêté à Vincennes les hommes du faubourg Saint-Antoine, il avait relâché aux Tuileries les chevaliers du poignard?... Pourquoi (cette accusation n'était pas la moins dangereuse), la nuit même de l'évasion du Roi, on avait confié la garde des Tuileries à une compagnie soigneusement épurée par Lafayette?

« Que venez-vous chercher ici? pourquoi vous réfugier dans cette salle que vos journalistes appellent un antre d'assassins?... Et quel moment prenez-vous pour vous réconcilier? Celui où le peuple est en droit de vous demander votre vie. Êtes-vous traître? êtes-vous stupide? Dans les deux cas, vous ne pouvez plus commander. Vous aviez répondu sur votre tête que le Roi ne partirait pas? venez-vous payer votre dette?... »

Répondre, contester, récriminer, c'eût été chauffer l'incendie. Pour y jeter de l'eau froide, Lameth fit une pastorale sur les douceurs de l'union fraternelle. Lafayette développa, sans dire un mot de la question, son radotage habituel : « Qu'il avait le premier dit : Une nation devient libre, dès lors qu'elle veut être libre, etc. etc. » Sieyès, Barnave, reprirent la thèse de la concorde; ils en firent une adresse que Barnave rédigea. Seulement, pour contenter la fraction avancée des Jacobins, on y mit ce mot, plus accusateur que celui d'*enlèvement :* « Le Roi, *égaré*, s'est éloigné... » La société fut satisfaite, car, vers les minuit, les députés sortant, Lameth et Lafayette en tête, tous les Jacobins, tous les auditeurs et spectateurs, deux ou trois mille personnes

peut-être, se mirent à leur faire cortége, et cela sans exception ; ceux qui tout à l'heure avaient juré de défendre Robespierre n'en suivirent pas moins Lafayette. Toute la rue Saint-Honoré se mit aux fenêtres, et vit avec grande joie passer aux lumières cette pompeuse comédie d'harmonie et de concorde[1].

Le fameux mot *enlèvement*, absent de l'adresse des Jacobins, reparaît le lendemain dans celle de l'Assemblée. Le Roi avait beau dire dans la protestation qu'il fuyait, l'Assemblée, dans son adresse, lui soutenait qu'il avait été *enlevé*. Elle prenait l'engagement de *venger* la loi (promesse légère, simple phrase éloignée de sa pensée). Elle s'excusait d'avoir parfois gouverné, administré : « C'est que le Roi ni les ministres *n'avaient pas alors la confiance* de la nation. » Le Roi l'avait-il regagnée, en allant chercher l'étranger? La confiance, perdue à ce point, se recouvre-t-elle?... Ainsi l'adresse flottait, elle disait trop ici, et là trop peu. Elle faisait déjà sentir ce que pouvait être le système faux et boiteux dans lequel on s'engageait, la transaction incertaine d'une Assemblée impopulaire et d'une royauté captive, méprisée, à jamais suspecte, lequel traité, déchiré un jour par la franchise du peuple, brisé d'un accès de colère, risquait de fonder l'anarchie[2].

[1] Voir cette scène arrangée (au point de vue de 1828) par Alexandre de Lameth, *Histoire de l'Assemblée constituante*, I, 427.

[2] Les Lameth appuyaient leur système sur l'alliance des diverses fractions, plus ou moins constitutionnelles, de l'Assemblée. Ils avaient rallié Lafayette, Sieyès; il leur manquait encore le groupe qu'on appelait *monarchien*, Malouet, Clermont-Tonnerre, ces constitutionnels-royalistes, qu'eux-mêmes, les Lameth, alors chefs des Jacobins, avaient chassés de club en club, de salle en salle, par la violence du peuple. Il s'agissait maintenant de se les associer, ces hommes si maltraités, de les employer près du Roi, de même qu'on employait Lafayette près du peuple de Paris. Dans la journée du 22, on parlementait avec eux, on prenait heure pour conférer le lendemain. Telles étaient en effet les prévisions naturelles ; si le Roi n'était pas arrêté, s'il fallait traiter avec lui dans le camp des armées

Le 22, vers neuf heures du soir, un grand bruit se fait autour de l'Assemblée; puis, une voix, un coup de tonnerre : « Il est arrêté! » Peu s'en réjouirent. Tels qui applaudirent le plus, pour se conformer aux sentiments des tribunes, n'en sentaient pas moins les embarras immenses que cet événement préparait.

Le lendemain 23, l'inquiétude de l'Assemblée, le désir général parmi ses membres de sauver la royauté, se formula dans un décret voté sur la proposition de Thouret: « L'Assemblée déclare traîtres *ceux qui ont conseillé, aidé ou exécuté* l'enlèvement du Roi, ordonne d'arrêter ceux qui porteraient atteinte au *respect dû à la dignité royale.* » La royauté, la personne royale, se trouvait être ainsi innocentée, garantie.

Robespierre dit que la seconde partie du décret était inutile, et la première incomplète; qu'on n'y parlait *que des conseillers*, que le devoir des représentants les obligerait d'agiter *une question plus importante*. Un frémissement de l'Assemblée l'avertit qu'il en disait trop.

Un grand mouvement du peuple, décisif contre la royauté, était fort probable. Le 23 juin, de bonne heure, le faubourg Saint-Antoine s'agitait et s'ébranlait. Les constitutionnels trouvèrent moyen d'exploiter le mouvement au profit de la royauté. Lafayette, avec son état-major, prit la tête de l'immense colonne, qu'il suivit docilement, de la Bastille à la place Vendôme, aux Feuillants, à l'Assemblée. La tête, comme nous l'avons vu parfois dans nos dernières émeutes, dit précisément le contraire de ce que le corps pensait[1]. Tous venaient *contre le Roi*,

étrangères, les monarchiens, Malouet, étaient l'intermédiaire naturel; si le Roi était arrêté, Lameth et Barnave se flattaient d'être ses sauveurs, ses confidents, ses conseillers obligés. Voy. Droz, ici important; il suit les Mémoires inédits de Malouet.

[1] Ce qui est fort curieux, c'est que madame Roland, qui paraît avoir assisté à la scène, mais qui sans doute était tout entière à ses vives impressions, ne voit pas l'étrange adresse avec laquelle on changea le sens

et les chefs dirent à l'Assemblée que ce peuple venait jurer obéissance à la constitution, ce qui au fond comprenait l'*obéissance au Roi*, partie de la constitution. Toute l'après-midi, toute la soirée, pendant plusieurs heures, cette grande foule armée défilait dans la salle, bienveillante généralement, mais d'une familiarité rude; il y eut même des mots menaçants pour les mauvais députés.

Le 25, Thouret proposa, l'Assemblée vota : « Qu'à l'arrivée du Roi, il lui serait donné une garde provisoire qui *veillât à sa sûreté*, et *répondît de sa personne*... Ceux qui ont accompagné le Roi seront interrogés, le Roi et la Reine *entendus dans leurs déclarations*... Le ministre de la justice continue d'apposer le sceau aux décrets, *sans qu'il soit besoin de la sanction royale*. »

Malouet : « Alors le gouvernement est changé ! le Roi prisonnier !... » Rœderer, croyant adoucir : « Ceci n'attaque pas l'inviolabilité; il est seulement question de tenir le Roi en état d'*arrestation* provisoire. » — Thouret contre Rœderer : « Non, non, ce n'est pas cela. » — Et Alexandre de Lameth : « *C'est pour la sûreté du Roi*, autant que pour la sûreté nationale. »

Dandré, saisissant cette occasion d'engager et compromettre décidément l'Assemblée, se mit à parler pour elle, et fit, en son lieu, une haute profession de royalisme, déclarant que la monarchie était la meilleure forme de gouvernement. Toute l'Assemblée applaudit, mais les tribunes se turent. Ce silence devint fort sombre, et gagna toute la salle, lorsque la députation de l'Hérault, lisant une adresse tout empreinte de la violence du

de cette manifestation contre la royauté : « Ils ont crié : Vive la loi, vive la liberté, f. du Roi ! Vivent les bons députés ! *que les autres prennent garde à eux !*... Durant cette scène imposante dans sa triviale énergie et faite pour encourager les républicains, les Jacobins passaient leur temps en discussions pitoyables, ils admettaient d'Orléans, Chapelier... Ils improuvaient Robert, qui vantait la république... » *Lettres de madame Roland à Bancal des Issarts*, p. 252.

Midi, prononça ces paroles : « Le monde attend un grand acte de justice. »

Presque immédiatement (il était environ sept heures et demie du soir), une grande agitation se manifeste ; le bruit se répand que le Roi traverse les Tuileries... puis, que les trois courriers qui sont sur la voiture du Roi sont entre les mains du peuple, en danger de mort... Vingt membres vont au secours. Bientôt entrent dans la salle Barnave, Pétion et Latour-Maubourg, que l'Assemblée avait chargé de diriger et protéger le retour du Roi. Ils viennent lui rendre compte.

CHAPITRE II

LE ROI ET LA REINE RAMENÉS DE VARENNES (22-25 JUIN 91)

Unanimité de la population contre le Roi. — Châlons seul le reçoit bien, 22 juin. — Les commissaires envoyés par l'Assemblée, 23 juin. — La Reine et Barnave. — Halte de Dormans. — La famille royale à Meaux, au palais de Bossuet, 24 juin. — Pétion veut sauver les trois gardes du corps. — Entrée dans Paris, 25 juin. Arrivée aux Tuileries. — Sentiments divers du peuple.

Le Roi et la Reine avaient réussi à se persuader longtemps que la Révolution était toute concentrée dans l'agitation de Paris, qu'elle était une chose tout artificielle, une conspiration isolée des Orléanistes ou des Jacobins. Le voyage de Varennes put leur faire voir le contraire, et le retour encore plus.

En vain la Reine essayait de s'abuser elle-même, de rejeter le mauvais succès de l'entreprise sur des causes inconnues. « Il a fallu, disait-elle, un concours extraordinaire de circonstances, un miracle. » Le vrai miracle fut l'unanimité de la nation. Unie dans un même élan de justice et d'indignation, la France sauva la France.

Rappelons les circonstances du voyage. Cette unanimité éclate partout. Partout la force militaire est neutralisée par le peuple. Près de Châlons déjà, Choiseul ne peut soutenir le regard de cette foule pénétrante qui le

surveille et le devine ; malgré les bois, malgré la nuit, l'œil du peuple le suit, le voit ; partout, de village en village, il entend sonner le tocsin. L'officier de Sainte-Menehould, celui de Clermont, sont annulés, paralysés par cette inquiète surveillance. Celui de Varennes s'enfuit, et le jeune Bouillé, menacé, ne peut commander à sa place. Bouillé, lui-même, ne peut venir au devant, n'étant sûr ni de ses troupes, ni des garnisons voisines, voyant la campagne en armes. Un fait plus grave encore peut-être, et que nous avions omis, c'est que partout, dans leurs logements, les soldats s'apercevaient que leurs hôtes, pendant leur sommeil, leur enlevaient les cartouches ; les soldats du Roi dormaient, le peuple ne dormait pas.

Cette unanimité terrible parut bien plus au retour. De Varennes jusqu'à Paris, dans une route de cinquante lieues, route infiniment lente, qui dura quatre jours entiers, le Roi, dans sa voiture, se vit constamment entouré d'une masse compacte de peuple ; la lourde berline nageait dans une épaisse mer d'hommes, et fendait à peine les flots. C'était comme une inondation de toutes les campagnes voisines qui, tour à tour, sur la route, lançaient des vagues vivantes à cette malheureuse voiture, vagues furieuses, aboyantes, qui semblaient près d'abîmer tout, et pourtant se brisaient là. Ces hommes s'armaient jusqu'aux dents de tout ce qu'ils avaient d'armes, arrivaient chargés de fusils, de sabres et de piques, de fourches et de faux : ils partaient de loin pour tuer ; de près, ils injuriaient, ils soulageaient leur colère, criaient aux lâches et aux traîtres, suivaient quelque temps, retournaient. D'autres venaient, et toujours d'autres, infatigablement, et ceux-ci non moins ardents, entiers de force et de fureur. Ils criaient, séchaient leurs gosiers, buvaient pour crier encore. Une âpre chaleur de juin exaltait les têtes, le soleil brûlait d'aplomb, poudroyait sur la blanche route, la soulevait en nuages, à travers

des forêts de baïonnettes et d'épis. Maigres épis, pauvre moisson de Champagne pouilleuse; la vue même de cette moisson si péniblement amenée à bien ne contribuait pas peu à augmenter la fureur des paysans : c'était justement ce moment que le Roi avait choisi pour aller chercher l'ennemi, amener sur nos champs les hussards et les pandours, la cavalerie voleuse, mangeuse, outrageuse, gâcher la vie de la France aux pieds des chevaux, assurer la famine pour l'année et l'année prochaine...

Ce fut là le vrai procès de Louis XVI, plus qu'au 21 janvier. Il entendit, quatre jours de suite, de la bouche de tout le peuple, son accusation, sa condamnation. Le sentiment filial de ce peuple, si cruellement trompé, s'était tourné en fureur, et la fureur, exhalée en cris, s'exprimait aussi en reproches d'une accablante vérité, en mots terribles qui tombaient sur la coupable voiture, comme d'impitoyables traits de la justice elle-même.

Près de Sainte-Menehould, les cris redoublèrent encore. Le Roi et la Reine, alarmés, déclarèrent qu'ils s'arrêteraient, qu'ils n'iraient pas plus loin. Un envoyé du conseil municipal de Paris essayait de les rassurer. Ils lui firent promettre, jurer sur sa tête qu'il ne leur arriverait rien à eux ni aux leurs, ni en route, ni à Paris, et que, pour plus de sûreté, il ne les quitterait pas[1].

Personne n'en pouvait répondre. La vie de la famille royale semblait tenir à un fil. Parmi tant d'hommes furieux (beaucoup de plus étaient ivres), il était fort à craindre que de rage aveugle ou d'ivresse, il ne partît au hasard des coups de fusil. Mais la rage se tournait surtout contre ceux qu'on supposait avoir emmené le Roi. MM. de Choiseul et de Damas auraient péri certainement si l'aide de camp de Lafayette ne se fût fait arrêter avec

[1] Rapport de M. Bodan, envoyé du conseil municipal. *Archives de la Seine*, carton 310, et registre 19, p. 95.

eux. Les trois gardes du corps qui revenaient sur le siége de la voiture semblaient morts d'avance ; plusieurs fois les baïonnettes touchèrent leur poitrine ; personne pourtant ne tira sur eux. Il y avait même, au milieu des insultes, un reste d'égards pour le Roi, de la pitié du moins pour son incapacité, pour sa faiblesse connue. Les enfants aussi, qu'on voyait à la portière, désarmaient la foule, étonnaient les plus furieux. Ils arrivaient, ce semble, tout prêts à frapper ; mais ils n'avaient pas songé aux enfants. Le doux visage de Madame Elisabeth lui conservait à vingt-cinq ans, un charme singulier d'enfance, une quiétude de sainte, étrange dans cette situation. Et la petite princesse, quoiqu'elle eût à quatorze ans quelque chose du port altier de sa mère, tenait d'elle aussi l'éblouissant éclat de la beauté rousse et blonde. Cette foule, c'étaient des hommes (il y avait peu de femmes) ; or il n'y avait pas d'homme fût-il ivre, fût-il furieux, qui ne se sentît le cœur faible, dès qu'il se trouvait en présence de la jeune fleur.

Les plus furieux, on peut le dire, furent ceux qui partaient du plus loin, ceux qui n'arrivèrent pas à temps, et ne virent point cette famille. Deux faits ici qui ne sont imprimés nulle part, et qui font connaître assez la violente émotion de la France dès qu'elle se sut trahie :

Clouet, des Ardennes, l'un des fondateurs de l'École polytechnique, âpre stoïcien, mais sauvage, et qui n'eut jamais d'autre amour que celui de la patrie, partit sur-le-champ de Mézières, avec son fusil ; il vint à marches forcées, à pied (il n'allait pas autrement) et fit soixante lieues en trois jours, dans l'espoir de tuer le Roi. A Paris, il changea d'idée.

Un autre, jeune menuisier au fond de la Bourgogne (qui plus tard fixé à Paris, est devenu le père de deux savants distingués), quitta également son pays pour assister au jugement et à la punition du traître. Accueilli en

route chez un maître menuisier, son hôte lui fit comprendre qu'il arriverait trop tard, qu'il ferait mieux de rester, de fraterniser avec lui, et pour cimenter la fraternité, il lui fit épouser sa fille.

Un seul homme fut tué dans le retour de Varennes, un chevalier de Saint-Louis, qui, monté comme un saint Georges, vint hardiment caracoler à la portière, au milieu des gens à pied, et démentir par ses hommages la condamnation du Roi par le peuple. Il fallut que l'aide de camp le priât de s'éloigner; il était trop tard; il essaya de se tirer de la foule, en ralentissant le pas; puis, se voyant serré de près, il piqua des deux et se jeta dans les terres. On tira, il répondit; quarante coups de fusil, tirés à la fois, l'abattirent; il disparut un moment dans un groupe, où on lui coupa la tête. Cette tête sanglante fut inhumainement apportée jusqu'à la portière; on obtint à grand'peine de ces sauvages qu'ils tinssent éloigné des yeux de la famille royale cet objet d'horreur.

A Châlons, la scène change. Cette vieille ville, sans commerce, était peuplée de gentilshommes, de rentiers, de bourgeois royalistes. Étrangers aux idées du temps, ignorants de la situation, ces hommes de l'ancien régime virent avec un attendrissement extraordinaire leur pauvre Roi traîné ainsi; les voilà tous qui demandent à *être présentés;* les dames et demoiselles viennent offrir aux princesses des fleurs mouillées de leurs larmes. Un somptueux couvert est préparé; la famille royale soupe en public, on circule autour des tables. Est-ce Châlons ou Versailles? Le Roi ne le sait plus bien. La garde nationale arrive : « Ne craignez rien, Sire, nous vous défendrons.» Quelques-uns allaient jusqu'à dire qu'ils mèneraient le Roi jusqu'à Montmédy.

Le Roi soupe, couche, de bonne heure va à la messe. Mais déjà tout est changé. Les ouvriers de Reims sont arrivés, toute la Champagne arrive; une armée avant le

jour se trouve remplir Châlons; tout cela animé de la marche; ils veulent voir sur-le-champ le Roi, sur-le-champ partir. Paris! Paris! c'est le cri universel; les croisées sont couchées en joue. Le Roi paraît au balcon avec sa famille, digne et calme: « Puisqu'on m'y force, dit-il, je m'en vais partir. »

Entre Épernay et Dormans, trois envoyés de l'Assemblée arrêtent le cortége; ils viennent assurer, diriger le retour du Roi. Tous trois choisis dans la gauche. Le *monarchien* Malouet eût été l'intermédiaire naturel, le négociateur avec un roi libre; pour garder un roi prisonnier, la gauche avait envoyé trois hommes qui exprimaient ses trois nuances, Barnave, Latour-Maubourg et Pétion.

La Reine les reçut fort mal; outre leur mission, qui les rendait peu agréables, elle avait d'autres motifs, et très-différents, de les voir de mauvais œil. Latour-Maubourg, homme de cour et jadis favorisé, néanmoins ami personnel du gardien du Roi, représentant de Lafayette en cette circonstance, était spécialement haï; il ne supporta pas l'œil de la Reine, monta dans une autre voiture où étaient les femmes, laissa à ses collègues le triste et périlleux honneur de monter dans le carrosse du Roi. Pétion naturellement était odieux; on croyait voir en lui le Jacobin des Jacobins, la Révolution. Barnave, c'était bien pis; en lui, l'on voyait l'odieuse trinité (Duport, Barnave et Lameth) d'intrigants, d'ingrats, de gens, en outre, envers qui l'on avait un tort récent, que l'on avait fait semblant de consulter et de croire, qu'on avait amusés, trompés; et maintenant la fatalité voulait qu'on tombât dans leurs mains.

Pétion choqua d'abord infiniment, en déclarant que, représentant de l'Assemblée, il lui fallait siéger au fond. Cela obligea Madame Élisabeth de passer sur le devant de la voiture; Barnave s'y assit près d'elle, en face de la Reine.

Barnave, âgé de vingt-huit ans, avait la figure fort jeune, de beaux yeux bleus, la bouche grande, le nez retroussé, la voix aigre. Sa personne était élégante. Il avait l'air audacieux d'un avocat duelliste, tout prêt aux deux sortes d'escrime. Il semblait froid, sec et méchant, et ne l'était point au fond. Sa physionomie n'exprimait en réalité que sa vie de luttes, de dispute, l'irritation habituelle de la vanité.

Il annonça tout d'abord l'intention royaliste du parti qui l'envoyait. Quand il eut lu tout haut le décret de l'Assemblée, le Roi dit : « Qu'il n'avait jamais eu l'intention de sortir de France. » Alors Barnave, saisissant vivement cette parole : « Voilà, dit-il à Mathieu Dumas, lieutenant de Lafayette, voilà un mot qui sauvera le royaume ».

La Reine remarquait cependant que le jeune député se retournait fréquemment pour voir les gardes du corps sur le siége de la voiture ; puis il reportait ses regards vers elle, avec une expression dure, où l'on eût pu distinguer quelque chose d'équivoque et d'ironique [1]. La Reine était une femme, elle sentit sur-le-champ ce qu'aucun homme n'eût compris ; d'un coup d'œil hardi et fin, elle mesura d'abord l'immense parti qu'elle pouvait tirer de cette disposition, malveillante en apparence.

Elle comprit sans difficulté que Barnave croyait voir parmi les gardes du corps l'homme dévoué à qui la Reine avait accordé la faveur de diriger l'enlèvement, la faveur de mourir pour elle, l'heureux comte de Fersen. Disons net : elle distingua que Barnave était jaloux.

Pour ne point trouver ceci absurde, il faut savoir que Barnave, dans sa vanité, voulait être absolument le successeur de Mirabeau ; il croyait à la tribune avoir sa suc-

[1] Les détails qui suivent paraîtront romanesques, et n'en sont pas moin très-vraisemblables. Ils sont pris dans Weber, Valory, Campan, etc.

cession, mais il la voulait complète : la Reine en était, selon lui ; la confiance de la Reine lui semblait, dans cet héritage, le plus beau diamant du défunt. Il avait cru un moment atteindre cette haute fortune, lorsque la cour fit semblant de demander les conseils des trois amis. Deux des trois, Lameth et Duport, étant notoirement désagréables, le confident nécessaire était Barnave ; du moins, il l'avait cru ainsi. Donc, il était singulièrement mortifié, comme homme politique, et comme homme, de cet enlèvement de Varennes ; il lui semblait qu'on lui volât ce que, dans son excessive présomption, il croyait déjà à lui.

La Reine était trop altière pour se dire nettement tout cela, comme je vous le dis ici ; mais elle n'en vit pas moins tout ce qu'il fallait en voir. Elle saisit, sans affectation, la première occasion naturelle pour nommer les trois gardes du corps. Barnave vit qu'il s'était trompé, que Fersen n'était pas là. Voilà un homme tout changé; la tête baisse, le ton devient doux, respectueux : il se sent coupable, il n'est plus occupé que d'expier, à force d'égards, son impertinence. Cela semblait difficile, la Reine ne daignant lui adresser la parole.

Barnave ne pouvait agir que fort indirectement. Placé en face de la Reine, il était en face aussi de la très-froide figure de son collègue Pétion, qui, à la vérité, connaissait trop peu le monde et les passions pour rien voir de tout ceci. Pétion, essentiellement lourd et gauche[1], avait adressé je ne sais quel mot peu convenable à Madame Élisabeth, qui, toute simple qu'elle paraissait, l'avait

[1] Ce qui ajoute au caractère de Pétion un ridicule ineffaçable, c'est qu'il croit (dans le *Mémoire* inédit qu'il a laissé *sur le voyage de Varennes*) que Madame Élisabeth, assise près de lui le second jour, et s'appuyant involontairement sur lui dans cette extrême fatigue, était amoureuse de lui, enfin pour parler le langage sensualiste du temps : « qu'elle cédait à la nature. »

fort bien relevé. Puis, pour raccommoder la chose, il avait justement touché le point où la jeune princesse était le plus vulnérable, la foi, la religion, répétant contre le christianisme je ne sais quelle banalité philosophique. Émue, la pauvre princesse, contre son habitude, se mit à parler de suite, pour défendre son trésor ; elle devint presque éloquente.

Barnave écoutait, et ne disait mot. Le Roi, avec sa bonhomie ordinaire, s'avisa, sans à-propos, de lui adresser la parole ; il lui parla de l'Assemblée, sujet agréable au jeune orateur ; c'était le replacer sur le champ de ses triomphes. La politique générale vint ensuite, et Barnave défendit ses opinions avec infiniment de ménagement et de respect.

Pétion faisait un contraste de familiarité cynique, qui profitait fort à Barnave. Le Roi ayant eu occasion de dire qu'il n'avait agi que pour le bien, « puisque après tout la France ne pouvait être république : » — « Pas encore, il est vrai, dit sèchement Pétion, les Français ne sont pas encore tout à fait assez mûrs... » Il se fit un grand silence.

Ce n'est pas tout. Le dauphin, qui allait et venait, s'était d'abord arrangé entre les jambes de Pétion. Celui-ci, paternellement, lui caressait ses boucles blondes, et parfois, si la discussion s'animait, les tirait un peu. La Reine fut très-blessée ; elle reprit vivement l'enfant, qui, suivant son instinct d'enfant, alla juste où il devait être le mieux reçu, sur les genoux de Barnave. Là, commodément assis, il épela à loisir les lettres que portait chaque bouton de l'habit du député, et réussit à lire la belle devise : « Vivre libre, ou mourir. »

Ce petit tableau d'intérieur, qui l'eût cru ? roulait, paisible, à travers une foule irritée, parmi les cris, les menaces. A force de les entendre, on ne les entendait plus. Le péril était le même, et l'on y songeait à peine.

L'étourdissement était venu, et l'insensibilité au mouvant tableau du dehors, incessamment renouvelé. Chose étrange, et qui montre les ressources éternellement vitales de la nature, ce petit monde fragile de gens qui, ensemble, s'en allaient tous à la mort, s'arrangeait, chemin faisant, pour vivre encore dans la tempête.

Mais, tout à coup, voici un choc... Un flot nouveau de furieux veut tuer les gardes du corps. Barnave passa la tête à la portière, et les regarda; ce fut comme si l'Assemblée nationale eût été là : ils reculèrent tous.

Un peu plus loin, autre incident, et plus grave, qui faillit être fatal. Un pauvre prêtre, le cœur navré du sort du Roi, approche, les yeux pleins de larmes, et lève les mains au ciel... La foule furieuse le saisit, on l'entraîne, il va périr... Barnave se précipite, moitié corps, hors de la voiture : « Tigres, vous n'êtes donc pas Français!... La France, le peuple des braves, est-il celui des assassins? » Le prêtre fut sauvé par ce mot. Mais Barnave serait tombé, si Madame Élisabeth, toute dominée qu'elle était toujours par l'étiquette et la réserve, n'eût tout oublié en ce moment, et ne l'eût tenu par la basque... La Reine en fut toute surprise, autant qu'émue et reconnaissante pour le noble jeune homme. Dès lors, elle lui parla.

Le soir du troisième jour[1], la famille royale descend à Meaux, au palais épiscopal, palais de Bossuet. Digne maison d'abriter une telle infortune, digne par sa mélancolie. Ni Versailles, ni Trianon, ne sont aussi noblement

[1] La famille royale fit la première couchée à Châlons, la seconde à Dormans. Là, les commissaires, sous le prétexte qu'on pouvait être encore poursuivi, déclarèrent qu'ils n'acceptaient d'escorte que celle de la cavalerie; la garde nationale à pied dut se retirer. C'était abréger le voyage, diminuer les chances de danger, d'insulte, etc.

tristes, ne rendent plus présente la grandeur des temps écoulés. Et ce qui touche encore plus, c'est que la grandeur y est simple. Un large et sombre escalier de briques, escalier sans marches, dirigé en pente douce, conduit aux appartements. Le monotone jardin, que domine la tour de l'église, est borné par les vieux remparts de la ville, aujourd'hui, tout enveloppés de lierre; sur cette terrasse, une allée de houx mène au cabinet du grand homme, sinistre, funèbre allée où l'on croirait volontiers qu'il put avoir les pressentiments de la fin de ce monde monarchique dont il était la grande voix.

Et c'est elle qui venait, cette monarchie expirée, demander au toit de Bossuet l'abri d'une seule nuit.

La Reine trouva ce lieu tellement selon son cœur, que, sans tenir compte de la situation, sans se soucier de savoir si elle vivrait le lendemain, elle prit le bras de Barnave et se fit montrer le palais. Il est tout plein de souvenirs; plusieurs portraits sont précieux. Elle dut voir, dans la chambre même où le grand homme couchait, le portrait d'une princesse, l'image, si je ne me trompe, de celle qui, mourante, légua à Bossuet son anneau.

Barnave, dans ce lieu si grave, profitant de la situation, de l'émotion de la Reine, lui donna, du fond du cœur, des conseils pour la sauver. Il lui fit toucher au doigt les fautes du parti royaliste : « Ah ! Madame, comme votre cause a été mal défendue ! quelle ignorance de l'esprit du temps et du génie de la France !... Bien des fois, j'ai été au moment d'aller m'offrir, de me dévouer à vous !... » — Mais enfin, Monsieur, quels sont donc les moyens que vous auriez conseillés? — Un seul, Madame: vous faire aimer du peuple. — Hélas ! comment l'aurais-je acquis, cet amour? tout travaillait à me l'ôter. — Eh ! Madame, si, moi, inconnu, sorti de mon obscurité, j'ai obtenu la popularité, combien vous était-il aisé, si vous fai-

siez le moindre effort de la garder, de la reconquérir[1]!...» Le souper interrompit.

Après le souper, Pétion fit une chose très-courageuse, très-humaine, qui démentit singulièrement la froideur qu'il affectait; il prit le Roi à part, et lui offrit de faire évader les trois gardes du corps, en les déguisant en gardes nationaux. L'offre était aussi d'un bon citoyen, d'un excellent patriote; c'était, certes, aimer le peuple que de lui épargner un crime, c'était sauver l'honneur de la France. La Reine n'accepta pas cette offre, soit qu'elle ne voulût rien devoir à Pétion, soit qu'elle eût l'idée insensée (Valory n'hésite pas à le dire) que Pétion ne voulait les éloigner que pour les faire assassiner plus sûrement, loin de la présence du Roi qui les protégeait !

Le lendemain, 25 juin, c'était le dernier jour, le jour terrible où il fallait affronter Paris. Barnave se plaça au fond, entre le Roi et la Reine, pour la rassurer sans doute, et aussi pour mieux partager le péril; si un furieux eût tiré, ç'aurait été là. Des précautions étaient prises, il est vrai, autant que la situation le permettait. Un militaire distingué, M. Mathieu Dumas, chargé par Lafayette de protéger le retour, avait entouré la voiture d'une forte

[1] Barnave, violemment attaqué pour ce tête-à-tête, s'en justifie tardivement, dans son *Introduction à la Révolution*, écrite en 92 ou 93, en son plus extrême danger. Il allègue que, de toute façon, le temps aurait manqué; ce qui n'est pas exact, du moins pour cette journée; il dit lui-même, dans son rapport à l'Assemblée, que « n'ayant gardé que les gardes à cheval, la marche fut très-rapide de Dormans à Meaux. » D'où il suit qu'on dut arriver à Meaux de bonne heure, et s'y reposer. — Il dit encore (*Œuvres*, t. I, p. 132) : « M. Pétion me recommanda spécialement de dire que, pendant toute la route, nous ne nous étions pas quittés. » Je le crois bien. Tous deux avaient besoin d'une discrétion mutuelle. Pétion certainement avait vu le Roi en particulier, pour lui proposer l'évasion des gardes du corps. Et Barnave, également selon toute probabilité, vit la Reine en particulier et lui donna des conseils. Le témoignage de madame Campan, souvent peu grave, l'est ici beaucoup pour moi, parce qu'il est conforme, non-seulement à la tradition, mais à la vraisemblance. Il n'est contredit que par Barnave, c'est-à-dire par un accusé, très-intéressé à nier, et qui nie sous le couteau.

troupe de grenadiers, dont les grands bonnets à poil couvraient presque les portières : des grenadiers furent assis sur une sorte de siége inférieur établi sous le siége de la voiture où étaient les gardes du corps; ils se chargèrent de les protéger, et y réussirent ; d'autres grenadiers, enfin, furent placés sur les chevaux. La chaleur était excessive, la voiture se traînait dans un nuage de poussière; on ne pouvait respirer ; il semblait que l'air manquât en approchant de Paris ; la Reine plusieurs fois cria qu'elle étouffait. Le Roi, au Bourget, demanda et but du vin, pour se remettre le cœur. L'entrée éta teffrayante, de cris et de hurlements ; la foule couvrait tout jusqu'aux toits. On jugea avec raison qu'il y aurait le plus grand danger à s'engager dans le faubourg et la rue Saint-Martin, célèbres depuis l'horrible histoire de Berthier. On tourna Paris par le dehors, on traversa les Champs-Élysées, la place Louis XV, et l'on entra aux Tuileries par le Pont-Tournant. Tout le monde avait le chapeau sur la tête; pas un mot dans toute cette foule ; ce vaste silence, sur cette mer de peuple, était une chose terrible. Le peuple de Paris, ingénieux dans sa vengeance, ne fit qu'une insulte au Roi, un signe, un reproche muet. A la place Louis XV, on avait bandé les yeux à la statue, pour que l'humiliant symbole représentât à Louis XVI l'aveuglement de la royauté.

La lourde berline allemande roulait lente et funèbre, les stores à demi baissés; on croyait voir le convoi de la monarchie. Quand les troupes et la garde nationale se rencontrèrent aux Tuileries, elles agitèrent les armes et fraternisèrent entre elles et avec le peuple. Union générale de la France et une seule famille exclue! Seule allait la triste voiture, sous l'excommunication du silence. On aurait pu la croire vide, si un enfant n'eût été à la portière, demandant grâce au peuple pour ses parents infortunés.

On épargna à la famille royale l'horreur et le danger de traverser cette foule hostile dans la longueur des Tui-

leries. On fit aller la voiture jusqu'aux marches de la large terrasse qui s'étend devant le palais. Là, il fallait bien descendre; là, des hommes furieux, des tigres, attendaient, espéraient une proie ; ils supposaient que, le Roi une fois descendu, les trois courriers seraient sans défense. Le Roi resta dans la voiture. On avertit l'Assemblée, qui envoya vingt députés; mais ce secours eût été inutile si les gardes nationaux, se réunissant en cercle, n'eussent croisé les baïonnettes sur la tête des trois malheureux ; encore, par-dessous , reçurent-ils de légères blessures. Le Roi alors et la Reine descendirent. Deux députés qu'elle regardait comme ses ennemis personnels, Aiguillon et Noailles, étaient là pour la recevoir et veiller à sa sûreté ; ils lui offrirent la main, et, sans lui dire un mot, la menèrent rapidement au palais, parmi les malédictions. Elle se croyait perdue dans leurs mains, pensant qu'ils voulaient la livrer au peuple ou l'enfermer seule dans quelque prison. Elle eut ensuite une autre angoisse; elle ne vit plus son fils... Avait-il été étouffé? ou voulait-on le séparer d'elle?... Elle le retrouva enfin heureusement; on l'avait enlevé, porté dans les bras, jusqu'à son appartement.

Sauf ces groupes de furieux qui voulaient tuer les gardes du corps, l'impression générale de la foule, tout indignée qu'elle parût, était au fond très-mêlée. Il était peu d'hommes qui devant une telle chute, une telle humiliation, n'éprouvassent quelque émotion, malgré eux, ne se sentissent profondément avertis des terribles jeux du sort. Deux faits prouveront assez ce mélange si naturel de sentiments contraires. Un royaliste, un député, M. de Guilhermy, indigné de voir qu'on obligeait tout le monde de garder son chapeau sur la tête, au passage du Roi, jeta le sien bien loin dans la foule, en criant : « Qu'on ose me le rapporter ! » On respecta ou son courage, ou sa fidélité ; personne ne murmura. Même scène aux portes

du palais. Cinq ou six femmes de la Reine voulaient entrer aux Tuileries pour la recevoir; les sentinelles les arrêtaient, des poissardes les injuriaient, en criant : « Esclaves de l'Autrichienne! — Écoutez, dit l'une des femmes, sœur de madame Campan, je suis attachée à la Reine depuis l'âge de quinze ans; elle m'a dotée et mariée; je l'ai servie puissante et heureuse. Elle est infortunée en ce moment, dois-je l'abandonner!...—Elle a raison, s'écrièrent les poissardes, elle ne doit pas abandonner sa maîtresse; faisons-les entrer. » Elles entourèrent la sentinelle, forcèrent le passage, et introduisirent les femmes.

Tel était le peuple, partagé entre deux sentiments contraires, l'humanité d'une part, de l'autre l'indignation, la défiance (trop fondée, on le verra tout à l'heure). La scène véritablement lugubre du retour du Roi avait impressionné vivement les esprits. Le soir même, dans les familles, les femmes avaient le cœur bien gros, et beaucoup ne soupèrent pas. Le lendemain, on promena le Dauphin sur la terrasse de l'eau ; un garde national le prenait dans ses bras pour qu'on le vît mieux du quai, et il envoyait, ce pauvre enfant, des baisers au peuple. Personne ne vit cela impunément, ni sans se troubler. La violence, vraie ou simulée, des journaux ne suffisait pas à combattre la sensibilité publique. *Les Révolutions de Paris* remarquaient en vain que ce monstre de Roi avait si peu de cœur, était si peu sensible à sa situation, que, dès le lendemain de son retour, il s'était mis le soir, comme à l'ordinaire, à jouer avec son enfant. Beaucoup d'ardents patriotes s'indignaient contre eux-mêmes, en lisant, de se sentir des larmes dans les yeux.

CHAPITRE III

INDÉCISION, VARIATIONS DES PRINCIPAUX ACTEURS POLITIQUES. (JUIN 91)

Indécision générale. — Fluctuations de la Reine et des royalistes, des Jacobins, de Camille Desmoulins. — Attitude expectante de Danton, de Robespierre, de Pétion, de Brissot. — Influences diverses qui se disputent Lafayette. Discussion chez Larochefoucauld. Opinion de Sieyès. Madame de Lafayette. — Exaltation des dames royalistes.

Voilà le Roi aux Tuileries. L'embarras commence. La plupart croyaient savoir ce qu'il y avait à faire. Et pas un ne le sait plus.

Il semble qu'avec des passions si violemment animées, chacun doit connaître son but, ce qu'il veut et où il tend. La fluctuation est extrême. La vivacité des paroles couvre une grande indécision d'esprit. De là des démarches flottantes, peu conséquentes. Il ne faut pas se hâter d'accuser les acteurs de duplicité, si leurs mouvements sont discordants, s'ils chancellent, penchent à droite, à gauche; le vaisseau est en pleine mer, c'est le roulis de la tempête.

Cette fluctuation dans les actes et les paroles est si générale, que tout à l'heure celles même de la Reine semblent un moment révolutionnaires. Dès qu'elle revoit madame Campan aux Tuileries, elle lui parle avec chaleur, avec émotion, de Barnave; elle le loue, le justifie devant sa femme de chambre ! Elle adopte, à l'étourdie,

dans son épanchement indiscret, le principe de la Révolution : « Un sentiment d'orgueil, dit-elle, *que je ne saurais blâmer*, lui a fait applaudir à tout ce qui aplanissait la route des honneurs et de la gloire pour la classe dans laquelle il est né. Point de pardon pour les nobles, qui (après avoir obtenu toutes les faveurs, souvent au détriment des non-nobles du plus grand mérite) se sont jetés dans la Révolution... Mais si jamais la puissance nous revient, le pardon de Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs. » — L'ancien régime est bien malade, lorsque, la Reine, suivant à l'aveugle une affection particulière, se fait, sans s'en apercevoir, l'apologiste de l'égalité.

La Reine est-elle donc convertie? Nullement. Elle suit la passion en ce moment, et dans un autre elle suit une passion contraire. Nous la voyons, en un mois, changer trois fois de pensées, selon la peur, le dépit, l'espoir. Dans le voyage, elle a peur, elle se serre contre Barnave, elle l'écoute, elle le croit. Aux Tuileries, elle est prisonnière, elle s'irrite, elle appelle l'étranger (7 juillet). Puis, vient une lueur d'espoir, elle se remet à Barnave, aux constitutionnels, prie Léopold de ne point agir (30 juillet). Nous reviendrons sur tout ceci.

Cette variation étrange n'est pas particulière à la Reine. Je la retrouve, alors, dans tous les personnages historiques qu'il m'est donné d'observer. Pour en commencer légitimement l'histoire, il faudrait remonter au héros commun, au modèle de la plupart des meneurs révolutionnaires, à Mirabeau; c'est le maître en variations. Toutes lui étaient naturelles, en lui tous les principes contraires s'étaient donné rendez-vous; la nature avait fait un monstre sublime, immoral à regarder. Gentilhomme, aristocrate jusqu'au ridicule, M. le comte n'en avait pas moins par moment je ne sais quels réveils républicains des Riquetti de Marseille et de Florence. Sa furieuse histoire de la royauté, écrite au donjon, est

déjà implicitement l'apologie de la république. Royaliste du moment qu'il a brisé la royauté, il fait des discours pour la Reine, ce qui ne l'empêche pas de traduire, pour la Le Jay, sa maîtresse et son libraire, le livre de Milton, violemment républicain ; ses amis l'obligèrent de brûler l'édition. Faible pour ses amis, ses maîtresses et ses vices, faible encore par l'opinion qu'il avait des vices et de la faiblesse de la France, il regardait la république, non comme l'âge naturel de majorité où tout peuple adulte arrive, mais comme une crise extrême, une ressource désespérée : « S'ils ne sont pas raisonnables, disait-il, je les f... en république. »

On ferait un livre des variations de son disciple fidèle, du pauvre Camille. Nous le voyons, presque en même temps, pour et contre Mirabeau, pour et contre les Lameth ; naguère à deux heures de distance, il serrait la main de Lafayette, et pleurait pour Robespierre. Ce n'était pas la hardiesse d'esprit, ni l'initiative qui lui manquait. Il en prit une grande et belle en 89, celle de l'appel aux armes, celle de la république. Il trouvait du premier coup, l'admirable enfant, le mot même de la vérité. Puis le cœur venait, faible, mobile, les influences d'amis ; il s'en allait consulter ceux qu'il aimait ou admirait, et n'en rapportait que doute.

Il ne quitte son premier maître que pour en chercher un autre. Toujours il lui faut un oracle, quelqu'un qui lui parle d'en haut, qui prenne sur lui autorité. Ces oracles, cependant, ces grands tacticiens politiques, malgré leurs formes altières et tranchantes, ne le laissent pas moins suspendu entre le *oui* et le *non*. Ils consultent moins le droit, moins la situation générale que leur moment personnel, regardant s'il est bien temps d'avancer ou de reculer, attendant, louvoyant, épiant les courants de l'opinion, pour se faire porter par eux, en paraissant les conduire.

L'habileté que montrèrent Danton et Robespierre à parler toujours sans se déclarer pour ou contre la république est fort remarquable. La voix tonnante de l'un, le dogmatisme de l'autre semblaient devoir les compromettre. Nullement. Tous deux regardent attentivement les Jacobins, n'avancent que pas à pas. Il fallait voir ce que ferait cette puissante société, attendre ce que penseraient les sociétés affiliées des provinces ; en se déclarant précipitamment, on pouvait se mettre en contradiction avec elles, et se trouver seul.

Les adresses de ces sociétés devaient influer puissamment sur la société de Paris ; elles devaient fortifier ou l'une ou l'autre fraction de celle-ci, la royaliste constitutionnelle, composée surtout de députés de l'Assemblée actuelle, ou la fraction indépendante, composée, on pouvait le croire, des membres de la future Assemblée.

La première fraction régnait jusque-là. Le 22 juin, le cordelier Robert, racontant naïvement aux Jacobins « qu'il a porté une adresse pour la destruction de la monarchie..... » Indignation, imprécations : « Nous sommes les Amis de la Constitution... C'est une scélératesse, etc., etc. »

Le 8 juillet, comme on verra, la société semble changée, la fraction indépendante a gagné l'avantage ; elle fait accueillir la proposition de destituer le Roi. Qui a pu, en si peu de temps, faire ce changement singulier? Les adresses surtout des sociétés de provinces, presque toutes contraires à la monarchie.

Et que firent dans l'intervalle Danton, Robespierre? Ils se ménagèrent. Le plus curieux, c'est Danton, parlant toujours haut et ferme, mais prudent dans l'audace même. Sa voix terrible faisait une étrange illusion, il semblait toujours affirmer. A peine hasarda-t-il un mot pour le cordelier Robert. Dans son avis sur le Roi, il employait, pour le sauver, un moyen qui lui réussit plus

tard pour sauver Garat et autres ; c'était de l'injurier, de le rabaisser, de le déclarer au-dessous de la justice : « Ce serait un spectacle horrible à présenter à l'univers, si, ayant la faculté de trouver un roi criminel ou imbécile, nous ne choisissions ce dernier parti. » Et il proposait, non pas un régent, mais *un conseil à l'interdiction*. Qui eût présidé ce conseil, sinon le duc d'Orléans? Cet avis, ouvert à grand bruit, d'une voix foudroyante et terrible, n'en était pas moins admirable pour ménager tout ; il sauvait personnellement Louis XVI, réservait le Dauphin, préparait le duc d'Orléans, ne décourageait nullement la République.

Robespierre ne se décida pas davantage. Tout en faisant entendre qu'il ne suffisait pas de poursuivre des complices, qu'il fallait trouver *un coupable*, autrement dit, qu'il y avait lieu de faire le procès au Roi, il ne s'expliquait nullement sur le gouvernement qu'il fallait constituer. Le mot vague de *république* n'avait rien qui l'attirât; il craignait sans doute une république des comités de l'Assemblée, une présidence de Lafayette, etc., etc. Aussi ne s'avançait-il pas ; une position toute négative était pour lui un lieu sûr, où il attendait. Le 13 juillet encore, lorsque beaucoup d'écrivains, de journalistes, s'étaient prononcés nettement, Robespierre disait aux Jacobins : « On m'a accusé d'être républicain, on m'a fait trop d'honneur, je ne le suis pas. Si l'on m'eût accusé d'être monarchiste, on m'eût déshonoré, je ne le suis pas non plus. » Puis, jouant sur le mot république (comme *chose publique*), il fait semblant de croire que république ne signifie aucune forme de gouvernement.

Pétion, très-positivement républicain, et qui avait professé la république dans la voiture même de Louis XVI, croyait pourtant que le moment n'était pas venu de se prononcer. Un jour que plusieurs personnes étaient réunies chez lui pour savoir ce qu'on proposerait relative-

ment au Roi, Pétion, pour se dispenser de parler, jouait de son violon.

Brissot, qui était présent, se fâcha, lui fit honte de cette indifférence apparente. Mais lui-même, il ne s'avançait pas précipitamment. Le 23 juin, il se contente encore de copier, dans son *Patriote*, les articles des autres journaux; il promet de donner son avis plus tard. Le 26 même, il se fâche, s'emporte contre Lameth, qui l'accuse de propager la république, d'avoir envoyé des courriers pour solliciter des adresses républicaines. Il agit déjà sans doute, mais ne veut paraître agir. Le 27, son jeune ami, Girey-Dupré, livré entièrement à lui, mais plein d'audace et d'élan, demande expressément aux Jacobins : « Qu'on fasse le procès au Roi. » Le 1er juillet seulement, Brissot demande dans son journal la destitution de Louis XVI.

Brissot attendait Lafayette, il le croyait républicain. Il avait reçu de lui la promesse d'aider pécuniairement et répandre son journal. Il excusait la réunion momentanée de Lafayette aux Lameth par le danger de la crise, la nécessité de concentrer toutes les forces au profit de l'ordre. Peut-être, en effet, Lafayette n'était-il pas encore irrévocablement décidé. Ce fut très-probablement pour le fixer au royalisme que son intime ami, le duc de Larochefoucauld, convoqua une réunion de députés chez lui, et fit débattre la question de la république. Ce grand seigneur avait été, avant la Révolution, l'ami, le père des philosophes, le centre et l'appui de toutes les sociétés philanthropiques. Il avait poussé vivement au mouvement de 89; en 91, il s'effrayait, il eût bien voulu reculer. Il fit discuter solennellement chez lui la thèse de la république devant ceux qui flottaient encore, voulant finir par un débat contradictoire le débat intérieur qui agitait leurs esprits. Le royaliste Dupont de Nemours se fit (comme on fait dans les controverses théologiques) l'*avocat du*

diable, je veux dire de la république. *Le diable*, c'est ce qui lui arrive toujours en pareil cas, fut tué sans difficulté, et la république jugée impossible, la France déclarée royaliste.

Larochefoucauld, dans cette discussion, assurait avoir une préférence naturelle pour la république ; c'était lui qui, le premier, avait autrefois fait traduire les constitutions des États-Unis. Mais enfin il était battu, la France était royaliste, elle l'avait dit elle-même dans les cahiers de 89. C'était aussi l'opinion de la grande autorité du temps, l'oracle de Sieyès, que l'on ne manquait pas de consulter en toute occasion solennelle, et qui, dans celle-ci, dit et imprima que le gouvernement monarchique était celui qui laissait le plus de liberté à l'individu. La liberté de Sieyès, celle qu'il voulait pour lui, pour les autres, c'était cette liberté passive, inerte, égoïste, qui laisse l'homme à son épicurisme solitaire, la liberté de jouir seul, la liberté de ne rien faire, de rêver ou de dormir, comme un moine dans sa cellule, ou comme un chat sur un coussin. Pour cette liberté-là, il fallait une monarchie. Force étrange de l'égoïsme ! le mathématicien politique, qui ne parlait que de calculer toute l'action sociale, se remettait, faute de cœur, au gouvernement monarchique, c'est-à-dire au hasard de l'individualité et de la nature, que personne ne peut calculer. Cette monarchie, il est vrai, était une certaine monarchie, un mystère qu'on n'expliquait pas. Sieyès s'entendait tout seul ; son monarque était une espèce de dieu d'Épicure, qui n'avait nulle action, mais seulement un pouvoir d'élire. Dès cette époque, il avait en pensée le système singulier qu'il proposa à Bonaparte, et dont celui-ci se moqua.

Lafayette, outre Sieyès, outre Larochefoucauld et tous les amis qu'il avait encore dans sa caste, Lafayette avait près de lui un autre avocat, bien puissant, de la royauté.

Il s'agit de madame de Lafayette, épouse accomplie, vertueuse, aimante, mais dangereuse à son mari par sa véhémence dans la dévotion et le royalisme. Née Noailles, elle ne partageait nullement l'élan révolutionnaire de quelques-uns de ses parents. Elle était étroitement unie aux dames de Noailles et d'Ayen, d'une piété ardente, comme il parut à leur mort en 1794. Ces dames fréquentaient beaucoup le couvent des Miramiones, l'un des principaux foyers du fanatisme d'alors. Femmes aimables, passionnées, puissantes par leurs vertus, elles enveloppaient Lafayette, lui faisaient une sorte de douce guerre qui n'en était que plus terrible. Madame de Lafayette surtout ne lui pardonnait pas de se constituer le geôlier du Roi. Sa résignation pieuse ne put triompher de ce sentiment; elle partit de Paris, en mai 91, brusquement, s'enfuit en Auvergne[1]. Ce départ subit amusa les Parisiens ; on le rapprochait de celui de la duchesse d'Orléans, qui, justement à la même époque, fuyait également son mari.

Une autre cause aussi l'éloignait sans doute. Elle devait être fatiguée de l'enthousiasme romanesque dont les dames obsédaient le héros des deux mondes. Beaucoup déclaraient nettement qu'elles en étaient amoureuses, qu'elles ne pouvaient vivre sans son portrait. C'était un Dieu, un sauveur. Et c'était à ce titre qu'elles le priaient et suppliaient de sauver la royauté. « Ah ! monsieur de Lafayette, sauvez-nous le pauvre Roi » Tout raisonnable, tout flegmatique, froidement Américain que parût le blond général, il était excessivement embarrassant et difficile, au plus sage même des hommes, de voir tant de belles dames pleurer en vain à ses genoux.

Les femmes, il faut le dire, se montraient dans tout ceci bien plus décidées que les hommes. Eux, ils flottaient

[1] Voy. les Lettres de madame Roland à Bancal. Voy. aussi Lafayette, III, 177.

dans les idées; elles, elles suivaient le sentiment, et ne flottaient point. Pour elles, les partis, c'étaient des religions, où elles mettaient leur cœur. Les dames royalistes aimaient, avant Varennes; après, elles adoraient; cette grande faute et ce grand malheur n'étaient pour elles qu'une raison d'aimer davantage. La Reine était devenue pour elles un objet d'idolâtrie. Elles pleuraient sous ses fenêtres; elles auraient voulu être enfermées avec elle, comme madame de Lamballe, à qui la Reine au retour donna un anneau de ses cheveux, avec cette devise : Blanchis par le malheur. La pauvre petite femme, jadis mariée sans mariage, délaissée de son mari, plus tard délaissée de la Reine pour la belle Polignac, restait liée à son danger, instrument docile des intrigues politiques, victime désignée de la haine populaire.

Mais le danger aussi était ce qui tentait les femmes. On en vit la preuve au premier jour que la Reine put aller au théâtre, jour de lutte entre les loges royalistes et le parterre jacobin. La charmante Dugazon, dans cette arène des partis, humble servante du public et si exposée, osa pourtant profiter d'un mot de son rôle pour épancher son cœur ; elle s'avança sur la scène vers la loge royale, frémissante d'amour et d'audace, et lança ce mot qui bientôt pouvait lui coûter la vie : « Ah ! combien j'aime ma maîtresse ! »

CHAPITRE IV

LA SOCIÉTÉ EN 91. — LE SALON DE CONDORCET

Deux religions se posènt en face : l'idole et l'idée.— Règne du sentiment, des femmes. — L'amour du réel et de l'idéal confondu. — Tendances élevées des femmes. — Elles se mêlent à la vie politique. Genlis, Staël, Kéralio, de Gouges, etc.— Le salon de madame de Condorcet. Caractère de Condorcet; noble influence de sa femme sur lui. Son républicanisme. Juillet 91. Sa situation double et contradictoire.

Presque en face des Tuileries, sur l'autre rive, en vue du pavillon de Flore et du salon royaliste de madame de Lamballe, est le palais de la Monnaie. Là fut un autre salon, celui de M. de Condorcet, qu'un contemporain appelle le foyer de la république.

Ce salon européen de l'illustre secrétaire de l'Académie des sciences, du dernier des philosophes, vit en effet se concentrer, de tous les points du monde, la pensée républicaine du temps. Elle y fermenta, y prit corps et figure, y trouva ses formules. Pour l'initiative et l'idée première, elle appartenait, nous l'avons vu, dès 89, à Camille Desmoulins. En juin 91, Bonneville et les Cordeliers ont poussé le premier cri. Tout à l'heure nous allons voir madame Roland donner à l'idée républicaine la force morale de son âme stoïque, et son charme passionné.

Nous ne sommes pas de ceux qui s'exagèrent l'influence individuelle. Pour nous, le fond essentiel de l'histoire est dans la pensée populaire. La république, sans nul doute, flottait dans cette pensée. Presque tout le monde en France l'avait, à l'état négatif, sous cette forme : *Le roi est désormais impossible*. Beaucoup d'hommes l'avaient déjà sous la forme positive : *La France désormais doit se gouverner elle-même*. Néanmoins, pour que cette idée, générale encore, arrivât à sa formule spéciale et applicable, il fallait qu'elle fermentât dans un foyer circonscrit, qu'elle y prît chaleur et lumière, que, du choc des discussions, partît l'étincelle.

Ici il faut que je m'arrête, et que j'envisage sérieusement la société du temps. Je laisserais cette histoire profondément obscure, si j'en donnais les actes extérieurs, sans en dévoiler les mobiles. A juger seulement ces actes, à voir l'indécision des meneurs politiques, telle qu'on l'a pu voir tout à l'heure, qui soupçonnerait un monde si ardent, si passionné?

Qu'on me reproche, si l'on veut, ce qu'on appellera une digression, et ce qui est en effet le cœur du sujet, et le fond du fond. La première condition de l'histoire, c'est la vérité. Je ne sais trop d'ailleurs si la construction sévèrement géométrique où se plaisent nos modernes est toujours conciliable avec les profondes exigences de la nature vivante. Ils vont par lignes droites et par angles droits; la nature procède par courbes, en toute chose organique. Je vois aussi que mes maîtres, les fils aînés de la nature, les grands historiens de l'antiquité, au lieu de suivre servilement la droite voie géométrique du voyageur insouciant qui n'a pour but que d'arriver, au lieu de courir la surface aride, s'arrêtent par moments, au besoin même, se détournent, pour faire de puissantes et fécondes percées au fond de la terre. Moi aussi, j'y pénétrerai, j'y chercherai les eaux vives

qui, remontant tout à l'heure, vont animer cette histoire[1].

Le caractère de 91, c'est que les partis y deviennent des religions. Deux religions se posent en face, l'idolâtrie dévote et royaliste, l'idéalité républicaine. Dans l'une, l'âme, irritée par le sentiment de la pitié même, rejetée violemment vers le passé qu'on lui dispute, s'acharne aux idoles de chair, aux dieux matériels qu'elle avait presque oubliés. Dans l'autre, l'âme se dresse et s'exalte au culte de l'idée pure; plus d'idoles, nul autre objet de religion que l'idéal, la patrie, la liberté.

Les femmes, moins gâtées que nous par les habitudes sophistiques et scolastiques, marchent bien loin devant les hommes, dans ces deux religions. C'est une chose noble et touchante, de voir parmi elles, non-seulement les pures, les irréprochables, mais les moins dignes même, suivre un noble élan vers le beau désintéressé, prendre la patrie pour amie de cœur, pour amant le droit éternel.

Les mœurs changent-elles alors? Non, mais l'amour a pris son vol vers les plus hautes pensées. La patrie, la liberté, le bonheur du genre humain, ont envahi les cœurs des femmes. La vertu des temps romains, si elle n'est dans les mœurs, est dans l'imagination, dans l'âme, dans les nobles désirs. Elles regardent autour

[1] Et c'est ici le moment. Ce n'est pas en 92, dans le terrible élan de l'action, que je pourrai m'arrêter; la poussière du combat qui s'élève alors m'empêcherait de bien voir. Les salons politiques, celui de madame de Staël, celui de Condorcet, rayonnent en 91. C'est alors que commence la toute-puissante action de madame Roland; elle aura son avénement en 92, et vers la fin de cette année elle sera déjà dépassée. Donc, parlons-en aujourd'hui; saisissons-les vite au passage, le jour même où ils se montrent, ces pauvres acteurs d'un jour; ce serait déjà tard demain; je vois à l'horizon de grandes ombres.

d'elles où sont les héros de Plutarque; elles les veulent, elles les feront. Il ne suffit pas, pour leur plaire, de parler Rousseau et Mably. Vives et sincères, prenant les idées au sérieux, elles veulent que les paroles deviennent des actes. Toujours elles ont aimé la force. Elles comparent l'homme moderne à l'idéal de force antique qu'elles ont devant l'esprit. Rien peut-être n'a plûs contribué que cette comparaison, cette exigence des femmes, à précipiter les hommes, à hâter le cours rapide de notre révolution.

Cette société était ardente! Il nous semble, en y entrant, sentir une brûlante haleine.

Nous avons vu, de nos jours, des actes extraordinaires, d'admirables sacrifices, des foules d'hommes qui donnaient leurs vies ; et pourtant, toutes les fois que je me retire du présent, que je retourne au passé, à l'histoire de la Révolution, j'y trouve bien plus de chaleur; la température est tout autre. Quoi! le globe aurait-il donc refroidi depuis ce temps!

Des hommes de ce temps-là m'avaient dit la différence, et je n'avais pas compris. A la longue, à mesure que j'entrais dans le détail, n'étudiant pas seulement la mécanique législative, mais le mouvement des partis, non-seulement les partis, mais les hommes, les personnes, les biographies individuelles, j'ai bien senti alors la parole des vieillards.

La différence des deux temps se résume d'un mot : *On aimait.*

L'intérêt, l'ambition, les passions éternelles de l'homme étaient en jeu, comme aujourd'hui; mais la part la plus forte encore était celle de l'amour. Prenez ce mot dans tous les sens, l'amour de l'idée, l'amour de la femme, l'amour de la patrie et du genre humain. Ils aimèrent et le beau qui passe, et le beau qui ne passe point : deux sentiments mêlés alors, comme

l'or et le bronze, fondus dans l'airain de Corinthe [1].

Les femmes règnent, en 91, par le sentiment, par la passion, par la supériorité aussi, il faut le dire, de leur initiative. Jamais, ni avant ni après, elles n'eurent tant d'influence. Au dix-huitième siècle, sous les encyclopédistes, l'esprit a dominé dans la société ; plus tard, ce sera l'action, l'action meurtrière et terrible. En 91, le sentiment domine, et par conséquent la femme.

Le cœur de la France bat fort, à cette époque. L'émotion, depuis Rousseau, a été croissant. Sentimentale d'abord, rêveuse, époque d'attente inquiète, comme une heure avant l'orage, comme dans un jeune cœur l'amour vague, avant l'amant. Souffle immense, en 89, et tout cœur palpite... Puis 90, la Fédération, la fraternité, les larmes... En 91, la crise, le débat, la discussion passionnée. — Mais, partout, les femmes, partout la passion individuelle dans la passion publique ; le drame privé, le drame social vont se mêlant, s'enchevêtrant ; les deux fils se tissent ensemble ; hélas !

[1] A mesure qu'on entrera dans une analyse plus sérieuse de l'histoire de ces temps, on découvrira la part souvent secrète, mais immense, que le cœur a eue dans la destinée des hommes d'alors, quel que fût leur caractère. Pas un d'eux ne fait exception, depuis Necker jusqu'à Robespierre. Cette génération raisonneuse atteste toujours les idées, mais les affections la gouvernent avec tout autant de puissance. L'exemple le moins contestable où ce caractère général du temps éclate en pleine lumière, est celui de Necker. Quand Necker, au jour de son triomphe, à la croisée de l'Hôtel de Ville, parut entre madame Necker et son enthousiaste fille, belle d'amour filial, qui lui baisait les mains et s'évanouit de bonheur, cette scène fit rire et pleurer ; on y vit sa vie tout entière. Ce financier avait fait un mariage d'amour, qui resta tel jusqu'à la mort. Il avait épousé une demoiselle pauvre, simple gouvernante vaudoise, un ange de pureté et de charité. Un tel mariage, une telle fille, ardente alors pour la liberté, c'est sans nul doute la cause principale qui mena d'abord Necker si loin dans la voie révolutionnaire, jusqu'au suffrage universel, mesure hardie, par delà son caractère, et peu conforme à ses doctrines. Les femmes le poussèrent ainsi. Puis les femmes le retardèrent. Le salon de madame de Staël, ses attachements intimes, furent de plus en plus constitutionnels, anti-républicains.

bien souvent, tout à l'heure, ensemble ils seront tranchés!

Le commencement fut beau. Les femmes, on l'a trop oublié, entrèrent dans les pensées de la liberté, sous l'influence de l'*Émile*, c'est-à-dire par l'éducation, par les espérances, les vœux de la maternité, par toutes les questions que l'enfant soulève dès sa naissance en un cœur de femme, que dis-je? dans un cœur de fille, bien longtemps avant l'enfant : « Ah! qu'il soit heureux cet enfant! qu'il soit bon et grand! qu'il soit libre!... Sainte liberté antique, qui fis les héros, mon fils vivra-t-il dans ton ombre?... » Voilà les pensées des femmes, et voilà pourquoi dans ces places, dans ces jardins où l'enfant joue sous les yeux de sa mère ou de sa sœur, vous les voyez rêver et lire... Quel est ce livre que la jeune fille, à votre approche, a si vite caché dans son sein? Quelque roman? l'*Héloïse?* Non, plutôt les *Vies* de Plutarque, ou le *Contrat social.*

Une légende anglaise circulait, qui avait donné à nos Françaises une grande émulation politique. Mistress Macaulay, l'éminent historien des Stuarts, avait inspiré au vieux ministre Williams tant d'admiration pour son génie et sa vertu, que, dans une église même, il avait consacré sa statue de marbre comme déesse de la Liberté.

Peu de femmes de lettres alors qui ne rêvent d'être la Macaulay de la France. La déesse inspiratrice se retrouve dans chaque salon. Elles dictent, corrigent, refont les discours qui, le lendemain, seront prononcés aux clubs, à l'Assemblée nationale. Elles les suivent, ces discours, vont les entendre aux tribunes; elles siégent, juges passionnés, elles soutiennent de leur présence l'orateur faible ou timide. Qu'il se relève et regarde... N'est-ce pas là le fin sourire de madame de Genlis, entre ses séduisantes filles, la princesse et Paméla? Et cet œil noir, ardent de vie, n'est-ce pas madame de Staël? Comment

faiblirait l'éloquence?... Et le courage manquera-t-il, devant madame Roland?

Parmi les femmes de lettres, nulle peut-être ne s'avança d'une ardeur plus impatiente qu'une petite dame bretonne, vive, spirituelle, ambitieuse, mademoiselle Kéralio. Elle avait été longtemps retenue dans une vie de labeur. Formée par un père homme de lettres et professeur à l'École militaire, elle avait beaucoup traduit, compilé, écrit même une grande histoire, celle de l'époque antérieure aux Stuarts de mistress Macaulay, l'histoire du règne d'Élisabeth. Elle épousa un patriote plus ardent que distingué, le cordelier Robert, et elle lui fit écrire, dès janvier 91 : *le Républicanisme adapté à la France.* Elle figurait en première ligne sur l'autel de la patrie, dans la terrible scène du champ de Mars que nous devons raconter.

Une autre femme de lettres, la brillante improvisatrice, Olympe de Gouges, qui, comme Lope de Véga, dictait une tragédie par jour, sans savoir, dit-elle, ni lire ni écrire, se déclara républicaine, sous l'impression de Varennes et de la trahison du Roi. Avant, elle était royaliste, et elle le redevint plus tard dans le péril de Louis XVI; elle s'offrit à le défendre. Elle savait en faisant cette offre où cela devait la conduire. Elle-même avait dit cette belle parole, en réclamant les droits des femmes : « Elles ont bien le droit de monter à la tribune puisqu'elles ont le droit de monter à l'échafaud[1]. »

[1] Qui se souviendra des galanteries, des ridicules de cette femme charmante, en présence de sa destinée?... Elle flotta toute sa vie à la merci de son cœur; mais ce cœur était bon et généreux. Elle n'avait que le nécessaire, et pour l'impôt patriotique elle donna le quart de son revenu, et le produit d'un de ses drames. Bernardin de Saint-Pierre lui écrit : « Vous êtes un ange de paix. » On frémit au souvenir des insultes que lui firent les barbares de la Terreur. Au tribunal révolutionnaire, chose effroyable, elle fut reniée de son fils. Elle dit sur l'échafaud : « Enfants de la patrie, vous vengerez ma mort! »

Cette ardente Languedocienne avait organisé plusieurs sociétés de femmes. Ces sociétés devenaient nombreuses. Au cercle social, vaste réunion mêlée de femmes et d'hommes, une Hollandaise distinguée, madame Palm-Aelder, demanda solennellement pour son sexe l'égalité politique. Elle fut soutenue, appuyée dans cette thèse par l'homme certainement le plus grave de l'époque, qui lui-même plus que personne rouvait dans la femme les inspirations de la liberté. Parlons-en avec détail.

Le dernier des philosophes du grand dix-huitième siècle, celui qui survivait à tous pour voir leurs théories lancées dans le champ des réalités, était M. de Condorcet, secrétaire de l'Académie des sciences, le successeur de d'Alembert, le dernier correspondant de Voltaire, l'ami de Turgot. Son salon était le centre naturel de l'Europe pensante. Toute nation, comme toute science, avait là sa place. Tous les étrangers distingués, après avoir reçu les théories de la France, venaient là en chercher, en discuter l'application. C'étaient l'Américain Thomas Payne, l'Anglais Williams, l'Écossais Mackintosh, le Génevois Dumont, l'Allemand Anacharsis Clootz ; ce dernier, nullement en rapport avec un tel salon, mais en 91 tous y venaient, tous y étaient confondus. Dans un coin immuablement était l'ami assidu, le médecin Cabanis, maladif et mélancolique, qui avait transporté à cette maison le tendre, le profond attachement qu'il avait eu pour Mirabeau.

Parmi ces illustres penseurs planait la noble et virginale figure de madame de Condorcet, que Raphaël aurait prise pour type de la métaphysique. Elle était toute lumière ; tout semblait s'éclairer, s'épurer sous son regard. Elle avait été chanoinesse, et paraissait moins encore une dame qu'une noble demoiselle. Elle avait alors vingt-sept ans (vingt-deux de moins que son mari). Elle venait d'écrire ses *Lettres sur la sympathie*, livre d'analyse fine et délicate, où, sous le voile d'une extrême réserve, on

sent néanmoins souvent la mélancolie d'un jeune cœur auquel quelque chose a manqué[1]. On a supposé vainement qu'elle eût ambitionné les honneurs, la faveur de la Cour, et que son dépit la jeta dans la Révolution. Rien de plus loin d'un tel caractère.

Ce qui est moins invraisemblable, c'est ce qu'on a dit aussi : qu'avant d'épouser Condorcet, elle lui aurait déclaré qu'elle n'avait point le cœur libre; elle aimait et sans espoir. Le sage accueillit cet aveu avec une bonté paternelle ; il le respecta. Deux ans entiers, selon la même tradition, ils vécurent comme deux esprits. Ce ne fut qu'en 89, au beau moment de juillet, que madame de Condorcet vit tout ce qu'il y avait de passion dans cet homme froid en apparence ; elle commença d'aimer le grand citoyen, l'âme tendre et profonde, qui couvait, comme son propre bonheur, l'espoir du bonheur de l'espèce humaine. Elle le trouva jeune, de l'éternelle jeunesse de cette grande idée, de ce beau désir. L'unique enfant qu'ils aient eu naquit neuf mois après la prise de la Bastille, en avril 90.

Condorcet, alors âgé de quarante-neuf ans, se retrouvait jeune, en effet, de ces grands événements ; il commençait une vie nouvelle, la troisième. Il avait eu celle du mathématicien avec d'Alembert, la vie critique avec Voltaire. Et maintenant, il s'embarquait sur l'océan de la vie politique. Il avait rêvé le progrès; aujourd'hui, il

[1] Le touchant petit livre écrit avant la Révolution a été publié après en 98 ; il participe des deux époques. Les lettres sont adressées à Cabanis, le beau-frère de l'aimable auteur, l'ami inconsolable, le confident de la blessure profonde. Elles sont achevées dans ce pâle Élysée d'Auteuil, plein de regrets, d'ombres aimées. Elles parlent bas, ces lettres; la sourdine est mise aux cordes sensibles. Dans une si grande réserve, néanmoins, on ne distingue pas toujours, parmi les allusions, ce qui est des premiers chagrins de la jeune fille, ou des regrets de la veuve. Est-ce à Condorcet, est-ce à Cabanis que s'adresse ce passage délicat, ému, qui allait être éloquent ? mais elle s'arrête à temps : « Le réparateur et le guide de notre bonheur... »

allait le faire, ou du moins s'y dévouer. Toute sa vie avait offert une remarquable alliance entre deux facultés rarement unies, la ferme raison et la foi infinie à l'avenir. Ferme contre Voltaire même, quand il le trouva injuste[1], ami des Économistes sans aveuglement pour eux, il se maintint de même indépendant à l'égard de la Gironde. On lit encore avec admiration son plaidoyer pour Paris contre le préjugé des provinces, qui fut celui des Girondins.

Ce grand esprit était toujours présent, éveillé, maître de lui-même. Sa porte était toujours ouverte, quelque travail abstrait qu'il fît. Dans un salon, dans une foule, il pensait toujours ; il n'avait nulle distraction. Il parlait peu, entendait tout, profitait de tout ; jamais il n'a rien oublié. Toute personne spéciale, qui l'interrogeait, le trouvait plus spécial encore dans la chose qui l'occupait. Les femmes étaient étonnées, effrayées de voir qu'il savait jusqu'à l'histoire de leurs modes[2], et très-haut en remontant, et dans le plus grand détail. Il paraissait très-froid, ne s'épanchait jamais[3]. Ses amis ne savaient son amitié que par l'extrême ardeur qu'il mettait secrètement à leur rendre des services. « C'est un volcan sous la neige, » disait d'Alembert. Jeune, dit-on, il avait aimé, et n'espérant rien, il fut un moment tout près du suicide. Agé alors et bien mûr, mais au fond non moins ardent, il avait pour sa Sophie un amour contenu, immense, de ces passions profondes d'autant plus qu'elles sont tar-

[1] Lorsque Voltaire voulait qu'on préférât d'Aguesseau à Montesquieu.

[2] Voir le portrait de Condorcet, par mademoiselle Lespinasse, t. XII des *Œuvres complètes*, publiées par madame Condorcet O'Connor, avec une Notice de M. Arago, des notes de M. Génin, etc.

[3] Sous ces formes sèches et froides, il avait une sensibilité profonde, universelle, qui embrassait toute la nature. Voir dans son testament (t. XII des *Œuvres*), adressé à sa fille, sa touchante réclamation en faveur des animaux.

dives, plus profondes que la vie même, et qu'on ne peut pas sonder.

Sophie en était très-digne. Sans parler de l'admiration universelle des hommes du temps, je dirai un fait, mais grand, mais sacré. Quand l'infortuné Condorcet, traqué comme une bête fauve, enfermé dans un asile peu sûr, se dévorait lui-même le cœur des pensées du présent, écrivait son apologie, son testament politique, sa femme lui donna le sublime conseil de laisser là ces vaines luttes, de remettre avec confiance sa mémoire à la postérité et paisiblement d'écrire l'*Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*. Il l'écouta, il écrivit ce noble livre de science infinie, d'amour sans bornes pour les hommes, d'espoir exalté, se consolant de sa mort prochaine par le plus touchant des rêves : Que dans le progrès des sciences, on pourra supprimer la mort !

Noble époque ! et qu'elles furent dignes d'être aimées, ces femmes, dignes d'être confondues par l'homme avec l'idéal même, la patrie et la vertu !... Qui ne se rappelle encore ce déjeuner funèbre, où pour la dernière fois les amis de Camille Desmoulins le prièrent d'arrêter son *Vieux Cordelier*, d'ajourner sa demande du *Comité de la clémence?* Sa Lucile s'oubliant comme épouse et comme mère, lui jette les bras au col: « Laissez-le, dit-elle, laissez, qu'il suive sa destinée ! »

Ainsi, elles ont glorieusement consacré le mariage, et l'amour, soulevant le front fatigué de l'homme en présence de la mort, lui versant la vie encore, l'introduisant dans l'immortalité...

Elles aussi, elles y seront toujours. Toujours les hommes qui viendront regretteront de ne point les avoir vues, ces femmes héroïques et charmantes. Elles restent associées, en nous, aux plus nobles rêves du cœur, types et regret d'amour éternel !

Il y avait comme une ombre de cette tragique destinée

dans les traits et l'expression de Condorcet. Avec une contenance timide (comme celle du savant toujours solitaire au milieu des hommes), il avait quelque chose de triste, de patient, de résigné.

Le haut du visage était beau. Les yeux, nobles et doux, pleins d'une idéalité sérieuse, semblaient regarder au fond de l'avenir. Et cependant son front vaste à contenir toute science, semblait un magasin immense, un trésor complet du passé.

L'homme était, il faut le dire, plus vaste que fort. On le pressentait à sa bouche un peu molle et faible, un peu retombante. L'universalité, qui disperse l'esprit sur tout objet, est une cause d'énervation. Ajoutez qu'il avait passé sa vie dans le dix-huitième siècle, et qu'il en portait le poids. Il en avait traversé toutes les disputes, les grandeurs et les petitesses. Il en avait fatalement les contradictions. Neveu d'un évêque tout jésuite, élevé en partie par ses soins, il devait beaucoup aussi au patronage des Larochefoucauld. Quoique pauvre, il était noble, titré, marquis de Condorcet. Naissance, position, relations, beaucoup de choses le rattachaient à l'ancien régime. Sa maison, son salon, sa femme, présentaient le même contraste.

Madame de Condorcet, née Grouchy, d'abord chanoinesse, élève enthousiaste de Rousseau et de la Révolution, sortie de sa position demi-ecclésiastique pour présider un salon qui était le centre des libres penseurs, semblait une noble religieuse de la philosophie.

La crise de juin 91 devait décider Condorcet, elle l'appelait à se prononcer. Il lui fallait choisir entre ses relations, ses précédents d'une part, et de l'autre ses idées. Quant aux intérêts, ils étaient nuls avec un tel homme. Le seul peut-être auquel il eût été sensible, c'est que, la république abaissant toute grandeur de convention et

rehaussant d'autant les supériorités naturelles, sa Sophie se fût trouvée reine.

M. de Larochefoucauld, son intime ami, ne désespérait pas de neutraliser son républicanisme, comme celui de Lafayette. Il croyait avoir bon marché du savant modeste, de l'homme doux et timide, que sa famille d'ailleurs avait autrefois protégé. On allait jusqu'à affirmer, répandre dans le public que Condorcet partageait les idées royalistes de Sieyès. On le compromettait ainsi, et en même temps on lui offrait comme tentation la perspective d'être nommé gouverneur du dauphin.

Ces bruits le décidèrent probablement à se déclarer plus tôt qu'il n'aurait fait peut-être. Le 1er juillet, il fit annoncer par *la Bouche-de-fer* qu'il parlerait au Cercle social sur la république. Il attendit jusqu'au 12, et ne le fit qu'avec certaine réserve. Dans un discours ingénieux, il réfutait plusieurs des objections banales qu'on fait à la république, ajoutant toutefois ces paroles qui étonnèrent fort : « Si pourtant le peuple se réserve d'appeler une Convention pour prononcer si l'on conserve le trône, si l'hérédité continue pour un petit nombre d'années entre deux Conventions, *la royauté, en ce cas, n'est pas essentiellement contraire aux droits des citoyens...* » Il faisait allusion au bruit qui courait, qu'on devait le nommer gouverneur du dauphin, et disait qu'en ce cas il lui apprendrait surtout à savoir se passer du trône.

Cette apparence d'indécision ne plut pas beaucoup aux républicains, et choqua les royalistes. Ceux-ci furent bien plus blessés encore, quand on répandit dans Paris un pamphlet spirituel, moqueur, écrit d'une main si grave. Condorcet y fut probablement l'écho et le secrétaire de la jeune société qui fréquentait son salon.

Le pamphlet était une *Lettre d'un jeune mécanicien*, qui, pour une somme modique, s'engageait à faire un excellent roi constitutionnel. « Ce roi, disait-il, s'acquitterait à

merveille des fonctions de la royauté, marcherait aux cérémonies, siégerait convenablement, irait à la messe, et même, au moyen de certain ressort, prendrait des mains du président de l'Assemblée la liste des ministres que désignerait la majorité... Mon roi ne serait pas dangereux pour la liberté ; et cependant en le réparant avec soin, il serait éternel, ce qui est encore plus beau que d'être héréditaire. On pourrait même le déclarer inviolable, sans injustice, et le dire infaillible, sans absurdité. »

Chose remarquable. Cet homme mûr et grave, qui s'embarquait par une plaisanterie sur l'océan de la Révolution, ne se dissimulait nullement les chances qu'il allait courir. Plein de foi dans l'avenir lointain de l'espèce humaine, il en avait moins pour le présent, ne se faisait nulle illusion sur la situation, en voyait très-bien les dangers. Il les craignait, non pour lui-même (il donnait volontiers sa vie), mais pour cette femme adorée, pour ce jeune enfant né à peine du moment sacré de juillet. Depuis plusieurs mois, il s'était secrètement informé du port par lequel il pourrait, au besoin, faire échapper sa famille, et il s'était arrêté à celui de Saint-Valery.

CHAPITRE V

(SUITE.) — MADAME ROLAND

Voyage des Roland à Paris. — Mérite de Roland. — Sa femme travaille pour lui. — Beauté et vertu de madame Roland. — Son émotion au spectacle de la Fédération, en juillet 90. — Sa passion, sa sagesse, octobre 90. — Sa passion se transforme. — Elle arrive à Paris, février 91. — Puissance de son impulsion. — Elle trouve la plupart des meneurs politiques déjà fatigués. — Sa fraîcheur d'esprit, sa force et sa foi, juin-juillet 91.

Pour vouloir la république, l'inspirer, la faire, ce n'était pas assez d'un noble cœur et d'un grand esprit. Il fallait encore une chose..... Et quelle? Être jeune, avoir cette jeunesse d'âme, cette chaleur de sang, cet aveuglement fécond, qui voit déjà dans le monde ce qui n'est encore qu'en l'âme, et qui, le voyant, le crée... Il fallait avoir la foi.

Il fallait une certaine harmonie, non-seulement de volonté et d'idées, mais d'habitudes et de mœurs républicaines ; avoir en soi la république intérieure, la république morale, la seule qui légitime et fonde la république politique ; je veux dire posséder le gouvernement de soi-même, sa propre démocratie, trouver sa liberté dans l'obéissance au devoir... Et il fallait encore, chose qui semble contradictoire, qu'une telle âme, vertueuse

et forte, eût un moment passionné qui la fît sortir d'elle-même, la lançât dans l'action.

Dans les mauvais jours d'affaissement, de fatigue, quand la foi révolutionnaire défaillait en eux, plusieurs des députés et journalistes principaux de l'époque allaient prendre force et courage dans une maison où ces choses ne manquaient jamais; maison modeste, le petit hôtel Britannique de la rue Guénégaud, près le pont Neuf. Cette rue, assez sombre, qui mène à la rue Mazarine, plus sombre encore, n'a, comme on sait, d'autre vue que les longues murailles de la Monnaie. Ils montaient au troisième étage, et là, invariablement, trouvaient deux personnes travaillant ensemble, M. et madame Roland, venus récemment de Lyon. Le petit salon n'offrait qu'une table où les deux époux écrivaient; la chambre à coucher, entr'ouverte, laissait voir deux lits. Roland avait près de soixante ans, elle trente-six, et paraissait beaucoup moins; il semblait le père de sa femme. C'était un homme assez grand et maigre, l'air austère et passionné. Cet homme, qu'on a trop sacrifié à la gloire de sa femme[1], était un ardent citoyen qui avait la France dans le cœur, un de ces vieux Français de la race des Vauban et des Boisguilbert, qui, sous la royauté, n'en

[1] On n'en doutera nullement si on lit les *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe, par M**** (Roland de la Platière), *avocat en Parlement, à mademoiselle **** (Manon Phlipon, depuis madame Roland), *en* 1776, 1777, 1778. *Amsterdam*, 1780, 6 vol. in-12. Ce livre écrit d'une manière inégale, parfois incorrecte et obscure, n'en est pas moins le voyage d'Italie le plus instructif de tous ceux qu'on a faits au dix-huitième siècle. Il témoigne des connaissances infiniment variées de l'auteur, qui embrasse son sujet sous tous les aspects, depuis la musique jusqu'aux plus minutieux détails du commerce et de l'industrie. Il voyageait ordinairement à cheval ou à pied, ce qui lui permettait d'observer de très-près, de s'arrêter, de saisir bien des détails qui échappent à ceux qui vont en voiture. J'y vois entre autres choses curieuses, qui prouvent l'étendue du commerce de la France d'alors, que les gros draps d'Amiens se vendaient à Lugano. Il juge l'Italie religieuse et Rome spécialement au point de vue des philosophes de l'époque, mais souvent avec une douce équité trop

poursuivaient pas moins, dans les seules voies ouvertes alors, la sainte idée du bien public. Inspecteur des manufactures, il avait passé toute sa vie dans les travaux, les voyages, à rechercher les améliorations dont notre industrie était susceptible. Il avait publié plusieurs de ces voyages, et divers traités ou mémoires, relatifs à certains métiers. Sa belle et courageuse femme, sans se rebuter de l'aridité des sujets, copiait, traduisait, compilait pour lui. *L'Art du tourbier*, *l'Art du fabricant de laine rase et sèche*, le *Dictionnaire des manufactures*, avaient occupé la belle main de madame Roland, absorbé ses meilleures années, sans autre distraction que la naissance et l'allaitement du seul enfant qu'elle ait eu. Étroitement associée aux travaux, aux idées de son mari, elle avait pour lui une sorte de culte filial, jusqu'à lui préparer souvent ses aliments elle-même ; une préparation toute spéciale était nécessaire, l'estomac du vieillard était délicat, fatigué par le travail.

Roland rédigeait lui-même, et n'employait nullement la plume de sa femme à cette époque ; ce fut plus tard, devenu ministre, au milieu d'embarras, de soins infinis, qu'il y eut recours. Elle n'avait aucune impatience d'écrire, et si la Révolution ne fût venue la tirer de sa re-

rare chez eux, et qu'on s'étonne de trouver chez ce juge sévère. Tout ce qu'un honnête homme peut écrire à un honnête homme, il l'écrit, sans vaine réserve, à sa jeune correspondante, si pure, si forte, si sérieuse ; il ne s'aperçoit en rien, dans ce commerce de deux esprits, des différences de sexe et d'âge. Cet homme de quarante-cinq ans n'avait d'ami que cette jeune fille de vingt, que depuis il épousa. Il lui avait laissé ses manuscrits en partant pour ce voyage. Roland était brouillé avec ses parents, dévots et aristocrates. Mademoiselle Phlipon avait été obligée par l'inconduite de son père de se réfugier dans un couvent de la rue Neuve-Saint-Étienne, qui mène au Jardin des Plantes ; petite rue si illustre par le souvenir de Pascal, de Rollin, de Bernardin de Saint-Pierre. Elle y vivait, non en religieuse, mais dans sa chambre, entre Plutarque et Rousseau, gaie et courageuse, comme toujours, mais dans une extrême pauvreté, avec une sobriété plus que spartiate, et semblant déjà s'exercer aux vertus de la république.

traite, elle eût enterré ces dons inutiles, le talent, l'éloquence, aussi bien que la beauté.

Quand ces politiques venaient, madame Roland ne se mêlait pas d'elle-même aux discussions, elle continuait son ouvrage ou écrivait des lettres; mais si, comme il arrivait, on en appelait à elle, elle parlait alors avec une vivacité, une propriété d'expressions, une force gracieuse et pénétrante, dont on était tout saisi. « L'amour-propre aurait bien voulu trouver de l'apprêt dans ce qu'elle disait; mais il n'y avait pas moyen; c'était tout simplement une nature trop parfaite. »

Au premier coup d'œil, on était tenté de croire qu'on voyait la Julie de Rousseau [1]; à tort, ce n'était ni la Julie ni la Sophie, c'était madame Roland, une fille de Rousseau certainement, plus légitime encore peut-être que celles qui sortirent immédiatement de sa plume. Celle-ci n'était pas comme les deux autres une noble demoiselle. Manon Phlipon, c'est son nom de fille (j'en suis fâché pour ceux qui n'aiment pas les noms plébéiens), eut un graveur pour père, et elle gravait elle-même dans la maison paternelle. Elle procédait du peuple; on le voyait aisément à un certain éclat de sang et de carnation qu'on a beaucoup moins dans les classes élevées; elle avait la main belle, mais non pas petite, la bouche un peu grande, le menton assez retroussé, la taille élégante, d'une cambrure marquée fortement, une richesse de hanches et de sein que les dames ont rarement.

[1] Voyez les portraits de Lémontey, Riouffe, et tant d'autres; comme gravure, le bon et naïf portrait, mis par Champagneux en tête de la première édition des *Mémoires* (an VIII). Elle est prise peu avant la mort, à trente-neuf ans. Elle est forte, et déjà un peu *maman*, si on ose le dire, très-sereine, ferme et résolue, avec une tendance visiblement critique. Ce dernier caractère ne tient pas seulement à sa polémique révolutionnaire; mais tels sont en général ceux qui ont lutté, qui ont peu donné au plaisir, qui ont contenu, ajourné la passion, qui n'ont pas eu enfin leur satisfaction en ce monde.

Elle différait encore en un point des héroïnes de Rousseau, c'est qu'elle n'eut pas leurs faiblesses. Madame Roland fut vertueuse, nullement amollie par l'inaction, la rêverie où languissent les femmes ; elle fut au plus haut degré laborieuse, active ; le travail fut pour elle le gardien de la vertu. Une idée sacrée, *le devoir*, plane sur cette belle vie, de la naissance à la mort ; elle se rend ce témoignage au dernier moment, à l'heure où on ne ment plus : « Personne, dit-elle, moins que moi n'a connu la volupté. » — Et ailleurs : « J'ai commandé à mes sens. »

Pure dans la maison paternelle, au quai de l'Horloge, comme le bleu profond du ciel, qu'elle regardait dit-elle, de là jusqu'aux Champs-Élysées ; — pure à la table de son sérieux époux, travaillant infatigablement pour lui ; — pure au berceau de son enfant, qu'elle s'obstine à allaiter, malgré de vives douleurs ; — elle ne l'est pas moins dans les lettres qu'elle écrit à ses amis, aux jeunes hommes qui l'entouraient d'une amitié passionnée[1] ; elle les calme et les console, les élève au-dessus de leur faiblesse. Ils lui restèrent fidèles jusqu'à la mort, comme à la vertu elle-même.

L'un d'eux, sans songer au péril, allait en pleine Terreur recevoir d'elle, à sa prison, les feuilles immortelles où elle a raconté sa vie. Proscrit lui-même et poursuivi, fuyant sur la neige, sans abri que l'arbre chargé de givre, il sauvait ces feuilles sacrées ; elles le sauvèrent peut-être,

[1] Voyez la belle lettre à Bosc, alors fort troublé d'elle et triste de la voir transplantée près de Lyon, si loin de Paris : « Assise au coin du feu, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami, tandis que la neige tombe sur tant de malheureux, je m'attendris sur leur sort, » etc. — Doux tableau d'intérieur, sérieux bonheur de la vertu, montré au jeune homme pour calmer son cœur, l'épurer, l'élever... Demain pourtant le vent de la tempête aura emporté ce nid !...

lui gardant sur la poitrine la chaleur et la force du grand cœur qui les écrivit [1].

Les hommes qui souffrent à voir une vertu trop parfaite ont cherché inquiètement s'ils ne trouveraient pas quelque faiblesse en la vie de cette femme; et sans preuve, sans le moindre indice [2], ils ont imaginé qu'au fort du drame où elle devenait acteur, à son moment le plus viril, parmi les dangers, les horreurs (après Septembre apparemment? ou la veille du naufrage qui emporta la Gironde?) madame Roland avait le temps, le cœur d'écouter les galanteries et de faire l'amour...— La seule chose qui les embarrasse, c'est de trouver le nom de l'amant favorisé.

Encore une fois, il n'y a nul fait qui motive ces suppositions. Madame Roland, tout l'annonce, fut toujours reine d'elle-même, maîtresse absolue de ses volontés, de ses actes [3]. N'eut-elle aucune émotion, cette âme forte, mais passionnée? n'eut-elle pas son orage?... Cette question est tout autre, et sans hésiter je répondrai : Oui.

[1] Ce fut lui aussi, l'honnête et digne Bosc, qui, au dernier moment, s'élevant au-dessus de lui-même, pour accomplir en elle l'idéal suprême qu'il y avait toujours admiré, lui donna le noble conseil de ne point dérober sa mort aux regards, de ne point s'empoisonner, mais d'accepter l'échafaud, de mourir publiquement, d'honorer par son courage la république et l'humanité. Il la suit à l'immortalité, pour ce conseil héroïque. Madame Roland y marche souriante, la main dans la main de son austère époux, et elle y mène avec elle ce jeune groupe d'aimables, d'irréprochables amis (sans parler de la Gironde), Bosc, Champagneux, Bancal des Issarts. Rien ne les séparera.

[2] Si vous cherchez ces indices, on vous renvoie à deux passages des *Mémoires de madame Roland*, lesquels ne prouvent rien du tout. Elle parle des passions, « dont à peine, avec la vigueur d'un athlète, elle sauve l'âge mûr. » Que conclurez-vous de là? — Elle parle des « bonnes raisons », qui, vers le 31 mai, la poussaient au départ. Il est bien extraordinaire et absurdement hardi d'induire que ces bonnes raisons ne peuvent être qu'un amour pour Barbaroux ou Buzot!

[3] Les *Lettres de madame Roland à Buzot*, récemment publiées, ne changent rien à l'opinion que j'exprimais en 1848. L'écrit testamentaire de Buzot, publié par M. Dauban, témoigne par une allusion fort claire que ce sentiment resta toujours dans la plus haute région morale.

Qu'on me permette d'insister. — Ce fait, peu remarqué encore, n'est point un détail indifférent, purement anecdotique de la vie privée. Il eut sur madame Roland une grave influence en 91, et la puissante action qu'elle exerça dès cette époque serait beaucoup moins explicable, si l'on ne voyait à nu les causes particulières qui passionnaient alors cette âme, jusque-là calme et forte, mais d'une force tout assise en soi et sans action au dehors.

Madame Roland menait sa vie obscure, laborieuse, en 89, au triste clos de la Platière, près de Villefranche, et non loin de Lyon. Elle entend, avec toute la France, le canon de la Bastille : son sein s'émeut et se gonfle; le prodigieux événement semble réaliser tous ses rêves, tout ce qu'elle a lu des anciens, imaginé, espéré; voilà qu'elle a une patrie. La Révolution s'épand sur la France; Lyon s'éveille, et Villefranche, la campagne, tous les villages. La fédération de 90 appelle à Lyon une moitié du royaume, toutes les députations de la garde nationale, de la Corse à la Lorraine. Dès le matin, madame Roland était en extase sur l'admirable quai du Rhône, et s'enivrait de tout ce peuple, de cette fraternité nouvelle, de cette splendide aurore. Elle en écrivit le soir la relation pour son ami Champagneux, jeune homme de Lyon, qui, sans profit et par pur patriotisme, faisait un journal. Le numéro, non signé, fut vendu à soixante mille. Tous ces gardes nationaux, retournant chez eux, emportèrent, sans le savoir, l'âme de madame Roland.

Elle aussi, elle retourna, elle revint pensive dans son désert au clos de la Platière, qui lui parut, plus qu'à l'ordinaire encore, stérile et aride. Peu propre alors aux travaux techniques dont l'occupait son mari, elle lisait le *Procès-verbal* si intéressant *des électeurs de* 89, la révolution du 14 juillet, la prise de la Bastille. Le hasard voulut justement qu'un de ces électeurs, M. Bancal des Issarts, fût adressé aux Roland par leurs amis de Lyon,

et passât quelques jours chez eux. M. Bancal, d'une famille de fabricants de Montpellier, mais transplantée à Clermont, y avait été notaire; il venait de quitter cette position lucrative pour se livrer tout entier aux études de son choix, aux recherches politiques et philanthropiques, aux devoirs du citoyen. Il avait environ quarante ans, rien de brillant, mais beaucoup de douceur et de sensibilité, un cœur bon et charitable. Il avait eu une éducation fort religieuse, et, après avoir traversé une période philosophique et politique, la Convention, une longue captivité en Autriche, il est mort dans de grands sentiments de piété, dans la lecture de la Bible, qu'il s'essayait à lire en hébreu.

Il fut amené à la Platière par un jeune médecin, Lanthenas, ami des Roland, qui vivait beaucoup chez eux, y passant des semaines, des mois, travaillant avec eux, pour eux, faisant leurs commissions. La douceur de Lanthenas, la sensibilité de Bancal des Issarts, la bonté austère mais chaleureuse de Roland, leur amour commun du beau et du bon, leur attachement à cette femme parfaite qui leur en présentait l'image, cela formait tout naturellement un groupe, une harmonie complète. Ils se convinrent si bien, qu'ils se demandèrent s'ils ne pourraient continuer de vivre ensemble. Auquel des trois vint cette idée, on ne le sait; mais elle fut saisie par Roland avec vivacité, soutenue avec chaleur. Les Roland, en réunissant tout ce qu'ils avaient, pouvaient apporter à l'association soixante mille livres; Lanthenas en avait vingt ou un peu plus, à quoi Bancal en aurait joint une centaine de mille. Cela faisait une somme assez ronde, qui leur permettait d'acheter des biens nationaux, alors à vil prix.

Rien de plus touchant, de plus digne, de plus honnête, que les lettres où Roland parle de ce projet à Bancal. Cette noble confiance, cette foi à l'amitié, à la vertu, donne et de Roland, et d'eux tous, la plus haute

idée : « Venez, mon ami, lui dit-il. Eh ! que tardez-vous?... Vous avez vu notre manière franche et ronde ; ce n'est point à mon âge qu'on change, quand on n'a jamais varié... Nous prêchons le patriotisme, nous élevons l'âme ; le docteur fait son métier ; ma femme est l'apothicaire des malades du canton. Vous et moi, nous ferons les affaires, etc. »

La grande affaire de Roland, c'était de catéchiser les paysans de la contrée, de leur prêcher le nouvel Évangile. Marcheur admirable malgré son âge, parfois, le bâton à la main, il s'en allait jusqu'à Lyon avec son ami Lanthenas, jetant la bonne semence de la liberté sur tout le chemin. Le digne homme croyait trouver dans Bancal un auxiliaire utile, un nouveau missionnaire, dont la parole douce et onctueuse ferait des miracles. Habitué à voir l'assiduité désintéressée du jeune Lanthenas près de madame Roland, il ne lui venait pas même à l'esprit que Bancal, plus âgé, plus sérieux, pût apporter dans sa maison autre chose que la paix. Sa femme, qu'il aimait pourtant si profondément, il avait un peu oublié qu'elle fût une femme, n'y voyant que l'immuable compagnon de ses travaux. Laborieuse, sobre, fraîche et pure, le teint transparent, l'œil ferme et limpide, madame Roland était la plus rassurante image de la force et de la vertu. Sa grâce était bien d'une femme, mais son mâle esprit, son cœur stoïque était d'un homme. On dirait plutôt à regarder ses amis, que, près d'elle, ce sont eux qui sont femmes ; Bancal, Lanthenas, Champagneux, ont tous des traits assez doux. Et le plus femme de tous par le cœur peut-être, le plus faible, c'est celui qu'on croit le plus ferme, c'est l'austère Roland, faible d'une profonde passion de vieillard, suspendu à la vie de l'autre ; il n'y paraîtra que trop à la mort.

La situation eût été, sinon périlleuse, du moins pleine de combats, d'orages. C'était Volmar appelant Saint-

Preux auprès de Julie; c'était la barque en péril aux rochers de Meillerie. Il n'y eût pas eu naufrage, croyons-le, mais il valait mieux ne pas s'embarquer.

C'est ce que madame Roland écrit à Bancal dans une lettre vertueuse, mais en même temps trop naïve et trop émue. Cette lettre, adorablement imprudente, est restée par cela même un monument inappréciable de la pureté de madame Roland, de son inexpérience, de la virginité de cœur qu'elle conserva toujours... On ne peut lire qu'à genoux.

Rien ne m'a jamais plus surpris, touché... Quoi! ce héros fut donc vraiment une femme? Voilà donc un moment (l'unique) où ce grand courage a fléchi. La cuirasse du guerrier s'entr'ouvre, et c'est une femme qu'on voit, le sein blessé de Clorinde.

Bancal avait écrit aux Roland une lettre affectueuse, tendre, où il disait de cette union projetée : « Elle fera le charme de notre vie, et nous ne serons pas inutiles à nos semblables. » Roland, alors à Lyon, envoya la lettre à sa femme. Elle était seule à la campagne; l'été avait été très-sec, la chaleur était forte, quoiqu'on fût déjà en octobre. Le tonnerre grondait, et pendant plusieurs jours il ne cessa point. Orage au ciel et sur la terre, orage de la passion, orage de la Révolution... De grands troubles sans doute allaient arriver, un flot inconnu d'événements qui devaient bientôt bouleverser les cœurs et les destinées; dans ces grands moments d'attente, l'homme croit volontiers que c'est pour lui que Dieu tonne.

Madame Roland lut à peine, et elle fut inondée de larmes. Elle se mit à sa table sans savoir ce qu'elle écrirait; elle écrivit son trouble même, ne cacha point qu'elle pleurait. C'était bien plus qu'un aveu tendre. Mais, en même temps, cette excellente et courageuse femme, brisant son espoir, se faisait l'effort d'écrire : « Non, je ne suis point assurée de votre bonheur, je ne me pardon-

nerais point de l'avoir troublé. Je crois vous voir l'attacher à des moyens que je crois faux, à une espérance que je dois interdire. » Tout le reste est un mélange bien touchant de vertu, de passion, d'inconséquence; de temps à autre, un accent mélancolique, et je ne sais quelle sombre prévision du destin : « Quand est-ce que nous vous reverrons?... Question que je me fais souvent et que je n'ose résoudre... Mais pourquoi chercher à pénétrer l'avenir que la nature a voulu nous cacher? Laissons-le donc sous le voile imposant dont elle le couvre, puisqu'il ne nous est pas donné de le pénétrer; nous n'avons sur lui qu'une sorte d'influence, elle est grande sans doute : c'est de préparer son bonheur par le sage emploi du présent... » — Et plus loin : « Il ne s'est point écoulé vingt-quatre heures dans la semaine que le tonnerre ne se soit fait entendre. Il vient encore de gronder. J'aime assez la teinte qu'il prête à nos campagnes, elle est auguste et sombre, mais elle serait terrible qu'elle ne m'inspirerait pas plus d'effroi... »

Bancal était sage et honnête. Bien triste, malgré l'hiver, il passa en Angleterre, et il y resta longtemps. Oserai-je le dire? plus longtemps peut-être que madame Roland ne l'eût voulu elle-même. Telle est l'inconséquence du cœur, même le plus vertueux. Ses lettres, lues attentivement, offrent une fluctuation étrange : elle s'éloigne, elle se rapproche; par moments elle se défie d'elle-même, et par moments se rassure.

Qui dira qu'en février, partant pour Paris où les affaires de la ville de Lyon amenaient Roland, elle n'ait pas quelque joie secrète de se retrouver au grand centre où Bancal va nécessairement revenir? Mais, c'est justement Paris qui bientôt donne à ses idées un tout autre cours. La passion se transforme, elle se tourne entièrement du côté des affaires publiques. Chose bien intéressante et touchante à observer. Après la grande émotion de la fédération

lyonnaise, ce spectacle attendrissant de l'union de tout un peuple, elle s'était trouvée faible et tendre au sentiment individuel. Et maintenant ce sentiment, au spectacle de Paris, redevient tout général, civique et patriotique ; madame Roland se retrouve elle-même, et n'aime plus que la France.

S'il s'agissait d'une autre femme, je dirais qu'elle fut sauvée d'elle-même par la Révolution, par la république, par le combat et la mort. Son austère union avec Roland fut confirmée par leur participation commune aux événements de l'époque. Ce mariage de travail devint un mariage de luttes communes, de sacrifices, d'efforts héroïques. Préservée ainsi, elle arriva, pure et victorieuse, à l'échafaud, à la gloire.

Elle vint à Paris en février 91, à la veille du moment si grave où devait s'agiter la question de la république ; elle y apportait deux forces, la vertu à la fois et la passion. Réservée jusque-là dans son désert pour les grands événements, elle arrivait avec une jeunesse d'esprit, une fraîcheur d'idées, de sentiments, d'impressions, à rajeunir les politiques les plus fatigués. Eux, ils étaient déjà las ; elle, elle naissait de ce jour.

Autre force mystérieuse. Cette personne très-pure, admirablement gardée par le sort, arrivait pourtant le jour où la femme est bien redoutable, le jour où le devoir ne suffira plus, le jour où le cœur, longtemps contenu, s'épandre. Elle arrivait invincible, avec une force d'impulsion inconnue. Nul scrupule ne la retardait ; le bonheur voulait que, le sentiment personnel s'étant vaincu ou éludé, l'âme se tournait tout entière vers un noble but, grand, vertueux, glorieux, et n'y sentant que l'honneur, se lançait à pleines voiles sur ce nouvel océan de la Révolution et de la patrie.

Voilà pourquoi en ce moment, elle était irrésistible. Tel fut à peu près Rousseau, lorsqu'après sa passion mal-

heureuse pour madame d'Houdetot, retombé sur lui-même et rentré en lui, il y retrouva un foyer immense, cette inextinguible flamme où s'embrasa tout le siècle ; le nôtre, à cent ans de distance, en sent encore la chaleur.

Rien de plus sévère que le premier coup d'œil de madame Roland sur Paris. L'Assemblée lui fait horreur, ses amis lui font pitié. Assise dans les tribunes de l'Assemblée ou des Jacobins, elle perce d'un œil pénétrant tous les caractères ; elle voit à nu les faussetés, les lâchetés, les bassesses, la comédie des constitutionnels, les tergiversations, l'indécision des amis de la liberté. Elle ne ménage nullement ni Brissot, qu'elle aime, mais qu'elle trouve timide et léger, ni Condorcet, qu'elle croit double, ni Fauchet dans lequel « elle voit bien qu'il y a un prêtre. » A peine fait-elle grâce à Pétion et Robespierre ; encore on voit bien que leurs lenteurs, leurs ménagements, vont peu à son impatience. Jeune, ardente, forte, sévère, elle leur demande compte à tous, ne veut pas entendre parler de délais, d'obstacles ; elle les somme d'être hommes et d'agir.

Au triste spectacle de la liberté entrevue, espérée, déjà perdue, selon elle, elle voudrait retourner à Lyon, «elle verse des larmes de sang... Il nous faudra, dit-elle (le 5 mai), une nouvelle insurrection, ou nous sommes perdus pour le bonheur et la liberté ; mais je doute qu'il y ait assez de vigueur dans le peuple... La guerre civile même, tout horrible qu'elle soit, avancerait la régénération de notre caractère et de nos mœurs... — Il faut être prêt à tout, même à mourir sans regret. »

La génération dont madame Roland désespère si aisément avait des dons admirables, la foi au progrès, le désir sincère du bonheur des hommes, l'amour ardent du bien public ; elle a étonné le monde par la grandeur des sacrifices. Cependant, il faut le dire, à cette époque où la situation ne

commandait pas encore avec une force impérieuse, ces caractères, formés sous l'ancien régime, ne s'annonçaient pas sous un aspect mâle et sévère. Le courage d'esprit manquait. L'initiative du génie ne fut alors chez personne; je n'excepte pas Mirabeau, malgré son gigantesque talent.

Les hommes d'alors, il faut le dire aussi, avaient déjà immensément écrit, parlé, combattu. Que de travaux, de discussions, d'événements entassés! que de réformes rapides! quel renouvellement du monde!... La vie des hommes importants de l'Assemblée, de la presse, avait été si laborieuse, qu'elle nous semble un problème; deux séances de l'Assemblée, sans repos que les séances des Jacobins et autres clubs, jusqu'à onze heures ou minuit; puis les discours à préparer pour le lendemain, les articles, les affaires et les intrigues, les séances des comités, les conciliabules politiques... L'élan immense du premier moment, l'espoir infini, les avaient d'abord mis à même de supporter tout cela. Mais enfin l'effort durait, le travail sans fin ni bornes; ils étaient un peu retombés. Cette génération n'était plus entière d'esprit ni de force; quelque sincères que fussent ses convictions, elle n'avait pas la jeunesse, la fraîcheur d'esprit, le premier élan de la foi.

Le 22 juin, au milieu de l'hésitation universelle des politiques, madame Roland n'hésita point. Elle écrivit, et fit écrire en province, pour qu'à l'encontre de la faible et pâle adresse, les assemblées primaires demandassent une convocation générale : « Pour délibérer par *oui* et par *non* s'il convient de conserver au gouvernement la forme monarchique. » — Elle prouve très-bien, le 24, « que toute régence est impossible, qu'il faut suspendre Louis XVI, » etc.

Tous ou presque tous reculaient, hésitaient, flottaient encore. Ils balançaient les considérations d'intérêts, d'op-

portunité, s'attendaient les uns les autres, se comptaient. « Nous n'étions pas douze républicains en 89, » dit Camille Desmoulins. Ils avaient bien multiplié en 91, grâce au voyage de Varennes, et le nombre était immense des républicains qui l'étaient sans le savoir ; il fallait le leur apprendre à eux-mêmes. Ceux-là seuls calculaient bien l'affaire, qui ne voulaient pas calculer. En tête de cette avant-garde marchait madame Roland; elle jetait le glaive d'or dans la balance indécise, son courage et l'idée du droit.

CHAPITRE VI

LE ROI INTERROGÉ. — PREMIERS ACTES RÉPUBLICAINS (26 JUIN — 14 JUILLET 91)

Le Roi et la Reine entendus en leurs déclarations, 26-27 juin. — Défi de Bouillé, 29 juin. — Affiche républicaine de Payne et autres amis de Condorcet, 1er juillet. — Tentatives des Orléanistes. — Mesures prises par l'Assemblée. — Les Jacobins. Pétion contre le Roi, 8 juillet; Brissot contre le Roi, 13 juillet. — Les comités de l'Assemblée pour le Roi, 13 juillet.— Mouvements des Cordeliers et Sociétés fraternelles.— Ruses des meneurs de l'Assemblée, 14 juillet. — Agitation croissante pendant la semaine, du 10 au 17. Triomphe de Voltaire, fêtes, etc.

Nous connaissons maintenant les acteurs, les influences privées et publiques ; reprenons le cours des faits.

Il n'est pas difficile de suivre dans ces jours d'orage les mouvements de l'opinion, les pulsations plus ou moins vives de l'esprit public, les battements de cœur de la France.

Au premier moment, 21 juin, on s'indigne, mais on respire. « Voilà le grand embarras parti! »

Au second, le 25 au soir, il revient captif, humilié, tombé du trône à l'état de sujet du dernier sujet. Grand silence, de colère et de reproche, silence aussi de la pitié, qui prend les cœurs à leur insu.

Mais, contre la pitié même, au troisième moment,

réagit la défiance et la colère, quand les renards de l'Assemblée entreprennent d'escamoter et le crime et le coupable (en sorte qu'il ne resterait qu'un roi, tout blanc d'innocence), quand ils entreprennent d'effacer l'histoire, de biffer Varennes, de faire, par une chicane impuissante, ce miracle impossible à Dieu, que ce qui est fait n'ait pas été fait.

Examinons-les à l'œuvre.

Le 26, les comités de constitution et de législation criminelle proposent, par l'organe de Duport : « Que ceux qui accompagnaient le Roi soient *interrogés* par les juges naturels, mais que le Roi et la Reine soient *entendus en leurs déclarations* par trois commissaires de l'Assemblée nationale. »

Quelqu'un demandant que cette *instruction* fût renvoyée à la cour suprême d'Orléans, Duport répondit que ce n'était qu'une *information* première.

« Si c'est une information, répondirent Robespierre, Bouchotte et Buzot, vous ne pouvez la scinder, elle est une, et ne peut se faire par des autorités diverses. Le Roi n'est qu'un citoyen, un fonctionnaire, comptable à ce titre, soumis à la loi. »

A quoi Duport, reculant dans le vague des vieilles fictions, dit que le Roi n'était pas un citoyen, *mais un pouvoir de l'État*. Puis, maladroitement : « Ce n'est pas ici une procédure qui se fasse directement contre le Roi, il est de notre prudence de ne pas pénétrer dans l'avenir... Il ne s'agit pas encore ici d'une action criminelle, mais d'une action politique de l'Assemblée contre le Roi... »

Malouet éclatait d'indignation et gâtait encore plus les choses. Les légistes et gens d'affaires vinrent au secours, et, laissant là le système de Duport, trop difficile à défendre, ils sautèrent d'un pied sur l'autre. Chabroud, Dandré, dirent qu'il n'y avait rien de judiciaire, ni plainte,

ni procédure ; qu'il s'agissait simplement « de prendre des *renseignements.* »

Sur ce terrain nouveau, Barrère vint finement mettre une pierre pour les faire heurter : « Qu'il y ait ou qu'il n'y ait plainte, qu'importe? c'est un enlèvement; les juges ordinaires peuvent entendre la personne *victime de l'enlèvement.* »

Mais Tronchet vint par-dessus, et, de son autorité supérieure et respectée, ferma la discussion sur le mot *renseignements.* L'Assemblée décrète, et nomme commissaires : Tronchet d'abord, à une majorité énorme, pour avoir coupé le fil ; puis, Dandré, qui l'a dévidé ; Duport enfin, quoiqu'il ait montré moins de finesse et de ruse.

Les trois, vers sept heures du soir, allèrent jouer chez le Roi la comédie d'écouter, de recueillir gravement de sa bouche la déclaration qu'ils avaient, sans doute avec Barnave et Lameth, minutée et calculée. — Très-habile et très-bien faite, elle avait un défaut grave : c'était d'être en contradiction trop évidente avec la protestation que le Roi avait laissée en partant. Le soin de sa sûreté, le désir de mettre à l'abri sa famille avaient décidé son départ; il partait, pour revenir ; il n'avait nulle intelligence avec les puissances étrangères, nulle avec les émigrés. S'il avait été près de la frontière, c'était afin d'être plus à portée de s'opposer aux invasions qu'aurait pu faire l'étranger. Son voyage l'avait singulièrement instruit, éclairé ; il voyait bien que l'opinion générale était pour la constitution, et revenait converti...

Ce qui faisait peu d'honneur à l'adresse des rédacteurs, ce qui passait toute mesure, c'était de faire dire au Roi : « Que, voyant bien qu'on le croyait captif, et que cette opinion pouvait amener des troubles, il avait imaginé ce voyage comme un excellent moyen de détromper le public, de prouver sa liberté. »

Cela semblait dérisoire, et fut très-mal pris. Ce qui

ne le fut pas moins, c'est que la Reine, au lieu de répondre, fit dire aux commissaires de l'Assemblée nationale : « Qu'elle était au bain, » et qu'ils devaient repasser. Ainsi, elle se donnait une nuit de plus pour arranger sa déclaration. Arrivée depuis vingt-quatre heures, elle prenait, pour se mettre au bain, le moment où la nation, en ses délégués, venait attendre à sa porte; elle lui faisait faire antichambre, constatant ainsi ce que le Roi avait dit lui-même : « Qu'il devait bien être entendu qu'il ne s'agissait pas d'interrogatoire. » C'était une libre conversation, une audience que la Reine daignait accorder. « Le Roi désirant partir, rien ne m'aurait empêchée de le suivre. Et ce qui m'y décidait, c'était l'assurance positive qu'il ne voulait point quitter le royaume. » Les trois s'inclinèrent profondément, et s'en allèrent satisfaits.

Le public ne le fut pas. Il se sentit mortifié qu'on pût le croire dupe d'une comédie si grossière. Les royalistes ne furent pas moins irrités que les autres, de voir le Roi et la Reine dans les mains des constitutionnels. Tout en se lamentant sur la captivité du Roi, sur la désobéissance universelle, ils agirent eux-mêmes comme si le Roi n'eût point existé, sans s'informer de son avis, sans son autorisation. Les têtes chaudes du parti, d'Éprémesnil, un fol, Montlosier, jeune, ardent, aveugle dans sa loyauté, rédigèrent une violente protestation contre la suspension du Roi, une déclaration qu'ils ne prenaient plus part aux actes de l'Assemblée. Elle fut signée de deux cent quatre-vingt-dix députés. Malouet s'opposa en vain à cet acte insensé qui annulait les royalistes dans l'Assemblée nationale, au moment où cette Assemblée travaillait à relever le Roi. La passion, l'étourderie, y eurent part, sans doute, mais vraisemblablement aussi la rage jalouse de voir le Roi se conduire par les avis de ceux qui avaient jusque-là combattu les royalistes.

Les royalistes allaient, tête baissée, dans l'abîme, emportant le Roi avec eux. Bouillé, par chevalerie, par dévouement, lui donne encore un coup terrible. Dans une lettre, prodigieusement insolente et ridicule, il déclare à l'Assemblée : « Que si l'on touche au Roi, à un cheveu de sa tête, lui, Bouillé, il amènera toutes les armées étrangères; qu'il ne restera pas pierre sur pierre dans Paris. (*Rire inextinguible.*) Bouillé seul est responsable; le Roi n'a rien fait que vouloir suspendre la juste vengeance des rois, se porter médiateur entre eux et son peuple. Alors eût été rétabli le règne de la raison *à la lueur du flambeau de la liberté...* » Il finissait cette lettre folle, en disant aux députés : « Que leur châtiment servirait d'exemple, que d'abord il avait eu pitié d'eux, mais, etc. »

Cette lettre était inappréciable pour les partisans de la république. Une insulte solennelle à la nation, le gant jeté à la France par les royalistes, c'est ce qu'ils pouvaient désirer. Sans perdre temps, le lendemain matin, 1er juillet, une affiche hardie, simple et forte, fut placardée à la porte même de l'Assemblée; cette affiche annonçait la publication du journal *le Républicain*, qu'une société de républicains allait publier. Cette pièce, courte, mais complète, disait toute la situation; la voici, réduite à deux lignes : « Nous venons d'éprouver que l'absence d'un roi nous vaut mieux que sa présence. — Il a déserté, abdiqué. — La nation ne rendra jamais sa confiance au parjure, au fuyard. — Sa fuite est-elle son fait ou celui d'autrui, qu'importe? fourbe ou idiot, il est toujours indigne. — Nous sommes libres de lui, et il l'est de nous; c'est un simple individu, M. Louis de Bourbon. Pour sa sûreté, elle est certaine, la France ne se déshonorera pas. — La royauté est finie. Qu'est-ce qu'un office abandonné au hasard de la naissance, qui peut être rempli par un idiot? N'est-ce pas un rien, un néant? »

Cette pièce sortait du cercle de Condorcet, aussi bien

que le pamphlet du *Jeune mécanicien* qui parut presque en même temps. L'un et l'autre exprimaient la pensée commune de cette société de théoriciens hardis. Condorcet, toutefois, n'avait tenu la plume que pour le pamphlet, moins compromettant; mais l'affiche fut rédigée, en anglais d'abord, par un étranger, Thomas Payne, qui avait moins à craindre la responsabilité d'un acte si grave. Elle fut traduite par les soins d'un de nos jeunes officiers qui avait fait la guerre d'Amérique, qui afficha hardiment aux portes de l'Assemblée, et signa : Du Châtelet.

Payne avait en ce moment, à Paris, deux choses qui souvent vont ici d'ensemble, l'autorité et la vogue. Il trônait dans les salons. Les hommes les plus éminents, les plus jolies femmes lui faisaient la cour, recueillaient ses paroles, s'efforçaient de les comprendre. C'était un homme de cinquante à soixante ans; il avait fait tous les métiers, fabricant, maître d'école, douanier, matelot, journaliste. Il n'avait pas moins de trois patries, l'Angleterre, l'Amérique et la France; il n'en eut qu'une, à vrai dire, le droit, la justice. Invariable citoyen du droit, dès qu'il sentait l'injustice d'un côté de l'Océan, il passait de l'autre. La France gardera la mémoire de ce fils d'adoption. Il avait écrit pour l'Amérique son livre du *Sens commun*, le bréviaire des républicains; et pour la France, il écrivit *les Droits de l'homme*, pour venger notre pays du livre de Burke. Brûlé à Londres en effigie, il fut nommé citoyen français par la Convention, il en devint membre. Payne semblait dur et fanatique. Ce fut un grand étonnement, au 21 janvier, quand il fit déclarer à la Convention qu'il ne pouvait voter la mort. La sienne faillit ensuivre. Jeté en prison, et pensant qu'il n'avait pas de temps à perdre, il se mit à écrire : *l'Age de raison*, un livre pour Dieu contre toutes les religions. Sauvé au 9 thermidor, il resta encore en France, mais [illegible]rer la France de Bonaparte, et s'en alla [illegible]

Revenons à son affiche. Malouet, arrivant le matin, la voit, la lit, est hors de lui-même. Il entre effaré, demande qu'on arrête les auteurs. « Avant tout, lisons l'affiche, » dit froidement Pétion. Chabroud et Chapelier, craignant l'effet, et surtout que la lecture ne fût applaudie des tribunes, réclamèrent pour la liberté de la presse, et dirent qu'on devait mépriser l'œuvre d'un insensé, et qu'il fallait passer à l'ordre du jour.

L'Assemblée passe, en effet, comme indifférente, et, reprend tranquillement les travaux du Code pénal. Mais elle se tient pour avertie.

Le parti d'Orléans aussi comprit mieux, après la terrible affiche, qu'en présence du parti républicain, naissant, mais déjà si hardi, il fallait, si l'on pouvait, enlever la régence; que plus tard, elle serait de moins en moins acceptée. Le difficile était de lancer la chose; on jette d'abord un petit mot dans un journal secondaire. Là-dessus, étonnement, bien joué, du prince; il écrit, magnanimement refuse ce que personne ne lui offre. Et cependant, il se fait recevoir membre des Jacobins, se met en vue, et se pose. L'un d'eux, faisant feu avant l'ordre, demande si naturellement le prince ne doit pas *présider le conseil* de régence. Le 1er juillet, Laclos va plus loin, il veut *un régent*, il établit la déchéance. Le 3, Réal prouve que le duc est légalement *gardien* du dauphin. Le 4, Laclos voudrait qu'on réimprimât, qu'on distribuât le décret sur la régence. La masse des Jacobins, non orléanistes, écarte la proposition. Il ne se décourage pas; dans son journal, il prouve, longuement et lourdement, qu'il faut créer un pouvoir nouveau, un protecteur? non, le mot a été gâté par Cromwell, mais bien un *modérateur*.

Une grande polémique s'engage à ce sujet dans la presse, deux duels philosophiques, sur la thèse de la royauté, entre Laclos et Brissot, entre Sieyès et Thomas Payne. Celui-ci défie Sieyès, à toutes les armes possibles,

lui donnant tout avantage, ne demandant que cinquante pages, et lui permettant un volume, se faisant fort d'établir que la monarchie n'est rien « qu'une absence de système. » Sieyès déclina le combat, avec un mépris peu caché. Il croyait n'en avoir pas besoin.

L'Assemblée nationale voyait venir la lutte et s'y préparait. Déterminée à relever la royauté, elle prend trois sortes de mesures.

Elle affecte d'abord une attitude révolutionnaire ; elle fait des règlements pour favoriser la division et subdivision des biens nationaux. Elle menace les émigrés ; s'ils ne rentrent dans un mois, malheur à eux !... Seulement, la pénalité est minime et ridicule ; leurs biens sont imposés au triple.

L'Assemblée est prise aussi d'un accès inattendu de bonne volonté pour le pauvre ; elle fait des petits assignats « pour faciliter le payement des ouvriers. » Elle vote plusieurs millions pour les hôpitaux ; elle fait venir la municipalité de Paris, lui ordonne de distribuer des secours, de commencer des travaux, d'aider les ouvriers étrangers à sortir de la ville.

En même temps, au pas de course, on lit, on vote des lois de police, qui, sous ce simple titre : police municipale, tranchent les plus grandes questions ; un article, par exemple, défend aux clubs de s'assembler, à moins d'avertir d'avance du jour de réunion. Les habitants de chaque maison sont tenus de donner leur nom, âge, profession, etc. Des pénalités graves sont prononcées contre les voies de fait, les simples paroles ; la calomnie peut être punie de deux années de prison.

Tout cela se votait fort vite, à peu près sans discussion. Les séances publiques, si longues jadis, étaient devenues très-courtes ; vers trois ou quatre heures, tout était fini ; et encore, pour remplir ces courtes séances, on suppléait par des affaires étrangères à la grande ques-

tion, guerre, administration, finances. Les tribunes, ardentes, inquiètes, remplies d'une foule avide, ne voyaient, n'apprenaient rien ; la foule retournait affamée. Tout le fort de la besogne politique se brassait souterrainement dans les comités. Barnave avoue dans ses Mémoires qu'il y vivait entièrement. Les comités de législation, de constitution, des recherches, de diplomatie, etc., allaient dans un même sens ; ils constituaient la véritable Assemblée. Là s'élaboraient les éléments de la grande et terrible discussion de l'inviolabilité royale, qu'on ne pouvait cependant étrangler à huis clos, qu'il fallait bien tout à l'heure soutenir en pleine lumière; aussi la préparait-on avec d'autant plus de soin, on arrêtait d'avance les points convenus, on distribuait les rôles.

Ce qui faisait tort à ce bel accord, c'est que Pétion était membre du comité de législation. Il porta, le 8, aux Jacobins, cette question délicate et sacro-sainte, la mania familièrement, avec une simplicité rude, distinguant l'inviolabilité politique dont le Roi jouit dans les actes dont les ministres répondent, et l'inviolabilité que l'on voudrait étendre à ses actes personnels. Quant aux dangers de destituer le Roi, et d'avoir les rois à combattre : « S'ils en ont envie, dit-il, ils y seront bien mieux disposés si le Roi est rétabli, s'ils voient replacer dans la main de leur ami les forces de la France qui les auraient combattus. »

Certes, cela était clair. Cette franchise rendit force à la minorité des Jacobins qui était contre le Roi. La presse fut enhardie. Brissot, jusque-là très-prudent, et dont les lenteurs suspectes étaient déjà accusées de Camille Desmoulins, de madame Roland, de bien d'autres, Brissot éclata, brûla ses vaisseaux, vint aux Jacobins, traita la même question, mais dans une étendue, une lumière, un éclat extraordinaire ; il enleva un moment cette société, généralement contraire à son opinion, et qui, de plus, l'aimait peu lui-même.

Il déclara d'abord qu'il se tenait dans le cercle tracé par Pétion, qu'il examinerait seulement : *Si le Roi devait, pouvait être jugé*, ajournant la question de savoir, en cas de destitution, quel gouvernement suppléerait.

S'accommodant habilement aux scrupules des Jacobins, au nom même de leur société (Amis de la constitution) : « Nous sommes tous d'accord, dit Brissot ; nous voulons la constitution. Le mot vague de *républicains* ne fait rien ici. Ceux qui sont contraires à ce mot, que craignent-ils ? L'anarchie : ceux qu'on appelle républicains ne la redoutent pas moins ; les uns et les autres craignent et la turbulence des démocraties de l'antiquité, et la division de la France en républiques fédérées ; ils veulent également l'unité de la patrie. »

Après ces paroles rassurantes, et sans s'expliquer autrement sur le sens du mot *république*, il arrive à la question : « Le Roi doit-il être jugé ? » Son argumentation, identique à celle de Pétion, à celle des orateurs qui parlèrent plus tard, Robespierre, Grégoire et autres, serait forte, s'ils déclaraient franchement qu'ils rejettent la royauté comme une institution barbare, une absurde religion ; elle est faible, parce qu'ils hésitent, reculent, ne vont point jusqu'au bout de leur principe, n'osent donner la conclusion qui est au fond de leurs paroles.

Dans la seconde partie, qui lui est propre, celle où il examine ce que pourrait faire l'Europe si le Roi était jugé, Brissot est tout autrement fort. Là, il nage en pleine révolution, avec une liberté, une aisance vraiment remarquables ; il fait preuve de connaissances infiniment étendues ; il est plein de faits, de choses ; et tout cela emporté dans un tourbillon rapide qui ressemble à l'éloquence. Il frappe, en passant, des portraits, vifs et satiriques, des puissances de l'Europe, des rois et des peuples, les montre tous faibles, un seul excepté : la France. La France n'a rien à craindre, et c'est aux autres à trembler.

Ah! si les rois de l'Europe entendent bien leurs intérêts, qu'ils se gardent de nous attaquer : qu'ils s'éloignent plutôt, qu'ils s'isolent... qu'ils tâchent, en allégeant le joug, de faire oublier à leurs peuples la constitution française et de détourner leurs regards du spectacle de la liberté!

Un souffle passa sur l'Assemblée, le souffle ardent de la Gironde, ressenti pour la première fois. « Ce ne furent pas des applaudissements, dit madame Roland qui était présente, ce furent des cris, des transports. Trois fois, l'Assemblée entraînée s'est levée tout entière, les bras étendus, les chapeaux en l'air, dans un enthousiasme inexprimable. Périsse à jamais quiconque a ressenti ou partagé ces grands mouvements, et qui pourrait encore reprendre des fers! »

Quelque légitime que pût être cet enthousiasme, le brillant discours de Brissot, comme celui de Pétion, comme tous ceux qu'on fit en ce sens, péchait en un point. Il supposait qu'on pouvait isoler deux questions inséparables, celle du Procès du Roi, et celle du gouvernement qui pouvait le remplacer. Brissot affectait de croire ce qu'il était impossible qu'il crût en effet, à savoir, qu'on pouvait frapper le Roi sans frapper la royauté; que cette institution, jugée elle-même implicitement dans le jugement de l'homme, scrutée, mise à jour dans ses défauts intrinsèques, survivrait à cette épreuve. Il y avait là un défaut de franchise et d'audace, un reste d'hésitation qu'on retrouve dans les discours des principaux meneurs de l'opinion, dans celui que Condorcet fit au Cercle social, dans celui que Robespierre fit aux Jacobins.

Le 13 enfin, l'Assemblée aborde la formidable question; les tribunes soigneusement garnies de gens sûrs, entrés d'avance avec des billets spéciaux, les avenues pleines de royalistes inquiets, de gentilshommes que la foule appelait les *chevaliers du poignard*. Sur la proposition d'un membre, on ferma les Tuileries.

Le rapport solennel qui allait décider de la monarchie, rapport fait au nom de cinq comités, fut présenté par un M. Muguet, député inconnu, de la bande des Lameth. Rien d'habile ni de politique, une plaidoirie d'avocat, qui ne connaît rien hors des textes : 1° la fuite du Roi n'est pas un cas prévu dans la Constitution; il n'y a rien d'écrit là-dessus; 2° mais son inviolabilité est écrite, elle est dans la Constitution. Et alors, ayant trouvé moyen de lâcher le grand coupable, le rapport se dédommage en tombant sur les petits, sur les serviteurs qui ont obéi. Il faut un coupable principal, ce sera Bouillé; les autres seront les complices, Fersen, madame de Tourzel, les courriers, les domestiques. Robespierre demanda en vain qu'on distribuât ce rapport, et qu'on ajournât la discussion. On refusa sèchement. Toute l'Assemblée était visiblement d'accord pour avancer, abréger; les pieds lui brûlaient; elle avait hâte de voter, et de voter pour le Roi.

Le soir, aux Jacobins, Robespierre, avec une notable prudence, établit qu'on aurait tort de l'accuser de républicanisme ; « que *république* et *monarchie*, au jugement de bien des gens, étaient des mots vides de sens... Qu'il n'était ni républicain ni monarchiste... On peut être libre avec un monarque comme avec un sénat, » etc., etc.

Les Cordeliers Danton, Legendre, venus ce soir aux Jacobins, ne restèrent pas dans ce vague ; ils touchèrent la question même. Danton demanda comment l'Assemblée pouvait prendre sur elle de prononcer, lorsque peut-être son jugement serait réformé par celui de la nation. Legendre fut violent contre le Roi, ne ménagea rien ; il menaça les comités : « S'ils voyaient la masse, dit-il, les comités reviendraient à la raison ; ils conviendraient que, si je parle, *c'est pour leur salut.* »

Voilà le premier mot de Terreur dans les Jacobins.

Des constitutionnels sortent indignés. A leur place, entrent des députations populaires, la société *Fraternelle des Halles*, la société *des Deux sexes* qui siégeait sous la salle des Jacobins; elles apportent des adresses. Un jeune chirurgien, fort connu, aboyeur et charlatan, lit à la tribune une lettre qu'il vient d'écrire au Palais-Royal pour trois cents personnes. Un évêque député, électrisé par le jeune homme, jure à la tribune de combattre aussi l'avis des comités. L'évêque et le chirurgien se jettent dans les bras l'un de l'autre...

Cependant, le même soir, à l'autre bout de Paris, au fond du Marais, aux Minimes, une société fraternelle d'hommes et femmes, succursale des Cordeliers, rédigeait une autre adresse, audacieuse, menaçante pour l'Assemblée, adresse visiblement calquée sur l'opinion de Danton. Elle était signée : *le Peuple*. Celui qui tenait la plume, Tallien, un tout jeune clerc, était un homme à Danton et sa mauvaise doublure. La parole furieuse de Tallien, sa fausse énergie, plaisait fort aux hommes, et les femmes croyaient volontiers un orateur de vingt ans.

Le 14, à l'Assemblée, les discours remarquables furent ceux de Duport et de Robespierre. Duport, écouté même des tribunes, dans un silence sombre. Robespierre fut ingénieux et neuf, sur un sujet traité de tant de manières. Il dit, avec une aigre douceur, qu'il apportait les paroles de l'humanité, qu'il y aurait une lâche et cruelle injustice à ne frapper que les faibles, qu'il se ferait plutôt l'avocat de Bouillé et de Fersen. Tout cela, à l'adresse des tribunes et du dehors.

L'Assemblée endurait toute parole en ce sens, plus qu'elle ne l'écoutait. Les constitutionnels, qui la sentaient tout entière d'intelligence avec eux, attendaient l'occasion de la compromettre par quelque mesure qui d'avance engageât son jugement. Prieur, de la Marne, ayant cru les embarrasser en leur demandant ce qu'ils

feraient, si, l'Assemblée mettant le Roi hors de cause, on venait demander qu'il fût rétabli dans tout son pouvoir... Desmeuniers saisit effrontément cette prise, pour engager l'Assemblée, au profit du Roi. Il fit du royalisme habile en langage jacobin, parla contre l'inviolabilité absolue du Roi, dit : Que certes le corps constituant avait eu bien le droit de suspendre le pouvoir royal, et que la suspension ne serait pas levée *jusqu'à ce que la constitution fût terminée*. — Dandré, un autre tartufe, abonda en ce sens, fut dur pour la royauté, dur en paroles, pour mieux faire avaler la chose au public désorienté. —Alors, Desmeuniers reprenant avec naturel : « Puisqu'on me demande (*personne n'avait demandé*) de rédiger mon explication en projet de décret, voici un projet : 1° la suspension durera *jusqu'à ce que* le Roi accepte la constitution ; 2° s'il n'acceptait, l'Assemblée le déclarerait déchu. »

Mais Grégoire dit brutalement : « Soyez tranquilles, il acceptera, jurera tant que vous voudrez. » — Et Robespierre : « Un tel décret déciderait d'avance qu'il ne sera pas jugé... » — Les compères, surpris trop visiblement en flagrant délit, n'osèrent insister pour l'instant. L'Assemblée ne vota pas.

En revanche elle refusait d'entendre la pétition signée : *le Peuple*. Barnave insista bravement pour qu'elle fût lue le lendemain, ajoutant ces paroles menaçantes qui disaient assez qu'on était en force : «Ne nous laissons pas influencer par une opinion factice... *La loi n'a qu'à placer son signal*, on verra s'y rallier les bons citoyens.» Ce mot, pris alors au sens général, fut mieux entendu, lorsqu'au dimanche suivant l'autorité, pour signal, déploya le drapeau rouge.

L'agitation de Paris allait augmentant. Le hasard avait voulu que, du dimanche au dimanche, du 10 au 17, la population, pour des causes diverses, fût tenue toujours

sur pied, toujours en émoi. Ceux qui ont l'expérience de cette ville savent bien qu'en pareil cas l'agitation prolongée va croissant, et qu'infailliblement elle tend à l'explosion. Le dimanche 10, la foule alla au-devant du convoi triomphal de Voltaire ; mais le mauvais temps l'empêcha de traverser Paris ; il s'arrêta à la barrière Charenton. La fête n'eut lieu que le lundi, avec un concours incroyable de peuple. Au quai Voltaire, devant l'hôtel où mourut le grand homme, on fit halte ; on chanta des chœurs à sa gloire; la famille des Calas, sa fille adoptive, madame de Villette, vinrent les yeux mouillés de larmes, couronner le cercueil. Beaucoup, dans cette foule émue, reportaient les yeux en face, sur les Tuileries, sur le pavillon de Flore, morne, fermé et muet, hostile à la fête, et confondaient dans leur haine le fanatisme et la royauté. Et ce n'était pas sans cause. On apprenait, par un rapport lu à l'Assemblée, que les prêtres dans plusieurs provinces, rassemblaient le peuple le soir, lui faisaient chanter le *Miserere* pour le Roi, poussaient à la guerre civile.

Voltaire monte à son panthéon. Mais, le lendemain 13, autre fête, la Révolution même jouée à Notre-Dame dans un drame sacré, la *Prise de la Bastille*, à grands chœurs, à grand orchestre. Le 14, sans respirer, le fameux anniversaire appelle la foule à la Bastille, d'où partent les corps constitués, pour aller, par les boulevards, au champ de Mars ; l'évêque de Paris y dit la messe sur l'autel de la patrie. Le temps était magnifique, la foule remplissait les rues, Paris était illuminé le soir, et les têtes de plus en plus agitées.

CHAPITRE VII

L'ASSEMBLÉE INNOCENTE LE ROI (15-16 JUILLET 91)

Les constitutionnels obligés de garder, d'avilir le Roi qu'ils veulent relever. — Leur double peur, Marat, etc. — La république moins difficile encore que la restauration de la royauté. — La royauté défendue à l'Assemblée par Salles et Barnave, 15 juillet 91. — L'Assemblée détourne du Roi les poursuites, elle poursuit Bouillé, etc. — Protestation au champ de Mars. — Manœuvre orléaniste, aux Jacobins, pour faire demander la déchéance. — Les Jacobins constitutionnels se retirent aux Feuillants, et préparent la répression, 16 juillet 91. — L'Assemblée réprimande la municipalité, trop modérée. — Petite terreur constitutionnelle. — La pétition du champ de Mars devient toute républicaine, — L'Assemblée s'engage pour le Roi.

Les constitutionnels ont déployé en quinze jours beaucoup d'adresse et de ruse pour sauver la royauté ; ils vont y mettre de plus une déplorable vigueur. Et avec cela ils sont dupes. Les républicains ont marché plus droit ; ils ont montré, dans leur ignorance, une sorte de seconde vue ; ils eussent été aux Tuileries, dans le cabinet de la Reine, qu'ils n'eussent point agi autrement.

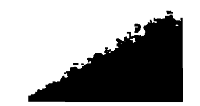
Le 7 juillet, la Reine a laissé le Roi donner des pouvoirs écrits à Monsieur. Déjà Fersen avait été le joindre, et les lui avait transmis verbalement.

La Reine haïssait Monsieur, l'homme qui avait le plus travaillé, le mieux réussi à la perdre de réputation ; et pourtant elle fait ici cet effort de lui faire donner les

pouvoirs du Roi. Qui donc a cette puissance de lui faire dominer sa haine? Une haine plus grande encore et le désir de se venger.

A-t-elle trompé Barnave, quand elle semblait, à Meaux, l'écouter docilement? Non, elle était, je crois sincère; elle lui reviendra tout à l'heure; ce qui n'empêche nullement que dans l'intervalle elle ne regarde ailleurs, vers l'émigration et vers l'étranger.

Elle souffrait infiniment de la surveillance vexatoire dont elle était alors l'objet. Les gardes nationaux qui avaient vu, le 21 juin, l'effrayante responsabilité qu'on prenait devant le peuple en se chargeant de garder la famille royale, fuyaient d'abord les Tuileries et refusaient absolument d'y reprendre ce dangereux poste; ils n'y avaient consenti qu'en obtenant la consigne de *garder à vue, de nuit et de jour*. De là une foule de scènes risibles, si elles n'eussent été cruelles. Leur inquiétude était la Reine surtout; ils avaient de ses ruses une idée terrible, ils n'étaient pas éloignés de croire que la fée (elle l'avait dit en riant avant Varennes) pourrait bien partir en ballon. Se souvenant que Gouvion, la nuit du 21 juin, gardait fort inutilement la porte de la chambre à coucher, ils exigèrent que cette porte fût toujours ouverte, de manière à voir la Reine à sa toilette et dans son lit. Il n'était pas jusqu'à sa garde-robe où les soldats-citoyens ne prétendissent la conduire, la baïonnette au bout du fusil; on leur en fit honte. La Reine imagina de faire coucher devant son lit une de ses femmes dont les rideaux la garantissent. Une nuit, elle voit le garde national de service tourner cette barrière et venir à elle; il n'était nullement hostile, au contraire, c'était un bon homme qui aimait la royauté, voulait la sauver, et croyait devoir profiter de la circonstance pour donner à la Reine de sages avis; il s'assit, sans autre façon, près de son lit, pour prêcher plus à son aise.



Le Roi s'avisa un jour de fermer la porte de la chambre à coucher de la Reine. L'officier de garde l'ouvrit, lui dit que telle était sa consigne, que Sa Majesté prenait en la fermant une peine inutile, car il l'ouvrirait toujours.

La situation était vraiment cruelle et baroque. Ceux qui donnaient cette consigne humiliante, Lafayette et les constitutionnels, qui avilissaient le Roi à ce point (que dis-je,le roi? l'époux), n'en voulaient pas moins qu'il fût roi, et travaillaient vigoureusement à cela, et se tenaient prtês à tirer l'épée, au besoin, pour le maintien de cette royauté qu'ils rendaient de plus en plus ridicule et impossible.

Ils croyaient que la France n'avait de salut que dans cette fiction royale, dans cette ombre, ce néant, ce vide. Ils partaient de l'idée très-fausse que la royauté était effectivement revenue de Varennes; mais elle y était restée; ce qui en était revenu, c'était moins encore que la négation de la royauté, c'en était la parodie, la dérision barbare, la farce, qui était un supplice.

Que voulaient ces étonnants restaurateurs de la royauté? Deux choses contradictoires : Qu'elle fût à la fois faible et forte, qu'elle fût et qu'elle ne fût pas. Ils sentaient bien que, captive, liée, garrottée ainsi, elle devait être dans un état permanent de conspiration; donc, il fallait d'autant plus serrer le lien. Mais d'autre part, une autre peur les pressait de lâcher, d'armer cette royauté captive. Des voix souterraines grondaient qui leur dérangeaient l'esprit. Le fantôme de l'anarchie leur apparaissait dans leurs rêves ; et ils faisaient ce qu'il fallait pour lui donner corps. La voix caverneuse de Marat leur semblait celle du peuple, et c'étaient eux justement qui le popularisaient.

A cette époque, Marat extravague. N'ayant rien compris à la situation, saisi nulle initiative, il prend sa revanche par la folie atroce de ses imaginations. Tout ce

qu'il avait trouvé d'expédients à proposer, le 21 juin, c'était un tyran et un massacre, l'égorgement général de l'Assemblée et des autorités. Puis viennent d'aimables variantes dans les numéros suivants : Couper les mains, couper les pouces, tenir trois jours sur le pal, enterrer vivants, etc. [1].

Les constitutionnels reculaient de hideur (pour parler comme Froissard) devant cette bête sauvage ; mais en reculant, ils l'autorisaient. Il était trop facile à Marat, à Fréron, le faux Marat, de prédire les pas rétrogrades que faisaient les royalistes bâtards dans leur retraite inconséquente. Alors, on criait : « Miracle ! Marat l'avait dit ! vrai prophète ! » — Ainsi, le fou furieux semblait être le seul sage.

L'Américain Morris prétend qu'à ce moment toute chose était impossible, et la royauté, et la régence, et la république. Non, tout était difficile. La France avait été dans un moment au moins aussi difficile; dans l'hiver de 89 et 90; elle fut alors sans lois, ni anciennes, ni nouvelles ; elle vécut de son instinct. Il pouvait la sauver encore. Le Roi, ses frères et d'Orléans, se trouvant également perdus dans l'opinion, la régence n'étant possible que par un conseil de députés, un comité républicain, mieux valait une forme plus franche, point de régence, et la république. Difficulté pour difficulté, la préférence devait être pour le gouvernement qui, après tout, est le seul qui soit naturel, le *gouvernement de soi par soi-même*, celui auquel l'homme arrive, dès qu'il échappe à la fatalité, atteint sa libre nature. On sentira de plus en plus, à mesure qu'on avancera dans la longue vie du monde, dans l'expérience politique qui commence à peine, que la monarchie n'a été qu'un gouvernement d'exception, un *provisoire de salut public*, approprié aux peuples enfants.

[1] *Ami du peuple*, n° 509, p 8; n° 512, p. 8 ; n° 514, p. 4, etc.

La presse violente d'une part, les Marat et les Fréron, l'Assemblée de l'autre, les constitutionnels, parlaient également au nom du *salut public*, de l'intérêt public. Tous, partis d'une même philosophie qui fonde la morale sur l'*intérêt*, y appuyaient leur politique. C'est *le droit* qu'il eût fallu prendre pour point de départ ; lui seul aurait mis de la netteté dans cette situation obscure. Le salut public fut invoqué, et le sang coula ; il fut invoqué pour la royauté qui ne pouvait ni sauver les autres, ni se sauver elle-même. Les moins sanguinaires, chose bizarre, furent justement ceux qui versèrent le sang les premiers, et qui, par cette première effusion, fournirent le prétexte et l'excuse au déluge de sang qui suivit.

Le 15, jour décisif, Lafayette crut prudent de mettre environ cinq mille hommes aux abords de l'Assemblée Pour mieux contenir la foule, il avait eu soin de mêler à la garde nationale des piques du faubourg Saint-Antoine. L'Assemblée, bien décidée à en finir ce jour-là au meilleur marché possible, eut soin d'abord de perdre une bonne partie de la séance à écouter un rapport sur les affaires militaires des départements. Elle prêta une attention médiocre aux bavardages du vieux Goupil contre Brissot et Condorcet, aux discours qui suivirent de Grégoire et de Buzot. Celui du dernier, fort court, n'en était pas moins remarquable; il donnait précisément des raisons qui, en 93, l'empêchèrent de juger le Roi à mort : « Il s'agit d'un crime contre la nation; l'Assemblée, c'est la nation; elle serait juge et partie : donc, elle ne peut juger, etc. »

La séance était arrangée d'avance pour deux discours. Les rôles avaient été partagés entre Salles et Barnave : l'un, homme de cœur et chaleureux, devait défendre Louis XVI, l'homme, l'humanité; l'autre, le froid et

noble parleur, Barnave, devait prendre la question au point de vue législatif et politique.

Salles, avec une insinuation douce et hardie, ne craignit pas de s'adresser aux secrets sentiments de l'Assemblée. Le Roi a protesté, il est vrai, il a dit que la constitution « était inexécutable. » Mais nous l'avons souvent dit nous-mêmes, elle est difficile à exécuter, au moins dans les commencements. L'Assemblée a pu contribuer à l'erreur du Roi ; elle a été obligée, pour le bien de la chose, de sortir souvent de son rôle d'Assemblée, de juger, de gouverner, etc. — Ainsi l'avocat était si sûr d'être écouté favorablement, qu'il cherchait une excuse au coupable dans les fautes mêmes du juge, dans les reproches que l'Assemblée se faisait secrètement, dans le peu de foi qu'elle avait maintenant, blasée et finie, à son œuvre, à ses propres actes.

Barnave s'éleva très-haut. Sa froideur ordinaire, froideur feinte ce jour-là, et qui n'était que dans la forme, fit valoir encore le fond, intimement passionné, qui perçait partout, comme en Asie ces terres sèches et froides qui, par place, n'en sont pas moins crevées de sources de feu. On sentait bien qu'il jouait tout, que c'était un moment suprême, et pour lui, et pour l'Assemblée. Il la mettait en demeure *de choisir entre la monarchie et le gouvernement fédératif* (il affectait de ne comprendre nulle république que fédérative pour un grand État). La monarchie étant seule possible, disait-il, il faut bien subir l'inviolabilité qui en est la base. « Mais si le Roi fait des fautes?... Le danger pour la liberté serait qu'il n'en fît aucune. Si vous suivez aujourd'hui le ressentiment personnel en violant la constitution, prenez bien garde un jour de suivre l'enthousiasme. Craignez qu'un jour la même mobilité du peuple, l'enthousiasme d'un grand homme, la reconnaissance des grandes actions (car la nation française sait bien mieux aimer que haïr), ne ren-

versent en un moment votre absurde république... Croyez-vous qu'un conseil exécutif, faible par essence, résistât longtemps aux grands généraux? etc., etc.

« Voilà pour la Constitution. Parlons dans la Révolution: après l'anéantissement de la royauté, savez-vous ce qui suivra? *L'attentat à la propriété*... Vous ne l'ignorez pas, la Nuit du 4 août a donné plus de bras à la Révolution que touts les décrets constitutionnels. Pour ceux qui voudraient aller plus loin, quelle Nuit du 4 août reste-t-il à faire?... »

Ces deux discours, habiles, hardis, auraient entraîné l'Assemblée, si elle en eût eu besoin. Mais elle était toute fixée d'avance sur ce qu'elle voulait. Lafayette demanda la clôture. L'Assemblée, d'après Salles et Barnave, d'après l'avis des comités, adopta: 1° une mesure préventive: Si un roi rétracte son serment, s'il attaque ou ne défend point son peuple, il abdique, devient simple citoyen et accusable *pour les délits postérieurs à son abdication;* 2° une mesure répressive: La poursuite contre Bouillé, comme *coupable principal*, contre les serviteurs, officiers, courriers, etc., complices de l'enlèvement.

Pour voter paisiblement, l'Assemblée s'était entourée de troupes, les Tuileries étaient fermées, la police partout sur pied, l'autorité municipale toute prête, à la place Vendôme, pour faire les sommations. Tout indiquait qu'on voulait emporter l'affaire ce jour-là, et qu'au besoin l'on ne craindrait pas de livrer bataille. Les meneurs connus se le tinrent pour dit, et ne parurent pas. La foule ne s'en porta pas moins au champ de Mars pour y dresser une dernière protestation; l'un des commissaires rédacteurs était un certain Virchaux, de Neufchâtel. On a vu, par l'affaire de Châteauvieux, que les hommes de la Suisse française, esclaves des Allemands, étaient souvent à l'avant-garde de notre Révolution; ils y

mettaient tout l'espoir de leur propre délivrance ; la Société helvétique des Suisses établis à Paris prenait une part active aux grands mouvements populaires.

Il était facile d'écrire, difficile de faire pénétrer la pétition dans l'Assemblée. La foule trouve Bailly à la place Vendôme. Le bonhomme en grand costume, ceint de l'écharpe tricolore, était là comme un général au milieu des masses armées. C'était par lui que l'Assemblée, fort résolue dans ce jour, et présidée alors par un jeune colonel, Charles de Lameth, remuait la force militaire. Le savant, l'académicien, l'homme éminemment pacifique, se voyait, si tard dans la vie, poussé à être le héros involontaire de cette triste guerre entre citoyens qui menaçait d'éclater. Confiant, infiniment sensible à la popularité, faible du souvenir de 89 et voulant toujours être aimé, il n'était propre en aucun sens à devenir le chef de la résistance. On parlemente avec lui, on lui dit qu'on veut seulement parler à Pétion et Robespierre. Il résiste un peu, mollit, permet enfin le passage pour six hommes seulement. Les deux députés avertis viennent au passage des Feuillants ; mais, disent-ils, il est trop tard, le vote est porté.

La foule irritée reflue de l'Assemblée par tout Paris, ferme les théâtres, en signe de deuil. L'Opéra seul résista, et joua sous la protection des baïonnettes. A un autre théâtre, ce fut le commissaire de police qui lui-même pria de fermer, craignant une collision. L'autorité était flottante, peu d'accord avec elle-même ; Lafayette aurait agi, mais il ne pouvait le faire sans autorisation du pouvoir municipal, et Bailly ne voulait rien prendre sous sa responsabilité. On avait arrêté Virchaux, l'un des meneurs du champ de Mars, à l'entrée de l'Assemblée ; il se réclama de Bailly qui avait permis le passage, et qui le fit relâcher ; il fut arrêté de nouveau dans la nuit.

Une porte restait ouverte aux républicains et orléa-

nistes. L'Assemblée n'avait rien statué *sur Louis XVI;* elle avait voté des mesures préventives contre une désertion possible *du Roi.* La question personnelle restait tout entière. C'est ce qui fut, le soir, établi aux Jacobins par Laclos, Robespierre et autres. L'homme du duc d'Orléans, Laclos, qui présidait ce jour-là, demanda qu'on fît à Paris, et par toute la France, une pétition pour la déchéance. « Il y aura, dit-il, j'en réponds, dix millions de signatures ; nous ferons signer les enfants même, les femmes... » Il savait bien qu'en général les femmes voulaient un roi, et qu'elles ne signeraient contre Louis XVI qu'au profit d'un nouveau roi.

Danton appuya, Robespierre aussi, mais sans faire signer les femmes. De plus, à cette grande pétition de tout le peuple, il préférait une adresse exclusivement jacobine, envoyée aux sociétés affiliées..... Cependant un grand bruit se fait, un grand flot de foule envahit la salle. Madame Roland, qui vit la scène d'une tribune, dit que c'étaient les aboyeurs ordinaires du Palais-Royal avec une bande de filles, probablement une machine montée par les orléanistes pour mieux appuyer Laclos. Cette foule se mit, sans façon, dans les rangs des Jacobins, pour délibérer avec eux. Laclos monte à la tribune: « Vous le voyez, dit-il, c'est le peuple, voilà le peuple; la pétition est nécessaire. » On arrêta que, le lendemain à onze heures, les Jacobins réunis entendraient lecture de la pétition, qu'elle serait portée au champ de Mars, là, signée de tous; puis envoyée aux sociétés affiliées, qui signeraient à leur tour.

Il est minuit, on s'écoule dans la rue Saint-Honoré. Il ne reste que les commissaires chargés de la rédaction: Danton, Laclos et Brissot. Encore, Danton ne reste guère; restent face à face Laclos et Brissot, c'est-à-dire l'orléanisme et la république. Laclos, ayant, dit-il, mal à la tête, laisse la plume à Brissot, qui la prend sans hésiter.

Dans cette pièce, vive et forte, l'habile rédacteur met en saillie les deux points de la situation : 1° le timide silence de l'Assemblée, qui n'a osé statuer sur l'individu royal ; 2° son abdication de fait (l'Assemblée en a jugé ainsi, puisqu'elle l'a suspendu et arrêté) ; enfin la nécessité *de pourvoir au remplacement*... — Arrivé là, Laclos, sortant de son demi-sommeil, arrête un moment la plume rapide : « La société des Amis de la constitution signera-t-elle, si l'on ajoute un petit mot qui ne gâte rien à la chose : remplacement *par tous les moyens constitutionnels.* » — Ces moyens, qu'était-ce, sinon la régence, le dauphin sous un régent ? Les frères du Roi étant hors de France, le régent constitutionnel était le duc d'Orléans. Ainsi Laclos trouvait moyen d'introduire implicitement son maître dans la pétition.

Soit légèreté, soit faiblesse, Brissot écrivit ce que Laclos demandait. Peut-être le hardi rédacteur n'était pourtant pas fâché d'atténuer sa responsabilité par ce mot *constitutionnels*, qui rendait la chose légale et éloignait les poursuites.

Traversons maintenant la rue Saint-Honoré, et voyons comment, presque en face, les meneurs de l'Assemblée, les royalistes constitutionnels, réunis aux Feuillants dans les bureaux des comités, voyons comme ils emploient leur nuit.

Ils arrêtent deux résolutions :

L'une, celle que Duport, les Lameth, avaient dès longtemps en pensée, de ne plus traverser la rue pour aller aux Jacobins, de rester aux Feuillants même, à l'ombre de l'Assemblée, de former, avec la masse des députés dont ils disposent, un nouveau club des Amis de la constitution, club d'élite où l'on entrera par billets, où l'on ne recevra que les électeurs. Qui restera aux Jacobins ? Cinq ou six députés peut-être, la tourbe des nouveaux membres, des intrus, une bande d'a-

boyeurs, au niveau de ceux qui ont envahi la salle hier soir.

Et l'autre résolution, c'est de tirer de leur torpeur les pouvoirs publics, de mettre le maire de Paris en demeure de montrer s'il est avec l'Assemblée ou avec la populace, de l'admonester vertement pour son hésitation, sa mollesse de la veille, de mander aussi les ministres, les accusateurs publics, de les rendre responsables. L'Assemblée avait déjà Lafayette, l'épée immobile, au fourreau ; par ce reproche et cet appel aux magistrats, au pouvoir municipal, elle allait tirer l'épée...

L'Assemblée était bien vieille pour montrer cette verdeur ; vieille d'années, d'événements, finie dans l'opinion. Composée bizarrement au caprice des institutions gothiques, issue en bonne partie de ce moyen-âge qu'elle avait détruit, elle portait en elle une contradiction intrinsèque qui faisait toujours douter de la légalité de ses actes. Adversaire du privilége, elle n'en était pas moins, pour la moitié de ses membres, la fille du privilége. Trois cents de ces privilégiés qui avaient protesté pour le Roi, en même temps que Bouillé, ils siégeaient encore. Une assemblée formée ainsi, et qui comptait dans son sein ces amis de l'ennemi, était-elle bien cette haute et pure image de la loi, devant laquelle, sous peine de mort, le peuple dût s'incliner ?

Il y avait audace, imprudence, mépris de l'opinion, à pousser ainsi des paroles aux actes. Des passions très-violentes étaient au fond de tout ceci : l'ulcération des vanités pour Duport, Lameth, pour les constitutionnels; pour Barnave et autres que la Reine flattait de l'espoir de sa confiance, une ambition romanesque, quelques idées de jeunesse, que le plus froid, à vingt-huit ans, n'étouffe jamais. Ces hommes, si différents par les formes de ceux de la Convention, se payaient de la même idée, qui tue les scrupules : « La nécessité d'État, le salut

public. » — Et cette autre idée, d'orgueil : « Le droit est en nous. »

Au matin (le 16 juillet), Pétion et autres se rendant aux Jacobins pour lire la pétition, trouvent la salle à peu près vide; personne, à peine cinq ou six députés; tous sont restés aux Feuillants. Pétion y court, et « fait l'impossible, » il le dit ainsi lui-même, pour les ramener; il s'humilie même : « Quand la société aurait eu quelque tort, serait-ce le moment de la quitter? » Mais on ne daigne l'ouïr. Il voit, non sans inquiétude, qu'une adresse est préparée pour annoncer par toute la France aux sociétés affiliées que les Amis de la Constitution siégent maintenant aux Feuillants.

Pour terroriser Paris, il fallait d'abord que l'Assemblée fît peur à la municipalité. Des mots durs pouvaient seuls la réveiller de sa langueur de la veille. Dandré l'accusa aigrement d'avoir vu les lois violées, et de l'avoir souffert. Il demanda et obtint qu'on mandât à la barre la municipalité, et les ministres, et les six accusateurs publics, qu'on les rendît responsables. — Quelques membres, suivant la passion qui les entraînait, allaient détourner la colère de l'Assemblée contre Prieur ou Robespierre. Dandré, avec fermeté et présence d'esprit, ne leur permit pas d'user leur ardeur dans ces accusations individuelles. Il les ramena aux mesures générales, et les fit voter. Le président (c'était Charles de Lameth) adressa des paroles impérieuses et sévères à Bailly, aux municipaux. Le soir, même admonestation aux ministres, aux accusateurs publics. On recommanda spécialement de surveiller, au besoin, d'arrêter les étrangers.

Cependant des scènes violentes avaient lieu dans Paris. Au pont Neuf, des hommes ou gardes soldés, rencontrant Fréron, faillirent l'assommer. Il en fut de même d'un personnage équivoque, un Anglais, maître d'italien, nommé Rotondo, meneur bien connu des émeutes, que

l'on retrouvait partout. Il fut terrassé, battu, et, par-dessus, arrêté.

Cette petite terreur se marqua dans l'Assemblée par un accident comique. Un député, Vadier (depuis trop connu), très-âcre et très-violent, avait fait, le 13, un discours contre l'inviolabilité royale. Le 16, il en fit un autre, pour déclarer qu'il détestait le système républicain. Il fut la risée de tous les partis.

On prit ce moment pour lire à l'Assemblée la pétition de je ne sais quelle ville de province, qui attribuait les troubles aux excitations de Robespierre, et n'était pas loin de demander son accusation.

Que faisait-on au champ de Mars?

La pétition rédigée par Brissot et Laclos, lue aux Jacobins dans le désert, après qu'on eut attendu en vain si la société serait plus nombreuse, fut portée finalement à l'autel de la patrie. On avait placé à l'autel un tableau du triomphe de Voltaire, et sur le tableau, l'affiche des Cordeliers, le fameux serment de Brutus. Les Cordeliers eux-mêmes arrivent, émus et ardents. Puis, un groupe peu nombreux, les envoyés des Jacobins ; ils lurent leur pétition, avec la phrase orléaniste de Laclos : Remplacement *par les moyens constitutionnels*. La phrase passait d'abord. Bonneville, de *la Bouche de Fer*, arrêta la chose, et les Cordeliers aussi : « On trompe le peuple, dit Bonneville, avec ce mot *constitutionnels;* voilà une autre royauté, vous ne faites autre chose que remplacer un par un. » — « Prenez garde, disaient les Jacobins, le temps n'est pas mûr pour la république. » — Ils eurent beau dire. On mit la chose aux voix, et le mot *constitutionnels* fut effacé. On ajouta qu'on ne reconnaîtrait plus « *ni Louis XVI, ni aucun autre roi.* » Il fut entendu que le lendemain dimanche, la pétition ainsi amendée serait signée par le peuple à l'autel.

Quelques-uns, pensant bien que cette déclaration de

guerre à la royauté ne passerait pas sans orage, avisèrent qu'il fallait s'assurer, à l'Hôtel de Ville, d'une autorisation pour la réunion du lendemain. Plusieurs en effet partirent, Bonneville en était, et (sur la route, ce semble) ils prirent avec eux Camille Desmoulins. Ils ne trouvèrent à la Ville que le premier syndic, qui n'osa pas refuser, donna de bonnes paroles, nul écrit ; ils se tinrent satisfaits, et se crurent autorisés.

La journée n'était pas finie. L'Assemblée tenait encore; elle fut sans doute avertie, et de l'autorisation demandée à l'Hôtel de Ville, et de la pétition « *pour ne reconnaître Louis XVI* ni aucun roi. » Le lendemain, c'était dimanche. Tout Paris, toute la banlieue, émus depuis l'autre dimanche par tant d'événements coup sur coup, allaient se rendre au champ de Mars. Le peuple souverain allait se lever, comme disaient les journaux, apparaître dans sa force et sa majesté; s'il signait, ce n'était plus une pétition, c'était un ordre qu'il donnait à ses mandataires. L'Assemblée aurait beau objecter que le peuple souverain de Paris n'était pourtant pas, après tout, le souverain de la France; elle n'en serait pas moins emportée dans l'irrésistible flot.

Elle était à temps pour arrêter tout, il était neuf heures du soir; elle pouvait écarter la distinction dans laquelle les Amis de la constitution s'étaient retranchés : *L'Assemblée n'a pas parlé expressément de Louis XVI.* Desmeuniers reproduisit sa proposition du 14, qui, sous une forme rigoureuse, dure au Roi, le garantissait, en réalité, lui assurait l'avenir, le recouvrement de l'autorité royale. Il proposa, on vota : « Que la suspension du pouvoir exécutif durerait, *jusqu'à ce que* l'acte constitutionnel fût présenté au Roi et accepté par lui. »

Ainsi plus d'ambiguïté. La question est préjugée en faveur de Louis XVI; ce n'est pas d'un roi possible, c'est bien de lui, c'est du Roi qu'il s'agit. Ce décret ferme le

cercle de la loi, ne laisse aucune échappatoire. Tout ce qui sortira de ce cercle peut être légalement frappé.

Reste à régler l'exécution. A neuf heures et demie du soir, le maire et le conseil municipal décident, à l'Hôtel de Ville, que le lendemain dimanche 17 juillet, à huit heures très-précises, le décret de l'Assemblée, imprimé et affiché, sera, de plus, à tous les carrefours, proclamé à son de trompe par les notables, les huissiers de la ville, dûment escortés de troupes. Nul avertissement plus significatif et plus solennel. L'autorité parle au peuple de sa voix la plus distincte. Malheur à ceux qui s'obstineraient à fermer l'oreille!

CHAPITRE VIII

MASSACRE DU CHAMP DE MARS (17 JUILLET 1791)

Les royalistes avaient besoin d'une émeute. — Fatale espièglerie au champ de Mars. — Assassinat au Gros-Caillou. — Trois partis au champ de Mars. — Pétition républicaine qui accuse l'Assemblée. — Le drapeau rouge est arboré. — Aspect pacifique du champ de Mars. — La garde soldée et les royalistes tirent sur le peuple. — La garde nationale sauve les fuyards.

Tous les décrets de l'Assemblée n'auraient pas suffi à relever la royauté de terre ; il fallait un coup de vigueur, qui lui rendît force en la faisant croire forte encore. Cela ne pouvait se faire sans une émeute, sans la victoire sur l'émeute. Les royalistes aux Tuileries, les constitutionnels à l'Assemblée, la désiraient certainement.

L'émeute n'avait qu'à paraître, elle était vaincue. Outre la garde nationale, corps imposant de soixante mille hommes, organisé, habillé, Lafayette avait une arme infaillible, ce qu'on appelait la troupe du centre, garde nationale soldée de plus de neuf mille hommes, la plupart anciens gardes françaises, dont plusieurs sont devenus les officiers, les généraux de la république et de l'empire.

Mais justement parce que l'émeute voyait en face des forces si redoutables, il y avait à parier qu'il n'y aurait

pas d'émeute. Les dogues baissaient la tête. Le fameux brasseur Santerre, qui par sa voix, sa taille, sa corpulence, avait si grande influence dans le faubourg Saint-Antoine, accepta aux Jacobins l'humble commission d'aller retirer la pétition du champ de Mars. Les grands meneurs Cordeliers se montrèrent plus prudents encore. Ils sentirent la portée du dernier décret, virent parfaitement que le royalisme avait besoin d'une émeute; les coups donnés à Fréron, à Rotondo, indiquaient assez qu'on serait peu scrupuleux sur les moyens de la provoquer. Ils disparurent. On le leur a reproché. Je crois pourtant que leur présence eût été plutôt un prétexte de dispute et de combat; on n'eût pas manqué de dire qu'ils avaient animé le peuple, et tout l'odieux de l'affaire, qui tomba sur les constitutionnels, eût été pour leur parti. Danton en jugea ainsi. Dès le samedi soir, il s'éclipsa de Paris, fila au bois de Vincennes, à Fontenay, où son beau-père le limonadier avait une petite maison. Le vaillant boucher Legendre, qui n'avait à la bouche que combat, sang et ruine, enleva lui-même Desmoulins et Fréron, qui perdaient le temps à rédiger une pétition nouvelle, les emmena à la campagne, où ils passèrent au frais cette chaude journée et dînèrent avec Danton.

Les royalistes étaient rieurs; au milieu de tous ces grands et tragiques événements, ils se croyaient toujours au temps de la Fronde, chansonnaient leurs ennemis. Jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, leur verve fut intarissable. Chaque jour, enfermés chez les restaurateurs des Tuileries, du Palais-Royal, ils écrivaient, parmi les bouteilles, leurs fameux *Actes des Apôtres*. L'affaire de Varennes, qui, parmi ses côtés tristes, en avait de fort ridicules, n'était pas propre à mettre les rieurs de leur côté. Ils furent trop heureux de l'éclipse des fameux meneurs populaires. La nuit même, on fit à Fontenay, à la

grille de Danton, une sorte de charivari, accompagné de cris, de défis et de menaces.

Une plaisanterie fatale, et dont l'issue fut terrible, fut tentée au champ de Mars. Quelque triste et honteux que soit le détail, il est trop essentiel à la peinture des mœurs de l'époque, pour que l'histoire puisse s'en taire. La gravité n'est pas son premier devoir; c'est d'abord la vérité.

L'émigration, la ruine de beaucoup qui n'émigraient pas, avait mis sur le pavé une masse de valetailles, de gens attachés aux nobles, aux riches, à différents titres, agents de mode, de luxe, d'amusement, de libertinage. La première corporation, en ce genre, celle des perruquiers, était comme anéantie. Elle avait fleuri plus d'un siècle, par la bizarrerie des modes. Mais le terrible mot de l'époque : « Revenez à la nature » avait tué ces artistes, coiffeurs et coiffeuses ; tout allait vers une simplicité effrayante. Le perruquier perdait à la fois son existence et son importance. Je dis importance, il en avait réellement beaucoup sous l'ancien régime. Le précieux privilége des plus longues audiences, l'avantage de tenir une demi-heure, une heure, sous le fer, les belles dames de la cour, de jaser, de dire tout ce qu'il voulait, c'était le droit du perruquier. Valet de chambre, perruquier ou perruquier-maître, il était admis le matin au plus intime intérieur, et témoin de bien des choses, confident sans qu'on songeât à se confier à lui. Le perruquier était comme un animal domestique, un meuble de dames; il participait fort de la frivolité des femmes auxquelles il appartenait. Ce fut au sieur Léonard, bien dévoué, mais de peu de tête, que la Reine confia ses diamants, et le soin d'aider Choiseul dans la fuite de Varennes; et tout alla de travers. Il est inutile de dire que de telles gens regrettaient amèrement l'ancien régime. Les plus furieux royalistes n'étaient peut-être ni les nobles, ni les prêtres, mais les perruquiers.

Agents, messagers de plaisirs, ils étaient aussi généralement libertins pour leur propre compte. L'un d'eux, le samedi soir, la veille du 17 juillet, eut une idée qui ne pouvait guère tomber que dans la tête d'un libertin désœuvré ; ce fut d'aller s'établir sous les planches de l'autel de la patrie, et de regarder sous les jupes des femmes. On ne portait plus de paniers alors, mais des jupes fort bouffantes par derrière. Les altières républicaines, tribuns en bonnet, orateurs des clubs, les romaines, les dames de lettres, allaient monter là fièrement. Le perruquier trouvait bouffon de voir (ou d'imaginer), puis d'en faire des gorges chaudes. Fausse ou vraie, la chose, sans nul doute, eût été vivement saisie dans les salons royalistes ; le ton y était très-libre, celui même des plus grandes dames. On voit avec étonnement, dans les Mémoires de Lauzun, ce qu'on osait dire en présence de la Reine. Les lectrices de *Faublas* et d'autres livres bien pires auraient sans nul doute reçu avidement ces descriptions effrontées.

Le perruquier, comme celui du *Lutrin*, pour s'enfermer dans ces ténèbres, voulut avoir un camarade, et choisit un brave, un vieux soldat invalide, non moins royaliste, non moins libertin. Ils prennent des vivres, un baril d'eau, vont la nuit au champ de Mars, lèvent une planche et descendent, la remettent adroitement. Puis, au moyen d'une vrille, ils se mettent à percer des trous. Les nuits sont courtes en juillet, il faisait bien clair, et ils travaillaient encore. L'attente du grand jour éveillait beaucoup de gens, la misère aussi, l'espoir de vendre quelque chose à la foule ; une marchande de gâteaux ou de limonade, prenant le devant sur les autres, rôdait déjà, en attendant, sur l'autel de la patrie. Elle sent la vrille sous le pied, elle a peur, elle s'écrie. Il y avait là un apprenti, qui était venu studieusement copier les inscriptions patriotiques. Il court appeler la garde du Gros-Caillou, qui

ne veut bouger; il va, tout courant, à l'Hôtel de Ville, ramène des hommes, des outils, on ouvre les planches, on trouve les deux coupables, bien penauds, et qui font semblant de dormir. Leur affaire était mauvaise; on ne plaisantait pas alors sur l'autel de la patrie; un officier périt à Brest pour le crime de s'en être moqué. Ici, circonstance aggravante, ils avouent leur vilaine envie. La population du Gros-Caillou est toute de blanchisseuses, une rude population de femmes, armées de battoirs, qui ont eu parfois dans la Révolution leurs jours d'émeutes et de révoltes. Ces dames reçurent fort mal l'aveu d'un outrage aux femmes. D'autre part, parmi la foule, d'autres bruits couraient; ils avaient, disait-on, reçu, pour tenter un coup, promesse de rentes viagères; le baril d'eau, en passant de bouche en bouche, devint un baril de poudre; puis la conséquence : « Ils voulaient faire sauter le peuple... » La garde ne peut plus les défendre, on les arrache, on les égorge; puis, pour terrifier les aristocrates, on coupe les deux têtes, on les porte dans Paris. A huit heures et demie ou neuf heures, elles étaient au Palais-Royal.

Précisément, à cette heure, les officiers municipaux et notables, avec huissiers et trompettes, proclamaient aux carrefours les décisions de l'Assemblée, le discours sévère du président et les mesures répressives.

Voilà donc, dès le matin, les deux choses en face, qui devaient servir également la cause des royalistes : la menace, le crime à punir; le glaive levé déjà, et l'occasion de frapper.

L'Assemblée se réunissait; la nouvelle tombe comme la foudre, arrangée, défigurée, comme on la voulait.

Un député effaré : « Deux bons citoyens ont péri... Ils recommandaient au peuple le respect des lois. On les a pendus. » (Mouvement d'horreur.)

Regnault de Saint-Jean-d'Angely : « Je demande la loi martiale... Il faut que l'Assemblée déclare ceux qui *par*

écrits individuels ou *collectifs* porteraient le peuple à résister, criminels de lèse-nation. » — Ainsi, le but était atteint, la pétition et l'assassinat étaient confondus ensemble, et tout rassemblement menacé comme réunion d'assassins.

Puis, l'Assemblée, avec une liberté d'esprit étrange dans la situation, s'occupa de toute autre chose. Tout le jour elle resta là, faisant semblant d'écouter des rapports sur les finances, la marine, les troubles suscités par les prêtres, etc. Cependant, elle agissait; son président, Charles de Lameth, avec la violence impatiente de son caractère, envoyait, au nom de l'Assemblée, des messages à l'Hôtel de Ville, et stimulait la lenteur de la municipalité. Celle-ci, chargée d'exécuter, était moins impatiente; elle prétendit ne savoir qu'à onze heures le meurtre commis entre sept et huit. Les troupes envoyées par elle arrivèrent vers midi au Gros-Caillou, et prirent un des meurtriers; il échappa, mais fut repris le lendemain avec un de ses complices.

L'Assemblée, avant midi, avait lancé son décret. Le mot *écrits collectifs* menaçait précisément la pétition des Jacobins. Robespierre sortit pour aller les avertir du péril, et leur faire retirer la pétition du champ de Mars. Leur salle était déserte; à peine une trentaine de membres. Ces trente dépêchèrent Santerre et quelques autres.

Il n'y avait pas encore beaucoup de monde au champ de Mars; à l'autel, pas plus de deux cents personnes (madame Roland, qui y était, le témoigne). Sur les glacis, vers le Gros-Caillou, des groupes épars, des hommes isolés, qui allaient et venaient. Ce petit nombre, perdu dans l'immensité du champ de Mars, n'avait nul accord. Dès cette heure, s'y manifestaient trois opinions différentes. Les uns, c'étaient les Jacobins, disaient que l'Assemblée ayant décidé pour le Roi, il fallait bien changer la pétition, que la Société allait en faire une. Les autres,

membres des Cordeliers, meneurs secondaires, ravis d'agir dans l'absence de leurs chefs, insistaient pour rédiger sur la place même une pétition menaçante; ceux-ci étaient des gens de lettres, ou lettrés de divers étages, Robert et sa femme d'abord, un typographe, Brune (depuis général), un écrivain public, Hébert, Chaumette, élève en médecine, journaliste, etc.

Il y avait encore quelques autres Cordeliers, mais hommes de main, et qui ne s'amusaient pas à écrire, ils restaient sur les glacis, avec la populace du Gros-Caillou, irritée de ce que la justice se mêlait de réformer la justice sommaire qu'elle avait faite le matin des deux hommes pris sous l'autel. Cette irritation aboutirait-elle à une grande explosion populaire? il n'y avait nulle apparence. Mais ces furieux Cordeliers le croyaient ainsi. Parmi eux, il y avait des hommes néfastes, qu'on ne voit qu'en de tels jours. Verrières y était, selon toute apparence: Fournier y fut certainement. Le premier, figure fantastique, l'affreux bossu du 6 octobre. Le 16 juillet au soir, ce nain sanguinaire monté sur un grand cheval, avec de grands gestes effrayants, avait cavalcadé dans Paris, véritable apparition de l'Apocalypse. L'autre n'avait ni mots ni gestes, il ne savait que frapper; c'était un homme déterminé, d'une âme violente, atroce, l'Auvergnat Fournier, dit l'Américain. Piqueur de nègres à Saint-Domingue, puis négociant, ruiné, aigri par un injuste procès, il avait fatigué en vain de ses pétitions l'Assemblée des notables et l'Assemblée constituante: celle-ci, menée par les planteurs, tels que les Lameth, par Barnave, ami des planteurs, avait définitivement repoussé la dernière pétition de Fournier, un mois à peine avant juillet. Dès lors on vit cet homme partout où l'on pouvait tuer; il se mêla aux plus terribles tragédies des rues, sans ambition, sans haine personnelle, mais par haine de l'espèce humaine,

et comme amateur du sang. Après la Révolution, il retourna à Saint-Domingue ; il continua de tuer, mais des Anglais de préférence, et brilla comme corsaire.

Les premières troupes entraient à peine au champ de Mars, vers midi, conduites par un aide de camp de Lafayette. Des glacis part un coup de feu. L'aide de camp est blessé. Lafayette, peu après traverse le Gros-Caillou, avec la masse des troupes et du canon; les furieux des glacis, la populace du quartier, étaient en train de faire une barricade ; ils renversaient des charrettes ; l'un d'eux garde national (on croit que c'était Fournier), tira à bout portant sur Lafayette, à travers la barricade; le fusil rata. L'homme fut pris à l'instant même ; Lafayette, par une générosité peu raisonnée, le fit relâcher. Il continua, jusqu'à l'autel, où il trouva les orateurs et rédacteurs, peu nombreux, paisibles, qui lui jurèrent qu'il s'agissait uniquement d'une pétition ; la pétition signée, ils allaient retourner chez eux.

L'Assemblée sut à l'instant même qu'on avait tiré sur Lafayette. Le président, en toute hâte, écrit à l'Hôtel de Ville. L'on envoie au champ de Mars deux municipaux pour sommer l'attroupement. A leur grande surprise, ils ne trouvent que des gens tranquilles. On leur lit la pétition à eux-mêmes, ils ne la désapprouvent pas. Elle était toutefois fort vive, elle faisait ressortir l'audace de l'Assemblée qui avait préjugé la question en faveur du Roi, sans attendre le vœu de la France; elle accusait de plus une bien grave illégalité, soutenant que les deux ou trois cents députés royalistes qui avaient fait la protestation et ne voulaient plus voter, n'en étaient pas moins, cette fois, venus voter avec les autres.

Cette fameuse pétition (que j'ai sous les yeux) me paraît, au caractère, avoir été écrite par Robert, dont le nom se trouve au bas, avec ceux de Peyre, Vachart (ou Virchaux ?) et Dumont. Elle est toute vive, toute chaude,

visiblement improvisée au champ de Mars. Je la croirais volontiers dictée par madame Robert (mademoiselle Kéralio), qui passa tout le jour sur l'autel avec son mari, avec une passion persévérante, à signer et faire signer. Le discours est coupé, coupé, comme d'une personne haletante. Plusieurs négligences heureuses, de petits élans dardés (comme la colère d'une femme, ou celle du colibri) me sembleraient volontiers trahir la main féminine [1].

Suivent des milliers de signatures, remplissant plusieurs feuilles, ou petits cahiers, que l'on a cousus ensemble. Nul ordre. Visiblement, chacun a signé, à mesure qu'il arrivait, presque tous à l'encre, plusieurs au crayon. Beaucoup de noms sont connus, spécialement ceux de la section du Théâtre-Français (Odéon), qui était là en grand nombre : *Sergent* (le graveur?); *Rousseau* (le premier chanteur de l'Opéra?); *Momoro, premier imprimeur pour la liberté, et électeur pour la seconde législature; Chaumette, étudiant en médecine, rue Mazarine*, nº 9 ; *Fabre* (d'Églantine?); *Isambert*, etc. D'autres qui ne sont point du même quartier, mais membres des Cordeliers : *Hébert, écrivain, rue de Mirabeau;*

[1] Spécialement à ce passage : « Mais, messieurs, mais, représentants d'un peuple généreux et confiant, rappelez-vous, etc. (Voy. l'original conservé aux *Archives de la Seine*). — J'avais cru d'abord voir les premiers cahiers tachés de sang; mais c'est l'encre jetée par pâtés, qui, en s'évaporant, a laissé des traces d'un jaune rougeâtre. — La signature d'Hébert n'est point du tout en pattes d'araignée, comme quelques-uns l'ont dit; elle est peu allongée, plutôt basse et sans caractère, de tout point commune. — Parmi les signatures, il y a celles d'un ingénieur, de plusieurs mécaniciens, d'un peintre en miniature, celle d'une *marchande de modes, mademoiselle David, rue Saint-Jacques*, nº 173 (écriture facile et jolie), celle d'un professeur (bien mal orthographiée) : Vinssent, professeurs de langue. — Autre encore, bizarre, mais énergiquement motivée : « *Je renonce au roy je ne le veux plus le conette pour le roy je suis sitoiien fransay pour la patry du bataillon de Boulogne Louis Magloire l'ainé à Boulogne.* » — La dernière signature est celle de *Santerre*, écrite à main posée, et probablement ajoutée le soir au faubourg Saint-Antoine, où, selon toute apparence, la pétition fut sauvée et cachée.

Hanriot, *Maillard*.— Ajoutez quelques Jacobins, comme *Andrieux*, *Cochon*, *Duquesnoy*, *Taschereau*, *David*. — Enfin des noms de toute sorte : *Girey-Dupré* (le lieutenant de Brissot), *Isabey perre*, *Isabey fils*, *Lagarde*, *Moreau*, *Renouard*, etc.

En tête de la feuille 35, je lis cette note touchante : « *La poignarderez-vous* (la liberté? ou la patrie?) *dans son berceau, après l'avoir enfantée?* »

Beaucoup ajoutent à leur nom : *garde national*, ou *soldat citoyen pour la patrie*. Beaucoup ne savent signer, et mettent une croix. Il y a nombre de signatures de femmes et de filles. Sans doute, ce jour de dimanche, elles étaient au bras de leurs pères, de leurs frères ou de leurs maris. Croyantes d'une foi docile, elles ont voulu témoigner avec eux, communier avec eux, dans ce grand acte dont plusieurs d'entre elles ne comprenaient pas toute la portée. N'importe, elles restaient courageuses et fidèles, et plus d'une bientôt a témoigné aussi de son sang.

Le nombre des signatures dut être véritablement immense. Les feuilles qui subsistent en contiennent plusieurs milliers. Mais il est visible que beaucoup ont été perdues. La dernière est cotée 50. Ce prodigieux empressement du peuple à signer un acte si hostile au Roi, si sévère pour l'Assemblée, dut effrayer celle-ci. On lui porta, sans nul doute, une des copies qui circulaient, et elle vit, avec terreur, cette assemblée souveraine, jusqu'ici juge et arbitre entre le Roi et le peuple, qu'elle passait au rang d'accusée. Élue depuis si longtemps, sous l'empire d'une situation si différente, ayant dans tous les sens passé ses pouvoirs, elle se sentait très-faible. Elle avait toujours dans son sein trois cents ennemis de la Constitution, qui, tout en protestant qu'ils n'agissaient plus, reparaissaient par moment, se mêlaient aux délibérations, les troublaient, votaient peut-être aux jours où

ils pouvaient nuire ; cela seul suffisait pour entacher d'illégalité tous ses actes. Elle qui se croyait la loi et tirait le glaive au nom de la loi, elle se voyait surprise, si l'accusation était vraie, en flagrant délit de crime contre la loi. Il fallait dès lors, à tout prix, dissoudre le rassemblement, déchirer la pétition.

Telle fut certainement la pensée, je ne dis pas de l'Assemblée entière qui se laissait conduire, mais la pensée des meneurs. Ils prétendirent avoir avis que la foule du champ de Mars voulait marcher sur l'Assemblée, chose inexacte certainement, et positivement démentie par tout ce que les témoins oculaires, vivants encore, racontent de l'attitude du peuple. Qu'il y ait eu, dans le nombre, un Fournier ou quelque autre fou pour proposer l'expédition, cela n'est pas impossible ; mais, ni lui, ni autre, n'avait la moindre action sur la foule. Elle était devenue immense, mêlée de mille éléments divers, d'autant moins facile à entraîner, d'autant moins offensive. Les villages de la banlieue, ne sachant rien des derniers événements, s'étaient mis en marche, spécialement la banlieue de l'ouest, Vaugirard, Issy, Sèvres, Saint-Cloud, Boulogne, etc. Ils venaient comme à une fête ; mais une fois au champ de Mars, ils n'avaient aucune idée d'aller au delà ; ils cherchaient plutôt, dans ce jour d'extrême chaleur, un peu d'ombre pour se reposer sous les arbres qui sont autour, ou bien au centre, sous la large pyramide de l'autel de la patrie.

Cependant un dernier, un foudroyant message de l'Assemblée arrive, vers quatre heures, à l'Hôtel de Ville ; et en même temps, un bruit venu de la même source se répand à la Grève, dans tout ce qu'il y avait là de garde soldée : « Une troupe de cinquante mille brigands se sont postés au champ de Mars ; ils vont marcher sur l'Assemblée. »

Ceci était tout contraire au rapport de Lafayette, con-

traire au rapport des deux municipaux revenus plus tard encore à l'Hôtel de Ville, et qui même avaient ramené une députation de ces paisibles brigands, pour obtenir l'élargissement de deux ou trois personnes arrêtées. Le maire, la municipalité, le département, flottent entre ces impressions contraires; ils voudraient trouver moyen d'ajourner encore. Cependant, l'Assemblée commande; Bailly ne peut qu'obéir. Les gens du département, Larochefoucauld, Talleyrand, Beaumetz, Pastoret, tremblent d'avoir tant attendu, ils blâment les lenteurs de la municipalité : « Nous voilà, disent-ils, compromis à l'égard de l'Assemblée. »

Cependant, la troupe soldée, les Hullin et autres, frémissait dans la Grève. Ces gardes françaises, dont beaucoup étaient des vainqueurs de la Bastille, étaient furieux dès longtemps, exaspérés contre les journaux, les agitateurs démocrates, qui les appelaient mouchards de Lafayette. Ils attendaient impatiemment le jour de laver cela dans le sang. Ce fut chez eux un cri de joie, quand ils virent aux fenêtres de l'Hôtel de Ville, qu'ils ne quittaient pas des yeux, arborer le drapeau rouge.

Le pauvre Bailly, fort pâle, descend à la Grève. L'astronome infortuné, après une vie tout entière passée dans le cabinet, se voit, par la nécessité, poussé à mener cette bande furieuse, à verser le sang. Image de la fatalité, on voyait pourtant qu'il ne craignait rien ; il avait, de longue date, sacrifié sa vie. Au jour même, au jour triomphant du 23 juillet 89, où il se laissa nommer maire, où Hullin lui donna le bras pour aller à Notre-Dame, Bailly, entouré de soldats, s'était dit : « N'ai-je pas l'air d'un prisonnier qu'on mène à la mort ? » Il avait bien l'air d'y aller le 17 juillet 91. Il portait sur le visage le mot que lui lance un journal du temps : « Ce jour vous versera un poison lent jusqu'au dernier de vos jours. »

Depuis une heure environ, la générale était battue

dans Paris, à l'étonnement de tout le monde ; les gardes nationaux arrivaient de toutes parts. Ils s'acheminaient en longues colonnes, les uns par les Champs-Élysées, les autres par les Invalides, ou bien par le Gros-Caillou. Un moment avant d'arriver, on leur faisait charger les armes; car disait-on, les brigands étaient maîtres du champ de Mars; ils s'y étaient retranchés.

Je copierai textuellement la narration inédite d'un témoin très-digne, très-croyable. Il était garde national dans le bataillon des Minimes, qui, avec ceux des Quinze-Vingts, de Popincourt et de Saint-Paul, s'alignèrent parallèlement à l'École-Militaire :

« L'aspect que présentait alors cette place immense nous frappa d'étonnement. Nous nous attendions à la voir occupée par une populace en furie ; nous n'y trouvâmes que la population pacifique des promeneurs du dimanche, rassemblée par groupes, en familles, et composée en grande majorité de femmes[1] et d'enfants, au milieu desquels circulaient des marchands de coco, de pain d'épices et de gâteaux de Nanterre, qui avaient alors la vogue de la nouveauté. Il n'y avait dans cette foule personne qui fût armé, excepté quelques gardes nationaux parés de leur uniforme et de leur sabre ; mais la plupart accompagnaient leurs femmes et n'avaient rien de menaçant ni de suspect. La sécurité était si grande que plusieurs de nos compagnies mirent leurs fusils en faisceaux, et que, poussés par la curiosité, quelques-uns d'entre nous allèrent jusqu'au milieu du champ de Mars. Interrogés à leur retour, ils dirent qu'il n'y avait rien de nouveau, sinon qu'on signait une pétition sur les marches de l'autel de la Patrie.

[1] Madame Roland y avait été le matin. Madame Robert (mademoiselle Kéralio) était encore sur l'autel, près de son mari. Madame de Condorcet était dans le champ de Mars; il y a du moins lieu de le croire, car Condorcet dit qu'à ce moment même on y promenait son enfant, âgé d'un an.

« Cet autel était une immense construction, haute de cent pieds ; elle s'appuyait sur quatre massifs qui occupaient les angles de son vaste quadrilatère et qui supportaient des trépieds de grandeur colossale. Ces massifs étaient liés entre eux par des escaliers dont la largeur était telle qu'un bataillon entier pouvait monter de front chacun d'eux. De la plate-forme sur laquelle ils conduisaient, s'élevait pyramidalement, par une multitude de degrés, un terre-plein que couronnait l'autel de la Patrie, ombragé d'un palmier.

« Les marches pratiquées sur les quatre faces, depuis la base jusqu'au sommet, avaient offert des siéges à la foule fatiguée par une longue promenade et par la chaleur du soleil de juillet. Aussi, quand nous arrivâmes, ce grand monument ressemblait-il à une montagne animée, formée d'êtres humains superposés. Nul de nous ne prévoyait que cet édifice élevé pour une fête allait être changé en un échafaud sanglant.

« La population, qui remplissait le champ de Mars, ne s'était nullement inquiétée de l'arrivée de nos bataillons; mais elle sembla s'émouvoir, quand le bruit des tambours annonça que d'autres forces militaires survenaient encore, qu'elles allaient entrer dans l'enceinte par la grille du Gros-Caillou, ouverte en face de l'autel. Cependant la foule curieuse et confiante se précipita à leur rencontre ; mais elle fut repoussée par les colonnes d'infanterie, qui, obstruant les issues, s'avancèrent et se déployèrent rapidement, et surtout par la cavalerie qui, en courant occuper les ailes, éleva un nuage de poussière, dont toute cette scène tumultueuse fut enveloppée[1].»

La scène était inexplicable, vue de l'École-Militaire.

[1] Je dois ce beau récit, jusqu'ici inédit, à mon vénérable confrère, M. Moreau de Jonnès.

On peut dire même que peu de gens, dans le champ de Mars, pouvaient bien s'en rendre compte. Il fallait, pour comprendre, dominer l'ensemble. C'est ce que firent plusieurs royalistes, apparemment bien avertis. L'Autrichien Weber, frère de lait de la Reine, prit poste au coin du pont même. L'Américain Morris, familier intime des Tuileries, monta sur les hauteurs de Chaillot. Et c'est de là aussi que nous allons observer la scène ; la vue plonge admirablement, rien ne nous échappera ; le champ de Mars est sous nos pieds.

Au fond même du tableau, devant l'École-Militaire, ce rideau de troupes, c'est la garde nationale du faubourg Saint-Antoine et du Marais. Nul doute que Lafayette se fie peu à ces gens-là. Il leur a adjoint un bataillon de garde soldée pour les surveiller.

Cette garde soldée est sa force. Vous la voyez presque entière, qui entre, bruyante et formidable, par le Gros-Caillou, au milieu du champ de Mars, près du centre, près de l'autel, près du peuple... Gare au peuple!

Et avec la garde soldée, entrent encore par le milieu nombre de gardes nationaux, les uns ardents fayettistes (indignés qu'on ait tiré sur leur dieu), les autres furieux royalistes, qui viennent tout doucement verser le sang républicain sous le drapeau de Lafayette. Ce sont les officiers surtout de la garde nationale qui ont entendu l'appel; plus d'officiers que de soldats ; tous ces officiers sont nobles, presque tous chevaliers de Saint-Louis. Un journal assure qu'à cette époque ces chevaliers sont douze mille à Paris. Ces militaires se faisaient nommer sans difficulté officiers de la garde nationale ; citons entre autres un Vendéen, ex-gouverneur de M. de Lescure ; Henri de la Rochejaquelein le fut bientôt de même dans la garde constitutionnelle du Roi.

Les royalistes ardents, les plus impatients de frapper, ne savaient trop s'ils devaient suivre Lafayette, la garde

soldée, ou bien se mettre dans le troisième corps, sous le drapeau rouge. Ce drapeau arrivait par le pont de bois (où est le pont d'Iéna), avec le maire de Paris. Il amenait une réserve de garde nationale, à laquelle s'étaient mêlés quelques dragons (arme connue pour son royalisme), et une bande assez ridicule de perruquiers, qui, outre l'épée qu'ils avaient droit de porter, étaient armés jusqu'aux dents. Ils venaient apparemment venger le perruquier pendu le matin par les gens du Gros-Caillou.

Le drapeau rouge, fort petit, invisible dans le champ de Mars, entre donc avec le maire du côté du pont. A sa gauche, sur les glacis, se tenaient une masse de polissons du quartier, des vauriens de toute sorte, et, sans nul doute aussi, le groupe de Fournier l'Américain. Le maire se mettant en devoir de faire sa sommation, une grêle de pierres s'élève, puis un coup de feu, qui va, derrière Bailly, blesser un dragon. La garde nationale répondit, mais tira en l'air ou à poudre. Il n'y eut sur les glacis ni mort ni blessé.

La grande masse de peuple qui était assise au centre, sur les marches de l'autel de la patrie, vit-elle la scène de si loin? Très-confusément sans doute elle entendit les coups de feu, et jugea avec raison qu'on tirait à poudre. Elle crut qu'on viendrait aussi lui faire des sommations. Beaucoup d'ailleurs hésitaient à quitter l'autel, voyant de tous côtés des troupes, à l'École-Militaire, au Gros-Caillou et vers Chaillot. La plaine, envahie rapidement par la cavalerie, tourbillonnait de groupes innombrables qui cherchaient en vain une issue vers Paris. L'autel, après tout, semblait être encore le lieu le plus sûr, surtout pour ceux qui étaient retardés par des femmes ou des enfants; ils croyaient y trouver un asile inviolable. De quelque point de vue qu'on l'envisageât, en effet, de l'ancienne religion ou de la nouvelle, cet autel était sacré. Il n'y avait pas trois jours que le clergé de Paris était venu

y dire la messe, et la liberté elle-même n'y avait-elle pas officié, au jour de la Fédération ?

La masse des troupes soldées, entrées par le centre, l'artillerie,la cavalerie, s'alignant dans le champ de Mars du côté du Gros-Caillou, se trouvaient avoir à dos les glacis où refluaient la canaille, les enfants, les furieux, qui déjà avaient tiré sur Bailly du côté de la rivière, et que la décharge à poudre avait dispersés. Moins effrayés qu'enhardis, pouvant toujours au besoin, si l'on tirait, s'effacer derrière les glacis, ils vociféraient et jetaient des pierres « aux mouchards de Lafayette. » Les meneurs comptaient que ceux-ci, piqués des mouches, harcelés, finiraient par perdre la tête, et feraient quelque grand malheur, que le peuple alors rentrerait furieux dans Paris, qu'un soulèvement général s'ensuivrait peut-être, comme en juillet 89.

Le maire et le commandant, deux hommes nullement sanguinaires, n'avaient donné certainement qu'un ordre général d'employer la force en cas de résistance. Ils comptaient, sur le champ de bataille, donner des ordres spéciaux, un signal exprès, dire où et comment la force devait être employée.

Quelle influence meurtrière poussa la troupe du centre à frapper sans rien attendre? Je ne crois pas que les provocations parties des glacis suffisent à expliquer la chose. J'y verrais bien plutôt l'action, l'instigation directe de ceux qui avaient intérêt à détruire la pétition, avec les pétitionnaires. Je parle des royalistes. On a vu que les plus violents d'entre eux, nobles ou clients des nobles, perruquiers, dragons, etc., s'étaient réunis ou à la troupe du centre, ou à celle de Bailly. Ces derniers, selon toute apparence, voyant que les gardes nationaux de Bailly ne tiraient qu'en l'air, coururent se joindre à la troupe du centre, lui dirent qu'on avait tiré sur le maire, que les sommations étaient impossibles. Les chefs auront pris cet

avis pour un ordre du maire lui-même, et suivi leurs furieux guides qui montraient, marquaient le but, l'autel et la pétition.

Si la garde soldée n'eût été ainsi habilement dirigée par ceux qui avaient un but politique, elle eût, on peut l'affirmer, tiré de préférence sur ceux qui lui jetaient des pierres, frappé sur les agresseurs. Tout au contraire, elle laissa les groupes hostiles qui la provoquaient, et tira sur la masse inoffensive de l'autel de la Patrie. La cavalerie prit le galop, et s'en alla, folle et furieuse, contre cette montagne vivante, toute d'hommes, de femmes et d'enfants, qui répondit à la décharge par un effroyable cri...

Chose étrange et pourtant certaine, l'artillerie, restée à sa place, voulant faire aussi quelque chose, allait tirer à mitraille, à travers la plaine, dans un nuage de poussière, parmi la foule qui fuyait, et sur ses propres cavaliers. Il fallut, pour arrêter ces idiots, que Lafayette poussât son cheval à la gueule des canons qui allaient tirer.

Voyons quelle fut l'impression de cette scène affreuse sur la garde nationale, spécialement du côté de l'École-Militaire : « Nous ne vîmes ni officiers municipaux ni drapeau rouge, et nous n'avions pas la moindre idée qu'il fût possible de proclamer la Loi martiale contre cette multitude inoffensive et désarmée, lorsque des clameurs se firent entendre et furent suivies aussitôt d'un grand feu prolongé. Des cris perçants, que ne purent étouffer ces détonations, nous apprirent que nous assistions non pas à une bataille, mais à un massacre. Au moment où la fumée commença à se dissiper, nous découvrîmes avec horreur que les marches de l'autel de la Patrie et tout son pourtour étaient jonchés de morts et de blessés. Des groupes d'hommes, de femmes, d'enfants, échappant à ce carnage, s'élancèrent vers nous, poursuivis par des cavaliers qui les chargeaient le sabre à la main. Nous ouvrîmes nos rangs pour protéger leur fuite ; et leurs

ennemis acharnés furent forcés de s'arrêter devant nos baïonnettes, et de reculer devant nos menaces et nos malédictions. Un aide de camp qui vint nous apporter l'ordre de marcher en avant pour balayer la place et opérer une jonction avec les autres troupes fut accueilli avec les mêmes vociférations; et l'énergie de ces rudes manifestations ne laissa pas douter que cette journée, déjà si sanglante, ne pût le devenir encore plus.

« Sans attendre que ces dispositions éclatassent davantage, le commandant forma son bataillon en colonne, fit sortir des éclaireurs pour en couvrir les flancs. Les autres bataillons imitèrent ce mouvement, et tous ensemble, par une résolution spontanée, nous sortîmes du champ de Mars, en manifestant notre indignation et notre douleur. »

CHAPITRE IX

LES JACOBINS ABATTUS, RELEVÉS (JUILLET 1791)

Qui fut coupable du massacre? — Impression de l'événement aux Tuileries. — Terreur des Jacobins, 17 juillet. — Madame Roland offre asile à Robespierre. — Hésitation et fausses mesures des constitutionnels. — Démarche humiliante des Jacobins, 18 juillet. — Ils restent maîtres du local et de la correspondance. — Les Feuillants s'annulent eux-mêmes, 17-23 juillet. — Réorganisation des Jacobins, sous l'influence de Robespierre. — Adresses menaçantes des villes à l'Assemblée, fin juillet. — Elle renonce à saisir le gouvernement par ses commissaires, envoyés dans les provinces, 30 juillet.

Bailly, qui, parti du pont, avait à traverser la moitié du champ de Mars, n'arriva au milieu, devant la garde soldée, qu'après l'affreuse exécution, et dit : « Qu'il était vivement affecté de voir que des imprudents avaient fait feu. » Un journal, qui du reste lui est très-hostile, témoigne de cette parole.

Dans le procès-verbal, fait le soir à la municipalité, la chose est présentée de même, comme une imprudence, un désordre advenu malgré les autorités, et sans leur signal[1].

[1] « Le corps municipal employait tous ses efforts pour faire cesser le feu, et M. le commandant général, qui était plus avancé dans le champ de Mars, était accouru pour rétablir l'ordre. » *Procès-verbal* conservé aux *Archives de la Seine*.

Douze morts furent portés à l'hôpital du Gros-Caillou, et l'on prétend qu'on en jeta la nuit beaucoup dans la Seine. Les journaux vont jusqu'à dire, avec une évidente exagération, qu'on en jeta quinze cents.

Les douze, dont nous avons les noms, signalements et costumes, sont tous gens obscurs, de pauvres gens de la classe ouvrière : un jeune garçon que son père reconnut le lendemain, une femme du peuple, de cinquante à soixante ans, pauvrement vêtue, lente et lourde, qui ne put pas se sauver, etc.

Quelle fut la part de chacun dans ce malheur et ce crime? — Ni Bailly, ni Lafayette, n'ordonna le feu. — On abusa visiblement de l'ordre général, donné en partant, de dissiper l'attroupement par la force, s'il y avait résistance. Cet ordre supposait de plus un signal qu'on n'attendit pas.

Qui précipita le feu? qui poussa la garde soldée? qui la détourna des glacis d'où volaient les pierres, pour la faire tirer sur l'autel inoffensif, sur la pétition *antiroyaliste?* — Le bon sens suffit pour répondre : ceux qui y avaient intérêt, c'est-à-dire les *royalistes*, les nobles ou clients des nobles, qui se trouvaient là comme officiers de la garde nationale, ou comme volontaires amateurs, dans cette chasse aux républicains, un chevalier de Malte, par exemple, qui s'en vante dans les journaux, quelques jours après.

Des trois corps qui entrèrent dans le champ de Mars, un seul tira, celui du centre, formé presque en totalité par la garde soldée.

Du côté de la rivière, la garde nationale, conduite par Bailly, tira en l'air ou à poudre, quoiqu'on ait tiré sur elle à balle et blessé un homme.

Du côté de l'École-Militaire, la garde nationale, loin de tirer, recueillit, protégea ceux qui fuyaient.

Ce dernier corps, nous l'avons dit, était celui du Ma-

rais et du faubourg Saint-Antoine. En sortant du champ de Mars, il rencontra d'autres corps de la garde nationale, qui, par d'unanimes acclamations, le remercièrent et le bénirent, pour son humanité.

Le deuil, on peut le dire, fut général pour ce triste événement. Les uns y déploraient le sang versé, les autres, le coup, mortel peut-être, qu'avait reçu la liberté. Un garde national, du bataillon de Saint-Nicolas (M. Provant), se brûla la cervelle, laissant ces mots sur sa table : « J'ai juré de mourir libre, la liberté est perdue, je meurs. »

Un bataillon seulement de la garde soldée n'avait pas tiré ; c'était celui qui, se trouvant près de l'École-Militaire, était tenu en respect par une masse infiniment plus nombreuse de gardes nationaux. La Presse révolutionnaire profita de cette circonstance pour féliciter la garde soldée, lui faire croire à son innocence, la retenir dans le bon parti. En réalité, c'était elle, qui, seule, ou presque seule, avait exécuté le massacre. Ce ménagement politique pour un corps qu'on redoutait eut pour effet de rejeter tout l'odieux de l'affaire sur la garde nationale, qui pourtant, du côté du pont, avait ménagé le peuple, et, du côté de l'École, l'avait couvert et sauvé.

Si l'on eût osé faire une enquête sérieuse sur l'événement, je crois qu'on eût trouvé les gardes soldés pour exécuteurs, et les royalistes pour instigateurs. On s'en garda bien. Pourquoi? Parce qu'à ce moment même les constitutionnels, alliés des royalistes pour relever la royauté, auraient voulu plutôt ensevelir au fond de la terre un acte si malencontreux, si funeste à leurs desseins.

Des deux côtés, véritablement, on dirait qu'il y eut une entente coupable pour obscurcir et embrouiller [1]. L'exa-

[1] Lafayette, dans ses *Mémoires* (où il parle, en vérité, d'une manière trop dégagée d'un si cruel événement), suppose que deux chasseurs furent

men, la comparaison la plus sérieuse des actes et des témoignages, le contrôle des uns par les autres, ont pu seuls cribler les faits, écarter les mensonges hardis de tel ou tel contemporain et nous amener aux résultats plus vraisemblables, j'ose dire à peu près certains, que nous venons d'indiquer.

Voyons quel fut dans Paris l'effet de l'événement.

La terrible fusillade, trop bien entendue, avait serré tous les cœurs. Tous, de quelque parti qu'ils fussent, eurent un pressentiment funèbre, une sorte de frissonnement, comme si, du ciel déchiré, une lueur des futures guerres sociales leur eût apparu.

Mais nulle part l'effet de terreur ne fut plus grand qu'en deux endroits, aux Tuileries, aux Jacobins. Aux premiers coups, la Reine reçut le contre-coup au cœur; elle sentit que ses imprudents amis venaient d'ouvrir un gouffre sanglant qui ne se refermerait plus.

Et les Jacobins comprirent que c'était sur eux, délaissés, réduits à un si petit nombre, que leurs rivaux, les Feuillants, allaient faire porter la responsabilité de tout ce qui avait pu provoquer la terrible exécution.

Ils envoyèrent à l'instant aux informations. Leurs envoyés, aux Champs-Élysées, rencontrèrent une femme éplorée, puis une foule confuse de peuple qui fuyait à toutes jambes. On leur dit qu'il y avait bien des morts, qu'on avait tiré avant la troisième sommation, etc. Sans perdre de temps, la Société, pour désarmer l'autorité, déclara qu'elle désavouait « les imprimés *faux ou falsifiés* qu'on lui avait attribués, qu'elle jurait de nouveau fidé-

tués *avant* le massacre; il est constaté qu'ils le furent *après*, dans la soirée ou dans la nuit. Il n'y eut, avant le massacre, que deux personnes blessées, un aide de camp du général, et le dragon près de Bailly.

lité à la Constitution, soumission aux décrets de l'Assemblée. »

Cependant, on entendait un grand bruit dans la rue Saint-Honoré ; c'étaient les gardes soldés qui revenaient, fort échauffés, du champ de Mars, et qui, passant devant les Jacobins, criaient qu'on leur donnât l'ordre d'abattre la salle à coups de canon. Au dedans, l'alerte est vive. « La salle est investie ! » crie-t-on. Grand trouble, grande confusion, peur extrême et ridicule. Un des membres perdit la tête, au point de sauter, pour se sauver, dans la tribune des femmes. Madame Roland y était, qui lui en fit honte, et l'obligea d'en sortir, comme il y était venu. Cependant des soldats étaient mis aux portes ; on fermait les grilles, pour empêcher d'entrer ceux qui se présenteraient : on laissait sortir les autres. Madame Roland sortit des dernières.

La rue était pleine de foule; plusieurs riaient, huaient les sortants ; quelques autres applaudissaient. Robespierre fut reconnu, applaudi de certains groupes, honneur bien compromettant dans un pareil jour. Il descendait la rue pour gagner le faubourg Saint-Honoré et sans doute se réfugier chez Pétion qui y demeurait, lorsqu'en face de l'Assomption quelques personnes crièrent de nouveau : Vive Robespierre ! On assure même qu'un homme se serait avisé de dire : « S'il faut un roi, pourquoi pas lui?... » Il était sage évidemment de ne pas aller plus loin. Par bonheur, un menuisier, nommé Duplay, qui demeurait en face et se tenait sur sa porte, vint à lui, le saisit vivement par la main, et avec une rude bonhomie, le poussa dans sa maison. Le maître de la maison était madame Duplay, femme très-vive, énergique, qui le reçut, le caressa, l'enveloppa, comme un fils ou comme un frère, comme le meilleur des patriotes, un martyr de la liberté. L'homme, la femme, la famille, l'entourent, le voilà prisonnier ; on ferme la

porte. Il ne s'en ira pas chez lui à cette heure, dans un jour pareil, au fond du Marais, dans ce quartier si désert, perdu, dangereux ; il serait assassiné. Il faut qu'il soupe, qu'il couche; son lit est tout préparé. Le mari le veut, la femme l'ordonne, les demoiselles Duplay, sans rien dire, priaient aussi de leurs beaux yeux. Robespierre, malgré sa réserve naturelle, vit bien qu'il fallait accepter. Le lendemain il voulut partir, mais son impérieuse hôtesse ne le permit pas. Il finit par demeurer dans cette famille, élut domicile chez le menuisier, sentant que sa popularité ne pouvait qu'y gagner beaucoup. Fortuit ou non, l'événement eut sur la destinée du plus calculé des hommes une notable influence.

Pendant qu'il soupait paisiblement chez Duplay, madame Roland le cherchait chez lui. On répandait le bruit qu'il allait être arrêté. Par un noble mouvement, elle partit le soir avec son mari, alla chez Robespierre au fond du Marais, pour lui offrir un asile. Déjà elle avait reçu Robert et sa femme, plus directement compromis. Quoiqu'il fût près de minuit, avant de rentrer chez eux, rue Guénégaud, les Roland allèrent chez Buzot, qui demeurait assez près, quai des Théatins (quai Voltaire); ils le conjurèrent d'aller aux Feuillants, d'y défendre Robespierre, avant qu'on y dressât son acte d'accusation qu'eût sans doute voté l'Assemblée. L'ardent intérêt de madame Roland put donner un peu de jalousie à Buzot, l'un de ses plus passionnés admirateurs; cependant sa générosité naturelle ne lui permit pas d'hésiter : « Je le défendrai à l'Assemblée, dit-il ; quant aux Feuillants, Grégoire y est, et il parlera pour lui. » Il ne cacha pas l'opinion peu favorable qu'il avait de Robespierre, dit qu'il le trouvait au fond ambitieux, égoïste : « Il songe trop à lui-même pour aimer la liberté. »

On se trompait en réalité sur l'audace des vainqueurs. On leur attribuait une préméditation, un plan, un calcul,

qui leur étaient étrangers. Cette nuit même, ils étaient aux Feuillants, et dans les bureaux de l'Assemblée, consternés du pas sanglant qu'ils venaient de faire au profit des royalistes. Un pas de plus, ils se trouvaient, eux, les constitutionnels, avoir brisé la constitution, la révolution, eux-mêmes. Ce pas, Dandré, ingénument, simplement, leur conseillait de le faire; c'était de fermer les clubs. L'avis un moment prévalut. On cloua la porte des Cordeliers; on garda celle des Jacobins. Mais Duport, mais Lafayette, réclamèrent au nom des principes. Duport, qui primitivement avait fondé les Jacobins, qui croyait les avoir transférés aux Feuillants, et qui comptait toujours, par cette puissante machine, ramener l'opinion, déclarait ne vouloir nulle force que celle de la raison et de la parole.

Le sang versé embarrassait. Pour atténuer l'effet, on supposa une romanesque conspiration, sans la moindre vraisemblance, qu'auraient formée des étrangers, Rotondo, le maître de langues, un banquier juif, Éphraïm, l'innocent orateur du Cercle social, madame Palm Aelder, et quelques autres encore. Le peuple était impeccable; le bon, l'honnête, le digne peuple de Paris, ne pouvait être accusé; des étrangers seuls avaient pu, etc., etc.

Visiblement, on craignait de rencontrer juste. On aimait mieux frapper à côté.

Le lendemain, lundi 18, l'Assemblée fort peu nombreuse (en tout 253 membres) écouta le rapport du maire de Paris. Ce rapport était un extrait de celui qui avait été fait le soir à l'Hôtel de Ville, extrait peu fidèle. Il est probable que les royalistes avaient bien travaillé le bonhomme dans la nuit, l'avaient encouragé à se compromettre, décidé à prendre une part de la responsabilité qui, véritablement, ne devait pas porter sur lui. Ici, l'affaire n'est plus *un désordre*, comme dans le rapport primitif; c'est une juste répression. Le nouveau rapport

s'attache à faire croire que le massacre a été provoqué, et pour cela il rapproche deux choses fort éloignées et parfaitement distinctes, l'assassinat du matin et le carnage du soir; le premier, commis à sept heures par la populace du Gros-Caillou; le second, exécuté douze heures après sur des gens qui la plupart ne savaient pas même ce qui s'était fait le matin.

Mais dans cette séance même, où le président, Charles de Lameth, félicite Bailly, sans regret sur le sang versé, où Barnave, se battant les flancs, donne le coup de trompette pour célébrer la victoire; à ce moment de triomphe, les vainqueurs voudraient avancer; d'eux-mêmes, ils ont peur, ils reculent. Au premier mot pour profiter de l'avantage, ils trahissent leur hésitation. Regnault de Saint-Jean-d'Angely voulait que l'Assemblée votât trois ans de fers pour quiconque aurait provoqué au meurtre, la prison et des poursuites contre ceux qui, par des écrits ou autrement, auraient provoqué la désobéissance aux lois. — Pétion montra que dès lors c'en était fait de la liberté de la presse. — Alors Regnault s'effaça, amoindrit sa proposition ; il demanda , l'Assemblée vota l'addition d'un mot au mot *provoqué* : « *Formellement provoqué.* » Ce simple mot ajouté donnait les moyens d'éluder la loi, et la rendait impuissante.

Si l'Assemblée voulait obtenir un résultat sérieux, il fallait que le comité des recherches fût autorisé par elle, et poussât lui-même l'enquête. Il s'abstint, fit renvoyer la chose aux tribunaux, qui agirent peu, tard et mal. Premièrement, ils se gardèrent bien de sonder la part que les agents royalistes devaient avoir à l'affaire; seulement ils décrétèrent deux journalistes, Suleau, et Royou, l'ami du Roi, frappant ainsi les écrivains, les parleurs, non les acteurs. Et quant aux républicains que les juges ne ménageaient pas, ils procédèrent cependant contre eux avec

lenteur et gaucherie[1]. Ils attendirent au 20 juillet pour faire chercher Fréron, au 4 août pour saisir l'imprimerie de Marat, au 9 pour donner ordre d'arrêter Danton, Legendre, Santerre, Brune et Momoro.

Les Jacobins, qui n'avaient nullement prévu l'hésitation de leurs ennemis, se croyaient perdus, le 18 juillet. Ils firent une démarche étrange qui eût pu les perdre en effet dans l'opinion; ils se mirent, pour ainsi dire, à plat ventre, rampèrent devant l'Assemblée. Robespierre rédigea pour eux une adresse, étonnante d'humilité, qu'ils adoptèrent, envoyèrent. Cette Assemblée nationale, que lui-même, le 21 juin, il avait proclamée un repaire de traîtres, il la loue de ses *généreux efforts*, *de sa sagesse, de sa fermeté*, *de sa vigilance*, *de sa justice impartiale et incorruptible*. Il lui rappelle sa Déclaration des droits, *sa gloire et le souvenir des grandes actions qui ont signalé sa carrière :* « Vous la finirez comme vous l'avez commencée, et vous rentrerez dans le sein de vos concitoyens, dignes de vous-mêmes. Pour nous, nous terminerons cette adresse par une profession de foi, dont la vérité nous donne le droit de compter sur votre estime, *sur votre confiance*, sur votre appui : *Respect pour l'Assemblée*, fidélité à la constitution, » etc.

Les Jacobins signèrent, envoyèrent à l'Assemblée cette triste palinodie ; mais ils se gardèrent bien de l'insérer au journal de leurs Débats. Ce fut Brissot qui, le 24, leur joua le mauvais tour de la publier. Était-ce indiscrétion ? ou bien croyait-il avilir le rédacteur, Robespierre, avec lequel, dès cette époque, il sympathisait très-peu[2] ?

[1] D'où résulta que la petite terreur des constitutionnels ne fut que ridicule. Le 18 juillet, madame Robert, en grandes plumes, M. Robert, en habit bleu céleste, etc., traversaient Paris pour aller dîner chez madame Roland.

[2] En août, Robespierre se relève assez habilement par une longue

L'humilité sauva les Jacobins, l'orgueil perdit les Feuillants. En réalité, ces derniers étaient très-forts. Ils avaient emmené de l'ancien club à peu près tous les députés, non pas seulement les modérés, les constitutionnels, mais de très-fervents Jacobins, comme Merlin de Douai, Dubois-Crancé, etc. Intimement unis à l'Assemblée nationale, établis dans ses bureaux même, ils participaient à sa majesté. Les Feuillants qu'ils occupaient (rue Saint-Honoré, en face de la place Vendôme) étaient un local immense et magnifique, splendide fondation d'Henri III, successivement agrandie par ses successeurs. Le couvent formait un carré énorme, qui communiquait par un couloir avec le Manége, et de là avec les Tuileries, la terrasse des Feuillants.

Et pourtant c'était une faute d'avoir quitté l'ancien local. Celui-ci avait ce qui achalande les vieilles boutiques renommées : il était sombre, laid, mesquin. Sans ostentation, sans emphase, il ne montrait rien qu'une porte basse et un passage assez sale, sur la rue Saint-Honoré. La maison était une réforme des Jacobins ; le couvent était triste et pauvre. La bibliothèque, où d'abord s'était tenu le club avant de passer dans l'église, n'avait guère d'autre ornement qu'un curieux petit tableau qui rendait sensible aux yeux le secret mystère de l'association janséniste, le mécanisme ingénieux dont elle s'était servie pour faire circuler, malgré la police, les Nouvelles ecclésiastiques, sans jamais être surprise. L'église n'avait aucun monument important, sauf le tombeau de Campanella, une sorte de Robespierre moine, un Babeuf ecclésiasiastique, qui était venu s'y réfugier au dix-septième siècle. On disait que le cardinal de Richelieu, quand il se

Adresse aux Français, de cinquante pages, expliquant pourquoi il ne s'est pas déclaré plus promptement pour la république : « Quant au monarque, je n'ai point partagé l'effroi que le titre de roi inspire à presque tous les peuples libres, etc. »

sentait mollir et risquait d'être homme, venait là et reprenait, près du Calabrais farouche, quelque chose du bronze italien.

Les modernes Jacobins qui s'assemblaient dans cette église, et n'y étaient que locataires[1], avaient laissé ces vieux tombeaux. Ils étaient là pêle-mêle avec les morts. D'autres morts, les derniers moines du couvent, assistaient au club (en 89 et 90), comme les derniers Cordeliers au club qui se tenait chez eux. Tout cela composait un ensemble bizarre qui avait pour toujours saisi les têtes, rempli les souvenirs, les imaginations : le puissant *genius loci*, transformé par la Révolution, vivait là, on le sentait. *Quis Deus? incertum est; habitat Deus.* Les Jacobins disaient aux voyageurs, aux provinciaux, avec le ton mystérieux d'une dévotion bizarre : « C'est la Société mère ! » Là s'étaient tenus en effet les premiers *sabbats* (mot propre à l'argot jacobin) d'où sortirent les premières émeutes. Là, dans son mémorable duel avec Duport et Lameth, Mirabeau vint tonner, mourir. Et pendant que la chapelle roulait ces grandes voix dans ses voûtes, un autre bruit, strident, barbare, venait s'y mêler parfois, qui partait d'en bas, de l'église inférieure, où des sociétés ouvrières, des clubs de femmes du peuple, se débattaient violemment.

Ce n'était pas là un local vulgaire qu'on pût impunément quitter. Ce qui prouve que les Feuillants n'étaient point des politiques, c'est qu'ils ne l'aient point senti. Ils pouvaient tout, le 17, ils étaient l'Assemblée elle-même. Ils auraient dû à tout prix ou détruire, ou occuper le lieu, et cela, le soir, sans autre délai, profiter de la terreur de leurs ennemis.

[1] Une partie des bâtiments du couvent était louée, sous-louée à d'autres personnes, à des royalistes entre autres, comme l'historien Beaulieu, qui prenaient un sombre plaisir à épier leurs ennemis, à les tenir sous leurs regards malveillants et curieux, à les maudire à toute heure.

Ils s'en avisèrent au matin. Feydel, successeur de Laclos dans la rédaction du journal, vint avec lui réclamer le local et la correspondance. Ils alléguaient que les Feuillants, spécialement Duport et Lameth, étaient les fondateurs du club, que tout le comité de correspondance (du moins vingt-cinq membres sur trente) avait passé de leur côté. Ils étaient venus de bonne heure, espérant probablement enlever la chose dans la solitude et le découragement des Jacobins, avant l'arrivée de Pétion et Grégoire, croyant peut-être aussi que Robespierre, menacé, n'oserait venir. Les Jacobins déclarèrent vouloir les attendre. Ils arrivent. Pétion, qui venait de tâter l'Assemblée nationale, qui avait obtenu qu'elle énervât sa loi répressive, c'est-à-dire qu'elle reculât au jour même de la victoire, Pétion n'hésita pas à répondre pour les députés Jacobins qu'ils étaient, autant que les autres, fondateurs du club, qu'ils garderaient la correspondance et resteraient là; qu'au reste, il allait faire, auprès des Feuillants, une démarche de conciliation. Il y alla, en effet, et reçut cette fière réponse « qu'ils ne recevraient de Jacobins que ceux qui se conformeraient à leurs nouveaux règlements. »

Les Feuillants se montraient bien plus orgueilleux qu'habiles. Leur premier acte, l'adresse du 17 aux sociétés affiliées, avait été en tout sens impolitique et malencontreuse; adresse *mal datée*, du jour du massacre; *mal signée*, du nom de Salles qui avait défendu le Roi; *mal envoyée*, sous le couvert du ministre, et suspecte par cela seul; enfin, pour que rien n'y manquât, *mal approuvée*, si l'on peut dire; elle le fut immédiatement de Châlons-sur-Marne, la ville royaliste qui avait si bien reçu le Roi au retour.

Dans cette adresse, les Feuillants donnaient pour principal motif de la séparation qu'ils voulaient se borner *à préparer* les travaux de l'Assemblée, ne rien faire que discuter, *sans rien arrêter par les suffrages*; en un mot,

parler sans conclure, sans résoudre, sans agir, laisser agir l'Assemblée seule. Ils étaient bien sûrs de déplaire. Le temps avait soif d'agir; il s'élançait vers l'avenir. Et l'on proposait de s'en tenir à une Assemblée *in extremis* qui déjà était le passé!

Le 23, les Feuillants se portèrent à eux-mêmes le coup fatal, ils se marquèrent du signe de mort, celui de l'inégalité, se posant comme une assemblée distinguée, privilégiée, où l'on n'entrait point, si l'on n'était *citoyen actif* (électeur des électeurs). Beaucoup d'entre eux s'opposèrent à cette déclaration, et n'étant point écoutés, ils n'attendirent plus dès lors qu'une occasion pour retourner aux Jacobins.

Ceux-ci relevaient la tête. Leur attitude changea le 24. Les Feuillants apportant leur réponse aux Jacobins : « Ne lisons point, dit Robespierre, avant d'avoir déclaré, que la véritable Société des Amis de la constitution est celle qui siége ici. » Précaution d'autant plus sage, que la réponse des Feuillants se trouva n'être rien autre chose qu'une nouvelle invitation de se soumettre au règlement aristocratique qu'ils venaient de se donner.

Loin de là, les Jacobins entreprirent d'épurer leur société, et de rejeter aux Feuillants les timides et les incertains qui allaient, venaient d'une société à l'autre. La voix honnête et respectée de Pétion proposa l'épuration. Un comité primitif de douze membres (dont six députés) devait former le noyau de la société, composé de soixante membres, lesquels soixante épureraient, élimineraient, présenteraient les candidats purs et dignes. Cette combinaison, en réalité, remettait aux deux membres importants et influents, Pétion et Robespierre, le pouvoir quasi dictatorial de refaire les Jacobins. Je dis deux, à tort : Pétion, insouciant, indolent de sa nature, était infiniment peu propre à ce travail d'inquisition sur les personnes, à l'examen minutieux des biographies, des précédents, des

tendances, des intérêts de chacun. Le seul Robespierre était apte à cela, et avec lui peut-être un autre membre de ce comité épurateur, Royer, évêque de l'Ain. On peut dire, sans se tromper de beaucoup, que Robespierre reconstitua l'instrument terrible de la société jacobine dont il allait se servir.

Des sociétés de province, quatre seulement s'étaient expressément séparées des Jacobins; encore une se rétracta. Dès le 22 juillet, Meaux, Versailles, Amiens, déclarèrent ne vouloir correspondre qu'avec eux. Onze autres villes les imitèrent avant le 31 juillet, Marseille dès le 27, avec la plus vive énergie. Dans la même séance, les Cordeliers vinrent protester de leur attachement aux Jacobins, ainsi que les Sociétés fraternelles.

Les constitutionnels, naguère vainqueurs, en étaient à se défendre. Plusieurs adresses audacieuses, lancées des provinces, leur reprochaient amèrement de tolérer dans l'Assemblée nationale les trois cents royalistes qui avaient protesté. Coup sur coup, Montauban, Issoire, Riom, Clermont, vinrent leur lancer cette pierre.

L'adresse de Clermont fut apportée et probablement rédigée par l'ami de madame Roland, M. Bancal des Issarts, envoyé tout exprès par sa ville. Elle fut écrite le 19 juillet, évidemment au moment où l'on apprit la décision du 16 qui engageait l'Assemblée en faveur du Roi. Nul doute qu'une lettre ardente de madame Roland à Bancal n'eût contribué aussi à exalter celui-ci au delà de son caractère ordinaire. C'est la lettre où elle lui racontait le prodigieux succès obtenu par Brissot aux Jacobins. Cette lettre, émue et fiévreuse, se terminait par trois lignes d'un pressentiment mélancolique : « Je finirai de vivre quand il plaira à la nature ; mon dernier souffle sera encore le souffle de l'espérance pour les générations qui vont nous succéder. »

Elle se sentait devenir malade, et, en effet, elle tomba.

L'excès de la fatigue, la continuité des émotions, l'affreux coup du 17 surtout, la firent succomber; elle désespéra un moment de la liberté. Elle écrivait, le 20, à Bancal que tout était fini, que les Jacobins ne pourraient jamais se soutenir, qu'il était inutile qu'il vînt à Paris, etc. Mais la puissante impulsion qu'elle avait donnée [1] ne s'arrêtait pas ainsi. Au moment même, Bancal allait partir, il tenait la violente adresse des Jacobins de Clermont, qui semble précisément écrite de la main et de la plume de madame Roland. Il crut ses premiers conseils, ne tint compte des seconds, vola à Paris, se présenta lui-même aux portes de l'Assemblée, le brûlant papier à la main.

Cette adresse, grave dans sa violence, magistrale, tombant d'en haut, du peuple souverain sur ses délégués, les tançait d'avoir deux fois trompé l'espoir de la nation en ajournant la convocation des assemblées électorales; trois fois même, ayant promis que la constitution serait finie le 14, et ne tenant point parole. Elle annonçait à l'Assemblée que, si, dans la quinzaine, son décret pour suspendre les élections n'était pas révoqué, *on y aviserait sans elle.*

Bancal ne put passer les portes ; on ne l'admit point à la barre. Son compatriote Biauzat, député d'Auvergne, censura l'adresse avec violence et mépris, cherchant à salir le caractère même de celui qui l'apportait. Il obtint qu'elle serait renvoyée au comité des recherches, qui ferait enquête, et poursuites, s'il y avait lieu. Loin de s'effrayer, Bancal adressa, le lendemain, à l'Assemblée une apologie très-ferme, et osa lui demander une réparation publique. Le soir, aux Jacobins, il offrit mille exemplaires de la pétition de Clermont, cinq cents pour eux, cinq cents pour être envoyés aux Sociétés affiliées. Les

[1] Elle avoue (*Lettres à Bancal,* p. 272) qu'une grande partie des adresses républicaines des provinces s'étaient écrites, à Paris, chez elle.

Jacobins n'acceptèrent pas ces derniers cinq cents, craignant sans doute, par ce pas hardi, de s'aliéner la masse des Feuillants qui songeaient à leur revenir.

Ceux-ci en effet se brisaient en deux moitiés, tout à l'heure. Il était impossible que des Feuillants comme Merlin ou Dubois-Crancé, marchassent avec des Feuillants tels que Barnave et les Lameth. Nous ignorons malheureusement leurs débats intérieurs ; mais ils ne se révèlent que trop à l'Assemblée nationale. Le 30, sur la plus grave des questions, ils faiblissent, ils s'éparpillent, la majorité leur échappe, le pouvoir aussi pour toujours ; car c'était la question même du pouvoir qui s'agitait. L'Assemblée, après Varennes, avait envoyé quelques commissaires dans les départements frontières, pour les surveiller et les raffermir. Le bon effet de cette mesure faisait qu'on songeait à l'étendre. C'est-à-dire que l'Assemblée, qui jusque là parlait, ordonnait de loin, voulait cette fois agir de près, se transporter, en la personne de ses membres les plus énergiques, sur tous les points du territoire, se montrer partout, et dans cette ubiquité, saisir, serrer d'une main forte la France, avant qu'elle échappât. La vieille Constituante, quasi expirée, rêvait de faire ce que fit à grand'peine la jeune Convention dans l'accroissement prodigieux de force que lui donnaient encore le péril et la fureur.

Tard, bien tard, cette puissance essentiellement législative, cette grande fabrique de lois se mettait à gouverner, à voyager, à agir. Elle était un peu cassée, pour gouverner à cheval. Buzot demanda qu'on cessât d'envoyer des commissaires, la présence de tous les députés étant nécessaire, disait-il, au moment de la révision. Dandré, organe en ceci des défiances de la Cour pour les constitutionnels, au grand étonnement de tous, appuya Buzot. La Cour donna ainsi la main aux républicains pour briser son dernier espoir, annuler l'action de l'Assem-

blée. Celle-ci, lassée d'elle-même, vota sans difficulté comme on voulait qu'elle votât ; elle renonça au mouvement, se rassit pour une heure encore, impatiente qu'elle était de jeter un dernier regard sur son œuvre, la Constitution, et de n'être plus.

CHAPITRE X

LA RÉVISION. — ALLIANCE MANQUÉE ENTRE LA GAUCHE ET LA DROITE (AOUT 91)

Barnave et les constitutionnels voudraient regagner la droite (fin juillet). — Ils s'accordent avec Malouet. — Ils négocient avec Léopold. — La Reine écrit à Léopold pour l'empêcher d'agir, 30 juillet. — La droite rompt l'entente de Malouet avec Barnave et Chapelier, 4 août. — La révision, timidement royaliste, 5-30 août. — La Constitution de 91, ni bourgeoise, ni populaire. — Prodigieuse multiplication des Sociétés jacobines. — Solennel outrage de Robespierre aux constitutionnels, leur humiliation, 1er septembre.

Le constitutionnel Barnave, le royaliste Malouet, divisés sur beaucoup de choses, avaient un lien commun dans leur opinion sur les colonies : tous deux étaient favorables aux planteurs. Un jour que Barnave avait vivement défendu Malouet dans ce comité, il laissa partir tous les autres, retint Malouet seul à seul, et lui fit sa confession : « J'ai dû souvent vous paraître bien jeune, lui dit-il ; mais, soyez-en sûr, en peu de mois, j'ai beaucoup vieilli... » Puis, après un court silence, dans lequel il semblait rêver : « Est-ce que vous ne voyez pas que, nous tous, députés de la gauche, sauf peut-être une douzaine d'ambitieux ou de fanatiques, nous désirons finir la Révolution ?... Nous sentons bien que nous n'y parviendrons qu'en donnant une forte base à l'autorité royale...

Ah! si le côté droit, au lieu d'irriter toujours la gauche en repoussant tout ce qu'elle propose, secondait la révision!... »

Cette ouverture signifiait que les constitutionnels, voyant se briser dans leurs mains la machine des Feuillants, voyant la fraction patriote du nouveau club déjà tournée vers la porte pour retourner aux Jacobins, se jetaient eux-mêmes à droite, s'adressaient aux royalistes.

Et quand je dis les constitutionnels, je parle surtout de Barnave. Lui seul semblait conserver la vie, l'entrain et l'espoir. Rien ne peut exprimer la lassitude des autres, leur ennui, leur dégoût, leur découragement. Ils attendaient impatiemment l'heure bénie qui allait les rendre au repos. Cette Assemblée, en deux ans et demi, avait vécu plusieurs siècles; elle était, si j'ose dire, rassasiée d'elle-même, elle aspirait passionnément à sa fin. Lorsque Dandré lui proposa les nouvelles élections qui allaient la délivrer, elle se leva tout entière, et salua l'espoir de son anéantissement d'applaudissements frénétiques.

Une lettre confidentielle d'un homme sûr, très-instruit de la situation, lettre de M. de Gouvernet à M. de Bouillé, nous révèle cette circonstance romanesque que n'eût point devinée l'histoire : c'est que la vie de l'Assemblée, l'espoir de la monarchie, le désir de la sauver, s'étaient alors réfugiés, au milieu de l'abattement général, dans une tête de vingt-huit ans, celle de Barnave. La ligue, si peu homogène, qui avait rallié les quatre cinquièmes du côté gauche, marié deux ennemis, Lafayette et Lameth, détruit presque les Jacobins, « c'était le plan de Barnave. » — Et comment se jeta-t-il dans cette entreprise? La même lettre dit expressément que ce fut le retour de Varennes, la reconnaissance qu'on lui témoigna, « qui changèrent son cœur. »

Grand changement, en vérité. Barnave ne semblait nullement un homme à se laisser mener par le cœur et

l'imagination. Sa suffisance habituelle, sa parole noble, sèche et froide, n'étaient point du tout d'un rêveur. Il ne se piquait aucunement de thèses sentimentales, et donnait plutôt au sens opposé (par exemple, dans l'affaire des noirs). On ne trouve jamais, je crois, dans les discours de Barnave, le mot qui revient si souvent dans tous ceux des hommes de l'époque, depuis Louis XVI jusqu'à Robespierre : « Ma sensibilité, mon cœur. »

On n'en est que plus étonné de le voir, en 91, si tard dans la Révolution, suivre (dirai-je avec espoir? ou avec une ardeur désespérée?) le leurre qui avait pu tromper Mirabeau au début, et quand la situation était tout entière. Le plan de Barnave n'était nul autre que celui de Mirabeau : « Arrêter la Révolution, sauver la royauté, gouverner avec la Reine. »

Barnave avait quitté la Reine à la porte des Tuileries, le 25 juillet au soir, et il ne la revit qu'après le 13 septembre, lorsque le Roi eut accepté la constitution. Il en était resté aux entretiens de Meaux, il voyait la Reine confiante et docile, ne voulant être sauvée que par la constitution, par l'Assemblée et Barnave. Bien des choses s'étaient passées depuis ce temps, et dans l'Europe, et dans l'âme de la Reine, que le jeune orateur ignorait parfaitement.

Il ne savait pas qu'elle avait agi dans un sens contraire.

Fersen, nous l'avons dit, droit en arrivant de Paris, avait remis à Monsieur le pouvoir verbal du Roi, pouvoir qui lui fut envoyé écrit, authentique, le 7 juillet.

Sans même attendre ceci, le 6, l'empereur Léopold, frère de Marie-Antoinette, avait écrit, fait circuler, une note à toutes les puissances pour menacer la France et délivrer Louis XVI.

La Prusse, poussée par les princes, était bien autrement animée que Léopold. La Russie et la Suède mon-

traient encore plus d'indignation, d'impatience que la Prusse.

Le 25 juillet, eurent lieu des conférences entre la Prusse et l'Autriche, et là Léopold, contrairement à ce que faisait entendre sa note du 6 juillet, montra des vues pacifiques. Il avait sur les bras sa guerre avec la Turquie, qu'il ne finit qu'au mois d'août. Il avait, à sa porte, la nouvelle révolution de Pologne, l'attente d'une grande guerre du Nord, la probabilité d'une invasion russe en Pologne, peut-être la nécessité de s'enrichir encore par un troisième partage que la Russie imposerait. Celle-ci était alors acharnée sur une autre proie, la Turquie. Les conférences de la Prusse et de l'Autriche avaient pour but principal de bien faire entendre à la Russie que, tant qu'elle n'aurait pas lâché les Turcs, les puissances allemandes resteraient immobiles sous les armes à la regarder, et ne s'en iraient pas courir les aventures à la croisade de France.

Donc, pour le moment, Léopold ne pouvait être que pacifique à notre égard. Malgré la Russie, la Suède et la Prusse, qui auraient voulu l'embarrasser dans les affaires d'Occident, il ne bougeait point. Ses généraux, fort instruits, lui disaient d'ailleurs que ce n'était point une petite affaire de s'engager dans un tel royaume, dans ces masses profondes d'une population innombrable, exaltée par le fanatisme de la liberté. A quoi Léopold ajoutait un sentiment personnel : il craignait pour la vie du Roi et de la Reine ; à la première nouvelle de l'invasion autrichienne, sa sœur risquait de périr.

Sauver la Reine était l'idée qu'on devait naturellement supposer à son frère Léopold. Et c'était bien aussi l'idée de Barnave, celle des constitutionnels, de sauver la Reine et la royauté. Sans avoir encore négocié avec l'Empereur, ils se sentaient réunis avec lui dans cet intérêt commun. Ils ne désespéraient pas, malgré l'attitude menaçante de

la Diète germanique qui ordonnait l'armement, d'éviter la guerre européenne; heureuse ou non, la guerre eût été leur ruine, le triomphe de leurs ennemis.

Pour traiter avec l'Empereur, il fallait avant tout être maître ici, écraser la puissance des clubs, ou bien se l'approprier et s'en rendre maître. Les constitutionnels avaient préféré le second moyen, ils avaient cru le trouver dans la création des Feuillants. Mais voilà que les Feuillants leur manquaient, leur échappaient. Perdant cette force qui leur était propre, il leur restait de demander la force à leurs ennemis, à ceux qu'ils avaient persécutés et détruits, je veux dire aux royalistes. Ceux-ci voudraient-ils pardonner? auraient-ils bien l'intelligence de saisir cette dernière planche jetée sur l'abîme où les constitutionnels voulaient les sauver avec eux? Cela était fort douteux. Il était bien plus probable qu'obstinés dans leurs rancunes, et désirant moins encore être sauvés que vengés, ils rejetteraient du pied cette planche de sauvetage, et que tous, constitutionnels et royalistes, s'en iraient ensemble au gouffre profond.

Tel était le moment de crise où Barnave, où le parti constitutionnel, triomphant en apparence depuis l'affaire du champ de Mars, s'adressa à l'homme qu'il avait toujours repoussé, raillé, à l'homme invariablement hué de la gauche et des tribunes, au royaliste Malouet. C'était le fort qui semblait demander la force au faible, le vainqueur agonisant qui tendait la main au vaincu, et criait merci.

Malouet ne ferma nullement l'oreille aux propositions de Barnave. Mais Chapelier qui survint, mais Duport que Malouet alla voir ensuite, firent de graves difficultés. La lettre citée plus haut affirme pourtant que la partie fut liée entre Chapelier et Malouet pour jouer d'accord la comédie de la révision. Malouet devait attaquer la Constitution, en démontrer les vices : « Et vous, disait-il, vous

me répondrez, vous m'accablerez de votre indignation; vous défendrez les petites choses; quant aux grandes, qui touchent vraiment l'intérêt monarchique, vous direz que vous n'aviez pas besoin des observations de M. Malouet, que vous entendiez bien en proposer la réforme. Et vous la proposerez. »

Comment pouvaient-ils supposer que cette étrange parade tromperait les yeux du public? Ils comptaient apparemment sur l'indifférence, l'insouciance, l'abattement général. Il y avait en effet de grands signes de lassitude. L'Assemblée nationale elle-même semblait s'abandonner; elle ne comptait habituellement pas plus de cent cinquante membres présents; au jour le plus critique, au lendemain du 17 juillet, elle ne vit siéger dans son sein que deux cent cinquante-trois députés. Les autres étaient ou déjà partis, ou bien toujours enfermés au fond des bureaux. Plusieurs, on l'assurait, abattus, corrompus par le découragement même, passaient les nuits et les jours dans les maisons de filles et de jeu; l'évêque d'Autun, Chapelier, d'autres encore, étaient, à tort ou à droit, accusés d'y avoir élu domicile.

Laclos, Prudhomme, assurent, dans leurs journaux de juillet, que les sections, les assemblées primaires, étaient devenues désertes. Beaucoup d'hommes, évidemment, étaient déjà las de la vie publique. En récompense, il faut ajouter que ceux qui persévéraient devenaient plus violents. Si les assemblées légales étaient peu fréquentées, c'est que la vie et l'ardeur se concentraient tout entières dans les sociétés jacobines.

Pour revenir, Barnave, heureux d'avoir ménagé cette entente entre les principaux acteurs de la révision, ne désespérait plus de rendre force à la royauté. Les constitutionnels, dociles à son impulsion, chargèrent M. de Noailles, notre ambassadeur à Vienne, d'en avertir Léopold; et pour mieux le persuader, ils obtinrent de la

Reine même qu'elle écrirait à son frère, le prierait de ne point agir.

Étrange contradiction! pendant que Monsieur, armé des pouvoirs que la cour des Tuileries lui avait envoyés le 7 juillet, pressait la Prusse d'armer, de se mettre en mouvement, la Reine écrivait, le 30, à l'Autriche, de ne point armer, de ne point bouger, de se confier, comme elle, au zèle que les constitutionnels de France montraient alors pour la restauration de la royauté.

La lettre, longue, insinuante, habile, fort éloignée de ce que ferait attendre le caractère ordinairement impétueux de la Reine, est très-bien calculée pour lui sauver le reproche de versatilité qu'on eût pu faire à ces deux actes contradictoires du 7 et du 30. Cette pièce si politique a été, sinon dictée, au moins préparée, minutée pour le fond par les habiles, Barnave et les amis de Barnave. Et pourtant, dans la confiance toute nouvelle que la Reine leur témoigne, elle se réserve encore contre eux la possibilité de dire plus tard qu'elle n'a pas été libre; elle met en tête de sa lettre ce petit mot qui, au besoin, annulerait tout le reste : « *On désire que je vous écrive*, et l'on se charge de vous faire parvenir ma lettre, car *pour moi je n'ai aucun moyen de vous donner des nouvelles* de ma santé. »

Le parti royaliste, ni en France, ni hors de France, ne marchait avec le Roi. Ce moment où le Roi et la Reine se confiaient à l'Assemblée était précisément celui où les émigrés agissaient le plus vivement pour armer l'étranger, où les prêtres non émigrés commençaient à travailler le peuple avec une entente habile, sur un plan systématique qui semblait devoir organiser sur la France une Vendée universelle. En juillet, on apprit que les Deux-Sèvres, que l'Alsace, que Châlons-sur-Marne, allaient prendre feu. En août, le Pas-de-Calais, le Nord et le Calvados annonçaient la guerre civile. Cette dernière nouvelle

tomba justement dans l'Assemblée le 4 août, la veille de la révision, au milieu de l'arrangement à peine conclu entre Chapelier et Malouet. Un député proposa, pour le Nord, que les prêtres qui refusaient le serment d'obéissance à la loi fussent éloignés du département. A ce mot, tout le côté droit se lève. M. de Foucault crie joyeusement : « Pillage! incendie! guerre civile! » Tous sortent, l'abbé Maury faisant à l'Assemblée une révérence profonde, comme pour la remercier de donner pour l'appel aux armes une si belle occasion.

Barnave et Chapelier essayèrent sur-le-champ de marcher sur l'étincelle, ils se déclarèrent contre la mesure de rigueur qu'on voulait appliquer aux prêtres, la firent rejeter. Le côté droit rentra aux séances suivantes; on avait lieu de le croire apaisé. Mais, le 8 août, au jour même où s'ouvraient les débats de la révision, d'Éprémesnil, au nom de ses collègues, déclara qu'ils persistaient dans toutes leurs protestations. Chacun d'eux se leva et dit fermement : « Je le déclare. »

Ainsi fut brisé le pacte plus politique qu'honorable que Barnave avait espéré de faire conclure tacitement entre la droite et les constitutionnels. Malouet, comme il était convenu, entama la critique de la Constitution avec beaucoup de finesse et de force. Mais Chapelier l'interrompit. Délié du traité secret par la nouvelle protestation du côté droit, il soutint que Malouet devait parler, non sur le fond, mais seulement sur l'ordre établi entre les divers titres de la Constitution.

L'arrangement, la fusion nécessaire pour faire un corps de tant de lois éparses, avaient embarrassé longtemps les comités de constitution et de révision. Ce fut, dit-on, un ami de Lafayette, Ramond, depuis membre de la Législative, qui leur proposa l'ordre auquel ils finirent par s'arrêter; ordre savant, habile, trop habile, qui, sous prétexte de fondre, absorbait, faisait disparaître beaucoup

d'articles que l'Assemblée avait votés. De là, une vive aigreur entre les constitutionnels eux-mêmes. L'Assemblée plus d'une fois vota contre ses comités. Un député ayant dénoncé « les omissions graves que les vrais amis de la liberté croyaient apercevoir, » un orage s'éleva, et Barnave s'exaspéra au point d'offrir sa démission.

La révision devint un spectacle pitoyable. Cette noble Assemblée qui, malgré toutes ses fautes, n'en reste pas moins si grande dans l'histoire, offrit cet enseignement à l'humanité que vivre au delà de sa vie, c'est une chance terrible de honte, d'inconséquence, de démenti à soi-même.

Surprise en flagrant délit d'aristocratie et de royalisme, tantôt par omission, et tantôt par commission, elle constata tristement son envie timide de rétrograder, et le manque de courage qui l'empêchait d'aller en arrière tout aussi bien qu'en avant. L'audace qui parut par moments dans quelques discours de Barnave n'eut pas un heureux succès. Robespierre envisageant le Roi comme simple *fonctionnaire*, et lui refusant le titre de *représentant* de la nation, Barnave soutint que le fonctionnaire ne pouvait qu'*agir* pour la nation, mais que le représentant de plus pouvait *vouloir* pour elle. De là, il déduisait l'inviolabilité du représentant royal. Cette distinction, trop claire, eut précisément le tort de mettre la question à nu, compromit la royauté, rendit les esprits irréconciliables avec un pouvoir *qui voulait à la place de la nation*.

La volonté royale, à vrai dire, était bien impuissante dans la constitution de 91. Elle n'avait guère d'action que négative ; elle ne pouvait que pour empêcher. Le *veto suspensif* dont elle armait le Roi pouvait suspendre trois ans l'exécution des décrets ; puissance irritante, provocante, qui devait infailliblement amener des explosions. A cela près, la royauté restait une majestueuse

inutilité [1], un de ces meubles antiques, magnifiques et surannés, que l'on garde dans une maison moderne, par je ne sais quel souvenir, mais qui gênent, occupent une vaste place inutile, et que l'on se décidera un matin à loger au garde-meuble.

L'Assemblée avait ôté l'action au Roi, et ne l'avait pas donnée au peuple. Le principe du mouvement manquait partout dans cette vaste machine ; l'agitation était partout, nulle part l'action.

La Constitution était-elle essentiellement bourgeoise, comme on l'a tant répété? On ne peut le dire. La condition d'élection à laquelle on s'arrêta, 250 fr. de revenu, était tout à fait illusoire, si l'on voulait fonder un gouvernement bourgeois. Le républicain Buzot s'en moqua lui-même, et dit : « A votre point de vue, ce n'est pas 250 fr. de revenu que vous deviez exiger, mais 250 fr. de contribution. » C'eût été alors en effet une vraie base bourgeoise, analogue aux lois électorales qui ont régné de 1815 à 1848.

Les *électeurs* à 250 fr. de revenu, avec l'adoucissement qu'on donna encore à la loi en faveur des fermiers, étaient dans un nombre immense. Les *citoyens actifs* (électeurs des électeurs, payant trois journées de travail) étaient entre trois et quatre millions.

Les seuls citoyens actifs étaient *gardes nationaux ;* encore une distinction irritante, de plus, à peu près inutile; la différence était légère entre celui qui payait trois jours de travail et celui qui ne payait rien ; le premier donnait-il beaucoup plus de garanties que l'autre? qui pouvait le décider ?

Visiblement, l'Assemblée, pendant la révision, se sur-

[1] Camille Desmoulins dit très-bien : « On a laissé à la France le nom de monarchie, pour ne pas effaroucher ce qui est cagot, idiot, rampant, animal d'habitude; mais, à part cinq ou six décrets, contradictoires avec les autres, on nous a constitués en république. »

vivait à elle-même, chaque jour moindre de nombre, plus petite d'aspect et de dignité. Elle tarissait misérablement. Ses penseurs illustres se taisaient ou parlaient peu. Généralement, ils laissaient l'initiative à un homme de troisième ordre, homme d'affaires et d'expédients, politique industrieux, Dandré, dont tout l'art était d'employer les formes jacobines à servir la royauté. Pour mieux désorienter le public, il attaquait volontiers les royalistes, jusqu'à appuyer un jour la proposition de déclarer déchus les trois cents qui protestaient. Sa figure triviale, son costume soigneusement négligé, aidaient à l'illusion. Cependant un je ne sais quoi d'un Frontin de comédie qu'il portait sur son visage (c'est à son ami Dumont que nous devons ce portrait) révélait l'habile acteur. Parfois, il lui échappait des paroles inconséquentes ; accusé de tel libelle, il avouait que du moins il aurait voulu le faire. Parfois, il outrait son rôle; pendant la révision, en septembre, il s'associa à une maison de commerce, croyant se rendre populaire, et s'intitula : Dandré, épicier. Cela ne plut à personne; on y vit avec raison une imitation maladroite du moyen que Mirabeau aurait employé en 88 (selon une tradition fausse, mais généralement répandue), ouvrant boutique à Marseille, et mettant dessus : Mirabeau, teinturier.

Ces parades misérables qui ne trompaient point le public, cet abandon que l'Assemblée faisait d'elle-même à tel intrigant royaliste, rejetait toute la France du côté des Jacobins. Au commencement de septembre, le secrétaire des Feuillants, Antoine, demande à rentrer; à la fin du mois, leur président, Bouche; une foule d'autres les imitent. Le duc de Chartres y vient chercher une double couronne civique, pour deux hommes, à qui, dit-on, il a sauvé la vie. La société de Paris redevient plus nombreuse que jamais. Mais ce qui est véritablement surprenant, effrayant, c'est l'accroissement subit des sociétés de pro-

vinces, leur immense multiplication. En juillet, il y avait *quatre cents* sociétés, — en septembre, dit-on, il y en eut *mille!* — Des anciennes, trois cents correspondaient également avec les Jacobins et les Feuillants, cent avec les seuls Jacobins. Et les *six cents* nouvelles, à qui demandent-elles l'affiliation? *Aux Jacobins* seuls. Ceux-ci sont évidemment vainqueurs, maîtres de la situation, de l'avenir..

Cet immense mouvement de la France, qui semble se précipiter dans une association, ressort à la société mère des Jacobins de Paris. Mais cette société, renouvelée, sous quelle influence a-t-elle été récemment recomposée? Nous l'avons vu, sous celle de Robespierre. C'est une société tout autre, plus ardente, plus jeune, où les hommes considérables, les penseurs, les raisonneurs sont moins nombreux à coup sûr. En récompense, les hommes de passion, de sensibilité, les artistes, les journalistes, la plupart de second ordre, y dominent maintenant. Cette société, tête ardente de l'immense société jacobine répandue sur la France, ira de plus en plus pensant, raisonnant par un seul homme; j'aperçois au sommet de ce prodigieux édifice de mille associations la tête pâle de Robespierre.

Il a maintenant élu domicile à la porte de l'Assemblée, et il semble en faire le siége. Si vous ne le trouvez aux Jacobins, il est à coup sûr en face de l'Assomption, chez Duplay, le menuisier. Voyez-vous cette porte basse, cette cour humide et sombre, où l'on rabote et l'on scie; au-dessus, au premier étage, dans une chambre mansardée, madame Duplay possède le meilleur des patriotes... Ah! quel est le bon citoyen qui, passant devant cette porte, ne sentira mouiller ses yeux!... Les bonnes femmes l'attendent dans la rue; elles sont trop heureuses de le voir un moment « ce pauvre cher Robespierre, » quand il sort propre et décent, dans son neuf habit

rayé[1]. Ses lunettes témoignent qu'avant l'âge, il a déjà usé ses yeux pour le service du peuple... Que ne peut-on baiser les basques de son habit ! On le suit du moins... Il marche, sans reconnaître personne, sec, de pureté civique, et droit, comme la vertu.

Que nous voilà déjà loin du 18 juillet, de cette adresse rampante par laquelle Robespierre a sauvé les Jacobins! Nous avons atteint le 1er septembre. La révision est terminée. Il s'agit de savoir comment la Constitution sera présentée à l'acceptation du Roi, comment on constatera qu'à ce moment le Roi est libre. L'Assemblée lui permettra-t-elle de modifier, d'accepter sous condition? Robespierre apporte un discours bien calculé pour foudroyer l'Assemblée dans son parti dominant, pour l'outrager et l'écraser dans l'homme le plus éminent du parti, Adrien Duport. Cet outrage solennel est une chose politique, pour constater la défaite; un parti vaincu n'est jamais vaincu, aux yeux de la plupart des hommes, que quand il peut être impunément outragé, quand il tombe dans le mépris.

« On doit être content sans doute, dit Robespierre, de tous les changements essentiels qu'on a obtenus de nous. Si on peut encore attaquer, modifier, une Constitution arrêtée deux fois, que nous reste-t-il à faire que de reprendre ou nos fers ou nos armes?... » Applaudissement violent des tribunes. La gauche s'agite et murmure. — « Monsieur le président, continue Robespierre, je vous prie de dire à M. Duport de ne pas m'insulter... » Il se trouvait justement que Duport n'avait rien dit, ses voisins en témoignèrent. Probablement, Robespierre avait

[1] C'est vers cette époque, si je ne me trompe, que l'habit olive, le premier habit (au dire de M. Villiers, qui logeait d'abord avec Robespierre), doit avoir un successeur. En quittant sa solitude, changeant de quartier, de maison, il prit vraisemblablement l'habit rayé qu'on portait beaucoup alors, et qu'on voit dans tous ses portraits.

d'avance arrêté de le nommer, afin de faire tomber sur ce nom tout le poids de la diatribe qu'il balançait alors à la tribune, comme la pierre d'une fronde, au moment de la lancer.

« Je ne présume pas, dit-il, qu'il existe dans cette Assemblée un homme *assez lâche* pour transiger avec la Cour sur un article de notre Constitution... » — Et il regardait Duport; les royalistes le regardent aussi, heureux et ravis. Quarante ans encore après, Montlosier tressaille de joie, en contant cette fête d'opprobre dont jouit le côté droit, dans l'avilissement de Duport.

Il reprit : « Assez *perfide* pour faire proposer par la Cour des changements nouveaux que la pudeur ne lui permettrait pas de proposer lui-même. » — Toute la salle, toutes les tribunes, portèrent d'un regard sur Duport ce mot de *perfide*, et tous applaudirent.

« Assez *ennemi de la patrie* pour décréditer la Constitution, parce qu'elle bornerait sa cupidité. » — Nouveaux applaudissements.

« Assez *impudent* pour avouer qu'il n'a cherché dans la Révolution qu'un moyen de s'agrandir. » — La droite riait aux larmes.

« Non, dit-il, je ne le crois pas. Je ne veux regarder tel écrit, tel discours qui présenterait ce sens, que comme l'explosion passagère du dépit, déjà expié par le repentir... » Et alors élevant la voix : « Je demande que chacun de nous jure que jamais il ne composera, sur aucun article, avec le pouvoir exécutif, sous peine d'être déclaré traître à la patrie. »

Duport, Barnave et Lameth restèrent cloués à leur banc sous cette parole de plomb. Elle tombait, assénée d'une lourdeur extraordinaire, avec la clameur d'en haut, les cris des tribunes, avec les dérisions infernales des royalistes, comme la joie des damnés, se disant les uns aux autres : « Mort à nous! mais mort à vous!... » Et le

plus tragique encore, c'était l'assentiment tacite de presque toute l'Assemblée, qui, par une malveillance naturelle à qui va périr, s'amusait à voir ses chefs périr d'abord, étouffer, sans pouvoir pousser un cri.

C'est ainsi qu'eux-mêmes, six mois auparavant, ils avaient tué Mirabeau. Aujourd'hui, c'était leur tour.

Mirabeau n'eut pas cette fin désespérée et muette. Ceux-ci, il faut le dire, expiraient sous une bien autre pression. Ils auraient trouvé une voix, ces vaincus, si Robespierre seul, si l'Assemblée seule, avec les tribunes, eût pesé sur eux... En réalité, ce qui les écrasait, leur ôtait la voix et l'haleine, la respiration, la vie, c'était une puissance extérieure qu'on ne voyait pas, puissance énorme, inéluctable; c'était ce *boa constrictor*, ce prodigieux serpent des mille sociétés jacobines, qui d'un bout de la France à l'autre, roulant ses anneaux, venait les serrer ensemble sur l'Assemblée défaillante, et sur ce banc même, à cette place, tordait et retordait son nœud. Ils n'avaient garde de bouger; à cette pression extérieure s'ajoutait ce qui ôte les forces dernières, le vertige, la fascination. Leur ennemi avait beau jeu pour examiner froidement où et comment il lui convenait de leur enfoncer le poignard.

En Duport périrent les constitutionnels; en ceux-ci périt l'Assemblée. Ce discours et ce silence d'étouffement, d'asphyxie, semblent appartenir déjà à l'histoire de la Terreur.

CHAPITRE XI

PRÊTRES ET JACOBINS. — VENTE DES BIENS NATIONAUX (SEPTEMBRE 1791)

Caractère général de l'Assemblée constituante. — Des services qu'elle a rendus au genre humain. — Déclaration de Pilnitz (27 août), qui tue les constitutionnels. — Le Roi accepte la Constitution (13 septembre). — Entrevues de la Reine et de Barnave. — La force principale du royalisme était dans l'action du clergé sur le peuple. — Douceur de l'Assemblée à l'égard des prêtres qui refusent le serment. — Intrigues et menées violentes des prêtres réfractaires. — La mécanique du fanatisme. — Sacrements furtifs, enterrements nocturnes. — Il n'eût pas été impossible d'ouvrir les yeux au paysan. — L'Assemblée eût dû préparer les esprits à recevoir et comprendre la loi. — L'intérêt se mêlait au fanatisme. — L'intérêt dut aussi soutenir la foi révolutionnaire. — Premier essor de la vente des biens nationaux. Huit cents millions en cinq mois (avril-août 91). — Foi des acquéreurs dans les destinées de la Révolution. — Ils fortifient les sociétés jacobines. — Le paysan sous-acquéreur devient la plus ferme base de la révolution. — C'est l'ancien mouvement de la France, longtemps interrompu, qui recommença. — Note sur les écrivains qui essayent d'obscurcir ceci. — Solidité de la France des campagnes. — Fin de l'Assemblée constituante (30 septembre 91); son impuissance.

Les fautes de l'Assemblée constituante, les voies sinueuses et coupables où s'engageaient ses meneurs, sa punition enfin et son triste abaissement, ne doivent point nous faire oublier, à nous, postérité qui jouissons de ses bienfaits, tout ce que cette grande Assemblée a rendu de services au genre humain.

Quel livre il faudrait pour expliquer, apprécier ce

corps immense des trois mille lois qu'elle a laissées !... Peut-être essayerons-nous d'en saisir l'esprit, quand nous pourrons les mettre en regard des lois analogues ou contraires de nos autres assemblées. Notons seulement, quant aux lois de la Constituante, que celles même qui sont abolies n'en restent pas moins instructives et fécondes. Cette grande Assemblée semble parler encore à toute la terre. Les solutions générales et philosophiques qu'elle donna à tant de questions sont toujours étudiées avec fruit, consultées avec respect de tous les peuples. Elle n'est pas restée le législateur du monde, elle en est toujours le docteur, elle lui conserve, noblement formulés, les vœux du siècle philosophe, son amour du genre humain.

Dans cette histoire trop rapide, je n'ai pu, sous ce rapport, rendre à l'Assemblée constituante ce qui lui est dû. J'ai été involontairement injuste envers elle, parlant des intrigues, et non des travaux, nommant toujours les chefs de partis, les meneurs, fort attaquables, et ne disant rien de cette foule d'hommes éclairés, modestes, impartiaux, qui remplissaient les comités, ou dans l'Assemblée votaient avec intelligence et patriotisme, et tant de fois fixaient la majorité du côté de la raison. Une masse flottante d'environ trois à quatre cents députés, dont presque aucun n'a parlé, dont aucun ne marque comme opinion tranchée, a fait peut-être la force réelle de la Constituante, appuyant toujours les solutions élevées, nobles, clémentes, qui font rayonner dans les lois le doux génie de l'humanité.

Si l'Assemblée constituante était l'unique auteur des lois qu'elle a rédigées (malgré leurs défauts, leurs lacunes), ce ne serait pas une couronne que le genre humain lui devrait, mais un autel.

Ses lois, il faut le dire, ne sont pas à elle seule. En réalité, elle a eu moins d'initiative qu'il ne semble. Or-

gane d'une révolution ajournée très-longtemps, elle trouva les réformes mûres, les voies aplanies. Un monde d'équité, qui brûlait d'éclore, lui fut remis dans les mains par le grand dix-huitième siècle; restait de lui donner forme. La mission de l'Assemblée était de traduire en lois, en formules impératives, tout ce que la philosophie venait d'écrire sous forme de raisonnement. Et celle-ci, la philosophie, sous quelle dictée avait-elle écrit elle-même? Sous celle de la nature, sous celle du cœur de l'homme, étouffé depuis mille ans. En sorte que l'Assemblée constituante eut ce bonheur, cet honneur insigne, de faire que la voix de l'humanité fût enfin écrite, et devînt la loi du monde.

Elle ne fut pas indigne de ce rôle. Elle écrivit la sagesse de son époque, parfois elle la dépassa. Les légistes illustres qui rédigeaient pour elle furent, dans leur force logique, conduits à étendre par une déduction légitime la pensée philosophique du dix-huitième siècle; ils ne furent pas seulement ses secrétaires et ses scribes, mais ses continuateurs. Oui, quand le genre humain dressera à ce siècle unique le monument qu'il lui doit, quand au sommet de la pyramide siégeront ensemble Voltaire et Rousseau, Montesquieu, Diderot, Buffon, sur la pente et jusqu'au bas siégeront aussi les grands esprits de la Constituante, et à côté d'eux les grandes forces de la Convention. Législateurs, organisateurs, administrateurs, ils ont, malgré toutes leurs fautes, laissé d'immortels exemples. Vienne ici la terre entière, qu'elle admire et qu'elle tremble, qu'elle s'instruise par leurs erreurs, par leur gloire et par leurs vertus.

Mais l'heure sonne, il faut qu'elle périsse cette grande Constituante. Elle ne peut plus rien pour la France, rien pour elle-même. Il faut que la Convention nous vienne, d'abord sous le nom de Législative. Il faut que l'association jacobine couvre et défende la France. Il faut une

conjuration contre la conspiration des prêtres et des rois.

Le 27 août, à Pilnitz, l'Empereur et le roi de Prusse avaient écrit une note menaçante pour la France, vague d'abord. Puis Calonne était accouru. Sous son influence active, au souffle haineux des émigrés, les rois eux-mêmes prirent feu, et, sans bien s'en rendre compte, ils dépassèrent la mesure qu'ils s'étaient prescrite. Ils se laissèrent entraîner à ajouter cette phrase au manifeste : « Qu'ils donneraient ordre pour que leurs troupes fussent à portée de se mettre en activité. »

Ce fut un avantage pour la France d'être avertie ainsi. Les émigrés, avec leur maladresse ordinaire, sonnaient le tocsin avant l'heure. La lettre pacifique de la Reine de France fut oubliée un moment de Léopold ; n'ayant encore nulle intention d'agir, il commit la faute de donner l'alarme. Ici, ce fut un coup de grâce pour les constitutionnels ; dans leur pénible travail de restaurer la royauté, ils furent frappés à mort par l'émigration. En présence de la guerre qu'on crut imminente, le bon sens national s'éloigna d'eux de plus en plus, les crut incapables ou perfides, dangereux de toute façon dans la crise qu'on voyait venir.

Ils confirmèrent, dans la révision, le sacrifice qu'ils avaient fait déjà, leur exclusion de la députation et de toutes places. On le leur a reproché à tort ; ils n'étaient pas libres d'agir autrement. Ils se voyaient l'objet de la défiance universelle, hors d'état de faire aucun mal, aucun bien.

La Constitution, présentée au Roi, fut acceptée de lui le 13 septembre. Les émigrés prétendaient que le Roi se déshonorait ; Burke écrivit à la Reine qu'elle devait refuser et plutôt périr. Elle ressentit vivement la dureté de ces bons amis, de ces serviteurs fidèles, qui, eux-mêmes loin du danger, paisibles dans les salons de Londres ou de Vienne, voulaient qu'elle s'immolât et lui

imposaient la mort. Ce n'était nullement l'avis de Léopold ni du prince de Kaunitz. Barnave et les constitutionnels suppliaient aussi le Roi d'accepter. Il le fit avec une remarquable réserve, déclarant qu'il ne voyait pas dans cette constitution des moyens suffisants d'action ni d'unité : « Puisque les opinions sont divisées sur cet objet, *je consens que l'expérience en demeure le seul juge.* » C'était approuver sans approuver, se réserver d'attendre, témoin inerte et malveillant, les chocs que subirait la machine prête à se disjoindre.

Il y eut des fêtes dans Paris. La famille royale fut promenée aux Tuileries, aux Champs-Élysées, au théâtre, reçue encore une fois d'une grande partie de la population avec joie et attendrissement. Joie inquiète, et mêlée d'alarmes. On lisait une même pensée sur tous les visages : « Ah ! si la révolution finissait ! si nous pouvions voir enfin dans ce jour la fin de nos maux ! »

Loin de finir, tout commençait. Pendant que le Roi et la Reine, plus libres enfin, voyaient secrètement, consultaient Barnave, traitaient, en quelque sorte, avec la Révolution, les prêtres, par toute la France, au nom de Dieu, au nom du Roi, avaient organisé le premier acte de la guerre civile.

Je ne sache rien dans l'histoire de plus triste que ces nocturnes entrevues de Barnave avec le Roi et la Reine, telles que les a racontées la femme de chambre qui ouvrait au député. Elle attendait des heures entières à une petite porte des entresols, la main sur la serrure ouverte. La Reine, un jour, craignant que Barnave ne gardât moins le secret s'il le voyait partagé avec une femme de chambre, voulut se charger elle-même de ce poste, et reprit la faction. Spectacle étrange de voir la Reine de France attendre la nuit, la main au loquet !... Et qu'attendait-elle, hélas ! Reine déchue, elle attendait le secours de l'orateur non moins déchu, devenu impopulaire, et

qui ne pouvait plus rien. La mort attendait la mort, et le néant le néant[1].

La force du royalisme était ailleurs, dans l'embrasement fanatique que les prêtres, sur un vaste plan d'incendie, allumaient, attisaient partout. Vous auriez dit de la France comme d'une maison fermée qui brûle en dedans; l'incendie se trahit par places, avec des signes différents : ici, une fauve lueur, plus haut la fumée, là-bas l'étincelle.

Dans la Bretagne, par exemple, les curés, presque tous nommés maires en 89, restaient maires de fait, magistrats de la Révolution contre la Révolution. Nul moyen d'organiser les municipalités nouvelles. Une force immense d'inertie, un vaste et farouche silence sur tout le pays, une attente manifeste.

En Vendée, chaque seigneur s'était fait nommer commandant de la garde nationale, et son régisseur était souvent maire. Le dimanche, après la messe, les paysans leur demandaient : « Quand commençons-nous ? » On avait vu, justement en juin, vers l'époque du voyage de Varennes, nombre d'émigrés revenir, sur l'espoir d'un grand mouvement. L'un d'eux, le jeune et dévot Lescure, avait cru venir se battre pour le Roi et la religion ; sa famille le maria. Il se trouva fort à point que la tante de madame de Lescure (depuis Larochejaquelein) avait envoyé de Rome une dispense nécessaire. La dispense disait que le mariage ne pouvait être célébré que par un prêtre qui eût refusé ou rétracté le serment. Ce fut l'un des premiers actes écrits dans lesquels le pape exprima sa décision.

[1] Et le pis, c'est que Barnave, qui se dévouait pour la Reine, se défiait d'elle et craignait sa duplicité; il exigeait qu'elle lui montrât toutes ses lettres (Voy. madame Campan). Avait-il tort? Je ne le sais. Le roi de Suède, qui probablement savait bien la pensée des Tuileries, écrit peu après à Bouillé (décembre) que tout ce qu'on veut, c'est « d'endormir l'Assemblée. »

Nombre de prêtres qui avaient juré se rétractèrent sur-le-champ.

Mais bien avant que le pape se fût ainsi déclaré, sa pensée était connue et comprise; les agents du clergé agissaient avec adresse et mystère; ils remuaient le peuple en dessous. Dans la Mayenne, par exemple, rien ne paraissait encore; mais parfois, dans les clairières des bois, on trouvait de grands rassemblements de mille ou deux mille paysans. Pour quelle cause? personne n'aurait su le dire.

Le sabotier Jean Chouan ne sifflait pas encore ses oiseaux de nuit. Bernier ne prêchait pas encore la croisade dans l'Anjou. Cathelineau était encore un bon voiturier, honnête et dévot colporteur, qui doucement menait d'ensemble son petit commerce et les affaires du parti. Cependant, dans cette douceur, malgré les recommandations d'ajourner, d'attendre, il y avait des hommes impatients, des mains imprudentes, des vivacités irréfléchies. Près d'Angers, par exemple, un prêtre assermenté fut tué à coups de couteau. A Châlons, des furieux escaladèrent le presbytère, pour assassiner le curé. En Alsace, on n'employait pas le fer contre les prêtres citoyens; on lâchait sur eux des dogues, pour les dévorer. Tous les soirs, dans les églises obscures, on chantait, cierges éteints, à une foule palpitante, le *Miserere* pour le Roi, avec un cantique où l'on promettait à Dieu de recevoir les intrus à coups de fusil. Le cantique, et tous les ordres auxquels obéissait le clergé d'Alsace, venaient de l'autre bord du Rhin, où le cardinal collier, le fameux Rohan, devenu saint et martyr, sans danger, tout à son aise, travaillait la guerre civile.

Fauchet, dans le Calvados, avait été cruellement puni de son effort insensé pour réconcilier la révolution et le christianisme; sa parole éloquente ne trouva qu'insulte et risée. A Caen, l'audace des prêtres et des femmes,

leurs fidèles alliées, alla à ce point, que celles-ci, furieuses, en plein jour, dans une ville pleine de troupes et de gardes nationales, entreprirent de mettre à mort le curé de Saint-Jean, descendirent la corde de la lampe du chœur pour le pendre sur l'autel.

Quelle était la persécution qui excitait de telles fureurs? où donc était le tyran, le Néron, le Dioclétien, contre lequel on s'insurgeait?... Les rôles étaient intervertis depuis le temps des martyrs; les saints d'alors savaient mourir, mais ceux-ci savaient tuer.

Il faut qu'on sache : 1° que l'Assemblée n'avait exigé *nul serment des prêtres sans fonctions*, qui faisaient une bonne moitié du clergé. Moines, chanoines, bénéficiers simples, abbés de toutes les espèces, ils touchaient leurs pensions ; l'État ne leur demandait rien.

2° Le serment qu'on demandait aux prêtres en fonctions n'était *nullement un serment spécial à la constitution civile du clergé*, mais un serment général « d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir la Constitution. » Ce serment *purement civique* était celui que l'État peut demander à tout fonctionnaire, celui que la Patrie a droit d'exiger de tout citoyen.

Il est vrai que sous ces mots généraux : la *Loi*, la *Constitution*, la constitution civile du clergé était comprise implicitement, ainsi que toute autre loi. Qu'ordonnait cette constitution du clergé ? rien de relatif au dogme, rien autre chose qu'une meilleure division des diocèses, et le rétablissement de l'élection dans l'Église[1], le retour à la forme antique. L'opposition du

[1] Relativement à l'élection, la véritable pensée du clergé d'alors, plus sincère que celui d'aujourd'hui, est parfaitement exprimée dans l'article Pie VI, de la *Bibliographie universelle de Michaud*, t. XXXIV, p. 310 : « La constitution civile du clergé livrait *à tout ce qu'il y a de plus vil et de plus abject dans l'ordre social* l'élection de ce qu'il y a de plus élevé et de plus pur dans le sacerdoce. »

pape et du clergé était celle de la nouveauté contre l'antiquité chrétienne que l'Assemblée renouvelait.

Et cette Assemblée, ce tyran, quelle torture infligeait-elle aux prêtres qui refusaient le serment civique, qui déclaraient ne point vouloir obéir aux lois ? La peine unique était d'être payés sans rien faire, elle leur conservait leur traitement ; oisifs et malveillants, elle ne les pensionnait pas moins.

Ce n'est pas tout, par un respect excessif pour la liberté des consciences, elle laissait à ces ennemis de la loi l'accès de l'autel, elle leur tenait toujours ouverte l'Église qu'ils avaient voulu quitter, leur permettait d'y dire la messe, de sorte que les ignorants, les simples, les esclaves de l'habitude, ne fussent point troublés de scrupule, et pussent chaque matin entendre leur prêtre maudire la loi qui le payait, et la trop clémente Assemblée.

Il faut le dire, les prêtres citoyens montrèrent, pendant longtemps, à l'égard de ceux qui prêchaient contre eux l'émeute et le meurtre, une patience plus qu'évangélique. Non-seulement, ils leur ouvraient l'Église, mais partageaient avec eux les ornements, les vêtements sacerdotaux. Le savant et modeste d'Expilly, évêque de Quimper, les encouragea lui-même à continuer le culte. Grégoire, à Blois, les couvrait d'une protection magnanime. Un autre évêque, nous le verrons tout à l'heure, les défendit à l'Assemblée législative avec une admirable charité. Un de ces vrais prêtres de Dieu écrivait, le 12 septembre, pour prévenir les mesures de rigueur que l'on craignait dans l'Ouest : « Les plaies de la religion saignent... Point de violence, je vous prie. La douceur et l'instruction sont les armes de la vérité. »

Ces vertus devaient être inutiles. Il fallait que l'opposition des deux systèmes apparût dans tout son jour. Quelle que soit l'élasticité du christianisme à suivre extérieurement les formes de la liberté, son principe intime,

immuable, c'est celui de l'autorité. Le fond du fond, en sa légende, c'est la liberté perdue dans la grâce, le libre arbitre de l'homme et la justice de Dieu noyés en même temps dans le sang de Jésus-Christ[1].

L'Église de 91 s'avouait nettement ce qu'elle était, le représentant de l'autorité, l'adversaire de la liberté. Et comme telle, elle demandait aussi le rétablissement complet de l'autorité royale. On surprit, on imprima, une lettre de Pie VI, où, croyant Louis XVI échappé, il le félicitait de rentrer dans la plénitude du pouvoir absolu.

C'était le crime de l'Assemblée d'avoir méconnu à la fois les deux lieutenants de Dieu, ses vicaires, le Roi et le Pape, d'avoir nié sous les deux formes l'infaillibilité papale et royale, la double incarnation, pontificale et monarchique.

Là était le fond de la question, question une, identique, si bien que ceux qui travaillaient le mieux pour le Roi étaient encore ceux qui ne croyaient travailler que pour les prêtres.

Rien ne peut donner une idée de la sourde et violente persécution dont la Révolution, qui semblait maîtresse, était réellement victime. C'est alors que l'on put voir combien le domaine de l'action légale est resserré, en comparaison des mille activités diverses qui échappent aux regards, aux prévisions de la loi. La société royaliste et dévote semblait en tout et partout dire tacitement au partisan des idées nouvelles : « Eh bien, qu'elles te protègent !... La loi est pour toi, garde-la ! » — Au travailleur sans ouvrage : « A toi la loi mon ami ! puisse la loi te nourrir. » — Au pauvre : « Que la loi t'assiste ! »

[1] MM. de Maistre et de Bonald ont solidement établi qu'il n'y a nul accord possible entre la liberté et l'Église, entre la révolution et le christianisme. Voy. aussi notre Introduction, t. I de cette histoire, et t. II, p. 131, note.

— Au marchand : « Que la loi achète !... Elle te laisse mourir? eh bien! meurs. »

Que de mariages, tout prêts, furent violemment rompus ! que de familles brouillées à mort! et combien de fois l'histoire renouvelée des Montaigu et des Capulet, l'éternel obstacle des haines entre Roméo et Juliette !... Les mariages étaient des divorces. La femme, au milieu de la nuit, s'en allait pieds nus, fuyait le lit, que dis-je? le toit conjugal. Les enfants en larmes avaient beau courir après...

Le dimanche, elle s'en allait, pendant que l'église était tout ouverte, chercher à deux ou trois lieues son église à elle, une grange, une lande, où devant quelque vieille croix le prêtre rebelle disait sa messe de haine. On ne peut pas se figurer combien l'imagination de ces pauvres créatures devenait exaltée, parfois furieuse, au souffle du démon du désert. Dans je ne sais quel village du Périgord, une bande de ces femmes, un matin, s'arme de haches, court à une des églises supprimées, brise les portes, sonne le tocsin. La garde nationale accourut, les désarma ; on les traita doucement ; sur treize qu'on avait arrêtées, douze étaient enceintes.

Une instruction habile (du 31 mai 91), qui, de la Vendée, courut toute la France, enseignait aux prêtres la mécanique du fanatisme pour brouiller les têtes, pour faire des folles et des fous. Cette instruction fut colportée partout discrètement par les sœurs grises du pays, les *Filles de la sagesse*, dangereux agents, qui d'hôpital en hôpital, et tout en soignant les malades, répandaient cette horrible maladie de la guerre civile. Le point principal de l'instruction était d'établir un sévère *cordon sanitaire* entre les assermentés et les non assermentés, une séparation qui donnât au peuple peur de gagner la peste spirituelle. C'était aux enterrements surtout que la mise en scène était dramatique. Dans a maison mortuaire, portes,

croisées, volets fermés, le saint prêtre entrait vers le soir, disait la prière des morts, bénissait le défunt, au milieu de la famille à genoux. Celle-ci, on le lui permettait, portait le mort à l'église ; pleine de répugnance et d'horreur, elle s'arrêtait avant le seuil, et dès que les prêtres constitutionnels venaient pour introduire le corps, les parents fuyaient en larmes, laissant avec désespoir leur mort livré aux prières maudites.

Plus tard, l'instruction secrète ne leur permit plus même de l'amener à l'église. « Si l'ancien curé ne peut l'enterrer, dit-elle, que les parents ou amis l'enterrent en secret. » Dangereuse autorisation, impie et sauvage ! L'affreuse scène d'Young, obligé d'enterrer lui-même sa fille, pendant la nuit, d'emporter le corps glacé dans ses bras tremblants, de creuser pour elle la fosse, de jeter la terre sur elle (ô douleur !), cette scène se renouvela bien des fois dans les landes et dans les bois de l'Ouest... Et elle se renouvelait avec un surcroît d'horreur. Ils tremblaient, ces hommes simples, que le pauvre mort, ainsi mis en terre par des mains laïques et sans sacrement, ne fût à jamais perdu pour l'éternité, et que par-delà cette nuit, ne s'ouvrît pour l'âme infortunée la nuit de la damnation.

Qui accuser de ces horreurs? La dureté de la loi? l'intolérance de l'Assemblée ? Nullement. Elle n'avait imposé aucun sacrifice des croyances religieuses.

Non, ce n'est pas l'intolérance qu'on peut reprocher à cette grande Assemblée. Ce qu'on doit blâmer en elle, c'est d'avoir, en donnant la loi, négligé tous les moyens d'éducation, de publicité, qui pouvaient la faire comprendre, qui pouvaient, dans l'esprit des populations, dissiper la nuit d'ignorance, de malentendus, qu'on épaississait à plaisir, éclaircir les fatales équivoques qui furent partout l'arme du clergé.

La plus ordinaire était de confondre les deux sens du mot *constitution*, de supposer que le serment civique d'o-

béissance à la *Constitution de l'État* était un serment religieux d'obéir à la *constitution civile du clergé*. En confondant habilement les deux choses, le clergé accusait l'Assemblée d'une barbare intolérance. Aujourd'hui encore, beaucoup de personnes ne savent pas distinguer, et font de ce mot mal compris un grief essentiel contre la Révolution.

Les paysans de la Vendée et des Deux-Sèvres furent bien surpris, lorsque la chose leur fut expliquée par les commissaires civils, en mission, MM. Gensonné et Gallois, en juillet et août 91. Ces pauvres gens n'étaient nullement sourds à la voie de la raison. Ils furent tout heureux d'entendre les commissaires leur répéter les instructions de l'Assemblée : « La loi ne veut nullement tyranniser les consciences ; chacun est le maître d'entendre la messe qui lui convient, d'aller au prêtre qui a sa confiance. Tous sont égaux devant la loi ; elle ne leur impose d'autre obligation que de supporter mutuellement la différence de leurs opinions religieuses, et de vivre en paix. » Ces paroles attendrirent la foule honnête et confiante ; ils avouèrent avec repentir les infractions à la loi qu'ils pouvaient se reprocher, promirent de respecter le prêtre autorisé par l'État, et quittèrent les commissaires civils « l'âme remplie de paix et de bonheur, » se félicitant de les avoir vus.

Hélas ! ce peuple excellent ne demandait que des lumières. Ce sera un reproche éternel, au clergé, de l'avoir barbarement environné de ténèbres, de lui avoir donné pour une question religieuse une question extérieure au dogme, toute de discipline et de politique, d'avoir torturé ces pauvres âmes crédules, endurci, dépravé par la haine une des meilleures populations, de l'avoir rendue meurtrière et barbare !

Et c'est un reproche aussi pour l'Assemblée constituante de n'avoir pas su qu'un système de législation est

toujours impuissant, si l'on ne place à côté un système d'éducation. Je parle, on le comprend assez, de l'éducation des hommes, autant et plus que de celle des enfants.

L'Assemblée constituante, dernière expression du dix-huitième siècle, et dominée comme lui par une tendance abstraite et scolastique, s'est trop payée de formules, et n'a pas eu notion de tous les intermédiaires qui séparent l'abstraction de la vie. Elle a toujours visé au général, à l'absolu; elle a été dépourvue entièrement de cette qualité essentielle du législateur que j'appellerais volontiers *le sens éducatif*. Ce sens donne l'appréciation des degrés, des moyens variés, par lesquels on peut rendre la population apte à recevoir la loi. Sans ces moyens préalables, celle-ci ne fait que révolter les âmes; la loi ne peut rien sans la foi, elle la suppose. Mais la foi, qui la sème, la prépare et la fait d'avance? c'est l'éducation.

Qu'il me soit permis de reproduire ici ce que j'ai dit et imprimé dans mon Cours (3 et 10 février 1848). « Nos législateurs regardèrent l'éducation comme un complément des lois, ajournèrent à la fin de la révolution cette fondation dernière; c'était justement la première par où il fallait commencer. — Le symbole politique, la Déclaration des droits étant une fois posés, il fallait, pour base aux lois, mettre dessous des hommes vivants, faire des hommes, fonder, constituer le nouvel esprit par tous les moyens différents, assemblées populaires, journaux, écoles, spectacles, fêtes, augmenter la révolution dans leur cœur, créer ainsi dans tout le peuple le sujet vivant de la loi, en sorte que la loi ne devançât pas la pensée populaire, qu'elle n'arrivât point, comme une étrangère, inconnue et incomprise, qu'elle trouvât la maison prête, le foyer tout allumé, l'impatiente hospitalité des cœurs prêts à la recevoir. »

« La loi, n'étant nullement préparée, nullement acceptée d'avance, sembla, cette fois encore, comme les anciennes

lois qu'elle remplaçait, tomber durement d'en haut. Cette loi, tout humaine qu'elle fût, se présenta comme un joug, une nécessité, aux populations surprises. Elle voulut entrer de force dans un terrain où elle n'avait pas préalablement ouvert le sillon; elle resta à la surface. »

Non-seulement elle resta stérile, mais elle opéra justement le contraire de ce qu'elle se proposait. Non-seulement il n'y eut pas d'éducation, mais il y eut une *contre-éducation*, une éducation en sens inverse, qui eut deux effets déplorables :

Ces âmes crédules, effarouchées par les terreurs du monde à venir, devinrent inhumaines, en proportion de leurs craintes. Elles s'endurcirent, comptèrent pour rien la vie de l'homme, l'effusion du sang. La mort! ce n'était pas assez pour se venger d'un ennemi qui faisait courir aux âmes la chance d'un enfer éternel!

Puis, l'exaltation fanatique, qui semblait devoir rendre les consciences scrupuleuses et méticuleuses, eut, au contraire, l'effet bizarre de leur ôter tout scrupule, leur faisant perdre de vue les motifs intéressés, personnels, qui les rendaient souvent hostiles à la Révolution, en sorte qu'ils crurent la haïr d'une haine désintéressée, non pour le tort matériel qu'elle leur faisait, mais uniquement pour Dieu. Le Vendéen, par exemple, qui plaçait chez son seigneur tout l'argent qu'il retirait de l'élève des bestiaux, qui voyait son noble débiteur ou ruiné ou émigré, il prenait son fusil, pourquoi? pour cette perte d'argent? non, mais (disait-il) *pour qu'on lui rendît ses bons prêtres*. Le Breton, qui comptait placer dans le clergé un ou plusieurs de ses enfants, avait bien contre la Révolution un motif temporel de haine; mais sa sombre exaltation religieuse lui persuadait qu'il n'en voulait à l'ordre nouveau que pour l'outrage fait à l'Église, pour son Dieu en fuite, exilé aux landes désertes et sans abri que le ciel.

Voilà comment l'esprit de résistance, ne se connaissant

pas bien lui-même, était mêlé fortement de fanatisme et d'intérêt. Un seul de ces deux mobiles aurait pu céder, le fanatisme eût disparu à la longue devant les lumières nouvelles, l'intérêt parfois peut-être se fût immolé à la conscience. Mais, ainsi mêlés, confondus, se trompant mutuellement, se donnant le change, ils étaient indestructibles.

L'enthousiasme révolutionnaire semblait devoir moins durer que le fanatisme catholique et royaliste. Il avait pour objet des idées nouvelles, et ne se liait pas comme l'autre à tout un système d'habitudes et de routines, anciennement envieilli dans l'homme, passé dans la vie, dans le sang. Plusieurs générations déjà, plusieurs classes d'esprits divers (et dans l'Assemblée nationale, et dans la nation tout entière), avaient eu leurs moments d'enthousiasme plus ou moins longs, et puis elles étaient retombées. Plusieurs persistaient sans doute, des hommes d'ardeur inextinguible, d'indomptable fermeté; et ceux-là devaient glorieusement persister jusqu'à la fin. Toutefois de tels caractères sont toujours en petit nombre. Une révolution qui s'appuierait uniquement sur une élite héroïque serait certes bien compromise.

Il fallait que la Révolution, si elle voulait durer, s'appuyât, comme faisait la contre-révolution, non exclusivement sur les sentiments, qui sont si mobiles en l'homme, mais sur l'engagement fixe des intérêts, sur la destinée des familles compromises par leur fortune dans la cause révolutionnaire, décidément et sans retour.

C'est à quoi l'Assemblée constituante avait visé par la vente des biens nationaux. Ces biens d'abord étaient censés acquis de l'État par les municipalités, qui les revendaient aux particuliers. Mais l'opération se faisait avec une extrême lenteur. Au commencement, on avait, peut-être dans l'idée malveillante d'éloigner les acquéreurs, mis en vente d'énormes immeubles, comme les

bâtiments des couvents, peu propres aux usages des particuliers. Ce ne fut que plus tard qu'on vendit les parties les plus vendables, les plus désirées, les bois et les terres.

En général, le paysan, craintif et rusé, ne voulait point acheter directement de la commune. Il allait, avec un voisin ou plusieurs, trouver quelque procureur de l'endroit, un homme d'affaires, parfois ex-intendant ou régisseur : « Eh bien, monsieur un tel, pourquoi n'achetez-vous pas? Achetez donc ! Nous voilà tous, qui sommes prêts à racheter de vous quelques morceaux de cette terre. »

Ce qui, traduit librement, selon l'idée réelle du paysan, signifiait : « Achetez. Si les émigrés reviennent, vous serez pendu. Mais l'on ne pourra pas pendre la foule des sous-acquéreurs. Et ce sera un grand hasard si l'on peut reprendre à des bandes si nombreuses un bien disséminé en parcelles imperceptibles. »

L'ex-intendant ou régisseur ne répondait rien, il hochait la tête. Généralement, il achetait, sans se trop hâter de revendre ; il voulait voir venir les choses. Si la révolution triomphait, il gardait ou vendait, détaillait et faisait fortune ; et si c'était la contre-révolution qui prévalût, il avait son excuse prête : « J'ai acheté le bien pour le sauver, pour le conserver à son maître légitime. »

Mais les hommes plus hardis, plus indépendants, et c'était le plus grand nombre, les hommes lancés sans retour dans la révolution, n'hésitaient pas à jouer tout sur ce coup de dé. Une seule chose les arrêtait, c'est que, malgré toutes les facilités que donnait aux acquéreurs l'Assemblée nationale, le terme des premiers payements était rapproché; ils n'avaient pas le temps de faire les trois opérations qu'ils avaient en vue : acheter, trouver des sous-acquéreurs, leur revendre et déjà *recevoir d'eux*

quelque portion du prix qui pût aider l'acquéreur au premier payement.

C'était un sujet de joie pour les contre-révolutionnaires de voir que la grande opération, avec tant de facilités offertes, traînait, avortait. Un jour qu'ils disaient à Mirabeau : « Vous ne les vendrez jamais, vos biens nationaux... » On assure qu'il leur répliqua : « Eh bien, nous les donnerons. »

Au 24 mars 1791, il ne s'en était encore vendu que pour *cent quatre-vingt millions* à peu près. L'Assemblée avait donné un délai aux acquéreurs jusqu'en mai. Délai insuffisant ; elle le sentit, le 27 avril, et elle étendit le délai de huit mois entiers, jusqu'en janvier 92. Cette mesure habile eut un effet incalculable ; aucune à cette époque ne contribua davantage à sauver, à affermir la Révolution. *En cinq mois*, chose prodigieuse ! la vente fut de ***huit cents millions;*** en sorte que le 26 août, le comité, dans son rapport à l'Assemblée, déclare qu'on a adjugé, en tout, des biens nationaux pour la valeur d'un MILLIARD !

Aucun des avantages offerts jusque-là ne les faisait acheter. Ils étaient affranchis de toute hypothèque légale, francs de toute redevance, de tout droit de mutation, libres de toutes dettes, rentes constituées, fondations. Tout cela n'avait pas suffi pour donner l'essor à la vente. La *main-morte*, ce charme fatal qui tant de siècles rendit ces biens *morts* en effet; inertes, souvent improductifs [1], semblait peser sur eux encore. Une chose rompit

[1] Le soin intelligent avec lequel le clergé faisait cultiver certaines vignes de luxe, tel et tel clos célèbres, a donné à ses cultures une réputation bien peu méritée. L'administration ecclésiastique avait à la fois deux défauts qui semblent s'exclure : la *mobilité* et l'*inertie*. — La ***mobilité :*** les mutations continuelles de bénéfices et le changement de bénéficiers mettaient dans l'existence du fermier une incertitude fâcheuse; la mutation, en certains cas, pouvait le déposséder inopinément. — L'***inertie :*** l'activité, le progrès, n'étaient nullement encouragés par un corps dont les

le charme, leur rendit le mouvement, les fit partir, s'écouler, circuler de main en main; ce fut *le délai de neuf mois*, lequel entraînait la facilité de sous-vendre et de détailler, donnait le temps de tirer déjà quelque chose des sous-acquéreurs, etc.

La déclaration de Pilnitz, la solennelle menace des rois à la Révolution, est datée du 27 août 1791. Et le 26 du même mois, le rapport du comité d'aliénation, annonçant ce fait si grave que la vente a pris l'essor, qu'elle est déjà d'un milliard, fait prévoir que la Révolution est maintenant lancée sans retour, qu'elle ne sera pas violente seulement, mais ferme et profonde, qu'elle ne touche pas la surface du pays, mais le fonds et le tréfonds; quoi que veuillent ou fassent les rois, elle sera à jamais irrévocable, invincible.

Car enfin, que signifiait cette vente? Qu'une foule d'hommes venaient d'engager *leur fortune* dans la cause révolutionnaire; plus que leur fortune peut-être, *leur vie*, et plus encore que leur vie, *la destinée de leurs familles*.

Ce n'était pas une chose sans péril, en 91, pour eux et les leurs, d'acheter ces biens. Les sarcasmes, les injures, les menaces secrètes, ne manquaient point à l'acquéreur. Il en souffrait moins dans les grandes villes, où l'on connaît peu son voisin; mais dans les petites, sa situation était presque intolérable. La superstition, la haine, la malice universelle l'enfermait, pour ainsi dire, d'un cercle maudit. Tout ce qui pouvait lui arriver de fâcheux

revenus dépassaient infiniment les besoins; les constructions immenses, et souvent sans utilité, que firent, au dix-huitième siècle, les corporations monastiques, montrent que, positivement et à la lettre, elles ne savaient plus que faire de leurs revenus. Dans plusieurs, le nombre des moines était réduit presque à rien; Saint-Vandrille, par exemple, fondé pour mille moines, n'en nourrissait plus que quatre. Comment s'étonner si l'administration de ces maisons était inerte et négligente, les cultures peu encouragées? etc.

était un châtiment du ciel. Son enfant était malade? Châtiment. Sa femme avortait? Châtiment. S'il avait quelque accident, tout le monde en louait Dieu. Dans une ville éloignée de trente et quelques lieues de Paris, la flèche de la cathédrale branlait depuis longtemps, au grand péril des maisons voisines ; un maçon l'achète pour la démolir; peu après il tombe d'un échafaudage et se tue : la ville en fait des feux de joie.

Au milieu de la malveillance universelle, les acquéreurs se rapprochaient les uns les autres, et se tenaient fortement. Cela seul d'avoir acquis des biens de la nation, c'était un signe certain auquel les amis de la Révolution se reconnaissaient, ceux qui avaient embarqué leur bien et leur vie sur le vaisseau de la République, se remettant à sa fortune, voulant prospérer avec elle, ou avec elle périr.

Le choc du 21 juin, l'affaire de Varennes, les menaces de l'étranger, éprouvèrent leur foi robuste aux destinées de la Révolution. Ils ne bronchèrent pas, ne sourcillèrent pas. Le 21 même, on l'a vu, ils achetèrent, et fort cher, trois maisons du chapitre de Notre-Dame de Paris. Ainsi, les Romains assiégés mirent en vente, et vendirent aussi cher qu'en pleine paix, le champ sur lequel Annibal était campé aux portes de Rome.

Les meneurs de l'Assemblée, dans le mouvement royaliste qu'ils s'efforçaient de lui imprimer, virent sans doute avec inquiétude cet élan populaire des ventes, que leur révélait à l'improviste le rapport du 26 août. Le comité d'aliénation, qui avait fait ce rapport, s'en effraya lui-même, recula devant son succès. Il déclara abdiquer ses fonctions, et demanda qu'elles fussent transférées au pouvoir exécutif. Proposition naïvement contre-révolutionnaire. Confier à un Roi dévot le soin de vendre les biens du clergé, en charger un ministère inactif et paralytique, c'était annoncer assez qu'on ne se

souciait nullement désormais d'accélérer l'opération.

Ce pas subitement rétrograde du comité, de l'Assemblée, leur effort pour s'arrêter court ou tirer à reculons, qu'indique-t-il? La frayeur. Ils auront rencontré quelque objet terrible; sur la route où ils cheminaient en sécurité, ils ont vu se dresser contre eux la pointe de l'invisible glaive.

Leur frayeur s'explique d'un mot : Les jacobins se font acquéreurs, les acquéreurs se font jacobins.

Et dans quel progrès rapide s'opère cette double action!... Rapprochons les chiffres.

D'avril en août, vente des biens nationaux pour huit cents millions. La vente totale est d'un milliard.

En août et septembre, création de six cents nouvelles sociétés jacobines. Ajoutez les quatre cents anciennes, elles sont, dit-on, mille en tout, à la fin de septembre.

Et ces sociétés sont moins redoutables encore par leur multiplication que par leur nouveau caractère. Elles perdent ce qu'elles avaient d'abord, si j'ose dire, d'académique, de vaguement philosophique ; elles deviennent sérieuses, âpres, violemment tendues vers le but. Elles rejettent les modérés, les demi-révolutionnaires, les hommes déjà las de la Révolution. Et à leur place, elles mettent deux classes d'hommes très-ardents.

Des hommes d'affaires et d'intérêt, engagés à mort dans cette dangereuse exploitation des biens nationaux, se relevaient à leurs propres yeux par le fanatisme, surveillaient d'un œil de lynx la trame embrouillée de la Révolution, mettaient au service de la cause des idées l'âpreté persévérante du spéculateur en péril.

D'autre part, de purs, d'ardents patriotes, en qui les idées avaient précédé l'intérêt et le dominèrent toujours, subissaient les conditions hors desquelles la Révolution eût péri. Contre l'immense et ténébreuse intrigue des prêtres, ils acceptaient la nécessité de l'*inquisition* jaco-

bine, — et en même temps l'autre moyen de salut, l'*acquisition* des biens ecclésiastiques. Acheter, diviser, subdiviser les biens du clergé, c'était faire à la contre-révolution la plus mortelle guerre. Beaucoup achetaient avec fureur, et se croyaient d'autant meilleurs citoyens, qu'ils achetaient davantage. Le danger de l'opération les séduisait, et l'odieux même qu'on s'efforçait d'y jeter. Ils voulaient périr, s'il le fallait, avec la Révolution, et ils s'y enrichissaient; ils se précipitaient, nouveaux Curtius, au gouffre de la fortune.

Plusieurs achetaient par devoir. L'honnête et austère Cambon établit, en 96, qu'entré aux affaires avec 6,000 livres de rente, il en sort avec 3,000. Il avait cru faire acte de patriote en achetant un domaine national, près de Montpellier. Il se maria à Paris, et il épousa une femme dont la dot était aussi un bien national.

Ainsi se formait une base solide pour le système nouveau, une masse d'hommes liés par le dogme et par l'intérêt, fondant leur patriotisme dans la terre et dans l'idée, ayant leur double vie dans la Révolution, tout en elle et rien hors d'elle. Noyau fixe et ferme, autour duquel l'homme d'imagination, l'homme de sensibilité, l'enthousiaste mobile, allaient et venaient. Tel était six mois fanatique, tel un an; tel s'arrêtait, et tel autre allait plus loin.

Ceux-ci flottaient comme la vague; mais ceux-là étaient le vaisseau. Ils savaient bien qu'ils n'avaient pas d'autre port que celui où aborderait la Révolution. De là, l'ensemble qu'ils montrèrent, leur docilité extrême pour ceux qui prirent le gouvernail. Ce grand corps, hétérogène, mené à la fois par la passion, l'exaltation, l'intérêt, n'en fut pas moins, dans sa violence, étonnamment disciplinable. L'individu s'y conduisit, comme fait, dans la tempête, celui qui est là pour sa vie et veut se sauver; il croit tout, fait tout, ne discute point la manœuvre, ne raisonne pas avec le pilote.

Le moment précis où nous sommes, l'automne de 91, c'est le moment décisif où la grande association des acquéreurs et des patriotes va agir sur les campagnes.

Moment grave. En 90, le paysan a reçu le premier bienfait révolutionnaire, l'abolition des dîmes et des droits seigneuriaux, reçu avec une joie vive et sans réserve.

En 91, la Révolution vient à lui, et lui offre les biens de l'Église. — Il hésite, ici, regarde ; sa femme a peur, et n'en dort pas ; un dialogue entre eux s'engage le jour et la nuit. Lui, ce brave laboureur, bien plus scrupuleux en général qu'on ne croit, il n'eût jamais pris de lui-même ; il l'a bien montré, bon Dieu ! par sa longue et miraculeuse patience pendant tant de siècles ! Mais, enfin, ici, il raisonne, il comprend que ce bien, donné jadis pour le pauvre à l'Église, peut (en tout ce que ne réclame pas l'entretien de l'Église) faire retour au pauvre, si la loi le veut ainsi. Retour non gratuit d'ailleurs, ce bien ne se donne pas, il se vend, et le prix sert au plus sacré des usages, à combler le déficit, à remplir les engagements de l'État, à défendre et sauver la France.

Ceci n'est point un acte tout nouveau et inouï. C'est le recommencement légitime du grand mouvement, parti du plus profond du moyen âge : *le persévérant achat de la terre par celui qui la travaille*, l'hymen sacré, légitime, de la terre et du laboureur. Je dis légitime. Ah ! que ce mot est ici d'une propriété profonde !... Jamais il n'a demandé que cette terre lui vînt gratis ; constamment par des efforts obstinés et surhumains, il l'a gagné de son épargne, cet objet de tous ses vœux, de sa passion fidèle. Il a mis à l'obtenir la constance du patriarche, servant sept ans pour Lia, pour Rachel sept ans encore.

Ce progrès vers l'acquisition honnête et légitime de la propriété a été, nous l'avons remarqué ailleurs, barbarement rompu plusieurs fois, au seizième siècle, par les seigneurs de la seconde féodalité, au dix-septième par les

seigneurs d'antichambre. Grâce à Dieu, la Révolution, la bonne mère du paysan, vient de rompre la barrière, le grand mouvement recommence, et il ne s'arrêtera plus.

En 1738, un philosophe français, ayant consulté à ce sujet plusieurs intendants, remarque que dans nos provinces « les journaliers ont presque toujours un jardin ou quelque morceau de vigne ou de terre. » — Eh bien, le premier but de la Révolution, c'est de l'étendre, ce jardin, de le leur continuer ; c'est d'en faciliter l'acquisition à l'honnête travailleur. C'est par là qu'elle est à la fois la bienfaitrice, l'amie et le sauveur de tous, n'agitant passagèrement le monde que pour lui fonder la paix.

En invitant le paysan à l'acquisition, en le mariant à la terre, la Révolution lui fonda la vie encore d'autre sorte. La manière la plus générale, la plus naturelle, dont il se procura l'argent nécessaire, ce fut de chercher une dot et de prendre femme. Le mariage est l'occasion unique où le jeune paysan oblige le vieux à ouvrir son épargne, à chercher quelque écu caché. C'est là le commencement d'un grand nombre de familles agricoles ; commencement respectable, puisqu'il fut fondé par la foi que le paysan mit dans la Révolution, dans la solidité du gage qu'elle lui livrait.

Et voilà comment elle est devenue, notre Révolution, solide, durable, éternelle ; ralentie plusieurs fois, elle reprend toujours, continue son mouvement. C'est qu'elle ne s'assit pas seulement sur le sol mobile des villes, qui monte et qui baisse, qui bâtit et démolit. Elle s'engagea dans la terre et dans l'homme de la terre. Là est la France durable, moins brillante et moins inquiète, mais solide, la France *en soi*. Nous changeons, elle ne change pas. Ses races sont les mêmes depuis bien des siècles ; ses idées semblent les mêmes ; ce qui est plus vrai, c'est qu'elles avancent par un travail insensible et latent, comme

se fait tout changement dans les grandes forces de la nature, non surexcitées par la passion qui use et dévore. Cette France, dans cent ans, dans mille ans sera toujours entière et forte ; elle ira, comme aujourd'hui, songeant et labourant sa terre, lorsque depuis longtemps nous autres, population éphémère des villes, nous aurons enfoui dans l'oubli nos systèmes et nos ossements.

Un mot, un dernier mot sur l'Assemblée constituante. Nous l'avions presque oubliée. Elle semble, en ses derniers moments, s'oublier, s'abandonner elle-même.

Elle déclare ajourner les deux fondations profondes, essentielles, sans lesquelles son œuvre politique reste en l'air, branlante, prête à choir demain : l'Éducation, — la Loi civile.

Elle n'ose prendre aucun parti à l'égard des prêtres, et n'écoute même pas le rapport, instructif et sage, que ses commissaires viennent lui faire sur la Vendée. Elle fait, contre le pape, ce que nos rois ont fait plusieurs fois : elle réunit Avignon (13 septembre). Nous y reviendrons tout à l'heure.

Dans son avant-dernière séance (29 septembre), elle veut sévir contre les clubs. Elle leur défend les pétitions en nom collectif, leur permet de discuter, « sans prétendre inspection sur les autorités légales. » Vaine défense ; ces autorités, hésitantes et impuissantes, à l'image de l'Assemblée, n'opposaient nulle résistance aux ennemis de la Révolution ; il fallait la laisser périr, ou bien la laisser sauver par les clubs.

L'instruction réservée, timide, pleine d'éloges, pour les clubs, qu'on joint au décret, exprime le vœu qu'ils n'aient point de correspondance, que leurs actes ne sortent point de leur enceinte. Mais le décret n'ose dire qu'il leur défend les affiliations. Or, c'était justement alors

que s'affiliaient ensemble les mille sociétés jacobines, dont six cents venaient de naître!

Ainsi l'Assemblée n'ose rien de décisif contre les deux grandes conjurations qui divisent la France, celle des prêtres, celle des Jacobins. Elle se tait sur la première, gronde l'autre bien doucement, la menace en la flattant, timidement, à voix basse. Elle parle déjà, ce semble, de la faible voix des morts.

Le 30 septembre, le Roi ayant clos la session en exprimant le vain regret qu'elle ne pût durer encore, le président Thouret adressa cette parole au peuple assistant : « L'Assemblée constituante déclare qu'elle termine ses séances, et qu'elle a rempli sa mission. »

DE LA MÉTHODE

ET

DE L'ESPRIT DE CE LIVRE

Ce volume contient deux parties, d'environ dix mois chacune; son milieu, son apogée, c'est le beau moment où la France crut voir le ciel ouvert, la dernière des fédérations, la grande fédération du champ de Mars, au 14 juillet 1790. Elle monte ainsi, notre histoire, pleine d'espoir et d'élan, jusqu'à ce rêve sublime de l'union des cœurs et des esprits. Puis, elle descend, par les degrés de la réalité pénible, jusqu'au 21 septembre 1791, où ce crédule enfant, le peuple, délaissé de son tuteur, qui déserte et le trahit, est forcé enfin d'être homme, où il fait le premier essai d'un vrai gouvernement d'hommes : être homme, c'est se régir soi-même.

Les deux parties du volume, le livre III, le livre IV, sont ainsi très-diverses de sujets; de l'un à l'autre, l'histoire y change de caractère, par une transition plus rapide, moins ménagée, qu'il n'arrive ordinairement dans le cours des choses humaines. Ce changement n'est nullement un

hasard; c'est la crise même du temps, le destin de la Révolution. Donc, deux sujets et aussi deux couleurs et deux lumières : l'une éclatante d'espoir; l'autre intense, concentrée et sombre. On se rappelle le projet proposé par quelques savants pour illuminer Paris, deux phares de lumières électriques, qui, allumés sur deux tours, éclaireraient, d'un demi-jour, les rues les plus obscures et les plus profondes, fortifiant les lumières partielles, locales, du gaz ou des réverbères. Voilà mon livre. Les deux phares qui en éclairent les deux côtés sont : 1° les Fédérations; 2° les Clubs, Jacobins et Cordeliers. Ces deux sujets dominent tout, se représentent partout; aux chapitres où nous paraissons nous en éloigner le plus, ils reviennent invinciblement; lors même qu'il n'apparaissent pas, ils n'en font pas moins sentir leur présence à la couleur très-diverse dont ils teignent les objets, joyeuse lumière d'un feu de hêtre, brillant comme le matin, sombre lueur d'un feu de houille, dont la flamme intense, tout en éclairant, augmente l'impression de la nuit, rend les ténèbres visibles.

Pour nous, joyeuse ou mélancolique, lumineuse ou obscure, la voie de l'histoire a été simple, directe; nous suivions la voie *royale* (ce mot pour nous veut dire populaire), sans nous laisser détourner aux sentiers tentateurs où vont les esprits subtils; nous allions vers une lumière qui ne vacille jamais, dont la flamme devait nous manquer d'autant moins qu'elle était tout identique à celle que nous portons en nous. Né peuple, nous allions au peuple.

Voilà pour l'intention. Mais la droite intention est chose si puissante en l'homme, quelle que soit sa faiblesse individuelle, que nous croyons, en cette œuvre, avoir avancé l'œuvre commune d'un pas. Dans cette construction première, insuffisante, comme elle est, il y a plusieurs points solides, où nos camarades en histoire pourront mettre hardiment le pied, pour bâtir plus haut. Oui, qu'ils marchent sur nous sans crainte, nous serons heureux d'y aider et de leur prêter l'épaule.

Notre seul avantage à nous, c'était le travail antérieur, l'accumulation patiente des œuvres et des jours; ce qui est commencement pour d'autres est pour nous un couronnement. Dix ans dans l'antiquité, vingt ans dans le moyen âge, nous avons longuement contemplé le fonds sur lequel l'âge moderne bâtit aujourd'hui. Nous avons pu apprécier, mieux peut-être qu'on ne fait d'un regard rapide, où est la base solide, où seraient les points ruineux.

La base qui trompe le moins, nous sommes heureux de le dire à ceux qui viendront après nous, c'est celle dont les jeunes savants se défient le plus, et qu'une science persévérante finit par trouver aussi vraie qu'elle est forte, indestructible; c'est la *croyance populaire*.

Vraie *au total*, quoiqu'elle soit, dans le détail, chargée d'ornements légendaires, étrangers à l'histoire des faits. La légende, c'est une autre histoire, l'histoire du cœur du peuple et de son imagination.

Nous avons, au premier volume, dans la scène du 6 octobre (t. I, p. 312, note), donné un remarquable exemple de ces ornements légendaires qui ne sont nullement des mensonges du peuple; il y affirme seulement ce qu'il a vu des yeux du cœur.

Écartez les ornements; ce qui reste, dans la croyance populaire, spé-

cialement en ce qui touche la moralité historique, est profondément juste et vrai.

Il ne faut pas que notre confiance dans une culture supérieure, dans nos recherches spéciales, dans les découvertes subtiles que nous croyons avoir faites, nous fasse aisément dédaigner la tradition nationale. Il ne faut pas qu'à la légère nous entreprenions d'altérer cette tradition, d'en créer, d'en imposer une autre. Enseignez le peuple, en astronomie, en chimie, à la bonne heure; mais quand il s'agit de l'homme, c'est-à-dire de lui-même, quand il s'agit de son passé, de morale, de cœur et d'honneur, ne craignez pas, hommes d'étude, de vous laisser enseigner par lui.

Quant à nous, qui n'avons nullement négligé les *livres*, et qui, là où les livres se taisaient, avons cherché, trouvé des secours immenses dans les sources *manuscrites*, nous n'en avons pas moins, en toute chose de moralité historique, consulté avant tout la tradition *orale*.

Et ce mot ne veut pas dire pour nous le témoignage intéressé de tel ou tel homme d'alors, de tel acteur important. La plupart des témoins de ce genre ont trop à compter avec l'histoire, pour qu'elle puisse trouver en eux des guides bien rassurants. Non, quand je dis tradition *orale*, j'entends tradition *nationale*, celle qui reste généralement répandue dans la bouche du peuple, ce que tous disent et répètent, les paysans, les gens de ville, les vieillards, les hommes mûrs, les femmes, même les enfants, ce que vous pouvez apprendre, si vous entrez le soir à ce cabaret de village, ce que vous recueillerez, si, trouvant sur le chemin un passant qui se repose, vous vous mettez à causer de la pluie et du beau temps, puis de la cherté des vivres, puis du temps de l'Empereur, du temps de la Révolution... Notez bien ses jugements; parfois, sur les choses, il erre, le plus souvent il ignore. Sur les hommes, il ne se méprend point, très-rarement il se trompe [1].

Chose curieuse, le plus récent des grands acteurs de l'histoire, celui qu'il a vu et touché, l'Empereur, est celui qu'il charge et défigure le plus de traditions légendaires. La critique morale du peuple, très-ferme partout ailleurs, faiblit ici généralement; deux choses troublent la balance, la gloire, et le malheur aussi, Austerlitz et Sainte-Hélène.

Pour les hommes antérieurs, plusieurs choses en sont oubliées, la tradition s'est affaiblie, quant au détail de leurs actes. Mais, quant à leur caractère, il en reste un jugement moral, identique dans tout le peuple (ou la presque totalité), jugement très-ferme et très-précis.

Étendez, je vous prie, cette enquête. Consultez des gens de toutes sortes, — non pas seulement des ouvriers (plusieurs sont déjà des lettrés plutôt que du peuple), — non pas des femmes seulement (leur sensibilité parfois les égare), — mais des personnes diverses d'âge, de sexe, de condition; écartez les adversités accessoires, prenez le total des réponses, voici ce que vous trouverez, ce qu'on pourrait appeler le catéchisme historique du peuple :

[1] Ceci ne contredit en rien ce que nous avons dit au chapitre X du livre IV. Là il s'agit du *public*, ici il s'agit du *peuple*. Ce serait faire injure à l'intelligence du lecteur que d'expliquer la différence.

Qui a amené la Révolution? Voltaire et Rousseau. — Qui a perdu le Roi? la Reine. — Qui a commencé la Révolution? Mirabeau. — Quel a été l'ennemi de la Révolution? Pitt et Cobourg, les Chouans et Coblentz. — Et encore? Les Goddem et les Calotins. — Qui a gâté la Révolution? Marat et Robespierre.

Telle est la tradition nationale, celle, vous pouvez vous en convaincre, de toute la France. Otez-en seulement quelques écrivains systématiques, et quelques ouvriers lettrés, qui, sous l'influence de ces deux systèmes, et cultivés depuis vingt ans par une presse spéciale, sont sortis de la tradition commune à la masse du peuple. En tout, quelques milliers d'hommes, à Paris, à Lyon, dans trois ou quatre grandes villes; nombre peu considérable, en présence de trente-quatre millions d'âmes.

Le catéchisme historique que nous venons d'indiquer est celui de *tous les habitants des campagnes*, celui de la *majorité des habitants des villes;* majorité est impropre, il faut dire la quasi-totalité.

Prenez maintenant l'envers de ce catéchisme. (Voltaire et Rousseau n'ont rien fait, la Reine n'a point influé sur le sort du Roi, les prêtres et les Anglais sont innocents des maux de la Révolution, etc.), vous avez contre vous la France.

A quoi vous répondrez peut-être : « Nous sommes des gens habiles, des savants; nous savons la France bien mieux qu'elle ne se sait elle-même. »

Une telle fin de non-recevoir, opposée à la croyance du peuple, m'étonne, je dois l'avouer. Cette histoire, si profonde en lui, qui la vécut, la fit et la souffrit, lui en contester la connaissance, cela, me semble, de la part des doctes, une prétention outrecuidante, si j'ose parler ainsi. Laissez-lui, messieurs les lettrés, laissez-lui ses jugements, il a bien gagné d'en garder la possession paisible, — possession grave, importante, messieurs; c'est son patrimoine moral, une partie essentielle de la moralité française, un dédommagement considérable de ce que cette histoire lui coûta de sang.

Quand le peuple a tiré un axiome, un proverbe, de son expérience, il n'en sort pas aisément; une chose proverbiale pour lui, en médecine politique, qu'il a retenue de 93, c'est que la saignée ne vaut guère, et qu'on est plus malade après.

Et n'eût-il pas l'expérience, le bon sens lui dirait assez que le salut par voie d'extermination n'est pas un salut.

La France était perdue, après le *Salut public*, perdue de force et de cœur, jusqu'à se laisser prendre à celui qui voulut la prendre.

Maintenant, messieurs les doctes, contre cette croyance universelle, arrivez avec vos systèmes, faites entendre à ce bon peuple que, « la vie et la mort s'échangeant incessamment dans la nature, il est indifférent de vivre ou mourir; que, l'un mort, d'autres arrivent; que la terre n'en fleurit que mieux. » Que si cette douce doctrine ne le charmait pas d'abord, dites-lui avec assurance qu'elle revient tout à fait au christianisme; le *salut* dont il nous parle, c'était le *Salut public;* l'apôtre de la Terreur fut cousin de Jésus-Christ. Puis, faites-lui cet apôtre sentimental et pastoral, donnez-lui un habit plus céleste encore qu'il n'en porta à la fête de prairial, vous aurez beaucoup de peine à réconcilier le peuple avec le nom de Robespierre.

Ce peuple a la tête dure. C'est ce que disait Moïse, quand, après avoir tué vingt ou trente mille Israélites, il appelait en vain les autres; ils faisaient la sourde oreille.

Ou bien, voulez-vous que j'emprunte une trop naïve image, que vous trouverez basse peut-être, mais qui n'en est pas plus mauvaise, c'est la fable de la Fontaine; le cuisinier, son grand couteau au côté, qui amadoue les poulets : « Petits! petits! » Il a beau prendre une voix douce; les petits n'ont garde; un couteau n'est point un appât.

Mais parlons sérieusement.

Nous ne sommes point de ces amis du peuple qui méprisent l'opinion du peuple, sourient du *préjugé populaire*, qui se croient modestement plus sages que *Tout-le-monde*.

Tout-le-monde, pour les habiles et les gens d'esprit, c'est un pauvre homme de bien, qui n'y voit guère, heurte, choppe, qui barbouille, ne sait pas trop ce qu'il dit. Vite, un bâton à cet aveugle, un guide, un soutien, quelqu'un qui parle pour lui.

Mais les simples, qui n'ont pas d'esprit, comme Dante, Shakespeare et Luther, voient tout autrement ce bon homme. Ils lui font la révérence, recueillent, écrivent ses paroles, se tiennent debout devant lui. C'est lui que le petit Shakespeare écoutait, gardant les chevaux, à la porte du spectacle; lui que Dante venait entendre dans le marché de Florence. Le docteur Martin Luther, tout docteur qu'il est, lui parle le bonnet à la main, l'appelant maître et seigneur : « Herr *omnes* (Monseigneur *Tout-le-monde*). »

Tout-le-monde, ignorant sans doute dans les choses de la nature (il n'enseignera pas la physique à Galilée, ni le calcul à Newton), n'en est pas moins un juste juge dans les choses de l'homme. Il est souverain maître en droit. Quand il siége, en son prétoire et tribunal naturel, aux carrefours d'une grande ville, ou sur le banc devant l'église, ou encore sur une pierre à la croix des quatre routes, *sous l'orme* du jugement, il juge là, sans appel; il n'y a pas à dire *non*. Les rois, les reines et les tribuns, les Mirabeau, les Robespierre, comparaissent modestement. Que dis-je? le grand Napoléon fait, comme faisait Luther; il met le chapeau à la main...

Et nunc, erudimini, qui judicatis terram! Soyez jugés, juges du monde!

Haute et souveraine justice, semblable à celle de Dieu, en ce qu'elle ne daigne presque jamais motiver ses jugements. Ils étonnent parfois, scandalisent. Les scribes et les pharisiens demanderaient volontiers qu'on interdît un tel juge; ils ne savent vraiment comment excuser ses contradictions : « Peuple mobile! disent-ils en haussant les épaules, qui, sans nul principe arrêté, juge et se déjuge... Indulgent pour celui-ci, et sévère pour celui-là! justice toute capricieuse. Les sages heureusement sont là pour reviser ses jugements. »

Caprice aux yeux de l'ignorance; pour la science, justice profonde. Lui, il juge, tout est fini; à vous autres, historiens, philosophes, critiques, ergoteurs, à chercher, trouver, si vous pouvez, le *pourquoi*. Cherchez; il est toujours juste. Ce que vous y trouvez d'injuste, faibles et subtils que vous êtes, c'est le défaut de votre esprit.

Ainsi cet étrange juge donne ce scandale à l'auditoire : il excuse Mirabeau, malgré ses vices ; condamne Robespierre, malgré ses vertus.

Grand bruit, force réclamations, dits, contredits, *mais oui, mais non*... Plusieurs hochent la tête, et disent : « Le bonhomme a perdu l'esprit. » Prenez garde, messieurs, prenez garde, c'est le jugement du peuple, c'est la décision du maître; nous n'y réformerons rien ; tâchons seulement de comprendre.

Ce dernier point est déjà assez difficile. Je m'y suis tenu, sachant bien, quand je rencontrais des jugements discutés, des faits étranges parfois où la tradition commune ne semblait pas concorder avec tels documents imprimés, qu'il fallait rarement préférer ceux-ci; les Mémoires sont des plaidoyers pour telle cause individuelle, les journaux plaident de même pour l'intérêt des partis. J'ai fouillé alors d'autres sources, jusqu'ici trop négligées, et j'ai vu avec admiration que, pour souscrire aux jugements de l'ignorance populaire, c'est la science qui m'avait manqué.

Un éclatant exemple de ceci, c'est le fait immense des Fédérations, dont le peuple, principalement celui des campagnes, est resté si profondément impressionné, et qu'il ne manque jamais de rappeler avec effusion, dès qu'on parle de l'année 1790. Est-ce à tort? les Fédérations furent-elles de simples fêtes? On le croirait, au peu d'attention que leur donnent alors les journaux de Paris. Furent-elles des fêtes *bourgeoises*, comme on a essayé depuis de le faire entendre? Comment se fait-il alors que l'imagination, le cœur du peuple, en soient encore tout remplis?... Lisez les procès-verbaux des Fédérations ; comparez-les aux documents imprimés de l'époque, vous trouvez que ces grandes réunions armées, se succédant pendant neuf mois (de novembre 89 à juillet 90), eurent l'effet très-grave de montrer aux aristocrates les forces immenses, invincibles, de la nation; elles leur ôtèrent l'espoir, leur firent perdre terre, décidèrent l'émigration, tranchèrent le nœud de l'époque. Les Fédérations centrales (Lyon, Rouen, Paris, etc.), qui vinrent les dernières, firent comparaître seulement les représentants de la garde nationale; à Lyon, 50,000 hommes représentèrent 500,000 hommes. Mais les Fédérations locales, celles des petites villes et villages, des hameaux, comprirent *tout le monde;* le peuple, pour la première fois, se vit, s'unit d'un même cœur.

Ce fait, imperceptible dans la Presse, puis obscurci, défiguré par les faiseurs de systèmes, reparaît ici dans sa grandeur ; il domine, nous l'avons dit, la première moitié de ce volume. Neuf mois de la Révolution sont inexplicables sans lui. Où était-il, avant nous? Dans les sources manuscrites, dans la bouche et le cœur du peuple.

C'est là la première mission de l'histoire : retrouver par les recherches consciencieuses les grands faits de la tradition nationale. Celle-ci, dans les faits dominants, est très-grave, très-certaine, d'une autorité supérieure à toutes les autres. Qu'est-ce qu'un livre? C'est un homme. Et qu'est-ce qu'un journal? Un homme. Qui pourrait mettre en balance ces voix individuelles, partiales, intéressées, avec la voix de la France?

La France a droit, si personne peut l'avoir, de juger en dernier ressort ses hommes et ses événements. Pourquoi ? C'est qu'elle n'est pas pour eux un contemplateur fortuit, un témoin qui voit du dehors; elle fut en eux,

les anima, les pénétra de son esprit. Ils furent en grande partie son œuvre ; *elle les sait, parce qu'elle les fit.* Sans nier l'influence puissante du génie individuel[1], nul doute que dans l'action de ces hommes, la part principale ne revienne cependant à l'action générale du peuple, du temps, du pays. La France les sait dans cette action qui fut d'elle, comme leur créateur les sait. Ils tinrent d'elle ce qu'ils furent, *tels ou tels points exceptés* où elle devient leur juge, approuve ou condamne, et dit : « En ceci, vous n'êtes pas *miens.* »

Toute étude individuelle est accessoire et secondaire, auprès de ce profond regard de la France sur la France, de cette *conscience intérieure* qu'elle a de ce qu'elle fit. La part de la *science* n'en reste pas moins grande. Autant cette conscience est forte et profonde, autant aussi elle est obscure, a besoin que la science l'explique. La première garde et gardera les jugements qu'elle a portés; mais les motifs des jugements, toutes les pièces du procès, les raisonnements souvent compliqués, par lesquels l'esprit populaire obtient des conclusions qu'on appelle simples, naïves, tout cela s'est effacé. Et c'est là ce que la science est chargée de retrouver.

Voilà ce que nous demande la France, à nous autres historiens, non de faire l'histoire, elle est faite pour les points essentiels moralement, les grands résultats sont inscrits dans la conscience du peuple; mais de rétablir la chaîne des faits, des idées, d'où sortirent ces résultats : « Je ne vous demande pas, dit-elle, que vous me fassiez mes croyances, me dictiez mes jugements; c'est à vous de les recevoir et de vous y conformer. Le problème que je vous propose, c'est de me dire comment j'en vins à juger ainsi... J'ai agi et j'ai jugé; tous les intermédiaires entre ces deux choses ont péri dans ma mémoire. A vous de deviner, mes Mages! vous n'y étiez pas, et j'y fus. Eh bien, je veux, je commande que vous me racontiez ce que vous n'avez pas vu, que vous m'appreniez ma pensée secrète, que vous me disiez au matin le songe oublié de la nuit. »

Grande mission de la science, et quasi divine! Elle n'y suffirait jamais si elle n'était que science, que livres, plumes et papier. On ne devine une telle histoire qu'en la refaisant d'esprit et de volonté, en la revivant, en sorte que ce ne soit pas une histoire, mais une vie, une action. Pour retrouver et raconter ce qui fut dans le cœur du peuple, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'avoir le même cœur.

Un cœur grand comme la France!... L'auteur d'une telle histoire, si elle est jamais réalisée, sera, à coup sûr, un héros.

Quel admirable équilibre de justice magnanime se trouvera dans ce cœur! quelles sublimes balances d'or!... Car, enfin, il lui faudra, dans la grande justice populaire, qui décide en général, mesurer aux individus la justice de détail, retrouver à chacun, par une bienveillante équité, ses circonstances atténuantes, et, sur le plus coupable même, en l'amenant au tribunal, dire encore : « Il fut homme aussi. »

Ces pensées nous ont souvent arrêté, souvent fait rêver bien longtemps.

[1] Dans un très-bel article où le journal *la Fraternité* pose le véritable idéal de l'histoire, il réduit trop cependant la part du génie individuel. (N° d'octobre 1847.)

Nous sentions trop ce qui nous manquait pour toucher cette balance en pureté, en sainteté.

Ce que nous pouvons dire au moins, c'est que, digne ou non, nous l'avons touchée d'une main attentive et scrupuleuse[1]. Nous n'avons jamais

[1] Nous n'avons, en cette histoire, nul intérêt que la vérité. Nous ne suivons à l'aveugle nulle passion de parti. La seule réclamation grave, sous ce rapport, qui nous soit parvenue, est celle des familles Foulon et Bertier. Une attaque violente et personnelle d'un membre de la famille Bertier n'a nullement ébranlé notre ferme résolution d'être juste pour tous, amis et ennemis. Le fils et le petit-fils des deux victimes, vieillards aujourd'hui fort âgés, nous ont transmis des mémoires très-étendus. Ils tendent à établir, *quant à Foullon :* Qu'il ne fut ni traitant, ni financier, ne spécula point sur les grains, ne rançonna pas le pays ennemi, ne conseilla point la banqueroute; qu'il était bienfaisant, et que, dans le rude hiver de 89, il dépensa soixante mille francs en travaux pour occuper les pauvres; que sa fortune, moins considérable qu'on n'a dit, provenait de son mariage et de ses économies (ceci est établi dans le mémoire par un calcul fort spécieux). *Quant à Bertier,* sa famille affirme : Qu'il était fort riche, même avant d'épouser la fille de Foulon, qu'il était homme de mœurs austères, administrateur actif, ami des réformes et des améliorations, qu'il en fit ou proposa plusieurs (cadastre et péréquation de l'impôt, dépôts de mendicité, écoles vétérinaires, fermes-modèles, comices agricoles, etc.); les Bertier occupaient, dès le dix-septième siècle, des places importantes dans la magistrature et l'administration, étaient alliés aux plus grandes familles de robe, etc. — Plusieurs de ces faits peuvent être vérifiés dans nos dépôts publics. La famille le fera sans doute. Quant à la question *politique*, qui nous importe surtout en ceci, la lecture attentive de ces mémoires n'a point changé notre opinion, conforme à celle de la majorité des contemporains, *et des constitutionnels*, Mounier, Lafayette, les Amis de la liberté, *le Moniteur*, etc.; *et des royalistes* même (Beaulieu, II, 10; Ferrière, I, 155; Choiseul, 220), qui sont peu favorables à Foulon et à son gendre. L'enquête juridique faite alors montre assez que Foulon était le conseiller de la Contre-Révolution, que Bertier en était l'exécuteur le plus énergique; il est prouvé par ses lettres, reçus, etc., qu'il faisait fabriquer la poudre, les cartouches. Quant à l'ordre qu'il aurait reçu *de couper les blés en verts*, pour nourrir la cavalerie, Bertier le niait si peu, *qu'il désirait vivement faire venir cet ordre*, qui eût reporté la responsabilité sur le ministre dont Bertier était l'instrument; c'est ce qu'il dit lui-même, dans cette journée fatale, à M. Étienne de la Rivière qui l'amenait à Paris, qui le défendait et le couvrait de son corps. Il essaya en vain d'écrire sur la forme de son chapeau pour faire venir cet ordre; on l'en empêcha. Beaucoup de gens étaient fort intéressés à ce qu'il ne fût point interrogé, et sans doute ils hâtèrent sa mort. Cet ordre et l'interrogatoire auraient dévoilé sans doute le projet de la cour, qui hésitant à engager ses troupes dans cette grande ville en armes, eût mieux aimé la tenir assiégée et affamée. On craignait tellement la déposition de la Rivière à ce sujet, qu'on trouva moyen d'empêcher les journaux de la donner autrement que par extraits infidèles. Le seul *Ami du peuple* l'inséra intégralement, 15 janvier 1790, n° XCVIII, p. 5. S'il s'agissait d'une opinion du journaliste, j'aurais quelque défiance, le connaissant si violent, si crédule; il s'agit ici d'une pièce qu'aucun journal imprimé publiquement n'aurait osé publier. La seule difficulté que je trouve, c'est que cet ordre, si contraire au caractère connu de Necker, porte au bas son nom. L'ordre, approuvé ou non de lui, n'en aura pas moins été envoyé par le conseil des ministres sous le nom du ministre dans les attributions duquel se trouvait l'affaire. — Nous avons examiné tout ceci très-froidement, comme on peut croire, avec un respect réel de la vérité, un ferme désir d'être juste. Seulement nous devons

oublié que nous pesions des vies d'hommes... d'hommes, hélas ! qui vécurent si peu. C'est une circonstance grave dans la destinée de cette génération, qui oblige, pour être juste, de devenir indulgent : elle tomba dans un moment unique, où s'accumulèrent des siècles ; chose terrible, qui ne s'est vue jamais : Plus de succession, plus de transition, plus de durée, plus d'années, plus d'heures ni de jours, le temps, supprimé !

Quelqu'un, en 91, dans l'Assemblée nationale, rappelait 89 : « Oui, dit-on, *avant le déluge*. » — Camille Desmoulins, parlant en 94 d'un homme de 92 : « Un patriote *antique* dans l'histoire de la Révolution. » — Le même, marié à la fin de 90, écrit en 93 : « Des soixante personnes qui vinrent à mon mariage, deux restent, Robespierre et Danton. » Il n'avait pas fini la ligne, que, des deux, il n'en restait qu'un.

Heu ! unam in horam natos !...

La tentation du cœur, quand on voit passer si vite ces pauvres éphémères sous le souffle de la mort, serait de les traiter avec une extrême indulgence. Nous ne doutons pas que Dieu n'ait jugé ainsi, qu'il n'ait largement pardonné. L'historien n'est point Dieu, il n'a pas ses pouvoirs illimités ; il ne peut oublier, en écrivant le passé, que l'avenir, toujours copiste, y copiera des exemples. Sa justice se trouve ainsi circonscrite à une mesure moins large que ne conseillait son cœur.

Voici ce que nous pouvions, et ce que nous avons fait :

Nous avons rarement donné un jugement total, indistinct, nul *portrait* proprement dit ; tous, presque tous sont injustes, résultant d'une moyenne qu'on prend en tel et tel moment du personnage, entre le bien et le mal, neutralisant l'un par l'autre, et les rendant faux tous deux. Nous avons jugé les actes, à mesure qu'ils se présentent, jour par jour, et heure par heure. Nous avons daté nos injustices ; et ceci nous a permis de louer souvent des hommes, que plus tard il faudra blâmer. Le critique oublieux et dur condamne trop souvent des commencements louables en vue de la fin qu'il connaît, qu'il envisage d'avance. Mais, nous, nous ne voulons pas la connaître, cette fin, quoi que cet homme puisse faire demain, nous notons à son avantage le bien qu'il fait aujourd'hui ; le mal viendra assez tôt : laissons-lui son jour d'innocence, écrivons-le soigneusement au profit de sa mémoire.

Ainsi nous nous sommes arrêté volontiers sur les commencements de plusieurs hommes, pour qui nous étions médiocrement sympathique. Nous avons loué provisoirement, là où ils étaient louables, le prêtre Sieyès et le prêtre Robespierre, le scribe Brissot, et d'autres.

Que d'hommes en un homme ! Qu'il serait injuste pour cette créature mobile, de stéréotyper une image définitive ! Rembrandt a fait trente portraits de lui, je crois tous ressemblants, tous différents. J'ai suivi cette méthode ; l'art et la justice me la conseillaient également. Si l'on prend la peine de suivre dans ces deux volumes chacun des grands acteurs historiques, on verra que chacun d'eux a toute une galerie d'esquisses, touchées chacune à sa date, selon les modifications physiques et morales que subis-

rappeler une grave parole de M. de Bouillé (lettre à M. de Choiseul), qui pose et formule très-bien les libertés de l'histoire : « Le caractère des hommes publics appartient au public, non à leur famille. »

sait l'individu. La Reine et Mirabeau passent ainsi et repassent, cinq ou six fois; à chaque fois, le temps les marque au passage. Marat apparaît de même sous divers aspects, très-vrais, quoique différents. Le timide et souffreteux Robespierre, à peine entrevu en 89, nous le dessinons, en novembre 90, le soir, de profil, à la tribune des Jacobins; nous le posons de face (en mai 91) dans l'Assemblée nationale, sous un aspect magistral, dogmatique, déjà menaçant.

Nous avons ainsi daté soigneusement, minutieusement, les hommes et les questions, et les moments de chaque homme.

Nous nous sommes dit et répété un mot qui nous est resté présent et qui domine ce livre :

L'histoire, c'est le temps.

Cette pensée constante nous a empêché d'amener les questions avant l'heure, comme on le fait trop souvent. Cette tendance commune de vouloir lire toutes les pensées d'aujourd'hui dans le passé, qui souvent n'y songeait pas. Pour ceux qui ont cette faiblesse, rien n'est plus facile. Toute grande question est éternelle ; on ne peut guère manquer de la retrouver à toute époque. Mais le fait de la science est de ne pas prendre ainsi ces côtés vagues et généraux des choses, ces caractères communs des temps, où ils se confondent ; au contraire, de *spécifier*, — d'insister, pour chaque époque, sur la question vraiment dominante, et non d'y faire ressortir telle circonstance accessoire, qui se trouve en d'autres temps, qui peut-être de nos jours est devenue dominante, mais ne l'était pas alors.

C'est à tort que les auteurs de l'*Histoire parlementaire*, et ceux qui la suivent de près ou de loin, ont placé en première ligne dans l'histoire de la Révolution, les questions qu'on appelle *sociales*, questions éternelles entre le propriétaire et le non-propriétaire, entre le riche et le pauvre, questions formulées aujourd'hui, mais qui dans la Révolution apparaissent sous d'autres formes, vagues encore, obscures, dans une place secondaire.

Ces auteurs ont exercé une très-grande influence, et par une collection facile à consulter, qui semble dispenser des autres, et par un journal estimable, rédigé malheureusement dans leur esprit, mais dont la moralité forte compense en partie ce défaut. *Le devoir*, ce mot seul, rarement attesté de nos jours, le devoir, senti, enseigné, constitue à ce journal une originalité véritable.

Nous ne reprochons rien aux trop modestes élèves, plus sensés d'ailleurs que leurs maîtres. — Quant à ceux-ci, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer leur sécurité dans l'absurde, leur intrépidité d'affirmation. Le *devoir* pourtant qu'ils attestent, commandait, avant d'affirmer ainsi, d'étudier avec conscience. On ne devine pas l'histoire. Celui qui la parcourt en hâte, pour y trouver quelques preuves d'une théorie toute faite, limite trop ses lectures, et n'entend pas même le peu qu'il a lu. C'est ce qui arrive aux auteurs de l'*Histoire parlementaire;* des deux termes qu'ils rapprochent et mêlent sans jugement, le moyen âge, la révolution, ils ne savent pas le premier, et ne comprennent pas l'autre.

Qu'est-il arrivé quand ils ont voulu imposer à la Révolution de 89 le caractère socialiste des temps postérieurs? Ne trouvant rien dans les monuments révolutionnaires qu'ils reproduisent, ils y suppléent en collant,

devant, derrière, des préfaces ou post-faces qui n'y ont aucun rapport. Là, sans preuves, ils affirment que telle fut l'idée secrète des grands acteurs historiques, de tel homme, de tel parti : ils ont pensé ceci, cela; ils n'en ont rien dit, il est vrai, mais ils auraient dû le dire.

Ou bien, s'ils trouvent un secours, quelques mots qu'ils puissent, en les forçant, détourner à leur profit, c'est dans le camp ennemi qu'ils vont les chercher. Donnons ici un exemple de cette étrange méthode.

L'affaire Réveillon, tout artificielle, comme le dit très-bien Barère, affaire visiblement organisée par la cour pour empêcher les élections, décider le Roi à ajourner les États-généraux, ils en font une question toute semblable à celles qui nous occupent aujourd'hui : *c'est le peuple contre* les bourgeois. Et pour relever ce prétendu peuple, ils affirment hardiment qu'on ne pilla rien chez Réveillon, *qu'il le dit ainsi lui-même.* Pour les meubles, cela est vrai ; on n'aurait pu les emporter; la foule était serrée, compacte, et les spectateurs honnêtes se seraient certainement déclarés contre les pillards. Mais, pour ce qu'on put emporter, pour l'argent, on l'emporta ; c'est Réveillon qui, dans sa déposition, le témoigne expressément[1].

Il est étrange que l'*Histoire parlementaire* invoque son témoignage, pour lui faire dire tout juste le contraire de ce qu'il dit.

Où puise-t-elle son récit? Dans *l'Ami du Roi.* — Vous croyez, d'après ce titre, qu'il s'agit du journal contemporain, racontant un fait de la veille. Nullement. Il s'agit ici d'une Histoire écrite par Montjoye, *deux ans après*, « pour former, avec le journal *l'Ami du Roi*, un corps complet d'histoire. » Il n'y a jamais eu un plus effroyable amas de mensonges, que ce livre de Montjoye, jusqu'à raconter que Mirabeau était là, dans l'affaire Réveillon, pour pousser l'émeute !... L'ouvrage, en général, est un recueil très-complet de tout ce qu'on avait pu imaginer, en fait de calomnies absurdes. Vous retrouvez là, entre autres choses, le roman de la République calviniste, travaillant la Révolution pendant trois cents ans, exactement comme on l'a lu dans la brochure originale de Froment en 1790.

La tactique très-perfide des royalistes et des prêtres, à cette époque, était d'exploiter les souffrances infinies du peuple, d'en accuser la Révolution, de dire que tout au moins elle n'y pouvait rien changer.

Les évêques (juin 89) apportent hypocritement du pain noir dans l'Assemblée : « Messieurs, voyez le pain du peuple... Ayez pitié du pauvre peuple... » Et Montjoye ajoute en cadence : « Qu'importent ces élections? Le pauvre sera toujours pauvre. » — C'est-à-dire qu'une révolution qui, par le fait supprimait l'octroi des villes, qui délivrait le paysan de la dîme, abolissait l'impôt indirect, mettait en vente à vil prix des milliards de biens, était une révolution tout indifférente au peuple, œuvre des bourgeois, faite uniquement pour l'intérêt des bourgeois? Burke et le clergé ont dit ces choses, mais quel homme sensé les croira?

Malouet, en 89, fit la proposition infiniment dangereuse de voter une

[1] « Il y avait à côté 500 louis d'or, qui m'ont été volés aussi. » (*Exposé justificatif du sieur Réveillon*, réimprimé à la fin du premier volume de Ferrières, p. 422, éd. 1822).

vaste taxe des pauvres, qui, mise entre les mains du Roi, tournait la Révolution exactement à rebours, faisant du Roi le tribun des indigents, le nourricier des affamés, le capitaine peut-être des mendiants contre la Révolution. L'Assemblée répondit noblement par des sacrifices personnels, par l'immortelle nuit du 4 août.

En 90-91, le club des Amis de la constitution monarchique usa de la même recette. Il se mit à distribuer des bons de pain, non aux plus affamés, mais aux travailleurs robustes. Les Jacobins regardèrent cette tentative comme tellement dangereuse, qu'ils eurent recours aux plus violentes émeutes pour détruire ce club.

Tout était gagné pour les royalistes, s'ils avaient pu obscurcir la question politique, en faire une question sociale, la guerre des bourgeois et du peuple, puis intervenir, faire accepter au peuple du pain, en place de ses droits. Ils avaient compté sans lui. Tout affamé qu'il était, il subordonna la question du ventre à la question d'idées. On vit alors, dans les plus extrêmes épreuves, combien la Révolution était, dans son principe, glorieusement spiritualiste, fille de la philosophie, et non pas du déficit. Aux portes des boulangers, comme aux portes de l'Assemblée, on parlait de la disette moins que du *veto*, moins que du dernier discours qu'avait prononcé Mirabeau; on discutait les Droits de l'homme, etc. C'est ce que les royalistes, confondus, ont appelé la folie de cette époque; c'est sa gloire, à notre avis.

Étranges amis du peuple, que ceux qui, adoptant à l'aveugle la tradition royaliste, rabaisseraient ces luttes d'idées aux querelles de famine!

Partout où ils rencontrent du pillage, du brigandage, « c'est le peuple, voilà le peuple... » Et que diraient donc de plus ses cruels *ennemis?*...

On croirait qu'ils sont *ennemis* systématiques de la propriété. Ils ne savent pas bien ce qu'ils sont; ils restent, sur ce point, dans une sorte d'éclectisme, comme leur ami Marat.

Préoccupés exclusivement de Paris, des tendances aristocratiques de la garde nationale de Paris, ils croient voir partout la lutte du peuple et de la garde nationale. Que ne consultent-ils les hommes du temps qui vivent encore? Ils leur diraient que, de juillet 89 à juillet 90, et même au delà, la garde nationale, c'était *tout le monde* en France. Paris et quelques grandes villes font seules exception à cela. Le charbonnier, le porteur d'eau, le commissionnaire du coin de la rue, montait sa garde à côté du propriétaire, du riche. Notre cher et vénérable M. de Lamennais m'a conté qu'au moment où les villes de Bretagne défendirent du pillage les châteaux des nobles, leurs ennemis, il fut frappé, tout enfant qu'il était, de voir la ville de Saint-Malo tout entière partir en garde nationale.

Les grandes villes, la classe ouvrière, absorbent toute l'attention des auteurs de l'*Histoire parlementaire*. Ils oublient une chose essentielle. Cette classe n'était pas née.

Je veux dire qu'elle était peu nombreuse, en comparaison de ce qu'elle est aujourd'hui.

La France nouvelle est née en deux fois : le paysan est né de l'élan de la Révolution et de la guerre, de la vente des biens nationaux; l'ouvrier est né de 1815, de l'élan industriel de la paix.

La plupart des systèmes qu'on bâtit sur les temps de la Révolution, reposent sur l'idée de la classe ouvrière qui alors existe à peine. Voilà la première erreur de MM. Buchez et Roux, et de ceux qui, avec plus d'esprit, plus de talent, moins d'exagération systématique, ont adopté à la légère plusieurs de leurs conclusions.

Et la seconde erreur, non moins grave, c'est de supposer que la tradition catholique s'est perpétuée dans celle de la Révolution.

Pour défendre ce paradoxe, il a fallu soutenir à la Révolution elle-même qu'elle s'est trompée, qu'elle est identique à ce qu'elle a cru combattre; ce qui n'est pas moins que de la représenter imbécile et idiote.

Mutilez tant que vous voudrez, torturez ses paroles, jamais vous ne la convaincrez d'avoir eu pour principe l'étrange et bizarre éclectisme, où vous mêlez grossièrement ensemble les éléments les plus contraires. Elle eut un principe simple, comme toute chose vivante, organique; elle eut une âme, une vie.

Quand vous lui prêteriez vos paroles, vos conceptions bizarres, cela ne suffirait pas encore à la dénaturer, si on la voyait, ce qu'elle est, légitimement amenée par le courant invincible des siècles qui la préparent. Il faut supprimer ces siècles, trois au moins, nier la Renaissance, nier le Protestantisme qui est la moitié du monde, nier le dix-huitième siècle et le monde entier.

Où donc faut-il remonter pour trouver l'esprit véritable auquel nous rattacherons la Révolution? Au traité de Westphalie? à Luther? à Jean Huss? L'Europe, avant ces époques, était une, disent-ils, harmonique, parfaitement équilibrée. Or, savez-vous ce qu'avait à faire la Révolution selon eux? vous ne le devinez pas? Replacer le monde au même point : « Ramener le droit public de l'Europe à l'état où il était avant le traité de Westphalie » (t. VI, p. XIII, 1re édition).

Même page : « La Réforme *brisa l'unité* religieuse. » L'unité avait été grande en effet au quinzième siècle, grande au quatorzième, grande, si nous remontons aux Albigeois et plus haut... l'unité d'un chaos sanglant!

« Plus tard, disent-ils, naquit la doctrine du droit naturel. » Croyez-vous donc, parce que, jusque-là, vos prêtres la faisaient taire, cette doctrine, par le fer et par le feu, qu'elle n'existât pas dans le cœur de l'homme, qu'elle ne criât pas contre eux? — En quelle année, s'il vous plaît, est-elle née? Donnez-moi la date du droit éternel.

J'avais lu toutes ces belles choses dans ce pêle-mêle allemand, qu'on appelait *le Catholique*, où M. d'Eckstein, avec une certaine verve trouble, brouillait toutes sortes de doctrines, de théories empruntées. C'est la source principale où ceux-ci ont puisé ce qu'ils savent du moyen âge catholique. Seulement, comme si ce brouillard leur semblait encore trop clair, ils ajoutent tout ce qu'ils ont d'ignorances, de confusions, de malentendus. Les ténèbres bien épaissies, redoublées par des non-sens, ils se sont là-dedans commodément établis, et là fait un tel mélange de formules, d'*abracadabra*, que rien de pareil n'a eu lieu depuis la scène des trois sorcières de *Macbeth*. Vous entendez du dehors toutes sortes de doctrines

violées, accouplées, torturées, hurler dans la nuit. Chacune d'elles est mêlée aux autres, d'une manière d'autant plus impitoyable et barbare, qu'ils ne savent la vraie nature, la portée d'aucune. Chacune, prise de seconde main, dans des extraits infidèles, dans des traductions inexactes, n'ayant plus ni figure ni forme, finit par se prêter à tout. La série des épurations, des rectifications préalables par lesquelles il faudrait faire passer chaque élément de ce mélange, avant d'en venir à discuter l'informe Babel, décourage; les bras en tombent.

Nul système n'est là plus barbarement estropié que la pauvre Révolution.

Pour donner quelque vraisemblance à cette confusion incroyable qui identifie l'âge de *liberté* avec l'âge d'*autorité*, de tyrannie spirituelle, il leur a fallu placer le premier dans ce qui fut le moins lui-même, dans ce qui fut le moins libre, dans ce que la Révolution offre d'analogue aux barbaries du moyen âge. La Révolution, selon eux, apparaît précisément dans ses ressemblances avec le système contre lequel depuis des siècles se faisait la Révolution. Née, grandie, dans l'indignation légitime qu'inspirait la Terreur de l'Inquisition, elle triomphe enfin, elle éclate, révèle son libre génie, et son génie ne serait autre que la Terreur de 93 et l'Inquisition jacobine?

Satire amère de la Révolution! qu'elle déclame cinq cents ans contre le moyen-âge, et qu'arrivée à son jour, sommée par la nécessité de montrer ce qu'elle est, ce qu'elle veut, elle ne montre rien en soi qu'une impuissante déduction du moyen âge, qu'une imitation servile de ses procédés barbares, barbarie plus choquante encore, lorsqu'elle se représente, en plein dix-huitième siècle, après Rousseau et Voltaire.

Si cette théorie est bonne, le moyen âge a vaincu. Comme Terreur, il est supérieur, ayant, par delà les supplices éphémères, les tourments de l'éternité. Comme Inquisition, il est supérieur, connaissant d'avance l'objet sur lequel porte son enquête, ayant élevé enfant cet homme dont il cherche la pensée, l'ayant pénétré d'avance par tous les moyens de l'éducation, le reprenant chaque jour par la confession, exerçant sur lui deux tortures, la volontaire, l'involontaire, etc. L'Inquisition révolutionnaire, n'ayant aucun de ces moyens, ne sachant comment discerner les innocents des coupables, est réduite à un aveu général de son impuissance; elle applique à tous au hasard la qualité de *suspects*.

Le moyen âge, nous le répétons, a tout l'honneur en ce système. Il est le système même, et la Révolution n'y apparaît que comme une application malheureuse, un accident barbare. Le catholicisme, ici, c'est le fond de tout, un fond absorbant qui rappelle tout à lui. Les auteurs ont beau faire parade de phrases révolutionnaires, attaquer même en tel point tel abus de l'ancienne Église; leur principe d'une pente rapide, d'une descente invincible, les fait rouler vers cette Église, au sein des vieilles ténèbres. Ce sont les Jacobins du pape. Le clergé ne s'y trompe pas; l'apologie de la Saint-Barthélemi lave à ses yeux suffisamment l'apologie du 2 septembre.

Je n'insisterais pas ainsi sur l'*Histoire parlementaire*, si ce recueil, commode à consulter, n'était pas pour la foule des lecteurs qui ont peu

de temps une tentation continuelle. Le mot *devoir* est en tête, il commande la confiance. Il porte à croire que l'exécution du livre fut aussi consciencieuse que l'intention pouvait être bonne Néanmoins, quoique les auteurs soient des hommes honorables, la passion, la préoccupation systématique, sans doute aussi la précipitation avec laquelle ils travaillèrent, leur ont fait admettre dans leur recueil une quantité innombrable d'erreurs matérielles qu'ils trouvaient dans les grandes collections; et ils ont ajouté les leurs [1].

Leurs idées ont acquis aussi une grande influence par ce qu'en ont emprunté des hommes fort supérieurs en talent littéraire, et bien moins systématiques. Les derniers historiens de la Révolution, MM. de Lamartine, Louis Blanc, Esquiros (que je ne prétends nullement juger, l'éloge me mènerait bien loin), sont, malgré leurs différences, d'accord avec M. Buchez sur deux points essentiels. En ces points, ils sont tous contraires à la tradition de l'esprit moderne, à celle de la France. Cette tradition n'est pas moins, selon moi, que la *conscience* nationale. Jusqu'à quel point la *science*, aidée du talent et du prestige de l'art, peut-elle avoir raison contre la *conscience* populaire? c'est ce que le temps jugera.

I. Le premier point, c'est leur indulgence pour le clergé. Contrairement à l'opinion générale, ils ne paraissent pas croire que la Révolution ait été amenée par les fautes des prêtres autant que par celles des rois. Les premiers n'apparaissent dans leurs livres que de profil et en seconde ligne. La tradition antiecclésiastique de la philosophie française leur inspire peu de sympathie; dans Rabelais, Molière et Voltaire, ils ne voient que les organes d'un individualisme égoïste des classes bourgeoises. Nous, nous y voyons le peuple, la manifestation vraie et forte de l'esprit français, tel qu'on le trouve antérieurement dans les fabliaux, fables, contes, poésies populaires de tout âge, de toute forme et de toute espèce.

Nous ne portons ici aucun jugement sur le mérite des deux doctrines opposées. Nous notons seulement leur opposition.

II. Il en est de même pour le second point. Les quatre écrivains dont je parle s'accordent dans leur admiration pour les hommes de la Terreur; ils croient que le Salut public a sauvé la France, ils révèrent les noms qui, à tort ou à raison, sont restés exécrables dans le souvenir du peuple, et, dans sa bouche, maudits.

Deux des histoires en question ne sont point achevées. *Attendons* les faits, inconnus sans doute, qu'elles tiennent encore en réserve, des faits,

[1] J'en ferais un livre plus gros que le leur; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est de voir comme ils escamotent les affaires ecclésiastiques, suppriment les discours les plus forts sur ces matières, les disant de peu d'importance, tandis que, dans leurs préfaces, les mêmes matières sont présentées comme les plus importantes. — Parfois, l'esprit de système les mène à des mutilations très-graves. Par exemple, au 6 août 89, ils suppriment la proposition que fait Buzot de déclarer que « les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation. » Ils craignent de donner à un homme de la Gironde cette grande initiative. — Au 27 juillet 89, ils omettent une discussion tout entière, ce qui les dispense de dire que Robespierre demanda la violation du secret des lettres, etc., etc. Voy. le t. II (1re édition, 1834).

s'il en est d'assez concluants pour faire que l'instinct populaire a erré, que la France s'est trompée.

En *attendant*, tout ce qu'une longue étude des précédents de la Révolution, et de la Révolution même, nous conduit à croire, c'est que la France a raison, c'est qu'entre la *science* véritable et la *conscience* populaire, il n'y a rien de contradictoire.

Loin d'honorer la Terreur, nous croyons qu'on ne peut même l'excuser comme moyen de Salut public. Elle eut des difficultés infinies *à surmonter*, nous le savons; mais la violence maladroite des *premiers* essais de Terreur, qu'on voit dans ce volume même, avait eu l'effet de créer à l'intérieur des millions d'ennemis *nouveaux* à la Révolution, à l'extérieur, de lui ôter les sympathies des peuples, de lui rendre toute propagande impossible, d'unir intimement contre elle les peuples et les rois. Elle eut des obstacles incroyables *à surmonter;* mais, les plus terribles de ces obstacles, elle-même les avait faits.—Et elle ne les surmonta pas; c'est elle qui en fut surmontée.

La faute, au reste, n'est pas particulière aux hommes du Salut public; c'est celle par laquelle avaient péri les systèmes antérieurs.

Tous commencent par poser *le devoir;* puis, les dangers, les nécessités viennent, ils ne songent qu'au *salut*.

Le christianisme part de l'amour de Dieu et de l'homme, du *devoir* moral; puis, dès qu'il est contesté, il procède par le fer et le feu, par voie de *salut* public.

La royauté naissante est une *justice* suprême; saint Louis est un juste juge, même contre la royauté. Philippe le Bel, poussé par le pape, atteste le *salut public* (c'est le mot même dont il se sert). Louis XI l'applique aux seigneurs.

Demandez à chaque système pourquoi ces moyens violents, peu en rapport avec le principe élevé qu'il mit en avant d'abord, il répond : « Il faut que je vive; la première loi est le salut. » — Et c'est par là qu'il périt.

Ces remèdes héroïques ont cet infaillible effet de donner une vigueur nouvelle à ce que l'on veut détruire. Le fer a une force vivifiante qui fait végéter ce qu'on coupe; c'est comme la taille des arbres. Torquemada, par les bûchers, enfante des philosophes. Louis XI, par les gibets, réveille l'âme féodale pour le siècle qui va suivre. Marat, en aiguisant le couteau de la guillotine, ne fait que des royalistes et prépare la réaction.

Les hommes de la Révolution, fort courageux et dévoués, manquèrent, il faut le dire, de cet héroïsme d'esprit, qui les eût affranchis de la vieille routine du *salut public*, appliquée par les théologiens, formulée, professée par les juristes depuis le treizième siècle, spécialement en 1300 par Nogaret sous son nom romain de *salut public*, puis par les ministres des rois sous le nom *d'intérêt*, *de raison d'État*.

Nos révolutionnaires retrouvèrent cette doctrine dans Rousseau; ils la suivirent docilement. Les vingt années qui suivent Rousseau ne leur donnaient nulle idée essentielle de plus. Eux-mêmes, emportés dans l'orage, ils n'y purent rien ajouter. Rousseau fut inconséquent, et ils furent inconséquents.

Notons cette inconséquence.

Dans l'*Emile*, dans la Profession de foi du vicaire savoyard, Rousseau a atteint la profonde idée de la suprématie absolue du droit, du devoir, disant que Dieu même n'en est pas affranchi [1]. Mais dans le *Contrat social*, le Droit flotte devant ses yeux, il n'est plus une idée simple, primitive, absolue; il croit avoir besoin de l'expliquer, il le dérive d'une idée antérieure [2].

Il appuie la justice sur la préférence de chacun pour soi, sur *l'intérêt* personnel. La justice sociale va se trouver fondée sur l'*intérêt* général. Plus d'injustice dès que cet intérêt général commande, dès que l'injustice peut servir au *Salut public*, seule base de la justice.

Le *Salut*, dans ce système, est pris pour point de départ, comme l'idée la plus claire, la notion la plus précise qui prête sa clarté aux autres. Cependant, dans cette incertitude infinie des choses humaines, lorsque les fameux politiques se trompent à chaque instant, sont-ils sûrs de ne pas se tromper ici, de bien savoir ce qu'ils disent, quand ils parlent de *Salut?* Le *Salut* est-il donc chose plus claire dans l'esprit de l'homme que la *Justice* ne l'est dans son cœur? « Qui sait en ce monde (un jeune homme d'un grand cœur me disait hier ce mot) qui sait au vrai ce que c'est que le Salut? est-ce vivre? est-ce mourir? »

Pour moi, tout le spectacle de l'histoire m'a montré une chose (que les empiriques ignorants de la politique feront bien d'apprendre) : c'est que les plus sûrs du Salut, c'étaient encore, après tout, ceux qui ne voulaient point de Salut aux dépens de la Justice.

La Justice est une idée positive, absolue, qui se suffit à elle-même. Le Salut est une idée négative, qui implique la négation de la ruine, de la mort, etc. Ceux qui firent descendre la Révolution de la Justice au Salut, de son idée positive à son idée négative, empêchèrent par cela même qu'elle ne fût une religion. Jamais idée négative n'a fondé une foi nouvelle. La foi ancienne dès lors devait triompher tôt ou tard de la foi révolutionnaire. L'ancienne n'aurait pu légitimement céder qu'à une foi plus désintéressée, plus haute, mieux fondée dans la Justice.

Personne, du commencement, ne vit tout cela.

L'Assemblée constituante, par la voix de Mirabeau, proclama le principe même de la Révolution (conforme au Rousseau de l'*Émile*) : « Le droit est le souverain du monde. » Et encore par Dupont (de Nemours) : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Ce qui n'empêcha pas les meneurs de l'Assemblée de professer, tout au moins de pratiquer, la doctrine du Salut public. Ils n'hésitèrent pas à l'avouer dans une occasion solennelle.

Les Girondins et Montagnards commencent précisément de même. Robespierre répète, dans la discussion des colonies, le mot de Dupont (de Ne-

[1] « Dieu, dit-on, ne doit rien à ses créatures. Je crois qu'il leur doit tout ce qu'il leur promit en leur donnant l'être, etc. » (*Émile*, liv. IV.)

[2] « L'égalité de droit, et la notion de justice *qu'elle produit*, dérivent de la préférence que chacun se donne. » Il dit, quelques lignes plus haut, que si tous, dans la Cité, désirent le bonheur de tous, c'est qu'ils y voient leur intérêt (liv. II, chap. IV). Cette doctrine peu élevée rappelle que le *Contrat social* fut écrit d'abord à Venise.

mours). Dans la question de la liberté d'émigrer, ils s'abstient, laisse parler les professeurs du Salut public (février 91). Cependant, dès 89, il a conseillé la violation du secret des lettres ; on peut, sans peine, prévoir que, s'il arrive à tenir le timon des affaires, il ne défendra pas les principes plus obstinément que ne font les Constituants et les Girondins. Le grand *instrumentum regni*, la doctrine du Salut public, est invariablement réclamée par les puissants.

Ils n'ont pas une autre recette. Tous, Girondins, Montagnards, partent de l'idée que seuls, ils sauront sauver le peuple. Par quelle voie? Nulle qui leur soit propre. Ils n'ont ni le temps, ni l'idée même de chercher des choses nouvelles. Ils n'ajoutent rien, comme philosophie, aux théories de Rousseau, à la formule de Sieyès, qui en dérive ; je parle du *droit du nombre;* seulement, ils l'appliquent diversement. Sur quoi ce droit est-il fondé? quel est le droit des classes les plus nombreuses, des classes non cultivées, le droit de l'instinct, de l'inspiration naturelle? en quoi ces classes voient-elle mieux, souvent, que les classes cultivées? Ils ne songèrent nullement à éclaircir ces questions [1].

La stérilité des Girondins ne tint pas, comme on le dit, à leur qualité de *bourgeois*, mais à leur fatuité d'avocats, de scribes. Les Jacobins, on le verra, furent également des *bourgeois*. Pas un des meneurs Jacobins ne sortait du peuple.

Scribes, avocats, disputeurs, les Girondins crurent régenter le peuple par la puissance de la Presse. Brissot, que j'ai appelé plus haut un doctrinaire républicain, dit dans sa lettre à Barnave : « Autant un homme libre est au-dessus d'un esclave, autant un philosophe patriote est au-dessus d'un patriote *ordinaire*. » Brissot ignore que l'instinct et la réflexion, l'inspiration et la méditation, sont impuissants l'un sans l'autre ; que le philosophe qui ne consulte pas sans cesse les instincts du peuple reste dans une vaine et sèche scolastique; que nulle science, nul gouvernement n'est sérieux sans cet échange de lumières.

Ces docteurs ont cru, précisément comme ceux du moyen âge, posséder seuls la raison en propre, en patrimoine; ils ont cru également qu'elle devait venir d'en haut, du plus haut, c'est-à-dire d'eux-mêmes ; qu'elle tombait sur le simple peuple de la tête du philosophe et du sage.

Girondins et Montagnards, ils sont d'accord là-dessus. Ils parlent toujours du peuple, mais se croient bien au-dessus. Les deux partis également, nous le mettrons en lumière d'une manière évidente, reçurent toute leur impulsion des lettrés, d'une aristocratie intellectuelle.

Les Jacobins portèrent l'orgueil à la seconde puissance ; ils adorèrent leur sagesse. Ils firent de fréquents appels à la violence du peuple, à la force de ses bras ; ils le soldèrent, le poussèrent, mais ne le consultèrent

[1] Sont-elles éclaircies aujourd'hui? Pas encore. Qu'on sache bien cependant que nulle amélioration sociale n'est possible, tant que ces questions ne seront pas résolues, et leur formule posée. Un essai a été fait dans ce but, faible essai, mais le premier; c'est la deuxième partie de mon livre du *Peuple*, la chose la plus sérieuse peut-être que j'aie écrite, celle qui, tout au moins, témoignera de ma bonne volonté.

point. Ils ne s'informèrent nullement des instincts populaires qui réclamaient dans les masses contre leur système barbare[1]. Tout ce que leurs hommes votaient dans les clubs de 93, par tous les départements, se votait sur un mot d'ordre envoyé du Saint des saints de la rue Saint-Honoré. Ils tranchèrent hardiment par des minorités imperceptibles les questions nationales, montrèrent pour la majorité le dédain le plus atroce, et crurent d'une foi si farouche à leur infaillibilité, qu'ils lui immolèrent sans remords un monde d'hommes vivants.

Voilà ce qu'ils dirent à peu près : « Nous sommes les sages, les forts; les autres sont des idiots de modérés, des enfants, des vieilles femmes. Notre doctrine est la bonne, si notre nombre est minime. Sauvons, malgré lui, ce bétail. Qu'on en tue plus ou moins, qu'importe? Cela vivait-il, vraiment, pour se plaindre de mourir? La terre y profitera. »

« Un jour de crime seulement... » — C'est ce que disait ce bon Louis XI : « Encore un petit crime seulement, ma bonne Vierge, seulement la mort de mon frère, et le royaume est sauvé. »

« Un jour de crime seulement, demain le peuple est sauvé; nous *mettons* la Morale et Dieu à l'ordre du jour. » — Autrement dit : « Quand nous aurons rendu ce peuple exécrable au monde, *mettant* sous son nom ce que fait malgré lui une petite minorité, quand nous aurons brisé en lui, par les honteuses habitudes de la peur, tout ressort moral, alors, au moyen d'une petite proclamation, d'un morceau de papier timbré, tout renaîtra, se relèvera; l'âme flétrie de ce peuple va refleurir devant le Ciel et la Terre. »

Chirurgiens ineptes, qui, dans votre profonde ignorance de toute médecine, croyez tout sauver en enfonçant le fer au hasard ici et là dans le malade, qui vous a donné sur lui cette autorité? — Tailler, et puis couper encore, c'est toute votre science; le mal repousse à côté? encore un morceau de chair!

Voilà une bien terrible aristocratie, dans ces démocrates :

« Nous sommes des docteurs, nous; le malade ne sait ce qu'il dit... Nous le guérirons, quoi qu'il fasse; il sera bien content demain; il ne lui en aura coûté que tel accessoire, un nez, un œil, une oreille, un bras, une jambe, la tête, à prendre les choses au pis; eh bien, le tronc sera sauvé! »

[1] L'organe véritable des masses fut l'infortuné Loustalot, rédacteur des *Révolutions de Paris*, qui mourut à vingt-neuf ans, après avoir obtenu un succès tel que la Presse, ni avant, ni après, n'en peut citer un semblable; son journal fut tiré parfois, je l'ai fait remarquer, à deux cent mille exemplaires! Mirabeau tirait à dix mille, la Société centrale des Jacobins à trois mille, etc. — Malgré la légitime colère qu'inspire à Loustalot la contre-révolution (et dont il est mort), il réclame avec une vigueur admirable les droits de l'humanité; en ce point, il parle hardiment, sans ménagement pusillanime pour sa popularité. Il sent trop bien que c'est le cœur même du peuple qui parle en lui. Il censure les devises menaçantes qui avaient paru à la Fédération, et propose celle-ci : Vaincre et pardonner. Il pousse un cri de fureur contre les assassins du boulanger François (oct. 89) : « Des Français? des Français? non, ces monstres n'appartiennent à aucun pays; le crime est leur élément, le gibet leur patrie! »

La situation était atroce; mais elle était ridicule, c'est ce qui nous tira de là. Qui tuera le rire en France ? Il tuerait plutôt le reste.

Pendant que les faux Rousseau prouvent à la Convention, au nom des principes, qu'elle doit s'exterminer elle-même, pendant qu'elle baisse la tête et n'ose dire : Non... voici un incident grave : Voltaire ressuscite.

Béni sois-tu, bon revenant ! tu nous viens en aide à tous. Nous étions bien embarrassés sans toi, personne ne pouvait arrêter la mort déchaînée au hasard. Les philanthropes du moment ont guillotiné la clémence; ils ne savent plus eux-mêmes avancer, ni reculer.

Le procès voltairien de la mère de Dieu (Catherine Théot), tombé dans la Convention, y soulève un rire immense... Miracle ! ces morts qui rient... Cette assemblée condamnée, la tête sous le couteau, la mort dans les dents, s'oublie, elle éclate, ne peut se contenir. L'invincible torture du rire lui donnant la question, suscite du fond de ses entrailles ce qui eût semblé éteint, perdu pour toujours, l'étincelle de Voltaire... Disons mieux, la flamme immortelle du vrai génie de la France... Rire sacré, rire sauveur, qui vainquit la peur et la mort, rompit l'horrible enchantement.

L'apôtre de la Terreur, sous l'amusante figure de Messie des vieilles femmes, ne fut plus terrible à personne. Le terrorisme sentimental, la grimace de Rousseau (dont Rousseau eût eu horreur) ne put plus se soutenir. Le jour où le dictateur apparut comme roi futur des prêtres, la France réveillée le déposa à côté de Louis XVI.

Grande leçon pour les politiques, et qui doit les faire songer ! Qu'ils prennent garde à Voltaire ! cet homme-là ressuscite quand on y pense le moins. Robespierre s'en est mal trouvé. Chaque fois qu'on s'appuie sur Tartufe, ou qu'on veut s'y appuyer, Voltaire est là qui vous regarde...

Plusieurs demandent à quoi sert Voltaire, s'il n'est pas fini depuis longtemps, mort et enterré ? Non ; il vit, pour surveiller les alliances monstrueuses.

Rousseau ne les empêche pas. Tout en renversant les bases du christianisme comme *système*, il l'adopte comme *sentiment*. Les faux Rousseau ne manquent jamais de profiter de l'équivoque. Voltaire, qui vint avant Rousseau, doit encore revenir après, pour que la question ne s'obscurcisse, comme on tâche souvent de le faire.

La France aura toujours deux pôles, Voltaire et Rousseau ; on n'ôtera pas plus l'un que l'autre. Que sert de commencer une entreprise impossible ? Pour faire plaisir aux prêtres qui n'en sauront aucun gré ?

Le côté voltairien, né du sol et du vin des Gaules, perpétué des fabliaux en Rabelais, de Rabelais en Molière, en Voltaire, fleurit, fleurira, cultivé des Béranger de l'avenir. Ce n'est pas, comme vous croyez, un fruit sans conséquence de la vieille gaieté bourgeoise : c'est aussi, c'est avant tout, la ferme franchise gauloise, c'est la loyauté de ce peuple, c'est sa haine pour Tartufe (religieux, politique, philanthrope, peu importe).

Voltaire, un en trois personnes, dans ces trois vainqueurs de Tartufe, Rabelais-Molière-Voltaire, est, sous la variété infinie de ses formes vives et légères, malgré tel ou tel mélange accordé à l'esprit du temps, le fond

même de ce peuple. Comment ! *par sa haine du faux*, des vaines subtilités, des abstractions dangereuses, des scolastiques meurtrières; et puis *par son amour du vrai*, du positif et du réel, par son sincère attachement à la plus certaine des réalités, la vie, par sa touchante religion pour la pauvre vie humaine, si précieuse et si prodiguée... Par son bon cœur et son bon sens, il est profondément le peuple. Personne ne les séparera, il faut bien vous y résigner. Eussiez-vous l'esprit de Voltaire, vous n'arracherez pas Voltaire de l'esprit national, ni la France de la France.

CONCLUSION

Qu'ai-je fait dans ce volume ? Une grande chose, une sainte chose, quelque mal que je l'aie faite ; j'ai retrouvé l'*Histoire des Fédérations* vivante dans la mémoire du peuple, authentique dans les documents manuscrits. Personne en France (personne au monde peut-être) ne lira cela sans pleurer.

Bonheur singulier, trop grand pour un homme ! j'ai tenu un moment dans mes mains le cœur ouvert de la France, sur l'autel des Fédérations ; je le voyais, ce cœur héroïque, battre au premier rayon de la foi de l'avenir !

Et dans les dernières pages (sur la méthode et l'esprit du livre), qu'ai-je dit ?

Que sur l'histoire du peuple, la haute et souveraine autorité morale, c'était celle du peuple même, la tradition nationale, la conscience que la nation a de son passé.

L'historien, le politique, en racontant, en agissant, doivent, chacun à sa manière, reconnaître la souveraineté du peuple.

C'est ce que n'ont pas fait assez les grands acteurs de la Révolution; élevés dans l'abstraction, issus de race sophiste, ils ont beaucoup parlé du peuple, peu consulté l'instinct populaire.

Ils n'ont pas compris le peuple, c'est la faute de leur temps, de leur éducation. Mais, dévoués, désintéressés, ils ont eu la patrie dans le cœur. Toute sanglante de leurs fautes, elle réclame pour leur mémoire.

La Révolution n'est pas faite. Elle n'a encore ni sa base philosophique et religieuse, ni ses applications sociales. Il faut, pour qu'elle continue, moins sanglante et plus durable, qu'elle sache bien, avant tout, ce qu'elle veut, et où elle va.

Si nous voulons fermer la porte à l'avenir, étouffer les forces inven-

tives, écoutons les endormeurs politiques ou religieux; les uns qui cherchent la vie aux catacombes de Rome; — les autres qui proposent pour modèle à la liberté la tyrannie de la Terreur.

Ils nous disent également : « Ne cherchez point, vous avez des dieux, des saints, une légende toute faite. » Il ne s'agit plus alors, comme au moyen âge, que d'*imitation;* ne cherchons rien, n'inventons rien, copions servilement; au lieu de prendre l'esprit, reproduisons ridiculement la forme matérielle, comme ce moine qui, voulant renouveler la scène de Bethléem, s'exerçait à *imiter* tantôt le bœuf et tantôt l'âne.

S'il y a du bon dans les hommes du passé, c'est là où ils n'imitent point. Ressemblez-leur par le côté inventif et créateur; et que faut-il pour cela? Imiter? Non, créer comme eux.

L'obstacle à Dieu, ce sont les dieux. Pour rester libre de ceux-ci et maître de soi, il faut les regarder de près sur leur autel, toucher, pénétrer, fouiller. Ouvrez sans crainte ces idoles, ne vous en faites scrupule; vous ne les tuerez pas, si ce sont des immortels.

Quant à moi, je ne pouvais aisément les reconnaître. Sans refuser à ces hommes ce que leur doit l'histoire, il m'aurait semblé impie de perdre dans leur auréole l'immense et divine lumière du génie de la France dont ils ont été un reflet. — Comment aurais-je adoré les petits dieux de ce monde? Je venais d'entrevoir Dieu.

Puisse cette vision sublime que nous eûmes de lui un moment, dans l'acte solennel de la Fraternité française, nous relever tous, auteur et lecteurs, des misères morales du temps, nous rendre une étincelle héroïque du feu qui brûla le cœur de nos pères!

10 novembre 1847.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE

DU TOME DEUXIÈME

LIVRE IV

JUILLET 1790 — JUILLET 1791

LIVRE V

JUIN — SEPTEMBRE 1791



